This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Can 182

Bd. Jan, 1884.

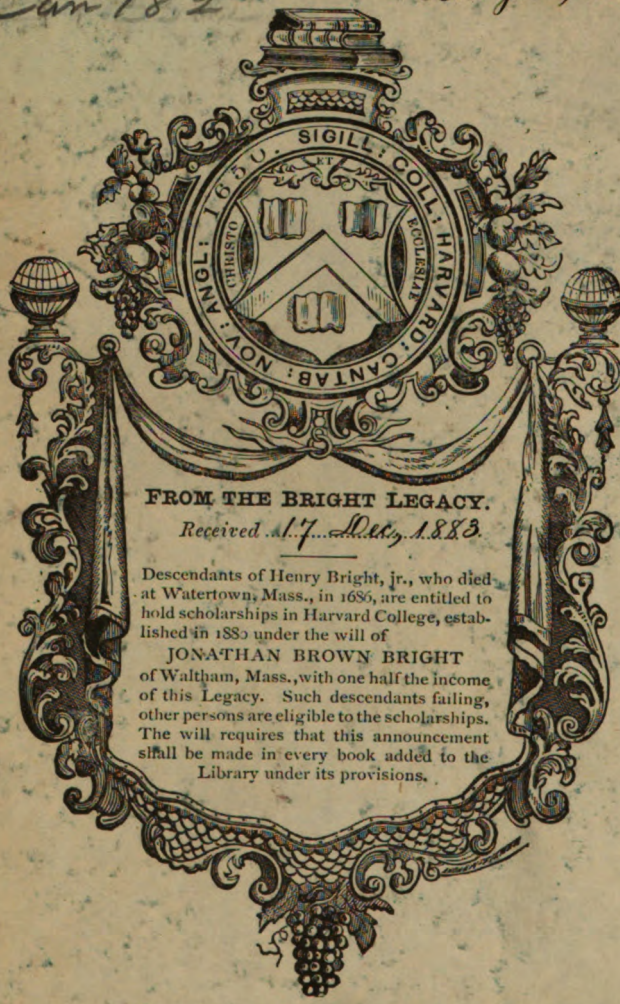

FROM THE BRIGHT LEGACY.

Received Oct. 7, 1883.

Descendants of Henry Bright, jr., who died at Watertown, Mass., in 1686, are entitled to hold scholarships in Harvard College, established in 1880 under the will of

JONATHAN BROWN BRIGHT

of Waltham, Mass., with one half the income of this Legacy. Such descendants failing, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

13

I.

II

1881

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE RELIGIEUSE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME II

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1882

Digitized by Google

~~VIII, 287~~
~~PT1351.2~~
Can 182
DIG 171163
Bright fund.

Digitized by Google

LA REVUE CANADIENNE

L'IGNORANCE DES ANGLAIS.

Depuis plus d'un siècle, les écrivains de langue anglaise ont adopté un mot d'ordre grossier qui se retrouve à la place d'honneur dans leurs livres et dans leurs journaux : " L'ignorance des Canadiens-français."

Un jour, quelqu'un décomposera l'histoire du Canada et s'étonnera de la prodigieuse patience dont nous avons fait preuve en face de ces attaques si intentionnelles et si souvent répétées.

On ne se demandera pas quel motif poussait la population anglaise à tenir cette conduite, dont elle ne pourra s'empêcher de rougir plus tard—son désir de nous écraser explique tout.

Les anciens Canadiens se disaient : Laissons passer l'outrage ; un temps viendra où les Anglais reculeront devant la répétition de ce mensonge. Hélas ! plus le temps marche, plus la presse anglaise nous noircit, plus elle prétend croire à notre ignorance. L'accusation se répand à l'état de vérité historique parmi les lecteurs d'aujourd'hui.

L'heure n'est-elle pas venue de riposter un peu et d'imprimer vif un proverbe qui date de longtemps : " Ignorant comme un Anglais." Ceci est de bonne guerre et d'autant plus juste que nous avons sans cesse de quoi appuyer cette pénible réflexion.

D'ailleurs, je réclame pour mes compatriotes le droit d'être au besoin, aussi ignorants que les Anglais.

Vous allez, me dira-t-on, mettre les deux races en antagonisme.

Digitized by Google

Seriez-vous d'avis de concéder aux Anglais le privilège de toujours nous diffamer ?

Pour que les deux races ne se prennent pas aux cheveux, il faut qu'elles s'abstiennent d'abord de se lancer des injures n'est-ce pas ? Est-il dans nos habitudes de publier contre les Anglais des attaques insolentes et de ces allusions qui non-seulement blessent un peuple mais le ravalent aux yeux des étrangers ? Non. Alors, pourquoi les livres et les journaux écrits en anglais sont-ils si généralement venimeux lorsqu'ils parlent de nous ? De quel côté se montre ici la tolérance et le sentiment de la bonne entente ?

La réponse est facile à trouver : on nous veut du mal. Par exemple, si nous nous défendions, la presse anglaise crierait au loup.

Je dis la presse. C'est elle qui est coupable, c'est elle qui propage ce système de dénigrement. Depuis six mois, plusieurs articles de revues et quelques livres, signés par les écrivains les plus en renom, rééditent ces vieilles perfidies. Loin de diminuer d'intensité, les attaques augmentent en nombre. Il n'est plus temps de dire, comme à Fontenoy : "Tirez les premiers, messieurs les Anglais"—la fusillade dure depuis un siècle au moins. En Angleterre, aux Etats-Unis, dans Ontario et jusque dans la province de Québec, on nous fait partir des pétards de ce genre entre les jambes et par la figure. Oh ! quel tapage si l'un de nos journaux osait en faire autant—mais, Dieu merci, nous savons qu'une pareille conduite est indigne d'un peuple de gentilshommes.

Encore, si nous avions profité des occasions nombreuses qui se sont présentées de n'accorder aux Anglais que leur part stricte et équitable dans l'administration du pays ; si, allant plus loin, nous avions amoindri cette part, nous comprendrions que l'instinct de la défense les portât à nous nuire sur d'autres terrains, mais c'est le contraire qui a eu lieu : nous leur avons toujours et partout concédé plus que la proportion à laquelle ils avaient droit.

Ils n'ont pas fait un pas depuis le traité de Paris (1763) et ils se croient en conscience si leurs actions ne portent point la marque de la haîne à notre égard.

Le traité de Paris ! c'est, même à présent, une chose qu'ils

Digitized by Google

s'efforcent de considérer comme non avenue. Ils n'en ont pas encore pris leur parti. On dirait qu'il est suspendu sur leur tête et qu'il va se détacher et les applatir. Ce n'est plus qu'un fantôme mais ils persistent à avoir l'air de s'en effrayer.

S'ils ne l'avaient pas tant méconnu, ce pauvre traité, nous ne serions pas ce que nous sommes ! A force de nier les droits que ce parchemin nous donnait, nos maîtres les Anglais ont provoqué chez nous cette résistance savante, patiente, habile, qui fera toujours l'admiration de l'Histoire. Sans les tracasseries des Anglais, les Canadiens seraient devenus Anglais en moins de cinquante ans. Tout s'y prêtait. Mais non ! il fallait nous taxer d'ignorance, nous refuser justice, nous assimiler aux Indous. Ce régime ne va pas aux Normands—aussi n'a-t-il pas eu de succès.

L'un des auteurs les plus récents qui ait écrit sur les origines du parlement canadien, dit que l'ignorance des Canadiens-français mettait obstacle à la création d'un bon gouvernement (1791). Ignorants, les hommes qui demandaient une constitution plus parfaite ! Comment qualifierez-vous donc les Anglais du Haut-Canada qui acceptaient tout, parce qu'ils n'y voyaient goutte ? Ignorants, les hommes qui ont laissé des écrits et des livres sur cette question—livres et écrits dont s'enorgueillirait n'importe quel peuple instruit ! C'étaient vos libertés, c'étaient les droits du Canada actuel qu'ils défendaient contre une réunion de petits despotes placés sous l'égide de l'Angleterre. Ce gouvernement libre dont vous êtes si fiers, ils l'ont compris avant vous — tous tant que nous sommes, nous le leur devons. Ignorants ceux qui résistaient aux mesures conçues ouvertement pour les perdre et qui répondaient par des faits irréfutables à une presse remplie d'injures et de menaces. Oui, des injures et des menaces ; ouvrez vos journaux de ce temps, et osez dire qu'une nation libre et policée soit capable de publier de pareilles choses !

Sans l'invasion de 1775, nous n'aurions pas eu " l'acte de Québec " ; sans la guerre de 1812, on ne nous eût pas donné une petite part dans les affaires d'un pays où nous formions l'immense majorité. De 1763 à 1811, toujours et partout, vos compatriotes nous ont molestés, nous ont foulés aux

Digitized by Google

pieds lorsqu'ils pouvaient le faire sans crainte. Ignorants, les hommes qui, privés de l'aide du dehors, écartés du gouvernement, des cours de justice, des rangs de la milice, trouvaient encore en eux-mêmes assez de ressources pour tenir en échec les satrapes que vous supportiez dans leur despotisme !

Que s'est-il passé après 1812, alors que le danger venait de disparaître ? L'Angleterre voulut détruire nos écoles qui avaient produit de si rudes champions. Un coup de maître, celui-là. En tarissant la source de notre instruction, l'avenir appartenait aux seuls Anglais. Avez-vous réussi ? Soixante années de triomphes parlementaire vous répondent. Plus vous nous avez pressés, plus nous avons agrandi notre instruction. A des mesures nouvelles, nous opposions des moyens de plus en plus forts. C'est pourquoi, en 1840, vous avez voulu que la langue française disparût des Chambres. Qu'est-il arrivé ? Vous n'avez pu l'abolir et nous nous sommes mis à apprendre votre langue, afin de vous faire connaître des hommes doubles, capables d'être à la fois des Canadiens et des Anglais. Commencez-vous seulement à comprendre dans quelle condition d'infériorité vous êtes placés maintenant, vous qui ne savez pas le français ?

Ignorants, les hommes qui ont fait notre littérature ! Où est donc la vôtre ? On ne la voit nulle part ; elle vient de naître. Nous vous avons dévancés sur toute la ligne dans le développement intellectuel.

Renversez les rôles, et demandez-vous ce que votre élément eût accompli depuis 1763, ayant contre lui les mille désavantages que nous avons rencontrés.

Si, au lieu de rester derrière une muraille qui lui cache l'horison, l'écrivain anglais prenait de l'air et se renseignait, nous ne le verrions pas commettre journellement de ces bourdes dont s'amuse " l'ignorance des Canadiens-français."

L'un d'eux annonce sérieusement que notre population est affaiblie par les jeûnes que lui impose l'Eglise ; un autre mentionne le grand nombre de peupliers, " arbre révéré des catholiques," qui bordent les routes de la province de Québec ; un troisième décrit le scapulaire " coupé sur la forme du pied de la sainte Vierge." Figurons-nous l'instruction que possèdent les lecteurs de telles inepties.

Digitized by Google

Voilà quinze ans que je me paye le luxe de lire ces curiosités. Qu'une feuille de Toronto parle de "l'habitant," c'est toujours pour en faire un type de crètin ou de bête en guenilles, et de fanatique incontrôlable. Nos habitants n'ont jamais été domestiques dans les villes d'Europe, et s'ils l'avaient été, ils ne trancheraient pas du grand seigneur comme le font leurs insulteurs.

Il y avait, l'autre jour, une tirade au sujet de la soupe, "ce sale brouet qui n'est ni nourrissant ni bon au goût et qui nous vient de Québec." Or, la cuisine d'Ontario, je la sais par cœur. Si vous voyiez ce que c'est que la composition au poivre et à la rinçure de vaisselle qui usurpe le nom de soupe !

Avant 1867, aucun lecteur d'Ontario ne connaissait l'existance de la presse du Bas-Canada : c'était un système que de ne jamais parler d'elle ; il en résultait que tout le monde dans cette province "supérieure" ignorait que nous sussions lire et écrire. On m'a posé là-dessus des questions à renverser la tour du parlement.

Hier encore, un journal d'Ottawa disait sentencieusement : "nous désespérons de voir les Canadiens-français apprendre l'agriculture." Eh bien ! autour d'Ottawa, depuis vingt ans, dix comtés sont entamés par nos compatriotes qui achètent les terres sur lesquelles les Anglais périssaient et qui y vivent comme vivent nos habitants—en hommes qui ne manquent de rien.

J'ai de quoi écrire un gros chapitre sur les insultes dont la presse d'Ontario nous abreuve continuellement.

Quand donc les cent mille Canadiens-français établis dans la province d'Ontario seront-ils traités comme des citoyens ? Pas tant que la partie anglaise de la population qui les avoisine sera ignorante, fanatisée et entretenue dans un esprit d'hostilité dont la honte retombe sur ses écrivains. Pas tant qu'il sera de mode de nous insulter en pleine figure partout où nous nous montrons ; pas tant que l'on nous fera payer des contributions dont le contrôle n'est pas entre nos mains. Des élections municipales viennent d'avoir lieu ; on me cite des candidats qui, dans les comités et sur les hustings, outrageaient notre race, afin de plaire aux ignorants, et aux enne-

Digitized by Google

mis avérés que nous avons en cette province. Pareille conduite d'un Canadien-français, dans le coin le plus reculé de la province de Québec, ferait jeter des cris de paon à la presse entière du Canada.

Non ! rien n'est changé. Nous sommes encore en 1763 et c'est la faute des Anglais. On nous veut du mal comme autrefois. Comme autrefois aussi, nous avons le courage de nous contenir et de laisser passer l'insolence. Pendant un autre siècle peut-être, on nous proclamera ignorants, et on nous noircira parceque l'antipathie de la race anglaise contre nous est incurable.

Les guerres de nationalités sortent ordinairement de ces provocations—mais grâce à la sagesse des Canadiens-français, ceux qui font ce déplorable métier en sont pour leurs peines et le déshonneur qui s'en suit.

Continuons à être plus éclairés que les Anglais ; défendons-nous avec les deux armes irrésistibles que le ciel nous donne : la charrue et l'instruction—et plaignons ceux qui, au lieu d'une honnête concurrence, rêvent l'écrasement de leurs voisins.

BENJAMIN SULTE.

Digitized by Google

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle

ET LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

La guerre que la révolution déclare de nos jours à l'enseignement chrétien doit nous engager à étudier plus à fond la nature, le but et les effets de cet enseignement.

Connaissant bien ce que l'on veut détruire, nous connaîtrons mieux l'esprit véritable de la révolution qui cherche à dissimuler ses tendances anti-chrétiennes sous l'apparence d'un beau zèle pour le progrès intellectuel et pour la diffusion des lumières au sein des classes populaires.

Devant nécessairement faire un choix parmi les nombreuses institutions qui, dans l'église catholique, se vouent à l'œuvre de l'enseignement, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre pour sujet d'étude une société répandue aujourd'hui dans le monde entier, et que nous connaissons déjà par expérience, ayant le bonheur de posséder au milieu de nous les Frères des Ecoles Chrétiennes. Nous les avons vus à l'œuvre, et nous recueillons tous les jours les fruits de leur infatigable dévouement. L'étude des origines de leur société doit donc naturellement nous intéresser, en même temps qn'elle nous mettra à même d'apprécier plus dignement le mérite de cette institution.

L'action de la Providence qui apparaît à chaque page de l'histoire de l'Eglise se fait voir particulièrement dans les circonstances qui accompagnent la fondation des grandes œuvres catholiques. Elle leur donne leur sanction, leurs lettres patentes, si je puis ainsi parler.

Il est impossible de ne pas croire au caractère surnaturel et providentiel d'une œuvre quand nous voyons qu'elle surgit au moment où le besoin s'en faisait sentir, qu'elle a pour fondateur un homme en qui les vertus chrétiennes sont portées à un degré héroïque, et enfin, qu'elle passe par

Digitized by Google

le creuset des épreuves et des contradictions, signe infaillible de la prédilection divine.

Ces caractères apparaissent de la manière la plus évidente dans l'histoire de l'Institut des frères des Ecoles Chrétiennes, et dans la vie de son fondateur, le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle. Vie admirable, histoire attrayante, dont je voudrais pouvoir offrir un résumé moins imparfait.

I

L'enseignement chrétien est aussi ancien que l'Eglise. Il date du jour où Jésus-Christ ordonna à ses apôtres et à ses disciples d'enseigner toutes les nations de la terre. L'Eglise s'est toujours mentrée fidèle à cette mission. Et de même que son divin fondateur se plaisait à manifester son amour pour les pauvres et les petits, ainsi l'Eglise a toujours pris un soin particulier de l'instruction des enfants appartenant aux classes populaires.

Dans les rares intervalles de paix que laissaient les invasions successives des barbares, elle s'appliquait à établir des écoles dans les palais des évêques, dans les monastères et chez les curés.

Les règlements des conciles généraux et particuliers, aussi bien que les lettres des évêques nous montrent avec quelle sollicitude l'Eglise veillait à procurer aux enfants pauvres les bienfaits de l'instruction, et rappelait aux fidèles que c'était pour eux un devoir sacré de faire instruire leurs enfants.

Le concile de Trente donna à l'œuvre de l'enseignement une puissante impulsion. Des besoins nouveaux se faisaient sentir. La Renaissance et la Réforme étaient venues semer l'erreur dans les esprits, la corruption dans les cœurs. L'instruction religieuse était le seul moyen d'arrêter les progrès du mal. Aussi voyons-nous le clergé multiplier ses efforts pour établir des écoles partout ou il en manquait.

C'est ainsi que, grâce à l'Eglise, l'enseignement populaire se trouvait, au XVIIe siècle, répandue et encouragée par toute la France. La plupart des paroisses étaient pourvues de petites écoles où l'on enseignait la lecture et l'écriture, et

Digitized by Google

surtout la première de toutes les sciences, la science du salut.

Parmi ces écoles, les unes étaient le résultat de fondations privées, les autres étaient soutenues par les paroissiens au moyen d'une minime contribution. Si les paroissiens étaient trop pauvres, une partie du revenu de la fabrique était consacrée à l'entretien des écoles. L'enseignement était sous la direction des évêques, qui exhortaient incessamment les curés à ouvrir des écoles, et qui faisaient aux fidèles une obligation grave d'y envoyer leurs enfants. Dans toutes les écoles les enfants pauvres étaient admis gratuitement sur la recommandation du curé. De plus, on avait établi dans Paris, des écoles spécialement consacrées à l'instruction des enfants pauvres.

Mais si les écoles étaient nombreuses et généralement bien fréquentées au commencement du XVIIe siècle, elles étaient loin cependant de répondre aux besoins de la société et de produire les résultats que l'Eglise en attendait.

Le principal obstacle au progrès de l'instruction primaire se trouvait dans l'insuffisance des maîtres.

Comme les curés et les vicaires, absorbés par les soins du ministère sacerdotal, n'avaient pas le temps de donner aux enfants d'autre enseignement que celui du catéchisme, il fallait pour le reste, recourir à des laïques.

Or, le plus souvent, on n'avait pas le choix, et il fallait s'accommoder du premier venu qui s'offrait pour remplir les fonctions de maître d'école. Aussi, en lisant les écrits des contemporains, entendons-nous des plaintes s'élever de toutes parts contre le manque de capacité de ces professeurs, et sur les abus étranges qui existaient dans leurs écoles. Un évêque leur reproche d'être joueurs, ivrognes, libertins, ignorants et brutaux. L'abbé Domia, directeur général des écoles de Lyon, reconnaît que la plupart des maîtres et maîtresses ignorent non seulement la méthode de bien lire et bien écrire, mais encore les principes de la religion ; que parmi les maîtres il y en a d'hérétiques et d'impies, sous la conduite desquels la jeunesse est dans un danger évident de se perdre.

Ces abus avaient stimulé le zèle de ceux qui portaient

Digitized by Google

intérêt à l'éducation et l'on y avait remédié en partie par l'établissement de nombreuses congrégations qui se consacraient à l'instruction des jeunes filles. Mais des essais semblables tentés pour établir des congrégations d'hommes vouées à l'enseignement avaient successivement échouée. Ce n'était pourtant pas faute chez tout le monde d'en reconnaître les avantages et la nécessité.

Plusieurs prêtres zélés s'intéressaient alors à l'enseignement chrétien. Un d'eux. M. Bourdoise, ami de Saint Vincent de Paul, écrivait à M. Olier ces paroles qui méritent d'être citées :

".....Je souhaiterais voir une école dans un esprit surnaturel, dans laquelle, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, on les pût disposer et former à être de bons paroissiens. Aujourd'hui toutes sortes d'enfants vont aux écoles, mais à des écoles qu'on leur a faites toutes naturelles ; aussi il ne faut pas s'étonner si dans la suite on en voit peu qui vivent chrétiennement, parce que pour faire une école qui soit utile au christianisme, il faudrait avoir des maîtres qui travaillassent à cet emploi en parfaits chrétiens, et non pas en mercenaires, regardant cet office comme un chétif métier, inventé pour avoir du pain ....

".... Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école ....

"... Je crois qu'un prêtre qui aurait la science des saints se ferait maître d'école, et par là se ferait canoniser. Les maîtres les plus grands, les plus en crédit, les docteurs de la Sorbonne n'y seraient pas trop bons. Parce que les écoles de paroisse sont pauvres, et conduites par des pauvres, on s'imagine que ce n'est rien. Cependant c'est l'unique moyen de détruire le vice et d'établir la vertu, et je défie tous les hommes ensemble d'en trouver une meilleure.

" L'école, écrivait encore M. Bourdoise, est le noviciat du christianisme, le séminaire des séminaires."

Le besoin d'une réforme dans l'enseignement élémentaire se faisait donc vivement sentir au XVIIe siècle Une association de prières avait été fondée par ce même M. Bour-

Digitized by Google

doise, dans le but d'obtenir cette grâce. Ces prières furent exaucées. Le 30 avril 1651, Jean-Baptiste de la Salle venait au monde. La France, le pays par excellence des œuvres catholiques, voyait naître celui qui devait régénérer l'enseignement par la fondation de l'institut des écoles chrétiennes.

II

La famille de la Salle était d'ancienne noblesse. Originaire du Béarn, elle s'était divisée en plusieurs branches. Les ancêtres du vénérable de la Salle avaient embrassé la carrière de la magistrature, et habitaient la ville de Reims. Il fut le premier-né du mariage de Louis de la Salle et de Nicolle Noet.

Jean-Baptiste de la Salle reçut de ses parents l'inestimable bienfait d'une éducation vraiment chrétienne, telle qu'on la donnait encore généralement à cette époque, éducation forte, sérieuse et éminemment propre à développer les vocations ecclésiastiques. C'est ce qui apparut surtout dans la famille de la Salle. Sur sept enfants, quatre embrassèrent la vie religieuse.

Dès le premier âge, Jean-Baptiste de la Salle manifesta une vive piété, et une aversion marquée pour les plaisirs du monde. Entré à l'âge de huit ou neuf ans à l'université de Reims, il y fit de rapides progrès dans les sciences, et de plus grands encore dans la pratique des vertus. Déjà il avait appris de son grand-père maternel, son parrain, à réciter tous les jeurs l'office du bréviaire. Ses parents ne mirent aucune entrave à la vocation ecclésiostique qui se manifestait chez leur fils aîné ; de sorte qu'à onze ans, il put entrer dans la cléricature, st à seize ans il était jugé digne d'être pourvu d'un canonicat au chapitre de Reims, un des plus illustres du royaume. Cette dignité ne fut pour lui qu'un motif pour redoubler de ferveur dans le service de Dieu. Ayant reçu avec la plus grande distinction le degré de maître ès arts, il alla passer un an à Paris, au séminaire de St-Sulpice, où il se fit remarquer par sa modestie, sa piété, et surtout par son amour de la règle, dont il avait compris toute l'utilité. Revenu à Reims, et ordonné sous-diacre, il

Digitized by Google

se prépara dans la retraite, la prière et l'étude, à recevoir l'auguste dignité de la prêtrise, qui lui fut conférée le 9 avril 1678, par Mgr Letellier, alors archevêque de Reims.

Jusqu'à ce moment le futur fondateur des écoles chrétiennes n'avait pas encore entrevu l'œuvre à laquelle Dieu le destinait. Rempli de zèle et de foi, il se tenait aux ordres de la Providence, qui, à son insu, le préparait à de grandes choses.

Nous avons déjà vu que plusieurs personnes zélées cherchaient à cette époque, à introduire dans les écoles primaires une réforme devenue nécessaire. Un pieux laïque de Rouen, M. Adrien Nyel avait voué sa vie à secourir les enfants pauvres, et il avait déjà fondé pour eux, à Rouen, des écoles de charité qui prospéraient. Une dame pieuse, Mde Maillefer, originaire de Reims, désirant fonder des écoles semblables dans sa ville natale, s'était adressée à M. Nyel et lui avait offert les fonds nécessaires pour cette nouvelle fondation. M. Nyel, étant venu à Reims, fut mis en relation avec l'abbé de la Salle, qui était parent de Mde de Maillefer. M. de la Salle approuva les projets de M. Nyel, et il voulut l'aider à l'établissement d'une école qui fut ouverte en 1679, sur la paroisse de St-Maurice—M. de la Salle croyait n'avoir plus rien à faire pour cette œuvre, mais bientôt une autre dame pieuse voulut elle aussi établir une école dans une autre paroisse de la ville. Encore une fois M. de la Salle fut consulté, et la charitable fondatrice le supplia de seconder son dessein. Il accéda à ses prières, et la nouvelle école fut fondée en cette même année de 1679.

M. Nyel était le directeur en tête de ces établissements nouveaux, mais s'il était en état par son zèle et son activité d'étendre l'œuvre naissante, il n'avait pas le temps ni les aptitudes nécessaires pour donner une direction convenable aux maîtres qu'il employait. Ceux-ci étaient des laïques d'humble condition, qui sans se lier par aucun vœu se consacraient à l'enseignement plutôt par piété que par l'amour du lucre. Ils vivaient ensemble mais sans être astreints à aucune règle.

M. de la Salle, qui s'intéressait naturellement à ces fondations, vit les défauts qui existaient dans la conduite des

Digitized by Google

écoles, et il crut de son devoir de chercher à y rémédier. Il voulut d'abord pourvoir aux besoins materiels des pauvres maîtres et il loua pour eux une maison où il leur faisait porter leur nourriture. Puis il leur donna quelques règles pour mettre l'ordre dans leur vie et dans leurs travaux.

Il les visitait aussi fréquemment que ses occupations le lui permettaient. Mais trouvant qu'il ne pouvait ainsi leur donner tout le temps nécessaire, il voulut, au lieu de leur faire porter leur nourriture, les recevoir à sa table deux fois le jour.

Déjà les soins qu'il leur donnait ainsi lui attiraient des remontrances de la part de sa famille. Mais il voyait du bien à faire, et il voulait l'occomplir, tout en faisant concorder cette nouvelle occupation avec ses autres devoirs. M. Nyel ayant été forcé de s'absenter pendant quelque temps, M. de la Salle, pour ne pas laisser les jeunes maîtres seuls et sans surveillance, les reçut chez lui pendant quelques jours. Il eut ainsi l'occasion de juger combien ils avaient besoin d'une direction efficace et d'une surveillance continuelle. Il prit alors conseil du Rév. Père Barré, qui avait fondé à Paris plusieurs écoles de filles. Le saint religieux vit immédiatement ce que M. de la Salle lui-même n'avait pas encore compris, savoir qu'il était l'homme destiné par la Providence à régénérer l'éducation primaire. Sur son avis, M. de la Salle se résolut à prendre entièrement chez lui l'association de maîtres d'école qu'il venait d'établir. Il se dévouait ainsi complètement à cette nouvelle œuvre.

Aussi cette détermination acheva-t-elle de mécontenter sa famille qui avait rêvé pour lui les premiers honneurs de l'Eglise. Deux de ses frères le quittèrent même. Mais cette opposition ne put lui faire abandonner la résolution qu'il avait prise après mûre réflexion et sur l'avis d'un directeur éclairé. Désormais il voit ce que Dieu demande de lui. Il surmonte avec la même constance une autre épreuve plus rude encore. Plusieurs des maitres assemblés par M. Nyel n'ont pas la vocation religieuse, et il s'en vont les uns après les autres. Mais M. de la Salle ne se décourage pas. Il continue de prier, et bientôt il voit arriver de nouveaux sujets qui. entrant dans la communauté avec pleine connaissance

Digitized by Google

des obligations qu'ils contractent, y forment un noyau de vocations solides sur lesquelles de M. de la Salle peut compter d'une manière absolue. Il quitte bientôt la maison de ses pères, où il avait amené ses disciples, pour aller avec eux s'installer dans un local plus spacieux et mieux adapté aux besoins de la communauté. Cette installation eut lieu le 24 juin 1681.

III

M. de la Salle a lui-même expliqué comment il fut ainsi amené, sans presque s'en apercevoir, à prendre la direction de l'œuvre des écoles, "Ca été, dit-il dans ses mémoires, par la rencontre de M. Nyel, et par la proposition que me fit cette dame (1) que j'ai commencé a prendre soin des écoles de garçons. Je n'y pensais nullement auparavant... Si même j'avais cru que le soin de pure charité que je prenais des maîtres d'école eût du jamais me faire un devoir de demeurer avec eux, je l'aurais abandonné ; car, comme naturellement je mettais bien au-dessous de moi ceux que j'étais obligé, surtout dans les commencements, d'employer aux écoles, la seule pensée qu'il aurait fallu vivre avec eux m'eût été insupportable. Je sentis en effet une grande peine dans le commencement que je les fis venir chez moi, ce qui dura deux ans. Ce fut apparemment pour cette raison que Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible, et en beaucoup de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement.

Mais la nouvelle institution manquait encore d'une condition essentielle de succès. Il fallait qu'elle fût fondée sur le sacrifice. Dieu le fit comprendre au Vénérable de la Salle qui, successivement, se démit de son canonicat, et donna tous ses biens aux pauvres, sans vouloir même en donner une partie à l'œuvre qu'il entreprenait d'établir. Si cette œuvre était de Dieu, comme il le pensait, il ne fallait

(1) Madame de Maillefer.

Digitized by Google

pas qu'elle dût son existence à des moyens humains. Les disciples devaient ainsi participer aux sacrifices que le maître s'imposait, et embrasser avec lui une vie de pauvreté et de renoncement continuel.

La sainteté chez le maître, la sainteté chez les disciples, tel était le pierre fondamentale sur laquelle devait reposer l'institut naissant.

M. de la Salle avait, dès l'enfance, choisi la voie étroite. Il y avait marché d'un pas ferme et rapide. Mais sa ferveur redoubla quand il vit l'importante mission à laquelle Dieu le destinait. Il voulut être tout à Dieu. Non content de se dépouiller de tous ses biens en faveur des pauvres, il voulut aussi faire le sacrifice de sa volonté et de tous ses goûts, et il se livra avec courage à tous les exercices de la mortification chrétienne. Il se donnait de sanglantes disciplines, et accoutumé qu'il était à une nourriture délicate, il s'astreignit rigoureusement à partager la nourriture grossière de la communauté. Il ne s'appliqua pas avec moins d'ardeur à mortifier son esprit par les humiliations. L'ancien chanoine, le savant docteur en théologie allait passer désormais sa vie dans la compagnie de pauvres maîtres d'école, dont les manières manquaient inévitablement de cette urbanité à laquelle il avait été jusque là habitué. Il se mettait au service des enfants et se donnait, comme terme de toutes ses ambitions terrestres, le perfectionnement de l'instruction primaire, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus humble et de plus dédaigné dans tous les degrés de la science humaine. Cette vertu d'humilité atteignit chez lui un degré extraordinaire, et nous le verrons en donner les plus touchants exemples. Son amour de la pauvreté ne fut pas moins remarquable. Il ne voulut plus avoir d'autres meubles que le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, son crucifix et son chapelet. Il était vêtu de façon si pauvre que des voleurs l'ayant un jour dépouillé de ses habits, les trouvèrent trop vils, et les lui rendirent. Enfin la vie de M. de la Salle devint une prière continuelle. Non content des longues heures de la journée qu'il consacrait à l'oraison, il prolongeait encore ses prières pendant la nuit et ne donnait au repos que le temps strictement nécessaire.

Digitized by Google

Pratiquant avec une fidélité si grande les vertus de la vie religieuse, M. de la Salle pouvait imposer à ses disciples une règle qui les obligeât à entrer eux aussi dans la voie austère. Il avait droit de donner des préceptes qu'il appuyait si efficacement de ses exemples.

Du reste, la règle de l'institut des écoles chrétiennes ne fut pas l'œuvre d'un jour, ni même d'une année. Après en avoir arrêté les principaux points concernant le nom de l'institut, le vêtement, la nourriture, l'emploi des différentes heures de la journée, la nature et l'étendue de l'engagement que les frères allaient prendre en entrant dans la communauté, M. de la Selle attendit que l'expérience démontrât la sagesse de ces règlements, avant de les adopter d'une manière définitive. Les frères firent les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, mais pour trois ans seulement, et encore M. de la Salle ne voulut-il le permettre qu'à douze de ses disciples. Les autres firent le simple vœu d'obéissance pour un an seulement.

Telle qu'elle était, cette règle était sévère, et on alla même jusqu'à la comparer à celle des Trappistes. Cependant elle ne fut pas un obstacle aux vocations, mais au contraire attira beaucoup d'âmes aspirant à la perfection de la vie chrétienne. Le nombre des frères augmenta rapidement et M. de la Salle dut bientôt fonder un noviciat pour les jeunes gens qui avaient demandé leur entrée dans l'institut. Les nouvelles écoles obtenaient les plus heureux résultats, et leur renommée s'étendait déjà au loin.

Plusieurs curés des environs de Reims s'étaient adressés à M. de la Salle pour avoir des maîtres d'école, mais leurs villages étaient trop pauvres pour soutenir plus d'un maître, et M. de la Salle avait pris pour règle de mettre au moins deux frères dans chaque école. Les curés prirent alors le parti de chercher eux-mêmes des maîtres et de les confier à M. de la Salle pour les instruire et les former aux fonctions d'instituteurs. M. de la Salle eut ainsi une nouvelle communauté qui compta bientôt vingt-cinq membres, et qui produisit le plus grand bien en envoyant dans les campagnes des maîtres d'école religieux, savants et zélés.

Digitized by Google

IV

Les progrès de l'œuvre démontraient qu'il était opportun de le transporter sur un terrain plus vaste. Destinée à se répandre non-seulement dans toute la France, mais par tout l'univers catholique, l'institut devait aller prendre racine à Paris, ce grand centre de mouvement intellectuel. pour y subir l'épreuve décisive.

M. de la Salle y songeait depuis longtemps, mais humblement soumis aux desseins de la Providence il attendait qu'elle manifestât ses ordres. Ce ne fut donc que sur l'invitation expresse du curé de St. Sulpice, M. de la Barmondière, qu'il se transporta à Paris, en 1688, avec deux de ses disciples, pour y diriger l'école de charité de la paroisse de St-Sulpice. Le désordre et la dissipation règnaient dans cette école et en éloignaient les enfants. M. de la Salle eut bientôt remédié à ces abus, et l'excellente discipline qu'il établit opéra un changement complet. Les élèves firent des progrès rapides, et devinrent bientôt si nombreux qu'il fallut songer à établir une nouvelle école. Mais une série de contradiction commença alors pour M. de la Salle.

Les maîtres qui dirigeaient les écoles de Paris virent avec déplaisir et jalousie l'établissement des nouvelles écoles. M. de la Salle et les Frères enseignaient gratuitement. Il est vrai que c'était dans les écoles de charité, placées sous le contrôle exclusif des curés. Mais quelques enfants de condition aisée y allaient aussi, attirés par l'excellence de l'enseignement.

Les maîtres d'école craignirent de voir diminuer un gain déjà assez mince. Ils intentèrent un procès à M. de la Salle. Celui-ci avait la plus grande horreur de la chicane, et il se laissa condamner par défaut par le tribunal du grand-chantre, dignitaire du chapitre de Paris qui avait la surintendance des écoles, et qui jugeait en premier ressort des différents qui pouvaient s'élever soit entre les maîtres d'école, soit entre eux et des étrangers.

Dans ce dernier cas il faut le remarquer, le grand-chantre pouvait difficilement faire un juge impartial.

Digitized by Google

Mais M. de la Salle comprit ensuite qu'il était de son devoir de défendre l'œuvre charitable qu'il avait entreprise. Il eut d'abord gain de cause, en démontrant que les deux écoles de charité qu'il dirigeait ne recevaient que des enfants trop pauvres pour payer leurs maîtres. Il put ainsi continuer son œuvre, et l'institut ne tarda pas à se développer dans la ville de Paris, comme il l'avait fait à Reims. Bientôt M. de la Salle résolut de rappeler le noviciat de Reims, et il l'installa à Vaugirard, où il pouvait plus efficacement veiller sur les novices, et où les frères qui faisaient l'école dans Paris venaient deux fois la semaine se retremper dans les exercices de la règle et de la vie commune. Quelques années après, la maison de Vaugirard se trouvant trop petite, et trop éloignée de Paris, le noviciat fut transféré dans un local plus spacieux, situé près des jardins du Luxembourg. De nouvelles écoles furent établies sur la paroisse de St-Sulpice. Le curé, M. de la Chétardie, était d'une grande charité pour les pauvres. Il admira le bien immense produit par les écoles gratuites des frères, et il en fit son œuvre de prédilection, aidé, dans cette charitable entreprise, par une personne riche et généreuse, animée des mêmes sentiments que lui, Mde Voisin. Puis, sur l'invitation des curés, M. de la Salle fonda des écoles dans d'autres paroisses de la ville. Il établit, comme il l'avait fait à Reims, un séminaire de maîtres d'écoles pour les pauvres paroisses de la campagne. Il fonda aussi sur la paroisse de St-Sulpice, une école dominicale pour les jeunes gens que le travail retenait toute la semaine dans leurs ateliers. Cet établissement opéra le plus grand bien Enfin la réputation du vénérable de la Salle lui valut d'être choisi par le roi d'Angleterre, Jacques II, alors réfugié en France, pour instruire les enfants des seigneurs catholiques qui avaient partagé l'exil de leur souverain.

Mais si l'œuvre de M. de la Salle prit un tel développement ce fut au milieu de tribulations continuelles. Chaque jour amenait une nouvelle épreuve. Tantôt c'était la maladie qui clouait M. de la Salle sur un lit de douleur, et le mettait à deux doigts du tombeau ou qui enlevait les plus zélés de ses coopérateurs ; tantôt c'était parmi les frères de tristes

Digitized by Google

défections, causées par des vocations mal affermies. C'était la famine, qui, en 1693, désolait Paris, et réduisait la pauvre communauté à la dernière détresse ; ou bien c'était, chose plus douloureuse encore au cœur de M. de la Salle, des difficultés qui survenaient de la part du clergé et des autorités ecclésiastiques. Les curés et l'archevêque lui-même, Mgr de Noailles, voulurent faire de la nouvelle communauté une institution tout à fait locale, et en avoir la direction absolue. C'était enlever à l'institut son autonomie, et anéantir le pouvoir du supérieur. Or, M. de la Salle avait des idées plus élevées et plus larges. Son institut, comme nous l'avons dit, était destiné à s'étendre par toute la France, par tout l'univers. Il fallait donc qu'il eût, comme les grands ordres religieux, unité de direction, et qu'il fût gouverné intérieurement par un pouvoir indépendant des autorités locales. Et, comme le fait remarquer très judicieusement M. Ravelet, "que serait-il arrivé si, au moment où plusieurs évêques de France se laissaient séduire par le jansénisme, les frères eussent été sous leur direction exclusive ? La plupart d'entre eux eussent été entraînés dans l'erreur et la révolte, et la foi du peuple qu'ils enseignaient eût éprouvé de graves atteintes. Au contraire, ils furent préservés de la contagion par l'orthodoxie de leur fondateur, qui lui-même se tint toujours dans une soumission parfaite vis-à-vis du Saint-Siége."

Le vénérable de la Salle fit donc son devoir en opposant une résistance respectueuse aux prétentions exagérées des curés et de l'archevêque. Mais ce conflit lui occasionna de cruels affronts. De faux rapports furent faits contre lui, on l'accusa de traiter les frères avec une sévérité excessive. L'archevêque se laissa circonvenir, déposa M. de la Salle, et mit un autre supérieur à sa place. Mais il dut changer de résolution devant l'attitude des frères, qui ne voulurent pas reconnaître d'autre supérieur que M. de la Salle. On comprit la fausseté des accusations dirigées contre cet homme de bien, et il fut réinstallé dans ses fonctions.

C'était au milieu de ces tribulations que l'institut grandissait et se fortifiait, comme l'arbre grandit et s'affermit au souffle des tempêtes. Mais une épreuve plus forte se prépa-

Digitized by Google

rait, et c'était les succès mêmes de la société qui devaient la lui attirer. L'extension des écoles, le nombre croissant des élèves, l'établissement des écoles du dimanche, tout cela excita de nouveau la jalousie des maîtres d'école. Ils résolurent d'éloigner les frères et ils vinrent de nouveau leur offrir la bataille, flanqués cette fois des professeurs d'écriture, alors appelés maîtres-écrivains. Les maîtres d'école et les maîtres-écrivains avaient longtemps lutté les uns contre les autres, pour faire reconnaître l'étendue de leurs priviléges respectifs. Appaisés par un compromis, ils réunissaient leurs forces pour combattre celui qu'ils considéraient comme l'ennemi commun de leur bourse. Les maîtres écrivains formaient une corporation riche et puissante. Ils crurent ne pouvoir faire meilleur usage de leur richesse et de leur puissance qu'en les employant à détruire l'œuvre des écoles chrétiennes. Ils eurent recours a Dame Thémis. M. de la Salle se vit assigner en même temps par les maîtres d'école devant le grand-chantre, et par les maîtres-écrivains devant le lieutenant de police. Il vit venir la tempête d'un œil calme. Une première condamnation, et la confiscation d'une partie du mobilier des écoles ne l'empêchèrent pas de continuer son œuvre. Mais s'il ne se décourageait pas, ses adversaires ne se décourageaient pas davantage. Ils redoublèrent d'efforts. De nouvelles assignations arrivèrent. Aux unes M. de la Salle répondit, aux autres il n'opposa que le silence. Mais soit qu'il se défendît, soit qu'il fit défaut, le résultat fut le même. Il se vit condamner et par les tribunaux de première instance, et par le Parlement, auquel il en avait appelé. En vain alléguait-il que, n'instruisant que des enfants pauvres, il ne faisait tort à personne ; que s'il se glissait dans les classes des enfants appartenant à une condition plus aisée, la vérification était impossible, et que du reste le nombre en était fort petit. Rien n'y fit, les arrêts, les saisies et les confiscations pleuvaient sur les frères. Leur ennemis faisaient jouer tous les ressorts, et desservaient le nouvel institut auprès des personnes qui jusque-là l'avait protégé. On oubliait le bien immense que les frères faisaient aux enfants du peuple, les intérêts de la religion et de la morale étaient mis de côté, et M. de la Salle

Digitized by Google

se vit bientôt, en face d'une opposition aussi générale, dans la nécessité de céder à l'orage. Il transporta la noviciat et le siége de la communauté de Paris à Saint-You, près de Rouen, quelques jours seulement avant qu'un arrêt du Parlement, en date du 5 février 1706, interdît à M. de la Salle d'établir dans Paris aucune petite école sans la permission du chantre, et d'établir aucune communauté sous le nom de séminaire des maîtres d'école, ou autrement.

Toutes les écoles furent fermées, et les maîtres envoyés dans les maisons de province. Mais les parents réclamèrent alors auprès du curé de St-Sulpice, et sur leurs instances les frères furent rappelés pour diriger les écoles des pauvres dans cette paroisse.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

30 mai.

La nuit est très avancée, mais je veille en pensant à Mina qui dans quelques heures prononcera ses vœux. Avides de jouissances et de plaisirs comme nous le sommes, pourquoi sommes-nous attirés si fortement par l'austérité de la vie et le recueillement du cloître ! Mina est la sœur de Maurice, elle a été l'amie chérie de ma jeunesse, et pourtant, malgré la douceur de ces souvenirs, ce n'est pas l'image de la Mina d'autrefois qui domine dans mes pensées ; c'est celle de la vierge qui dort là bas sous la garde des anges, en attendant l'heure de sa consécration au Seigneur.

Chère Mina ! que lui dira Celui qu'elle a choisi lorsque le son de la cloche l'avertira qu'enfin l'heure est venue ? Ah, je voudrais être là pour la voir, pour l'entendre ! Mais il faudrait rencontrer Maurice, et je ne m'en suis pas senti la force.

Pensera-t-il à moi ? Quand Mina prit l'habit religieux, j'étais à côté de lui dans la chapelle Sainte Philomène. Avant la cérémonie, nous fûmes longtemps au parloir seuls avec Mina. Sa toilette de mariée lui allait à ravir, et qu'elle était calme ! qu'elle était radieuse ! et avec quelle tendresse céleste elle nous parla !

Le soir, Maurice vint chez ma tante. Quelqu'un s'étant élevé contre la vie religieuse, Maurice, encore sous le coup des émotions de la journée, répondit en lisant cette partie d'une conférence de Lacordaire, où l'illustre dominicain prouve la divinité de Jésus-Christ par l'amour qu'il inspire, par les sacrifices qu'il demande, et *dont tous les siècles lui apportent l'hommage.* Maurice lut admirablement ces pages éloquentes et je crois l'entendre encore quand il disait : " Il y a un homme dont l'amour garde la tombe.

Digitized by Google

Il y a un homme flagellé, tué, sacrifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, d'un amour qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase."

O merveilleux Jésus, cela est vrai !

"Pour nous, comme disait Lacordaire, poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite et qui fait saigner notre cœur."

Oui, Mina a choisi la meilleure part. L'amour chez l'homme est comme ces feux de paille qui jettent d'abord beaucoup de flammes, mais qui bientôt n'offrent plus qu'une cendre légère que le vent emporte et disperse sans retour:

2 juin.

Comme moi, ma vieille Monique aime la mer. Aussi nous nous promenons souvent sur la grève. Cette après-midi j'y ai rencontré Marie Desroches (1), mon ancienne camarade. Elle s'est jetée à mon cou avec un élan qui m'a touchée, et en me regardant elle a pleuré—de belles larmes sincères. J'ai accepté avec plaisir son invitation de me rendre chez elle. Enfant, j'aimais la société de cette petite sauvage qui n'avait peur de rien, et lui enviais la liberté dont elle jouissait. Heureusement cette liberté presque absolue ne lui a pas été nuisible.

On sent rien qu'à la voir sa dignité profonde,
De ce cœur sans limon, nul vent n'a troublé l'onde,
Ce tendre oiseau qui jase ignore l'oiseleur ;
L'aîle du papillon a toute sa poussière,
L'âme de l'humble vierge a toute sa lumière,
La perle de l'aurore est encore dans la fleur.

Il faut que Marie ait bien du goût et de l'industrie, car cette cabane perdue dans les rochers est agréable. Sans doute, le comfortable est loin, mais grâce à la verdure et aux fleurs, c'est joli. Pour que nous pussions causer librement, Marie m'a fait passer dans la petite chambre qu'elle partage avec sa jeune sœur. La charmante statue de la Ste-

(1) Fille d'un pauvre pêcheur et filleule de M. de Montbrun.

Digitized by Google

Vierge que mon père lui donna lorsqu'elle eût perdu sa mère, y occupe la place d'honneur. Unlierre vigoureux l'entoure gracieusement. C'est doux à l'âme et doux aux yeux, et j'ai été bien touchée en apercevant, dans cette chambre de jeune fille, la photographie de mon père encadrée d'immortelles et de mousse séchées.

—Marie, lui ai-je dit, vous ne l'oubliez donc pas ?

Et j'ai encore dans l'oreille l'accent avec lequel elle a répondu :

Ceux qui l'ont connu peuvent-ils l'oublier ?

Cette jeune fille passe sa vie aux soins du ménage, à fabriquer et à raccommoder les filets qui servent à son père pour prendre le poisson qu'il va vendre quatre sous la douzaine, et pourtant comme cette vie me semble douce ! Elle a la santé, la beauté. Un de ces jours, un honnête homme l'aimera et en l'aimant deviendra meilleur. Son cœur est calme, son âme sereine. Elle ne connait pas les amères tristesses, les dévorants regrets. Mon Dieu, faites qu'elle les ignore toujours ét donnez-moi la paix—la paix du cœur en attendant la paix du tombeau.

4 juin.

Je viens d'apprendre que Melle Désileux est morte hier à sa ferme des Aulnets. Pauvre fille ! quelle triste vie ! Mon père disait qu'elle avait un grand cœur. Il me menait la voir de temps en temps, et les premières fois, je me rappelle encore, avec quel soin il me recommandait d'être gentille avec elle, de ne pas avoir l'air de remarquer son affreuse laideur.

—Vois-tu, disait-il, elle sait qu'elle est repoussante, et il faut faire ce qu'on peut pour lui faire oublier cette terrible vérité.

Pourquoi cette adorable bonté est-elle si rare ? Si Maurice avait la délicatesse de mon père, peut-être aurait-il pu me faire oublier que je ne puis plus être aimée.

Pauvre Mlle Désileux ! Au commencement, elle m'inspirait une répulsion bien grande, mais quand mon père me disait de son ton le plus aisé : Angéline va embrasser Mademoiselle. Je m'exécutais de mon mieux. Et ensuite que

Digitized by Google

j'étais fière de l'entendre me dire, qu'il était content de moi, car toute petite, je l'aimais déjà avec une vive tendresse, et quand il se montrait satisfait de ma conduite, je donnais dans les étoiles.

C'était son opinion qu'une affection trop démonstrative amollit le caractère, nuit au développement de la volonté, qui a tant besoin d'être fortifiée ; aussi malgré son si vif amour pour moi, ordinairement, il était très sobre de caresses, Mais quand je l'avais parfaitement contenté, il me le témoignait toujours de la manière la plus aimable et la plus tendre. Parfois aussi malgré son admirable empire sur lui-même, il lui échappait de soudaines explosions de tendresse dont je restais ravie, et qui me prouvaient combien la contrainte qu'il s'imposait là-dessus lui devait peser.

Je me rappelle qu'un jour que nous lisions ensemble la vie de la mère de l'Incarnation, il versa des larmes à cet endroit où son fils raconte qu'elle ne l'embrassa jamais—pas même à son départ pour le Canada, alors qu'elle savait lui dire adieu pour toujours.

(*Véronique Désileux à Angéline de Montbrun.*)

Mademoiselle,

Je sens que ma fin est proche et je ramasse mes forces pour vous écrire. Quand vous recevrez cette lettre, je serai morte. Dieu veuille que ma voix en passant par la tombe vous apporte quelque consolation ! Ah, chère mademoiselle, que j'ai souffert de vos peines ! que je serais heureuse si je pouvais les adoucir ! vous prouver ma reconnaissance, car monsieur votre père et vous, vous avez été bons, vraiment bons pour la pauvre Véronique Désileux, et soyez-en sûre, c'est une aumône bénie de Dieu, que celle d'une parole affectueuse, d'un témoignage d'intérêt aux pauvres déshérités de toute sympathie humaine. Si vous saviez comme la bienveillance est douce à ceux qui n'ont jamais été aimés ! Dans le monde, on a l'air de croire que les êtres disgraciés n'ont pas de cœur, et plût au ciel qu'on ne se trompât point !

Je vous laisse tout ce que je possède : ma ferme et mon mobilier. Veuillez en disposer comme il vous plaira—et ne

Digitized by Google

me refusez pas un souvenir quelquefois. Si je pouvais vous dire comme j'ai pleuré votre père ! que Dieu me pardonne ! dans la folie de ma douleur, j'aurais voulu faire comme le chien fidèle qui se traîne sur la tombe de son maître et s'y laisse mourir. Alors pourtant je ne savais pas jusqu'à quel point il avait été bon pour la pauvre disgraciée ; c'est seulement ces jours derniers que j'ai appris ce que je lui dois.

Sachez donc qu'à la mort de mon père, il y a quinze ans, je me serais trouvée absolument sans ressources, si M. de Montbrun eût exigé le paiement de ce qui lui était dû. Mais en apprenant qu'il ne me restait plus que la ferme des Aulnets, et qu'il faudrait la vendre pour le payer ; Pauvre fille ! dit-il, sa vie est déjà assez triste ! Et aussitôt, il fit un reçu pour le montant de la dette, le signa et le remit à M. N. en lui faisant promettre le plus inviolable secret. M. N. m'a raconté tout cela après avoir fait mon testament.

Au point où vous en êtes m'a-t-il dit, ça ne peut pas vous humilier. Et il a raison.

Chère mademoiselle, depuis que je sais ces choses, j'y ai pensé souvent. Je gardais à monsieur votre père, une reconnaissance profonde pour l'intérêt qu'il m'a témoigné, pour la courtoisie parfaite avec laquelle il m'a toujours traitée, et à la veille de mourir j'apprends que je lui ai dû le repos, l'indépendance de mon existance, et la joie de pouvoir donner souvent. Que ne puis-je quelque chose pour vous *sa fille !* On dit que vous avez fait preuve d'un grand courage, mais je devine quels poignants regrets, quelles mortelles tristesses vous cahez sous votre calme, et que de fois j'ai pleuré sur vous ! Ah, si je pouvais vous faire voir le néant de ce qui passe comme on le voit en face de la mort ! Vous seriez bien vite consolée.

Mon heure est venue, la votre viendra, et bientôt, car les heures ont beau sembler longues, les années sont toujours courtes, comme disait le lépreux de de Maistre.

Alors, vous comprendrez le but de la vie, et vous verrez quels desseins de miséricorde se cachent sous les mystérieuses duretés de la Providenc.

Maintenant, je vois que ma vie pouvait être une vie de bénédictions. Que n'ai-je mieux supporté mes peines ! A

Digitized by Google

cette heure où tout échappe, il me resterait d'avoir souffert, il me resterait d'avoir pleuré.

J'ai vécu sans amitié, sans amour. Mon propre père ne savait pas dissimuler la répugnance que je lui inspirais. Mais si acceptant tous les rebuts, toutes les humiliations d'un cœur humble et paisible je les avais déposés aux pieds de Jésus-Christ, avec quelle confiance je dirais aujourd'hui comme le divin Sauveur la veille de sa mort : *J'ai fait ce que vous m'aviez donné à faire, glorifiez-moi maintenant mon père.* Hélas, j'ai bien mal souffert ! Mais *autant le ciel est au-dessus de la terre, autant il a affermi sur nous sa miséricorde.* J'aime à méditer cette belle parole en regardant le ciel. Oui j'espère. Ne crains pas, m'a dit Notre-Seigneur, lorsqu'il est venu dans mon âme, ne crains pas. Demande-moi pardon, de n'avoir pas su souffrir pour l'amour de moi, qui t'ai aimée jusqu'à la mort de la croix. Ah, pourquoi, ne l'ai-je pas aimé ? Lui n'eût pas dédaigné ma tendresse.

Ma chère enfant, j'aurais bien voulu vous voir avant de mourir. Mais on m'a dit qu'un voyage de quelques lieues était beaucoup pour vos forces—qu'il valait mieux vous épargner les émotions pénibles, et je n'ai pas osé vous faire prier de venir. Ponrtant, il me semble que cette visite ne vous eût pas été inutile. Mieux que personne, je crois comprendre ce que vous souffrez.

Pauvre enfant si éprouvée, ne serait-elle pas pour vous cette parole de l'Imitation : Jésus-Christ veut possèder seul votre cœur, et y régner comme un roi sur le trône qui est à lui." Un auteur que j'aime dit que nous pouvons exagérer bien des choses, mais nous ne pourrons jamais exagérer l'amour de Jésus-Christ. Méditez eette douce et profonde vérité. Pensez à l'incomparable ami. Faites-lui sa place dans votre cœur, et il vous sera ce que jamais père, jamais époux n'a été.

Et maintenant, chère fille de mon bienfaiteur, adieu. Adieu, et courage. Souffrir passe, mais si vous acceptez la volonté divine, avoir souffert ne passera jamais.

A vous pour l'éternité.

Digitized by Google

12 juin.

Mon Dieu, donnez le bonheur éternel à celle qui a tant souffert. Pardonnez si parfois elle a faibli sous le poids de sa terrible croix.

Je relis sa lettre sans cesse. Cette voix qui n'est plus de ce monde me fait pleurer. Pauvre fille! Son souvenir ne me laisse pas. La pensée de ce qu'elle a souffert m'arrache au sentiment de mes peines.

La nuit dernière, j'ai fait un rêve qui m'a laissé une étrange impression. Il me semblait que j'étais dans un cimetière. L'herbe croissait librement entre les croix dont plusieurs tombaient en ruines. Je marchais au hasard, songeant aux pauvres morts, quand une tombe nouvelle attira mon attention. Comme je me penchais pour l'examiner, la terre, fraîchement remuée devint soudain transparente comme le plus pur cristal, et je vis Véronique Désileux au fond de sa fosse. Elle semblait plongée dans un recueillement profond, et sous le drap qui les couvrait on distinguait ses mains jointes pour l'éternelle prière. Je la regardais, invinciblement attirée par le calme de la tombe, par le repos de la mort, et je l'interrogeais, je lui demandais si elle regrettait d'avoir souffert, de n'avoir jamais inspiré que de la pitié.

O morts, qu'éprouvez-vous ?

De ceux qui sont restés dans ce monde où l'on doute
Sentez-vous les douleurs ?
Entendez-vous filtrer jusqu'à vous goutte à goutte
Ce qu'ils versent de pleurs ?

18 juin.—M. N.... est venu m'annoncer que j'héritais de Melle Désileux. Je ne voulais pas le recevoir, mais il a tant insisté que j'y ai consenti. Heureusement, cet homme d'affaire est aussi un homme de tact. Pas de ces marques d'intérêt qui froissent, pas de cette compassion qui fait mal. Seulement, en me laissant, il m'a dit : Vous avez beaucoup souffert et cela se voit. Mais pourtant, vous ressemblez toujours à votre père. Cette parole m'a été bien sensible. O chère ressemblance, qui faisait l'orgueil de ma mère et sa joie à lui.

Digitized by Google

M. N... m'a parlé au long de la conduite de mon père envers la pauvre Melle Désileux, et m'a raconté plusieurs traits qui prouvent également un désintéressement et une délicatesse bien rares. Soyez sûre, m'a-t-il dit qu'il en est beaucoup que nous ignorerons toujours.

Oui, cette divine loi de la charité, il la remplissait dans sa large et suave plénitude. Avec quel soin ne me formait-il pas à ce grand devoir ! J'étais encore tout enfant, et déjà il se servait de moi pour ses aumônes. Pour encouragement pour récompense, il me proposait toujours quelque infortune à soulager, et sa grande punition, c'était de me priver des joies de la charité. Mais il pardonnait bien vite, et la douceur de ces moments où je pleurais entre ses bras, le malheur de lui avoir déplu.

22 juin.

Depuis hier, je suis aux Aulnets. En arrivant, j'ai été voir la tombe de Melle Désileux où croissent déjà quelques brins d'herbe. Sa maison était fermée depuis les funérailles. Sa vieille servante est venue m'ouvrir la porte, et quelle impression m'a faite le silence sépulcral qui régnait partout. Je n'osais avancer dans ces chambres obscures où quelques rayons de lumière pénétraient à peine entre les volets fermés.

Pauvre folle que je suis ! je suis venue pour me fortifier par la pensée de la mort, et je me surprends sans cesse, songeant à Maurice, à ce qu'il éprouvera quand il reviendra à Valriant, car il y reviendra ; c'est à lui que je laisserai ma maison.

Que lui diront les scellés partout, les chambres vides et sombres, le silence profond ? Cette maison, qu'il appelait son paradis, pourra-t-il en franchir le seuil sans que son cœur se trouble ? Les souvenirs ne se lèveront-ils pas de toutes parts, tristes et tendres, devant lui ? La voix du passé ne se fera-t-elle pas entendre dans ce morne silence ?

O mon Dieu ! voilà que je retombe dans mes faiblesses Que m'importe qu'il me pleure ? Rien ne saurait-il m'arracher à ce fatal amour ? Quoi ! ni l'éloignement, ni le temps, ni la religion, ni la mort !

Digitized by Google

Malheur à moi ! j'ai beau me dire que je n'existe plus pour lui, je l'aime, comme les infortunés seuls peuvent aimer.

24 juin.

De ma fenêtre, je vois très bien le cimetière et distingue parfaitement l'endroit où repose Véronique Désileux. Sa servante me dit qu'elle passait souvent ici des heures entières. Comme tous les condamnés à l'isolement, elle aimait la vue de la nature, et peut-être aussi celle du cimetière.

Parmi les *blessés de la mort* qui dorment là, en est-il un qui ait souffert plus qu'elle ?

> Ah ! pour ces parias de la famille humaine,
> Qui lourdement chargés de leur fardeau de peine,
> Ont monté jusqu'au bout l'échelle de douleur ;
> Que votre cœur touché vienne donner l'obole
> D'un pieux souvenir, d'une sainte parole.

Saura-t-on jamais ce qui s'amasse de tristesses et de douleurs dans l'âme des malheureux condamnés à être toujours et partout ridicules ? Que sont les éclatantes infortunes comparées à ces vies toutes de rebuts, d'humiliations, de froissements ? Et c'était une âme ardente. Ah, mon Dieu ! qu'elle a souffert !

Que je regrette de n'être pas venu la voir ! Ma présence eût adouci ses derniers jours. Nous aurions parlé de mon père ensemble. La malheureuse l'aimait, et rien dans les sentiments des heureux du monde ne peut faire soupçonner jusqu'où. Quand ces pauvres cœurs toujours blessés, toujours méprisés, osent aimer, ils adorent. Jamais elle ne s'est remise de la nouvelle de sa mort, et je ne puis penser, sans verser des larmes, à l'accablement mortel où elle resta plongée.

Hier soir, la servante m'a raconté bien des choses tout en tournant son rouet devant l'âtre de sa cuisine. Parfois elle s'arrêtait subitement et jetait un regard furtif vers la chambre de sa maîtresse—ce qui me faisait courir des frissons. Il me semblait que j'allais la voir paraître. Quel mystère que la mort ! comme cette terrible disparition est difficile à

Digitized by Google

réaliser. Après la mort de mon père, lorsqu'on disait à Melle Désileux qu'avec le temps, je me consolerais : Jamais, jamais, s'écriait-elle en couvrant son visage.

Il est impossible de dire la pitié qu'elle avait de moi. La nuit même de sa mort, elle s'attendrissait encore sur mon malheur, et répétait à la personne qui la veillait : Dites-lui que Dieu lui reste.

O mon amie, obtenez-moi l'intelligence de cette parole ! Qu'est-ce que la vie ? " Quelque brillante que soit la piéce, le dernier acte est toujours sanglant. On jette enfin de la terre sur la tête et en voilà pour jamais."

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

NOTRE NID

[CHANSONNETTE.]

Quel bonheur ! enfin le jour tombe,
Ton ramier,
Ma colombe,
Rentre avec joie au colombier.
Mais, pour nous qui tant nous aimons,
Il est bien riche et grand de reste,
Car tu l'emplis de tes chansons.

Mon aile est pesante et lassée,
Et le vent
L'a glacée :
La bise est froide bien souvent !
Mais dès que j'ai vu la demeure
Où toujours tant nous nous aimons,
Fatigue adieu ! car voici l'heure
Des caresses et des chansons.

Ah ! tu vaux mieux qu'un diadème,
Petit nid,
Que je t'aime !
Que de fois mon cœur t'a béni !
Gardons donc, ô ma toute belle !
Aussi longtemps que nous vivrons
Un culte pieux et fidèle
Pour notre nid et nos chansons.

ERNEST MARCEAU.

Digitized by Google

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.[1]

C'était en l'année 1816, au début de la seconde restauration; une marquise du noble faubourg recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Portant l'un des plus beaux noms de France, elle brillait au premier rang de ces patriciennes distinguées par leur intelligence autant que par leur position sociale, qui dans le monde et dans la conversation, tenaient le sceptre du bon ton et du langage poli. La réunion était nombreuse et choisie. Il y avait là des ambassadeurs, des hommes d'état célèbres, des orateurs dont la voix éloquente avait de l'écho en Europe, écrivains pour qui la réputation allait bientôt faire place à la gloire; des femmes élégantes et spirituelles devant lesquelles s'inclinaient toutes ces illustrations, obéissant à ce charme délicat et tout puissant qui semble, mesdames, devoir être toujours et partout votre gracieux apanage. La beauté souriait au talent, l'esprit faisait fête au génie; les parures étaient pleines de fraîcheur et d'éclat; les fleurs, les parfums, l'harmonie, les lumières étincelantes, tout concourait à faire de la soirée de madame la marquise une de ces fêtes magnifiques qui reposent des luttes extérieures et enchantent l'imagination.

A un certain moment cependant les causeries s'interrompirent, l'orchestre devint muet; il se fit un grand silence et un jeune homme d'une physionomie intelligente et d'une tournure aristocratique, acquiesçant à la demande de la reine du logis, s'appuya sur le marbre d'une cheminée pour

(1) Conférence prononcée à l'Institut-Canadien de Québec le 23 déc. 1881.

Digitized by Google

faire face à l'auditoire recueilli, et laissa tomber de ses lèvres les vers suivants :

" Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
" Dans la nuit éternelle, emportés sans retour,
" Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
" Jeter l'ancre un seul jour ?

" O lac ! l'année à peine a fini sa carrière
" Et près des bords chéris qu'elle devait revoir
" Regarde, je vins seul m'asseoir sur cette pierre
" Où tu la vis s'asseoir."

Et le jeune homme continua cette pièce que tout le monde sait par cœur, jusqu'à la dernière strophe :

" Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
" Que les parfums légers de ton air embaumé,
" Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
" Tout dise : ils ont aimé."

Alors au milieu des applaudissements qui éclataient de toutes parts, un des auditeurs s'avançant avec empressement vers le poète lui dit en lui serrant la main : " qui êtes-vous donc, vous qui nous apportez de tels vers ? " Cet interlocuteur enthousiaste, c'était M. Villemain, et le poète, inconnu jusqu'à ce moment, mais dont la renommée allait bientôt rayonner d'un radieux éclat sur la France et sur le monde, c'était Alphonse de Lamartine.

Il n'était pas surprenant que cette immortelle élégie, " le Lac," allât droit à l'âme de la société française. C'était une poésie nouvelle que M. de Lamartine apportait au siècle nouveau, et cette poésie était une révélation. Intime, mélancolique, prenant sa source au plus profond de l'être humain, elle répondait merveilleusement à l'état des générations nées à la fin du dix-huitième siècle, ou avec le dix-neuvième. Elle était l'explosion de tout un monde de sensations, de rêveries, d'aspirations et de désirs ; la manifestation de cette soif d'idéal qui tourmentait alors la eunesse française. Et chacun en entendant cette langue colorée, chaude et pleine d'harmonie se disait à soi-même : ah ! oui, cela est vrai, cela est vivant, cela est moderne ; voilà enfin ma poésie et voilà mon poète.

Digitized by Google

Par quelles transformations avait passé la littérature française pour en arriver à cette phase nouvelle dont M. de Lamartine est un des écrivains les plus brillants ? C'est ce que nous allions voir en remontant jusqu'aux origines de la langue auxquelles nous donnerons un rapide coup-d'œil avant de commencer notre étude comparée du genre classique et du genre romantique.

Dans les premiers siècles du moyen-âge, après cette grande catastrophe qui marque la chûte du vieux monde romain et la formation des nouvelles nations de l'Europe, le clergé, les savants et les lettrés parlent ncore la langue latine qui a survécu au désastre de l'empire. Quant au peuple composé de gallo-romains et de francs il parle le roman formé du franc, du goth et du latin. Plus on avance dans cette époque, plus cet état de chose s'accentue. Le roman est la langue vulgaire, le latin la langue savante. C'est en roman que sont écrites ces histoires chevaleresques du moyen-âge, Amadis des Gaules, les quatre fils Aymon, l'enchanteur Merlin et une foule d'autres.

Mais le roman donne naissance à deux dialectes bien distincts : la langue d'Oc ou du Midi et la langue d'Oil ou du Nord. Les troubadours sont les poètes de la langue d'Oc, les trouvères les chantres de la langue d'Oil. Cependant les événements finissent par donner à un de ces dialectes la prédominance sur l'autre. Le peuple du nord de la France plus fort, plus militaire, plus entreprenant, finit par s'emparer de la direction politique, et fait triompher son idiome. La langue d'Oil devient donc la langue française et à la fin du moyen-âge, au quatorzième siècle, elle est universellement parlée en France et même dans les cours étrangères. Toutefois ce n'est pas encore une langue littéraire.

Mais au XIIIe siècle et au XIVe les chroniqueurs Joinville, Froissard, Villehardouin, au XVe l'historien Philippe de Comines, Villon, écrivain licencieux qui débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers, et Charles d'Orléans auteur de poésies naïves qui ne sont pas sans charmes, commencent la littérature nationale. Enfin au XVIe siècle, Marguerite de Navarre, Saint-Gelais, Clément Marot, Rabelais revêtent leurs inspirations souvent mauvaises d'une forme gracieuse et originale.

Digitized by Google

A ce moment, on peut dire que la langue française est créée. Elle est encore informe et manque d'harmonie, elle marche un peu au hasard, mais enfin elle existe. Son caractère spécial à cette époque, c'est la libre allure, le tour naïf, la minutie, et souvent la puérilité des détails. Cependant malgré ses progrès, elle n'est pas adoptée généralement comme la langue litteraire. C'est alors que paraissent Ronsard et son école. Voulant remédier à cet état de choses ils tentent de réaliser entre la langue française et les langues grecque et latine, cette fusion, ou plutôt cette confusion qui mérita les sifflets de Boileau. "Leur intention était bonne, dit M. Alfred Nettement. Leur pensée était de relever la langue nationale d'une humiliante infériorité et de montrer que la France pouvait avoir une poésie personnelle, une littérature à elle, sans emprunter à l'antiquité les deux idiomes de sa civilisation la plus avancée, toutes les fois qu'il s'agissait d'exprimer de nobles sentiments et des idées élevées." Mais leur moyen était mauvais. Il consistait à emprunter au grec et au latin les formes, les tournures de phrases, les désinences.

Le résultat de ce travail systématique fut que la langue française pullula d'hellénismes et de latinismes qui la dénaturèrent et retardèrent ses progrès de cinquante ans. "Enfin Malherbe vint," et toute sa vie fut un combat contre l'école de Ronsard pour faire triompher l'unité, la correction, et pour opérer une transaction rationnelle entre l'élément antique de notre langue et son élément indigène. Balzac et Voiture continuèrent cette œuvre, et lorsque ces trois hommes de talent et de goût disparurent, l'avenir appartenait à la littérature nationale. Les hommes de génie pouvaient entrer en scène pour donner à la prose et à la poésie françaises, débarrassées de leurs langes, la clarté, la précision, l'harmonie, le nombre et marquer de leur empreinte souveraine cette admirable langue qui va désormais remuer le monde et dominer dans la sphère des intelligences, cette langue française qu'on a voulu nous ravir un jour mais que nous avons défendue envers et contre tous, et que nous conservons comme un des plus précieux héritages que nous ait légué la France, notre mère bien-aimée d'autrefois.

Digitized by Google

Nous arrivons maintenant à une époque solennelle ; nous touchons à un des plus hauts sommets que l'esprit humain ait atteint dans sa marche progressive ; nous allons pénétrer, en un mot, dans le grand siècle classique et l'étudier dans ses œuvres, son esprit et ses conséquences.

I

D'après ce que nous venons de voir, il appartenait au dix-septième siècle de perfectionner l'œuvre de Malherbe et de mettre la dernière main à la transaction que ce dernier avait opérée entre les deux éléments constitutifs du français moderne ; l'élément antique et l'élément indigène.

Ce siècle ne fut pas inférieur à sa tâche, et non content de l'accomplir toute entière, il donna au monde ébloui et subjugué le spectacle du plus magnifique déploiement d'activité intellectuelle qu'on eut vu depuis Auguste. Il se trouva que, grâce à un merveilleux concours de circonstances, sa première moitié fut marquée par la rénovation des fortes études que les guerres de religion avaient trop longtemps interrompues. La fondation de plusieurs ordres monastiques, surtout de la société de Jésus qui semblait tenir entre ses mains la clef des sciences profanes et sacrées, donna un grand essor à ce mouvement. Jamais peut-être il n'y eut en France tant de solide érudition. Il suffit de citer les noms célèbres de Mabillon, de Ducange, de Saumaise, du Père Brumoy. Les langues grecques et latines devinrent familières à tous les esprits cultivés et livrèrent les trésors de leurs chefs-d'œuvre à l'admiration et aux recherches d'une génération avide de savoir et passionnée pour l'éloquence. Jusque-là, à part de rares exceptions, on s'était peu soucié de faire revivre les beautés et de suivre les préceptes des auteurs antiques. L'étude des modèles que Rome et la Grèce avaient légués à la postérité donnèrent aux productions de l'esprit français la régularité et la mesure qui leur avaient manqué jusqu'alors.

Tout concourait d'ailleurs à ce splendide épanouissement littéraire. La France longtemps déchirée par les factions et menacée par des ennemis puissants, respirait enfin sous

Digitized by Google

un pouvoir fort et respecté ; la main de fer de Richelieu avait constitué l'unité du royaume et brisé l'ambition dangereuse des successeurs de Charles Quint. Entre une campagne glorieuse et une révolte réprimée, l'illustre cardinal avait créé l'Académie. Son successeur, Mazarin, par sa politique et ses traités, avait consolidé l'édifice élevé par le ministre de Louis XIII. Les derniers murmures de la Fronde venaient s'éteindre au pied du trône raffermi sur lequel un monarque jeune, intelligent et beau inaugurait un règne qui devait donner à la royauté française un incomparable prestige. La France occupait le premier rang en Europe. A aucune époque de son histoire elle n'était parvenue à de telles hauteurs. Toute une pléiade de grands hommes lui formait une éclatante auréole.

Il y avait des généraux, et ces généraux s'appelaient Condé, Luxembourg, Vauban, Turenne. Il y avait des ministres, instruments de la grandeur royale, et ces ministres étaient Colbert, Louvois, Seignelay. Il y avait des poètes, et ces poètes avaient nom Corneille, Racine, LaFontaine, Boileau, Molière. Il y avait des peintres, et l'école française s'énorgueillit encore des succès de Lesueur, de Lebrun du Poussin. Il y avait des sculpteurs, et le marbre respirait sous le ciseau du Pujet, de Girardon, de Coysevox. Il y avait des orateurs sacrés, et jamais les austères vérités de l'Evangile n'avaient été annoncées avec des accents aussi éloquents que ceux dont Mascaron, Massillon, Bourdaloue et Bossuet faisaient retentir la chaire chrétienne de Versailles. Il y avait des moralistes, et Fénélon, Pascal, LaBruyère laissent bien loin derrière eux les Théophraste et les Sénèque. Enfin, planant au-dessus de tous ces beaux génies qu'il encourageait et protégeait, il y avait un roi, et ce roi, en dépit de ses erreurs et de ses fautes, l'histoire impartiale lui a conservé le nom de Louis-le-Grand.

Le commerce et la marine étaient restaurés, les lois codifiées dans des ordonnances qui ont servi de base et de modele à nos codes contemporains, les industries nationales étaient efficacement favorisées, une direction sage et éclairée se faisait sentir dans toutes les sphères. Et de toutes ces gloires, toutes ces illustrations, tout ce progrès, toute cette

Digitized by Google

civilisation, ces généraux, ces poètes, ces orateurs sacrés, ces artistes en tout genre, ces ministres, ce roi, ce peuple, c'était la France ; et l'Europe saisie de respect, d'admiration, de crainte, s'inclinait malgré elle et saluait en la France la première nation du monde. Ah ! c'était une belle époque, et, quand, oubliant un instant les tristesses du présent et les menaces de l'avenir, on s'arrête à la contempler un peu, on est bien forcé de convenir que tout n'était pas ténèbres et obscurité dans notre ancienne mère-patrie avant la prise de la Bastille.

Sans doute il y avait des ombres. Ce soleil radieux avait des taches et la justice exige qu'on ne les dissimule pas. Les guerres de Louis XIV furent trop souvent injustes. Son faste et le luxe de sa cour pesèrent lourdement sur le peuple ; et les scandales de sa vie privée nuiront toujours à sa mémoire. Il poussa trop loin le système de centralisation, et, au lieu d'entourer le trône d'institutions fortes et nationales, il l'isola dans une grandeur inaccessible et abattit tout ce qui aurait pu fortifier son pouvoir en le limitant. Enfin, malgré sa foi sincère, il fut le promoteur du gallicanisme qui a si longtemps fatigué l'Eglise.

Quoiqu'il en soit, la splendeur du règne se refléta dans la littérature avec un éclat sans pareil. Il y eut comme une floraison de chefs-d'œuvre. Corneille, le restaurateur de la scène créa la vraie tragédie française, et laissa au théâtre ces pièces où respire un génie mâle et vigoureux, le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*. Racine connut tous les secrets du rythme et poussa jusqu'à ses dernières limites l'harmonie du vers et la perfection du style dans *Britanicus*, *Phèdre*, *Iphygénie*, *Athalie*. Lafontaine s'inspirant de Villon et de Marot, raconta sous une forme naïve et savante à la fois ses ingénieux apologues. Molière livra les travers et les ridicules de certains types et de certaines classes aux risées de la cour et de la ville dans *le Misanthrope*, *les Femmes Savantes*, *l'Avare*. Nous ne parlons pas du *Tartufe* qui est une mauvaise action. Boileau flagella les auteurs ennuyeux et traça aux écrivains dans son Art Poétique les préceptes du goût.

Vers le même temps La Bruyère peignait ses *Caractères*, Pascal écrivait ses *Pensées*, Madame de Sévigné prodiguait

Digitized by Google

les trésors de l'esprit le plus délicat dans une correspondance qui lui a valu l'immortalité, Bourdaloue tonnait contre les vices royaux, Massillon prêchait à la cour ses sermons qui pénétraient l'auditoire de terreur et de repentir, Bossuet enfin, l'esprit le plus vaste, et le plus élevé de ce siècle, Bossuet terrassait l'hérésie, approfondissait le dogme, et célébrait les morts illustres dans un langage dont la magnificence n'a pas été égalée depuis. Certes, ce sont là des monuments impérissables, l'honneur d'une époque et d'une nation.

Quel était maintenant le caractère distinctif de cette littérature ? Comme nous l'avons vu plus haut, continuatrice de Malherbe, elle perfectionna ce qu'il avait commencé et changea en une union intime la transaction qu'il avait opérée entre l'élément antique et l'élément indigène. Mais ceci doit se prendre au point de vue philologique. Au point de vue littéraire que nous considérons en ce moment, le siècle de Louis XIV combina le génie de l'antiquité avec le génie moderne en faisant toutefois une part beaucoup plus faible à l'élément indigène. Il recueillit les règles de la rhétorique et de la poétique des Grecs et des Romains, et Boileau qui s'en déclara le défenseur inflexible, mérita d'être appelé le législateur de Parnasse. Les formules de l'art antique furent reconnues comme les principes sacrés qui devaient présider aux productions de l'esprit. C'est ainsi que le dix-septième siècle renouvela les siècles d'Auguste et de Périclès, et les dépassa même souvent en s'engageant à leur suite dans les voies que ces derniers avaient tracées.

Trois qualités maîtresses brillaient surtout dans les œuvres dont nous venons de faire une revue rapide ; la correction, la clarté, la majesté. Lisez LaBruyère, lisez Racine, lisez Bossuet. Cette langue est faite de précision, d'harmonie, d'élévation. Jamais de tournures banales, jamais de période creuse, jamais de ces vagues tirades qui déparent trop souvent les écrits de nos jours. Ces hommes savaient ce qu'ils voulaient dire et le disaient sans surcharge et sans clinquant. La pensée toujours claire et précise apparaissait sous la phrase qui la vêtait, mais ne la voilait pas. Le style s'adaptait parfaitement à l'idée et lui empruntait une partie de sa force et de son charme. On n'y rencontre pas d'exem-

Digitized by Google

ple de ces accumulations de mots sonores et pompeux qui servent à déguiser la pauvreté du fonds, affaiblissent le langage, et lui enlèvent en exactitude ce qu'ils lui donnent peut-être en couleur. Et dans la composition, quelle belle régularité, quelle juste mesure, quel enchaînement judicieux ! Suivant l'expression d'un historien moderne, c'est le règne de l'unité, de l'ordre, de la gravité tempérée par l'élégance.

Les hommes de lettres d'alors sacrifiaient peu à la fantaisie et au caprice. L'imagination n'avait pas chez eux libre carrière et l'inspiration n'excluait pas la raison. Ils avaient à un haut degré le sentiment du respect, respect d'eux-mêmes, respect de l'art, respect du public. Boileau a dit avec vérité :

" Le vers se sent toujours des bassesses du cœur."

Et comme les écrivains du dix-septième siècle étaient tous ou presque tous des citoyens honnêtes et de bons chrétiens, leur style échappait à cette loi vengeresse. Leur lecture était bonne et laisse généralement une impression salubre. On goûte cette langue forte et saine comme on savoure un fruit mûr. Lorsqu'on parcourt les monuments littéraires de cette époque on y sent circuler un souffle pur et vivifiant, on admire la majesté de leur structure et la perfection de leurs détails. C'est un beau temple grec.

" Voyez, dit M. Victor de Laprade, voyez sur l'acropole " d'Athènes, s'élever les colonnes du Parthénon comme de " belles vierges rangées en ordre à la procession des Pana- " thénies ; elles portent leurs précieux chapiteaux comme " des corbeilles de fleurs. Dans cette lumière étincelante " et pure du ciel de l'Attique, les angles des frontons se " découpent nettement, tous les détails des métopes et des " frises restent dans leur élévation à portée de l'œil humain, " et les immortelles sculptures de Phidias se déroulent " devant nous. L'imagination ne saurait rien ajouter à cet " ensemble qui n'en rompît l'harmonie, vous le sentez et " vous avez l'idée de la perfection. Aucun mouvement " violent, aucune audace de la pierre ne vous inquiète sur

Digitized by Google

" la solidité de l'édifice ; il est assis dans un repos majes-
" tueux qui vous fait concevoir l'éternité."

Voilà la littérature du grand siècle et si vous voulez vous en convaincre, relisez les ouvrages d'un des auteurs qui la représentent le plus fidèlement, Racine ; vous y retrouverez la sérénité, la dignité tranquille, le calme dans la force qui font la beauté de l'art grec.

Cependant malgré l'admiration et le respect que tout homme de goût ne peut manquer de professer pour cette littérature qu'on oublie beaucoup trop facilement, la critique impartiale doit y signaler de grands défauts. Elle manque quelquefois de vie et d'orignalité. Cette forme toujours correcte et majestueuse finit par ennuyer. Cette belle régularité devient monotone à la longue. L'alexandrin classique constamment solennel et pompeux, quelquefois guindé, n'a pas la souplesse en partage ; la période est trop uniformément coulée dans le même moule. Dans la prose et dans les vers on regrette de ne pas rencontrer plus souvent cette variété de mouvement et de cadence qui ravive l'admiration en lui offrant de nouveaux aspects. Les écrivains du grand siècle reculaient trop volontiers devant le mot propre et faisaient de la périphrase un abus réellement intolérable. Ils prescrivaient à tort un grand nombre d'expressions pittoresques qui auraient donné à leur style une couleur plus neuve. Enfin, l'élégance constante à laquelle ils s'exerçaient nuisait au naturel.

THOMAS CHAPAIS.

(à suivre.)

Digitized by Google

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La *Revue Britannique* publie une excellente étude intitulé : "Le Progrès en Médecine." Je ne puis mieux faire que de résumer cette étude importante. Dans notre pays l'on croit toujours que la médecine, au maillot, n'a pas encore brisé ses langes ; l'instruction peu généralisée chez notre population est bien la cause de ce préjugé nuisible ; l'exposition des faits, la constatation du progrès accompli, voilà ce qu'il faut pour ouvrir les yeux à la lumière et à la vérité.

Une maladie étant donnée, trois questions se présentent naturellement :

Quelle est la maladie ?—Question de pathologie.

Comment la reconnaître ? Quels sont les symptômes ? Question de Sémiologie.

Quel sera le traitement ? Question de thérapeutique.

Ces trois points qui constituent presque toute la médecine ont reçu de la science un concours immense qui fait que des données positives nous sont acpuises ; et nous pouvons dire aujourd'hui comme axiôme incontestable : *il n'est pas une maladie dont nous ne sachions plus que n'en savaient nos pères.*

Pathologie :—

Les théories vagues de *dyscrasie* ou d'*irritabilité nerveuse* ont fait place à une théorie solide, qui est la doctrine de Virchow : *omnis cellula e cellula.* C'est au moyen de cette dernière théorie qu'on peut raisonnablement expliquer les phénomènes de la maladie les procédés morbides ; c'est l'anatomie pathologique, ou la pathologie anatomique, pas autre chose,

Si ce n'est pas la connaissance de la maladie elle-même, c'est la connaissance de ses effets, ce qui n'est pas un piètre avantage. En effet, avec ces données, combien de maladies qui n'étaient pas distingables le sont devenues, et des phénomènes obscurs pendant la maladie furent élucidés.

Digitized by Google

Au point de vue du pronostic quels avantages !

C'est l'anatomie pathologique qni a donné aux signes observés leur véritable interprétation.

Mais, me dira-t-on l'anatomie pathologique avec toutes ses révélations sur le cadavre, ne nous dit pas les phénomènes réels qui se passent dans la maladie, pendant la vie ? et ce qui n'est vu qu'avec le microscope est peu de chose !

Ici se place tout naturellement comme complément à cette question, la question suivante : *N'est-il pas possible d'arriver plus près de la maladie essentielle ? Ne peut-elle pas être observée à l'œuvre dans le tissu vivant ?* Oui. Comment ? Par l'analyse, cet indispensable moyen de recherche scientifique. Les liquides de l'économie, soumis à l'examen du laboratoire vont nous dire l'état des tissus malades, et la vieille doctrine qui faisait consister la maladie dans les humeurs, n'est pas si ridicule que les solidistes le supposent.

Puis vient le physique et ses instruments : le microscope, le stethoscope et le thermomètre, instruments qui donnent à la médecine une base positive et qui lui ont fait faire le grand pas vers le progrès que nous constatons aujourd'hui.

Je laisse de côté les considérations de philosophie médicale, de hautes recherches scientifiques, pour prouver les progrès acquis.

Autrefois les maladies nerveuses étaient regardées comme des modifications d'un principe immatériel, comme l'*irritabilité nerveuse*, et étaient sensées n'avoir aucune relation avec les modification des tissus.

La pathologie fit la découverte de lésions morbides caractéristiques dans plusieurs de ces affections, et bientôt les maladies nerveuses eurent leur place dans le domaine de la pathologie : les modifications des tissus constatées, on rattacha ces modifications à certains signes par lesquels elles peuvent être reconnues pendant la vie.

Nous avons aussi la paralysie et les convulsions dont on faisait autrefois des maladies distinctes et qui aujourd'hui sont reconnues comme des symptômes se présentant dans une variété d'affections du système nerveux.

En psychologie, l'insanité n'est-elle pas démontrée comme

Digitized by Google

étant le résultat diune altération cellulaire définie, et aujourd'hui les maladies purement *fonctionnelles* ne sont plus.

Séméiologie :—

Avant de passer à la thérapeutique, partie essentiellement pratique, disons un mot de la sémeiotique ; nous en avons parlé déjà forcément dans les réflexions qui précèdent.

Le stéthescope, l'ophtalmoscope, le thermomètre et l'urinoscope sont des moyens que la science moderne a mis au service de la médecine à un degré qui est loin d'être soupçonné.

Le stéthoscope avec le sphymographe nous montre les organes de la poitrine comme s'ils étaient vus à l'œil nu ; les mouvements du cœur et des poumons, les facteurs essentiels de la vie sont mesurés et leur éloignement le plus insensible de la condition normale saisi sans aucune difficulté.

L'ophthalmoscope s'empare de l'œil et y lit les lésions qui se préparent dans la substance cérébrale, et les maladies du cerveau chez l'enfant si fréquentes seront découvertes bien facilement au moyen de ce procédé.

Pas de diagnostic, et de pronostic surtout sans le thermomètre. Avec la mesure des mouvements des poumons et du cœur, aidée du thermomètre, la mort devient un calcul simple, et le praticien peut marquer à l'avance l'heure à laquelle elle viendra réclamer sa victime.

L'urinoscopie donnera le degré de détérioration des tissus par la somme d'urée excrétée. Bright ne connaissait que trois variétés de maladies de reins, aujourd'hui on reconnait un grand nombre de conditions différents où l'albumine est excrétée quelquefois même sans que la santé en souffr..

Thérapeutique :—

D'abord disons de suite qu'une médecine scientifique ayant un but physiologique, appuyée sur les travaux de l'école expérimentale a été substituée à la medecine empirique aveugle.

La maladie étant analysée, les causes n'étant point confondues avec les effets, la médication peut être plus précisée, et plus judicieuse ; les données symptômatiques ne

Digitized by Google

régissent plus le traitement, malgré qu'elles réclament quelquefois son attention.

C'est depuis que la thérapeutique est devenue toute physiologique que la médecine est devenue toute science. Voyez, on emploie les mesures hygiéniques non-seulement pour obtenir des avantages généraux, mais aussi pour un effet physiologique distinct. "La prédominance de certaines conditions chimériques naturelles ou artificielles amène des états pathologiques distincts du corps et est un moyen nettement curatif. On peut arranger l'exercice de telle façon que des secrétions et des procédés particuliers soient stimulés, tandis que d'autres restent non atteints. Ce mode de traitement a remplacé sur une grande échelle l'emploi des médicaments."

Des principes qui régissent l'administration des médicaments sont sérieusement modifiées. L'injection sous cutanée du principe actif d'un médicament nous donne un résultat plus prompt et plus satisfaisant. L'inhalation de substances appropriées en fumant une pipe ou un cigare est un autre exemple du principe de l'application directe du remède. La peau n'ayant pas de pouvoir absorbant, d'après les notions physiologiques récentes, les lotions et les onguents appliqués sur la peau sont passés de mode.

Les merveilles de l'anesthésie générale ou locale ne nous arrêteront-elles pas pour un moment? Il fallut quelques victimes pour assurer la certitude de cette découverte, mais la méthode moderne du narcotisme mélangé (injection sous cutanée de narcotique avant l'inhalation) nécessitant une dose anesthésique moins forte, les dangers sont devenus bien peu fréquents.

Malgré qu'il ne doive pas y avoir de distinction philosophique entre la médecine et la chirurgie,—presque toutes deux reposant sur les mêmes bases scientifiques,—séparons-les cependant un instant et voyons les conquêtes apportées par la chirurgie à la médecine.

La chirurgie devenue conservatrice, laissant plus souvent reposer le couteau, faisant plus de fond sur les forces récupératives du corps, nous prouve que dans la médication aspectante, il y a science à savoir attendre.

Digitized by Google

La chirurgie manipule moins et la médecine davantage : le terrain devient commun, et la distance qui les séparait n'existe presque plus. N'est-il pas en effet beaucoup de maladies, du ressort de la médecine, où l'on recourt à quelques légères pratiques opératoires : l'obstétrique, les affections de la vue, de l'ouïe, du larynx et de la peau ont toutes ce caractère.

J'ai dit que la chirurgie moderne est conservatrice ; la première pensée s'est dirigée tout naturellement vers la conservation du sang. L'appareil d'Esmarch, l'écrasement linéaire le thermocautère, sont tous autant de moyens à la disposition du médecin, pour conserver la quantité normale du sang malgré les opérations les plus graves. Oui nous sommes devenus avares du sang de nos opérés, et l'habitude de laisser couler le sang dans un but préventif d'inflammation a été rejetée à l'ornière.

La chirurgie conservatrice va plus loin ; elle excise les articulations malades, au lieu de sacrifier le membre ; les opérations sous cutanés, la section des os et des ligaments, sont encore un développement du conservatisme médical.

Cette dernière méthode dans les opérations a conduit à un autre grand principe de la chirurgie moderne : l'exclusion absolue de l'air dans les surfaces cutannées, principe qui a créé le pansement Lister.

Lister cependant ne se contente pas de mettre les plaies à l'abri de l'air, il a recours aux mesures antiseptiques les plus multipliées.

L'assanissement parfait et l'antiseptisisme, garantissant le succès des opérations, ont rendu le chirurgien plus hardi, et les opérations jusqu'ici réputées impossibles ont été tentées avec bonheur : les colonnes d'Hercule ont été reculées. Ainsi on a extirpe avec succés des organes profondement situés et importants : le pancréas, le rate, le sein, le corps thyroide ; on a pratiqué la résection de six pouces de l'estomac et du pylore (Billroth) et de douze pieds de l'intestin grèle.

La taille (opération de la pierre) est aujourd'hui remplacée par la lithotritie (écrasement et enlèvement de la pierre par les voies naturelles).

Digitized by Google

On a enlevé le larynx et on lui a substitué un larynx artificiel avec ses cordes sonores, conservant la voix, la perfectionnant même.

La cavité abdominale surtout, a été ouverte sans crainte et avec succès ; les organes génitaux de la femme hypertrophiés ont été coupés et enlevés ; aujourd'hui les tumeurs ovariennes du volume le plus considérable ne sont nul obstacle à l'opération.

Ces opérations de haute chirurgie frappent par leurs dangers facilement vaincus et en imposent par la hardiesse de l'opérateur ; cependant il est un autre champ où le merveilleux est peut être plus surprenant ; c'est la chirurgie plastique ou la greffe animale. Greffer sur une plaie dépourvue de son derme, de la peau empruntée à une partie saine est bien une curiosité scientifique intéressante, et pour moi la transplantation de la cornée d'un œil récemment enlevé pour remplacer la cornée obscurcie d'un œil malade est un des plus ingénieux exemples du progrès chirurgical moderne. J'arrête ici ces quelques reflexions au sujet du progrès sérieux en médecine que m'a fournies particulièrement la *Revue Britannique*. Il y aurait une lacune à combler, ce serait d'aborder la partie négligée dans les remarques précédentes et qui concerne les causes des maladies : pour combler cette lacune il me faudrait être trop long et je renvois à une autre fois cette tache qu'il faudrait nécessairement remplir pour montrer les progrès en médecine.

S. Lachapelle.

Digitized by Google

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.—(*Suite.*) (1)

L'on croit hâter ses progrès en dévorant pages sur pages avec des bégaiements sans fin, des doigtés de hasard, des liaisons mal définies et mille autres négligences.

En procédant ainsi on peut sans doute apprendre à lire couramment, mais au point de vue de la correction, on ne réussit qu'à perpétuer la lutte contre des difficultés toujours croissantes, et à rendre le travail infructueux. La lecture réfléchie d'un court passage, la répétition au besoin d'une formule plus compliquée assurera davantage le succès, car c'est ici qu'il faut suivre le précepte de Boileau : *se hâter lentement.*

L'étude de la pédale.—Quand les doigts auront été rompus à la plupart des combinaisons de la polyphonie, on entreprendra l'étude de la pédale, non de celle qui double servilement la main gauche, et qui est pour ainsi dire facultative, (2) mais de cette partie obligée et indépendante qui se lit le plus souvent sur une troisième portée, et dont la marche distincte vient presque toujours contrarier le mouvement des doigts. C'est avant tout de cette pédale que l'organiste tirera les effets les plus nobles et les plus variés, car elle offre toutes les ressources d'une troisième main par l'addition d'une et même de deux parties concertantes, et en permettant des oppositions de timbres au moyen des différents claviers.

Dès les premières leçons au clavier-manuel, l'élève pourra se préparer à cette étude difficile par des exercices sur le pédalier seul. Ces exercices qu'on trouve dans toutes les

(1) Voir la livraison de Novembre.

(2) Cet usage de la pédale bien qu'autorisé et même d'un bon effet, n'exige cependant aucune habileté. Si l'ambition du véritable artiste se bornait à la seule difficulté vaincue, combien ne devrait-il pas être parfois découragé par le succès de procedés en apparence difficiles mais qui ne coûtent aucun travail.

Digitized by Google

méthodes d'orgues, comprennent divers intervalles, des gammes, arpèges, trilles et autres passages ayant pour but, outre la souplesse mécanique, d'assurer une bonne position, un toucher normal, et d'acquérir—ce qui est l'équivalent du *doigter* au clavier-manuel—les différentes manières de *pédaliser*.

On touche la pédale de la pointe du pied ou du talon selon la nature des différents passages, en exerçant sur les touches une pression ferme et décidée exclusivement produite par l'articulation de la cheville. On évitera, même dans les plus grandes extensions, tout mouvement trop accusé, tout piétinement propre à faite entendre le bruit du mécanisme. On reconnait les bons organistes à l'immobilité presque complète qu'ils conservent sur leur siège, et à la manière aisée avec laquelle ils semblent glisser sur les pédales dans les traits les plus difficiles.

Comme on ne doit jamais regarder à ses pieds, on pourra d'abord s'orienter par le contact des notes correspondantes aux touches noires du clavier, et par la réunion de ce dernier aux pédales, suivre de l'œil l'abaissement des touches.

Ainsi familiarisé avec ces exercices préparatoires, l'élève commencera l'étude de la pédale indépendante par de petites pièces à notes de valeurs à peu près égales, puis des trios faciles, etc., dont il travaillera séparément d'abord les deux parties de ténor et de basse afin de corriger la tendance naturelle de la main gauche à suivre la même direction que les pieds.

" L'école pratique " de Rinck, édition de W. T. Best, ainsi que celle de F. Schneider suivie de ses admirables trios (Londres, Novello), nous offrent, entr'autres méthodes, d'excellents matériaux pour l'étude de la pédale *obligée*.

Comme ouvrages spéciaux on recommande la 2de partie de "l'Art de toucher l'orgue" par W. T. Best, contenant nombre d'exemples tirés des grands maîtres, les études de M. Dudley-Buck intitulées : *Pedal phrasing* (New-York, Schirmer), et enfin les Sonates ou Trios de J. S. Bach, (1er livre des "Compositions pour l'orgue," édition Peters, Leipsic).

En voilà autant qu'il faut pour devenir un *pédaliste* de première force, mais rappelons-nous qu'avec toute la pres-

Digitized by Google

tesse imaginable, avec toute la précision d'un orgue à cylindre, (1) on peut encore être un organiste médiocre si l'on se borne à l'habileté purement mécanique.

Malgré l'admiration naïve que pourraient exciter une force de pugiliste ou une souplesse de gymnaste, n'oublions pas que l'exécution est le moyen et non le but de l'artiste. Or, ce but ne sera véritablement atteint sur l'orgue que si l'on sait encore régistrer, phraser et nuancer.

La *Régistration* consiste dans le choix et le mélange des jeux.

Cet art charmant. qu'il faudrait des volumes pour décrire, a pour bâse la classification des jeux en familles de timbres et de régistres, et s'apprend par des essais personnels sur un instrument qui nous est familier, avec l'aide de compositions originales et d'arrangements sur les œuvres symphoniques des grands maitres.

Où trouverons-nous sous ce rapport de guide plus sûr qu'une composition d'un Guilmant, d'un Lemmens, d'un Merkel, d'un Hesse, ou encore ces transcriptions si fidèles dont nos confrères d'Angleterre semblent avoir le monopole ? (2)

Cependant comme les auteurs ont dû, pour éviter la confusion et à cause de la variété des instruments, se borner assez souvent à indiquer dans leur régistration tel ou tel clavier, certains groupes de régistres ou même les seuls signes dynamiques, (3) il devient nécessaire de définir leurs indications en les précédant de quelques détails sur les attributs des différents claviers et l'ensemble des régistres les plus usités.

La plupart des orgues en ce pays possèdent, comme l'on sait, deux claviers à mains. Le clavier supérieur ou Récit (*Swell*, 11 *clavier*, *Oberwek*) contient les jeux généralement les plus variés sous le rapport du timbre (4), aussi con-

(1) J'ai eu l'occasion d'entendre dans une église un instrument de ce genre, qui servait à jouer entre les psaumes, on ne s'en fut probablement jamais défait *s'il eut été plus fort*, car il dispensait de payer un organiste.

(2) Je citerai entr'autres " Les arrangements d'après les partitions des grands maitres " par M. Best, le célèbre organiste de Liverpool.

(3) Du grec *dunamis*, force, puissance. Ce mot désigne en musique, les *forte*, les *piano*, etc., représentés par les abbréviations : F. P., etc.

(4) Voir la nomenclature des jeux dans la livraison de juillet.

Digitized by Google

vient-il davantage aux traits isolés ou de détails, aux soli, aux accompagnements délicats, aux broderies élégantes. Ce clavier est susceptible d'expression, de nuances, au moyen de son buffet distinct à persiennes mobiles.

Le clavier suivant ou Grand-orgue (*Gt. Organ*, 1 *clavier*, *Hauptwerk*) contient les jeux les plus puissants, remarquables surtout par leur gradation de force et de ton. Comme ce clavier se prête davantage aux grands effets, aux harmonies massives, aux passages d'un caractère placide, la facture moderne n'y a mis qu'un petit nombre de jeux doux destinés à l'accompagnement, à donner du moelleux aux jeux forts, ou encore à le rendre suscetible de nuances par sa réunion au Récit.

En définissant les principaux attributs du grand orgue, je n'ai pas entendu limiter ses ressources, car sa variété de régistres et sa réunion aux autres claviers le rendent encore susceptible d'un grand nombre de combinaisons.

Dans les grandes orgues un troisième clavier vient s'ajouter aux précédents ; on l'appelle *Positif* (*choir organ*, *Positiv*. Ses jeux, d'un calibre délicat, représentent la plupart des 8 pieds, et sont destinés, à l'exception de un ou deux timbres saillants comme le *Cromorne*, aux accompagnements d'une grande simplicité, aux traits de remplissage et d'une courte alternative, et parfois à proposer un thême que les autres claviers devront développer ou embellir. Malgré ses fonctions relativement modestes, le Positif rend de précieux services à la régistration en permettant de préparer plus tôt et plus facilement un grand nombre de combinaisons.

La Pédale étant la bâse inséparable de l'édifice harmonieux du Grand-orgue, sa régistration devra correspondre en profondeur et en intensité à la masse sonore qu'elle est chargée de soutenir. Ses régistres, séparés ou réunis aux claviers-manuels, sont assez clairement désignés dans les éditions modernes pour nous dispenser d'y revenir.

Les jeux se divisent en trois groupes bien distincts : les *Fonds* (*Foundation Stops*, *flue stops*), les jeux à *anches* (*Reeds*, *Rohrwork*), et les jeux de *Mutation* (*Mixtures*).

1o. Les *Fonds* comprennent les montre de 8 et 16 pieds (*Open Diapasons*, *Double op. diap. Principale* 8 et 16), le

Digitized by Google

Prestant, (*Principal, octave*), la Doublette (*Fifteenth*), la Viola, (*Gamba*), le Violoncelle (*Cello*), le Cor-de-chamois (*Gemshorn*), la Fugara (*Horn Diap.*), les Bourdons de 8 et 16 pieds (*Stopped Diap., Double St. Diap. Gedackt*), le Salicional, la Dulciane, la Clarabelle, enfin les Flutes de toutes les dénominations et de tous les régistres, depuis la Subbasse de 16 ou de 32 (*Double op. Diap. Ped. Principal* 16, 30) jusqu'au Piccolo de 2 pieds.

2o. Les jeux à anches sont le Hautbois. (*Oboe*), le Basson. la Trompette (*Tromba*), la Bombarde (*Double Trompet*), le Clairon, (*Clarion*,) le Cromorne, (*Cremona*), le Cor-anglais, le Trombone ou Posaune et enfin, le moins important comme le moins dispendieux : la *Voix-humaine ! ! !* (*Vox humana*).

3o. Les jeux de Mutation comprennent la Quinte ou Nazard, (*Quint, Twelft*), la Fourniture, les Cornets, la Cymbale (*Mixture Sesquialtra, Mixtur, Scharf.*)

Après cette classification nous serons mieux en état de saisir le sens des indications suivantes :

Récit de Hautbois, de *Voix-humaine*, indique l'emploi d'un de ces jeux au Récit accompagné par un jeu de *fonds* doux de 8 pieds et sur un autre clavier.

Les *Fonds du Grand-orgue, du Récit, du Positif*, c'est-à-dire : tous les Fonds de 8 pieds à l'un de ces claviers.

Les 16, 8, 4 pieds indiquent, en l'absence d'un clavier particulièrement désigné, les Fonds du Grand-orgue.

Grand jeu (*Full organ, Great Full, Organo pleno, Volle orgel*) : tirez tous les jeux avec réunion des claviers.

Plein jeu (*Full without reeds*, ou *without Trumpet*) : ôtez les jeux à anches.

Great to 15th, c'est-à-dire : tous les Fonds de 16, 8, 4 et 2 pieds au Grand-Orgue.

Gt Diap., Sw. Diap., indiquent respectivement la Montre et le Bourdon de 8 au Grand-orgue et au Récit.

Ch. Dulciana : la Dulciane au Positif.

Ohne Mixtur : sans les jeux de Mutations.

Swell reeds ou *Swell with oboe*, s'entend de l'addition du Hautbois aux *Fonds* du Récit.

Mit Sanften Stimmen : avec des jeux de fonds doux de 8 pieds ou de 8 et 4 pieds.

Digitized by Google

Mit Starken Stimmen : avec des jeux forts, soit tous les fonds seulement, soit le Plein-jeu ou le Grand-jeu d'après le caractère du morceau et la puissance des jeux de l'orgue.

Grand-orgue au Récit, *Grand-orgue aux Pédales*, etc., indiquent la réunion de ces claviers.

La seule désignation d'un ou plusieurs jeux en particulier sur tel ou tel clavier, comme par exemple : le Cromorne du Positif, *Choir Dulciana*, *Diap. Principal*, s'entend toujours des claviers non réunis.

En l'absence d'une régistration plus précise, les seuls signes d'expression : PP. P. mF. F. FF. indiquent au Gd.-orgue la gradation de force suivante : pour le PP : les *Fonds* doux de 8, pour le P : l'addition de la montre de 8 et d'une flûte de 4, pour le mF : la Montre de 16 et le Prestant, pour le F : la Doublette et tout ou une partie des *Mutations*, enfin pour le FF : les *Anches* avec réunion, à volonté, du plein Récit.

Les mêmes signes avec l'indication d'un autre clavier exigeraient une gradation de force proportionnelle.

On comprendra que la diversité des instruments—diversité dans le nombre des claviers, des régistres, dans la force et la qualité des timbres—rend toutes ces indications sujettes dans la pratique à bien des modifications laissées au tact de l'organiste et à l'expérience qu'il doit avoir des ressources de son instrument. Ainsi devra-t-il, par exemple, suppléer à l'absence des jeux prescrits par des combinaisons équivalentes ou approximatives.

R. O. Pelletier.

(*à suivre.*)

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE

Le marquis de Lorne revient. Cette fois encore, les dépêches nous annoncent que Son Altesse Royale la princesse Louise, sur l'avis de ses médecins, reste en Europe. Les plus désappointées ont été quelques familles américaines que l'attrait d'une cour semi-royale avait séduites, et qui avaient loué à Ottawa des résidences d'hiver dans l'espoir de prendre part aux réceptions et aux bals d'une princesse de la fière Albion.

Le public en général ne s'attendait pas à revoir la princesse Louise. Depuis son départ du Canada, les dépêches ont, à peu près tous les mois, annoncé son retour pour une date déterminée, et nié la nouvelle quelques jours plus tard. Il parait évident que Son Altesse ne désire pas revenir au Canada et que c'est là la raison principale qui la retient de l'autre côté de l'Atlantique. Le terme d'office de son mari se terminera probablement avant qu'elle remette ses pieds royaux sur la terre d'Amérique. Si elle revient, ce ne sera que par convenance, ou par voyage d'agrément, et elle retournera bientôt, sur l'ordre de ses médecins, de peur que l'âpre bise qui souffle autour de Rideau Hall n'altère sa précieuse santé.

***

Nos parlements vont bientôt entrer en session. Celui d'Ottawa est convoqué pour le 9 de février, et la réunion des chambres provinciales à Québec ne peut maintenant être éloignée. Siégeront dans le même temps les législatures d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Anglaise. Si le bonheur d'un peuple était en raison directe du nombre de législateurs qui travaillent ses lois, le peuple canadien pourrait, le mois prochain, se glorifier d'être le plus heureux du monde.

La session fédérale, à quinze jours de distance, excite peu d'intérêt. Les journaux la voient venir avec une indifférence marquée. Les organes libéraux n'attendent rien d'important pour eux des délibérations qui vont commencer, et les feuilles amies du gouvernement sont dans une complète sécurité. La force numérique du ministère n'a pas diminué depuis septembre 1878; elle s'est au contraire

Digitized by Google

accrue de quelques voix. L'opposition a perdu son principal cheval de bataille, le chemin de fer transcontinental, et elle n'a pas, pour le moment, d'idées nouvelles à présenter. Sur la question du tarif, elle sent que l'opinion du peuple ne s'est pas sensiblement modifiée. A moins d'avoir avec les Etats-Unis une réciprocité commerciale, il nous faut élever barrière contre barrière, tarif contre tarif. L'industrie manufacturière étant devenue dans notre siècle l'une des grandes sources de la prospérité matérielle, il nous faut maintenir nos établissement manufacturiers en leur conservant notre marché, puisque les tarifs étrangers les empêchent de faire la concurrence en dehors.

Cette opinion parait maintenant universellement admise dans ce pays. Les chefs libéraux ne cherchent plus à se heurter à ce courant populaire ; ils relèguent le libre-échange parmi les théories incomprises et se déclarent résolus, si le peuple leur passe le pouvoir, à maintenir l'ordre de choses actuel. Tout leur programme se réduit à demander une réduction partielle des droits imposés. Et le ministère n'ayant pas posé la protection des manufactures indigènes comme principe absolu mais comme nécessité temporaire, il est tout probable que la discussion de cette question présentera peu d'intérêt. Le parti libéral va rayer le libre-échange de son programme ; il ne le conservera que comme tendance. La ligne de division entre les deux partis devra donc être placée ailleurs. Où ? — Personne ne le sait encore, pas même M. Blake.

***

Peut-être surgira-t-il avant deux ans une question nouvelle. Les idées centralisatrices s'affirment avec persistance à la Cour Suprême et les décisions de ce haut tribunal menacent non seulement de bouleverser notre législation mais de détruire l'esprit et l'économie de notre constitution. C'est un cri d'alarme général dans le pays. L'opinion publique s'émeut à la vue des conséquences désastreuses que les principes de ces juges peuvent entraîner. C'est la contre-partie des principes qui ont présidé à la naissance de la confédération. Les provinces avaient la garantie de leur autonomie ; elles recevaient la régie exclusive de toutes leurs affaires intérieures. La province de Québec, surtout, acceptait le nouvel état de choses avec de vifs transports ; pour la première fois elle allait se gouverner elle-même, pour la première fois son système de législation échappait au contrôle d'une majorité anglaise et protestante.

La sécurité que l'on pouvait avoir en 1867 n'existe plus

Digitized by Google

depuis la création de la Cour Suprême. Dès le premier moment de son existence, ce tribunal s'est fait centralisateur ; ses décisions ont constamment consacré les empiètements du gouvernement d'Ottawa et nié aux provinces l'exercice de droits que l'on croyait indiscutables. C'est le devoir des ministères provinciaux de se prémunir contre ce danger et de chercher à faire obstacle aux tendances si prononcées des juges fédéraux. L'appel au Conseil Privé existe encore, et nous avons tout lieu de croire, d'après l'une des récentes décisions de ce suprême tribunal, que les provinces obtiendront justice.

L'an dernier eut lieu dans la Chambre des Communes une vive discussion sur la proposition d'abolir la Cour Suprême. On a pu constater que ce tribunal comptait peu de défenseurs zélés parmi les membres de la députation. En face des manifestations de l'opinion publique, le gouvernement promit de considérer la question et demanda un an de délai pour préparer des changements destinés à faire cesser les récriminations. Un projet de loi va donc être soumis aux chambres fédérales, et ce sera probablement le plus important de la session. Maintenant que les tendances centralisatrices ont été condamnées à Londres, le gouvernement a toutes les raisons de fixer aux juges de la Cour Suprême des bornes légitimes et raisonnables d'interprétation. Et il doit le faire ; l'opinion publique l'exige. Il n'y a pas, à l'heure présente, de questions plus importantes à régler. Elle offre un magnifique champ de bataille sur lequel, tôt ou tard, les parties se rencontreront.

***

Dans notre province, les préoccupations politiques ne sont pas nombreuses. Elles se réduisent à diverses conjectures sur la vente ou l'affermage du chemin de fer du Nord. Le ministère Chapleau qui vient de remporter aux commices populaires un succès si éclatant, ne résoudra pas la question sans s'exposer à de grandes difficultés. Un parti opposé à la vente du chemin paraît s'être formé dans les rangs ministériels mêmes, et, sans savoir jusqu'où il ira, on peut prévoir qu'il opposera des obstacles. Mais le premier-ministre, dans son discours prononcé à Ste-Thérèse a placé nettement la question devant les électeurs. Il a déclaré que si une offre de huit millions de dollars lui était faite pour le chemin il le vendrait. Ce programme a été bien accueilli ; les organes même de l'opposition n'ont trouvé rien ou presque rien à redire. Que l'on soit ou non favorable à la vente immédiate du chemin, il faut bien avouer que le ministère se trouve

Digitized by Google

aujourd'hui, d'après les théories constitutionnelles, en droit d'en disposer aux conditions approuvées par le peuple. Doit-il le faire ?—c'est une question d'opportunité, question difficile à résoudre. Il doit consulter le sentiment populaire et surtout veiller avec soin à ne pas laisser tomber le chemin entre les mains de capitalistes étrangers à notre nationalité. Le parti libéral n'a pas encore fait connaître ses vues sur la question. Croit-il que l'intérêt de la province demande la vente ou l'affermage du chemin ?— Il attend sans doute que le ministère se décide définitivement, se réservant de récriminer ensuite sinon sur le fond même des arrangements du moins sur les détails.

Il y aura des changements dans le ministère avant la réunion des chambres. La retraite de M. Robertson, Trésorier, n'était pas attendue. Elle a causé une certaine surprise. Elle n'est dûe, disent les organes ministériels, qu'à des raisons personnelles et non à des divergences d'opinion sur les affaires politiques. De plus, on dit toujours de temps en temps, que M. Chapleau, reprenant ses vues d'autrefois, va abandonner l'arène provincial pour entrer au ministère d'Ottawa. Ses aspirations, ajournées il y a deux ans, vont, dit-on, être satisfaites, et le premier ministre de Québec ira s'asseoir aux côtés de sir John A. Macdonald.

Ces changements en amèneront une série d'autres que j'aurai peut-être à signaler dans ma prochaine chronique.

***

Pendant que la législature de l'Etat de New-York reste en *deadlock*, fait d'occurrence fréquente chez nos voisins, Guiteau harangue les jurés qui vont décider de son sort. Il les menace des malédictions célestes, s'ils osent prononcer contre lui un verdict de condamnation. Il affirme avec opiniatreté qu'il a agit le deux juillet sous l'influence d'une impulsion irrésistible et ses interruptions roulent obtinément sur ce point. Ses défenseurs prétendent simplement qu'il est fou, et un grand nombre de faits semblent lui donner raison. L'accusé conserve toujours sa bonne humeur et sa placidité, et il a ou il affecte d'avoir une confiance sans bornes. La presse s'occupe longuement de ce procès célèbre. De longues colonnes mettent chaque jour le public au fait des excentricités de l'accusé, et de ses reparties drolatiques. Depuis deux mois, les jurés rivés à leur banc, sont condamnés à entendre d'interminables dissertations sur les causes de l'insanité et sur les diverses formes qu'elle revêt. Les médecins experts ont réussi à embrouiller cette question, com-

Digitized by Google

me jamais question ne l'a été ; il est impossible, après tant de subtiles distinctions, d'arriver à une conclusion. Pour juger, les jurés devront s'en rapporter plus à leur bon sens qu'aux dires des savants. Tout fait prévoir que l'accusé sera condamné.

***

La grande question du jour en Europe est la question romaine. Le Pape Léon XIII en recevant les cardinaux, la veille de Noel, a prononcé une allocution qui a fait du bruit. Il a revendiqué énergiquement, au nom des principes les plus sacrés, l'indépendance temporelle de la chaire de St-Pierre. Il a dénoncé à l'univers la position qui lui est faite, et qui devient de plus en plus intolérable, et il a déclaré que seul le pouvoir temporel peut assurer la parfaite indépendance du pouvoir religieux. Et les faits actuels en sont la démonstration.

Les cours européennes ne sont pas restées insensibles à ces grandes paroles de l'Auguste Vieillard. *Lumen in cœlo.* Malgré eux, les peuples dévoyés, lancés à toute vitesse dans la voie nouvelle et attrayante du libéralisme, tressaillent au son de cette voix qui autrefois commandait à l'Europe, et tournent les yeux vers ce point du monde où se tient immobile comme les siècles la Chaire de Pierre. Les puissances se demandent s'il ne faut pas agir et protéger cette royauté plus grande que toutes les autres royautés de la terre, ce pouvoir qui, sans bruit et sans révolution, fait échec aux plus forts gouvernements.

Le premier écho que cette voix solennelle a éveillée, est venu de Berlin. Bismarck a parlé ; il n'en a pas fallu davantage pour émouvoir la diplomatie. L'Italie a pris alarme ; et son roi, du haut de son trône vacillant, a cru bon de déclarer que son gouvernement ne souffrirait pas une ombre d'intervention dans les affaires intérieures du royaume. La réponse ne s'est pas fait attendre : à Berlin, à Vienne, à Madrid, etc., on a déclaré que la question romaine n'est pas une question particulière au royaume d'Italie. Les dépêches nous ont parlé pendant quelque temps de la convocation probable d'une conférence européenne dans le but de considérer la position faite au captif du Vatican.

L'attitude de Bismarck sera l'un des phénomènes de ce siècle. Cette vaste tête politique, aux prises avec les difficultés intérieures du royaume, aurait-elle comprise l'importance du pouvoir religieux ? Est-ce seulement une tactique habile ? Les faits répondront. Dès ce moment, nous pouvons nous réjouir des nouveaux sentiments de cet ancien

Digitized by Google

persécuteur. Le parlement allemand vient d'adopter une loi qui fait disparaître les entraves odieuses mises au libre exercice de la religion catholique. En même temps le vieil empereur Guillaume fait connaître à ses sujets qu'il règne et gouverne en même temps, et que ce sont des conseils et non des ordres que ses ministres vont chercher dans l'enceinte des représentants du peuple. Ce manifeste énergique dû au prince de Bismarck, a causé une violente surprise, dans l'empire d'Allemagne et dans toute l'Europe.

***

La popularité de Gambetta fond comme la neige sous les rayons d'un soleil de printemps. Cet homme n'est presque plus le dictateur de la France ; trois mois de pouvoir l'ont usé. Il a voulu, se croyant fort, imposer aux Chambres le scrutin de liste, dont elles n'avaient pas voulu il y a un an, et cette tentative soulève contre lui une partie de ses amis. La commission chargée d'étudier le projet a fait un rapport hautement défavorable, et malgré tout, Gambetta s'acharne à sa proposition. On lui prête l'intention d'abandonner le pouvoir, si son projet échoue. Les dépêches lui cherchent déjà son successeur, et elles mentionnent le plus volontiers M. de Freycinet, M. Brisson et M. Léon Say. Le grand ministère n'aura pas duré longtemps, et sa chute sera citée comme l'une des plus remarquables dans l'histoire du parlementarisme.

Le projet de loi soumis ne comprend pas seulement le scrutin de liste. On y lit d'autres articles que nous résumons comme suit : pas de prières à l'ouverture des chambres ; élection des sénateurs à vie par les deux chambres, et non par le sénat seul ; délégués sénatoriaux choisis par chaque cinq cents électeurs et non pas par les communes.

Il suffit d'énoncer ces articles, pour juger de l'esprit qui les a inspirés. La république s'est donnée la mission de bouleverser les lois et les coutumes de la France, et elle poursuit son but avec assurance et opiniatreté.

[Au moment où nous mettons sous presse, les dépêches nous apportent une très importante nouvelle de France. Le grand ministère est tombé. Gambetta devant le vote de la Chambre d'Assemblée (305 contre 117, contre le projet de révision) a senti que son règne était fini et il a placé sa démission et celle de ses collègues entre les mains du Président de la République.]

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

PROCÈS CRIMINELS A QUÉBEC

AU XVIIme SIECLE.

Avant de commencer l'analyse de quelques procès criminels qui eurent lieu à Québec dans la seconde moitié du dix-septième siècle, il est indispensable de donner un aperçu sommaire de la législation pénale qui existait à cette époque en France et aussi au Canada.

Bien que le droit canonique et le droit barbare aient beaucoup influé sur le droit pénal, surtout sous les mérovingiens, et sous les carlovingiens, néanmoins il suffit pour l'étude que j'ai en vue, de faire connaître l'esprit et l'influence des ordonnances royales de la race capétienne. D'abord, disons que ces ordonnances ont pour bâse un principe faux et vicieux, ce principe c'est la vengeance privée, comme pendant l'ère barbare, ou la vengeance du seigneur, comme à l'ère féodale, sous les capétiens la vengeance du roi ; on proclame comme dans le Manuel d'Argouque(1) : " La vengeance est défendue aux hommes et il n'y a que le Roi qui la puisse exercer par ses officiers en vertu du pouvoir qu'il tient de Dieu." Cette idée qui se trouve chez tous les criminalistes de l'époque, s'est perpétuée dans le langage ordinaire. En effet, ne dit-on pas de nos jours : venger la société, vengeance publique, vindicte publique ? Aujourd'hui le droit pénal a pour point de départ un principe plus humain et plus en rapport à la haute idée que nous devons avoir de la justice ; on ne parle plus de vengeance, mais c'est en vertu de la justice même que la société demande punition, repression et correction.

Mais à l'époque dont il est question, il n'en est pas de même, les accusations et les peines se ressentent du principe passionné dont elles dérivent. " On sent, dit le savant cri-

(1) Argon, *Institution du droit français* livre III, chap. 38.

Digitized by Google

minaliste Ortolan, (1) que l'esprit de vengeance en est la base, et par une association impie nous voyons quelquefois comme dans l'ordonnance de François Ier décrivant le supplice de la roue, le législateur, dans les dispositions les plus cruelles de ces lois vindicatives, ne pas craindre de faire intervenir jusqu'à l'idée de notre religion, c'est-à-dire de la religion de miséricorde et de pardon." (2)

Les ordonnances royales, dit en substance Ortolan, nous offrent le travail de la monarchie, la part de l'autorité royale dans la progression historique de notre droit et de nos institutions, depuis les commencements de cette monarchie. jusqu'à l'ère nouvelle ouverte en 1789.

Sous le titre de capitulaires ou constitutions, on range les ordonnances de la première et de la seconde race.

Celles de la troisième race doivent être rapprochées aussi des diverses systèmes généraux dont elles ont été contemporaines. Ainsi depuis le dixième siècle jusqu'au treizième inclusivement, elles appartiennent à l'ère féodale; parmi elles se distinguent surtout les ordonnances et établissements de Saint-Louis.

Depuis le commencement du quatorzième siècle, à partir de Philippe-LeBel, jusqu'à la fin du quinzième, elles appartiennent à l'ère intermédiaire durant laquelle la démolition de la féodalité politique et l'élévation du pouvoir royal s'accomplissent.

Enfin pendant le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV et Louis XV, elles appartiennent à l'ère monarchique, où le royaume est constitué, où la couronne dégagée de la féodalité, agit, d'abord contenue par le contrôle imparfait et par les influences intermittentes des parlements et des états généraux ou provinciaux, puis libres de tout contrôle et presque absolu dans sa volonté.

Parmi toutes ces ordonnances qui ont trait plus par-

(1) Eléments du droit pénal page. 55.

(2) Voici comment est décrit ce supplice de la roue dans l'ordonnance de François Ier du 4 février 1534..... Les bras leur seront brisés et rompus en deux endroits tant haut que bas, avec les reins, jambes et cuisses, et mis sur une roue, haute plantée et élevée, le visage contre le ciel, ou ils demeureront vivants pour y faire pénitence tant et si longtemps qu'il plaira à Notre-Seigneur les y laisser.

Digitized by Google

ticulièrement au droit pénal avant et pendant le XVIIe siècle, on cite surtout :

1o. L'ordonnance de Louis XII du mois de mars 1499, rendue en assemblée de notables, ordonnance qui a pour but la réformation de la justice en général, dans laquelle les articles destinés à la procédure pénale tiennent une large place.

2o. L'ordonnance de Villiers Cotterets, rendue en août 1531, sous François Ier, sur le fait de la justice et abréviation des procès aussi en général ; dans laquelle la procédure criminelle entre également pour une bonne part. (1)

Enfin il y a l'ordonnance passée sous Louis XIV, au mois d'août 1670.

" Cette ordonnance, dit Dupin, (2) eut un avantage : elle était générale, elle résumait le droit criminel de l'époque, et faisait un véritable *Code*."

" Comparativement au passsé elle fut certainement une amélioration, mais..... l'état de choses que cette ordonnance consacre renfermait quatre vices principaux."

" 1o. Le trop grand nombre de tribunaux."

" 2o. La cruauté des peines."

" 3o. Le mauvais régime des prisons."

" 4o. L'absence de garantie pour protéger l'innocence de l'accusé."

Quels étaient les crimes atteints par l'ancien droit pénal français ?

La plupart des crimes que le code pénal atteint étaient aussi punis sous l'ancien régime, quelques-uns sont ainsi nommés dans le langage du XVIe siècle : meurtres et homicides, rapt ou forcement de femmes, arson de maison, bature de bourgois, qui sont les cas les plus fréquents pour les chevaliers. Mais, outre ces crimes, il y en avait d'autres qui sont disparus des codes modernes, tels sont l'adultère, la mescréance (hérésie), le blasphème, le sortilège, la sorcellerie, etc., etc.

Les supplices infligés comme châtiment de ces crimes étaient aussi variés que cruels.

---

(1) Ortelan, *Elément du droit pénal.*

(2) Discours de rentrée de novembre 1847.

Digitized by Google

Les peines capitales appliquées sous l'ordonnance de 1670, étaient au nombre de onze (1) : le feu principalement pour le sacrilége; la roue, l'écartellement (tiré à quatre chevaux) la décapitation pour les nobles, la potence pour les roturiers, traîné sur la claie, (2) les galères à perpétuité, le bannissement perpétuel, la réclusion à perpétuité, la confiscation de corps et de biens. Ajoutez à cela les peines dites corporelles, telles que la question préparatoire ou préalable, le poing coupé ou brûlé, la lèvre coupée ou percée avec un fér chaud, la langue coupée ou percée,(peine contre les blasphémateurs,) le fouet jusqu'à effusion de sang, le fouet sous la custode (par le geolier dans la prison, ou pour les femmes ou filles, par la maîtresse de discipline dans les couvents). Il y avait aussi pour les crimes moindres et les délits les galères à temps, l'exil, l'amende honorable, la condamnation à l'*œuvre servile* (peine mal nommée puisqu'elle consistait à servir le roi dans ses troupes) enfin la flétrissure (marque de la fleur de lys avec un fer chaud sur une épaule), le pilori, le carcan, le blâme, etc., etc.

Quand aux juridictions elles se divisaient comme suit : Les juges sous le rapport de leur qualité se divisaient en juges seigneuriaux et juges royaux, juges laïques et juges ecclésiastiques, juges civils et juges militaires; — sous le rapport de la hiérarchie, en juges inférieurs et juges supérieurs ou souverains; — enfin eu égard à leur compétence, ils se divisaient en juges ordinaires ou généraux et juges extraordinaires ou spéciaux.

Les juges ordinaires étaient :

1o. Les juges seigneuriaux, ayant basse, moyenne et haute justice (3) : justices fort réduites quant à la compétence, et sujettes à l'appel devant les juges royaux ;

2o. Les prévots royaux, continuation des justices que les

---

(1) Dupin, " discours de rentrée de 1847."

(2) La loi pénale française infligeait aussi cette infamie aux cadavres des suicidés ; on en a un exemple ici même. Vers 1682, un habitant de Beauport nommé Lefebvre fut trouvé mort dans une grange et on attribua sa mort au suicide, en conséquence son corps fut traîné sur une claie, et ensuite exposé à la voirie.

(3) Les hautes justices devaient avoir un juge, un procureur fiscal, un greffier un geolier, et par conséquent une geole ou prison.

Digitized by Google

rois avaient anciennement établies dans leurs domaines et seigneuries ;

3o. Les bailliages ou sénéchaussées ;

4o. Les présidiaux, gros bailliages, cours secondaires placées entre les premiers juges et les cours souveraines pour les affaires qui n'étaient pas réservées à celles-ci ;

5o. Les parlements qui exerçaient la justice souveraine la plus étendue.

Les juridictions extraordinaires ou spéciales tenaient une très grande part dans un régime où les priviléges étaient, en quelque sorte, la règle générale. Ces juges spéciaux n'étaient ainsi multipliés qu'à cause de l'ancien morcellement des justices. Chaque seigneurie avait ses juges ; chaque branche des services publics voulut avoir les siens.

En première ligne se présentent les officialités. Ces tribunaux ecclésiastiques apportaient dans l'exercice de la justice criminelle une grande complication, par la distinction à faire des délits commis par des ecclésiastiques en délits communs et délits privilégiés. Des difficultés non moins sérieuses s'élevaient à cause de la procédure mixte ou conjointe poursuivie en certains cas par le juge laïque concurremment avec le juge ecclésiastique. Il était bien rare qu'il y eut des conflits de compétences en raison de la qualité des personnes ou de la nature du délit.

Les prévots des maréchaux, les lieutenants criminels de robe courte, les vice-baillis et vice-senechaux, juges expéditifs, moitié militaires moitié officiers civils de justice. Leur compétence comprenait ce qu'on appelait les cas prévotaux.

Au Canada la haute justice conférée aux seigneurs ne fut exercée au 17me siècle que par les Sulpiciens et par le seigneur de Champlain, le sieur Pesard de la Touche.

Le juge-commissaire, jusque-là maître absolu du procès, faisait son rapport devant les autres juges assemblés du tribunal. On y faisait comparaître l'accusé ; il subissait un dernier interrogatoire sur la sellette, tandis que, pour les autres interrogatoires, il devait rester constamment debout, quelque fatigue ou affaiblissement qu'il dut en résulter pour lui.

Ce dernier interrogatoire avait pour objet, disent les cri-

Digitized by Google

minalistes, de donner à l'accusé la facilité de faire connaître ses moyens de défense.—Mais comment aurait-il pu relever les nullités de la procédure ? Elles ne lui étaient pas communiquées : il ne connaissait probablement pas le droit, et pourtant il était privé de conseil ! L'ordonnance croyait apparemment y avoir pourvu, en disant (art. 8, tit. 14) : " Laissons au devoir et à la religion du juge d'examiner avant le jugement s'il n'y a pas de nullité dans la procédure." Ainsi la loi s'en remettait au juge du soin de signaler et d'arguer ses propres erreurs.

Si l'accusé enfin proposait des faits significatifs, la preuve n'en était admise qu'en autant qu'il plaisait aux juges de l'autoriser, et seulement pour les faits dont ils croyaient devoir permettre la preuve.

Quelquefois pour toute réponse aux défenses de l'accusé, on ordonnait qu'il serait appliqué à la question, c'est-à-dire à la torture. Cette investigation violente, flétrie même dans son berceau par les jurisconsultes et les moralistes, et dont le néant pour la découverte de la vérité est si éloquemment exprimé dans ce passage intraduisible de l'orateur romain : " Tormenta gubernat dolor, moderator natura cujusque tum animi, tum corporis, regit quœsitor, flectet libido, corrumpit spes, infirmat metus, est in tot rurum angustiis nihil veritati loci relinquatur." (Pro Sulla, 28).

La torture interroge et la douleur répond.

Il y avait plusieurs espèces de torture :

1o. La question préparatoire avant le jugement pour contraindre la confession de l'accusé ;

2o. Question préalable (c'est-à-dire préalable à l'exécution) appliquée à outrance aux condamnés à mort pour les obliger à révèler leurs complices.

Ces deux sortes de questions étaient ordinaires ou extraordinaires. Pour l'une et pour l'autre, on avait l'impiété d'exiger le serment de l'accusé avant de l'interroger. La première moins rigoureuse à cause de la faiblesse du sexe, de l'âge, du tempérament, était quelquefois réduite à la vue des appareils pour produire l'intimidation, La question extraordinaire plus longue et plus douloureuse, employait divers modes plus cruels les uns que les autres : l'extension

Digitized by Google

avec de l'eau, les brodequins, le feu, les poucettes, l'estrapade, l'huile bouillante sur les pieds. Toutes ces tortures sont décrites par les anciens auteurs avec un détail horrible, et se donnaient avec des raffinements inouïs de cruauté et de barbarie. (1)

Enfin on jugeait. Il faut voir dans l'ordonnance de 1670 toutes les règles tracées pour enlacer la détermination du juge. On ne s'en rapporte pas à sa conviction consciencieuse ; on indique les caractères matériels des preuves, des semi-preuves, des simples avancés, graves, très graves ou légers ; on les réunit, on les combine, on les additionne, pour en induire une sorte de nécessité pour le juge d'y attacher sa conviction de plein droit. En un mot on substitue les raisonnements d'une subtile dialectique aux notions simples du bon sens et la science abstraite des preuves à l'étude morale des faits. (2)

C'est sous l'empire de ces lois que nous verrons se dérouler les procès de Jacques Bigeon et de plusieurs autres. Nous verrons également la description de la torture et ce que c'était que le recollement et la confrontation des témoins, ainsi que toutes les procédures accessoires des procès comportant la peine capitale.

PROCES DE JACQUES BIGEON.

Le 26 janvier 1668 Jacques Bigeon, habitant de la côte et seigneurie de Lauzon, s'en alla, dans l'après-midi, avertir Jacques Miville, capitaine de quartier et Antoine Dupré que Nicolas Bernard venait d'être tué par la chute d'un arbre que Bigeon abattait dans son *désert*.

Jacques Bigeon était un homme d'environ cinquante ans, natif de la Flotte en l'île de Rey, il était venu au Canada vers 1660 ; huguenot en France il avait, dès qu'il fut rendu ici renoncé à la *religion prétendue réformée*, comme on appelait alors en France le calvinisme. C'était un homme

(1) Voyez Mayart de Vouglans ; et parmi les auteurs plus anciens, Damhoudère, dont l'ouvrage est accompagné de gravures ; Farinacius, quaest. 38 ; Zangerus, "De quœtionibus seu tormentis reorum" ; et Brumier "De judiciis et tortura."

(2) Dupin, Discours de rentrée, appendice lette P.

Digitized by Google

d'un caractère violent, sournois, jureur, et blasphémateur ; trois ans auparavant il avait été condamné comme tel par l'intendant Talon à une amende de 10 livres, et défense lui avait été faite de récidiver sous peine de punition corporelle. Il avait travaillé comme engagé du sieur Jean Bourdon, qui l'avait chassé de son service à cause de ses impertinences et de ses blasphèmes, enfin il avait une réputation exécrable comme on le verra plus loin.

Sur l'information de Bigeon relative à la mort de Bernard, le capitaine Miville lui dit qu'il ferait bien d'aller avertir Denis Duquet " comme ancien et qu'il pouvait avoir quelqu'expérience." Bigeon n'en fit rien, mais il se rendit de là chez Dupré " qui estoit en compagnie de François Marchand, du sieur Amiot et du bonhomme Picard." (1) Il leur raconta aussi l'accident fatal qui était arrivé à Bernard et leur affirma de plus que le capitaine Miville lui avait dit qu'ils seraient assez de trois pour aller voir le corps avec lui.

Le bonhomme Picard, Dupré et Marchand se rendirent donc avec Bigeon sur les lieux, et ils trouvèrent le corps à environ deux pieds de distance de l'arbre, une branche se trouvait de l'autre côté du corps ; la neige ne se trouvait pas du tout foulée à l'endroit où Bigeon leur avait dit avoir tiré le corps de dessous la tête de l'arbre, qui était resté suspendu au-dessus de la neige environ quatre doigts.

Bigeon demanda à ses compagnons ce qu'il fallait faire du corps ; ils s'en rapportèrent à ce que dirait le bonhomme Picard à cause de son grand âge ; après avoir visité les bras et la blessure que le mort avait à la bouche, Picard leur dit : Je ne sais que dire de ce corps, car il ne faut pas que personne y touche et je ne crois pas que l'arbre l'ait tué. Tous se retirèrent ensuite moins Dupré qui dit à Bigeon qu'il ferait bien d'aller chercher Duquet et le sieur Cousture. (2) Le lendemain matin, vers huit heures, Bigeon alla en effet trouver Duquet, ainsi que Jacques Miville, Charles Amiot et Dupré ; tous se rendirent où se trouvait le corps de Bernard ; ils firent subir une espèce d'interrogatoire à Bigeon,

(1) Sobriquet, son vrai nom était Noel Penant.

(2) Guillaume Couture, plus tard juge de la côte de Lauzon, ancêtre de l'honorable G. Couture, conseiller législatif.

Digitized by Google

"qui se coupa en parolles différentes." Ils soutinrent à Bigeon qu'il n'y avait point d'apparence que ce fut l'arbre qui eut tué Bernard, qu'au reste il ne fallait pas enlever le corps du lieu où il était, " estimant qu'il estoit besoin qu'il fut visité."

Telle est la substance de la dénonciatiation qui fut faite à Québec par le capitaine Jacques Miville et Dupré, au juge Louis Théandre Chartier, (1) sans assermentation, après quoi Jacques Bigeon fut " constitué prisonnier ez prisons du chasteau de Québec."

Une anomalie qui existait dans l'ancienne procédure criminelle française et qui se trouve encore dans le code pénal c'est l'interrogatoire de l'accusé. C'est une procédure que le droit criminel anglais repousse, à moins que l'aveu ne soit volontaire, et que la raison condamne, en vertu du principe que personne ne peut être forcé de s'incriminer. Autre chose encore ; en France, sous l'ancien régime et aujourd'hui, on cherche dans le passé du prisonnier s'il n a pas commis quelque crime ou délit ; cette preuve offerte au jury est de nature à mettre dans l'esprit des préventions souvent injustes et toujours nuisibles à la cause de l'accusé.

Dans l'analyse des témoignages rendus contre Bigeon le lecteur pourra voir que ces deux manières de procéder furent exactement suivies par le juge, M. Chartier de Lotbinière.

On précéda d'abord à l'interrogation de l'accusé qui, le 28 janvier 1668, fut amené devant le juge. (1)

....

Interrogé : Pourquoy il est prisonnier.

Répond : Que nous luy avons fait mettre et que c'est pour cette affaire-là et que Mtre Jacques Miville scait bien qu'il les a esté advertir aussytot l'accident arrivé, et que le deffunct n'a point fuy et qu'il n'a fuy que depuis la racine jusques à la teste de l'arbre.....

(1) Le 10 janvier 1667 M. Chartier de Lotbinière avait prêté serment comme lieutenant civil et criminel pour la ville de Québec, et le 4 février suivant il donnait un bal que le *Journal des Jésuites* mentionne ainsi : " Le 4 février le premier bal du Canada s'est fait chez le sieur Chartier. Dieu veuille que cela ne tire point en conséquence."

(1) Par certaines questions que je rapporterai on voit combien la manière d'interroger non pas l'accusé, mais les témoins, diffère de celle qui est suivie dans nos cours, en vertu du droit criminel anglais.

Digitized by Google

I.—S'il connoist Miville pour capitaine (1) de cartier et est pas obligé de suivre les ordres qu'il luy donne en telle rencontre ?

R.—Qu'il reconnoist Miville pour capitaine de cartier et qu'il est obligé de suivre ses ordres en telle rencontre.

I.—Si le dit Miville ne luy a pas dit d'aller trouvèr Denis Duquet le père ?

R.—Qu'il ne put pas aller ce soir là et qu'il y fust le lendemain matin, affin qu'il prist la peine de venir voir ce pauvre corps comme il estoit fait.

I.—Comment le deffunct a esté tué si c'est par le gros de l'arbre ou par les branches ?

R.—Que c'est par les branches en fuyant.

I.—Comment il avait pu tirer le corps de dessous l'arbre ?

R.—Qu'il n'avait qu'un pied d'engagé sous l'arbre et qu'il y avait une branche qui luy avoit tombé sur la teste et sur visage qui l'a tué, et qu'il n'y a que cette branche là qui se soit rompue de l'arbre.

Le 4 février suivant on fait subir un deuxième interrogatoire à Bigeon et on lui demande s'il n'a pas eu de disputes avec le défunt Bernard ; il répond que non, qu'il est vrai qu'il y a plus d'un an il eut avec lui quelques contestations pour de l'argent qu'il lui demandait, mais que depuis ce temps-là ils avaient toujours été bons amis. Après diverses questions sans importance on lui pose brusquement la question suivante :

I.—De quel instrument il a tué Nicolas Bernard ?

R.—Qu'il ne l'a tué de rien, et qu'il ne l'a ny colté ny poussé et qu'il ne luy a fait ny bien ny mal et qu'il estoit plus loing de luy que deux fois la longueur de cette chambre.

I.—Combien il luy a donné de coups pour le tuer ?

R.—Qu'il ne luy en a pas donné.

I.—De quel couteau il s'est servy et quels couteaux il a en sa maison.

R.—Qu'il n'a point de couteau, et depuis nous a dit qu'il

(1) Les capitaines de quartier exerçaient autrefois une espèce de juridiction préliminaire au sujet des crimes et délits qui se commettaient dans les limites de leurs arrondissements.

Digitized by Google

a un méchant couteau fermant qui est parmi son sel et ne l'apportait point au bois.

Le juge lui demande ensuite s'il n'a pas de vrille ou autres ferrements, il répond que non. Sur la question qu'on lui pose s'il n'a pas tué ses enfants, il répond que non, que ses enfants sont morts et que c'est ce qui est cause qu'il est venu en Canada.

On procéda ensuite, le 23 février, à l'interrogatoire de certains témoins sur des faits complètement étrangers à la cause.

Ainsi Mare Chastaigne, femme de Pierre Lefebvre raconta sous serment ce qui suit : Elle connait Bigeon pour avoir demeuré à la Rochelle près de la maison où il restait lui-même. Il y a environ seize ou dix-sept ans, dit-elle travaillant au métier pour Monseigneur d'Estrade avec Bigeon, sa femme vint le trouver accompagnée de son enfant âgé alors d'environ deux ans. L'enfant se mit à jouer autour de son père qui le prit par les pieds et le jeta rudement par terre. Sa femme lui dit alors : méchant que tu es, si mon enfant meurt je ne demeurerai jamais avec toi. Tu as déjà maltraité un autre de la même façon dont il se meurt. La déposante ajoutait que depuis ce coup l'enfant fut toujours malade, qu'il mourut peu après, que Bigeon s'en vint dans ce pays que sa femme se retira à Xaintes chez son père et sa mère.

Un autre témoin, Etienne Boullanger, examiné le 28 mars suivant raconta qu'étant allé avec Bigeon et plusieurs autres au fort de l'Assomption, l'accusé battit cruellement un petit garçon qui s'en plaignit à un officier, lequel fit mettre les fers aux pieds au dit Bigeon. Quelques jours après, il fut mis en liberté et s'en alla abattre des arbres avec un nommé Boutelen ; un jour que le nommé Pierre se trouvait près d'un grand pin qu'on abattait, Boutelen dit à Bigeon de prendre garde à ce qu'il n'y eut personne autour, Bigeon n'en fit rien et dit à Boutelen qui ne voyait pas Pierre, de pousser l'arbre qui tomba sur Pierre et le tua du coup. Le commandant du fort, Lamothe, menaça de le faire pendre sans forme de procès parce qu'il était persuadé qu'il avait été la cause volontaire de la mort de Pierre. Martin Laffilé, autre témoin vient, carroborer en tout ce témoignage.

Digitized by Google

Denis Duquet (1) ayant été absent ne rendit son témoignage que le 15 d'avril et voici la description qu'il fait du lieu du prétendu accident et du corps du défunt. "Lequel déposant le lendemain du coup fait, serait allé vésiter le dit corps avec les dits Miville et Amiot, avec le dit Bigeon, et estant tout proche le dit corps auroient remarqué que le dit arbre qui estoit tombé depuis son pied jusques au lieu où le corps a esté retrouvé, avoit environ quarante pieds, et qu'il n'y avoit point d'embarras pour prendre la droite ou la gauche par le dit deffunct Bernard, et qu'il est impossible dans le temps que l'arbre est tombé mesme à un oiseau d'avoir fait le chemin et bien moins au dit Bernard, dont auquel y avoit plusieurs embarras depuis la moitié du tronc ou environ jusques au lieu ou a esté le dit corps trouvé et veu par eux. Pourquoy le déposant auroit dit au dit Jacques Bigeon que c'estoit luy qui avoit tué le dit Bernard, et de mesme que le dit corps avoit esté changé bout pour bout y ayant du sang aux pieds du dit corps sur la neige, et le dit Bernard ayant esté frappé par la teste et dans la bouche. Le dit Jacques Bigeon estant convenu lors de la dite visite que le dit Bernard deffunct avoit un coup dans la bouche, en effet le déposant avec les dits Miville et Amiot ayant observé ce que disait le dit Jacques Bigeon qu'il avoit retiré les jambes de dessoubs l'une des fourches de l'arbre auroient bien veu que le dit Bigeon ne pouvoit pas dire vray, d'autant que s'il avoit tiré les pieds de dessoubs, les dites jambes et pieds auroient esté fraquassés et rompus ou du moing le corps, et cependant il n'y avoit aucune fisture aux dits pieds, dit le déposant en personne susnommé, le sang fut essuyé de dessus la bouche et visage du deffunct pour voir les coups et qu'il ne s'en trouva aucune sur le dit visage."

Noel Penant vulgairement appelé le bonhomme Picard appelé à rendre témoignage dit qu'il avoit averti Bernard de prendre garde à Bigeon, qu'il avoit voulu assommer le nom-

(1) Ce Denis Duquet devait être blessé de la main droite car il semble écrire de la main gauche, du moins il signait à rebours, comme il appert par le facsimilé suivant de la signature. Par la même occasion je donne aussi celui de la signature de M. Chartier de Lotbinière.

Digitized by Google

mé Bourassa d'un coup de hache et qu'il pouvoit bien vouoir lui en faire autant. En effet sept ou huit mois auparavant Bigeon avoit déjà voulu tuer Bernard avec une épée emmanchée. Le jour du meurtre Bigeon étant allé lui demander une chaudière à emprunter, il la lui prêta, et environ une heure après "le déposant auroit apperceu le dit Jacques Bigeon courant et luy auroit demandé où il alloit si viste, voyant que le dit Bigeon luy auroit fait response que le dit Nicolas Bernard estoit mort et qu'un arbre l'avoit tué, disant le dit Bigeon à luy déposant que le dit Nicolas Bernard après avoir couppé l'arbre, voulant fuir auroit esté attrappé par les branches du dit arbre, pourquoy le déposant auroit respondu au dit Bigeon que le dit Bernard venoit de sortir d'avec luy, que cela estoit impossible, qu'il ne se pouvoit que l'arbre eut tué le dit Bernard, et que le dit Bernard n'estoit pas assez fol pour se laisser surprendre de la sorte et qu'il en avoit bien abattu d'autres, et le dit Bigeon ayant dit à luy déposant qu'il avoit dit au dit Bernard et demandé si l'arbre ne tomberoit pas sur luy, le déposant auroit fait response au dit Bigeon qu'avant il luy disoit qu'il estoit placé pour fandre du bois, le dit arbre n'avoit garde de tomber sur luy, et qu'il avoit fait un mauvais coup qui luy seroit bien préjudiciable, et n'auroit voullu le déposant aller avec le dit Bigeon, sans avoir esté authorisé par justice, disant au dit Bigeon que cela estoit nécessaire.

Après le témoignagne de Noël Penant on procéda au recolement des témoins.

" Le recolement, en matière criminelle, dit Guyot, est une formalité qui consiste dans la nouvelle lecture que le juge fait faire au témoin de ce qu'il a déposé dans l'information, pour savoir de lui s'il persiste dans sa déposition, ou s'il veut y changer ou y ajouter quelque chose."

" La preuve testimoniale est le plus communément la seule qu'on puisse employer en matière criminelle, c'est pourquoi le législateur a voulu qu'on lui donnât plus de perfection qu'en matière civile. Ainsi lorsqu'en matière civile les témoins ont été entendus sous la foi du serment dans une enquête, leurs dépositions font foi, mais en matière cri-

Digitized by Google

minelle on a introduit la formalité de recolement pour qu'on put être mieux assuré de la vérité des dépositions."

Le premier témoin recolé fut Noël Penant, autrement dit le bonhomme Picard auquel sa déposition fut lue et qui n'y changea rien, mais ajouta que cinq ans auparavant Bigeon avait volé deux barriques vides de vin dans les magasins du roi.

T. P. Bédard.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.

(*Suite*) (1)

Quant au fonds, on peut adresser surtout à la littérature classique trois reproches sérieux. Elle n'est pas assez humaine, pas assez nationale et pas assez chrétienne.

Les frémissements douloureux du cœur qui veut le bien et que le mal sollicite, les mortelles et poignantes tristesses de l'âme affamée d'idéal et dévorée de la soif de l'infini, les élans impétueux de l'être humain vers un bonheur que la terre ne peut donner, ses émotions ineffables en présence des spectacles de la nature, tout cela, tout ce monde invisible de joies, de douleurs, de tendresse, de doute, de désir, de remords, d'enthousiasme, que nous portons en nous-mêmes, semble inconnu des auteurs contemporains de Louis XIV.

Leur poétique est une poétique de convention. Les passions tragiques, l'ambition, le patriotisme, le courage héroïque, l'amour, l'enseignement des préceptes, le redressement des travers et la satire des ridicules, voilà leur horizon littéraire. Ils laissent de côté la vie intime, le foyer domestique, la famille, source pourtant si féconde d'inspirations touchantes et sublimes. En dépit des chœurs d'Athalie et des odes de Rousseau, on peut dire qu'ils ignorent la vraie poésie lyrique.

Malgré leur foi catholique, ils ne se penchent pas assez vers les petits, vers les pauvres, vers les déshérités du monde pour verser du baume sur leurs plaies et les conso-

(1) Voir livraison de janvier.

Digitized by Google

ler en leur montrant le ciel. Nous nous croyons donc justifiables de dire que cette littérature n'est pas assez humaine.

Nous ajoutons qu'elle n'est pas assez nationale. Elle ne se fait pas l'écho de la tradition française. Charlemagne, Roland, saint Louis, Duguesclin, Jeanne d'Arc, les croisades les luttes et les vicissitudes de la féodalité, tout le moyen-âge en un mot, ce moyen-âge si poétique avec son honneur chevaleresque et son religieux mysticisme, n'est pour elle qu'un âge de ténèbres. Boileau lui accorde à peine un regard de pitié, et Fénélon s'écrie en présence des cathédrales gothiques : " ô monument de la barbarie ! "

Il est vrai que le Père Lemoine fait de saint Louis le héros d'un poème épique, et que Chapelain écrit la Pucelle. Mais ce sont là de médiocres auteurs, et les grands classiques dédaignent ces sujets vulgaires. Ils s'enfoncent dans les histoires grecque et romaine et tournent le dos à tout un passé glorieux où l'on sent toujours palpiter l'âme et la vie nationale. Aussi les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle ne sont pas populaires. C'est ce que madame de Staël fait parfaitement ressortir dans son livre de l'Allemagne. " La littéra-
" ture des anciens, dit-elle, est chez les modernes une litté-
" rature transplantée : la littérature romantique ou cheva-
" leresque est chez nous indigène, et c'est notre religion et
" nos institutions qui l'ont fait éclore. Ces poésies d'après
" l'antique, quelque parfaites qu'elles soient, sont rarement
" populaires, parce qu'elles ne tiennent dans le temps actuel
" à rien de national. La poésie française étant la plus clas-
" sique de toutes les poésies modernes, est la seule qui ne
" soit pas répandue parmi le peuple. Les stances du Tasse
" sont chantées per les gondoliers de Venise. Shakespeare
" est autant admiré par le peuple en Angleterre que par la
" classe supérieure. Nos poètes français sont admirés par
" tout ce qu'il y a d'esprits cultivés chez nous et dans le
" reste de l'Europe, mais ils sont tout à fait inconnus aux
" gens du peuple et aux bourgeois même des villes, parce
" que les arts en France ne sont pas comme ailleurs natifs
" du pays même où leurs beautés se développent."

Ce jugement est sévère mais juste.

Enfin les lettres françaises au siècle de Louis XIV ne

Digitized by Google

sont pas assez chrétiennes. Ah! c'est ici que nos regrets éclatent surtout. Comment, après seize siècles de christianisme, on en est encore à Jupiter, à Neptune, à Vénus, à Apollon, à Mars, à Diane, aux nymphes légères, aux naïades humides, aux satires, aux faunes, au vieil attirail mythologique et au jargon suranné de la fable!

On possède la vérité et l'on se nourrit de mensonge! On déclare que Jésus-Christ n'est pas poétique, on l'éloigne de la littérature et de l'art! Boileau écrit ces vers :

> De la foi des chrétiens les mystères terribles,
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Et le ciseau du Pujet peuple les bosquets de Versailles de tous les dieux du paganisme. En vérité, c'est trop fort!

Si, laissant de côté les orateurs sacrés et les philosophes, vous jetez un regard sur les œuvres de l'époque, comptez les sujets qui appartiennent en propre au christianisme. Dans Boileau, une de ses plus faibles épitres "l'Amour de Dieu" ; dans Racine, *Esther*, composée pour les jeunes personnes de Saint-Cyr et *Athalie*, que le public ne goûte pas; dans Corneille, *Polyeucte*, accueilli froidement à l'hôtel de Rambouillet; dans La Bruyère, le chapitre sur les " esprits forts ". Et c'est tout ou à peu près.

Par contre, les réminiscences de l'antiquité païenne sont à la mode. C'est le Rhin qui prend la figure de Jupiter, et Mars et Bellone qui accompagnent le grand Condé. L'automne ne succède pas à l'été. Non: c'est "Cérès contente qui fait place à Pomone." On n'entend parler que des Muses, de Flore, de Thétys, de Phœbus, de Minerve, de Bacchus; on se croirait transporté en plein siècle d'Auguste. Au théâtre, sauf les exceptions que nous venons de voir, aucune pièce chrétienne et française. Toujours Horace, Cinna, Sertorius, Pompée, Andromaque, Britannicus, Phèdre, Iphigénie.

Et que nous font à nous ces Grecs et ces Romains? Ont-ils eu nos idées, nos aspirations, notre foi? Parlez-nous donc, plutôt, du Christ et de la France; répétez le vieux cri du début de la loi salique: " *Vivat Christus qui diligit francos*," vive le Christ qui aime les Francs! Soyez, avant tout, dans

Digitized by Google

vos œuvres, chrétiens et français, et vous aurez nos applaudissements, et vous aurez nos larmes, et vous aurez les plus généreux battements de notre cœur.

Les hommes de génie de cette époque sont pourtant des croyants sincères ; mais l'esprit de la Renaissance les égare dans des voies fausses, et altère dans leur intelligence la vraie notion de l'art. Suivant l'expression d'un poète contemporain, leur cœur est chrétien mais leurs lèvres sont païennes : de là, froideur et désaccord entre leur poésie et le cœur humain.

Toutefois, ces réserves nécessaires étant faites, la littérature du XVIIe siècle n'en reste pas moins une belle et admirable littérature, pleine d'harmonie, d'élévation et de majesté une littérature immortelle. Mais hélas! rien ne dure ici-bas, et le temps qui ne respecte ni les grands monuments, ni les grands hommes, ni les grands siècles, emporte dans sa course cette époque glorieuse, dont les plus éclatantes individualités s'évanouissent tour-à-tour.

On les voit successivement disparaître ces fameux capitaines, ces princes de la chaire, ces clairvoyants ministres, ces mélodieux poètes, ces artistes inspirés. Corneille, Pascal et Molière ne sont plus. Déjà la France toute entière a pleuré Turenne, tombé sous le canon de Salzbach. Bientôt c'est le grand Condé qui suit dans la mort son illustre rival, et Bossuet, couronné de cheveux blancs, qui, avant de terminer son éblouissante carrière oratoire, imprime à la gloire de ce prince le sceau du génie, en lui consacrant "les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.". Désormais, à chaque pas, le siècle laissera derrière lui quelque auguste dépouille. Luxembourg, Henriette d'Orléans, Louvois, Sévigné, La Bruyère, Racine, Bourdaloue, Boileau, Fénélon paient, les uns après les autres, à la nature mortelle l'inévitable tribut. Puis, lorsque tous sont partis, Louis XIV, qui semble être resté le dernier pour conduire le deuil de ses contemporains, Louis XIV descendant au tombeau, entraîne avec lui dans l'éternité ce siècle auquel il a donné son nom.

Que va devenir maintenant cette littérature classique dont nous avons étudié les splendeurs et les ombres? Mes-

Digitized by Google

sieurs, elle va subir la loi de toutes les choses humaines : elle va dégénérer. Et tout d'abord une double évolution va se produire.

Les grands génies de l'âge précédent étant disparus, on les étudie comme les modèles achevés du goût dans les lettres. En imitant les formes qu'ils avaient laissées, on exagère les défauts que nous avons signalés : la convention, l'uniformité monotone de la couleur et du rythme, les fictions et les allégories mythologiques qui refroidissent le style.

En même temps, on rompt violemment avec l'esprit qui fut l'âme du règne de Louis XIV, l'esprit d'autorité et de respect. Sous ce rapport, le XVIIIe siècle est l'antithèse vivante de celui qui l'a précédé. L'un était grave et croyant, l'autre est railleur et sceptique ; celui-là était encore chrétien et spiritualiste, celui-ci est païen et sensualiste ; le premier cherchait dans les lettres la manifestation du beau, le dernier s'en fait un engin pour battre en brèche la religion et l'état.

Or, l'incrédulité est essentiellement stérile, et il n'y a rien de fatal à l'éclosion des œuvres d'imagination comme l'esprit d'analyse et la discussion systématique. Il n'est donc pas surprenant que la littérature, cédant à ces influences néfastes, ait glissé rapidement sur la pente de la décadence. Décadence au théâtre, où les élégances et les habiletés de Voltaire ne peuvent faire oublier les créations sublimes ni les pathétiques inspirations de Racine ; où les sombres drames de Crébillon sont impuissants à égaler les mâles tragédies de Corneille ; où Marivaux et Destouches, Dancourt et Collin d'Harleville sont écrasés par les souvenirs des *Femmes Savantes* et du *Misanthrope*. Décadence dans la fable, où Florian n'est qu'un pâle reflet de LaFontaine, qui demeure inimitable dans l'art de mettre en scène les animaux. Décadence dans l'épitre, la satire et l'enseignement des préceptes, où Boileau continue à régner seul au sommet du Parnasse. Décadence dans l'histoire, où Voltaire et Montesquieu ont le malheur de venir après l'Aigle de Meaux, dont le regard perçant embrasse d'un seul coup d'œil les événements et les empires. Décadence dans l'éloquence sacrée, où le faux

Digitized by Google

goût du temps s'est glissé, et dont les plus dignes représentants, l'abbé Poulle et le père Bridaine, ne sauraient lutter avec les foudres de Bossuet, la dialectique vivante de Bourdaloue, l'onction et l'élocution parfaite de Massillon.

Sans doute, il y avait encore des talents incontestables, de grandes intelligences. Voltaire et Montesquieu, Buffon et Diderot étaient des esprits d'élite qui auraient pu prétendre à tracer dans les lettres françaises un sillon de lumière. Mais le souffle de leur siècle était mortel aux inspirations du génie. N'ayant gardé de l'époque précédente que les formules, et ne partageant aucune de ses croyances, il leur était bien difficile de produire autre chose que des œuvres froidement régulières. Les hommes réellement supérieurs pouvaient encore, jusqu'à un certain point, déguiser ce vice incurable. Mais, chez les auteurs de deuxième ordre, l'infériorité apparaissait évidente. C'était toujours le vieux moule classique, seulement le métal n'était plus le même. Autrefois on y jetait de l'or pur, maintenant on n'y coulait plus que de l'alliage.

Comme nous l'avons déjà dit, on avait conservé tous les défauts du XVIIième siècle sans en renouveler les beautés. La mythologie l'emportait sur toute la ligne, et les écrivains poussaient encore plus loin que sous le règne de Boileau le fanatisme de la règle et la superstition du précepte. Il était interdit d'être original et saisissant en dehors de l'*Art Poétique*. On sacrifiait dix termes justes et expressifs plutôt que de manquer une périphrase. Léon Gautier prétend que Delille fût mort plutôt que de prononcer le mot épingle et qu'il faisait, pour éviter ces deux syllabes, un voyage de deux hexamètres. La césure coupait le vers en deux hémistiches égaux avec une implacable précision. La période, marchant à pas mesurés, suivait la ligne droite avec une exactitude invariable. Mais ni dans la poésie, ni dans la prose, on ne retrouvait cette grandeur, ce charme profond, cette royale ampleur de la forme, cette virile éloquence de la pensée qui ravissaient dans Bossuet et dans Racine.

Les limites de cette conférence ne nous permettent pas d'insister davantage sur cette époque. Toutefois, pour qu'on

Digitized by Google

ne nous accuse pas de partialité et d'injustice, nous citerons deux opinions qui ne paraîtront pas suspectes. Ecoutez Paul-Louis Courier : " Surtout, dit-il à un de ses amis, " gardez-vous bien de croire que quelqu'un ait écrit en fran- " çais depuis le règne de Louis XIV ; la moindre femmelette " de ce temps-là vaut mieux pour le language que les Jean- " Jacques, Diderot, d'Alembert contemporains et posté- " rieurs." Et maintenant, laissons parler Voltaire lui-même, dans sa correspondance : " Nous sommes bien médiocres en " tout genre ; ne rougissez-vous pas quelquefois de la déca- " dence où vous voyez notre nation ? Nous avons eu un " bon moment sous Louis XIV ; mais nous n'avons aujour- " d'hui que l'Opéra-Comique et mademoiselle Duchapt."

Vers la fin de cette époque médiocre il y eut pourtant quelques tressaillements de vie, quelques élans généreux, quelques tentatives de régénération littéraire. Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre demandèrent leurs inspirations à la solitude et aux harmonies de la nature, Gilbert poussa quelques-uns de ces cris indignés qui parviennent au cœur de la postérité, André Chénier, qui écrivait dans le silence ses œuvres parfaites au point de vue de la forme, exposa, dans son poème de l'Invention, la poétique dont il donna la formule dans ce vers admirable :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Mais ces écrivains restent isolés, et, autour d'eux, Boucher continue à peindre ses bergers enrubannés, l'abbé Bernis à roucouler ses insipides idylles, Delille et Saint-Lambert à rimer éternellement leurs poèmes didactiques pleins d'un ennui transcendant. On dirait que, désespérant de réussir ailleurs, les poètes se sont tous jetés dans le genre descriptif, qui demande peu d'invention. On décrit, on décrit, on décrit. Suivant un écrivain de notre siècle, " Delille vers la fin de sa vie se vantait, à la manière des dénombrements d'Homère, d'avoir fait douze chameaux, quatre chiens, un jeu d'échecs, un trictrac, un damier, un billard, plusieurs hivers, beaucoup d'étés, force printemps, cinquante couchers de soleil et tant d'aurores qu'il se perdait à les

Digitized by Google

compter." Voilà ce qu'était devenue la littérature classique soixante ans après la mort de Louis XIV.

Cependant, où en est rendue la société française ? La société a suivi la même progression descendante que la littérature. Une troupe de sophistes pervers et corrompus ont osé déclarer la guerre au Christ et à son Eglise, et de toutes parts s'est élevé contre le ciel un concert de blasphèmes et d'impiétés capables de faire frémir les consciences les moins timides. L'athéisme est érigé en système et le scepticisme est à la mode. Ninon de Lenclos, Saint-Evremond, Chaulieu, Lafare, qui se dissimulaient et vivaient dans l'ombre durant la vieillesse sévère de Louis XIV, tout ce groupe voluptueux et léger a fait école. Les grands seigneurs ont leurs petites maisons où ils reçoivent les philosophes et les actrices, et où les fins soupers sont égayés par des railleries à la Providence et des couplets licencieux. Les turpitudes de la Régence ont servi de prélude aux scandales du règne, et Louis XV a laissé cheoir dans la boue cette couronne des lis qui brillait autrefois au chaste front de saint Louis. La noblesse applaudit Beaumarchais qui la bafoue ; la bourgeoisie voltairienne lit les pamphlets philosophiques et imite de loin les exemples des grands, tout en déclamant contre leurs vices et en préparant leur chute. Le peuple, témoin de toutes ces hontes et de tous ces abaissements, le peuple est sombre et agité comme l'océan la veille de ses colères. Et l'Eglise, messieurs, l'Eglise pleure pendant que le siècle rit. Elle pleure sur cette monarchie française qu'elle a baptisée et sacrée dans ses temples ; elle pleure sur cette société chrétienne qu'elle a vu naître et dont elle a guidé les premiers pas ; elle pleure enfin sur elle-même, sur son autorité méconnue, sur ses milices les plus fidèles persécutées et proscrites, sur ses autels déserts, et sur les outrages qu'on prodigue à son divin fondateur. Ah ! ces pleurs de l'Eglise et ce rire des philosophes coûteront chers à la France ! Il faudra des torrents de sang et des éclats de foudre pour en effacer la trace et en étouffer l'écho !

Mais, en attendant que vienne le déluge, on s'amuse à jouer la pastorale et à tourner des vers galants. Il se dégage

Digitized by Google

de toute cette époque une odeur de Bas-Empire. De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit les signes d'une irrémédiable décadence. En dépit de ses fleurs, de sa poudre et de ses parfums, ce monde est caduc, de même qu'en dépit de ses chalumeaux, de ses bergeries et de son vernis classique, cette littérature est en décrépitude.

C'est alors qu'éclate cette formidable tempête, présagée par tant de sinistres avant-coureurs,—tempête qui détruit tout, renverse tout, bouleverse tout : le trône, les institutions, la société. Nous n'avons pas à vous faire un récit de cet événement fameux, la Révolution française. Il est connu de tous et ses résultats sont vivants.

Le châtiment fut grand comme les crimes et les oublis. Chacun paya sa dette. La royauté avait prévariqué : Louis XVI et Marie-Antoinette montèrent sur l'échafaud. La noblesse s'était faite la complaisante de Voltaire : le sol français fut arrosé du sang des Montmorency, des Larochefoucauld, des Lamballe et de vingt autres nobles races qui remontaient aux croisades. La philosophie avait lancé au Christ un arrogant défi : Condorcet, Bailly, Marmontel, Laharpe et une foule d'autres moins célèbres périrent de mort violente ou languirent dans les cachots et dans l'exil. La poésie avait demandé ses inspirations à la muse paienne de Sapho et d'Anacréon : André Chénier et Boucher gravirent les degrés de la guillotine. La bourgeoisie avait bu à la coupe de l'irréligion : elle fut flagellée dans son orgueilleuse opulence et son égoïste repos.

Puis, lorsque leur œuvre sanglante fut accomplie, les acteurs de cet épouvantable drame, Girondins, Montagnards, Jacobins, Cordeliers, terroristes, thermidoriens, s'entretuèrent et devinrent les uns contre les autres les instruments de la justice divine. Marat, Danton, Robespierre, St-Just, Couthon, furent tour-à-tour précipités dans le gouffre qu'eux-mêmes avaient creusé. Après la Convention vint le Directoire. Les hommes de boue succédaient aux hommes de sang, et la France, roulant de chûte en chûte, s'en allait aux abîmes lorsqu'un soldat, précédé des souvenirs d'Arcole, de Rivoli et d'Aboukir, surgit tout-à-coup de l'Orient pour museler tous les tigres et bâillonner tous les rhéteurs.

Digitized by Google

Le XVIIIe siècle expire au bruit du canon de Marengo ; les premiers échos du XIXe retentissent du nom et de la gloire de Napoléon Bonaparte ; le consulat commence son œuvre réparatrice, et la France respire.

Mais quels changements s'étaient opérés dans la nation ! Le cataclysme révolutionnaire avait ouvert un précipice entre son passé et son avenir. L'ancien régime, la vieille société, avaient été démolis de fond en comble, et de leurs débris on avait construit un monde nouveau. Les lois, les mœurs, les institutions, tout était transformé. Les événements prodigieux et tragiques qu'on venait de traverser, imprimaient dans les âmes je ne sais quelle crainte religieuse et quel attendrissement mélancolique. Les familles comptaient leurs morts et la foi ses martyrs.

A la lueur de la foudre on avait vu clairement l'action de cette Providence que le XVIIIe siècle avait blasphémée. Suivant l'expression d'un grand poète, "ce qu'il y a de plus sublime et d'immortel dans l'homme se réveille comme en sursaut au bruit de toutes ces voix merveilleuses qui avertissent de Dieu." Un immense besoin de religion, d'idéal, de poésie, se faisait sentir. Et l'on comprenait instinctivement que les versificateurs survivants du dernier siècle et continuateurs impassibles de sa littérature de convention, étaient impuissants à satisfaire cette soif ardente. En ce moment, un homme entra en France.

Il avait promené ses ennuis à travers les solitudes du Nouveau-Monde et il y avait rencontré Dieu. Il avait admiré le spectacle du soleil disparaissant avec lenteur dans l'océan aux flots profonds, et il avait eu la sensation de l'Infini. Au bord des cataractes mugissantes et sous les sombres arceaux des forêts vierges, il avait entendu chanter la poésie, et de retour de ces pérégrinations lointaines, il apportait à la société française un livre où la nature, l'art et Dieu étaient célébrés dans un style inconnu jusqu'alors. Cet homme s'appelait François-Réné de Châteaubriand ; ce livre avait pour titre : *Le Génie du Christianisme.*"

Un long frémissement d'émotion et d'enthousiasme courut d'un bout de la France à l'autre. Ce coup de clairon sonore et retentissant réveillait des échos endormis depuis trois

Digitized by Google

siècles. L'œuvre nouvelle n'était pas parfaite ; mais la sève puissante et féconde y coulait à pleins bords, les défauts eux mêmes y étaient empreints d'une originale hardiesse, et les beautés étaient vivantes. C'était la jeunesse, c'était le printemps, c'était l'aurore.

Le livre de M. de Châteaubriand répondait admirablement à cet état des âmes que nous décrivions tout à l'heure. Il brisait les mailles du filet dont l'esprit de routine avait emprisonné le génie national. Il ouvrait aux lettres des horizons infinis, de lumineuses perspectives, et, à tous ces titres, il méritait le succès inoui qu'il rencontra.

Moins religieuse que Châteaubriand, mais professant à peu près les mêmes théories sur l'art, madame de Staël levait, de son côté, l'étendard de la révolte contre la littérature fausse et guindée du XVIIIe siècle, et révélait à la France Klopstock, Gœthe et Schiller, ces libres et vigoureux génies de la rêveuse Allemagne. Le livre qu'elle écrivit dans son exil eut une influence presque égale à celle du *Génie du Christianisme*. Mais le moment de la rénovation littéraire n'était pas encore arrivé.

La grande figure de Napoléon reléguait dans l'ombre tout ce qui n'était pas elle. Le roulement des tambours et le fracas des batailles, étouffaient les chants de la muse. On avait bien le temps, en vérité, de s'occuper de critique et de poésie ! Il fallait profiter d'Austerlitz, prendre Berlin, refouler le Czar dans ses steppes arides, envoyer les aigles victorieuses planer sur Vienne et sur Madrid. L'épopée impériale se déroulait aux regards éblouis de l'Europe, et, pendant quinze années elle tint l'univers en suspens. Mais, hélas ! aux victoires éclatantes succèda bientôt la série des désastres. Après Wagram ce fut Moscou, puis la Bérésina, puis Leipsick, et enfin Waterloo. L'Empire s'évanouit comme un rêve de gloire. L'aigle blessé fut fait captif et confié à la garde d'un vautour. La France, après tant d'années de discordes intestines et de guerres ruineuses, put enfin se laisser aller au charme du repos et de la paix sous un régime qui semblait devoir lui donner l'ordre et la liberté. L'heure était propice pour une réforme dans la littérature. Il y avait dans les cœurs et dans les intelligences une exubérance d'enthou-

Digitized by Google

siasme, de sensibilité. Et cependant les poètes de l'Empire, Luce de Lancival, Arnault, Etienne de Jouy, Ancelot, etc., continuaient tranquillement à aligner leurs alexandrins corrects et à construire, suivant les règles, leurs tragédies pseudo-romaines. Madame de Staël était morte. Châteaubriand était absorbé par la politique, et personne ne se présentait pour continuer leur œuvre, lorsque tout-à-coup parut, sans nom d'auteur, un volume de poésies intitulé : *Méditations poétiques et religieuses*. M. de Lamartine, que nous avons vu apparaître un peu brusquement au début de cette conférence, M. de Lamartine entrait en scène ; cette fois, le romantisme était né en France.

THOMAS CHAPAIS.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

26 juin.

De ma visite aux Aulnets j'ai emporté *Tout pour Jésus*, livre bien aimé de Melle Désileux, et, mon Dieu, avec quelle émotion j'ai lu la page suivante qui portait en marge la date de la mort de mon père.

" Regardez cette âme qui vient d'entendre son jugement, à peine Jésus a-t-il fini de parler, le son de sa douce voix n'est point encore éteint, et ceux qui pleurent n'ont pas encore fermé les yeux du corps loin duquel la vie a fui : pourtant le jugement est rendu, tout est consommé ; il a été court, mais miséricordieux. Que dis-je ? Miséricordieux, la parole ne saurait dire ce qu'il a été. Que l'imagination le trouve. Un jour, s'il plait à Dieu, nous en ferons nous-même la douce expérience. Il faut que cette âme soit bien forte pour ne pas succomber sous la vivacité des sentiments qui s'emparent d'elle ; elle a besoin que Dieu la soutienne pour ne point être anéantie. Sa vie est passée ; comme elle a été courte ! sa mort est arrivée ; combien douce son agonie d'un moment ! comme les épreuves paraissent une faiblesse, les chagrins une misère, les afflictions un enfantillage ! Et maintenant, elle a obtenue un bonheur qui ne finira jamais. Jésus a parlé, le doute n'est plus possible. Quel est ce bonheur ? L'œil ne l'a point vu, l'oreille ne l'a point entendu. Elle voit Dieu, l'éternité s'étend devant elle dans son infinité Les ténèbres se sont évanouis, la faiblesse a disparu, il n'est plus ce temps qui autrefois la désespérait. Plus d'ignorance, elle voit Dieu, son intelligence se sent inondée de délices ineffables ; elle a puisé de nouvelles forces dans cette gloire que l'imagination ne saurait concevoir ; elle se rassasie de cette vision, en présence de laquelle toute la science du

Digitized by Google

monde n'est que ténèbres et ignorance. Sa volonté nage dans un torrent d'amour; ainsi qu'une éponge s'emplit des eaux de la mer, elle s'emplit de lumière, de beauté, de bonheur, de ravissement, d'immortalité, de Dieu. Ce ne sont là que de vains mots plus légers que la plume, plus faibles que l'eau; ils ne sauraient rappeler à l'imagination même l'ombre du bonheur de cette âme.

Et nous sommes encore ici ! O ennui ! ô tristesse !

(Angéline de Montbrun à Mina Darville.

Comme on vous l'a dit, j'ai une amie de moins sur la terre mais je sens que j'ai une protectrice de plus au ciel. Ah, Mina, qu'elle a souffert ! La sensibilité de la pauvre disgraciée avait cette profondeur redoutable, ravissante qui fait penser à l'infini. Quelle vie horrible ! Sans souvenirs comme sans espérances ! C'est fini, maintenant la terre a été foulée sur son pauvre corps, et pour moi, voilà Véronique Désileux parmi ces ombres chères qu'on traîne après soi, à mesure qu'on avance dans la vie.

J'ai reçu vos deux lettres, et bien des choses m'ont profondément touchée. Vous savez comme il vous plaignait à son heure dernière et volontiers, je dirais comme lui: " Pauvre petite Mina."

Votre frère m'a envoyé de vos cheveux. Veuillez le remercier de ma part, et lui faire comprendre qu'il ne doit plus m'écrire. A quoi bon !

Chère sœur, je ne puis regarder sans émotion ces belles boucles brunes que vous peigniez si bien. Qui nous eût dit qu'un jour, cette superbe chevelure tomberait sous le ciseau monastique ? qu'une guimpe de toile blanche entourerait votre charmant visage ? Ma chère mondaine d'autrefois, comme j'aimerais à vous voir sous votre voile noir. Ainsi, vous voilà consacrée à Dieu, obligée d'aimer Notre Seigneur d'un amour de vierge et d'épouse. Ce qu'on dit contre les vœux perpétuels me révolte. Honte au cœur qui, lorsqu'il aime, peut prévoir qu'il cessera d'aimer.

Mon amie, je ne dors guère et en entendant sonner quatre heures votre souvenir me revient toujours. Chère Mina, ma pensée vous suit, tout attendrie, dans ces longs corridors

Digitized by Google

des Ursulines où vous passez comme une ombre. J'ai assisté à l'oraison des religieuses. J'aimerais à les voir immobiles dans leurs stalles et toutes les têtes jeunes et vieilles inclinées sous la pensée de l'éternité. L'éternité, cette mer sans rivages, cet abîme sans fond où nous disparaîtrons tous. Si je pouvais me pénétrer de cette pensée. Mais je ne sais quel poids formidable m'attache à la terre. Où sont les aîles de ma candeur d'enfant ? Alors je me sentais portée en haut par l'amour. Mon âme, somme un oiseau captif, tendait toujours à s'élever. Oh ! le charme profond de ces enfantines rêveries sur Dieu, sur l'autre vie. J'aimais mon père avec une ardente tendresse, et pourtant, je l'aurais laissé sans regret pour mon père du ciel. Ah ! Mina, c'était la grâce encore entière de mon baptême. Maintenant, la chrétienne aveuglée par ses fautes, ne comprend plus ce que comprenait l'innocence de l'enfant. Toute entière à mes souvenirs et à mes regrets, je ne sais plus que pleurer *comme ceux qui n'ont pas d'espérance.* Mina, j'ai vu de près l'abîme du désespoir. Je souffre mal. Ni Dieu ni mon père ne sont contents de moi, et cette pensée ajoute encore à mes tristesses.

Dans votre riante chapelle des Ursulines, j'aimais surtout la chapelle des Saints où je priais mieux qu'ailleurs. Pendant mon séjour au pensionnat, j'allais tous les jours y faire brûler un cierge, pour que la Sainte Vierge me ramenât mon père sain et sauf, et maintenant, je voudrais que là, aux pieds de Notre-Dame du Grand Pouvoir, une lampe brûlât nuit et jour pour qu'elle me conduise à lui.

Je suis charmée que vous soyiez sacristine. Vous faites si merveilleusement les bouquets. Quel beaux paniers de fleurs je vous enverrais, si vous n'étiez pas si loin.

Ma chère Mina, soyez bénie pour le tendre souvenir que vous donnez à mon père. Puisque votre office vous permet d'aller dans l'église, je vous en prie, ne passez pas un jour sans vous agenouiller sur le pavé qui le couvre. Cette fosse si étroite, si froide, si obscure, je l'ai toujours devant les yeux. Vous dites que dans le ciel il est plus près de moi qu'autrefois. Mina, le ciel est bien haut, bien loin, et je suis une pauvre créature. Vous ne pouvez comprendre à quel point il me manque, et le besoin, l'irrésistible besoin de me

Digitized by Google

sentir serrée contre son cœur. Le temps ne peut rien pour moi. Comme disait Eugénie de Guérin, les grandes douleurs vont en creusant comme la mer. Et le savait-elle comme moi ! Elle ne pouvait pas aimer son frère comme j'aimais mon père. Elle ne tenait pas tout de lui. Puis rien ne m'avait préparée à mon malheur. Il avait conservé toute la vigueur, toute l'élasticité, tout le charme de la jeunesse. Sa vie était si active, si calme, si saine, et sa santé si parfaite. Sans ce fatal accident ! C'est peut-être *une perfidie de la douleur*, mais j'en reviens toujours là.

Mon amie, vous savez que je ne me plains pas volontiers, mais votre amitié est si fidèle, votre sympathie si tendre, qu'avec vous mon cœur s'ouvre malgré moi. Ma santé s'améliore. Qui sait combien de temps je vivrai. Implorez pour moi la paix, ce bien suprême des cœurs morts.

1er juillet.

Pourquoi dans mon esprit revenez-vous sans cesse !
O jours de mon enfance et de mon allégresse ?
Qui donc toujours vous rouvre en nos cœurs presque éteints
O lumineuse fleur des souvenirs lointains.

Parmi les papiers de mon père j'ai trouvé plusieurs de mes cahiers d'études qu'il avait conservés, et comme cela m'a reportée à ces jours bénis où je travaillais sous ses yeux, entourée, pénétrée de sa chaude tendresse ! Quels soins ne prenait-il pas pour me rendre l'étude agréable. Il voulait que je grandisse heureuse, joyeuse, dans la liberté de la campagne, parmi la verdure et les fleurs, et pour cela il ne recula pas devant le sacrifice de ses goûts et de ses habitudes. Quel autre l'eut fait ?

La vue de ces cahiers m'a profondément touchée. J'ai pleuré longtemps. O le bienfait des larmes ! Parfois, cette divine source tarit absolument. Alors, je demeure plongée dans une morne tristesse. Vainement, ensuite, je cherche mes bons sentiments, mes courageuses résolutions. La douleur, cette virile amie, élève et fortifie, mais la tristesse dévaste l'âme. Comment se garantir de cette langueur consumante ?

Je ne vis guère dans le présent, et pour ne pas voir l'ave-

Digitized by Google

nir qui m'apparaît comme une morne et désolée solitude, je songe au passé tout entier disparu. Ainsi, le naufragé qui n'a que l'espace devant lui, se retourne et dans sa mortelle détresse, interroge la mer où ne flotte plus une épave.

Oui, tout a disparu. O mon Dieu, laissez-moi l'amère volupté des larmes !

3 juillet.

Je ne devrais pas lire les Méditations. Cette voix molle et tendre a trop d'écho dans mon cœur. Je m'enivre de ces orageuses tristesses, de ces passionnés regrets. Insensée ! J'implore la paix et je cherche le trouble. Je suis comme un blessé qui sentirait un âpre plaisir à envenimer ses plaies, à en voir couler le sang.

Où me conduira cette douloureuse effervescence ? J'essaie faiblement de me reprendre à l'aspect charmant de la campagne, *mais le soleil des vivants n'échauffe plus les morts.*

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons,
Et moi je suis semblable à la feuille flétrie
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons.

6 juillet.

Oublier ! grande misère, amère parole.

Oublier qu'on a porté en soi-même l'éclatante blancheur de son baptême, et la divine beauté de la parfaite innocence.

Oublier la honte insupportable de la première souillure, la salutaire amertume des premiers remords.

Oublier l'âpre et fortifiante saveur du renoncement ; les joies profondes, les religieuses terreurs de la foi.

Oublier les aspirations vers l'infini, la douceur bénie des larmes, les rêves délicieux de l'âme virginale, les premiers regards jetés sur l'avenir, ce lointain enchanté qu'illuminait l'amour.

Oublier les voluptés célestes de l'abnégation ; les joies sacrées du cœur, les déchirements sanglants et les illuminations du sacrifice, les révélations de la douleur.

Oublier les clartés d'en haut ; les rayons qui s'échappent de la tombe ; les voix qui viennent de la terre quand ce qu'on aimait le plus y a disparu.

Digitized by Google

Oublier qu'on a été l'objet d'une incomparable tendresse ; qu'on a cru à l'immortalité de l'amour.

Oublier que l'enthousiasme a fait battre le cœur ; que l'âme s'est émue devant la beauté de la nature ; qu'elle s'est attendrie sur la fleur saisie par le froid, sur le nid où tombait la neige, sur le ruisseau qui coulait entre les arbres dépouillés.

Oublier ! laisser le passé refermer ses abîmes sur la meilleure partie de soi-même. N'en rien garder, n'en rien retenir. Ceux qu'on a aimés, les voir disparaître de sa pensée comme de sa vie, les sentir tomber en poudre dans son cœur.

Non, la consolation n'est pas là.

7 juillet.

La consolation c'est d'accepter la volonté de Dieu, c'est de songer à la joie du revoir, c'est de savoir que je l'ai aimé autant que je pouvais aimer.

Dans quelle délicieuse union nous vivions ensemble. Rien ne me coûtait pour lui plaire ; mais je savais que les froissements involontaires sont inévitables, et pour en effacer toute trace, rarement je le laissais le soir sans lui demander pardon. Chère et douce habitude qui me ramena vers lui la veille de sa mort. Quand je pense à cette journée du 17. Quelles heureuses folles nous étions, Mina et moi ! Jamais jour si triste eut-il une veille si gaie ? Combien j'ai béni Dieu, ensuite, d'avoir suivi l'inspiration qui me portait vers mon père. Ce dernier entretien restera l'une des forces de ma vie.

Je le trouvai qui lisait tranquillement. Nox dormait à ses pieds devant la cheminée où le feu allait s'éteindre. Je me souviens qu'à la porte, je m'arrêtai un instant pour jouir de l'aspect charmant de la salle. Il aimait passionnément la verdure et les fleurs et j'en mettais partout. Par la fenêtre ouverte, à travers le feuillage j'apercevais la mer tranquille, le ciel radieux. Sans lever les yeux de son livre, mon père me demanda ce qu'il y avait. Je m'approchai et m'agenouillant comme j'aimais à le faire devant lui, je lui dis que je ne pourrais m'endormir sans la certitude qu'aucune ombre de froideur ne s'était glissée entre nous, sans lui

Digitized by Google

demander pardon si j'avais eu le malheur de lui déplaire en quelque chose. Je vois encore son air moitié amusé, moitié attendri. Il m'embrassa sur les cheveux en m'appelant sa chère folle, et me fit asseoir pour causer. Il était dans ses heures d'enjouement, et alors sa parole ondoyante et légère avait un singulier charme. Je n'ai connu personne dont la gaieté se prit si vite. Mais ce soir-là quelque chose de solennel m'oppressait. Je me sentais émue sans savoir pourquoi. Tout ce que je lui devais me revenait à l'esprit. Il me semblait que je n'avais jamais apprécié son admirable tendresse. J'éprouvais un immense besoin de le remercier, de le chérir. Minuit sonna et avec ce son qui me parut lugubre une crainte vague et terrible entra en moi. Cette chambre si jolie, si riante me fit soudain l'effet d'un tombeau. Je me levai pour cacher mon trouble et m'approchai de la fenêtre. La mer s'était retirée au large, mais le faible bruit des flots m'arrivait par intervalles. J'essayais résolument de raffermir mon cœur, car je ne voulais pas attrister mon père. Lui commença dans l'appartement un de ces va-et-vient qui étaient dans ses habitudes. En passant, son regard tomba sur la fille du Tintoret et une ombre douloureuse couvrit son visage. Il s'arrêta et resta sombre et rêveur à la considérer. Je l'observais sans oser suivre sa pensée. Nos yeux se rencontrèrent et ses larmes jaillirent. Il me tendit les bras et sanglota : O mon bien suprême ! ô ma Tintorella.

Je fondis en larmes. Cette soudaine et extraordinaire émotion répondant à ma secrète angoisse m'épouvantait, et je m'écriai : Mon Dieu, mon Dieu, que va-t-il donc arriver ?

Il se remit à l'instant, et essaya de me rassurer, mais je sentais les violents battements de son cœur, pendant qu'il répétait de sa voix la plus calme : Ce n'est rien, ce n'est rien, c'est la sympathie pour le pauvre Jacques Robusti.

Et comme je pleurais toujours et frissonnais entre ses bras, il m'enleva comme une plume et me porta sur le sofa au coin du feu ; puis il alla fermer la fenêtre et jeta ensuite quelques morceaux de bois sur les tisons. La flamme s'éleva bientôt vive et brillante. Alors revenant à moi, il me

Digitized by Google

demanda pourquoi j'étais si bouleversée. Je lui avouai mes terreurs.

Bah ! dit-il légèrement, des nerfs.

—Mais vous aussi, insistai-je, vous avez senti l'approche du malheur.

—J'ai eu un moment d'émotion, mais tu sais que Mina assure que j'ai une nature d'artiste.

Il me badinait, me raisonnait, me câlinait, et comme je restais toute troublée, il me prit dans ses bras, et me demanda gravement : Mon enfant, si moi ton père j'avais l'entière disposition de ton avenir serais-tu bien terrifiée ?

Alors, partant de là, il m'entretint avec une adorable tendresse de la folie de l'absurdité de la défiance de Dieu ; *plus père que tous les pères ensemble.*

Sa foi entrait en moi comme une vigueur. La vague, l'horrible crainte disparut, et étroitement pressée contre son cœur, je ne pleurais plus que sur ces bornes douloureuses où s'arrête avec la puissance de l'union la puissance de l'amour. Jamais, non jamais je ne m'étais sentie si profondément, si passionnément aimée. Pourtant je comprenais (et avec quelle lumineuse clarté) que rien dans les tendresses humaines ne peut faire soupçonner ce qu'est l'amour de Dieu pour ses créatures.

O mon Dieu, votre grâce me préparait au plus terrible des sacrifices. C'est ma faute, ma très grande faute, si l'éclatante lumière qui se levait dans mon âme n'a pas été croissant jusqu'à ce jour.

Chose singulière ! le parfum de l'héliotrope me reporte toujours à cette heure sacrée—le dernière de mon bonheur—Ce soir là il en portait une fleur à sa boutonnière, et ce parfum est resté pour jamais mêlé aux souvenirs de cette soirée, la dernière qu'il ait passée sur la terre.

8 juillet.

Quand je vivrais encore longtemps, jamais je ne laisserai ma robe noire, jamais je ne laisserai son deuil.

Après la mort de mère, il m'avait voué à la Vierge, et d'aussi loin que je me rappelle j'ai toujours porté ses couleurs. Pourrait-elle l'oublier ? C'est pour mes voiles

Digitized by Google

d'orpheline que j'ai laissé sa livrée que je devais porter jusqu'à mon mariage. Ces couleurs virginales plaisaient à tout le monde, à mon père surtout qui disait si bien ;

O ma fille, âme heureuse,
O lac de pureté
Dans la vallée ombreuse
Reste où ton Dieu te creuse
Un nid plus abrité.

10 juillet

Le mardi d'avant sa mort, de bonne heure, nous étions montés sur le cap. Rien n'est beau comme le matin d'un beau jour et jamais je n'ai vu le soleil se lever si beau que ce matin là. Autour de nous, tout resplendissait, tout rayonnait. Mais indifférent à ce ravissant spectacle, mon père restait plongé dans une méditation profonde. Je lui demandai ce qu'il regardait en lui-même et répondant à ma question par une autre, comme c'était un peu son habitude il me dit ; Penses-tu quelquefois à cet incendie d'amour que la vue de Dieu allumera dans notre âme ?

Je n'étais pas disposée à le suivre dans ces régions élevées et je répondis gaiement : En attendant, serrez-moi contre votre cœur.

Ma pauvre enfant, reprit-il ensuite, nous sommes bien terrestres, mais tantôt ce tressaillement de la nature à l'approche du soleil m'a profondément ému, et toute mon âme s'est élancée vers Dieu.

L'expresion de son visage me frappa. Ses yeux étaient pleins d'une lumière que je n'y avait jamais vue. Etait-ce la lumière de l'éternité qui commençait à lui apparaître ? Il Il en était si près—et avec quelle consolation je me suis rappelé tout cela en écoutant le récit que Saint-Augustin nous a laissé de son ravissement pendant qu'il regardait, avec sa mère, le ciel et la mer d'Ostie.

J'aime Saint-Augustin, ce cœur profond qui pleura si tendrement. Sa mère et son ami Alype. Un jour, en parlant à son peuple des croyances supertitieuses le *fils de tant de larmes* disait ; Non, les morts ne reviennent pas et son âme aimante en donne cette raison touchante : " J'aurais revu ma mère." Et moi, pauvre fille, ne puis-je pas dire aussi :

Digitized by Google

Les morts ne reviennent pas, *j'aurais revu mon père.* Lui si tendre pour mes moindres chagrins, lui qui était comme une âme en peine dès qu'il ne m'avait plus.

12 juillet.

J'aime à voir le soleil disparaître à travers les grands arbres de la forêt; la voilà déjà qui dépouille la parure de lumière pour s'envelopper d'ombre. A l'horizon les nuages pâlissent. On dit *beau comme un ciel sans nuages* et pourtant que les nuages sont beaux lorsqu'ils se teignent des feux du soir. Tantôt en admirant ces groupes aux couleurs éclatantes, je songeais à ce que l'amour de Dieu peut faire de nos peines, puisque la lumière en pénétrant de sombres vapeurs en fait une merveilleuse parure au firmament.

Lorsqu'il fait beau à la tombée de la nuit, je me promène dans mon beau jardin—ce jardin si délicieux, disait Maurice que les amoureux seuls y devaient entrer.

C'est charmant d'entendre les oiseaux s'appeler dans les arbres. Avant de regagner leurs nids, il y en a qui viennent boire et se baigner aux bords du ruisseau. Ce ruisseau, qui tombe de la montagne avec des airs de torrent, coule ici si doux; c'est plaisir de suivre ses gracieux détours. On dirait qu'il ne peut se résoudre à laisser, le jardin, j'aime ce faible bruit parmi les fleurs.

" Les images de ma jeunesse
S'élèvent avec cette voix;
Elles m'inondent de tristesse
Et je me souviens d'autrefois."

13 juillet.

Mon serin s'ennuie; il bat de l'aile contre les vitres. J'ai beau l'entourer de verdure et de fleurs, rien n'y fait: il veut l'espace, l'immensité.

Pauvre petit! se sentir des ailes et ne pouvoir les déployer! Qui ne connait cette souffrance? Qui ne s'est heurté à des bornes douloureuses? Tourment cruel! Misère profonde! Il faut réprimer ses élans, étouffer ses aspirations. O mon Dieu, combien de fois n'ai-je pas souhaité être:

" Tout ce qui monte, ou flotte, ou vole, ou plane,
Pour me perdre, Seigneur, me perdre ou te trouver."

Digitized by Google

15 juillet.

J'ai donné la ferme des Aulnets à Marie Desroches et cet acte m'a fait plaisir à signer. Qu'aurais-je fait de cette propriété ? Je suis déjà trop riche peut-être, et d'ailleurs si sa mort eut été moins prompte, mon père, j'en suis convaincue, aurait laissé quelque chose à sa jolie filleule qu'il affectionnait. Pour elle, cette ferme, c'est la vieillesse heureuse et paisible de son père, c'est l'avenir assuré. Sa joie m'a fait du bien. *Rien ne rafraîchit l'âme comme une bonne action.*

16 juillet.

Tous les dimanches après les vêpres, Paul et Marie viennent me voir, un peu je pense par affection pour moi, et beaucoup par tendresse pour le serin qui leur garde une nuance de préférence dont ils ne sont pas peu fiers. Ces gentils enfants sont charmants dans leur toilette de première communion. Marie surtout est à croquer avec sa robe blanche et le joli chapelet bleu qu'elle porte en guise de collier. Paul commence à se faire à la voir si belle, mais les premières fois il avait des éblouissements. Le jour de leur première communion, je les invitai à dîner et les ayant laissés seuls un instant, je les trouvai qui s'entregardaient avec une admiration profonde. Ces aimables enfants m'apportent souvent de la corallorhize (1) pour les corbeilles. Marie conte fort bien leurs petites aventures.

L'autre jour, en allant chercher leur vache, ils s'étaient assis sur une grosse roche pour se reposer. Marie qui a la mémoire heureuse et la parole facile, était justement à conter l'histoire de la Belle aux cheveux d'or, quand une énorme couleuvre allongea sa tête hideuse de dessous la roche. Marie crut sa dernière heure arrivée et se mit à courir. Mais Paul conservant son sang-froid, la fit monter sur une clôture. Puis il marcha résolument vers la grosse roche et lapida la couleuvre et ses petits. Il y en avait sept. Marie frémit encore en pensant qu'elle s'est trouvée si près d'un nid de couleuvres. Depuis ce jour-là, son petit frère a pris pour elle les proportions d'un héros. Il n'a peur de rien, dit-elle avec conviction, et Paul triomphe modestement.

1) Fleur qui croît parmi les mousses dans les forêts de sapin.

Digitized by Google

J'aime ces enfants. Leur conversation me laisse toujours quelque chose de frais et de doux. Bien volontiers, je contenterais toutes leurs petites envies, mais je craindrais que leurs visites ne devinssent intéressées ; aussi pour l'ordinaire je ne leur donne qu'un peu de vin pour leur grand'mère. Ils s'en vont contents.

10 juillet.

Le jour éclatant m'assombrit étrangement, mais j'aime le demi-jour doré, la clarté tendre et douce du crépuscule. Malgré la tristesse permanente au fond de mon âme, la beauté de la nature me plonge parfois dans des rêveries délicieuses. Mais il faut toujours finir par rentrer, et alors la sensation de mon isolement me revient avec une force nouvelle. Par moments, j'éprouve un besoin absolument irrésistible de revoir et d'entendre Maurice. Il me faut un effort désespéré pour ne pas lui écrire : O mon ami, venez. Et fidèle à sa parole il viendrait—il viendrait.

21 juillet.

N'aimait-il donc en moi que ma beauté ? Ah ! ce cruel étonnement de l'âme. Cela m'est resté au fond du cœur comme une souffrance aigue, intolérable. Qu'est-ce que le temps, qu'est-ce que la raison peut faire pour moi ? Je suis une femme qui a besoin d'être aimée.

Parfois, il me faut un effort terrible pour supporter les soins de mes domestiques. Et pourtant, ils me sont attachés, et la plus humble affection n'a-t-elle pas son prix. Mon Dieu, que je sache me vaincre, que je ne sois pas ingrate, que je ne fasse souffrir personne.

(*à suivre.*)

Digitized by Google

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle

ET LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Suite.

IV.

Pendant que l'institut passait, à Paris, par de telles tribulations, il prenait un merveilleux accroissement dans les provinces. Dieu compensait ainsi les chagrins qu'éprouvait M. de la Salle en lui donnant la satisfaction de voir sa fondation s'étendre de plus en plus. Des écoles s'étaient ouvertes successivement dans les villes de Chartres, de Calais, de Troyes, d'Avignon, de Rouen, de Marseilles, de Dijon, de Mende, d'Alais, de Grenoble, etc., etc. Une école avait même été fondée à Rome, par le frère Gabriel Drolin. Dans toutes ces villes, les frères avaient été appelés à la demande des évêques, du clergé et des principaux citoyens. Plusieurs des requêtes faites dans ce but ont été conservées. Elles témoignent des sentiments de foi chrétienne qui animaient alors la population en France, et du zèle du clergé pour l'éducation des classes populaires. Une des plus remarquables est celle qui fut adressée par les pauvres de Dijon aux magistrats de la ville pour leur demander de venir en aide aux nouvelles écoles. Je ne puis résister au plaisir de citer cette requête, tant je trouve belles les pensées qu'elle exprime, et digne d'admiration l'état social qu'elle nous fait connaître.

" Vous savez, messieurs, combien cette ville est remplie
" de pauvres et dépourvue de personnes zélées pour veiller
" à l'instruction et à la bonne éducation de nos enfants, ce
" qui est cependant, comme chacun en convient, l'œuvre la
" plus nécessaire tant pour le public que pour les particu-
" liers ; c'est ce qui nous fait recourir avec une grande con-
" fiance à votre charité que nous supplions humblement de

Digitized by Google

" vouloir seconder les desseins de la Providence qui vous " fournit une occasion si favorable d'élever nos enfants " chrétiennement et de procurer leur salut...

" Vous êtes, messieurs, notre ressource et notre appui " dans le grand bien qu'on veut nous procurer à perpétuité, " mais qui va tomber, si vos mains charitables ne le soutien- " nent. Nous attendons cette grâce de votre solide religion " et de votre ardente charité ; notre espérance est d'autant " mieux fondée que nous avons l'honneur d'être unis à vous " par une même foi, d'être vos compatriotes, vos voisins, de " voir nos pauvres domiciles unis aux vôtres. Nous sommes " tous pour ainsi dire enfants d'une même mère, la sainte " Eglise, les brebis d'un même troupeau, les disciples et les " serviteurs d'un même maître, Jésus-Christ, notre même " pasteur, nous participons tous au même pain paroissial à " la même parole de Dieu, aux mêmes saints offices, aux " mêmes sacrements, à la même table du Seigneur, à la " même pâque et nous espérons de nous voir tous un jour " dans l'héritage de notre commun Père céleste, peut-être à " cause de ce saint établissement; enfin, nous sommes, pour " ainsi dire, les sentinelles et les gardes de vos maisons pour " la défense desquelles nous sommes prêts de sacrifier nos " vies.

" Que tous ces motifs vous engagent donc, messieurs, à ne " point nous abandonner dans une occasion si importante ; " de notre part nous osons vous assurer, messieurs, que nous " allons tous redoubler nos prières et nos vœux pour de- " mander au Seigneur qu'il vous comble vous et vos " familles de toutes sortes de bénédictions spirituelles et tem- " porelles, et qu'il prolonge des jours auxquels sont attachés " à perpétuité la gloire de Dieu, le retranchement de l'igno- " rance, de la fainéantise et de tant d'autres vices de la jeu- " nesse, l'emploi de son temps, la paix et la tranquillité des " parents dans la maison, et du public dans les églises et " dans les rues, l'entretien de ces frères dont la vie est si " régulière et si utile au public, le salut de tant de pauvres " familles qui n'ont pas de quoi payer des mois aux maîtres " d'école, et qui emploieraient plus volontiers leur argent à " payer leur taille et d'autres besoins de leur maison, enfin

Digitized by Google

" l'instruction et la bonne éducation de tant de pauvres
" enfants pour ainsi dire abandonnés, et l'édification générale
" de toute la ville. Heureux si, par ces marques sincères
" de notre juste reconnaissance nous pouvons vous témoi-
" avec quel respect et quelle soumission nous avons l'hon-
" neur d'être,

" Messieurs,
" Vos très-humbles, très-soumis
et très-obéissants serviteurs,

" LES PAUVRES DE DIJON."

Comparons maintenant à ce noble et digne langage les hurlements diaboliques poussés de nos jours par les communards, par Félix Pyat, Louise Michel et consorts, et convenons, que les relations entre les classes riches et les classes pauvres ont quelque peu changé depuis deux siècles.

Nous trouvons également, dans les lettres des évêques les témoignages les plus honorables en faveur de l'œuvre des écoles chrétiennes. Nous y voyons aussi exprimé le sentiment de vénération qu'inspiraient les vertus éminentes du fondateur à tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître.

A Rouen, M. de la Salle avait trouvé deux protecteurs puissants dans la personne de l'archevêque, Mgr de Colbert, fils du ministre, et de M. Camus de Pont-Carré, premier président du Parlement. La belle-sœur de l'archevêque, Mde de Louvois, lui loua un vaste domaine qu'elle possédait près de Rouen, et sur lequel se trouvait une maison très convenable et une chapelle dédiée à Saint-Yon. Ce fut là que M. de la Salle installa le noviciat. Plus tard il fit l'acquisition de cette propriété, qui est encore aujourd'hui lo siége de l'institut des Ecoles Chrétiennes. Dès qu'il y fut installé le vénérable de la Salle s'adonna avec plus d'ardeur que jamais à étendre son œuvre. Son zèle ne trouvait rien au-dessus de ses forces et de ses ressources. Ainsi, sans parler des écoles de charité de la ville, il eut bientôt dans cet établissement de Saint-Yon, en outre de la communauté et du noviciat, un pensionat fondé à la demande des habitants de Rouen pour les enfants de condition aisée ; un autre pensionnat pour certains enfants indociles et difficiles,

Digitized by Google

que leurs parents avaient confiés à M. de la Salle, pour les corriger de leurs défauts; enfin une troisième école pour des jeunes gens gâtés et vicieux, condamnés à la détention par le tribunal sur la demande de leurs parents. Ce dernier établissement n'était autre que nos écoles de réforme actuelles.

Toutes ces institutions fonctionnaient avec un ordre parfait, et donnaient les plus beaux résultats. Mais on comprend quel rude travail durent s'imposer pour cela le vénérable de la Salle et ses frères. Et si, depuis son départ de Paris, il jouissait d'une paix relative, cependant il eut encore nombre d'épreuves à supporter. La jalousie et les préjugés se rencontrant partout, M. de la Salle les trouva sur son chemin à Rouen aussi bien que dans les autres villes de France. Partout il dut payer les succès de son œuvre au prix des souffrances et des contradictions. Mais le récit de ces tribulations nous entraînerait trop loin. Je me bornerai à signaler l'épreuve terrible que la famine fit de nouveau éprouver aux frères de Paris et des provinces en 1709, et le procès qu'un prêtre indigne, l'abbé Clément, intenta à M. de la Salle quelque temps après, et qui aboutit à une condamnation ruineuse et flétrissante pour l'homme de Dieu. Cette injustice devait être dévoilée, mais plus tard. En attendant, le vénérable de la Salle, croyant que sa présence nuisait à l'institut, prit le parti de s'éloigner. Il confia le gouvernement de la société au frère Barthélemy, et se rendit secrètement dans le midi, où il eut occasion de constater les succès obtenus par son œuvre. Mais là aussi il allait se trouver en butte à la persécution. Arrivé à Marseilles, il voulut y établir de nouvelles écoles et même un noviciat pour les frères du midi. Mais ses sentiments orthodoxes lui attirèrent une opposition formidable de la part des jansénistes, qui dominaient dans cette ville. Il faut dire que le vénérable de la Salle, sans le savoir, il est vrai, s'était tout d'abord attiré leur déplaisir en ayant recours, pour la fondation d'une école, à l'éloquence d'un jésuite ! C'était se recommander bien mal auprès des partisans de Quesnel. Aussi ne lui ménagèrent-ils pas les témoignages de leur ressentiment. Ils firent tant que le noviciat, qui avait d'abord donné de belles espérances, manqua bientôt de

Digitized by Google

sujets. Il suscitèrent contre M. de la Salle le mécontentement des frères eux-mêmes. La discorde se mit dans l'institut. Se croyant encore une fois la cause de ces malheurs, le vénérable de la Salle quitta Marseilles, et se rendit à Mende, puis à Grenoble, où il trouva enfin un peu de repos et de paix au milieu des frères qui étaient établis dans cette ville. Il alla faire une retraite à la Grande Chartreuse, et y édifia les chartreux eux-mêmes par sa piété. De retour à Grenoble, il partagea son temps entre l'étude et la prière, tantôt prenant à l'école la place d'un frère absent et enseignant l'a. b. c. à de petits enfants, tantôt revisant les ouvrages de piété qu'il avait composés. Ce fut à Grenoble qu'il reçut communication de la bulle *Unigenitus* qui condamnait les propositions de Quesnel. M. de la Salle lut cette bulle à ses disciples, leur en expliqua le sens, et leur recommanda une soumission absolue aux décisions du Saint-Siége. De plus, comme prêtre et docteur en théologie, il crut de son devoir de protester publiquement de son obéissance au chef de l'Eglise. Cette attitude ne manqua pas de lui attirer de nouvelles attaques des jansénistes. Mais leurs calomnies n'eurent pas le même succès qu'à Marseilles.

V

M. de la Salle dut bientôt retourner à Paris. En son absence on avait essayé de nouveau de changer la constitution de la société en faisant de chaque maison une institution diocésaine qui n'aurait aucun rapport hiérarchique avec les autres maisons. La maison centrale et le supérieur général devaient être ainsi supprimés. Le frère Barthélemy et les autres frères avaient résisté de leur mieux à cette tentative ; mais leurs efforts semblaient impuissants. Déjà un ecclésiastique étranger avait été nommé supérieur de l'établissement de Paris. Les frères se tournèrent alors vers M. de la Salle, et, pour triompher plus sûrement de ses répugnances, ils lui envoyèrent l'*ordre* de revenir à Paris. M. de la Salle n'hésita pas, en effet, à obéir à cette injonction. Il revint à Paris, et il eut bientôt la consolation de voir l'ordre et la paix se rétablir dans l'institut, et son autorité de supé-

Digitized by Google

rieur reconnue par tout le monde. Il retourna alors à Saint-Yon. Le temps des grandes tribulations était passé : celui de la récompense approchait.

Usé par les austérités qu'il s'était imposées, et par les travaux extraordinaires qu'il avait accomplis, M. de la Salle sentait sa fin approcher. Dans cette prévision, il résolut de se démettre de ses fonctions de supérieur, afin de consacrer à la prière les derniers instants de sa vie, et aussi pour s'assurer, dès son vivant, que le gouvernement de l'institut passerait en dignes mains après lui. Il convoqua donc la première assemblée générale de l'institut pour l'élection d'un nouveau supérieur. Les directeurs des différentes maisons se réunirent à Saint-Yon en 1617, et élurent, à l'unanimité, le frère Barthélemy comme supérieur, en remplacement de M. de la Salle. Celui-ci se trouva libre alors de suivre son penchant pour une vie humble, cachée et obéissante. Il donnait l'exemple de la soumission la plus entière au supérieur et observait les moindres détails de la règle avec une exactitude scrupuleuse. Il avait choisi la chambre la plus pauvre, la plus incommode de toute la maison. A table, il voulait être servi le dernier, après les frères servants. La seule distinction qu'il eût conservée consistait à exercer ses fonctions de prêtre, à confesser les frères et les novices, ce qu'il avait toujours fait depuis la fondation de l'institut. Il vécut ainsi deux ans après sa démission. Pendant le carême de 1719, les douleurs qu'il éprouvait depuis plusieurs années, et qui étaient la suite des privations qu'il s'étaient imposées, augmentèrent, et bientôt le médecin déclara la maladie mortelle. Le saint fondateur paraissait en avoir déjà eu non seulement le pressentiment, mais l'assurance. J'espère, disait-il que je serai bientôt délivré de l'Egypte pour être introduit dans la véritable terre promise.

On était à la veille du 19 mars, fête de St-Joseph. M. de la Salle avait une vive dévotion pour ce grand saint, qu'il avait choisi comme protecteur de son institut. Il souhaitait ardemment pouvoir célébrer ce jour-là les saints mystères. Cette faveur lui fut miraculeusement accordée. Un mieux inattendu se fit sentir dans la nuit, et le lendemain, au grand étonnement de ses frères, il montait à l'autel, et offrait le saint sacrifice de

Digitized by Google

la messe. Mais peu d'instant après, le mal le reprenait, et, au bout de quelques jours, son état s'étant aggravé, il demanda qu'on lui administrât les derniers sacrements. Surmontant sa faiblesse et les douleurs qu'il éprouvait, il se mit à genoux pour recevoir le saint viatique. Le jeudi saint, il reçut l'extrême onction. Il n'interrompait son entretien amoureux avec la Divinité que pour faire ses dernières recommandations à ses frères. L'agonie fut longue et pénible. Le frère supérieur lui ayant demandé s'il acceptait ses souffrances avec joie : " Oui, répondit-il, j'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard." Ce furent ses dernières paroles ; elles résumaient parfaitement une vie qui n'avait jamais eu d'autre but que d'accomplir la volonté de Dieu. Le vénérable de la Salle rendit le dernier soupir le 7 avril 1719, jour du vendredi saint. Il était âgé de 68 ans.

La population de Rouen s'empressa de venir contempler encore une fois les traits de celui que l'on regardait comme un saint. On se disputait, comme de précieuses reliques les morceaux de ses vêments. Il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Sever, à Rouen.

En 1734, les frères ayant fait construire une église dans leur établissement de St-You, obtinrent la permission d'y transporter le corps de leur vénéré fondateur. Cette translation se fit avec une grande solennité. Les restes du vénérable de la Salle furent de nouveaux exhumés en 1835, pour être placés dans la chapelle de la maison des frères, dans l'intérieur de la ville de Rouen, où ils sont encore à présent.

" Le vénérable de la Salle, disent ses historiagraphes, était " d'une taille au-dessus de la moyenne et bien proportionné. " Il avait le front large, le nez droit, les yeux grands, d'une " couleur tirant sur le bleu, la peau basancé par les voyages, " le teint animé, les cheveux chatains ; son visage était em- " preint d'une grande majesté. Sa physionomie était mo- " deste et sereine, ses manières simples et gracieuses, ses " entretiens remplis de piété. Un air de sainteté s'échappait " de sa personne, pénétrait de respect tous ceux qu'il l'abor- " daient et ouvrait leur cœur à recevoir docilement tous " ses conseils." (1)

(1) *Histoire du V de la Salle* par Armand Ravelet.

Digitized by Google

Ainsi que nous l'avons vu, il avait pratiqué pendant toute sa vie, avec une inviolable fidélité, tous les préceptes et les conseils de l'Evangile, toutes les obligations de l'état sacerdotal et religieux. L'humilité, la douceur et l'amour de la prière avait brillé chez lui d'un éclat admirable. Il avait supporté toutes les adversités, toutes les persécutions, tous les outrages avec une patience inaltérable, et une soumission parfaite à la volonté de Dieu. Jamais le travail ne l'avait rebuté. Avec les plus pauvres ressources, les plus humbles moyens, il avait trouvé, dans son ardente charité, dans son zèle infatigable pour la gloire de Dieu, le secret et la force d'accomplir une œuvre des plus importantes. Pour venir à bout des difficultés en apparence insurmontable que présentait cette entreprise il avait mis toute sa confiance, toute son espérance en Dieu, et Dieu l'avait éclairé, encouragé et soutenu jusqu'à la fin. Nous avons eu dans cette étude l'occasion de constater la pureté de sa foi, la soumission absolue qu'il professait envers le chef de l'Eglise, et le zèle avec lequel il combattit l'erreur janséniste.

Il recommandait sans cesse aux frères et aux novices la communion fréquente, et il avait établi à St-Yon l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

Il avait une tendre dévotion pour la Ste-Vierge et il reprit vivement un jour le curé de Calais, qui imbu des doctrines jansénistes avait fait le prône, le jour de l'Assomption, sans dire un mot de la fête du jour.

Une perfection si éminente, des vertus si éclatantes devaient naturellement amener les fidèles à solliciter pour le fondateur des Ecoles Chrétiennes les honneurs de la canonisation. C'était le plus cher désir de ses enfants spirituels. Le procès de béatification du Vénérable de la Salle commença en 1834. En 1873, le 30 novembre, la sacrée congrégation des rites a déclaré que les vertus théologales et cardinales et les vertus annexes avaient été pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, au degré héroïque.

VI

Le Vénérable de la Salle n'avait pas recueilli ici-bas le fruit de ses labeurs et de ses sacrifices. C'est un fait remar-

Digitized by Google

quable dans la vie des saints que le résultat magnifique de leurs travaux n'apparait le plus souvent qu'après leur mort. Ainsi en fut-il pour le Vénérable de la Salle et pour son œuvre. De son vivant son entreprise ne lui avait procuré que déboires, persécutions, épreuves de toutes sortes. Dès qu'il fut mort, l'institut entra dans une ère de prospérité et d'accroissement. Au bout de quelques années, en 1724 les frères obtinrent de Louis XV des lettres patentes, reconnaissait l'existence légale de l'institut. En même temps ils recevaient du Saint-Siége des bulles approuvant leur constitution et leur règle, et consacrant leur existence canonique.

Il ne faut pas croire cependant que les fils spirituels de M. de la Salle n'eurent à surmonter aucune opposition. Ils éprouvèrent, en particulier, les effets du mauvais vouloir des jansénistes, qui ne pouvaient pardonner aux bons frères leur soumission absolue aux décisions de Rome. Mais ces oppositions partielles n'empêchèrent pas l'institut de se répandre de plus en plus jusqu'à l'épéque de la première révolution française. Il éprouva alors le même sort que toutes les institutions religieuses, mais ce fut pour renaitre, après la révolution, plus vigoureux et plus florissant qu'avant sa ruine.

D'après le rapport général du 31 décembre 1880, les Frères des Ecoles Chrétiennes comptaient à cette époque, dans la France et ses colonies, 1085 établissements, 1716 écoles et 5977 classes, occupant 9552 frères et recevant 261,507 élèves.

Ces écoles sont de diverses natures ; il y en a pour les enfants, pour les apprentis, pour les adultes, pour les soldats. Il y a des écoles du soir, et des écoles du dimanche, des externats, des pensionnats, des orphelinats. Mais, comme nous avons pu le voir, il n'y a aucune de ces différentes formes d'enseignement dont le vénérable de la Salle n'ait pas eu la première idée, et qu'il n'ait pas essayé lui-même de mettre à exécution, tant son esprit concevait parfaitement la valeur et la portée de son œuvre. Dans sa pensée, l'institut des écoles chrétiennes devait étendre ses ramifications dans tout l'univers. C'est aussi ce qui est arrivé.

On trouve aujourd'hui les frères des écoles chrétiennes dans les différentes contrées de l'Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique.

Digitized by Google

Le même rapport général du 31 décembre 1880 fixait à à 1299 le nombre total des des établissements, à 2048 celui des écoles et celui des classes à 7495. L'institut comptait 11,807 frères, 938 novices et 795 petits novices, et il donnait l'instruction à 355,558 élèves. L'institut comptait en Angleterre 6 maisons, 11 écoles, 55 classes, 55 frères, et 2,181 élèves.

D'après le même rapport les frères avaient dans les provinces de Québec et d'Ontario 28 établissement, 40 écoles et 208 classes, occupant 306 frères, et recevant 10,350 élèves.

VII.

Pour compléter ce travail, il reste maintenant à examiner la nature et le caractère particulier de l'enseignement ainsi donné par les frères des écoles chrétiennes.

Il importe de rappeler ici que l'éducation de l'enfance est une tâche exceptionnellement difficile. Dieu l'a confiée en premier lieu au père et à la mère de l'enfant, et si ce n'est pas trop des trésors de tendresse et de dévouement que renferme leur cœur pour accomplir cette tâche, comment pourra-t-on remplacer cette tendresse et ce dévouement quand viendra l'heure inévitable où le père et la mère devront demander une aide étrangère pour parfaire et terminer l'éducation de leur enfant ?

L'éducation est un exercice continuel de patience, une occasion journalière de sacrifices. C'est une œuvre d'abnégation, c'est donc une œuvre d'amour. Pour l'accomplir, il faut avoir au cœur l'amour paternel, l'amour maternel, ou l'amour de Dieu, la sainte et divine charité.

C'est dans cette pensée que M. de la Salle voulut que les maîtres de l'enfance fussent des hommes consacrés à Dieu, ne vivant et ne travaillant que pour Dieu. Les religieux ont le mérite du sacrifice, pour porter bonheur à leur œuvre. Ils agissent par obéissance, et c'est en obéissant qu'on opère les plus grandes choses, qu'on vient à bout des entreprises les plus difficiles. Le costume du religieux inspire le respect pour sa personne, et l'on ne peut qu'être heureusement influencé par l'atmosphère de pureté et de sainteté qui l'environne.

Digitized by Google

M. de la Salle voulut donc que les maîtres fussent des religieux, et il leur traça ainsi leurs devoirs et le but de leurs travaux.

" L'institut des frères des écoles chrétiennes, dit l'article 1 de la constitution, est une société dans laquelle on fait profession de tenir les écoles gratuitement. La fin de cet institut est de donner une éducation chrétienne aux enfants, et c'est pour ce sujet qu'on y tient les écoles, afin que les enfants y étant sous la conduite des maitres depuis le matin jusqu'au soir, les maîtres leur puissent apprendre à bien vivre, en les instruisant des mystères de notre sainte religion, en leur inspirant les maximes chrétiennes, et ainsi leur donner l'éducation qu'il leur convient.

" Cet institut, ajoute la constitution, est d'une bien grande nécessité, parce que les artisans et les pauvres étant ordinairement peu instruits et occupés tout le jour pour gagner leur vie et celle de leurs enfants, ne peuvent pas leur donner eux-mêmes les instructions qui leur sont nécessaires, et une éducation honnête et chrétienne. Ça été dans les vues de procurer cet avantage aux enfants des artisans et des pauvres qu'on a institué les écoles chrétiennes."

L'institút des frères a donc pour but de donner non pas seulement *l'instruction* mais surtout l'*éducation* chrétienne. Avant de meubler l'esprit, on pense à l'âme, et on veut la mettre en état d'atteindre la fin pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire d'opérer son salut.

M. de la Salle réalisait ainsi dans toute sa plénitude le vœu qu'avait formé M. Bourdoise, dont nous avons cité les paroles au commencement de cette étude. Il fondait des écoles dans *un esprit surnaturel.*

" L'esprit de l'institut, dit la règle, consiste en un zèle ardent d'instruire les enfants et de les élever dans la crainte de Dieu, de les porter à conserver leur innocence, s'ils ne l'ont pas perdue, et de leur donner beaucoup d'éloignement et une grande horreur pour le pêché et pour tout ce qui pourrait leur faire perdre la pureté. Les frères devront élever les enfants dans la piété et dans un véritable esprit chrétien, c'est-à-dire selon les règles et les maximes du Saint Evangile."

Digitized by Google

Le saint fondateur, on le voit, revient avec insistance sur la nécessité de la religion dans l'enseignement. Si elle doit tenir une si grande place dans la vie du maître pour le guider et le soutenir dans sa tâche difficile, il est également nécessaire qu'elle prenne possession de l'enfant, pour éclairer son intelligence et former la base de son éducation. Il suffit de réfléchir un instant sur le misérable état de notre nature déchue, et de songer à tous les mauvais penchants qui préviennent en nous les premières lueurs de la raison pour reconnaître qu'il faut de la religion dans l'éducation de l'enfance, et qu'il ne saurait y en avoir trop. Il faut qu'elle entoure l'enfant comme un réseau qui rende impossible tout écart des passions. Ce principe donnera à la science du salut la première place dans l'enseignement. Mais la religion n'exclura pas l'enseignement des sciences profanes. Au contraire, elle l'encourage, elle l'aide, et le rend plus utile et plus fructueux en attirant sur les travaux du maître et de l'élève les bénédictions de Celui qui est le maître des sciences, *Deus scientiarum Dominus.*

Or, pour arriver à ce but, il faut d'abord, on le comprend, des maîtres qui soient à la hauteur d'une tâche aussi sainte, et qui prêchent par l'exemple encore plus que par la parole.

Aussi M. de la Salle fit-il paraître la plus grande prudence en déterminant les conditions auxquelles on peut entrer dans l'institut des frères. La règle exige deux années de probation, dont une dans le noviciat et l'autre dans l'école. On est admis alors à prononcer des vœux, mais pour trois ans seulement. Il faut avoir vingt-cinq ans accomplis pour prononcer des vœux perpétuels, et de plus avoir fait d'abord des vœux de trois ans.

JOSEPH DESROSIERS.

(*à continuer*)

Digitized by Google

AU DOCTEUR H.....

(ÉPITRE LÉGÈRE)

Allons ! allons ! mon cher docteur,
Chez toi, qu'est-ce donc qui sommeille ?
Est-ce l'esprit, est-ce le cœur,
Dis, que faut-il que je réveille ?
Tu m'avais promis sur l'honneur,
Et j'y comptais, c'était merveille,
Que tu n'aurais plus le malheur
De te laisser tirer l'oreille ;
Mais que tu m'écrirais, flâneur,
Fallût-il prolonger ta veille
Jusqu'au matin... Eh bien ! docteur,
Chez toi, qu'est-ce donc qui sommeille ?

Est ce le cœur ? Ah ! sur ma foi,
Douter de ton cœur est un crime.
Ici ton amitié, crois-moi,
N'est en question que pour la rime.

Est-ce l'esprit ? voici des vers ;
Tu vas m'en faire une critique
A coup sûr, car c'est un travers
Pour qui n'est plus en rhétorique,
De rimailler, à moins (nous l'avons tous appris)
Qu'il ne sente du ciel l'influence secrète,
Que son astre en naissant ne l'ait formé poète.
Et mon astre, et le ciel ignorent mes écrits.

Digitized by Google

Tu vas donc t'amuser et rire
A mes dépens ; mais, Dieu merci,
Franchement, docteur, je peux dire
Que c'est là mon moindre souci.
Pourvu que, domptant ta paresse,
Je t'éveille une bonne fois,
Je consens à te mettre en liesse :
Je suis bon prince, tu le vois.

Laisse donc ce pauvre malade
Dormir en paix quelques instants :
La Mort est bonne camarade
Et ne t'en voudra pas longtemps.
Amuse-toi, trève à l'ouvrage,
Pour un enterrement remis
Ton curé ne fera pas rage ;
N'êtes-vous pas de vieux amis ?

Mais assez de plaisanterie,
Car je ne dois pas oublier
Que s'il faut de la raillerie
Ici c'est toi qui doit railler :
Que tu combles le cimetière,
Tu ne fais rien que de permis ;
Mais laisser là compas, équerre,
Et des vers tenter la carrière
Voilà ce qui n'est pas admis.

Donc, de mes rimes tu vas rire,
Bon ! mais après m'avoir châtié,
Tu ne peux manquer de me dire
Quelques mots de bonne amitié,
Or je ne veux pas autre chose...
—Pourquoi prendre tant de détours ?
Pourquoi ne pas m'écrire en prose ?
—C'est vrai..., docteur, dors-tu toujours ?

ERNEST MARCEAU.

Digitized by Google

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Les difficultés des études physiologiques, l'immense travail analytique et synthétique tour à tour qu'il faudrait faire pour prouver de quel côté se trouve la vérité, me fait remettre à plus tard *the Guiteau's case*, considéré au point de vue scientifique.

Il vaut mieux, d'ailleurs, renvoyer à un autre temps l'intérêt que doit nécessairement présenter une semblable étude, approfondie sérieusement. Comme une question d'histoire, cette question a besoin d'être loin des excitations passionnées du moment pour être bien jugée : il lui faut le recueillement de l'avenir et la dissection froide.

La dissection, ai-je dit, me plaçant au point de vue moral est nécessaire ; au point de vue physique, elle le peut être davantage ; il ne serait pas surprenant que l'autopsie nous révélât des lésions qui justifieraient l'opinion de ceux qui croyaient à la folie réelle de Guiteau. Cela veut que, il faut conclure, nonobstant les espérances dernières du condamné, il sera pendu le jour et l'heure mentionnés dans le jugement. Le salut, comme il le pense, ne saurait lui venir des stalwarts, dont il s'est constitué, dit-il, la victime généreuse. Et c'est avec raison qu'on a fait remarquer que c'est avant de rendre un semblable service et non après, qu'il aurait eu quelque chance d'une récompense.

Triboulet, le bouffon de François Ier, ayant été menacé de mort par M. de Vieilleville, s'en alla se plaindre au roi du sort qui était réservé à son bouffon.

Ne crains pas, lui dit le roi, celui qui te toucherait serait sûr d'être pendu un quart d'heure après !

Si cela vous était égal, répartit le bouffon ?

Eh bien quoi ?

De pendre M. de Vieilleville un quart d'heure avant.

Guiteau aura peut-être quelque vengeur tardif : mais, bien sûr on ne le débarrassera pas de la justice avant qu'elle

Digitized by Google

soit exécutée, et le bourreau ne sera pas pendu un quart d'heure avant lui.

Mais laissons l'échafaud et Guiteau ; si l'autopsie nous fait des révélations importantes, nous en parlerons plus tard.

J'aime mieux m'aventurer sur un autre terrain, traiter d'autres questions qui, si elles ne font pas de bruit, méritent néanmoins l'attention.

Malgré que notre saison d'hiver soit remarquable autant par la petite quantité de neige tombée, que par le peu de rigueur de la température moyenne, nous avons vu la réouverture de nos clubs nationaux se faire avec enthousiasme ; la raquette est devenue en honneur plus que jamais.

Le club "Le Canadien" particulièrement, s'est réorganisé avec une activité qui ne peut avoir d'égale que celle de son président, I. A. Beauvais, et les courses et marches ordinaires se sont faites avec une régularité qui prouvent la vitalité de ce club.

D'autres feront voir les avantages de ce genre d'association au point de vue national ; je me permettrai, moi, de me placer au point de vue qui m'est seul permis dans ces causeries, de montrer les heureuses influences de la gymnastique sur le développement physique et intellectuelle des individus, et conséquemment de la société.

Tous les exercices musculaires, nous enseigne la physiologie, produisent une double action sur le cœur et la respiration.

La force dans les mouvements du cœur étant augmentée, la circulation périphérique est activée en proportion ; il y a même dilatation des vaisseaux de la surface du corps (Marey.)—Le rythme de la respiration est accéléré, et la respiration elle-même devient plus ample, la conséquence d'une modification physiologique de cette nature dans un des principaux appareils de la vie est l'arrivée d'une plus grande quantité d'oxygène dans le sang, et d'une exhalation plus considérable d'acide carbonique. On sait que le sang noir des veines venant dans le poumon en contact avec l'oxygène de l'air reçoit de lui la vitalité qui le transforme en sang rouge, et le rend apte à la nutrition nécessaire à la vie.

Digitized by Google

Une chose digne de remarque et qu'il convient de mentionner, c'est que l'augmentation de l'amplitude respiratrice existe non-seulement pendant les efforts musculaires de la gymnastique, mais encore elle se prolonge ; de sorte que les individus qui ont pratiqué des exercices musculaires réguliers en retirent comme bénéfice définitif une amplitude plus grande des mouvements inspiratoires. (Marey.)

Ces données scientifiques étant établies, nous voyons de suite les bénéfices immenses que l'organisation peut recevoir de la gymnastique. de la marche particulièrement, qui est une des expressions la plus convenable de l'exercice physique.

La plupart des maladies chroniques, celles surtout qui sont dans la conséqnence immédiate de la faiblesse du sang. les organisations chétives, anémiques, verront souvent disparaître tout germe morbide par l'habitude d'un exercice régulier.

Il est une maladie particulièrement qui fait de nombreuses victimes, qui moisonne tous les jours parmi nos parents, nos amis, contre laquelle toutes les ressources de l'art doivent se liguer : c'est la consomption pulmonaire.

La consomption n'est pas une maladie uniforme ; elle présente plusieurs variétés ; il en est une que l'on appelle fibreuse. Dans cette variété, sous cette forme, le poumon tend à se rétrécir, à s'atrophier. Etant connus les effets de la gymnastique, nous voyons immédiatement comment celle-ci doit combattre la consomption fibreuse. Aussi, le thérapeutique n'emploie presque pas d'autre médication que celle que nous fournit une marche forcée pour lutter contre une maladie qui fait tant de ravages. Marchez, marchez beaucoup, disait un célèbre clinicien aux consomptifs dont nous parlons ; la guérison, vous la trouverez souvent au bout de la course, après quelques mois de cette médication active.

La dyspepsie, cette maladie de la vie de bureau, qui torture si cruellement celui qui en est victime, deviendrait beaucoup plus rare sous l'influence du même traitement.

C'est surtout de nos jours que la gymnastique est nécessaire ; il lui faut lutter contre la civilisation moderne qui amollit si facilement et si fréquemment les corps par le luxe

Digitized by Google

et l'abondance de fortune ; il lui faut encore lutter contre cet esprit de notre siècle qui, tendant à la culture de l'esprit dans tout son perfectionnement, oublie la culture du corps, tombant ainsi dans l'excès contraire des temps antiques.

On oublie les avantages qui résultent pour l'esprit d'un corps où l'harmonie des forces physiques préside à une santé sans faiblesse.

On ne soupçonne pas de quel secours l'hygiène du corps peut être à la morale même.

Je m'arrête dans ces considérations, que je serai fier d'avoir faites, si elles ont pour effet de ranimer davantage le zèle de nos clubs de gymnastique, de la raqnette surtout, cette grande et première gymnastique de nos hivers.

SEVERIN LACHAPELLE.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE

J'ai laissé tomber ma plume, le mois dernier, au moment où les évènements allaient offrir un intérêt plus qu'ordinaire. Je l'ai regretté en qualité de chroniqueur, car rien n'est plus désolant pour celui qui commente les faits que de n'en avoir pas d'intéressants à commenter.

Pour ce mois, j'ai des notes pleiu mon carnet,—mais des notes qui datent, en bonne partie. de la fin de janvier ou du commencement de février. C'est déjà loin ; pour les lecteurs modernes habitués aux journaux quotidiens, c'est presque "le passé ". Que l'on me permette de réveiller ces " souvenirs " ; ils méritent d'être consignés dans nos annales. Leur omission constituerait d'ailleurs une lacune ; et il ne doit pas y avoir de lacune dans l'histoire.

En reportant les esprits aux dates que je viens de mentionner, je les replace en pleine agitation causée par divers documents, les uns venus de Rome, les autres écrits dans nos palais épiscopaux. Rien n'excite plus l'intérêt de notre population que les actes de l'autorité religieuse ; c'est une preuve qu'elle est encore profondément catholique et fermement attachée à ses croyances et à ses pasteurs. Réjouissons-nous de voir se produire ces consolants symptômes, inconnus maintenant dans notre ancienne mère-patrie et dans nombre d'autres pays ravagés par les erreurs. La sinistre indifférence qui suit fatalement les pas du libéralisme, de près ou de loin, n'a pas encore, en ce pays, envahi l'esprit de la majorité.

C'est la question universitaire qui est devenue de nouveau, pendant quelque temps, la question du jour. Par "question universitaire" il faut entendre l'ensemble des questions dont la solution a été demandée à la cour romaine. Depuis plusieurs mois l'opinion publique s'occupait assez peu de ces questions; le calme s'était fait. Les esprits, même les plus anxieux de promptes solutions, paraissaient satisfaits de savoir leurs vues exposées à Rome par des hommes compétents.

Quelques rumeurs lancées de temps à autres excitaient bien la curiosité ; mais le lendemain tout retombait dans le silence. Une lettre signée par le préfet et le secrétaire de la Propagande est venue tout réveiller en causant une vive

Digitized by Google

joie dans un camp et une profonde surprise dans l'autre. Cette lettre qui, à divers titres, mériterait d'être insérée en entier—ce que nous ferions si l'espace nous le permettait—ou plutôt la traduction de cette lettre, car le texte n'en a pas été publié, après avoir réaffirmé les lettres et décrets précédents dit : " Du reste les *individus* qui se disent défen-" seurs de Montréal et qui restent encore à Rome, le font " contre la volonté du Saint-Père, et abusent ainsi des cir-" constances politiques actuelles."

Parmi ceux qui sont partis ostensiblement pour aller soutenir la "cause de Montréal", le public place un évêque, un chanoine, un prêtre et un sénateur. On comprend la surprise. Les commentaires des feuilles libérales—qui ne se sont pas fait attendre—ont rendu encore plus amères ces paroles auxquelles on n'est pas habitué dans ce pays. Ceux qui soulignaient les termes de la traduction de la lettre y mettaient tant de satisfaction, que leur malice devenait évidente. Rien n'affecte plus le plaideur malheureux que les sarcasmes de son adversaire triomphant. Et il est juste de dire que cette humiliation est de trop ; le vainqueur modeste peut se contenter de triompher plus modérément. Les amis des " individus " restés à Rome, étaient les plaideurs malheureux. Leur indignation, sourde d'abord a éclaté. L'un des grands journaux français de Montréal, *Le Monde*, a reproché en termes vifs l'inconvenance du procédé et la dureté des termes contenus dans la lettre du préfet de la Propagande.

C'était, s'il peut être permis d'user de la comparaison, le second acte de la pièce. L'intérêt augmentait et l'intrigue allait se corser, comme disent les chroniqueurs de théâtre.

Le lendemain de la publication de l'article du *Monde*, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal enjoignit, par lettre, au rédacteur en chef, M. F. Houde, de désavouer ce qu'il avait écrit, sous peine de voir son journal frappé de mesures sévères. M. Houde répondit immédiatement que, comme son article ne touchait ni à la morale ni aux dogmes, il ne se croyait pas tenu de le désavouer ; et, pour ne pas se mettre en guerre avec l'autorité religieuse, il annonça sa retraite du journal.

Ce fut un émoi. Dans les autres diocèses, la presse, surtout la presse libérale, restait libre et commentait à volonté la lettre du cardinal Simeoni et les actes épiscopaux auxquels elle donnait lieu.

En même temps que le *Monde* publiait la lettre de censure de son évêque, le très-rev. Chs O. Caron, administrateur du docèse des Trois-Rivières, adressait aux prêtres de son

Digitized by Google

clergé et aux fidèles confiés à leurs soins, une lettre qui a été lue au prône de toutes les églises, protestant contre les calomnies répandues au sujet de Sa Grandeur Mgr Laflèche, calomnies entr'autres le représentant comme discrédité auprès de Saint-Siége. Rappelant éloquemment les travaux apostoliques, le zèle épiscopal, le dévouement de ce digne prélat, la lettre finit par ordonner des prières publiques devant le Très-Saint Sacrement, pour l'aider dans sa mission et dissiper les préventions et les préjugés dont on l'entoure jusqu'à Rome.

Quelques jours plus tard, nous lisions dans les journaux un mandement de Sa Grandeur Mgr Taschereau, sur l'obéissance que doivent les fidèles aux décrets et aux ordres du Pape ainsi qu'aux décisions émanées des congrégations romaines. Le document est long et habilement rédigé. Les circonstances donnaient aux règles générales énoncées une application particulière que leur sens strict ne comporte pas. Car il n'y avait eu, de la part du journal *Le Monde*, aucune révolte contre les décrets ou les ordres du Pape et de la Propagande. Il y avait bien du mécontentement exprimé en termes énergiques, mais ce mécontentement ne portait pas sur le fonds de la décision rendue à Rome, mais seulement sur la manière une peu dure, pour ne pas dire plus, dont on la faisait connaître. Désapprouver les termes, les expressions d'une lettre, la forme en un mot, ce n'est pas se rebeller contre le sens, contre le fonds. Ce peut être, des deux côtés, une question de convenance, de politesse, de discipline aussi dans certains cas ; mais rien autre chose. Le rédacteur du *Monde* a peut-être exprimé son mécontentement en termes trop sévères. Alors il serait tombé dans la faute même qu'il reprochait. La faiblesse humaine l'aura entraîné, lui aussi.

Pendant que se passaient ces évènements, les avocats discutaient tranquillement devant un comité du cabinet fédéral, la question du désaveu de la loi obtenu par l'Université Laval de la Législature de Québec. Le ministre de la justice était présent, entouré de ses trois collègues canadiens-français.

Le parti libéral voit,à travers tous ces agissements, poindre l'aurore d'une ère nouvelle pleine de promesses pour lui. C'est ce qui explique son attitude. Depuis plusieurs années, une phalange d'écrivains érudits s'est appliqué à scruter les idées et les tendances de ce parti et à les comparer aux erreurs du vieux monde. Le clergé, au premier rang, a opposé son immense influence aux tendancas nouvelles qui, sans être toujours absolument condamnables en elles-

Digitized by Google

mêmes, lui paraissaient un nouveau pas vers les idées démagogiques. Le parti libéral pouvait désespérer de vaincre devant une aussi énergique et une aussi formidable résistance. Car rien ne s'opose plus à l'expansion des " idées nouvelles " que la revendication et l'affirmation constante des principes sociaux chrétiens.

Mais maintenant le clergé a reçu l'intimation de laisser le champ politique aux disputes exclusives des partis. Son influence ne s'exercera plus dans les élections ; et le parti libéral pourra affirmer hautement qu'il ne professe aucune erreur condamnable, que ses tendances sont saines. Il comprend parfaitement l'avantage de la position nouvelle qui lui est faite, et il se dispose à en profiter. "Qu'importe, disait dernièrement un de ses adeptes à mes oreilles, que le parti libéral soit abattu si ses idées triomphent, si son travail se fait par ses adversaires mêmes. Quand son heure viendra, il trouvera le terrain déblayé, la voie libre, le peuple accoutumé à ses doctrines et le prestige du clergé disparu."

Le parti libéral triomphe en effet. Il ne pouvait rien désirer plus fortement que la neutralité du clergé et sa propre approbation à Rome. Ses organes ne manquent pas l'occasion de démontrer quelles injustice on lui a faites dans le passé et ils en demandent instamment la réparation.

On parle de l'établissement, à Québec, d'une cour ecclésiastique. Si cette rumeur est fondée, elleest d'une importance majeure. Ceux qui citaient les prêtres devant les tribunaux civils ne pourront plus prétendre qu'ils agiraient autrement s'il existait un tribunal ecclésiastique.

***

Rien de plus ennuyeux que les premiers jours d'une session. Après le discours du trône qui, malgré ses déceptions annuelles, excite toujours la curiosité, les députés n'ont qu'à se croiser les bras et à lire dans les journaux les compte-rendus de leurs courtes séances. Les projets ministériels n'apparaissent dans le lointain qu'à demi dévoilés, et leur forme indécise ne prête encore aucun prétexte à la critique ou aux éloges. Force est donc au députés et aux journaliste de se contenter de tout petits discours et de tout petits articles, en attendant l'occasion prochaine de faire davantage.

C'est ce qui se voit et se fait à Ottawa. Le discours du budget va tout réveiller, bien que ce soit la plus ennuyeuse des harangues. Pendant un mois, on balancera les comptes, on supputera les colonnes et on torturera les

Digitized by Google

chiffres pour en extraire des arguments. Chacun dira son mot. Heureusement qu'il y aura diversion. M. Girouard n'a pas oublié son projet de loi relatif aux mariages entre beaux-frères et belles-sœurs; ces intéressants personnages occuperont plus d'une séance. La Cour Suprême qui a tout fait pour mériter son impopularité présente, recevra vraisemblement l'intimation de se montrer plus raisonnable. Ontario gagnera, par suite du dernier recensement, trois députés de plus—ce qui n'est assez pour son ambition.

La question des frontières entre Ontario et Manitoba va servir d'engin de combat à M. Blake et aux grits de le province-sœur. L'attitude du cabinet de Toronto, fort agressive sur ce point, fait revoir bien des difficultés. La malheureuse commission d'arbitrage créée par M. Mackenzie ayant, au mépris de l'histoire et de la nature, fixé des limites absurdes à Ontario, le nouveau cabinet n'a point voulu ratifier cette décision. Il offre de soumettre le litige soit à la Cour Suprême, soit au Conseil Privé impérial, soit à deux juristes compétents. Ontario ne veut rien entendre; il lui faut tout le territoire convoité, la satisfaction complète de ses exigences. Les autres provinces sont grandement intéressées à ce que ces vues ambitieuses ne prévalent pas. Le territoire en question, ayant été acheté avec les deniers fédéraux, appartient à toute la confédération. En faire un don gratuit à Ontario, ce serait rendre plus prépondérante l'influence de cette ambitieuse province et lui aider à rompre l'équilibre inter-provincial.

***

Nos chambres provinciales sont convoquées pour le huit de mars. Tout l'intérêt de la future session se concentre en entier sur un seul et unique sujet: le chemin de fer du Nord. Depuis un mois, le monde politique a été rempli de rumeurs vitement ramassées par la presse. Deux syndicats se sont trouvés en présence, comme l'an dernier à Ottawa, avec cette différence que tous deux, dans ce cas-ci, viennent en temps convenable. L'un offre quelques centaines de mille dollars de plus que l'autre; son succès paraissait assuré lorsqu'est venue la nouvelle soudaine que le syndicat du Pacifique était en négociations pour l'achat de cette partie de la voie ferrée qui va de Montréal à Ottawa. Le marché parait sur le point de se conclure; les capitalistes sont déroutés.

Le gouvernement se présentera donc devant les Chambres avec un contrat signé, prêt à la ratification.

Digitized by Google

L'opposition, bien que peu nombreuse, combattra le projet à outrance, comme l'opposition fédérale a combattu le transfert du chemin transcontinental du Pacifique. Le cabinet provincial se trouvera débarrassé, si la Législature approuve le contrat, de son plus lourd fardeau, et la politique ensuite roulera sur des sujets d'une importance matérielle secondaire. Les soins de notre petit budjet deviendront la plus sérieuse des préoccupations ministérielles.

***

Le sort de Guiteau est fixé : il sera pendu. Son procès restera célèbre, autant par sa durée phénoménale que par les dissertations scientifiques auxquelles il a donné lieu.

Dans presque tous les cas de meurtre, aujourd'hui, on parle d'impulsion irrésistible ou d'irresponsabilité temporaire. C'est dans cet argument que réside le dernier espoir des meurtriers. Le moyen n'est pas infaillible, loin de là ; cependant, il offre à un avocat, embarrassé d'une mauvaise cause, une base quelconque pour échaffauder des arguments qui, quelquefois, réussissent à faire naître un doute dans l'esprit des jurés. Le plus souvent l'objection d'insanité n'a pour but que de sauver un criminel de la corde justement méritée. C'est pourquoi les tribunaux doivent se montrer difficiles sur ce point, à moins que l'accusé n'ait, avant le crime, donné des preuves manifestes d'aliénation mentale.

La longue enquête faite à Washington a amplement montré que Guiteau avait, dans le cours de sa vie, fait nombre d'excentricités qui touchaient à la folie. La défense en a été considérablement fortifiée et, pendant un temps, on a pu croire que l'assassin du président Garfield échapperait à la peine capitale. Mais les jurés, sans aucune hésitation, se sont prononcés en sens contraire.

Le congrès américain a discuté un projet de loi qualifiant du terme de " trahison " toute violence exercée contre la personne du président. On voulait, pour la circonstance, sortir du droit commun ; un si haut personnage mérite bien une loi d'exception ! Nous sommes dans un siècle où tout fait nouveau donne lieu à une loi ou à un amendement. L'acte de Guiteau a failli établir sur une terre républicaine le privilége de l'inviolabilité contre lequel s'insurgent les républicains du vieux monde. Les premiers projets de loi en ce sens n'étaient pas nés acceptables, et ils accusaient, chez leurs auteurs, plus de zèle que de jugement politique et de science légale. Ils ont été mis de côté, et je ne pourrais dire s'il a été donné suite à l'idée d'une telle législation.

Digitized by Google

Les appétits césariens de la république modèle sont devenus, dirait-on, plus prononcés depuis que le recensement a porté le chiffre de ses habitants à cinquante millions. Rien ne peut remuer maintenant en Amérique sans la permission du secrétaire d'Etat de Washington. Fi des anciens traités, s'ils ne sont pas d'accord avec ces vues ambitieuses! Dernièrement une correspondance assez vive a été échangée entre le cabinet anglais et le ministère américain concernant la surveillance et la neutralité d'un canal qui pourrait être construit à travers l'isthme de Panama. Il y a trente ans les deux nations se sont engagées à laisser libre toute voie semblable et à n'y exercer aucun contrôle exclusif. L'Angleterre entend bien se prévaloir, le cas échéant, des clauses de cette convention ; mais M. Blaine qui tenait alors le pouvoir à Washington a prétendu que cette convention est nulle parce qu'elle est contraire aux droits des Etats-Unis et à la doctrine Munroe. Il était temps que M. Blaine quittât la gestion des affaires étrangères, car il était sur le point de créer à son pays de sérieuses difficultés.

***

L'intervention des Etats-Unis au Pérou n'a pas été heureuse. Le ministre américain a voulu, sur les instructions de M. Blaine faire plus qu'il ne devait faire, et il n'a réussi qu'à causer du mécontentement et des difficultés. Le Pérou n'a pas encore de gouvernement régulier, et son territoire est occupé par les troupes de son voisin victorieux. Le Chili a fait la paix avec la Bolivie, l'alliée de son rival, en lui enlevant une province limitrophe du Pacifique. Quant au malheureux Pérou ruiné, désolé, il n'est pas même capable de constituer un gouvernement qui puisse entrer en négociations de paix avec le vainqueur.

***

Gambetta est tombé. M. de Freycinet reprend le portefeuille que lui avait enlevé l'influence de l'homme auquel il succède. Les ministères se sentiront désormais plus libres ; la dictature occulte qui pesait sur eux n'aura plus le même poids.

Que Gambetta ait prévu ce prompt dénouement, ce serait probablement trop dire. Mais il est homme à tirer encore un bon parti de la position secondaire qui lui est faite. Il sera longtemps encore en France, grâce à son génie d'intrigue, l'adversaire le plus redoutable d'un ministère.

Digitized by Google

Une crise financière a passé avec la rapidité d'une trombe sur la France. Nous en avons ressenti les contre-coups au Canada. Les principales institutions monétaires de l'Europe ont jugé à propos, en cette circonstance, d'élever leur taux d'escompte.

Les événements européens n'ont présenté, pendant ce mois, rien de bien important, si ce n'est la révolte de la Dalmatie et de l'Herzégovine, révolte inquiétante pour l'Autriche.

La diplomatie européenne est dans un état de malaise indéfinissable. Rien ne fait présager des difficultés très-prochaines ; mais à St-Petersbourg comme à Constantinople, à Berlin comme à Paris, on semble pressentir qu'il se prépare quelque chose. Les petits états voisins de l'Allemagne arment leurs frontières ; toutes les puissances se mettent en état de guerre. Une étincelle peut déterminer une catastrophe.

GUSTAVE LAMOTHE.

ERRATA.

Dans la dernière livraison, à la page 36, le cinquième vers de la poésie " NOTRE NID " a été omis en entier : " *Notre nid est petit, modeste.*" Sans ce vers, le sens se trouve détruit. La première strophe de cette poésie doit donc se lire comme suit :

Quel bonheur ! enfin le jour tombe,
Ton ramier,
Ma colombe,
Rentre avec joie au colombier.
Notre nid est petit, modeste ;
Mais, pour nous qui tant nous aimons,
Il est bien riche et grand du reste,
Car tu l'emplis de tes chansons.

Dans le numéro de janvier, page 37, 10e ligne, lisez : *des écrivains pour qui*, au lieu de : écrivains pour qui.

Page 40, 7e ligne, lisez : *comme langue littéraire*, au lieu de : comme la langue littéraire.

Page 42, 21e ligne, lisez : *s'enorgueillit encore des œuvres*, au lieu de : des succès.

Page 42, 38e ligne, lisez : *et toutes ces gloires*, au lieu de : et de toutes ces gloires.

Page 44, dernière ligne, lisez : *peu d'exemples*, au lieu de : pas d'exemples.

Page 45, 19e ligne, lisez : *est bonne*, au lieu de : était bonne.

Digitized by Google

LE DRAPEAU DE CARILLON.

L'auteur du beau livre intitulé *Montcalm et le Canada français*, après avoir raconté la journée du 8 juillet 1758, pendant laquelle 3,500 Français et Canadiens mirent en déroute 25,000 Anglais, Anglo-américains et Sauvages, sur les bords du lac Champlain, termine son récit par les paroles suivantes :

" Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace. Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Ticondéroga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans leurs fêtes nationales, les Franco-Canadiens, qui, eux, n'ont rien oublié, portent aujourd'hui avec orgueil le vieux guidon sous lequel les aïeux ont combattu pour la patrie."

C'est l'histoire de ce vieil étendard, de ce vieux guidon dont parle M. de Bonnechose, que je veux raconter ici.

Disons d'abord quelques mots sur le drapeau en général et sur ce qu'il fut en France.

I

Le mot " drapeau " vient d'un mot italien, *drapello*, qui lui-même vient du bas latin *drapellum* : sa francisation remonte à Charles VIII.

Le lecteur me saura gré de ne pas lui parler longuement des emblêmes guerriers de l'antiquité ; je lui ferai donc grâce du lion, du navire et du ciel étoilé des tribus d'Israël, et je ne ferai mention que pour mémoire de l'ichneumon des Egyptiens, du cheval ailé de Corinthe, du sphinx de

Digitized by Google

Thèbes, de la chouette d'Athènes, de la colombe des Chaldéens, de la louve et de l'aigle de Rome.

L'emblême militaire et national des Gaulois, dit M. Désiré Lacroix, était le sanglier, " et ils portaient pour étendards des pièces d'étoffes sur lesquelles étaient représentées certaines figures d'animaux emblématiques, telles que des dragons, des serpents, des taureaux, divers oiseaux, etc. Les bannières des Francs portaient aussi des emblêmes. Les Francs-Ripuaires avaient pour symbole une épée, la pointe en haut ; les Francs-Saliens et les Sicambres un tête de bœuf. Des animaux figurèrent également sur la bannière de la première race de nos rois, puis on leur substitua des images des saints."

A partir de l'an 507, date de la bataille de Vouglé, près Poitiers, où Clovis adopta pour étendard la fameuse chape de saint Martin, les gonfalons, pennons, chapes, oriflammes, carrouzes, fanions, bannières, cornettes, guidons, étendards, pavillons et drapeaux de l'armée française varièrent sans cesse dans leur forme, dans leurs couleurs, inscriptions, etc.

La chape de saint Martin était *bleu turquin* ; l'étendard de Charlemagne était *bleu avec six trèfles rouges* ; la bannière de saint Louis était d'*azur avec fleurs de lis d'or* ; l'oriflamme de Charles V était *pourpre avec ornements d'or* ; le drapeau d'infanterie sous Charles VIII était *bleu semé de fleurs de lys d'or à croix blanche* ; les couleurs personnelles de Henri IV étaient *bleu*, *rouge* et *blanc* ; sa carnette royale était *blanc uni*. Ce ne fut qu'en 1661, sous Louis XIV, que l'enseigne blanche devint régulièrement le " symbole particulier du Roi, en tant que commandant en chef de l'infanterie." (1) Une ordonnance du 12 mai 1696 prescrivait que le drapeau blanc ne serait porté que par les gardes du Roi ou du Dauphin. Le drapeau blanc était porté par la compagnie colonelle du premier bataillon de chaque régiment ; les autres drapeaux du régiment, appelés " drapeaux d'ordonnance," étaient de diverses couleurs.

" Lorsque les milices reçurent une organisation régulière et achevèrent de se former en régiments, on donna le nom

(1) Louis de Bouillé. *Les drapeaux français de* 507 *à* 1872.

Digitized by Google

de drapeau aux enseignes de l'infanterie, et celui d'étendard aux enseignes de cavalerie. Ces emblêmes n'avaient rien de commun entre eux. Il y avait dans les régiments autant de drapeaux que de compagnies, plus tard autant seulement que de bataillons. Celui de la colonelle était *blanc* et orné de fleurs de lis, de couronnes ou de chiffres; les autres étaient de diverses couleurs; ainsi le régiment de Picardie avait huit drapeaux *rouges*; le régiment de Champagne en comptait huits *verts* ; celui de Navare, onze *jaunes* ; etc." (1) Mais les couleurs qui dominèrent de tout temps furent le *bleu* et le *blanc*.

Sous Louis XV, les drapeaux des régiments de province continuèrent, dit un auteur qui fait autorité, d'être de couleurs diverses, sauf celui du premier bataillon de chaque régiment, qui était blanc, comme le drapeau particulier du roi. (2)

Je ne veux pas insister davantage sur ce que furent les couleurs de la France avant la révolution de 1789 ; qu'il suffise de dire qu'elles variaient à l'infini. A part les couleurs du roi, il y avait celles des seigneurs, des commandants, des provinces, des villes, etc.

" L'histoire des couleurs nationales, a dit le général Bardin, est une question difficile à éclaircir, parce que rien ne révèle que leur admission ou leur suppression ait tenu à un plan déterminé." (3)

" L'histoire du drapeau français, a dit un autre auteur, est mal connue ; des emblêmes, des attributs, des chiffres, des portraits ont bariolé les immenses draperies attachées à une lourde pique. La couleur de cette draperie n'a été réglée par la loi qu'une seule fois, en 1789." (4)

Ce ne fut qu'en 1815, à l'époque de la Restauration, que le drapeau blanc devint, pour quelque temps, l'unique dra-

---

(1) Désiré Lacroix. *Hist. anecdotique du drapeau français.*

(2) Voir *Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie, des antiquités et des institutions,* par Dezobry et Bachelet, aux mots " drapeau " et " couleurs. '

(3) *Dictionnaire de l'armée de terre.*

(4) *Dictionnaire de la conversation,* au mot " drapeau."
Les couleurs *bleu, blanc* et *rouge* ne devinrent les couleurs générales de la France, pour les armées de terre et de mer, qu'à partir du 22 octobre 1790. (Décret de l'Assemblée nationale.)

Digitized by Google

peau de la nation française. La Restauration ne reconstitua pas les anciennes provinces ; voilà pourquoi, sous Louis XVIII, les " couleurs " particulières du roi devinrent celles de toute la France.

Les étendards si variés de l'ancienne France, quelles qu'aient été leurs couleurs, leur richesse ou leur simplicité, furent, ne l'oublions pas, ceux de Tolbiac, de Cérisoles, de Bouvines, Marignan, de Rocroi, de Lens, de Fribourg, de Fontenoy, de Fleurus, de Johannisburg, de Berg-up-Zoom ; ce furent les emblêmes qui flottaient aux mâts des vaisseaux d'Iberville et de Villegagnon, à la baie d'Hudson et sur le fleuve des Amazones, les guidons qui conduisirent tant de fois nos ancêtres à la victoire dans les vastes régions du nouveau-monde ; — et lorsque ces symboles de la patrie durent disparaître du champ de bataille, ils léguèrent au nouveau drapeau adopté par la France un immense passé de gloire qui ne sera jamais éclipsé.

II

C'est à notre estimé concitoyen, M. Louis G. Baillairgé, avocat, que Québec doit de posséder le précieux souvenir qui fait l'objet de cette notice.

Ayant lu dans une vieille chronique qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église, en 1796, il se mit à la recherche de ce drapeau avec une persévérance, une ténacité qui devait être récompensée par le succès.

Après bien des démarches infructueuses qu'il serait trop long de raconter ici, il songea à s'adresser au seul membre survivant de l'ordre de saint François d'Assise à Québec, le Frère Louis Bonami, qui résidait dans une modeste maison de la rue Saint-Vallier, non loin de l'Hôpital-général.

Un jour du mois de novembre ou de décembre 1847, notre jeune antiquaire—les deux mots ne s'excluent pas—se rendit chez le Frère récollet, qu'il trouva très-souffrant par suite d'une attaque de paralysie.

—Je pense pouvoir vous mettre en possession de ce que

Digitized by Google

vous cherchez, lui dit le bon Frère ; mais revenez dans quelque temps : je suis trop malade aujourd'hui.....je puis à peine parler.....

Ainsi, l'objet si anxieusement cherché depuis plusieurs années, le drapeau des Récollets et de Carillon existait encore, la chose était presque certaine. Mais où le trouver ? Un vieillard octagénaire pouvait seul le dire, et ce vieillard était sur le bord de la tombe, et il pouvait, d'un instant à l'autre, mourir sans livrer son secret ! (1)

Quelques semaines plus tard, M. Baillairgé se rendait de nouveau chez le Frère Louis, qu'il trouvait un peu moins souffrant, mais très faible encore. Voici, en résumé, ce que le bon Frère déclara au sujet du célèbre drapeau :

Le Père Berry, supérieur des Récollets, était un des aumôniers des troupes qui combattirent sous le commandement de Montcalm. Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui un drapeau troué et déchiré qui, disait-on au couvent, avait vu le feu de Carillon. Ce drapeau fut suspendu à la voûte de l'église des Récollets, la partie qui s'attache à la hampe ou hallebarde étant retenue aux extrémités par des cordes. Le 6 septembre 1796, un incendie, qui avait d'abord consumé une maison de la rue Saint-Louis, vint réduire en cendres le couvent et l'église des Récollets. Le feu ayant pris par le clocher de l'église, le toît brûla avant le reste de l'édifice. Pendant qu'avec l'aide d'un autre Frère, le Frère Louis sauvait un coffre rempli d'objets qu'il y avait jetés pêle-mêle, et comme ils traversaient la nef de l'église, le vieux drapeau, dont les attaches avaient manqué sous l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le Frère Louis le saisit en passant, et, rendu dehors, il le mit à la hâte dans le coffre.

—Ce coffre, ajouta le Frère Louis, vous pouvez le voir ; il est ici, dans le grenier, avec une partie des objets qu'il contenait. Le drapeau que vous cherchez doit s'y trouver, mais dans un triste état sans doute : il y a un demi-siècle qu'il est là.

On était alors vers la mi-janvier, et il était cinq ou six

(1) Le frère Louis Bonami mourut le 9 août 1848, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et huit mois. Il était natif de l'Assomption.

Digitized by Google

heures du soir. Le bon Frère était cloué sur son siége par la paralysie ; mais son jeune interlocuteur était très ingambe.

Une chandelle fumeuse à la main, le futur président de la société Saint Jean-Baptiste de Québec monta rapidement les degrés qui conduisaient au grenier, et il ouvrit le fameux coffre.

Le vieux meuble contenait un amas de bric-à-bracs et de lambeaux informes, couverts de poussière.

M. Baillairgé se mit à sortir et à secouer ces vieilleries, qui eussent effrayé un chiffonnier, avec l'ardeur d'un antiquaire, disons mieux, avec le patriotisme d'un Canadien de bonne lignée.

Son espoir ne fut pas déçu : au milieu d'objets de toutes sortes, il vit briller un morceau de soie, une fleur de lis blanche, qu'il saisit avidement ; puis, tout ému, il retira des débris et déploya, dans ce réduit ignoré, le vaste et noble étendard suspendu jadis à la voûte d'une des plus belles églises de la Nouvelle-France (1), un des drapeaux de nos glorieux ancêtres dans l'immortelle campagne des bords du lac Champlain !....

Chargé de sa précieuse relique, M. Baillairgé descendit auprès du frère Louis en disant : " Voilà dix ans que je le cherche..... je l'ai enfin trouvé : le voici ! "

III

Le drapeau de Carillon est tout entier de soie, et d'un tissu magnifique. Le fond en est *vert* très pâle (il a dû être *bleu ciel* autrefois), avec une grande *fleur de lis blanche* à chaque coin. Il porte les marques du passage de deux ou trois balles et il parait avoir été lacéré par plusieurs coups de sabre. Sur une face du tissu, au centre du drapeau, est un écusson aux armes de la France, surmonté du coq gaulois ; au revers est la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras. Toutes ces figures : les fleurs de lis, l'écusson

(1) " Les Pères Récollets, écrivait Charlevoix, en 1720, ont une grande et belle église qui ferait honneur à Versailles." L'église et le couvent des Récollets occupaient l'emplacement de l'église anglicane actuelle et partie de celui de la place d'Armes (rond-de-chaines). Le premier établissement de l'Ordre était situé à Notre-Dame-des-Anges (Hôpital-général).

Digitized by Google

et la Vierge, sont frappées ou imprimées dans la soie,—les fleurs de lis en blanc, et les autres figures en différentes couleurs,—et sont de dimensions assez grandes (1).

M. Jacques Viger et quelques autres ayant exprimé l'opinion que l'image de la Vierge indiquait une bannière de confrérie et non un drapeau de régiment, ils furent invités par M. Baillairgé à venir juger des choses *de visu*. Après avoir examiné l'écusson, puis, sur le côté et non sur le haut de l'étendard, le fourreau garni d'œillets où passait le galon qui tenait le tissu attaché à la hampe, ils durent se rendre à l'évidence, et ils ne doutèrent plus que ce ne fût bien là un drapeau de régiment.

Au reste, on a vu plus haut que, dans les siècles de foi pendant lesquels la France joua un si glorieux rôle, les étendards de l'armée portaient des images pieuses.

La découverte du "drapeau de Carillon" fit naturellement sensation à Québec et dans tout le Canada français. L'abbé Baillargeon, qui fut plus tard archevêque de Québec, vit dans l'image de la Vierge une preuve additionnelle de l'authenticité du drapeau :

"Je connais, disait-il à un ami, une légende qui a peut-être été inspirée par le drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets. Dans ma paroisse natale, où plusieurs avaient été à la bataille de Carillon, on disait qu'il n'était pas étonnant que les Français eussent remporté la victoire, et l'on racontait que, pendant la mêlée, la Vierge était apparue au dessus des combattants, et que toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe, sans atteindre les Français!"

Cette même légende, avec les variantes obligées de toutes les légendes, m'a été racontée par M. le docteur Wells, qui la tenait d'*un ancien*, M. Vocelle. M. J. C. Taché en a, je crois, fait le récit en vers, il y a une vingtaine d'années, sous le titre de *La Dame Blanche de Carillon*.

Les légendes, comme les chants populaires, varient à l'infini. Le fond reste partout à peu près le même, mais

(1) Cette description, de même que tous les renseignements qui précèdent sur la découverte du vieux drapeau, est tirée de notes rédigées par M. Baillairgé, et qu'il a bien voulu me communiquer.

Digitized by Google

le peuple en change constamment la forme, et cela sans plus de souci qu'il ne faut des données de l'histoire ou de la science la plus élémentaire. Chacun connait cette boutade au couplet unique, intentionnellement niaise (musique et paroles), dans laquelle on raille *Monsieur MacKay*, c'est-à-dire l'Anglais, de sa défaite à Carillon :

Connaissez-vous Monsieur Macaille,
Grand général,
Qui est monté sur son grand ch'val,
Bel animal ;
Qui fut défait, ce pauvre Anglais,
A Carillon,
Capitale du Canada,
En arrière de Boston !.....

La Vierge du drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets est peut-être devenue, dans les récits populaires, la Dame Blanche de Carillon, comme le célèbre champ de bataille est devenu, dans la chanson, la capitale du Canada ..... en arrière de Boston !

Quoi qu'il en soit, je dirai ici, en passant, que, dans toute la colonie, on attribua à une protection spéciale de la Providence, l'étonnante efficacité des remparts d'arbres abattus du fort de Carillon, et la victoire éclatante des troupes françaises sur des adversaires si supérieurs en nombre. Montcalm lui-même fit arborer sur le mamelon d'où il avait dominé le combat, une grande croix de bois portant cette belle inscription, par lui composée après la victoire, et qui était digne de sa foi et de son génie :

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna !
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !

Qu'ont fait le général et le soldat ? A quoi ont servi les grands monceaux d'arbres ? Le vrai signe, le vainqueur, c'est Dieu, c'est lui qui triomphe ! (1)

Le 27 juin 1848, le drapeau de Carillon figura dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Il était déroulé, et ses longs plis soyeux, soulevés par la brise, lais-

(1) " M. le marquis de Montcalm, dont la piété est des plus exemplaires, fit dresser une croix que chacun fut adorer en chantant le *Te Deum*, et il y fit mettre comme inscription que c était le Seigneur seul qui avait vaincu."—*Annales des Ursulines de Québec*, vol. 2.

Digitized by Google

saient voir de larges déchirures. Tous les journaux de l'époque parlèrent de cet événement. Voici les articles que le *Journal de Québec* et la *Gazette* consacrèrent au vieux drapeau :

.....

....." La procession finie, la société commença à défiler dans l'ordre prescrit par le programme publié préalablement dans les journaux. Les bannières et les drapeaux se déployaient avec majesté en face d'un soleil radieux dont l'ardeur contrastait avec la fraîche brise de la veille. Bientôt on aperçut, au milieu des insignes resplendissant de clarté et de jeunesse, un vieux drapeau français, tombant de vétusté. C'est le drapeau sous lequel s'illustrèrent nos pères à la bataille de Carillon. On le portait comme une relique précieuse qui est d'autant plus vénérable qu'elle est plus ancienne, qu'elle réveille un souvenir plus glorieux et qu'elle est plus prête à nous échapper sous la main du temps, qui ne respecte rien, pas même les tombes. Nous devons la découverte de ce drapeau précieux à M. Baillairgé, avocat, qui, s'appuyant sur une légende historique qui affirmait que le drapeau de Carillon avait été déposé comme trophée dans l'église des Récollets, à Québec, et marchant de supposition en supposition, alla mettre la main sur ce drapeau chez le frère Louis, qui l'avait sauvé de l'incendie." (*Journal de Québec* du 27 juin 1848.)

.....

—Among the numerous flags and banners displayed in the procession of the Canadian Society of St. John the Baptist, on monday last, was the old French flag under which the Canadians so bravely fought in the celebrated battle of Carillon.

The discovery of this venerable relic of olden times, which had to be borne with great care in order to prevent its crumbling to dust, is due to L. G. Baillairgé, Esquire, advocate of this city. Following some legendary tradition, according to which it had been deposited in the church belonging to the convent of the Recollet or Franciscan Friars, which, then existed, but has since been destroyed by fire, on the spot where now stands the English Cathedral, Mr Baillairgé traced it to the custody of the aged and deservedly venerated Brother Louis, the last surviving member of that religious society in Quebec, who, since the dissolution of his once powerful order in Canada, has continued, as long as age would permit, to make himself useful by teaching young children to read et write, and has acquired a little property in the St. Valier Suburb. What strange reflections must have crossed the good Friar's mind since that memorial of the struggle for empire between the French and English, on Canadian soil, came into his possession!" (*Quebec Gazette* du 28 juin 1848.)

IV

On se demande maintenant à quel régiment appartenait le drapeau rapporté à Québec par le Père Berry. Etait-ce

Digitized by Google

au régiment de la Reine, ou à celui de la Sarre, de Béarn, de Royal-Roussillon, de Berri, de Guienne, de Languedoc (1), ou bien encore était-ce un drapeau des milices canadiennes ?

Une étude sur le sujet sera plus facile lorsque le vieux drapeau aura été photographié, ce qui sera fait bientôt, je l'espère. Cependant, nous pouvons dès aujourd'hui nous appuyer sur l'autorité de M. de Bonnechose pour dire qu'il n'appartenait pas au Royal-Roussillon. On lit en effet, dans l'ouvrage cité au début de cette notice, que le "drapeau d'ordonnance" du Royal-Roussillon, arboré à Carillon au centre des combattants, était "rouge et bleu."

Il est possible que *notre* drapeau soit celui du quartier général d'où Montcalm embrassait toute l'action et d'où il se portait vers les points les plus menacés de la défense. Ce serait alors, peut-être, le drapeau de l'un des bataillons de Berri. (2)

L'étendard si cher aux Canadiens-français dont je viens de raconter l'incomplète histoire, est pieusement conservé par M. Baillairgé lui-même : il le garde chez lui. Une fois par an, il permet qu'on le porte, mais sans le déployer, à la place d'honneur par excellence, dans les rangs de la procession de notre fête nationale. C'est ainsi qu'on put le voir figurer, enroulé sur sa hampe et escorté d'une garde d'honneur formée de Zouaves Pontificaux Canadiens, dans la grande démonstration des Plaines d'Abraham, en 1880, et qu'il fut donné à nos nobles hôtes M. Claudio Jannet et M. le comte Jules de Foucault, de pouvoir presser sur leurs lèvres ce glorieux symbole de la France d'autrefois.

---

(1) Tous ces régiments d'infanterie étaient représentés à Carillon. "Vers le soir du sept (juillet), M. de Lévis arriva avec son détachement. Au matin du huit, la générale battit ; la Reine, Guienne et Béarn se rangèrent sur la droite ; à gauche étaient la Sarre, Languedoc et deux piquets ; le centre était occupé par un bataillon de Berri, Royal-Roussillon et un piquet de M. de Lévis ; dans la plaine de Saint-Frédéric étaient retranchées les troupes de la colonie et les Canadiens. M. de Lévis commandait la droite, M. de Bourlamaque la gauche et M. de Montcalm le centre." (L'abbé Ferland,—*Cours d'Histoire du Canada.*)

Le régiment de la Reine fut créé en 1635 ; Royal-Roussillon en 1655 ; Languedoc en 1672 ; Guienne, Berri et Béarn en 1684 ; la Sarre en 1685.

(2) Le deuxième et le troisième bataillon de Berri étaient à Carillon.

Les armes de l'ancienne province du Berri étaient celles de la France (—*de France à la bordure engrélée de gueules*). Voir Grandmaison, *Dictionnaire héraldique.*

Digitized by Google

Cher et précieux souvenir ! pauvre vieux drapeau ! vieux d'un siècle et d'un quart de siècle : il nous parle non-seulement des héroïques combats de Chouaguen, du fort George et de Carillon, mais encore d'institutions politiques et sociales disparues ou transformées depuis longtemps ; d'une France idéale qu'on nous a appris à chérir dès l'enfance, et qui, malgré les défaillances de l'heure présente, reste toujours la patrie de nos cœurs.

ERNEST GAGNON.

Québec, janvier 1882.

Digitized by Google

PROCÈS CRIMINELS A QUÉBEC

AU XVIIme SIECLE.

(*Suite.*) (1)

Vint ensuite la confrontation du témoin avec l'accusé ; c'est encore une procédure de l'ancien droit pénal français qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui ; parce que les témoins sont entendus en présence de l'accusé. La confrontation consistait à mettre le témoin en présence de l'accusé, pour qu'il eut à déclarer si c'était bien à la personne représentée devant lui que s'appliquaient les faits dont il avait témoigné. Dans l'espèce qui nous occupe, Bigeon ayant été tiré des prisons, fut mis en présence de Penant ; tous deux furent assermentés, après quoi Bigeon déclara n'avoir aucun reproche (aucune cause de récusation) à faire à l'encontre de Penant et qu'il le connaissait pour être son voisin en la seigneurie de Lauson ; témoin et accusé déclarèrent ensuite qu'ils n'étaient ni parents ni alliés, et lecture faite de la déposition de Penant, il déclara qu'elle contenait la vérité. Bigeon nia presque tous les faits de la déposition de Penant qui les affirma " face à face " être vrais.

" Et sur ce qui a esté dit par le dit Penant que le deffunct luy avoit dit qu'il avoit eu différend avec le dit Bigeon et qu'il estoit en différend avec le dit Bigeon dans le temps

(1) Voir la livraison de février.

(N. Ed.—Voici le fac-simile des deux signatures dont il est parlé à la page 76, livraison de février. C'est par inadvertance que ce fac-simile a été omis le mois dernier.)

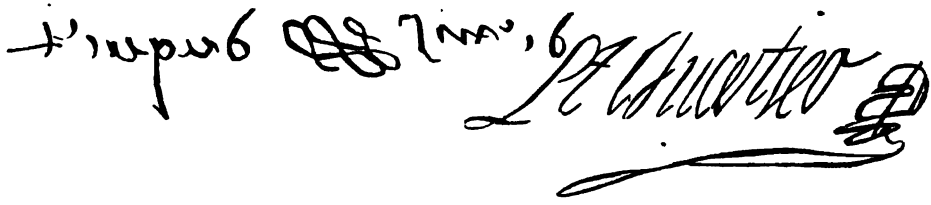

Digitized by Google

que le dit deffunct a esté tué, le dit Bigéon déniant avoir jamais eu différend avec le dit deffunct Bernard, le dit Penant luy a soustenu face à face qu'il s'estoit battu deux fois avec le dit deffunct l'année dernière chez le nommé Toussaint, et qu'il y a environ deux ans que le dit Bigeon frappa le dit Bernard dans la maison de luy déposant, et que le déposant leur ayant dit de sortir hors la maison, et qu'ils allassent faire leur querelle sur la grève, le dit Bigeon donna un coup d'aviron au dit Bernard, ce que le dit Penant a soustenu au dit Bigeon face à face et que c'estoit le dit Bigeon qui avoit attaqué le dit deffunct qui n'estoit point en aucune façon querelleur, et touchant les deux demye-barriques a esté advoué les avoir prises et que c'estoit deux méchantes barriques qui ne valoient rien, et que si elles vaudroient un escu il les paieroit bien, et plus avant n'ont pas été confrontés et ont déclaré ne savoir signer."

Les autres témoins, Charlotte Mangis, femme de Pierre Miville, François Marchand, furent recolés et confrontés. Noel Penant fut aussi confronté de nouveau, mais ces recolements et confrontations n'offrent aucun intérêt. Charles Amiot, dans sa confrontation, dit que "ayant quantité de branches et de ferdoches des deux costés du dit arbre, il estoit impossible au dit Bernard de se sauver et courir à l'endroit ou il a esté trouvé, par le dit Bigeon a esté dit qu'il n'y avoit de ferdoches que d'un coté et qu'il ne courut point de ce costé là. Et par le dit sieur Amiot a esté soustenu qu'il y a des ferdoches et branches couppées des deux costés du dit arbre et qu'il avoit fallu que le deffunct Bernard eust fait un grand tour de cerne pour aller chercher l'endroit où il a esté trouvé, ce qui est impossible."

"Sur ce qui a esté dit par le dit sieur Amiot que le dit Bigeon luy avoit dit que le deffunct avoit un coup dans la bouche qui luy perçoit le palais, a esté dit par Bigeon que l'arbre tombant, la branche tomba sur le visage du dit deffunct qui luy maschit les yeux et la fasse, et qu'il faut que ce soit la dite branche qui luy ait fait un trou dans la bouche."

Denis Duquet dans sa confrontation dit hardiment à Bigeon que "c'est la pensée d'un chacun qu'il a tué le dit

Digitized by Google

deffunct Bernard chez luy avec une mailloche qui a esté trouvée au coin de son feu, et qu'il l'a porté ou tresné au lieu ou il a esté trouvé, et qu'il luy a baillé quelque coup de ferrement dans la bouche pour le faire saigner sur la place affin de déguiser son forfait, ayant esté le bonnet du dit deffunct trouvé contre la cabane du dit Bigeon parmy des buches, ce qui a esté subject au dit Bigeon de blasphémer et dire que le dit sieur Duquet n'a pas dit vray ce coup-là et qu'il ne l'a point tué chez luy, ce qu'il a reitéré par deux fois différentes, et après s'estant repris aurait dit qu'il ne luy a point touché."

A la fin de la confrontation de Boutelen on lit : " Et sur ce que nous avons dit au dit Bigeon qu'il nous debvoit dire la vérité comme à Dieu et à son confesseur, par le dit Bigeon nous a esté dit qu'il a tout dit à son père confesseur, et depuis voyant que nous fesions escrire ce qu'il nous disait, nous a dit qu'il a dit au confesseur comme à nous."

Mais avant de poursuivre l'analyse de ce procès il me faut mentionner ici le certificat d'examen du cadavre de Nicolas Bernard fait par le chirurgien Isaac Joncas, et qui se lit comme suit : (1)

" Je Isaac Joncas chirurgien soubsigné par ordre de monseigneur le gouverneur et aussy d'ordonnance de monsieur le lieutenant général civil et criminel à Quebecq me suis transporté du trante-un du moy de janvier mil six cent soixante huit en la coste de Leau son pour visiter le corps mort de nycola bernard ou estant je fayt transporter le dit corps dans la cabane de jacques bijon, présence de jean bourdon dict Roumainville huissier dépeuté de la part de mon dict sieur le lieutenant général et des sieurs duquet et Deuchêne habitans de la dite coste, ou je trouvé sur le muscle temporral partie dextre une contusion contenant tou le muscle avec une partie de l'orbiste et y ayant fait incysion je trouvé fracture de le potreux dont je tiré unne escillie sans violance longue de deu travers doib, et sur le cartilage

(1) Cette pièce ainsi que d'autres du même procès n'est pas placée dans le registre d'après l'ordre chronologique, c'est ce qui me fait la mettre ici. Ce document est écrit par Joncas lui-même, on peut par conséquent y admirer son orthographe, quand à la partie technique, je laisse aux médecins le soin de la juger.

Digitized by Google

du nay je trouvé une plaie de la longueur d'un pouce et an outre jé ausy trouvé une plaie dans la bouche persant le palay et montant jusques au cerveau, la dicte contusion ayant esté faicte avec un outil ou boy contendant la dicte première plaie avec couteau ou chosse semblable et la dernière plaie avecq qun estruman rond et pointeu à fourer le pety doib dun homme, ce que je certiffie estre véritable, an foy de quoy jé sinné mon présant raport."

I. JONCAS.

Le 17 avril Bigeon subit de nouveau un long interrogatoire dans le cours duquel il persista à dire que c'était une branche de l'arbre qu'il avait abattu qui avait tué Bernard.

Le juge Chartier de Lotbinière était assez perplexe, il avait bien la conviction morale de la culpabilité de Bigeon, mais aucune preuve certaine, en conséquence le 21 avril assisté de sept notables de Québec appelés pour la circonstance, eut lieu la délibération suivante :

" Opinions de messieurs les juges proceddants au procès criminel de Jacques Bigeon."

" Monsieur Denis a condamné à mort et auparavant appliqué à la question."

" Monsieur Madry à la question."

" Monsieur Charron idem."

" Monsieur de la Ferté idem."

" Monsieur le Vallon de l'Estre idem."

" Monsieur Feniou idem."

" Monsieur de Mouchy idem."

Monsieur le lieutenant général à la mort, et avant à la question ; mais la pluralité des voix l'emportant ordonne que la question sera donnée au dit Bigeon.

Avant de lui appliquer la question on l'interroge de nouveau le même jour, sur la sellette. On appelait ainsi un petit banc en bois fort bas sur lequel on obligeait un accusé de s'asseoir pour subir le dernier interrogatoire, lorsque l'opinion des juges tendaient à la peine afflictive.

Comme il n'y avait aucune souffrance à endurer Bigeon continua à nier avoir tué Bernard, et affirma de nouveau que c'était la malencontreuse branche d'arbre qui avait été la cause de sa mort.

Digitized by Google

Le 23 avril le juge se transporta dans la prison du palais (1) accompagné du procureur fiscal Peuvret de Mesnu, de maître Gilles Rageot, greffier, de Jean Levasseur, Pierre Biron et Guillaume Roger, huissiers, où estant et après avoir fait mettre le dit Jacques Bigeon en estat de souffrir la question et l'avons fait attacher pour cet effet."

"Du vingt-troisième avril 1668, sept heures du matin, le dit Bigeon prenant l'interrogatoire :

" A dit qu'il n'est pas besoin de luy bailler la question, et qu'il advoue et confesse qu'il a abattu l'arbre qu'il a toujours desnié avoir abattu, advoue aussy qu'il a osté de la bouche du deffunct Bernard un chicot de bois gros et long comme un morceau de bois qu'il a trouvé au dit lieu de la question, qu'il nous a représenté et mis ez mains de nostre greffier...

" Et le dit Bigeon estant prest d'être appliqué à la question nous a dit que par la force de la question il advoueroit qu'il a tué le dit Bernard, et qu'après en avoir esté dehors il le désavoueroit, et qu'il ne voulait pas damner son âme pour dire faux et a repetté qu'il est bien vray qu'il a abattu l'arbre et qu'il a adverty le deffunct de se retirer de dessoubs par trois ou quatre fois, et que par le dit deffunct Bernard luy a esté fait response qu'il estoit trop loin et qu'ainsy il ne se voulut pas retirer, et que l'arbre estant tombé sur le deffunct l'auroit abattu, pourquoy luy Bigeon estant couru à son secours luy auroit trouvé un chicot qui persoit en la bouche, lequel chicot il auroit retiré comme il a cy-dessus dit ; et a déclaré le dit Bigeon que sy il est condamné à la mort et à souffrir la question il en appelle par devant nos Seigneurs du Conseil."

" Et lecture et prononciation faicte au dit Bigeon de la sentence contre luy rendue par nous et nos assesseurs le vingt-unième avril dernier, le dit Bigeon a dit et déclaré qu'il se porte pour appellant de nostre dite sentence par devant nos dits Seigneurs du Conseil Souverain pourquoy nous avons surcis à l'exécution d'icelle jusques à ce que par nos Seigneurs du Conseil il en ait esté ordonné, et avons fait reintégrer le dit Bigeon en prison."

(1) Ce palais de la sénéchaussée était situé vis-à-vis de l'école normale Laval, là où se trouve actuellement la place d'armes ou plutôt, je crois, l'église anglicane.

Digitized by Google

L'appel de Bigeon fut présenté le même jour et jugé par le conseil présidé par le gouverneur Courcelles, et où se trouvaient l'intendant Talon, et les sieurs de Villeray, de Gorribon, de Tilly, Damours et de la Tesserie.

" Veu le procès extraordinairement en commencé, dit l'arrêt, par devant le Lieutenant Civil et criminel, à la requeste du procureur fiscal de la compagnie des Indes Occidentales Seigneurs de ce pays contre Jacques Bigeon.....d'une sentence de torture ordinaire et extraordinaire contre luy rendue le vingt-unième du présent mois.—La dite sentence et pièces sur lesquelles elle auroit esté rendue. OUY le substitut du procureur général, tout considéré, LE CONSEIL a mis et met l'appel au néant, ordonne que la sentence dont estait appel sortira son plein et entier effect, et renvoyé l'exécution d'icelle au dict Lieutenant civil et criminel."

En conséquence de ce renvoi d'appel le même jour 23 avril, à cinq heures et demi de relevée, le lieutenant civil et criminel, M. Chartier, accompagné du procureur fiscal, de Gilles Rageot, de Jean Madry, chirurgien, et des huissiers Levasseur Biron, et Roger, firent venir Bigeon et l'interrogèrent de nouveau avant de le livrer à l'exécuteur, et son serment pris.

" Interrogé s'il n'est pas vray qu'il a tué le nommé Nicolas Bernard."

" Répond q'ouy."

" I.—Comme il a fait pour le tuer et de quelle façon il s'y est comporté et de quels outils il s'est servy."

" R.—Qu'il a baillé un coup de ciseau en la bouche du dit deffunct Bernard, proche et contre l'arbre."

" I.—Ce qu'il a fait du ciseau dont il a tué le dit Bernard ? "

" R.—Qu'il l'a jetté dans la cabanne."

" I.—Ce que luy disoit le dit deffunct Bernard ? "

" R.—Que le dit deffunct Bernard l'avoit appelé sot et cornard ;—serment réitéré."

" I.—De quelle façon il la baillé le coup que le deffunct Bernard a eu à la teste ? "

" R.—Après serment, que c'est une branche qui luy est tom bée sur la teste."

" I.—Pourquoy il a donc donné le coup de cizeau en la bouche du dit deffunct ? "

Digitized by Google

" R.—Que le dit deffunct l'avoit importuné luy ayant chanté pouille."

.....

" I.—S'il n'a pas tué volontairement le nommé Pierre au fort Lamothe ?"

" R.—Que non et que s'il l'a tué le Boutelen est aussy coupable que luy....."

" I.—S'il a pas exceddé de coups deux de ses enfants qui en sont morts."

" R.—Que non."

" I.—S'il a pas manqué d'un coup de fusil le nommé Pierre Pouillard, le dit fusil ayant pris un rat sur le dit Pouillard."

" R.—Que non."

" I.—S'il n'a pas voulu tuer le nommé Cancaron d'un coup de couteau ?"

" R.—Que non."

" Et le dit Jacques Bigeon n'ayant pas voulu convenir de la vérité, mais percisté en ses dénégations pour le coup qu'il a donné sur la teste du dit deffunct Nicolas Bernard, nous l'avons fait livrer entre les mains l'exécuteur pour estre appliqué à la question."

Comme la manière d'appliquer la question n'est pas généralement connue, en voici la description d'après les auteurs anciens ; je ne parlerai pas de la question avec l'eau, mais seulement de celle qui se donnait avec les brodequins et qui est celle que subit Bigeon.

" L'accusé après l'interrogatoire sur la sellette signé de lui sera mis nu jambes, et estant assis sur la sellette lui sera mis quatre planches de bois de chêne entre les jambes, depuis les pieds jusqu'au-dessus des genoux, deux en dedans et une à chaque jambe en dehors, de deux pieds de hauteur chacune et d'un pied de largeur, qui excèdent le haut des genoux de quatre doigts ou environ, lesquelles planches enfermeront, les pieds, les jambes et les genoux en dedans et en dehors et seront percées de quatre trous chacune dans laquelle seront passées de longues cordes que le questionnaire serrera très fortement, et après tournera les dites cordes autour des planches pour les tenir plus serrées, et

Digitized by Google

avec un marteau ou maillet il poussera à force sept coins de bois l'un après l'autre entre les deux planches qui seront entre les jambes à l'endroit des genoux, et le huitième aux chevilles des pieds en dedans, à chacun desquels le juge fera des interpellations à l'accusé, derrière lequel il y aura un homme pour le soutenir : s'il tombait en défaillance lui sera donné du vin. Les dits coins finis sera délié et mis sur un matela près du feu et interpellé de nouveau par le juge de dire la vérité. Lecture lui sera faite de tout ce qui sera passé depuis la lecture de l'interrogatoire avant d'être appliqué à la question, s'il peut signer, sera le procès-verbal de question signé de lui, sinon sera fait mention de son refus et de la raison du dit refus." (1)

Bigeon ayant été mis entre les planches serrées par les cordes comme il est dit ci-dessus, dit alors qu'il n'était pas nécessaire de lui donner la question, qu'il avait dit la vérité qui était qu'il avait tué Bernard et qu'il lui avait donné un coup de ciseau dans la bouche après qu'il eut été renversé par la branche de l'arbre.

" Interrogé.—Avec quoy le deffunct a eu le coup par la teste ? "

" A répondu que c'est la branche qui luy a tombé sur la teste, et s'est escrié disant : pauvre criminel que je suis ! "

" I.—S'il n'a pas pris quelque branche de l'arbre pour en bailler par la teste du dit deffunct ou quelqu'autre outil."

" R.—Que non et que c'est l'arbre qui a tombé sur luy et qu'il l'a achevé avec le ciseau."

" Pour lesquelles dénégations nous avons fait frapper un premier coup, après lequel le dit Bigeon s'est mis en furie et nous a dit qu'on le fist pendre et qu'il n'en diroit pas davantage."

" Interrogé après l'avoir fait serrer d'advantage s'il a pas baillé un coup de mailloche par la teste du dit Bernard et qu'il ait à dire la vérité."

" A respondu qu'il nous l'a ditte."

" Et vu sa dénégation et refus de répondre a esté d'advantage frappé par l'exécuteur, et,"

---

(1) Guyot *verbo* question.

Digitized by Google

" Interrogé comment il a tué le dit deffunct Bernard, quel coup il luy a donné par la teste et avec quoy ? "

" A respondu qu'il a pris une branche de l'arbre environ grosse comme la jambe dont il a frappé le dit Bernard sur la teste."

" Interrogé par où il a baillé le coup ? "

" A respondu qu'il l'a baillé devers l'oreille."

" Interrogé s'il dit la vérité."

" A dit q'ouy et que le deffunct l'avoit appelé Jean et sot et cornard, et que quand il a veu le dit deffunct couché par terre il luy a baillé le coup de ciseau en la bouche."

" Interrogé s'il n'a pas pris en trestre le dit deffunct Bernard ? "

" A respondu qu'il luy a baillé un coup par la teste et qu'il l'a pris très bassement à son malheur pour luy.

" Et estant le dit Bigeon deslivré de la dite question a esté par luy dit que pour avoir dit la vérité il a bien souffert du mal."

Bigeon, au lieu d'être renvoyé en prison après avoir subi la question, fut confié aux soins des huissiers Levasseur et Biron pour être pansé et soigné, et le 23 avril il subissait un dernier interrogatoire comme le voulait la procédure criminelle du temps qui ordonnait qu'après la torture un accusé devait être interrogé de nouveau sur les faits qu'il avait avoués sous l'empire de la souffrance.

" Interrogé comment il a tué le nommé Bernard ? "

" A respondu que par l'effroi et la gesne il a esté contraint de nous dire qu'il avoit tué le dit Bernard du coup de baston et que c'est l'arbre qui a tué le dit deffunct Bernard."

" Interrogé sy estant répété le jour d'hier il a advoué d'avoir tué le dit Bernard d'un coup de branche d'érable par la teste et ensuitte d'un coup de ciseau en la bouche.

" A respondu qu'ony et qu'il aime mieux dire que de souffrir la gesne, et que c'est l'arbre que luy respondant a abattu qui a tué le deffunct ; et sur ce qui luy a esté représenté par le sieur de la Ferté que ca esté luy Bigeon qui a abattu l'arbre, a respondu qu'un homme fait ce qu'il peut pour prolonger sa vie."

Digitized by Google

"Interrogé s'il a pas advoué à plusieurs personnes le jour d'hier qu'il a tué le dit Bernard?

"A respondu que non et par l'huissier Romainville a esté soustenu au dit Bigeon que le dit jour d'hier luy Bigeon luy auroit dit et advoué qu'il a tué le dit Bernard.

"Et serment pris du dit Romainville, nous a dit que le jour d'hier estant à parler avec le dit Bigeon pour le consoler, le dit Bigeon luy auroit dit que ce qu'il avoit advoué devant nous est vray, et qu'il avoit pris un morceau de bois dont il avoit baillé au dit deffunct Bernard un coup par la teste dont il l'a tué, et que la dame Bourdon estant descennue pour visiter le dit Bigeon, le dit Bigeon auroit dit et repetté les mesme paroles, et qu'il avoit tué le dit deffunct, ce que le dit Romainville a dit hautement en présence du dit Bigeon."

Le 24 avril le procureur fiscal prit ses conclusions contre Bigeon, il dit que "par le dict procès le dict Bigeon est duement atteint et convaincu d'avoir de propos délibéré assassiné et meurtry le dit Bernard, accusé et prévenu de divers autres crimes entre lesquels il s'en trouve de capitaux, comme il appert tant par les dépositions, recollement et confrontation des témoins que par sa propre confession. Pour réparation et amendement de quoy il conclut à ce qu'il soit condamné d'estre pris et enlevé des dites prisons par l'exécuteur de la haute justice, conduit à la place publique de la haute-ville et là attaché à une fourche patibulaire, pour y estre pendu et estranglé jusques à ce que mort s'en suive; atendu la faute d'expérience suffisante du dit exécuteur de la haute justice pour rompre et briser les membres du dit Bigeon, et le faire expirer sur une roue, supplice qu'il se seroit attiré par ses crimes, et que pour l'exemple le corps du dit Bigeon demeure pendant vingt-quatre heures attaché à la fourche patibulaire, et qu'ensuite la teste en soit séparée et plantée sur un pilory au milieu de la place pour y estre tant et si longtemps qu'il se pourra, et qu'il soit condamné en la somme de vingt-cinq livres pour faire prier Dieu pour le repos de l'âme du dit deffunct Bernard, et en la somme de 600 livres d'amende envers les seigneurs."

Le 25, les opinions du juge et des assesseurs furent prises

Digitized by Google

sur ces conclusions lesquelles furent modifiées par la sentence suivante qui fut rendue le même jour.

. . . . . "pour réparation de quoy et des autres crimes mentionnés au procez, le dict Bigeon condamné d'estre conduict au devant de l'église parrochialle de cette ville, et là, nud, en chemise, la corde au col, la torche au poing et à genouils demander pardon à Dieu, au Roy et à justice pour ses crimes, ce faict avoir le poing de la main droite coupé sur un poteau, et estre ensuitte pendu et estranglé à la potence de la place publique de la haute-ville tant que mort s'en suive, le tout par l'exécuteur de la haute justice, et après l'exécution estre par le dict exécuteur la teste du dit Bigeon séparée de son corps et attachée avec la main couppée à un poteau en lieu et place exemplaire, en vingt-cinq livres applicables à faire prier Dieu pour le dit deffunct Bernard, et en 500 livres d'amende envers les seigneurs."

Bigeon en appela de cette sentence au Conseil Souverain qni mit l'appel au néant le 26 avril et "ordonne que la sentence dont estait appellé sortira son plein et entier effect à l'exception du poing qui sera couppé avec le bras après la mort du dict Bigeon pour estre avec la teste attaché à un pilory."

La sentence fut exécutée le même jour ainsi que le voulait la procédure criminelle du temps, et le 26 avril 1668 vers le soir, le condamné mourait sur la potence dressée devant l'église de Notre-Dame de Québec.

Ainsi termina ses jours, ce misérable qui fut pendant sa vie mauvais époux, mauvais père, menteur, voleur, blasphémateur, parjure et assassin.

T. P. Bédard.

(*à continuer*)

Digitized by Google

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle

ET LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

(*Suite.*)

VIII

Les vœux sont ceux de pauvreté, de charité, d'obéissance, de stabilité, et le vœu d'enseigner gratuitement les enfants.

Le gouvernement de la société est d'une grande simplicité, et il est règlé de manière à assurer l'exercice sage et modéré du pouvoir chez le supérieur, et une obéissance exacte et facile chez les subordonnés. A la tête de l'Institut est le supérieur, qui est perpétuel. Ce supérieur a près de lui des assistants, qui forment un conseil et qui lui prêtent leur concours. L'élection du supérieur est faite par le chapitre général, composé des membres de droit, des membres appelés par le régime et des membres élus par les frères profès d'école.

Le Supérieur nomme des visiteurs qui visitent toutes les maisons au moins une fois par année. A la tête de chaque maison est un frère directeur, qui doit rendre compte de son administration au frère visiteur, et écrire tous les mois au frère supérieur, pour lui rendre compte de la conduite de chacun des frères et de la sienne et envoyer le mémoire de ses dépenses. Chacun des frères doit écrire tous les deux mois au frère supérieur.

Les frères se lèvent en tout temps à quatre heures et demie et se couchent à neuf heures du soir. De leur journée, quatre heures sont données à la prière et aux exercices de piété, six heures et demie aux classes, deux heures à l'étude et deux heures et demie à la récréation et aux repos. Hors les prescriptions de l'Eglise, la règle n'impose d'autres mortifications corporelles qu'un jour de jeûne par semaine, le vendredi. Les vêtements des frères portent l'empreinte de

Digitized by Google

l'austérité et de la pauvreté. Ils portent une soutane d'étoffe commune, de gros souliers, un chapeau à large bord, et pour sortir, un manteau à manches flottantes, qui était un vêtement usité en Champagne du temps de M. de la Salle.

Tels sont les points principaux de la règle que le Vénérable de la Salle rédigea pour le gouvernement de son institut. Pour la compléter, il traça à ses disciples la méthode qu'ils devaient adopter pour l'enseignement. Il composa à ce sujet divers traités, dont le plus remarquable est le *livre de conduite*.

Cet ouvrage traite d'abord des matières à enseigner. L'instruction religieuse tient naturellement la première place. Elle comprend les exercices de piété, tels que la récitation des prières et l'audition de la messe, et le catéchisme. La conduite prescrit que l'on fera tous les jours le catéchisme pendant une demi-heure, une heure les mercredis et les veilles de grand congé, une heure et demie les dimanches et jours de fête. Au point de vue chrétien ce n'est certes point donner trop d'importance à une science qui, au fond, est la seule nécessaire. Mais l'étude des autres sciences n'est pas négligée pour cela.

Le vénérable de la Salle entre dans les détails les plus minutieux sur la manière d'apprendre aux enfants la lecture et l'écriture. Il comprenait ce que l'on est malheureusement porté à oublier, l'importance des premières notions.

Le caractère principal de cette méthode, et qui constitua une véritable innovation, fut l'enseignement simultané, inconnu avant M. de la Salle. Jusqu'alors le maître donnait autant de leçons qu'il y avait d'enfants dans la classe. Je n'ai pas besoin de démontrer les désavantages qui résultaient de ce système, et l'immense supériorité de la méthode que M. de la Salle fut le premier à introduire et qui est maintenant adoptée dans toutes les écoles.

Un autre point important de la méthode lassalienne est la classification de chaque matière en différents degrés que l'élève parcourt successivement, passant à un degré supérieur dès qu'il s'est parfaitement rendu maître des choses enseignées dans l'ordre inférieur. Pour que ces promotions soient à l'abri de tout soupçon de partialité injuste, elles

Digitized by Google

sont faites, non par le professeur, mais par le directeur. Des inspecteurs et le visiteur surveillent et contrôlent ce classement.

La discipline imposée aux élèves combine avec une sagesse et un tact parfait la sévérité et l'indulgence, la fermeté et la douceur. Elle règle l'emploi du temps de manière à ce que pas une minute ne soit perdue. Elle indique les moyens à prendre pour combattre chez l'enfant les vices et les mauvaises habitudes, variant le mode de répression suivant le caractère et le tempérament des enfants.

Dans ce même livre de la conduite, M. de la Salle examine les causes qui éloignent les enfants des écoles, et il insiste sur la nécessité de rappeler souvent aux parents l'obligation où ils sont de faire instruire leurs enfants.

Les règles de la bienséance forment une partie essentielle de l'éducation. M. de la Salle n'eut garde de les négliger, et il composa lui-même un traité ayant pour titre : "*Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*"

La politesse qui y est enseignée ne consiste pas en de simples formalités extérieures, mais elle est fondée sur la grande et sainte loi de la charité envers Dien et le prochain, et elle est la manifestation sincère et directe des sentiments de douceur, de respect et de modestie qui doivent exister dans le cœur de tous les chrétiens.

Dans ces règles et ces conseils, le Vénérable de la Salle a laissé un héritage précieux à ses fils spirituels, mais il leur en a laissé un plus précieux encore dans l'exemple de ses vertus et le souvenir de sa vie toute sainte.

Comme autrefois Elie, s'élevant au ciel dans le char de feu, léguait à Elisée son esprit prophétique, ainsi le vénérable fondateur des écoles chrétiennes a transmis à ses disciples son esprit de foi, d'humilité et d'ardente charité. Les vertus qu'il a pratiquées, nous les retrouvons aujourd'hui dans chacun des frères : elles sont de tradition dans l'institut. Les frères, suivant encore en cela l'exemple de leur vénéré père, ont grand soin de demeurer dans le silence et l'obscurité, et de dérober aux regards et le bien qu'ils opèrent et les vertus qu'ils pratiquent.

Digitized by Google

IX

Mais les faits parlent plus haut que les paroles, et ce sont eux qui font connaître le mérite des frères et de leur œuvre. Ainsi, l'excellence de leur méthode a été si bien reconnue en France jusqu'à ces derniers temps que, non-seulement on permettait aux frères de la suivre, mais que le gouvernement l'adoptait même en plusieurs points pour ses écoles laïques. Une revue constatait dernièrement avec quelle efficacité les établissements des frères contribuent à étendre et à maintenir l'influence française en Afrique et en Asie. (1)

Un autre journal rapporte un fait qui prouve que les frères s'attirent le respect et la considération des infidèles eux-mêmes. " Les frères, dit ce journal, occupaient à Tunis, depuis 16 ans, une maison appartenant à un riche israélite qui refusait généreusement de recevoir le prix de la location ; le bey et son ministre lui avaient inspiré cette bonne résolution. Mais l'Israélite étant mort, ses héritiers déclarèrent vouloir désormais toucher le prix du loyer, et de plus l'arriéré depuis seize ans, Le consul-général porta ces faits à la connaissance du bey, et celui-ci, sur l'avis de son ministre, acheta la maison occupée par les Frères et leur en fit don."

Voilà, certes, un bel exemple de justice et de générosité. Comparons la conduite de ce musulman à celle que le gouvernement français adopte aujourd'hui à l'égard des écoles chrétiennes. On fait maintenant une guerre à mort aux congrégations enseignantes, et les frères ont à subir une persécution plus redoutable que toutes celles qu'ils ont déjà essuyées. Ils ont devant eux des ennemis plus dangereux et plus acharnés que leurs vieux adversaires, les maîtres d'écoles et les jansénistes. Laurs ennemis d'aujourd'hui, ce sont les révolutionnaires, ce sont, surtout, les francs-maçons, c'est la *ligue de l'enseignement*, fondée et dirigée par les

(1) Les plus acharnés persécuteurs des congrégations religieuses sont forcés de reconnaître les services que ces institutions rendent à la France. M. Gambetta lui-même, lors de son passage au ministère, a écrit de sa main au Superieur general des Frères des Ecoles Chrétiennes. pour lui demander d'envoyer des frères à Jaffa !

Digitized by Google

sectes, et qui a pour but de rendre l'instruction gratuite, obligatoire, et surtout laïque, c'est-à-dire, sans Dieu....

Les réformateurs insistent sur la gratuité de l'enseignement. "Mais. dit avec beaucoup de justesse M. Ravelet, leur gratuité n'est qu'une hypocrisie, et en même temps une atteinte portée au droit de propriété. Les enfants ne payent rien au maître, sous forme de rétribution scolaire, mais les parents paient à l'état sous forme d'impôt, et l'argent revient au maître sous forme de traitement. L'éducation n'est donc pas gratnite. Eile est même fort coûteuse, car l'argent se perd en ce long circuit, et l'Etat lui-mème ne donne pas pour rien ses services. De plus, ceux qui n'ont pas d'enfant payent pour ceux qui en ont: ceux dont les enfents sont élevés payent encore. La dépense n'atteint pas seulement ceux qui reçoivent le profit, elle frappe également et indistinctement tout le monde; le principe de la propriété individuelle est gravement atteint, et l'on revient à la notion barbare du communisme."

Il faudrait une insigne mauvaise foi pour ne pas reconnaître que les frères, faisant vœu de pauvreté, se réduisant tout juste à ce qu'il faut pour vivre. n'ayant pas de famille à soutenir, réalisent bien autrement que les révolutionnaires le principe de la gratuité de l'enseignement. Qu'ils reçoivent leurs salaires des particuliers ou qu'ils soient subventionnés par l'Etat, ils ne sont à charge ni aux uns ni à l'autre. C'est ce que l'esprit éminemment pratique de nos voisins des Etats-Unis reconnaissait il y a deux ans lorsque l'on a annoncé que les frères allaient être chassés de France. Un des grands journaux de New-York a déclaré que les Etats-Unis s'empresseraient d'accueillir des instituteurs aussi parfaitement qualifiés, et qui coûtent si peu à entretenir.

Nos partisans des idées modernes veulent aussi l'instruction obligatoire, et pour réaliser cette partie de leur programme, ils n'hésitent pas, ces grands partisans de la liberté, à fouler aux pieds, encore une fois, la liberté individuelle. L'Eglise. par le moyen des frères et des autres congrégations enseignantes, a trouvé la seule solution possible de ce problème. Elle proclame l'obligation de l'instruction, non par des mesures violentes, par l'amende et l'emprisonne-

Digitized by Google

ment, mais en multipliant tellement les écoles qu'il est impossible de méconnaître ses intentions, et qu'on n'a plus d'excuse pour se soustraire au dessin qu'elle impose.

Enfin, la ligue de l'enseignement, les francs-maçons et les révolutionnaires veulent avoir des écoles laïques, c'est-à-dire sans Dieu.

Ah ! sur ce point, nous sommes en contradiction complète avec eux !

Mais il est inutile de répéter ce que nous avons dit tout à l'heure sur la nécessité de la religion dans l'enseignement.

Des écoles sans Dieu ! une morale sans Dieu. Oui ! Voilà ce qu'ils veulent ! Mais pour bien comprendre l'ardeur sauvage de leur haine contre Dieu, il faut lire les déclarations qu'ils on font dans leurs livres et leurs journaux. Et si la génération actuelle, qui a été élevée dans un milieu où l'on n'avait pas encore rompu tout à fait avec les traditions chrétiennes, pousse à ce point l'audace de l'impiété et du blasphême, que sera-ce donc de la génération future, qui n'aura pas entendu parler de Dieu ?

Tels sont les ennemis contre lesquels les frères ont aujourd'hui à se défendre, tel est le programme d'enseignement qu'on leur oppose. A la vérité, on a jusqu'à présent considéré leur institut comme autorisé, et ils n'ont pas été compris dans l'édit de proscription du 29 mars 1880. Mais comme le gouvernement a décidé d'en finir avec l'enseignement religieux, il n'est pas en peine de trouver des moyens pour arriver à ses fins. On a déjà cité à ce sujet la fable du loup et de l'agneau. Le fait est qu'elle s'applique parfaitement à la situation.

A l'heure qu'il est, les frères qui dirigeaient des écoles publiques se sont vus remerciés de leurs services et ont été mis à la porte. Ils ont alors ouvert des écoles libres, soutenues par la générosité des catholiques. Mais l'ennemi les poursuit dans ces derniers retranchements, et sachant avec quelle audace effrontée et quelle infâme mauvaise foi ils manient l'arbitraire, on peut s'attendre à voir les écoles libres bientôt fermées. On chassera comme des traîtres et des mauvais citoyens les frères qui, en 1870, allaient se

Digitized by Google

sacrifier pour les blessés sur le champ de bataille et s'offrir sans défense aux balles des Prussiens.

Que deviendront alors ces milliers d'enfants qu'ils instruisent ? Que deviendra la France ? Dieu le sait, Dieu qui pèse dans les balances de sa justice les crimes des nations et les supplications des justes : Dieu qui est juste, mais qui est aussi miséricordieux ! Puisse-t-il épargner à notre mère-patrie le déluge de maux jusqu'à présent inconnus dont il semble la menacer. Puisse-t-il aussi préserver notre cher Canada de semblables malheurs. Les principes funestes qui ont amené en France l'état de choses que nous déplorons peuvent se glisser parmi nous. Prémunissons-nous contre leurs atteintes en apprenant à connaître parfaitement les avantages de l'enseignement chrétien. Estimons-nous heureux de pouvoir confier l'éducation de nos enfants aux excellents frères des écoles chrétiennes. Rendons hommage à leur mérite. Honorons le vénérable serviteur de Dieu qui fut leur fondateur et apprenons à voir, dans l'institut qu'il a fondé, une gloire pour l'Eglise et pour la France, et un immense bienfait pour la société.

JOSEPH DESROSIERS.

Digitized by Google

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.

(*Suite*) (1)

II.

Le romantisme ! Que signifiait ce mot qui a fait tant de bruit, et quelle idée représentait-il ? Suivant nous, le romantisme à son début, en 1820, c'était le retour des lettres aux traditions chrétiennes et nationales que la littérature classique avait trop longtemps dédaignées.

C'était la poésie brisant enfin avec les élégances convenues et les thèmes vieillis, pour devenir l'interprète des voix mystérieuses de la nature, l'écho des sentiments intimes et des impressions personnelles de chacun, l'expression des souvenirs, des espérances et des préoccupations de tous. En un mot, la patrie, la nature et l'âme, telles étaient les trois sources d'inspiration où l'on allait rajeunir la littérature française.

En même temps, on se proposait de briser la monotonie du vers alexandrin en déplaçant plus souvent la césure et en pratiquant de temps en temps l'enjambement. On voulait enfin introduire dans la langue littéraire bon nombre de locutions pittoresques, de termes qui en étaient bannis à tort et dont l'exclusion avait fait dégénérer l'emploi de la périphrase en un véritable abus, ainsi qu'une foule d'images neuves pour donner de la couleur au style. Ces réformes devaient produire une littérature vivante, une littérature conforme aux aspirations de la société chrétienne et française qui était encore toute frémissante des orages dela révolution.

Telle était la thèse des romantiques de 1820, et nous croyons qu'elle était juste. Nous disons thèse un peu par anticipation, car à ce moment la thèse n'existait pas encore. C'était un mouvement, un courant, une explosion de sève trop longtemps comprimée sous le joug de la convention.

(1) Voir la livraison de janvier.

Digitized by Google

Lamartine ne songeait pas à faire une révolution littéraire lorsqu'il soupirait ses élégies, et jetait aux forêts et à la solitude ses gémissements immortels. Il soupirait et gémissait sans en demander la permission à Boileau et à Laharpe, voilà tout. Il cédait à ses propres émotions, et ses vers étaient faits de ses angoisses et de ses pleurs. La tourmente révolutionnaire avait soufflé sur sa jeunesse. Sa sainte et tendre mère lui avait inculqué sa foi. Plus tard, il avait douté et souffert ; les rivages de Sorrente et de Baïa avaient entendu les premiers frémissements de sa lyre. Rome l'avait vu passer à travers ses ruines séculaires, et les flots bleus du golfe de Naples avaient bercé ses rêveries. Enfin, le malheur l'avait ramené à Dieu. Et au milieu de toutes ces vicissitudes, dans la joie ou dans la douleur, dans la foi ou dans le doute, sous le dôme des palais ou sous le toit de chaume des pêcheurs, la poésie n'avait cessé de jaillir de son âme ardente comme un cantique d'amour, un hymne de reconnaissance, un cri de désespoir ou un chant de tristesse.

C'est ainsi que furent composées ces *Méditations*, qui firent verser tant de larmes et battre tant de cœurs. Nous savons que cette poésie enchanteresse n'est pas sans danger, qu'elle peut engendrer une énervante mélancolie, qu'elle a quelque chose de troublant, qu'elle renferme bien du vague dans les idées et les croyances. Mais, aussi, elle est un élan vers l'Infini, un défi jeté au matérialisme, un regard tourné vers le ciel ; et l'on ne doit pas oublier que Lamartine a pu dire de lui-même avec vérité : " Je suis le premier qui ait " fait descendre la poésie du Parnasse. Il fallait avant moi, " quand on lisait des vers, avoir sous la main le dictionnaire " de la fable. C'est moi qui ai changé tout cela, c'est moi " qui ai été chercher dans l'âme humaine les cordes véri- " tables de la lyre."

Qu'on se figure l'étonnement des vieux classiques en entendant des vers comme ceux-ci :

" Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil tristement je m'assieds,
Je promène au hasard mes regards sur la plaine
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

Digitized by Google

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes :
Il serpente et s'enfonce en un lointain obscur ;
Là le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs,
Le voyageur s'arrête et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle ses saints concerts."

Désormais la voie était ouverte. En dépit des protestations de MM. Etienne, de Jouy et des critiques du *Constitutionnel*, toute une vaillante élite de jeunes talents s'y engagea résolument. Alors la guerre éclata dans la République des lettres. M. de Lamartine avait donné le branle au mouvement, mais ses fonctions diplomatiques l'éloignaient de France, et d'ailleurs il n'avait prétendu jeter le gant à personne.

Sans doute il avait innové, mais beaucoup plus dans l'inspiration que dans la forme. Il avait respecté le mécanisme du vers, évité l'enjambement, et s'était borné à puiser dans la nature des couleurs plus fraîches. Aussi ne prit-il qu'une part indirecte à la bataille. Mais un autre poète allait à sa place s'emparer du commandement des phalanges romantiques. Il avait pour cela toutes les qualités voulues, l'originalité puissante, l'audace des conceptions, la fougue irrésistible et le souffle héroïque. Sa poésie éclatait comme une fanfare ; les images grandioses se pressaient dans ses strophes enflammées, et sa verve était intarissable. Vous avez nommé M. Victor Hugo.

Lamartine avait cultivé surtout la poésie intime et personnelle. Victor Hugo s'attacha davantage à la poésie patriotique. Les *Odes et Ballades* lui avaient fait un nom célèbre et une foule de jeunes écrivains se groupèrent autour de lui et le reconnurent pour leur guide. C'étaient les deux Deschamps, Méry, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas, Théophile Gautier, Alfred de Musset et un grand nombre d'autres, tous pleins d'ardeur et d'impatience et n'attendant qu'un signe du maître pour traîner aux gémonies les bustes de Boileau et de Racine.

Cependant, le grand poète était prudent. L'esprit de

Digitized by Google

système ne s'était pas encore emparé de lui. Pendant que les partisans de la routine lui opposaient Casimir Delavigne, un classique timide, il se contentait de produire des chefs-d'œuvre qui déroutaient tous les préceptes. En 1824, dans la préface de ses *Odes et Ballades*, il exposait ainsi ses idées romantiques : " En littérature comme en toutes choses, " il n'y a que le bon et le mauvais, le beau et le difforme, le " vrai et le faux. Il faut en convenir, un mouvement vaste " et profond travaille la littérature de ce siècle. Quelques " hommes distingués s'en étonnent, et il n'y a précisément " dans tout cela d'étonnant que leur surprise. En effet, si, " après une révolution politique qui a frappé la société dans " toutes ses sommités et dans toutes ses racines, qui a touché " à toutes les gloires et à toutes les infamies, qui a tout " désuni et tout mêlé, au point d'avoir dressé l'échafaud à " l'abri de la tente, et mis la hache sous la garde du glaive ; " après une commotion effrayante et qui n'a rien laissé dans " le cœur des hommes qu'elle n'ait remué, dans l'ordre des " choses qu'elle n'ait déplacé ; si, disons-nous, après un si " prodigieux évènement, nul changement n'apparaissait dans " l'esprit et dans le cœur d'un peuple, n'est-ce pas alors qu'il " faudrait s'étonner et d'un étonnement sans bornes." Plus loin, M. Victor Hugo ajoutait : " Remarquons en passant " que, si la littérature du grand siècle de Louis-le-Grand eût " invoqué le christianisme au lieu d'adorer les dieux païens, " si ces poètes eussent été ce qu'étaient ceux des temps pri- " mitifs, des prêtres chantant les grandes choses de leur " religion et de leur patrie, le triomphe des doctrines sophis- " tiques du dernier siècle eût été beaucoup plus difficile, " peut-être même impossible. Aux premières attaques des " novateurs, la religion et la morale se fussent réfugiées " dans le sanctuaire des lettres sous la garde de tant de " grands hommes. Mais la France n'eut pas ce bonheur ; " ses poètes nationaux étaient presque tous des poètes " païens."

Quant à la forme et au style, le poète critique disait : " S'il " est utile et parfois nécessaire de rajeunir quelques tour- " nures usées, de renouveler quelques vieilles expressions, " et peut-être d'essayer encore d'embellir notre versification

Digitized by Google

" par la plénitude du mètre et la pureté de la rime, on ne " saurait trop répéter que là doit s'arrêter l'esprit de perfec- " tionnement. Toute innovation contraire à la nature de " notre prosodie et au génie de notre langue doit être " signalée comme un attentat aux premiers principes du " goût."

Ces citations sont longues, mais il était très important de les faire, vu qu'elles exposent parfaitement la théorie romantique en 1824. Or, cette théorie, appuyée par tant de belles productions, nous y applaudissons franchement. Oui, dans ce sens et jusque là, nous sommes romantique parce que nous sommes chrétien, parce que nous aimons la gloire et le passé de la France, parce que nous comprenons qu'à ce siècle tourmenté dont nous sommes tous les fils, il faut une littérature différente de celle qui convenait aux contemporains de Louis XIV.

Et voilà pourquoi nous saluons avec enthousiasme cette admirable renaissance de la littérature française qui signale les premières années de la Restauration. Ah ! quoi qu'on en dise, elle n'était pas sans gloire cette époque trop méconnue où, délaissant les élégances glacées du dix-huitième siècle et les inepties sanglantes de la Révolution, l'esprit français, abjurait la matérialisme, reprenait sa marche lumineuse vers l'idéal et apparaissait au monde plein d'une jeunesse et d une vigueur nouvelles ; cette époque où de Maistre et Lamennais vengeaient le Christ et l'Eglise, où le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies* chantait ses souvenirs et affirmait sa foi, où le Victor Hugo des *Odes et Ballades* méritait le titre d'enfant sublime en célébrant le sacre de son roi, où Alfred de Vigny dessinait la suave figure d'Eloa, où Villemain, Guizot et Cousin illustraient la Sorbonne, où de Serres, Lainé et le général Foy parlaient à la France du haut de la tribune relevée, où Frayssinous et McCarthy, précurseurs de Lacordaire, inauguraient les conférences de Notre-Dame, où il y avait un journaliste qui signait Châteaubriand, un député qu'on nommait de Bonald, des compositeurs et des peintres qui s'appelaient Rossini et Auber, Ingres et Delacroix.

On conçoit donc que la littérature ait participé au mouve-

Digitized by Google

ment général et que des hommes de lettres aient eu la pensée de lui faire subir une réforme opportune. Malheureusement on dépassa le but. Non contents d'avoir agrandi le domaine littéraire, d'avoir détrôné la convention d'avoir donné une voix à la nature ; d'avoir fait vibrer à l'unisson, dans des chants inspirés, la corde religieuse et la corde patriotique ; d'avoir chassé du vieux Parnasse les souvenirs et l'attirail du paganisme ; d'avoir, enfin, combattu victorieusement la périphrase et enrichi la langue sans la dénaturer, les réformateurs voulurent aller plus loin. M. Victor Hugo, si modéré au début, s'irrita bientôt de l'opposition que rencontraient dans le parti classique les innovations de la jeune école, et son orgueil le poussa aux réformes radicales.

On le vit proclamer la liberté absolue de l'art : liberté de tout peindre, de tout chanter, de tout décrire : le beau et le laid ; le sublime et le grotesque ; le gracieux et l'horrible ; la vertu et le vice. Voici ce qu'il écrivait en présentant au public ses *Orientales* : " L'auteur n'est pas de ceux qui " reconnaissent à la critique le droit de questioner le poète " sur sa fantaisie. Le poète n'a pas de compte à rendre. " L'art n'a que faire des menottes, des lisières, des baillons ; " il vous dit : va ! et vous lâche dans ce grand jardin de " poésie, où il n'y a pas de fruit défendu. Que le poète " donc aille où il veut, en faisant ce qui lui plaît : c'est la " loi. Qu'il croie en Dieu ou aux dieux, à Pluton ou à Satan, " à Canidie ou à Morgane, ou à rien ; qu'il écrive en prose " ou en vers ; qu'il prenne pied dans tel siècle ou tel climat ; " qu'il soit antique ou moderne ; que sa muse soit une muse " ou une fée : c'est à merveille. Le poète est libre."

Comme vous le voyez, c'était prêcher la fantaisie qui conduit à la licence. Le poète est libre, soit ; mais sa mission est de faire admirer le beau, connaître le vrai et aimer le bien. Voilà la véritable formule qui doit présider aux conceptions de l'artiste. Hors de là il n'est qu'un grand coupable d'autant plus criminel qu'il profane le don sacré du génie.

Mais le maître ne se bornait pas à déclarer que la fantaisie était sa loi. Entraînant à sa suite toute l'école romantique,

Digitized by Google

il s'attaquait à la langue et révolutionnait le style. Il recherchait les alliances de mots disparates et accumulait les épithètes sous prétexte d'atteindre au coloris. Ainsi, dans les *Feuilles d'Automne*, il s'écriait :

> Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal
> Fait reluire et vibrer mon âme de cristal.

Cette âme de cristal qui reluit et qui vibre aurait fait se pâmer d'aise les "précieuses" de l'hôtel de Rambouillet. Dans le même recueil le poète décrivait ainsi les voix que l'on entend sur la montagne :

> Ce fut d'abord un bruit large, immense, confus,
> Plus vague que le vent dans les arbres touffus,
> Plein d'accords éclatants, de suaves murmures,
> Doux comme un chant du soir, fort comme un choc d'armures,
> Quand la sourde mêlée étreint les escadrons
> Et souffle furieuse aux bouches des clairons.
> C'était une musique ineffable et profonde,
> Qui, fluide, oscillait sans cesse autour du monde,
> Et dans les vastes cieux par ses flots rajeunis,
> Roulait, élargissant ses orbes infinis.

Nous défions les musiciens de noter cette musique ineffable et profonde, ce bruit large, immense et confus, à la fois doux comme un chant du soir et fort comme un choc d'armures. Certes il y a dans les *Feuilles d'Automne* d'admirables poésies, et nous croyons même humblement que c'est là un des plus hauts sommets que Victor Hugo ait atteints. Mais nous citons ces vers pour montrer dans quels excès tombaient l'école romantique et son chef. Quant au rhythme, les novateurs enivrés par la lutte lui portaient une atteinte profonde. Ils tourmentaient la phrase et le vers ; ils les hachaient, les coupaient, les fractionnaient violemment et les contraignaient trop souvent à prendre une allure pleine de saccades et de soubresauts. Ce procédé, on le conçoit, devait être fatal à l'harmonie.

Nous admettons volontiers que l'enjambement, le déplacement de la césure, le brisement du rhythme, et, comme conséquence nécessaire, la rime riche peuvent produire de grandes beautés. Mais du moment qu'on en fait une règle, on dénature, suivant nous, la versification française, et l'on a pour résultat

Digitized by Google

des vers qui, lus à haute voix, en suivant exactement le sens de la phrase, ne diffèrent pas sensiblement de la prose. Jugez plutôt :

J'ai connu, l'an dernier, un jeune homme nommé
Mardoche, qui vivait nuit et jour enfermé.
O prodige ! Il n'avait jamais lu de sa vie
Le journal de Paris, ni n'en avait envie.
Il n'avait vu ni Thean, ni Bonaparte, ni
Monsieur de Metternich ; quand il av it fini
De souper, se couchait, précisément à l'heure
Où (quand par le brouillard la chatte rôde et pleure)
Monsieur Hugo va voir mourir Phébus le blond.
Vous dire ses parents, cela serait trop long.
.....
On le lisait. C'était du reste un esprit fort;
Il eut fait volontiers d'une tête de mort
Un falot, et mangé sa soupe dans le crâne
De sa grand'mère.

Ce sont des vers que nous venons de lire ; et celui qui commettait cette prose rimée, en l'année 1829, c'était pourtant M. Alfred de Musset, qui, mieux inspiré, devait être plus tard le chantre mélodieux des *Nuits* et de l'*Espoir de Dieu*. Pour faire sentir que ce sont bien des alexandrins que nous venons de réciter, il faudrait les scander sans s'occuper du sens, ce qui ne vaudrait guère mieux.

L'esprit de système entraînait encore les romantiques dans d'autres défauts. Sous prétexte de combattre la périphrase et l'antipathie de leurs adversaires pour le mot propre, ils en vinrent à introduire dans la langue littéraire ces expressions triviales, ces termes bas et vulgaires que Boileau ne voulut jamais pardonner à Scarron. Nous en verrons tout à l'heure un exemple.

Néanmoins, l'école classique défendait ses positions et luttait vaillamment pour l'ancien art poétique. Mais elle était débordée de toutes parts et le romantisme avait pour lui l'opinion. La première représentation d'*Hernani* décida du sort de la guerre. Ce fut une soirée mémorable. La pièce n'était pas irréprochable, mais les beaux vers y étaient nombreux, l'inspiration originale, et une jeunesse belliqueuse, dont la préface de *Cromwell* était l'Evangile et le

Digitized by Google

Coran, avait envahi la salle avec le dessein avoué de faire à M. Victor Hugo une éclatante apothéose. Le combat fut rude et le Théâtre Français en a gardé longtemps le souvenir. Il fallait enlever le terrain pied à pied. Chaque tirade énergique, chaque épithète aventureuse, chaque expression familière était le signal d'une bordée de sifflets aussitôt étouffés sous une clameur d'admiration. Peu s'en fallut que les partis n'en vinssent aux mains. Le ban et l'arrière-ban des disciples de La Harpe et de Delille s'étaient levés en masse pour cet effort suprême du passé contre l'avenir. Mais la fougue, l'élan, l'enthousiasme étaient avec l'auteur, et en dépit des bataillons classiques la pièce s'acheva triomphalement au milieu d'une tempête de bravos.

Le romantisme l'emportait. Toutefois, nous sommes forcé d'admettre que sa victoire fut stérile. A partir de ce moment, tous les défauts du genre s'accusèrent, s'accentuèrent et devinrent de plus en plus sérieux. Ce fut un véritable débordement.

On vit toute une génération de rêveurs et de désenchantés, de poètes poitrinaires affectant des airs byroniens, se ruer sur les traces de Victor Hugo, d'Alfred de Musset et d'Alexandre Dumas. Dieu sait ce que cette époque vit éclore de drames échevelés, de romans barbus, de métaphores insensées ! La fantaisie préconisée par le chef régnait en souveraine, et ouvrait la porte à toutes les débauches d'imagination et de style. Comme nous ne voulons pas abuser de votre patience, nous allons donner la parole à M. Victor Hugo et laisser le Bonaparte romantique faire lui-même le bulletin de sa campagne dans la langue qu'il se glorifie d'avoir créée. Cette perle se trouve dans les *Contemplations* ; c'est une pièce datée de de 1834.

"La langue était l'Etat avant quatre-vingt-neuf
.....
Alors brigand, je vins ; je m'écriai pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière ?
Et sur l'Académie aïeule et douairière,
Cachant sous ses jupons les tropes effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés,
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.

Digitized by Google

Plus de mot sénateur, plus de mot roturier !

.....

Je bondis hors du cercle et brisai le compas
Je nommai le cochon par son nom ; pourquoi pas ?

.....

J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier
D'épithètes.....

.....

Force mots par Restaut peignés tous les matins
Et de Louis XIV ayant gardé l'allure
Portaient encore perruque ; à cette chevelure
La révolution, du haut de son beffroi,
Cria : " transforme-toi ! c'est l'heure. Remplis-toi
De l'âme de ces mots que tu tiens prisonnière ! "
Et la perruque alors rugit et fut crinière.

.....

Boileau grinça des dents ; je lui dis : ci-devant
Silence ! et je criai dans la foudre et le vent :
Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe !

.....

Oui, de l'ancien régime on a fait table rase.
Et j'ai battu des mains, buveur du sang des phrases.
.....Le mot propre ce rustre
N'était qu'un caporal : je l'ai fait colonel.
J'ai fait un jacobin du pronom personnel ;
Du participe, esclave à la tête blanchie,
Une hyène, et du verbe une hydre d'anarchie.
Vous tenez le *reum confitentem*. Tonnez !
J'ai dit à la narine : Eh ! mais tu n es qu'un nez !
J ai dit au long fruit d'or : Mais tu n'es qu'une poire !
J'ai dit à Vaugelas : Tu n'est qu'une machoire !
J ai dit aux mots : Soyez république ! soyez
La fourmilière immense, et travaillez ! Croyez,
Aimez, vivez !—J'ai mis tout en branle et, morose
J'ai jeté le vers noble aux chiens noirs de la prose."

Tel fut le romantisme si l'on doit en croire son révélateur. Mais non, le romantisme fut mieux que cela. J'en appelle au Victor Hugo de 1824, au critique qui déclarait Boileau " un excellent esprit," et lui reconnaissait ainsi qu'à Racine " le mérite unique d'avoir fixé la langue." Réaction légitime contre la fausse élégance, l'imitation servile des modèles, et l'ennuyeuse convention, cette réforme fut parfaitement justifiée dans son origine et vraiment féconde dans ses résultats. Elle donna le ton à une foule de talents illustres et détermina bien des carrières brillantes qui, sans cela, se seraient peut-être traînées dans l'ornière banale.

Digitized by Google

Ainsi ce fut un romantique ce grand dominicain, ce merveilleux Lacordaire dont la parole brûlante entraîna pendant dix ans l'auditoire de Notre-Dame au cours impétueux de son lyrisme oratoire. Ce fut un romantique ce pieux historien de sainte Elizabeth, ce noble comte de Montalembert qui, à la tribune du Luxembourg et plus tard à celle de l'Assemblée Législative, consacra au service et au triomphe de si nobles causes les accents de sa jeune et chaleureuse éloquence. Ce furent encore des romantiques ce savant et modeste Ozanam, ce mélodieux Reboul, ce religieux Turquety, ce fier Brizeux, ce farouche Barbier, ce mystique Victor de Laprade, ce mélancolique Maurice de Guérin et son admirable sœur, et, dans une autre sphère, ce délicat Sandeau, cet élégant Pontmartin, ce spirituel Ourliac. Tous ces esprits d'élite et un grand nombre d'autres, poètes, critiques ou romanciers, ont dû au mouvement inauguré en 1820, ce charme indéfinissable qui nous séduit dans leurs ouvrages. Ils savent parler la langue de nos sentiments, de nos joies et de nos tristesses, et cette langue leur a été révélée par l'école littéraire de la Restauration.

THOMAS CHAPAIS.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

23 juillet.

Temps délicieux. Pour la première fois cette année, j'ai pris un bain de mer, ce qui m'a valu quelques minutes de sérénité. Autrefois, j'étais la première baigneuse du pays—la reine des grèves—disait Maurice.

Depuis mon deuil, je n'avais pas revu ma cabane de bains, ni cet endroit paisible et sauvage où j'étais venue pour la dernière fois avec Mina. Je l'ai trouvé changé. La crique a toujours son beau sable, ses coquillages, ses variétés et sa ceinture de rochers à fleur d'eau. Mais la jolie butte qui abritait ma cabane s'en va rongée par les hautes mers. Un cèdre est déjà tombé, et les deux vigoureux sapins dont j'aimais à voir l'ombre dans l'eau, minés par les vagues, penchent aussi vers la terre. Cela m'a fait faire des réflexions dont la tristesse n'était pas sans douceur. "Une montagne finit par s'ecrouler en flots de poussière et un rocher est enfin arraché de sa place. La mer creuse les pierres et consume peu à peu ses rivages. Ceux donc qui habitent des maisons de boue ne seront-ils pas beaucoup plus tôt consumés ?"

25 juillet.

J'aime à me rapprocher des pauvres, des humbles, c'est-à-dire des forts qui portent si vaillamment de si lourds fardeaux. Souvent, je vais chez une pauvre femme restée sans autre ressource que son courage pour élever ses trois enfants. La malheureuse a vu périr son mari presque sous ses yeux. La mer a gardé le corps, mais quelques heures après le naufrage, la tempête jetait sur le rivage les débris de la barque avec les rames du pêcheur, et la veuve a croisé les rames en travers des poutres, au-dessus de la croix

Digitized by Google

de bois noir qui orne le mur blanchi à la chaux de sa pauvre demeure. Cette jeune femme m'inspire un singulier intérêt. Jamais elle ne se plaint, mais on sent qu'elle a souffert. Pour elle, le rude et incessant travail, les privations de toutes sortes ne sont pas ce qu'il y a de plus difficile à supporter. Mais elle accepte tout. Il faut gagner son paradis, me dit-elle parfois. Il y a sur ce pâle et doux visage quelque chose qui fortifie, qui élève les pensées. Que de vertus inconnues brilleront au grand jour ! Que de grandeurs cachées seront dévoilées chez ceux que le monde ignore ou méprise !

Un jour, Ignace de Loyola demanda à Jésus-Christ qui dans le moment lui était plus agréable sur la terre et Notre-Seigneur lui répondit que c'était une pauvre veuve qui gagnait à filer son pain et celui de ses enfants : Mon père trouvait ce trait charmant et disait : quand je vois mépriser la pauvreté, je suis partagé entre l'indignation et l'envie de rire.

26 juillet.

Longtemps, je me suis arrêtée à regarder la mer toute fine, haute et parfaitement calme. C'est beau comme le repos d'un cœur passionné. Pour bouleverser la mer il faut la tempête mais pour troubler le cœur jusqu'au fond que faut-il ? Hélas, un rien, une ombre. Parfois, tout agit sur nous, jusqu'à la fumée qui tremble dans l'air, jusqu'à la feuille que le vent emporte. D'où vient celà ? n'en est-il pas du sentiment comme de ces fluides puissants et dangereux qui circulent partout et dont la nature reste un profond mystère.

Dieu ne donne pas à tous la sensibilité vive et profonde. Ni la douleur, ni l'amour ne vont avant dans bien des cœurs, et le temps y efface les impressions aussi facilement que le flot éfface les impressions sur le sable.

On dit que le cœur le plus profond finit par s'épuiser. Est-ce vrai ? Alors c'est une pauvre consolation. Rien de la terre n'a jamais crû parmi les cendres, et les bord du volcan éteint sont à jamais stériles. Pas une fleur, pas une mousse ne s'y verra jamais. La neige peut voiler l'affreuse nudité

Digitized by Google

de la montagne ; mais rien ne saurait embellir la vie qu'une flamme puissante a ravagée. Ces ruines sont tristes : ce que le feu n'y consume pas, il le noircit.

27 juillet.

Une dame très bien intentionnée a beaucoup insisté pour me voir et m'a écrit qu'elle ne voudrait pas partir sans me laisser quelques paroles de consolation. Pauvre femme ! elle me fait l'effet d'une personne, qui avec une goutte d'eau douce au bout du doigt croirait pouvoir adoucir l'amertume de la mer.

Qu'on me laisse en paix.

29 juillet.

C'est une chose étonnante comme ma santé s'améliore. Ma si forte constitution reprend le dessus, et souvent, je me demande avec épouvante, si je ne suis pas condamnée à vieillir—à vieillir dans l'isolement de l'âme et du cœur. Mon courage défaille devant cette pensée. Pour me distraire, je fais tous les jours de longues promenades. J'en reviens fatiguée, ce qui fait jouir du repos. Mais qu'il est triste d'habiter avec un cœur plein une maison vide. O mon père, le jour de votre mort, le deuil est entré ici pour jamais. Parfois, je songe à voyager. Mais ce serait toujours aller où nul ne nous attend. D'ailleurs, je ne saurais m'éloigner de Valriant où tout me rappelle mon passé si doux, si plein, si sacré.

Autant que possible, je vis au dehors. La campagne est dans toute sa magnificence, mais c'est la maturité, et l'on dirait que la nature sent venir l'heure des dépouillements. Déjà elle se recueille, et parfois s'attriste comme une beauté qui voit finir la jeunesse et qui songe aux rides et aux défigurements.

2 août.

Aujourd'hui j'ai fait une promenade à cheval. Maintenant que mes forces me le permettent, je voudrais reprendre mes habitudes. D'ailleurs les exercices violents calment et font du bien.

En montant ce noble animal que mon pere aimait, j'avais

Digitized by Google

un terrible poids sur le cœur, mais la rapidité du galop m'a étourdie. Au retour j'étais fatiguée et il m'a fallu mettre mon beau Sultan au pas. Alors les pensées me sont venues tristes et tendres.

Je regrette de n'avoir rien écrit alors que ma vie ressemblait à ces délicieuses journées de printemps, où l'air est si frais, la verdure si tendre, la lumière si pure. J'aurais du plaisir à revoir ces pages. J'y retrouverais un parfum du passé. Maintenant le charme est envolé ; je ne vois rien qu'avec des yeux qui ont pleuré. Mais il y a des souvenirs de bonheur qui reviennent obstinément comme ces épaves qui surnagent.

4 août.

Depuis ma promenade, ma pensée s'envole malgré moi vers la Malbaie. J'ai des envies folles d'y aller, et pourquoi ? Pour revoir un endroit où j'ai failli me tuer. C'est au bord d'un chemin rocailleux, sur le penchant d'une côte ; il y a beaucoup de cornouillier le long de la clôture, et par ci par là quelques jeunes aulnes qui doivent avoir grandi. Si Maurice passait par là se souviendrait-il ? Et pourtant si j'étais morte alors, quel vide, quel deuil dans sa vie et dans son cœur.

C'était il y a trois ans. En revenant d'une excursion au Saguenay, nous étions arrêtés à la Malbaie. Mon père, Maurice et moi, aussi à l'aise sur un cheval que dans un fauteuil, nous faisions quelquefois de longues courses, et, un jour, nous nous rendîmes jusqu'au Port-au-Persil, sauvage et charmant endroit qui se trouve à cinq ou six milles de la Malbaie. Au retour, l'orage nous surprit. La pluie tombait si fort que Maurice et moi nous décidâmes d'aller chercher un abri quelque part, et nous étions là à attendre mon père que nous avions devancé, quand un éclair sinistre nous brûla le visage. Presque en même temps, le tonnerre éclatait sur nos têtes et tombait sur un arbre à quelques pas de moi. Mon cheval affolé se cabra violemment et partit en épouvante. Ce fut une course folle, terrible. La respiration me manquait, les oreilles me bourdonnaient affreusement, j'avais le vertige. Pourtant, à travers les roulements du ton-

Digitized by Google

nerre, je distinguais la voix de Maurice qui suivait de près, et me criait souvent : n'ayez pas peur. Je tenais ferme, mais au bas d'une côte à un détour du chemin, mon cheval fit un brusque écart, se retourna, bondit par-dessus une énorme roche et de fou de terreur reprit sa course. Nous voyant revenir Maurice s'élança à terre, saisit le cheval par les naseaux et l'arrêta net. Et moi toute ma force m'abandonna ; je lâchai les rênes et la violente secousse m'envoya tomber à quelques pieds plus loin. D'un bond il fut à mon côté. Des passants accoururent aussi. Par un singulier bonheur, j'étais tombée sur des broussailles qui avaient amorti ma chute. Je n'avais aucun mal. J'étais seulement un peu étourdie, ce qui ne m'empêchait pas de jouir du ravissement de Maurice qui couvrait mes mains de ses baisers et de ses pleurs. Mon père arrivait à toute bride, mortellement inquiet. Il comprit tout d'un coup-d'œil et, dans un muet transport, nous serra tous deux dans ses bras.

O mon Dieu, vous le savez, la première parole fut pour vous remercier de la douceur de ce moment.

Brisée de fatigue et d'émotion j'étais incapable de marcher La pluie tombait toujours. Mon père m'enleva comme une plume et m'emporta à une maison voisine ou nous fîmes reçus avec un empressement charmant. J'étais mouillée jusqu'aux os ; dans la crainte d'un refroidissement on me fit changer d'habits. Une jeune fille mit toutes ses robes à mon service. J'en pris une d'étoffe du pays. Comme elle n'allait pas à ma taille, la maîtresse de céans ouvrit son coffre et en tira un joli petit châle bleu—son châle de noces, me dit-elle, en me l'ajustant avec beaucoup de soin.

Vous l'avez parue belle, répétait sans cesse la digne femme, si vous étiez tombée sur les cailloux, vous étiez morte.

—Ou défigurée pour la vie, ajoutait la jeune fille qui avait l'air de trouver cela beaucoup plus terrible.

—Le monsieur qui a arrêté votre cheval est-il votre cavalier ? me demanda-t-elle à l'oreille.

C'est bien agréable d'avoir couru si grand danger, continua timidement la jeune fille qui, en vraie fille d'Eve, aimait le danger dans le passé et les émotions vives en tout temps.

Digitized by Google

Ma toilette finie, elle présenta un petit miroir et me demanda naïvement si je n'étais pas heureuse d'être si belle —si j'aurais pu supporter le malheur d'être défigurée. Je me rappelle que je me regardai longtemps ; je me trouvais belle à ravir et j'en ressentais une très vive joie. Je l'avouai à la petite campagnarde qui me répondit : quand même vous ne l'auriez pas dit j'en aurais été bien sûre.

En sortant de la chambre je trouvai mon père et Maurice. L'orage avait cessé. La campagne rafraîchie par la pluie resplendissait au soleil. La rosée scintillait sur chaque brin d'herbe, et pendait aux arbres en gouttes brillantes. L'air délicieux à respirer nous apportait en bouffées la saine odeur des foins coupés et la senteur aromatique des arbres. Jamais la nature ne m'avait parue si belle. Debout dans la fenêtre je regardais longtemps émue, éblouie. Ce lointain immense et magnifique, où la mer éblouissante se confondait avec le ciel, m'apparaissait comme l'image de l'avenir.

Mon Dieu, pensais-je, qu'il fait bon de vivre !

Assis sur un escabeau à mes pieds Maurice me regardait, et je lui dis : Voyez donc comme c'est beau.

Il sourit et répondit dans cette langue italienne qu'il affectionnait.

" Béatrice regardait le ciel et moi je regardais Béatrice."

7 août.

Près de la Pointe aux Cèdres, dans un ravin sans ombrage, sans verdure, sans eau, deux jeunes époux sont venus s'établir. Ils ont acheté et réparé, tant bien que mal, une chétive masure qui tombait en ruines, et y vivent heureux. Le bonheur est au dedans de nous, et qui sait si la magie de l'amour ne peut pas rendre une pauvre cabane aussi agréable que la grotte de Calypso.

Il m'arrive souvent de passer par le ravin. Je porte à ces nouveaux mariés un intérêt dont ils ne se doute guère. Cette après-midi je voyais la jeune femme préparer son souper. Quand il fait beau, trois pierres disposées en trépied auprès de sa porte lui servent de foyer, et quelques branches sèches suffisent pour cuire son repas. Elle est attrayante et

Digitized by Google

porte ses cheveux blonds à la *suissesse* en lourdes nattes sur le dos. C'est charmant de la voir assise sur une bûche devant son humble feu et surveillant sa soupe tout en tricotant activement. Je suppose qu'elle n'a pas d'horloge, car elle interroge souvent le soleil — ô charme de l'attente ! Je me sens plus triste encore quand je la vois. Voudrais-je donc qu'il n'y eût plus d'heureux sur la terre ? *Heureux*, oui ils le sont, car ils ont l'amour et tout est là. Je leur ai fait dire de venir faire des bouquets et cueillir des fruits aussi souvent qu'il leur plaira. J'aime à faire plaisir aux heureux.

8 août.

Chacun a regagné son lit, excepté ma bonne vieille Monique qui s'obstine à croire que j'ai besoin de soins, et fait la sourde oreille quand je l'envoie se coucher. Mais elle ne fait pas plus de bruit qu'une ombre. Autour de moi tout est tranquille. Là-bas la mer se tait et je n'entends rien que le gazouillement du ruisseau à travers le jardin, et par ci par la le bruissement des feuilles au passage de la brise.

Qui n'a senti ses yeux se mouiller devant le calme profond de la campagne à demi plongée dans l'ombre ? qui n'a prêté une oreille charmée à ces divins silences, à ces vagues et flottantes rumeurs de la nuit.

Mon Dieu, j'aurais besoin d'oublier combien la terre est belle !

Le jour distrait toujours un peu, mais la nuit l'âme s'ouvre tout entière à la rêverie.

Quand le cœur est troublé, l'imagination répand partout avec ses flammes des flots de tristesse. Vainement j'essaie de regarder le ciel. Il faut des eaux calmes, pour en refléter la beauté et mon âme

" N'est plus qu'une onde obscure où le sable a monté."

9 août.

Dans l'isolement, quand l'âme a encore sa sensibilité tout entière et toute vive, il y a une étrange volupté dans les souvenirs qui déchirent le cœur et font pleurer. Ces chers souvenirs de tendresse et de deuil, je m'en entoure, je m'en

Digitized by Google

enveloppe, je m'en pénètre ou plutôt ils sont l'âme même de ma vie.

Cette conduite n'est pas sage, je le sais, mais qui n'aime mieux la tempête que le calme plat — ce calme terrible qui abat les plus fiers courages.

15 août.

J'ai honte de moi-même, qu'ai-je fait de mon courage ? qu'ai-je fait de ma volonté ?

Jamais, non jamais, je n'aurais cru que l'âme put se renverser ainsi dans les nerfs. Je ne saurais rester en repos. Je suis parfaitement incapable de tout travail, de toute application quelconque. Malgré moi, mon livre ou mon ouvrage m'échappe des mains. Tout m'émeut, tout me trouble, et même en la présence de mes domestiques des larmes brûlantes s'échappent de mes yeux. O mon père, que penseriez-vous de moi, vous si noble, vous si fier.

Mais je n'y puis rien. A mesure que mes forces reviennent, le besoin de le revoir se réveille terrible dans mon cœur. La prière ne m'apporte plus qu'un soulagement momentané, ou plutôt je ne sais plus prier, je ne sais plus qu'écouter mon cœur désespéré.

O mon Dieu, pardonnez-moi. Ces passionnés regrets, ces dévorantes tristesses, ce sont les plaintes folles de la terre d'épreuve. Je ne saurais les empêcher de croître. O mon Dieu, arrachez et brûlez, je vous le demande, je vous en conjure. Ah, que de fois, pendant les jours terribles que je viens de passer, n'ai-je pas été me jeter à vos pieds. J'ai peur de moi-même et je passe des heures entières dans l'église.

O Seigneur Jésus, vous le savez, ce n'est pas vous que je veux, ce n'est pas votre amour dont j'ai soif, et même en votre adorable présence, mes pensées s'égarent.

Hier, il faisait un vent furieux—une épouvantable tempête. A genoux dans l'église, le front caché dans mes mains, j'écoutais le bruit de la mer moins troublée que mon cœur. Au plus profond de mon âme, d'étranges, de sauvages tristesses répondaient aux rugissements des vagues sur la grève solitaire, et par moments des sanglots convulsifs déchiraient ma poitrine.

Digitized by Google

L'église était déserte. Une humble chandelle de suif, allumée par la femme d'un pauvre pêcheur, brûlait devant l'image de la Vierge.

O Marie, tendez votre douce main à ceux que l'abîme veut engloutir. O Vierge, ô Mère, ayez pitié.

17 août.

Si une seule fois je pouvais l'entendre, il me semble que j'aurais la force de tout supporter. Sa voix exerçait sur moi une délicieuse, une merveilleuse puissance, et seule put me tirer de l'affaissement terrible où je restai plongée après les funérailles de mon père. Tant que j'avais eu sous les yeux son visage adoré, une force mystérieuse m'avait soutenue. Sa main, sa main chérie qui m'avait bénie reposa jusqu'au dernier moment dans la mienne (elle était tiède encore quand je la joignis à sa main gauche qui tenait le crucifix). Dans une paix très amère, j'embrassais son visage si calme et si beau, et pour lui obéir même dans la mort, sans cesse je répétais : que la volonté de Dieu soit faite.

Mais quand je ne vis plus rien de lui, pas même son cercueil, l'exaltation du sacrifice tomba. Sans pensées, sans parole, sans larmes, incapable de comprendre aucune chose et de supporter même la lumière du jour, je passais les jours et les nuits étendue sur mon lit, tous les volets de ma chambre fermés. Pendant que j'étais dans cet accablement mortel qui résistait à tout, tout à coup une voix s'éleva douce comme celle d'un ange. Malgré mon état de prostration complète, le chant m'arrivait délicieux, ravissant, et il me semblait que ce chant céleste soulevait le poids funèbre qui m'écrasait. O moment inoubliable où je crus que la mort avait rompu son terrible silence ! ô souvenir qui survit à tout et remplit mon cœur d'une infinie douceur ! Pour mon esprit enveloppé d'un nuage, ces accents si pénétrants et si tendres, c'était la voix du chrétien qui du fond de la tombe chantait ses immortelles tendresses et ses impérissables espérances ; c'était la voix de l'élu qui du haut du ciel chantait les reconnaissances et les divines allégresses des consolés. Le chant continuait toujours, j'écoutais dans un recueillement voisin de l'extase, et il vint un moment où

Digitized by Google

j'aurais succombé sous la violence de mon émotion sans les larmes qui soulagèrent mon cœur. Elles coulèrent en abondance, et à mesure qu'elles coulaient, je sentais en moi un apaisement très doux.

Maurice, Maurice, sanglota Mina, elle est sauvée.

Alors le jour se fit dans mon esprit; je compris et ensuite je demandai à voir Maurice.

Il viendra, dit le docteur J... qui tenait ma main dans la sienne, il viendra si vous consentez à boire ceci et à laisser donner de la lumière.

Malgré l'affreux dégoût j'avalai ce qu'il me présentait. On ouvrit les volets, et je tenais ma figure cachée dans les oreillers, pour ne pas voir la lumière du soleil qui me faisait horreur parce que mon père ne la verrait plus jamais.

Maurice vint et à genoux à côté de mon lit il me dit de ces paroles qu'aujourd'hui il chercherait en vain. Il me supplia de le regarder et je ne pus résister à son désir.

O ma chère orpheline, gémit-il en apercevant mon visage.

Le sien était brûlé de larmes. Mina me parut aussi bien changée. Ils étaient tous deux en grand deuil et je ne puis me reporter à cette heure sans un attendrissement qui me fait tout oublier. Alors je sentais nos âmes inexprimablement unies. Je me sentais aimée—aimée avec cette infinie tendresse qui fait que le cœur tout entier s'émeut, se livre et s'écoule. Alors je croyais que la douleur partagée c'était une force vive qui mêlait les âmes.

Plusieurs fois, pour soulager mes tristesses, Maurice m'a chanté ce divin *Miserere* qui m'avait rappelée à la vie. Il ne le faisait jamais sans rester épuisé d'émotion. Si vous saviez, me disait-il, ce que j'ai souffert en vous disputant à la mort.

Maintenant jamais plus, je n'entendrai ce chant ravissant qui faisait oublier la terre—ce chant céleste qui consolait en faisant pleurer.

Pauvres amis, leur sympathie si tendre était peut-être un peu molle. J'avais besoin d'être arrachée à l'insurmontable dégoût que j'éprouvais pour tout.

Oh ! laissez-la pleurer s'écriait Mina, lorsqu'on me reprochait l'excès de ma douleur.

Digitized by Google

A leur place, mon père aurait dit: Dieu ne donne pas la vie pour qu'on l'use en inutiles, en égoïstes regrets. Il faut vouloir. Il faut agir. Il faut chercher dans l'accomplissement de ses devoirs un adoucissement à son malheur.

Et de gré ou de force, il m'eut jetée toute entière dans le dévouement et la charité.

J'ai rêvé que je l'entendais chanter "Ton souvenir est toujours là" et depuis—ô folie, folie ! je ne suis rien pour lui. Il ne m'aime plus; il ne m'aimera plus jamais.

Non, je ne le rappellerai pas ! Sans doute il viendrait, mais on ne va pas à l'autel couronnée de roses flétries.

On me répète toujours qu'il faudrait me distraire. *Me distraire !* Et comment ? Ah ! on comprend bien peu l'excès de ma misère. La vie ne peut plus être pour moi qu'une solitude affreuse, qu'un désert effroyable. Que me fait le monde entier puisque je ne le verrai plus jamais ?

Comme un sentiment puissant nous dépouille, nous enlève à tout ! Voilà pourquoi l'amour bien dirigé fait les saints.

Que Dieu ait pitié de moi ! Il m'est bien peu de chose et c'est à peine si la pensée de son amour dissipe un instant mes tristesses. Pour moi, cette pensée, c'est l'éclair fugitif dans la nuit noire.

Je suis restée longtemps à regarder mon portrait et cela m'a laissée dans un état violent qui m'humilie.

Quand j'avais la beauté je m'en occupais très peu. L'éloignement du monde, l'éducation virile que j'avais reçue m'avait préservée de la vanité.

Mon père disait qu'aimer une personne pour son extérieur c'est comme aimer un livre pour sa reliure. Lorsqu'il y avait quelque mort dans le voisinage : Viens, me disait-il, viens voir ce qu'on aime, quand on aime son corps !

Mais si fragile, si passagère qu'elle soit, la beauté n'est-elle pas un grand don ?

Digitized by Google

Ah ! la tristesse de ces murs. Par moments, il me semble, qu'ils suintent la tristesse et le froid. Et pourtant, j'aime cette maison où j'ai été si heureuse—chère maison où le deuil est entré pour jamais.

" Malheur à qui dans le calme de son cœur peut désirer mourir tant qu'il lui reste un sacrifice à faire, des besoins à prévenir, des larmes à essuyer."

Il fait un grand vent accompagné de pluie. Toutes les fenêtres sont fermées et seule devant la cheminée.

" Je regarde le feu qui brûle à petit bruit
Et j'écoute mugir l'aquilon de la nuit."

La voix de la mer domine toutes les autres :

" O flots que vous savez de lugubres histoires."

En mettant quelques papiers en ordre, j'ai trouvé un affreux croquis de Maurice qui m'a rappelée au vif une des heures les plus gaies de ma vie.

Comme c'est loin ! Ces souvenirs gais lorsqu'il m'en vient, me font l'effet de ces pauvres feuilles décolorées qui pendent aux arbres, oubliées par les vents d'automne.

Que veut dire Mina ? Je n'ose approfondir ses paroles ou plutôt j'ai toujours sa lettre sous les yeux et j'y pense sans cesse. Songe-t-il ? Non, je ne saurais l'écrire ? Et ne devais-je pas m'y attendre ? N'est-il pas libre ? Ne lui ai-je pas rendu malgré lui sa parole ?

Qui sait jusqu'à quel point un homme peut pousser l'indifférence et l'oubli ?

(*Angéline à Mina.*)

Chère Mina,

Je voulais attendre une heure de sérénité pour vous répondre ; mais cela me mènerait trop loin, et d'ailleurs Marc malade depuis quelque temps désire que vous en soyez

Digitized by Google

informée. " Je lui ai sellé son cheval bien des fois, me disait-il tantôt, et j'avais tant de plaisir à faire ses commissions.".

Il aime à parler de vous et finit toujours par dire philosophiquement: Qui est-ce qui aurait pensé ça, qu'une si jolie mondaine ferait une religieuse ?

J'incline à croire qu'il se représentait les religieuses comme ayant toujours marché les yeux baissés et toujours porté de grands châles en toute saison. Votre vocation a bouleversé ses idées.

Chère amie, vous me conseillez les voyages puisque ma santé le permet. J'y pense un peu parfois, mais vraiment, je ne saurais m'arracher d'ici. Mon cœur y a toutes ses racines. D'ailleurs, il me semble que le travail régulier, sérieux, soutenu est un plus sûr refuge que les distractions. Malheureusement, se faire des occupations attachantes c'est terriblement difficile dans certaines positions. Mais comme disait mon père, une volonté ferme peut bien des choses. Moi, je veux rester digne de lui. Ai-je besoin de vous dire que je m'occupe beaucoup des malheureux. Et, grand Dieu ! que deviendrais-je si le malheur ne faisait pas aimer ceux qui souffrent ! mais il me reste un superflu du cœur dont je ne sais que faire.

Vous avez raison, la position de votre frère est bien triste. Ne songe-t-il pas à la changer ? et qui pourrait l'en blâmer ? Chère sœur de mes larmes, veuillez croire que dans le meilleur de mon cœur, je souhaite qu'il oublie et qu'il soit heureux.

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

NE PLEUREZ PAS!

SUR LA TOMBE DE MA SŒUR JULIETTE.

A peine du trépas les ombres solennelles
Ont fait la nuit autour de moi.
Que mon regard ouvert aux splendeurs éternelles
A contemplé Dieu sans effroi.
Quand on a fait le bien, la mort, comme une amie,
Souriante, nous tend les bras.....
Pour m'éveiller là-haut je me suis endormie.
Vous qui m'aimiez, ne pleurez pas!

Mon Dieu! je vois couler les larmes de ma mère!
Pour les tarir, faites, Seigneur,
Rayonner dans la nuit d'une vie éphémère
L'éclat de l'éternel bonheur.
Dans de beaux jours sans fin, mère chérie, espère.
La mort qui sépare ici-bas
Nous réunit là-haut..... je suis près de mon père.....
Tendre mère, ne pleure pas!

Que vois-je! Est-ce pour moi ces apprêts funéraires,
Ces sombres tentures de deuil?
Quelle cendre renferme, oh! dites-moi, mes frères,
Le plomb glacé de ce cercueil?
Qui pleurez-vous? Pourquoi ce crêpe aux plis funèbres,
Tristes insignes du trépas?
Pour les cieux rayonnants j'ai laissé les ténèbres.....
Frères aimés, ne pleurez pas!

Hélas! j'entends encore des plaintes déchirantes;
La prière des trépassés
Arrive à mon oreille, et des larmes brûlantes
Réchauffent mes restes glacés.
Elevez vers les cieux votre âme désolée,
Car, m'endormant entre vos bras,
Vers mes deux sœurs du ciel je me suis envolée.....
O bonnes sœurs, ne pleurez pas!

M. J. A. Poisson.

Digitized by Google

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.—(*Suite.*) (1)

Phraser, ***accentuer et nuancer*** constituent l'expression, et complètent une interprétation d'artiste.

Phraser c'est ponctuer, inciser le discours musical, donner aux divers passages d'une composition la distinction, le relief désiré.

L'on a pu croire jusqu'ici que l'orgue n'était pas susceptible de phraser et d'accentuer, qu'un éternel et uniforme *sostenuto* était son seul titre à l'expression. L'on ne songeait pas que précisément le *sostenuto*, comme la thèse inséparable de l'antithèse, devait rendre sensible la moindre altération dans la durée des sons de l'orgue, le contraste du moindre silence, et par conséquent démontrer la possibilité d'une ponctuation musicale, des distinctions les plus délicates, du phraser le plus complet.

Pour bien *phraser*, il faut posséder quelques notions de la forme en général et en particulier du genre le mieux adapté à l'orgue.

Une composition régulière est un ensemble de phrases ayant un sens musical défini.

Une phrase quelque peu développée se compose de plusieurs membres, divisés à leur tour en fragments ou *dessins mélodiques*, reconnaissables à un contour rythmique particulier, et le plus souvent à l'identité avec laquelle ils se reproduisent, soit dans le cours du même membre de phrase ou du suivant.

Une composition dont les phrases offrent une correspondance d'un nombre équivalent de mesures, ainsi qu'un retour régulier des repos harmoniques ou cadences, appartient à la *forme métrique*. Une sonate de Mozart, d'Haydn sont des modèles du genre métrique ou symétrique (2).

Quand ce parallélisme de la phrase et ce retour périodi-

(1) Voir la livraison de janvier.

(2) L'air si connu de Lulli: "Au clair de la lune" offre un exemple très simple du genre *métrique*.

Digitized by Google

que des cadences disparaissent pour faire place à des artifices ingénieux et compliqués, à la reproduction, par des voix différentes et à intervalles inégaux, d'un ou plusieurs thèmes ou sujets, le morceau appartient alors au genre *canonique* ou *fugué*. Telles sont les fugues de l'admirable J.S. Bach ainsi que plusieurs de ses préludes, toccates et chorals variés (1).

Les éditions récentes des pièces d'orgue appartenant à la première catégorie ne laissent généralement aucun doute sur la manière de les phraser. Distinctions, incises, séries de notes coulées, détachées, ou *portées*, etc., tout facilite une interprétation intelligente. Pour produire les distinctions désirées, l'exécutant n'aura qu'à grouper, à la manière du coup d'archet, les différents passages reliés par autant de lignes courbes en abrégeant quelque peu la dernière note du groupe par un simple déplacement de main.

Comme les signes du phraser pourraient jeter de la confusion dans cet ensemble de mélodies simultanées et sans coïncidance de ponctuation qu'on appelle une *fugue*, l'exécutant devra tout d'abord analyser soigneusement la marche de chacune des parties, le moment précis de la rentrée du sujet et du contre-sujet, où commencent et se terminent les imitations, fragments d'imitation, épisodes, etc.

Il ne devra pas hésiter, même en l'absence de tout signe de ponctuation, à diviser, par de courts silences, certains passages et groupes rythmiques ; à abréger, du quart et parfois de la moitié de leur durée apparente, certaines notes de terminaison souvent représentées par une valeur plus grande qu'elle ne doivent être exécutées.

Afin de ne pas nuire à la clarté de l'exécution, il devra préférer un mouvement modéré; faire choix de régistres

(1) Les deux formes métrique et fuguée ont donné naissance à un genre mixte dans lequel on retrouve la grâce, la distinction mélodique, l'ordonnance des périodes en même temps que les combinaisons d'un élégant contre-point, en d'autres termes : l'esprit de la fugue sans la rigueur de sa contexture.

Les organistes trouveront nombre de pièces de ce genre de tous les styles et degrés de difficulté parmi les œuvres de Rink, Hesse, Lemmens, André Kumsted, Fisher, Guilmant, Franck, Smart, Best, Berthold-Tours, Calkin ; dans les concertos de Haendel, les six sonates de Mendelson, etc.

Aux organistes disposant d'un instrument sans pédalier ou de peu de ressources mécaniques, nous recommanderons un choix des compositions de Lefebvre-Wely, Battiste, Gueït, Moncouteau, Boëly, Hellé, Louis Mourlan, ainsi que "l'Organiste Pratique" d'Alex. Guilmant (régistration de S. Warren, et publié par Schirmer, New-York), recueils de différents morceaux appropriés à toutes les parties de l'office divin.

Digitized by Google

en rapport avec le caractère du sujet et de ses développements, éviter, surtout au début, les jeux de mutations, les réservant avec toute la puissance de l'orgue pour l'apogée des développements canoniques, et surtout la *coda* qui est comme l'*Amen* réunissant toutes les voix de l'assistance à la fin de la prière liturgique.

Abstraction faite des ressources instrumentales de l'orgue et des moyens mécaniques particuliers au clavier de Récit, l'accentuation, comme le phraser, peut être produite par le seul contraste résultant de notes tenues et détachées.

L'effet de l'accent est perceptible dans une série de notes ou d'accords convenablement articulés et disposés quant au rythme et aux temps forts ou faibles de la mesure.

Ainsi une note, de la valeur d'une *blanche* par exemple, articulée au premier temps de la mesure et rigoureusement prolongée sur la note suivante qu'on aura réduite de moitié, produira l'effet d'un véritable *sforzato*, parce que la seconde note semblera perdre en intensité ce qu'on lui aura enlevé en durée *comparative*.

L'accent peut encore être produit par l'addition momentanée d'un régistre plus fort ou plus aigu, ainsi que par l'abaissement subit de la pédale-expression ; mais ces procédés ne doivent servir qu'à certaines notes très saillantes, à quelques syncopes, etc. ; trop fréquents, ils gêneraient singulièrement l'exécution.

Une gradation habilement ménagée de régistres doux et forts convient aux *tenues*, aux *points-d'orgue*, à une série de traits successivement modifiés, comme serait par exemple un *crescendo* obtenu par l'addition d'un nouveau régistre à toutes les deux, quatre ou huit mesures.

Le clavier de Récit convient de préférence aux nuances délicates et de détails ; la pédale destinée à ces nuances doit être contrôlée avec le plus grand soin dans son action ascendante ou descendante.

Quand la nature des passages ne l'exige pas, et, en l'absence des signes usuels, il faut faire un usage très discret de la pédale expressive, parce qu'elle a l'inconvénient d'occuper le pied droit au détriment de la pédale obligée.

R. O. Pelletier.

(*A continuer*)

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE

Il se passe, de ce temps-ci, à Québec, ce qui s'est passé l'an dernier à Ottawa. La vente de notre chemin de fer du Nord fait autant de bruit que la vente de la grande voie transcontinentale du Pacifique.

La province de Québec a toujours eu l'avantage d'être plus intéressante que ses rivales. Ontario, avec ses deux millions d'habitants, est entièrement éclipsé. Nos grandes Chambres fédérales ont même quelquefois de la difficulté à conserver le premier rôle. Cette année, le parlement fédéral n'a pu soutenir la concurrence. A peine les Chambres québecquoises étaient-elles réunies que les regards se tournaient vers la capitale provinciale et y restaient obstinément fixés.

C'est qu'une Chambre française ne peut faire de la politique anglaise comme une Chambre anglaise, malgré qu'elle s'astreigne à suivre les mêmes formalités. Il se produit presque toujours dans la première des incidents imprévus qu'on voit rarement dans la dernière. Posez la même question aux législateurs de Québec et de Toronto ? La solution sera peut-être, au fonds, la même; mais quelle différence dans la manière d'y arriver !

Quelle vivacité ici et quelle froideur là-bas ! Ici, chacun a son opinion personnelle qui diffère par quelqu'endroit de l'opinion de son voisin. Là-bas, les opinions individuelles n'apparaissent pas ou n'apparaissent guère ; tout se résume dans l'opinion du chef de parti—et dans la motion qu'il propose.

L'an dernier, à Ottawa, le contrat de vente du chemin du Pacifique a été ratifié par un vote de parti. Pas un conservateur qui n'ait voté avec le gouvernement, pas un libéral qui n'ait voté contre. A Québec, sur une question semblable, nous allons voir tout autre chose. Déjà la divergence d'opinion s'est affirmée jusqu'au sein du conseil des ministres. L'hon. J. J. Ross, ministre de l'Agriculture, a remis son portefeuille en déclarant ouvertement qu'il désapprouve la transaction proposée. Une partie de la presse conservatrice a adopté les vues du ministre démissionnaire, et elle fait une guerre à outrance aux vues du gouvernement.

L'opposition libérale est décidée à s'opposer énergiquement

Digitized by Google

aux arrangements conclus par le gouvernement. Elle s'allie pour la circonstance à la fraction conservatrice mécontente, et, incapable de contrôler la Chambre des députés, elle attend son triomphe du Conseil législatif.

Etablissons en peu de mots l'état de la question.

Avant les élections dernières, le premier-ministre, dans son programme exposé à Ste-Thérèse, annonçait qu'il vendrait le chemin de fer du Nord si on lui offrait une somme de huit millions de piastres. Les journaux libéraux comme les journaux conservateurs ont paru, dans le temps, acceuillir favorablement cet article du programme ministériel. Peut-être trouvait-on l'intérêt public suffisamment protégé par la déclaration du premier-ministre qu'aucun arrangement final ne serait conclu sans l'approbation des Chambres.

Le scrutin du deux décembre a donné une grande majorité au gouvernement.

Les capitalistes ont fait leurs offres. Les soumissions varient entre huit millions et huit millions et demi de dollars pour la voie entière. Plusieurs syndicats se sont mis sur les rangs.

Pendant ce temps, le gouvernement provincial entrait en rapports avec le syndicat qui, l'an dernier, s'est chargé de la construction du chemin transcontinental. Et l'on apprenait, vers la fin de février, qu'une entente avait eu lieu et qu'une partie de la voie—celle allant de Montréal à Ottawa —était vendue pour quatre millions de dollars, moins certains travaux à faire, restés à la charge du gouvernement et évalués à deux cent cinquante mille dollars.

La presse de Québec accueillit mal cette nouvelle. La division de la voie en deux parties distinctes lui parut préjudiciable aux intérêts de la vieille capitale. A Montréal, on approuva généralement le projet.

Quelques jours plus tard, d'autres arrangements étaient conclus entre le gouvernement et un syndicat pour la vente de l'autre partie de la voie. Le prix est également de quatre millions, avec, de plus, l'obligation, de la part des acheteurs, de compléter la voie.

La discussion vive, faite dans les journaux, ne s'est ralentie qu'un instant, lors de la réunion des Chambres. Tous les détails des transactions allaient être connus, et on les attendait avant de pousser la guerre plus loin. L'hon. J. J. Ross était remplacé par l'hon. M. Dionne, au ministère de l'Agriculture, et par l'hon. M. de la Bruère à la présidence du Conseil.

***

Digitized by Google

Les partisans du gouvernement tirent leurs plus forts arguments des circonstances présentes et de la destination originaire de la voie.

Parlons d'abord de la partie occidentale du chemin.

A l'origine, deux compagnies distinctes s'étaient chargées de la construction de la voie. Il s'agissait alors de deux chemins n'ayant d'autre rapport l'un à l'autre que leur jonction à Montréal. Le gouvernement fédéral avait fait connaître son intention de relier entr'elles les provinces de la Confédération par une immense voie ferrée dont le terminus serait au sud-est du lac Nipissingue. De ce dernier endroit jusqu'aux ports océaniques, la continuation du chemin était laissée aux entreprises privées. La compagnie du "chemin de colonisation du nord de Montréal" s'est formée dans le but de construire une voie ferrée qui, partant de Montréal, irait se joindre, en ligne aussi directe que possible, au chemin du Pacifique. Attirer à Montréal le commerce immense de l'Ouest, tel était le but. Montréal souscrivit un million de dollars.

Vers le même temps se forma la "Compagnie du chemin de fer du Nord," dans le but de construire une voie ferrée qui devait se relier, dans les limites de Montréal,, au "chemin de colonisation." L'importance que Québec attachait à l'entreprise l'engagea à souscrire également un million. Montréal allait devenir la terminus véritable du chemin du Pacifique, selon les vues de Sir G. E. Cartier, et Québec, en se reliant à ce terminus, ne pouvait manquer de gagner une partie de l'augmentation du trafic.

La division actuelle de la voie place donc les deux villes dans leur position primitive relativement à ces entreprises. Montréal doit ses avantages non à une préférence du gouvernement mais à sa position topographique. Le syndicat du chemin du Pacifique n'a pas voulu acheter la partie-est de notre chemin, malgré les efforts du cabinet provincial.

On sait que ce syndicat était obligé par son contrat de vente d'acheter la ligne dite "Canada Central." Les droits d'Ontario se trouvaient ainsi protégés; mais la province de Québec devait se protéger elle-même. Notre voie provinciale n'avait de grande valeur qu'en autant que le chemin du Pacifique lui donnerait son trafic. Or, le syndicat, au lieu de nous donner ce trafic, menaçait de construire sur le territoire d'Ontario une ligne rivale qui aurait passé le fleuve St-Laurent à l'ouest de Montréal. La province allait perdre les avantages qu'elle attendait de son chemin de fer. Loin de devenir, suivant l'intention de ses fondateurs, un tronçon du chemin du Pacifique, notre voie ferrée restait

Digitized by Google

une voie locale. L'immense voie transcontinentale, dont les citoyens de notre province se trouvent à payer une bonne part, allait devenir pour nous inutile. Le terminus virtuel pouvait en être fixé aux Etats-Unis! Maintenant la province a l'assurance de le posséder. Si le gouvernement a séparé la voie, c'est qu'il ne pouvait faire autrement.

Les arguments des adversaires de la vente projetée sont, en résumé, ceux-ci: Le gouvernement étant devenu propriétaire des deux parties de la voie, ne devait pas les séparer; c'est une transaction au bénéfice de Montréal et au désavantage de Québec et des Trois-Rivières; il vaut mieux garder la voie et attendre qu'elle ait augmenté de valeur; le prix est insuffisant.

On croit généralement que le contrat de vente de la partie occidentale du chemin sera approuvé sans trop de difficultés. L'opposition réservera sès efforts pour s'opposer à la vente de l'autre partie.

Des assemblées ont été tenues à Québec pour produire un mouvement de l'opinion publique. Le chef de l'opposition, M. Joly, s'est déclaré prêt à s'allier avec toute fraction du parti conservateur qui lui aiderait à empêcher la sanction des projets soumis. M. Tarte, rédacteur du *Canadien*, journal conservateur, a pris part à ces assemblées.

Mais la majorité du parti conservateur ne paraît pas s'être détachée du gouvernement. Dans l'Assemblée Législative, le cabinet peut compter sur une bonne majorité. Le parti libéral, qui n'a que treize députés, est incapable d'entraver les progrès de la législation proposée et incapable de faire une résistance redoutable. Les feuilles libérales sentent bien la faiblesse de leur position, et elles font des appels au Conseil Législatif—chose inouïe depuis la Confédération. Ce corps, autrefois si vilipendé, est maintenant regardé par ceux même qui voulaient son abolition, comme un frein salutaire en certaine occasion, comme une sauvegarde contre une législation risquée ou ruineuse. Nous nous réjouissons de ce changement; nous nous réjouissons de voir le parti libéral reconnaître qu'une chambre haute, à Québec, est un rouage qui peut avoir son utilité.

C'est avec raison que l'attention se dirige vers le Conseil Législatif. L'hon. J. J. Ross, qui est l'un des membres les plus influents de ce corps, va prendre une position nette et tranchée contre la politique ministérielle. L'hon. M. de Boucherville, ex-premier-ministre, est aussi opposé aux arrangements conclus. On prétend de plus qu'un autre conseiller législatif, ex-ministre conservateur, aurait manifesté quelque tendance à suivre les pas de ses deux collègues.

Digitized by Google

Ces trois personnalités importantes, qui vraisemblablement entraîneront quelques autres conseillers, peuvent, avec le concours des libéraux, faire une formidable opposition aux mesures du gouvernement. L'hon. Alexandre Lacoste, avocat, récemment nommé Conseiller Législatif en remplacement de M. Villemure, démissionnaire, sera pour les opposants un adversaire redoutable. Bien qu'il n'ait pris encore aucune part active à la politique, on attend beaucoup de lui.

***

La session fédérale ne se terminera pas avant le mois de mai. Un grand nombre de projets de lois sont soumis à la considération des Chambres; quelques-uns sont d'une grande importance.

Les questions de politique générale ont été mollement discutées. Le discours du budget n'avait que de bonnes nouvelles à annoncer. Nos finances sont dans un état de prospérité exceptionnelle; le surplus dépasse quatre millions de dollars. De nouvelles compagnies manufacturières surgissent chaque jour, et celles qui existent doublent leurs actions et étendent considérablement leurs opérations. Nos exportations dépassent le chiffre de nos importations, et notre commerce, en général, est très florissant.

La discussion sur le tarif est devenue oiseuse après deux ou trois séances. L'opposition n'a pas pu ou n'a pas voulu lutter fortement. C'est tout le contraire de ce qui se passait pendant les cinq années du dernier parlement. L'opposition conservatrice, dont les rangs s'accroissaient chaque année, livrait bataille avec une vigueur toujours nouvelle. Mais elle avait un programme, et l'opposition présente n'en a pas.

Le cabinet fédéral, se rendant aux instances du gouvernement de Québec et de la députation bas-canadienne, a résolu de faire construire un bout de voie ferrée désigné sous le nom d'embranchement de St-Charles. Nos députés avaient à lutter contre l'influence de la compagnie du Grand-Tronc qui s'opposait à ce projet. Ce bout de voie ferrée est destiné à continuer l'Intercolonial jusqu'au port de Québec, à Lévis. Des bateaux prendront à cet endroit les convois venant d'Halifax, et le chemin de fer du Nord aura le bénéfice de ce commerce de transit. Par ce moyen, le chemin du Pacifique se trouve virtuellement continué jusqu'à l'Atlantique.

***

Le congrès américain vient de prouver au monde qu'une terre républicaine n'est pas toujours une terre de liberté. Le neuf mars, il a adopté une loi prohibant virtuellement

Digitized by Google

l'émigration chinoise, non parceque les fils du Céleste-Empire menacent la paix de l'Etat, mais parcequ'ils sont trop laborieux et trop intelligents, parce qu'ils accaparent le travail sur les côtes du Pacifique et qu'ils finissent par supplanter, dans cette lutte paisible, les ouvriers d'autres origines. Il n'y a pas longtemps, les Etats-Unis, dans le but de s'assurer des avantages commerciaux, concluaient amicalement un traité avec le gouvernement chinois. Et aujourd'hui on frappe cette nation d'une mesure d'exception du genre le plus odieux.

Cette loi sera une tache dans la législation de la grande république "modèle." La politique américaine a tous les défauts de la politique anglaise sans en avoir les qualités. L'égoïsme légendaire de la fière Albion est surpassé à Washington, tandis que sa prudence y est inconnue. Si l'Angleterre a l'inhumanité de ne pas accorder aux Irlandais le redressement de leurs griefs, les Etats-Unis ont la cruauté de détruire l'une après l'autre, à coups de canon, les nombreuses tribus d'indiens qui occupent les territoires avoisinant les Montagnes Rocheuses.

***

Le deux mars, au moment où la reine d'Angleterre montait dans son carosse à la gare de Windsor, un nommé MacLean qui s'était frayé un passage à travers la foule, essayait de commettre un régicide. L'émoi fut grand en Angleterre. Jamais personne royale n'a été plus respectée généralement ni plus aimée de ses sujets. L'assassin, arrêté immédiatement, est représenté comme un fou, atteint du mal de Guiteau, c'est-à-dire d'un amour malsain de notoriété. Il a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées, se réservant, dit-il, de faire connaître en temps et lieu ses moyens de défense.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dans le numéro de février du *Catholic World* nous trouvons un article fort remarquable, par M. Edmond Mallet, sur la découverte de la côte occidentale des Etats-Unis. Il s'agit du voyage de Jean Verrazano, en 1523-24, pendant le règne de François Ier. Verrazano, qui était alors au service du roi de France, aborda le 7 mars 1524 à à un point du littoral de la Caroline du Nord, près du site actuel de la ville de Wilmington. Après avoir pris possession au nom du roi de France des contrées qu'il venait de découvrir, Verrazano remonta la côte jusqu'à la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Il donna à tout ce pays le nom de Nouvelle-France, nom que porta ensuite plus particulièrement la vallée du St-Laurent. Il visita les Sauvages aux divers endroits et les trouva en général bien paisibles et bien disposés à l'encontre des Français. Verrazano explora aussi la rivière Hudson ainsi qu'une partie du pays avoisinant, et retourna en France après une absence de huit mois.

Ce hardi navigateur a fait de ce voyage une narration circonstanciée avec des descriptions du littoral dont il faut reconnaître l'exactitude. L'original de ce récit est maintenant perdu, et la plus ancienne traduction est une version italienne dans l'ouvrage de Ramusio, *Navigationi et Viaggi*, publié à Venise en 1556. On a dernièrement essayé de nier tout à fait ce voyage, mais des travaux savants sont venus réfuter toutes les objections et assurer aux Français la gloire d'avoir, les premiers, découvert l'Amérique du Nord. M. Mallet a eu l'heureuse pensée de rappeler le nom et les découvertes de l'illustre marin Verrazano, et nous nous empressons de signaler à nos lecteurs son étude qui mérite assurément les honneurs de la réproduction, sinon de la traduction.

P. B. MIGNAULT.

LES GUÊPES CANADIENNES, compilées et annotées par Aug. Laperrière. 1ère série.—A. Bureau, imp. Ottawa, 1881.

Les écrits réunis sous ce titre ont, dans le temps de leur apparition, joui d'une vogue méritée. Disséminés dans les colonnes de différents journaux, ils seraient tombés dans l'oubli pour n'en jamais sortir peut-être si M. Laperrière n'avait eu l'idée de les réunir et de les présenter de nouveau au public canadien. Quelques-uns de ces écrits datent déjà de près de trente ans. On commence à les relire par curiosité, et l'intérêt nous y ramène.

La *Pléiade rouge* de Gaspard Lamage, les *Chroniques Québecquoises* de Blaise et la *Lettre Québecquoise* de Pierrot, nous donnent une idée du genre satirique de nos écrivains dans les luttes politiques de vingt ans passées. La plupart des personnages désignés sont aujourd'hui morts ou placés en dehors de la politique; mais la verve des écrivains les fait revivre à notre pensée, et nous devinons l'effet que devait produire dans le public ces satires pétillantes d'esprit et de gaieté.

Les *Silhouettes littéraires* de Placide Lépine, et les *Portaits ou Pastels littéraires* de Jean Piquefort, n'ont pas pour sujet des hommes politiques. Ce sont nos écrivains qui subissent à leur tour les coups de la critique satirique. Ces deux séries d'écrits sont assez récents. Notre public littéraire se les rappelle et il les relira avec plaisir.

DUX.

Digitized by Google

LES CATACOMBES DE ROME [1]

I

Il me semble que l'on pourrait, sans témérité, appliquer à Rome, les paroles que saint Bernard écrivait de la Vierge-Mère : *nunquam satis ;* car, quiconque étudie son histoire et les monuments qu'elle renferme, y trouve un sujet inépuisable de louange et d'admiration.

Tous les titres de gloire lui appartiennent. C'est une ville unique dans l'univers; elle est pour ainsi dire de création divine, et nous l'appelons éternelle.

C'est la patrie de tout le monde, et le sanctuaire de la grande famille chrétienne. On y voit dominer la tête de l'Eglise, on y sent battre son cœur.

Prononcer son nom, c'est rappeler la défaite honteuse du paganisme, les travaux des Apôtres, les souffrances des martyrs, les triomphes de la croix. Il y a en elle une vie qui se renouvelle sans cesse, la tendresse d'une mère, et le zèle d'un Dieu.

C'est une mère, et ses fils l'aiment d'un amour tendre et fort ; c'est une reine puissante, et ses oracles font incliner les fronts.

D'où lui vient donc ce prestige ? Quelle a été depuis tant de siècles la cause de cette incomparable gloire ? C'est que Rome a été constituée ici-bas la gardienne de la vérité. Le Christ mourant tourna vers elle ses regards et son cœur ; il y mit en dépôt les révélations divines qu'il avait faites aux hommes, et, par ce choix, il l'éleva à la dignité d'un tabernacle contenant le Verbe de vie.

Il y a près de dix-neuf cents ans que Rome enseigne le monde, employant des formules diverses, s'accommodant aux besoins des temps, et au caractère des peuples, mais sur

(1) Cette étude a été donnée sous forme de conférence, à l'Université Laval, au mois de février dernier.

Digitized by Google

ses lèvres immaculées, on n'a toujours recueilli que l'immuable et éternelle vérité.

La vérité ! nous la trouverons, sans doute, écrite sur toutes ces vieilles bulles pontificales entassées, depuis des siècles, dans les augustes archives du palais des papes. Mais la Providence nous ménageait encore un autre bienfait. Elle voulait, qu'à Rome, les pierres elles-mêmes et les tombeaux eussent leur voix, que le peuple croyant eût aux jours de lutte, outre l'enseignement vivant et infaillible de l'Eglise, un autre témoignage irrécusable de la divinité de sa foi, et que le *Credo* chanté sous le dôme des grandes basiliques, fût écrit par des milliers de martyrs, en lettres de sang, jusque dons les fondements de la ville sainte.

Pendant que les tout-puissants empereurs embellissaient leur cité, se faisaient ériger des arcs de triomphe, élevaient aux fausses divinités des temples somptueux, le peuple chrétien creusait ses cimetières, travaux gigantesques auxquels la postérité étonnée devait donner le nom de Rome souterraine : car, c'est véritablement une autre Rome, avec son histoire, ses souvenirs, ses monuments, sa population de vierges et de martyrs. L'Eglise sait, que là, reposent les premiers-nés de sa glorieuse famille, et elle veille sur leurs tombes avec la tendresse d'une mère penchée sur le berceau de ses enfants.

Madame de Staël, dans un livre célèbre où elle a consigné ses impressions et ses sentiments, a écrit ces lignes que nous croyons devoir relever ici : "Je ne vous mènerai point " aux catacombes, dit Corinne à lord Nelvil, quoique par un " hasard singulier, elles soient au-dessous de cette voie " Appienne, et qu'ainsi, les tombeaux reposent sur les tom- " beaux. Mais cet asile de chrétiens persécutés, a quelque " chose de si sombre et de si terrible, que je ne puis me " résoudre à y retourner. Ce n'est pas cette mélancolie " touchante que l'on respire dans les lieux ouverts : c'est le " cachot près du sépulcre, c'est le supplice de la vie à côté " des horreurs de la mort. Sans doute, on se sent pénétré " d'admiration pour les hommes qui, par la seule passion de " l'enthousiasme, ont pu supporter cette vie souterraine, et " se sont ainsi séparés entièrement du soleil et de la nature ;

Digitized by Google

" mais l'âme est si mal à l'aise, dans ce lieu, qu'il n'en peut " résulter aucun bien pour elle..... Allons plutôt voir la " pyramide de Cestius." (1)

Evidemment, ce n'est pas le sentiment catholique qui a dicté ces lignes. Plusieurs de nos lecteurs ont vu la pyramide de Cestius, et ce monument, nous en sommes sûr, ne les a pas fortement impressionnés. Dans les catacombes, au contraire, ils ont senti leur âme s'émouvoir ; ces sépulcres, ces chapelles, ces galeries silencieuses ne les ont pas remplis de stupeur : ils ont aimé à se dire les frères de ceux dont ils touchaient les tombes, ils ont compris que la religion et l'amour, et non " *la seule passion de l'enthousiasme*," rassemblaient les chrétiens dans ces cryptes ténébreuses. Sur ces marbres funéraires, rien pour attrister les regards ; pas une malédiction contre les persécuteurs, pas une plainte au milieu de la souffrance ; au contraire, la résignation, le courage, une espérance surnaturelle ressortent de toutes les inscriptions, respirent sur toutes les peintures.

Non, ce n'est pas le chant lugubre qui retentit sur un cercueil, c'est l'hymne joyeux qui se module, auprès du berceau d'un enfant qu'on endort. Loin de se sentir mal à l'aise dans ces lieux, l'âme y déploie facilement ses aîles, et prend son essor vers une région supérieure. Elle y puise pour les luttes de la vie de nouvelles forces, elle y voit les dogmes qu'elle professe briller d'un nouvel éclat, et elle s'écrie avec non moins de bonheur que sous la coupole de Saint-Pierre : le catholicisme est divin. Ici, c'est la gloire du triomphe, là, c'est l'héroïsme du martyre ; mais toujours c'est le même témoignage rendu à la même foi.

II

Depuis quelques années, les catacombes ont été l'objet d'études toutes spéciales. L'archéologie, après avoir longtemps vécu d'hypothèses, est devenue une science véritable, comptant parmi ses maîtres les hommes les plus illustres, ayant sa méthode, ses principes et ses lois.

Elle n'est encore, on peut le dire, qu'à son aurore, mais un

(1) *Corinne ou l'Italie*, p. 96.

Digitized by Google

magnifique horizon s'étend devant elle, et déjà, elle a fait les découvertes les plus étonnantes et les plus inattendues. Bientôt, elle deviendra pour le théologien, et le philosophe chrétien, une science presque indispensable, elle aura sa place marquée dans tout ouvrage sérieux de controverse, d'apologétique et d'histoire religieuse.

On en comprend facilement la raison. La question des origines du christianisme est d'une importance capitale : c'est sur ce terrain, que nous rencontrons aujourd'hui les adversaires de nos croyances religieuses. Le surnaturel est nié ; l'Eglise est regardée comme une institution humaine, admirable sans doute, mais soumise à la loi du progrès, sans symbole fixe et déterminé, sans unité, changeant avec les siècles, et, de temps en temps, pour terminer une querelle qui s'élève dans son sein, définissant un dogme ignoré de l'antiquité. Avant tout, il nous faut donc établir l'apostolicité de nos croyances, l'identité de notre *Credo* avec celui des prédicateurs de l'Evangile et de leurs fidèles disciples.

Or, par une Providence toute spéciale, les premiers chrétiens qui vivaient au centre de l'Eglise, nous ont eux-mêmes transmis les enseignements qu'ils tenaient des Apôtres ; car dans leurs cimetières, ils ont exprimé de la manière la plus saisissante, la foi vive qu'ils avaient au cœur. Cette foi divine qu'ils confessaient devant les magistrats, et au milieu des supplices, ils la proclamaient jusque dans la mort. Sur leurs tombeaux, une main amie venait graver quelques paroles, ou tracer une image souvent sans art, mystère incompréhensible pour les païens, mais qui rappelait clairement aux disciples de la religion nouvelle, un de leurs dogmes consolateurs.

Ces ouvriers obscurs travaillaient-ils pour la gloire ? Assurément non. Jamais ils n'ont songé à se faire connaître, ils n'ont signé aucun de leurs ouvrages. Et pourtant, n'a-t-on pas trouvé, dans la catacombe de Sainte-Agnès, telle tête du Christ devant laquelle Ingres versa des larmes d'admiration ? Ailleurs, il y a certains visages de madone et d'enfant, dont la suave beauté fait penser aux œuvres du pieux Fra Angelico. Qui eût dit à ces modestes artistes, la scrupuleuse étude dont chacun de leurs coups de pinceau serait un

Digitized by Google

jour l'objet ? Eux-mêmes ne le soupçonnaient certainement pas. Ils ne songeaient qu'à glorifier le Maître souverain de leur intelligence et de leur cœur, à rendre hommage à la foi de leurs frères martys, à répandre sur leurs tombeaux l'expression d'un amour plus fort que la mort. C'était là leur unique ambition ; et cependant, sans le savoir, ils travaillaient pour l'Eglise militante des siècles à venir. De leurs inscriptions et de leurs peintures, ils ont composé un livre précieux et sublime, dont l'authenticité ne saurait être aujourd'hui révoquée en doute, et à chaque page duquel la théologie est heureuse de puiser de nouveaux arguments contre le sophisme et l'erreur.

Les Pères de l'Eglise écrivaient, dans une langue que Cicéron n'aurait pas comprise, ces catéchismes immortels, et ces ouvrages que l'on dirait dictés par l'Esprit divin lui-même ; ils enseignaient le peuple, mais le peuple enseignait, lui aussi, au milieu des tombeaux. Les premiers laissaient au monde des chefs-d'œuvre d'éloquence ; le peuple gravait sur la pierre quelques brèves formules, dessinait au plafond de ses chapelles de mystérieux emblèmes, des images, expressions de ses croyances, et ainsi, il répandait un éclat merveilleux sur les textes dogmatiques de l'Evangile, et sur tous les monuments de la tradition apostolique.

III

C'est à ce point de vue surtout, c'est-à-dire dans leurs rapports avec la théologie, que les catacombes présentent le plus haut intérêt ; mais il est un fait qu'il importe souverainement d'établir d'abord : c'est celui de leur origine exclusivement chrétienne.

De vives discussions s'élevèrent au siècle dernier, à ce sujet, et nous n'avons pas lieu de nous en étonner. Les catacombes, en effet,—on en jugera par la descrption que nous en ferons dans un instant,—supposent des travaux dont l'immensité confond l'imagination. Comment ne voir en elles que l'œuvre des chrétiens ? Comment ces hommes, contre qui l'empire romain était conjuré, et dont les rangs étaient si souvent décimés par la persécution, ont-ils pu exé-

Digitized by Google

cuter ces excavations gigantesques? Echappèrent-ils pendant des siècles à la vigilance de leurs tyrans? Mais cela est inadmissible. Avait-on connaissance de leurs travaux? Mais alors, étaient-ils protégés par les lois? et, poursuivis dans Rome, comme des contempteurs de la Divinité et des ennemis de l'Etat, avaient-ils sous terre droit de refuge et de cité?

A ce difficile problème on répondait par une hypothèse qui semblait toute naturelle. Les catacombes ne sont pas, disait-on, l'ouvrage exclusif des chrétiens, elles n'ont pas été creusées dans le seul dessein de servir de cimetières. Bosio (1) garda le silence sur leur origine, mais ses successeurs Severano, Boldetti, Bottari, d'Agincourt, et plusieurs autres, émirent une explication que divers textes anciens confirment, et qui se concilie à merveille avec la situation faite dans l'empire, au christianisme naissant.

Les Romains savaient que le sol de leur campagne contenait d'excellents matériaux pour les constructions, tels que le tuf, et le sable appelé *pouzzolane*. Ils en opérèrent l'extraction, mais, de telle manière, qu'en pratiquant à la surface du sol de petites ouvertures, et en pénétrant à vingt ou trente pieds sous terre, ils purent extraire les matériaux dont ils avaient besoin, et cependant laisser à peu près intacte la superficie de la campagne. Ces excavations, connues sous le nom d'*arénaires*, ou carrières de sables, sont mentionnées plus d'une fois, dans les ouvrages de Cicéron, de Suétone et de Vitruve. Elles furent l'origine des catacombes: les chrétiens persécutés y trouvèrent un asile, ils les agrandirent, lorsqu'ils en sentirent le besoin, et ils y enterrèrent leurs morts.

C'est ce que suppose Delille dans son poème de l'*Imagination :*

---

(1) Bosio est le père de l'archéologie chrétienne. Il naquit à Malte, et exerça à Rome la profession d'avocat, vers le milieu du seizième siècle. L'étude des catacombes fut pour lui une passion, il y consacra sa vie. Il a laissé d'immenses manuscrits. "Deux de ses volumes renfermant deux mille pages in-" folio, et cinquante pages detable, écrites de sa main, montrent qu'il avait lu " et annoté tous les Pères grecs, latins, orientaux, toutes les collections des " canons et des conciles, les lettres des papes, les histoires ecclésiastiques, les " vies des saints, un nombre immense de traités de théologie, en un mot, tout " écrit dans lequel il croyait pouvoir trouver quelque chose se rapportant à " l'étude qui remplissait sa vie." (*Rome souterraine* par Nothcote et Brownlow, page 8.)

Digitized by Google

Sous les ramparts de Rome, et sous ses vastes plaines,
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines,
Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses monuments et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense,
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'Eglise, encor naissante, y cacha ses enfants,
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars (1).

L'abbé Rohrbacher, dans son histoire de l'Eglise, enseigne la même chose sans émettre le moindre doute : " Ces dortoirs " souterrains, dit-il, en parlant des catacombes, divisés, cha- " cun en plusieurs branches, entourent la ville de Rome, et " forment dans leur ensemble une Rome souterraine. " C'étaient, dans l'origine, des carrières de sable pour bâtir " les murs de la ville. Les chrétiens s'en servirent pour y " enterrer leurs morts. De là, bientôt, la nécessité de les " agrandir " (2).

Cette théorie que l'on s'efforçait d'appuyer par plusieurs textes tirés du *Liber Pontificalis*, et des Actes des martyrs, a été généralement admise, presque jusqu'à la moitié de ce siècle.

Mais les études approfondies du P. Marchi, illustre savant de la compagnie de Jésus, ont amené d'autres conclusions. La première hypothèse a été complètement abandonnée, et, il y a peu d'années, dans un livre magnifique qui résume tous les travaux antérieurs, deux archéologues anglais éminents, Northcote et Browlow, ont écrit : " Il est aujourd'hui " reconnu, par tous ceux qui ont examiné de près les cata- " combes, qu'elles furent destinées à la sépulture, et aux " assemblées religieuses des seuls chrétiens. Les décou- " vertes modernes ont également démontré qu'elles furent " originairement creusées dans ce dessein. Personne ne " voit plus en elles des sablonnières, ou des carrières aban- " données, que les chrétiens auraient adaptées à leurs " usages." (3)

(1) Chant VI.

(2) Tom v, Livre xxxviii, p. 377, 3e édit.

3 P. 39.—Cet excellent ouvrage a été traduit en français par M. Paul Allard et nous ne saurions trop le recommander à ceux qui voudraient faire une étude spéciale des catacombes de Rome.

Digitized by Google

Ce point important établi, il fallait l'expliquer, et c'est ce qu'a fait, avec une érudition et une science prodigieuses, le premier des archéologues modernes, M. le commandeur de Rossi. Nous ne pouvons écrire ce nom sans lui payer un juste tribut d'admiration et de reconnaissance.

M. J. B. de Rossi jouit d'une réputation européenne, ou plutôt universelle, et les ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent, suffisent pour l'immortaliser. Initié dès sa jeunesse aux mystères de la Rome souterraine, par le célèbre Père Marchi, dont il fut l'heureux disciple, il marcha sur ses traces avec une infatigable ardeur. Mais bientôt il surpassa son maître, l'expérience vint justifier sa méthode et vérifier ses conjectures ; le monde savant accueillit ses paroles presque comme des oracles, et lui décerna avec raison le beau titre de Christophe Colomb des catacombes.

Il trouva dans son frère, M. Michel de Rossi, un auxiliaire précieux qui s'attacha surtout à étudier la géographie et la topographie des cimetières chrétiens ; mais lui, voua sa carrière à la partie archéologique, c'est-à-dire à l'étude des monuments et des inscriptions.

Depuis plus de trente ans, on peut dire qu'il a vécu sous terre, au milieu des tombeaux, et dans les bibliothèques, parmi les in-folio des Pères de l'Eglise, allant aux sources, procédant toujours avec prudence, interrogeant les itinéraires des siècles antérieurs, documents précieux trop peu consultés par ses devanciers, ne reculant devant aucune fatigue, et ne s'arrêtant, qu'après avoir trouvé la solution du problème qu'il s'était posé. Ces vieilles pierres, ces fragments de marbre, ces cryptes silencieuses, il les aime avec passion, il en parle avec éloquence, je dirai même avec attendrissement. Comme il va prier avec un bonheur ému, auprès de la glorieuse dépouille de cette jeune noble romaine, à la fois vierge, épouse, et martyre, dont il parvint, après de laborieuses explorations, à découvrir le tombeau ! Depuis le neuvième siècle, sainte Cécile reposait au Transtévère, et y recevait les hommages de la vénération des fidèles (1). Mais on ignorait en quel endroit des catacombes avaient

(1) Le pape Pascal l'avait fait transférer, l'an 821, dans le palais qu'elle avait habité, et qui était devenu un temple.

Digitized by Google

d'abord été déposées ses précieuses reliques. M. de Rossi nous le révéla. Après des fouilles persévérantes, il aperçut un jour, dans une chambre du cimetière de Saint-Calliste, au sommet d'une des parois, " l'image peinte d'une jeune sainte, " dans l'attitude de la prière, au milieu des fleurs du paradis." Et bientôt, l'inscription suivante vint frapper ses regards : "*Decori Cæciliæ martyris*, à la gloire de Cécile martyre." Il avait donc bien devant lui la tombe qui avait autrefois renfermé les restes bénis de l'illustre vierge. Depuis ce moment, sainte Cécile fut pour l'heureux archéologue plus qu'une héroïne, elle devint une amie. Aussi, a-t-il consacré de longues pages à sa mémoire, et s'est-il fait un devoir de démontrer l'authenticité des actes de son martyre, au moyen d'une science qu'il a pour ainsi dire lui-même créée.

Les connaissances historiques de M. de Rossi, et sa vaste érudition, ne sont pas moins prodigieuses que sa science archéologique. Quand on l'entend discourir, sans notes, sur des questions hérissées de difficultés, citer les auteurs classiques, les Pères grecs et latins, exposer d'une manière magistrale les thèses du dogme, et réfuter, à l'aide des innombrables inscriptions qu'il porte dans sa mémoire, les objections soulevées par l'hérésie, on ne peut s'empêcher de vénérer et d'admirer ce laïque, savant et théologien à la fois. Mais ce qui couronne son front d'une auréole impérissable, c'est qu'il ne travaille que pour l'Eglise, et qu'il est fier de déposer à ses pieds les fruits de ses recherches, de ses explorations, de ses études prolongées, comme un hommage sincère de son dévouement et de sa foi.

Nous avons eu le précieux avantage d'assister à quelques cours qu'il voulut bien donner à Rome, dans l'intérêt de la science, et le présent travail n'est qu'un faible écho de ses doctes leçons.

L'abbé Bruchési,
Professeur de Théologie à l'Université Laval.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ABBÉ FAILLON

Les amateurs de littérature sérieuse ont appris avec satisfaction que l'œuvre à laquelle s'était voué M. l'abbé Desmazures depuis quelque temps avait enfin vu le jour. *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, tel est le titre de cet important travail.

L'abbé Faillon n'est pas un nom inconnu, tant s'en faut. Il occupe une place considérable dans la science française et dans la littérature américaine. Ses œuvres s'adressent à plus d'une classe de lecteurs ; elles peuvent éveiller autant de curiosité que certains écrits à la mode. Mais ce qu'on peut assurer c'est que bien des productions aujourd'hui en faveur tomberont dans l'oubli — tandis que l'œuvre sérieuse, savante, consciencieuse de l'humble prêtre de St-Sulpice survivra au temps. C'est qu'une des principales conditions du succès pour le livre est le travail consciencieux que l'auteur y met ; c'est qu'on ne peut s'empêcher d'admirer ces nobles efforts pour la recherche de la vérité. N'est-ce pas la réflexion qu'on fait de suite en contemplant ce vaste monument que l'abbé Faillon a élevé à la religion et à l'histoire. Qu'on en juge par la liste de ses ouvrages publiés dans un temps relativement court :

1829.—*Vie de M. Démia, supérieur des Sœurs de St-Charles*, 1 vol. in-8°.
1830.—*Vie de M. de Lantages, supérieur du Séminaire du Puy*, 1 vol. in-12°.
1831.—*Histoire des Catéchismes de St-Sulpice*, 1 vol. in-12°.
1832.—*Méthode des Catéchismes*, 1 vol. in-12°.
" *Coutumier des Catéchismes*, 1 vol. in-4°.
" *Recueil de Paraboles et de Comparaisons pour les Catéchistes*, 2 vol. in-4°.
1835.—*Explication, d'après les Pères, des Six jours de la Création*, 1 vol. in-folio.
" *Un autre travail sur les Pères*, 1 vol. in-folio.
" *Première notice sur Ste-Marie-Madeleine*, 1 vol. in-12°.
1836.—*Edition de quelques ouvrages de M. Olier, revus et annotés*, 10 vol. in-18°.
1841.—*Vie de M. Olier*, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

1845.—*Plusieurs volumes in-folio de Documents sur M. Emery, supérieur de St-Sulpice, ouvrage rédigé plus tard*, 2 vol. in-8°.
1848.—*Monuments sur l'Histoire et l'Apostolat de Ste-Marie-Madeleine*, 2 vol. in-4°.
1854.—*Vie de la Sœur Bourgeois*, 2 vol. in-8°.
" *Vie de mademoiselle Mance*, 2 vol. in-8°.
" *Vie de madame d'Youville*, 1 vol. in-8°.
" *Vie de mademoiselle Leber*, 1 vol. in-8°.
" *Notice sur le Séminaire de Baltimore*, 1 vol. in-12°.
" *Retraite pour le Séminaire de Montréal*, 1 vol. in-8°.
" *Instructions et Règlements pour différentes Communautés*, 1 vol. in-4°.
1865-66.—*Histoire de la Colonie française en Canada*, 3 vol. in-4°.
1866.—*Vie de la Très-Sainte-Vierge, tirée des écrits de M. Olier*, 2 vol. in-8°.
" *Vie de St-Joseph, d'après M. Olier*, 2 vol. in-8°.
1868.—*Histoire des premiers Apôtres de la Gaule*, 2 vol. in-4°.
1870.—*Nouvelle Histoire de M. Olier*, 3 vol. in-8°.

***

Etienne Michel Faillon naquit à Tarascon, le 1er mai 1799. Il entra à St-Sulpice en 1820. Ses aptitudes, son esprit méthodique, sa piété, la dignité et la considération qui s'attachaient à sa personne l'appelèrent aux postes de confiance dans la communauté. Il fut tour à tour professeur de théologie au grand séminaire de Lyon, directeur du séminaire de Paris, directeur à la Solitude, directeur des catéchismes, visiteur des séminaires en Amérique, procureur à Rome. Toujours il sut accomplir scrupuleusement ses nombreux devoirs. Malgré ses occupations il trouva le moyen d'écrire une trentaine de volumes de littérature sérieuse. C'est là assurément une vie bien remplie et M. Desmazures a raison de la représenter au public comme un modèle à imiter. M. Faillon fut enlevé à l'affection de ses amis et à l'admiration du public religieux le 25 octobre 1871.

Ses meilleurs ouvrages sont :

Monuments inédits sur l'apostolat de Ste-Marie Madeleine ;

La vie de M. Olier ; et

L'Histoire de la colonie française, en Canada.

Les *Monuments sur l'apostolat de Ste-Marie Madeleine* arrachèrent un cri d'admiration à Dom Guéranger, abbé de Solesme. Il n'eut pas fallu, dit-il, moins que le concours de plusieurs de ces grands géants du travail, des Bénédictins et des Oratoriens pour accomplir cette tâche.

Digitized by Google

En parcourant cet ouvrage on se forme une idée de la méthode de M. Faillon. Il commença par visiter toutes les librairies grandes et petites pour réunir les matériaux qui pouvaient l'aider. Il se livra à ce travail pendant cinq ans, et à la fin il avait formé une bibliothèque d'environ mille volumes et rédigé et mis en ordre trois volumes de documents; il n'y manquait plus qu'un dernier travail de rédaction. C'est surtout dans les traditions de la Provence qu'il trouva une ample moisson de renseignements. Ses recherches le mirent sur la piste d'un ouvrage sur Ste-Marie Madeleine publié au IXe siècle par Rhaban Maur, abbé de Corbie. Ce monument le mit à même de vérifier la valeur des actes de la sainte et l'autorité des relations les plus anciennes, ce que les Bollandistes n'avaient pu vérifier avec autant d'exactitude faute de ce moyen de comparaison.

Dans les années suivantes il compléta ses découvertes dans ses visites aux bibliothèques et dans ses pèlerinages aux sanctuaires de la Provence.

Les revues romaines ont proclamé que ces volumes faisaient le plus grand honneur à la science française, et Rohrbacher dans son grand ouvrage sur l'histoire de l'Eglise, a emprunté le texte même de M. Faillon dans l'appréciation des faits historiques qui se rapportent à l'établissement du christianisme dans les Gaules.

Le fait historique que l'auteur des *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste-Marie-Madeleine* a voulu établir est la mission évangélisatrice de Lazare et de ses deux sœurs dans la Provence au premier siècle de l'Eglise. Il a voulu aussi établir que Marie-Madeleine, cette pécheresse dont parle St-Luc, cette Marie, sœur de Lazare, dont parle St-Jean, et cette Marie-Madeleine, possédée de sept démons, était la même personne, sœur de Lazare et de Marthe. Les historiens de l'Eglise admettent universellement que le christianisme a été prêché dans les Gaules dès le premier siècle par Lazare, ses deux sœurs et quelques autres disciples envoyés de Rome par Pierre lui-même. Cependant, au XIVe siècle, cette croyance généralement admise jusqu'alors, fut ébranlée par les écrits de quelques réformés. Un certain nombre d'écrivains catholiques partagèrent leurs opinions. Il s'en-

Digitized by Google

gagea alors une controverse à laquelle prirent part les savants de l'Europe. L'abbé Faillon passe en revue cette grande dispute ; il rétablit la vérité historique, réfute les objections, invoque le témoignage des éeritures, celui des saints pères et des docteurs de l'Eglise. On ne saurait trop admirer la science historique qu'il y déploie, ses connaissrnces bibliques, son exégèse si sûre, son érudition si variée.

***

Les autres écrits de M. Faillon dénotent les mêmes qualités. Sa méthode est toujours la même ; c'est un collectionneur infatigable, un chercheur acharné qui n'épargne rien pour arriver à la connaissance de la vérité ; qui pousse jusqu'au scrupule la vérification des faits historiques ; qui multiplie les détails avec un art infini. Sa *Vie de M. Olier*, est encore un ouvrage merveilleux, à cause des recherches et du travail qu'il nécessita. Il s'y appliqua de toute la force de son esprit dévéloppé par le travail et les connaissances acquises. Il voulut glorifier le génie fondateur de la compagnie à laquelle il appartenait ; il mit dans ce livre tout son cœur, toute son âme, toute son intelligence. Son but était de donner au clergé un modèle de piété et de zèle apostoliques, à ses confrères un souvenir impérissable de celui qui avait été un père pour la société de St-Sulpice et un grand docteur pour l'Eglise. Pour mener cette tâche à bien il ne recula devant aucune peine. Il commença d'abord par réunirtous les ouvrages écrits sur M. Olier et ceux qui renfermaient les événements qu'il avait traversés. Cela ne suffisait pas encore. Il fallait étudier, approfondir, analyser les écrits du fondateur afin de faire marcher ensemble les faits et la doctrine. L'auteur y déploie une érudition que Rohrbacher a exalté ; il en résume la partie principale et il reproduit textuellement ses jugements sur les principaux personnages du temps.

" Voici un livre, disait un critique dans l'*Université Catholique*, écrit à la manière allemande ; à propos d'un seul homme, il parle de tout le siècle où il a vécu."

" Cette vie de M. Olier, disait M. L. Veuillot, est un livre

Digitized by Google

extraordinaire ; c'est assurément la biographie la plus admirable que j'aie jamais lue ; elle est composée d'après tous les documents que peut fournir cette grande époque du XVIIe siècle et elle renferme des détails empruntés à des centaines d'ouvrages, mais qui plus est, elle est rédigée avec un si grand soin, que tous ces éléments ont pu être intercalés dans le texe et fondus dans le récit, de manière à ne jamais en interrompre la suite. C'est donc comme une mosaïque admirable tellement unie et reliée ensemble qu'elle forme un tout complet ; il est impossible de saisir la différence de style entre les différentes parties dont il se compose. Que cela ait pu être opéré pour quelques pages, cela nous paraîtrait un véritable trait de force et d'habileté, mais qu'est-ce donc quand l'on trouve ce procédé appliqué avec tant de suite, à deux volumes énormes ; ceci parait merveilleux."

Le soin que prit M. Faillon pour écrire cet ouvrage est justifié par la grandeur du personnage. M. Olier est une des belles figures du XVIIe siècle. Son œuvre est de celles qui ne périssent pas ; il donna des ouvriers à la vigne du Seigneur, au monde catholique la belle paroisse de St-Sulpice, et au Canada l'établissement de Ville-Marie.

***

M. Faillon a voulu écrire une histoire du Canada s'étendant depuis le premier voyage de Jacques Cartier jusqu'à la cession en 1760. Les trois volumes qui ont été publiés s'arrêtent à 1675. De nombreux voyages en Amérique, sept années de séjour en Canada, des renseignements puisés aux meilleures sources lui permirent de mener l'œuvre à bonne fin. Avec son ardeur accoutumée il fit de fructueuses fouilles dans les archives de la marine, celles du ministère de la guerre, celles du ministère des affaires étrangères, du dépôt des fortifications, les archives de l'Etat, les manuscrits des grandes bibliothèques de Paris, du séminaire de St-Sulpice, de la préfecture de Versailles, de la préfecture de Rouen, du Musée britannique, etc. Et ce qui peut paraître étonnant c'est qu'avec tous ces matériaux la marche du

Digitized by Google

livre n'est ni embarrassée, ni confuse ; tout est disposé avec art, à sa place, à son heure.

Tout en racontant les événements de l'histoire générale du Canada on s'aperçoit que l'auteur a une prédilection marquée pour l'établissement de Montréal. On aurait désiré que le titre de l'ouvrage le dit davantage ; c'est surtout de l'histore de la colonie de Montréal qu'il s'agit. Le style est toujours d'une grande limpidité. Les meilleurs chapitres sont ceux où l'auteur énumère les mesures prises pour assurer l'accroissement de la colonie : 1° l'augmentation de la population ; 2° le développement de l'agriculture ; 3° l'industrie et le commerce ; 4° l'instruction publique ; 5° l'organisation des seigneuries, des paroisses et des bourgades. En lisant ces pages écrites avec cette simplicité si charmante de style, ce luxe des détails si méthodiquement coordonnés, l'ancien régime semble passer sous les yeux du lecteur. On se reporte à un siècle et demi en arrière pour y suivre le développement de la famille canadienne sur les bords du St-Laurent.

C'est là, sans doute, que M. Parkman a puisé en partie les matériaux de son ouvrage, l'*Ancien Régime*, publié à Boston en 1874.

Appelé à exercer son zèle ailleurs, l'abbé Faillon n'a pu conduire son histoire au-delà de 1680 ; mais M. Desmazures nous informe que tous les matériaux sont réunis pour continuer le récit jusqu'à 1710. Ces matériaux sont accompagnés d'une table analytique par ordre de date.

M. Faillon avait conçu le dessein d'ajouter à son ouvrage sur le Canada une histoire régulière des établissements français fondés en Amérique, sur les lacs et sur le cours du Mississipi. Dans ce but il avait déjà réuni, analysé et disposé par ordre des matériaux qui peuvent être facilement mis en œuvre. On voit que M. Faillon, en travaillant à un ouvrage, étendait ses vues plus loin et collectionnait en même temps pour deux ou trois autres qu'il avait sur le métier.

***

Avant de terminer citons une page de l'ouvrage de M. Desmazures, elle nous donnera une idée du style et de la

Digitized by Google

manière de l'écrivain. C'est un portrait bien touché de l'histoirien de Ville-Marie.

" M. Faillon, dit-il, avait en toute sa personne un mélange admirable de noblesse et de modestie ecclésistique, de grandeur et de délicatesse. Il était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, avec une apparence remarquable de force et de santé. Sa tête était puissante, ses traits grands et réguliers, d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Son visage empreint de finesse et de douceur frappait par une complexion claire et transparente accompagnée d'une chevelure blonde et abondante qui environnait son visage comme d'une auréole lumineuse. Quand on le voyait la première fois, on était frappé de son air de distinction, et quand il apparaissait dans une assemblée, il était aussitôt remarqué entre tous.

" Il avait l'air noble, deux et calme, et une modestie aisée et sans contrainte; ses yeux étaient souvent baissés par l'étude, quand il les relevait, ils paraissaient d'une limpidité extraordinaire et d'une pénétration frappante.

" Sa piété était basée sur une foi profonde, son amour de l'étude sur un désir ardent de glorifier Dieu. Ces deux dispositions se fortifiaient sans cesse, s'accroissaient mutuellement. L'étude nourrissait sa piété, et sa piété le soutenait dans tous ses travaux."

Il est important de faire connaître la méthode de travailler de M. Faillon. Il indique lui-même comment il faisait ses extraits et de quelle manière il les disposait.

" Pour la manière de profiter de ces ouvrages, qu'il faut parcourir sans savoir ce qu'ils contiennent, voici, ce me semble, le moyen d'en profiter, je me trouve bien de cette pratique.

1° En commençant un volume, il ne faut pas passer à un autre endroit ne ce volume, mais aller de suite, pour ne rien laisser échapper. Il n'est pas à propos de tout lire, et même de lire avec réflexion, car alors l'esprit qui s'occupe du fond du sujet, oublie le motif principal de la lecture.

2° A mesure qu'on rencontre un endroit qui peut entrer dans un des points qu'on a marqués comme : écoles profanes, monastiques, épiscopales, instruction, vertus, fonctions, etc., etc., etc., il faut de suite mettre en peu de mots par écrit, le

Digitized by Google

fond du passage, et noter la page et le volume; en même temps on peut marquer un point avec un crayon, en regard de l'endroit qu'on veut prendre et cela sur la marge. Ainsi par exemple s'il se présentait une histoire comme celle des Clercs de St-Cyprien qui avaient confeesé la Foi, et qui furent admis par le St-Evêque dans le clergé de Carthage, il faudrait noter cela sur un cahier, de la manière la plus briève possible, *St-Cyprien ordonne de jeunes confesseurs :* page 54, Tome VI., et ainsi des autres, en mettant à la suite tout ce qu'on rencontre dans le même volume, quoique les matières qu'on note n'aient aucun rapport entre elles.

3° Lorsqu'on a terminé ses recherches, il est bon de relire tout ce qu'on a marqué, et d'après la ressemblance des matières, on se trace un plan à suivre. On a pour cela un nouveau cahier et au commencement des pages, on écrit les titres de la division, laissant l'intervalle suffisant entre chaque titre de division.

4° Ensuite il faut prendre les indications : commençant par la 1ère et allant de suite, sans en laisser aucune pour un autre temps, et rapportant chaque indication sous le titre de division qui lui convient, ayant grand soin de noter la page et le voyume.

5° Ce travail étant achevé, on voit d'un coup d'œil quel est l'objet de la rédaction qu'on se propose de faire. Comme on a, en abrégé, tout ce qui doit entrer dans chaque paragraphe ou article, en voyant celui qui suit et celui qui précède, on peut disposer la matière de manière à être très clair, très suivi, très lié.

"Si on ne prend pas ces précautions, on ne pourra pas se débarasser de 200 ou 300 passages; on ne saura pas où les placer; et si on se hasarde à écrire, on sera obligé de refaire tout le travail cinq ou six fois."

***

Voilà l'abbé Faillon; voilà son œuvre. On peut à coup sûr le présenter comme un modèle à la jeunesse studieuse de tous les pays. Sa vie toute entière a été consacrée à l'étude; le temps que lui laissait l'exercice de ses devoirs il

Digitized by Google

le donnait aux études. C'est la grande leçon qui résulte du travail de M. Desmazures. A la jeunesse canadienne de s'en pénétrer. Elle doit comprendre que les études sérieuses seules peuvent la conduire au seuil de la véritable science ; que le travail est le plus sûr gage du succès et que la méthode dans le travail est la meilleure arme de combat dans les luttes de la vie. Il faut réveiller au milieu de nous l'amour des lettres, des sciences et des arts ; il faut que les pères et les fils se persuadent que l'avenir peut offrir bien luttes et des difficultés. Tout ce qui nous est cher peut devenir un sujet de conteste. Il faut nous préparer à nous défendre. La préparation pratique, souverainement loyale—c'est l 'étude, le culte de la science ;—l'étude qui rend l'homme fort et confiant dans son droit, la science qui jette une auréole sur les sociétés et assure leur grandeur et leur puissance. N'est-ce pas un fait déplorable que cette prévention qui existe dans le monde contre les études sérieuses ? " Bien des familles n'aiment pas ces prolongations d'occupations qui enlèvent les jeunes gens aux relations de la société. Les désœuvrés sont opposés instinctivement à toute manifestation studieuse ; enfin, il faut bien le dire, les jeunes gens trouvent encore dans leur orgueil un grand obstacle, et des plus dangereux, lorsqu'ils ne savent pas le reconnaître. Il y a un sentiment en eux, sentiment très fort et très entraînant, qui les porte à prétendre à tout, sans se donner la peine de s'appliquer à rien."

Ces réflexions sont le meilleur commentaire qu'on peut faire du livre de M. Desmazures.

C'est assurément une œuvre utile que celle-là, puisqu'elle s'adresse à la fois à la piété des fidèles, à la sollicitude de l'âge mur et enfin à la méditation de la jeunesse.

EDMOND LAREAU.

Digitized by Google

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES.

(*Suite*) (1)

II

Il serait donc injuste de ne pas le reconnaître : après *Hernani* "l'art était en bon point." "Les autels, dit M. Louis " Veuillot, les autels un peu souillés de poussière, demeu- " raient debout. On n'avait brisé que du plâtre. Quelques " coups de balai après les coups de massue, quelques " coups d'époussetoir après les coups de balai, et l'on se " trouvait sur un terrain agrandi, en présence de modèles " tout brillants d'une jeunesse renouvelée. Plus de péri- " phrase, moins de lieux communs, la langue colorée, le vers " souple et sonore, telles étaient les précieuses conquêtes du " mouvement romantique." Nous souscrivons de tout cœur à ce jugement.

En ce moment le romantisme est traqué à son tour par le naturalisme brutal. La nouvelle pléiade composée d'étoiles brillantes, Alphonse Daudet, Coppée, Théodore de Banville, Sully Prudhomme, Leconte de Lisle, Joséphin Soulary, et de plusieurs autres admirateurs fidèles de Victor Hugo, a glissé elle-même sur cette pente où elle a été dépassée par l'auteur trop connu de l'*Assommoir* et de *Nana*.

Mais qu'importe, après tout, que le Maître et un grand nombre de ses disciples aient fait fausse route ? Parce qu'ils n'ont pas su s'arrêter à temps, il ne s'ensuit pas qu'ils aient erré dès le principe. Le souffle créateur qui animait quelques-uns des romantiques de 1820 était tellement puissant qu'il a vivifié toute la littérature de ce siècle. Aujourd'hui même, après tant d'années écoulées, après les *Misérables*, après l'*Homme qui rit*, après les *Quatre vents de l'esprit*, nous sommes forcés d'admettre que M. Victor Hugo, en dépit de

(1) Voir la livraison de mars.

Digitized by Google

son immense orgueil, de ses apostasies sans nombre, de ses déclamations nuageuses et de son clinquant d'antithèses, est incontestablement le plus grand poète de ce siècle.

Et maintenant nous touchons au terme de notre route. Nous nous sommes efforcé d'exposer le caractère distinctif de la littérature classique, ses origines, son épanouissement sous Louis XIV, sa décadence au dix-huitième siècle, son complet obscurcissement sous l'Empire, lorsque le troupeau servile des imitateurs n'aspiraient plus qu'à la gloire facile d'être le reflet et l'écho du grand siècle. Puis, nous avons assisté ensemble au réveil de l'esprit français, à la guerre entre les deux écoles, au triomphe des novateurs et aux écarts qu'ils n'ont pas su éviter.

Classiques et romantiques ont tour à tour défilé devant nos yeux. Nous avons dû rendre hommage chez les uns à l'ampleur et à la pureté du style, à la noblesse constante des termes, à l'harmonie du rythme, à la netteté, à l'élévation et à la majesté de la pensée ; chez les autres, nous avons admiré le pittoresque, l'éclat des images, la sonorité du vers, la variété de la mesure, la hardiesse, la liberté et la nouveauté des conceptions. En même temps, nous avons déploré chez les premiers l'uniformité trop constante qui conduit à la monotonie, l'abus des circonlocutions, les réminiscences mythologiques, le mépris du moyen-âge et de l'histoire nationale ; nous avons signalé et dénoncé chez les seconds la violation du génie de la langue, l'emploi des expressions triviales, le brisement du rythme, la fantaisie sans frein conduisant au désordre et à la confusion des idées. Lequel des deux genres faut-il choisir ? A cette question nous répondrons : l'un et l'autre, et c'est là, nous l'espérons, la conclusion logique de ce trop long travail.

En littérature, il faut être éclectique et admirer le beau partout où il se trouve. Il serait bien près de la perfection du style, l'écrivain qui, s'inspirant à la fois des classiques et des romantiques, saurait éviter les défauts et s'assimiler les qualités qu'on rencontre dans les productions de l'une et l'autre école. Or, cet écrivain, le dix-neuvième siècle l'a connu.

Issu des derniers rangs du peuple, il avait promené son

Digitized by Google

adolescence obscure à travers un monde sans croyances. Nul plus que lui n'avait été de son siècle. Il en avait connu les doutes, les angoisses, les aspirations et les enthousiasmes. Il avait passionnément aimé la gloire, le succès, les plaisirs, et le brillant mirage de l'ambition était bien souvent passé dans ses rêves d'avenir. Comme toute sa génération, il s'était jeté dans le mouvement littéraire, et le romantisme l'avait enrôlé parmi les claqueurs d'*Hernani*. Mais, dégoûté bientôt des excès de l'école, il avait rebroussé chemin jusqu'au dix-septième siècle et s'y était plongé avec délices. Là, il avait vécu dans le commerce intime des vieux maîtres de la pensée et du langage. Il s'était nourri de la forte substance de Labruyère, de Bourdaloue, de Corneille, de Racine et de Bossuet. En même temps le catholicisme était venu frapper à la porte de son cœur ardent et s'en était emparé en le purifiant de toutes les souillures de sa jeunesse incrédule. Et s'assimilant tous ces éléments divers, les fondant, les fusionnant par la méditation et le travail, son esprit vigoureux et fécond les avait marqués de son empreinte originale et en avait composé un style admirable, plein de verdeur, d'énergie, de verve mordante, de correction, de hardiesse et de clarté, un style où se trouvaient harmonieusement unies la majestueuse régularité du dix-septième siècle et la fougue lyrique de notre temps.

Cet écrivain, messieurs, vous le connaissez tous. Depuis cinquante ans il a été mêlé à toutes les luttes, à toutes les questions, à tous les solennels débats qui ont divisé le monde intellectuel; et les cent mille échos de la publicité ont fait du nom de M. Louis Veuillot un des noms célèbres de ce siècle. Feuilletez les ouvrages de ce merveilleux artiste. Toujours vous retrouverez le double caractère que nous venons de signaler. A côté d'une page grave, sévère, imposante, vous rencontrerez tout à coup l'accent ému, la note tendre, le trait gaulois, le mot piquant, l'expression pittoresque. Voilà le secret de la puissance de M. Louis Veuillot, voilà ce qui a fait de lui le premier des prosateurs contemporains.

Cet exemple illustre, messieurs, nous paraît être le meilleur plaidoyer qu'il soit possible de faire contre l'exclusivis-

Digitized by Google

me littéraire. Il nous enseigne à ne pas nous enfermer dans tel siècle ou telle école, à nous élever au contraire jusqu'à la vraie conception de l'art et à dilater notre admiration pour y embrassser tous les chefs-d'œuvre. C'est ainsi que nous parviendrons à donner à notre littérature nationale ces deux éléments de vie et de beauté : la variété dans l'unité et la liberté dans l'ordre.

Mais que nous importe une littérature nationale ? nous dira-t-on peut-être. Pourquoi ces recherches sur les classiques et les romantiques ? A quoi bon ces études, ces combinaisons de genres, ces travaux purement intellectuels ? C'est peine inutile et labeur perdu. Parlez-nous du cours de la Bourse et de la cote des actions industrielles. Voilà qui est pratique. L'univers entier est en travail ; de tous côtés on n'entend que le souffle puissant de l'usine, que le grincement de la roue sur l'engrenage, que le gémissement de la vapeur captive, que la rumeur bruyante de la machine infatigable. Le dix-neuvième siècle a la fièvre, la fièvre dévorante du progrès. On supprime les distances, on aplanit les montagnes, on fait fraterniser les Océans ; demain l'aéronaute audacieux, dirigeant sûrement sa nacelle à travers les espaces et suivant des routes certaines au milieu des nuages, ira déposséder l'aigle altier de sa royauté solitaire. Transformer en produits de consommation la matière brute, multiplier les capitaux, augmenter le bien être corporel, telle parait être désormais la loi suprême de l'humanité laborieuse.

Voilà le langage que tiennent de nos jours un grand nombre d'hommes. Certes nous ne sommes pas ennemi du progrès matériel. Nous comprenons tout ce qu'il y a de grand dans cette lutte du génie humain contre les forces et les résistances de la nature. Oui, que l'on perce des tunnels, que l'on creuse des canaux, que l'on construise des chemins de fer. Que la locomotive fumante s'élance pardessus les fleuves et les montagnes, de l'Atlantique au Pacifique, portant dans ses flancs et semant sur sa route le christianisme et la civilisation. Que l'étincelle électrique aille, en dépit de l'Océan, communiquer la pensée du citoyen de l'Amérique à l'habitant de Londres, de Paris et de Rome. Nous applaudissons à ces merveilles de notre siècle et

Digitized by Google

nous y voyons une confirmation de cette parole de l'Ecriture qui proclame l'homme roi de la création. Mais, de même que ce roi de la création ne vit pas seulement de pain, de même la société ne se nourrit pas uniquement de progrès matériel. Il lui faut un aliment supérieur, quelque chose qui réponde à ce besoin de vérité, de justice, de liberté, d'harmonie, de beauté, d'idéal toujours poursuivi et jamais atteint, dont Dieu a fait ici-bas le tourment et la gloire de la race humaine. Or le rôle des lettres, lorsqu'elles sont dignes de leur mission, est de conserver et d'entretenir chez les peuples le culte de toutes ces nobles idées, de toutes ces grandes choses. De là leur importance, leur dignité, leur caractère auguste.

Sachons donc consacrer quelques instants à des questions d'histoire, d'économie et de critique littéraire. Sachons faire la part de l'intelligence dans notre vie sociale. L'intelligence est une force redoutable, ne la méprisons pas. Qu'une de nos ambitions patriotiques soit de voir croître et se développer au milieu de nous ces lettres canadiennes dont le passé n'est pas sans honneur et dont l'avenir est plein de promesses. Défendons-les également de la convention classique et du désordre romantique. Unissons dans notre admiration et notre enthousiasme Bossuet, Labruyère, Racine et Corneille, à Châteaubriand, à Joseph de Maistre, à Louis Veuillot, au Lamartine chrétien et au Victor Hugo des anciens jours.

En s'inspirant de ces maîtres, en allant puiser aux sources d'éloquence et de poésie qu'ils ont fait jaillir, notre littérature grandira et parviendra bientôt à l'épanouissement de la maturité. Après avoir produit, pour ne parler que des morts, un poète comme Crémazie, un historien comme Garneau, un publiciste comme Parent, un orateur comme Papineau, elle verra d'autres poètes, d'autres historiens, d'autres publicistes, d'autres orateurs, d'autres écrivains s'exerçant dans tous les genres, lui former de leurs talents et de leur renommées un lumineux diadème. Et tous ces hommes de parole, de style et d'inspiration élèveront ensemble à la gloire de la patrie canadienne un monument plus durable que le bronze.

THOMAS CHAPAIS.

Digitized by Google

PROCÈS CRIMINELS A QUÉBEC

AU XVIIme SIÈCLE.

(*Suite.*)

II

PROCÈS CRIMINEL DE JACQUES BERTAULT, GILLETTE BANNE SA FEMME ET ISABELLE BERTAULT LEUR FILLE, ACCUSÉS DU MEURTRE DE JULIEN DE LA TOUCHE LEUR GENDRE, MARI D'ISABELLE BERTAULT.

En 1672 demeurait à Trois-Rivières une famille composée du mari, Jacques Bertault alors âgé de 46 ans, de Gillette Banne (ou Baune) âgée de 36 ans, et de cinq enfants ; deux de leurs petites filles étaient déjà mariées : l'une d'elle, Isabelle, baptisée le 23 janvier 1659, avait épousé, malgré elle, le 12 août 1671, à l'âge de douze ans et demi seulement, Julien de la Touche, lequel pouvait avoir alors une trentaine d'années.

Bertault était maçon de son métier, mais il avait une habitation de l'autre côté de la rivière, et paraissait vivre assez à l'aise.

Tout n'allait pas très bien dans le jeune ménage ; de la Touche n'ayant pas d'habitation avait pris successivement à ferme la terre de Lafontaine Poulin et celle de Jutra Lavallée, mais soit par paresse soit par incapacité corporelle, car disait sa femme dans son interrogatoire : " il s'était crevé de boisson ; " ces deux terres lui furent retirées. On peut juger de son travail par le fait que dans un mois, pendant qu'il tenait la ferme de Jutra Lavallée, il fit, d'après le témoignage de Jacques Bertault, trois minots et demi de blé et quatre de pois, en ayant deux bœufs pour labourer, sa femme pour conduire les bœufs et lui Bertault qui semait sa graine, ajoutant que lui et sa femme en faisaient plus avec la pioche et qu'ils avaient été bien trompés en ce-

Digitized by Google

mariage. Par suite de cette inconduite les ressources manquaient au ménage, et bien souvent le beau-père envoyait des œufs, dn pain et de la viande, ou envoyait chercher la jeune femme pour manger chez lui.

Mais il y avait plus : de la Touche battait sa femme. Pourquoi ? on ne saurait dire au juste, sinon ce qu'on peut conjecturer des paroles suivantes de sa belle-mère dans son interrogatoire : "Pour ce qui est de la jeune femme," disait-elle, "il n'en faut point parler, la pauvre créature n'ayant point d'esprit et que si elle avait esté femme vertueuse cela ne serait point arrivé." La jeune femme n'aimait pas son mari ; d'après son propre aveu elle n'accomplissait pas toujours ses devoirs d'épouse au gré de son mari, et dans le cours de son interrogatoire, "enquisse si elle avait dit qn'elle eut voulu que son mary fut mort, a dit que non sinon quand il la battait elle lui disait : je voudrais que tu fusses crevé."

Un dimanche après-midi, 15 mai 1672, Bertault, sa femme et leur fille Isabelle, femme de de la Touche, traversèrent la rivière en canot pour aller travailler sur la terre de Bertault. Julien de la Touche traversa des bœufs avec Jean Gauthier et leur dit qu'il irait les rejoindre le lendemain.

Le mardi suivant, 17 mai, ce même Jean Gauthier se trouvant sur le bord de l'eau vers le soir entendit des cris et voici ce qu'il raconte dans son témoignage :

"Estant, dit-il, sur le bord de deça des dites Trois-Rivières, environ jour fermé, accompagné de Louis Petit son beau-frère, auroit entendu une voix semblable à celle du dit de la Touche qui crioit dans la grange de Jacques Bertault : ha mon Dieu, je suis mort, tu me tues, tu seras pendu, et il fut une heure et demye à crier de la mesme façon, et entendoit le dit déposant les coups de celuy qui frappoit, et Jacques Bertault qui estoit dans la dite grange dit quelques paroles que le déposant ne put discerner, et Gillette Banne femme du dit Jacques Bertault disoit : tue-le, par plusieurs fois, et après que le dit de la Touche eut été décédé, la dite Gillette demandoit à sa fille femme du dit de la Touche : viens-tu Isabeau, à la noze, il part de mesme, et la dite Isabeau respondoit ouy ; le dit déposant

Digitized by Google

leur crioit sur le bord de l'eau : va malheureux tu tues ton gendre, tu seras pendu, il y a assez de tesmoings ; à quoy le dit Bertault luy respondit s'éstant retiré dans le bois : " ha, ha ! "

" Le lendemain le dit déposant s'en fut de l'autre bord sur le dit lieu accompagné du dit Petit, de Pierre Pepin et du nommé Bourgainville pour chercher le corps du dit de la Touche qu'ils ne trouvèrent point, mais virent le dit Bertault, lequel entra dans sa cabane prendre un fusil et sortant en tira le fourreau mettant la main sur le chien du dit fusil, lequel leur dit qu'ils ne trouveroient point le dit de la Touche ; ils luy dirent vous l'avez donc tué, il ne leur répondit rien," (à un autre témoin qui lui demandait le lendemain qu'était devenu de la Touche, Bertault répondit qu'il était allé aux Anglais). " Aujourd'huy (19 mai) le dit déposant seroit allé de l'autre bord en la grange du dit Bertault, accompagné du dit Pierre Pepin ou il auroit veu la dite grange en sang et des fustailles aussy ensanglantées, une houe, les bas du dit de la Touche, mesme un fléau qu'il nous a montré qui estoit aussi ensanglanté et ont trouvé des dents d'un homme."

Pour juger de la différence entre les procédures criminelles de ce temps-là et celles qui sont observées de nos jours pour la dénonciation et l'arrestation de ceux qui étaient soupçonnés d'avoir commis quelques erreurs, il suffira de lire le procès-verbal suivant :

" L'an mil six cent soixante-douze le dix-neufième jour de may, je, Severin Ameau, greffier aux Trois-Rivières soubsigné certifie m'avoir été rapporté que dimanche dernier après midy Julien de la Tousche accompagné de sa femme serait parti avec Jacques Bertault et Gilette Baune sa femme, ses beau-père et belle-mère qui allaient à leur habitation située sur le fleuve des Trois-Rivières de l'autre bord vis-à-vis du dit lieu pour ensemencer leur terre, et le mardy en suivant on auroit entendu le dit Julien de la Tousche crier, au secours, on me tue, et une femme qui disoit, tuez-le, jetez-le à la rivière, puisque personne ayant traversé en canot le dit fleuve des Trois-Rivières, et s'estant transporté au lieu où il avoit entendu crier aurait veu le dit Jacques Bertault

Digitized by Google

qui tenoit un fusil, lequel Jacques Bertault seroit venu de suict en sa maison des Trois-Rivières avec la dite Baune sa femme, mais le dit de la Tousche ne seroit point revenu et on croit que ça esté le dit Bertault qui a tué le dit de la Tousche, veu qu'il l'en avoit autrefois menacé, sur lesquelles conjectures le sieur Jacques de Labadie commandant aux dites Trois-Rivières auroit fait emprisonner le dit Bertault, la dite Gilette Baune et sa fille, femme du dit de la Tousche sont en fuitte, et nous aurions esté en leur maison ou nous avons saisy leurs biens en faisant un répertoire (*inventaire*) en présence de Nicolas Bertault fils du dit Bertault, aagé de dix ans ou environ, ce que j'atteste, en foy de quoy." etc.

Ce procès-verbal étant dressé, Jean Gauthier, Louis Petit et Bourgainville furent successivement appelés par Ameau, il leur fit lecture de ce procès-verbal, et leur enjoignit "de dire vérité en leur concience" sur le dit procès-verbal; ces trois témoins racontèrent ce que nous avons vu plus haut, savoir qu'ils avaient entendu des cris de de la Tousche, les paroles de la femme Bertault, qu'ils avaient visité la grange, etc., etc.

Le lendemain, 20 mai, une requête préliminaire eut lieu devant Louis de Codefroy sieur de Normanville, procureur fiscal aux Trois-Rivières (1). Le premier témoin entendu fut Nicolas Bertault, jeune enfant de dix ans qui raconte le départ de ses parents le dimanche précédent, pour aller à leur habitation, le retour de sa mère et de sa sœur qui s'étaient ensuite enfuies dans les bois le mercredi, l'arrestation de son père par deux soldats qui l'avaient conduit au corps de-garde et lui avaient mis les fers aux pieds; "et dit le dit déposant avoir ouy dire par plusieurs fois depuis peu à la dite Baune sa mère qu'elle tueroit le dit de la Tousche, et qu'elle avoit dit au dit Bertault son père qu'il falloit le tuer les trois-Rivières (*sur la rivière*) quelque jour, et aussy avoir ouy dire à la dite Isabelle femme du dit de la Tousche, qu'elle auroit voulu que son dit mary fuct mort."

(1) Cette enquête eut lieu devant le procureur fiscal parce que le siége de la juridiction des Trois-Rivières était alors vacant, ou parce que le juge du lieu était absent, c'est aussi pour une de ces deux raisons que les prisonniers furent envoyés à Québec pour y subir leur procès régulièrement devant le lieutenant-général civil et éminent, M. L. T. Chartier.

Digitized by Google

Le 20 mai interrogatoire de Jacques Bertault, après serment de lui pris de dire vérité.....

" Inquois s'il estoit pas vray qu'il avoit tué le dit de la Tousche dans sa grange sur les Trois-Rivières a respondu que non et n'avoir point entendu crier le dit de la Tousche et ne l'avoir point frappé et ne scavoir ce qu'il est devenu. Bien est vray que le lendemain il avoit pris son fusil pour tirer sur des tourtres et lorsque le dit Pepin et les autres le rencontrèrent, et quand au sang dont sa grange et ce qui estoit dedans est ensanglanté, a faict response que c'est du sang d'esturgeon qu'il avoit pris à la ligne du sieur de la Vallée."

" Inquis s'il avoit menacé de tuer le dit de la Tousche et si sa femme luy avoit dit qu'il le falloit tuer a dit que non et est tout ce qu'il a voulu dire. Le recollement et la confrontation des témoins Gauthier, Pepin, Bourgainville et de Nicolas n'offrent aucun intérêt, Bertault continua à nier formellement tout ce qui se trouvoit dans les témoignages, et ajoutant en parlant des trois premiers que " ce sont des personnes qui lui veulent du mal."

Maintenant comment la scène du monstre s'était-elle passée ?

Le témoignage de Gillette Banne va nous l'apprendre, car elle et sa fille avaient été trouvées dans le bois près des Trois-Rivières, arrêtées et interrogées toutes deux le 21 mai par le procureur fiscal.

" Le mardy au soir dix-septième may," dit Gillette Banne, le dit de la Tousche estant sur les Trois-Rivières auroit battu sa femme et l'auroit mise en sang, la dite déposante entendant crier sa fille seroit allée au secours avec le dit Bertault son mary, lequel voulant le réprimender de ce qu'il maltraitait ainsi sa fille, se seroient querellés et le dit Bertault luy auroit baillé un soufflet et le dit de la Tousche le saisissant au collet l'auroit terrassé luy arrachant les cheveux, sur quoy le dit Bertault aurott appelé sa femme à son secours, la dite déposante estant au dehors entra dans la grange voyant le dit de la Tousche qui estoit sur son mary prit une houe (1) et en bailla un coup au dit de la Tousche

(1) Espèce de bèche recourbée à angle droit, ce que nos cultivateurs appellent une *gratte*.

Digitized by Google

dont il demeura sur la place, ce que voyant le dit Bertault donna un soufflet à la dite déposante, et le croyant mort sortirent de la grange et s'en furent dans leur leur cabanne qui est dans le désert, et durant que les dits Bertault et de la Tousche s'entretenoient la dite déposante entendit une personne qui leur crioit du bord de delà, mais ne put distinguer ce qu'il disoit étant occupé à les dépestrer l'un contre l'autre, le dit de la Tousche ne voulant quitter sa prise, qui mordoit le dit Bertault et elle aussi estant mordue aux doigts ainsi qu'elle nous a fait paroître; et environ une demye-heure après croyant qu'il n'estoit qu'estourdy furent dans la dite grange, le trouvèrent roide mort et trainèrent son corps à la rioière."

L'interrogatoire de la jeune femme corrobore le récit de sa mère. Au cqurs de la confrontation de Jacques Bertault avec sa femme, "il a reconnu et advoué la dite déposition (de sa femme) estre véritable, puis nous avons fait lecture de la déposition du dit Bertault et l'avons inquis d'ou vient qu'elle ne se rapporte pas à celle de sa femme, il a fait response qu'il n'il n'avoit voulu rien dire que sa femme n'eut comparu et pour cette raison avait nié ce qui avoit esté déposé par les tesmoings."

Les trois accusés, après cette enquête, furent conduits à Québec, où cette enquête ayant été donnée à l'intendant Talon il rendit, le 30 mai, une ordonnance de "soit montré" au procureur fiscal de la compagnie des Indes occidentales de la juridiction de Québec; Penseret (1), procureur fiscal, fit son réquisitoire par lequel il demandait que Jacques Bertault, Gillette Banne et Isabelle Bertault leur fille, prisonniers ez-prisons de cette ville, fussent répétés en leur interrogatoire après serment en tel cas requis, et, le premier juin, Talon remettait pour cette fin la cause entre les mains du sieur Chartier, lieutenant général civil et criminel à Québec.

Le même jour M. Chartier procédait à l'interrogatoire des accusés en commençant par Isabelle Bertault. Après lui avoir fait raconter comment la scène du meurtre avait eu lieu, elle raconta à peu près ce que nous avons vu plus haut.

(1) Il était en même temps greffier du Conseil souverain.

Digitized by Google

" Interrogée.—Sy quand elle a esté mariée elle aymoit bien son mary ? "

" Répond.—Non guère."

" I.—Pourquoy elle ne l'aymoit pas."

" R.—Que son père le luy avoit foit prendre sans son consentement, à cause qu'il avoit une belle levée sur la terre de Madame de Lafontaine dont il estoit fermier pour cinq ans pendant lesquels il pouvoit gaigner pour se faire une belle habitation, et que la femme du sieur Aubé estant preste d'accoucher ayant prié le père d'elle respondante de luy envoyer sa femme elle y seroit allée, pendant le dit temps son père auroit brassé le mariage, et que sa mère estant retournée en leur maison et ne voulant pas consentir au mariage le dit Bertault son père auroit dit: je suis le maistre et que le mariage fut ensuite parachevé. Et sur ce que nous luy avons dit qu'il devroit déclarer au prestre qu'elle ne vouloit point avoir le dit de la Tousche pour son mary."

" Nous a respondu que son père y estoit présent, et que si sa maman y avoit esté aussy bien que son papa elle l'auroit déclaré."

" I.—Sy elle est bien contente que son mary soit mort ? "

" R.—Que non et qu'elle voudroit estre morte en sa place."

" I.—Pourquoy elle a frappé son dit mary et pourquoy elle a aydé à son dit père à le tuer ? "

" R.—Qu'elle n'y a point aydé."

De fait ni son père ni sa mère. dans leurs interrogatoires, ne disent que la jeune femme ait frappé son mari ; elle était seulement présente à l'assassinat.

" I.—Pourquoy elle a foit la pleureuse sans jetter aucunes larmes quand nous luy avons dit qu'elle estoit la cause de la mort de son mary ? "

" R.—Qu'elle a le cœur si serré qu'elle ne scavoit pleurer."

Bertault était un lâche, cela appert assez parce qu'il déclare dans son nouvel interrogatoire qui eut lieu le 3 juin ; se voyant dénoncé par sa femme, il voulut rejeter sur elle l'odieux du meurtre de leur gendre, de plus il l'accusa d'avoir voulu empoisonner de la Touche.

Digitized by Google

"Interrogé comment le meurtre de son gendre s'est passé, après serment :"

"R.—.....Que lundy matin (16 mai) Gillette Banne sa femme fut chercher des herbes pour tacher d'empoisonner son dit gendre et mit les dites herbes dans sa soupe, et que c'était une herbe qui fait mourir les cochons faite comme poureaux (poireau) et ensuite ayant craint que son gendre n'échapait et n'emmenait sa femme, et voyant que le potage qu'il avait mangé ne luy faisoit rien et ne le faisoit point mourir, le lendemain mardy sur le soir, une heure après soleil couché, leur dit gendre estant en la grange la femme de luy respondant auroit dit à son dit gendre en entrant : voilà un homme bien faict, et le gendre n'ayant respondu autre chose sinon pourquoy ne suis-je pas bien faict, la dite femme prit une houe et en frappa son dit gendre par la teste à ce qu'il croit, et luy estant entré en même temps ayant veu sa femme commencé acheva de le tuer avecq sa dite femme le tenant pendant que sa femme frappait, et qu'il frapa aussy son dit gendre avec la dite houe, cependant que leur fille les regardait faire ..... Dict le respondant qu'il n'a jamais voulu de mal à son gendre et que ce qu'il en a faict n'a esté que pour obéir à sa femme."

Le même jour Gillette Banne fut aussi interrogée après son mari.

"I.—Avec quelle herbe elle a voulu empoisonner Julien la Tousche son gendre ?"

"R.—Qu'elle ne connoit pas l'herbe qu'elle n'est pas plus grande que la longueur de la moitié du doigt et qu'elle n'en mit que quatre ou cinq feuilles qui ne luy firent point de mal." Ici se trouve l'aveu des paroles dites à son gendre et du premier coup porté avec la houe.

"I.—Sy elle n'appela pas sa fille pour ayder à tuer le dit Latousche ?"

"R.—Ouy, et qu'elle ne scait sy la dite fille la frapa."

"I.—Combien de coups ils donnèrent au dit deffunct Latousche ?"

"R.—Qu'elle donna le premier coup, mais qu'il ne porta point du tout, et un second coup qui porta par la teste dont il tomba par terre et que son mary entra en même temps,

Digitized by Google

ne scait combien luy houiller de coups et après plusieurs coups le laissèrent mort."

" I.—Quand ils eurent tué leur gendre ce qu'ils en firent ? "

" R.—Qu'ils le portèrent à la rivière son mary, sa fille et elle."

A la fin de son interrogatoire elle avoue que " malicieusement ils ont tué leur gendre et qu'il leur en avoit donné grand subject, qu'ils n'ont jamais eu aucune paix ni repos du tout, depuis le mariage du dit Latousche et leur dite fille, que le dit Latousche étoit un fontant, qu'il ne vouloit rien valoir, et c'est ce qui a esté cause qu'ils ont consulté ensemble de s'en défaire et à cause des mauvais traitements que la dite fille avait receus de luy."

Malgré les contradictions dans quelques détails, le point brutal était là, de la Touche avait été tué par son beau-père et sa belle-mère, la petite femme assistait au meurtre de son mari, et elle n'en était pas très affectée puisqu'elle leur aida à traîner son corps à la rivière. Le procureur fiscal prit ses conclusions le 8 juin, il demandait que tous les trois fussent exécutés, qu'il ne deuait pas être tenu compte du jeune âge de Isabelle Bertau t, qu'ellc avait aidé au meurtre, ce qui n'était nullement prouxé. La cour par M. L. T. Chartier fut impitoyable pour le mari et la femme, comme elle devait l'être aussi, mais elle fut miséricordieuse pour la femme qui n'avait alors que treize ans et quelques jours.

Voici la sentence qui fut prononcée.

" Veu le procès extraordinairement fait, etc., tout considéré et examiné avec six assesseurs (1) par nous priés d'ospiner, nous avons déclaré les dits Jacques Bertault, Gillette Banne sa femme et Isabelle Bertault leur fille atteints et convaincus des dits crimes d'emprisonnement et assassinat commis en la personne du dit Julien de la Tousche, pour réparation de quoy nous condamné et condamnons les dits Bertault, Banne sa femme et leur fille d'estre pris et enlevés des prisons de cette juridiction par l'exécuteur de la haute justice, conduits la corde au col, la torche au poing au devant

(1) MM. Juchereau de la Ferté, Ruette Dauteuil, de Bermen, Duquet, Morin de Rochebelle et Simon Denis, ce dernier " ne pouvout signer les opinions à cause de son tremblement."

Digitized by Google

de la porte de l'église paroissiale de cette ville, et là le dit Bertault, teste nue et en chemise, et les dites femmes nues en chemise jusque à la ceiuture, demander à genoux pardon à Dieu, au roy et à justice des dits crimes par eux commis, estre ensuitte par le dit exécuteur conduits à l'eschauffauld qui sera pour cet effet dresse en la place publique de la haute ville, avec une croix de St. André sur laquelle sera le dit Jacques Bertault estendu pour y recevoir un coup vif (*de barre de fer*) sur le bras droit ensuitte estranglé et après sa mort un autre coup sur le bras gauche et un coup sur chaque cuisse, la dite Gillette Banne a estre pendue et estranglée à une potence qui sera dressée pour cet efiet en la dite place, et la dite Isabelle Bertault d'assister aux dites exécutions, la corde au cou comme dit est, après lesquelles exécutions sera le corps du dit Jacques Bertault mis sur une roue sur le cap aux diamants au lieu ordinaire pour y demeurer et servir d'exemple. En outre condamnons les dits Bertault sa femme et sa fille en cent livres d'amende envers les seigneurs de ce pays et aux dépens, le surplus de leurs biens demeurant acquis et confisqués à qui il appartiendra." Sur appel interjeté par Bertault et sa femme de la sentence ci-dessus au Conseil Souverain, le 9 juin, le conseil présidé par le gouverneur de Courcelles et ou assistaient MM. de Tilly, Damours, de la Tesserie et Dupont et le substitut du procureur général, " les sieurs de Bonamour docteur en médecine et Roussel appelez pour suppléer le nombre de juges," le conseil ne modifia la sentance qu'en ceci, c'est que Bertault et sa femme furent condamnés en soixante livres d'amende applicable " une moytié aux Pères Recollets pour prier Dieu pour le repos de l'ame du dit Julien de la Tousche, et aux dépens, le surplus de leurs biens acquis et confisqués au Roy, faisant le dit Conseil remise à Nicolas et Jeanne Bertault enfants mineurs des dits Jacques Bertault et Gilette Banne du surplus de la dite amende, ensemble de la dite confiscation."

Cette scntence rendue le matin fut prononcée de suite aux accusés, et le même jour, 9 juin, à quatre heures de relevée Jacques Bertault et Gillette Banne furent exécutés sur la place de la haute ville, Isabelle assistnnt au suplice

Digitized by Google

de son père et de sa mère, la corde au cou, conformément à la sentence.

Si les lecteurs s'intéressent au sort de cette toute jeune veuve, je leur dirai qu'elle eut un enfant posthume de son mariage avec de la Fousche; cette enfant baptisée sous le nom de Thérèse est une triste fin, elle mourut le 22 août 1702, "après plusieurs mois de maladie qui la réduisit à une si extrême ameutie qu'elle se précipita dans la rivière sans aucune connaissance de ce qu'elle faisait (1). Isabelle ne fut pas trop longtemps dans le veuvage; le 6 novembre 1673 elle épousa à Boucherville Noël Lamence.

Ainsi donc cette femme, à l'âge de 14 ans, avait déjà passé par les événements suivants: elle s'était mariée; elle avait vu assassiner son mari; elle avait vu son père et sa mère, l'un étranglé et l'autre pendue; elle était devenue mère et elle s'était mariée en secondes noces. Etrange destinée! si étrange que je ne pense pas qu'on puisse en citer une semblable.

Devenue veuve une seconde fois le 3 novembre 1687, elle épousait quatre mois après, à Repentigny, Jean-Baptiste Pilon dit Lafortune. De ces deux derniers mariages elle eut beaucoup d'enfants, et aux dernières nouvelles que nous donne de cette intéressante personne le savant abbé Tanguay, auquel j'ai emprunté tous ses détails généalogiques, c'est-à-dire en 1700, elle était encore pleine de vie.

Les informations concernant les procédures criminelles seraient incomplètes si je donnais pas une idée des frais encourus; on verra par ce qui suit qu'ils étaient bien minimes comparés à ceux d'aujourd'hui:

"Les présents dépens ont été par nous taxés et modérés à la somme de quatre-vingt-dix-sept livres dix sous, scavoir pour nous quarante-huit livres, pour le procureur fiscal vingt-quatre, et vingt-cinq livres dix sous pour le greffier."

"Pour les huissiers et autres et jaullage (substance des prisoniers) au Vasseur huissier en tout suivant leur mémoire par nous taxés scavoir au Vasseur trente-cinq livres dix sols et à Biron six livres, dont exécutoire; fait à Québec le 11 juillet 1672. L. T. CHARTIER."

(1) Dictionnaire généologique de M. l'abbé Tanguay.

Digitized by Google

Ainsi donc les émoluments du juge, les honoraires du procureur fiscal et du greffier pour ce procès, la nourriture des trois prisonniers pendant un mois et quatre jours, (suivant le compte il fut alloué 5 livres par mois chaque !), les services des huissiers pour les tirer des prisons et les conduire plusieurs fois devant le juge, les escorter à l'amende honorable et à l'exécution, tout cela réuni se montait à la somme de 139 livres, soit vingt-sept piastres et quatre-vingt centins !

Avant de terminer cette étude sur certains procès criminels, voyons comme trait de coutume judiciaire du temps une étrange sentence rendue contre un meurtrier.

Dans le cours d'octobre 1679, Jean Rattier dit Dubuisson avait assassiné à St-François de Boucherville une jeune fille de 18 ans nommée Jeanne Couc. Ayant subi son procès à Trois-Rivières pour ce meurtre il fut condamné à mort, et il en appela de cette sentence au Conseil souverain, lequel rendit le 31 décembre 1680 la sentence suivante.

"Le Conseil a mis et met l'appel et sentence dont était appelé à néant et déclare le dit Rattier au lieu de St-François (*pour y être exécuté, je suppose*), condamne d'estre pris et enlevé des prisons et conduit par l'exécuteur à la place du marché de la basse ville pour y estre pendu et estranglé à une potence qui pour cet effet y sera dressée et en la somme de trois cents livres d'intérêts civils envers le dit Couc (*père de la jeune fille assassinée*), et sous le bon plaisir du Roy, attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, attendu qu'il tiendra prison jusques à ce qu'il y en ait un d'estably, SI MIEUX IL N'AIME EN ACCEPTER L'OFFICE, AUQUEL CAS LES PRISONS LUY SERONT OUVERTES."

Le même jour la sentence fut lue à Rattier qui, comme on le pense bien, n'hésitr pas à accepter la charge de bourreau, de fait quelques jours après il exerçait ses fonctions.

Plusieurs années après il arriva à ce Rattier, comme conséquence de sa charge peu enviable, une singulière aventure.

Sa femme et sa fille furent accuséés et convaincues de complicité dans un vol ; elles furent condamnées comme receleuses, la fille à être fouettée sous la custode (en secret) à l'Hôpital-Général, par la religieuse maîtresse de discipline,

Digitized by Google

et la mère à être aussi fouettée, mais en public, aux carrefours de la ville de Québec, par l'exécuteur de la haute justice. Notons en passant que la charge de bourreau était un office dont les devoirs ne pouvaient être accompls par un substitut d'ailleurs les registres l'attestent. On vit donc à Québec en 1693, je pense, le spectacle étrange et fort amusant, d'un mari fouettant sa femme en public, sans que la populace, quand même elle l'aurait voulue, ne put intervenir, puisque c'était par autorité de justice que se faisait cette correction maritale.

En terminant je crois devoir dire que si j'ai mis au jour quelques procès criminels, ce n'est pas pour jeter du discrédit sur la population canadienne au XVIIme siècle; non, à Dieu ne plaise, j'aime trop mon pays pour cela. Mon unique but a été de faire connaître les procédures criminelles en ce qu'elles avaient alors de curieux, d'étrange et de cruel.

Et puisque l'occasion s'en présente je suis bien aise de répéter ici ce que j'ai déjà dit ailleurs (1), ce sera ma conclusion.

Ceux qui voudraient représenter la société canadienne sous la domination française comme querelleuse, cruelle et immorale se tromperaient étrangement, de même que ceux qui voudraient la représenter comme étant semblable à la société chrétienne sous le primitive Eglise. Mais je puis dire ceci, c'est que j'ai parcouru avec attention les archives criminelles de cette époque, et, en tenant compte de la proportion de la population, et aussi en éliminant de nombreux délits qui ne sont plus atteints par les lois, j'ai constaté que le niveau moral de la population canadienne, sous l'ancien régime, était à peu près le même que celui de la population canadienne de nos jours: une des plus morales, sinon la plus morale de toutes les nations.

T. B. Bédard.

(1) Dix ans de notre histoire, 1660-1670; conférence à l'Institut-Canadien de Québec.

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

Pourquoi la pensée qu'il en aime une autre me bouleverse-t-elle à ce point ? Voudrais-je donc qu'il se condamnât à une vie d'isolement et de tristesse ? Ne suis-je pas injuste, déraisonnable, de le tenir responsable de l'involontaire changement de son cœur ? changement qu'il eût voulu cacher à tous les yeux—qu'il eût voulu se cacher à lui-même.

Pauvre Maurice ! il m'a aimée comme il pouvait. Et ne serait-ce pas la preuve d'une grande pauvreté de cœur d'oublier toujours ce que j'en ai reçu pour songer à ce qu'il aurait pu me donner de plus ?

Rien n'est impossible à Dieu. Il pourrait m'arracher à cet amour qui fait mon tourment.

Montalembert raconte que sa chère sainte Elizabeth pria Dieu de la débarrasser de son extrême tendresse pour ses enfants. Elle fut exaucée et disait : Mes petits enfants me sont devenus comme étrangers.

Mais je ne ferai jamais une si généreuse prière. Quand j'en devrais mourir—je veux l'aimer.

Oui, c'étaient de beaux jours. Jamais l'ombre d'un doute, jamais le moindre sentiment de jalousie n'approchait de nous et quoiqu'on en dise la sécurité est essentielle au bonheur. Beaucoup, je le sais, n'en jugent pas ainsi ; mais un amour inquet et troublé me paraît un sentiment misérable. Du moins, c'est une source féconde de douleurs et d'angoisse. Je hais les dépits, les soupçons, les coquetteries et tout ce qui tourmente le cœur.

Digitized by Google

Maurice pensait comme moi. La veille de son départ pour l'Europe il me dit — (et avec quelle noblesse) — : Je ne redoute de votre part ni inconstance, ni soupçons. Je crois en vous et je sais que vous croyez en moi.

Oui, j'y croyais. Que n'y ai-je toujours cru ? Sa parole donnée c'était la servitude fière et profonde—mais il est triste de n'avoir que des cendres dans son foyer.

"Tu m'appelle ta vie, appelle-moi ton âme,
Je veux un nom de toi qui dure plus d'un jour.
La vie est peu de chose, un souffle éteint sa flamme
Mais l'âme est immortelle ainsi que notre amour."

Alors il croyait en son cœur comme au mien ; il ne comprenait pas que l'amour put finir. Mais cette tendresse, qui se croyait immortelle, s'est changée en pitié—et la pitié d'un homme, qui en voudrait ?

D'ailleurs, ce triste reste ne m'est pas assuré. Bientôt que serai-je pour lui ? Une pensée importune, un souvenir pénible qui viendra le troubler dans son bonheur. *Son bonheur.* Non, il ne saurait être heureux. Il est libre comme un forçat qui trainerait partout les débris de sa chaîne. L'ombre du passé se lèvera sur toutes ses joies ou plutôt, il ne saurait en avoir qui méritent ce nom. Quand on a reçu ce grand don de la sensibilité profonde, on ne peut guère s'étourdir, encore moins oublier. N'arrache pas qui veut le passé de son cœur. On ne dépouille pas ses souvenirs comme un vêtement fané. Non, c'est la robe sanglante de Déjanire qui s'attache à la chair et qui brûle.

Quand donc aurai-je la réponse de Mina ?

Il est huit heures. Pour elle, l'office du soir vient de finir et voici l'heure du repos. Que cette vie est calme ! Qu'elle est douce comparée à la mienne ! Autrefois, gâtée par le bonheur, je ne comprenais pas la vie religieuse, je ne m'expliquais pas qu'on pût vivre ainsi l'âme au ciel et le corps dans la tombe. Maintenant, je crois la vocation religieuse un grand bonheur.

Digitized by Google

Sa dernière journée dans le monde, Mina voulut la passer seule avec lui et avec moi. Quelle journée. Nous étions tous les trois parfaitement incapables de parler. Quand l'heure de son départ approcha, nous prîmes notre dernier repas ensemble ou plutôt nous nous mîmes à table, car nul de nous ne mangea. Ensuite Mina fit toute seule le tour de la chère maison des remparts, puis nous partîmes. Elle désira entrer à la Basilique. L'orgue jouait et l'on chantait le " Benedicite " sur un petit cercueil orné de fleurs. Ce chant me fit du bien. Je sentis que l'entrée en religion est comme la mort des petits enfants; déchirante à la nature, mais aux yeux de la foi, pleine d'ineffables consolations et de saintes allégresses.

A notre arrivée aux Ursulines, il n'y avait personne. Mina me fit avancer sous le porche, releva mon voile de deuil, et me regarda longtemps avec une attention profonde.

—Comme vous lui ressemblez, dit-elle douloureusement.

Elle s'éloigna un peu, et tournée vers la muraille, elle pleura. Cette faiblesse fut courte. Elle revint à nous, pâle, mais ferme.

J'aurais voulu rester avec vous jusqu'à votre mariage dit-elle avec effort; mais c'est au-dessus de mes forces.

Elle réunit nos mains dans les siennes et continua tendrement.

—Vous vous aimez et le sang du Christ vous unira. Puis s'adressant à moi :

N'exigez pas de lui une perfection que l'humanité ne comporte guère. Promettez-moi de l'aimer toujours et de le rendre heureux.

—Chère Sœur, répondis-je fermement, je vous le promets.

—Et toi, Maurice, réprît-elle, aie pour elle tous les dévouements, toutes les tendresses. Souviens-toi qu'il te l'a confiée—et sa voix s'éteignit dans un sanglot.

—Malheur à moi, si je l'oubliais jamais, dit Maurice avec une émotion profonde.

Elle sonna. Bientôt les clefs grincèrent dans la serrure et la porte s'ouvrit à deux battants. Mina m'embrassa sans prononcer une parole. Son frère pleura sur elle et la retint longtemps dans ses bras.

Digitized by Google

—Maurice, dit-elle enfin, pour l'amour de Jésus-Christ—et s'arrachant à son étreinte, elle franchit le seuil du cloître et sans détourner la tête, disparut dans le corridor.

Les religieuses nous dirent quelques mots d'encouragement que je ne compris guère. Puis la porte roula sur ses gonds et se referma avec un bruit que je trouvai sinistre. Le cœur horriblement serré, nous restions là.

O mon amie, me dit enfin Maurice, je n'ai plus que vous.

Cette séparation l'avait terriblement affecté. Mieux que personne, je comprenais la grandeur de son sacrifice, et mon cœur saignait pour lui. Je lui proposai une marche, croyant que l'exercice lui ferait du bien. Il renvoya sa voiture et nous prîmes la Grande Allée. Le froid était intense, la neige criait sous nos pas, mais le ciel était admirablement pur, et je me rappelle comme ce bleu profond du ciel attirait mon regard. Ni l'un ni l'autre, nous n'étions en état de parler. Seulement, de temps à autre, Maurice me demandait si je voulais retourner, si je n'avais pas froid—et il mettait dans les attentions les plus banales, quelque chose de si doux, une sollicitude si tendre que j'en restais toujours charmée.

En revenant, nous arrêtâmes aux Ursulines, pour voir Mina, déjà habillée en postulante et restée charmante malgré la coiffe blanche et la queue de poêlon. Elle pleura comme nous. Les grilles me firent une impression bien pénible, et pourtant que cette demi séparation me semblait douce, quand je pensais à mon père que je ne verrais plus, que je n'entendrais plus jamais. Plusieurs années auparavant, dans ce même parloir des Ursulines, je lui avais dit adieu pour quelques mois. Tous ces souvenirs me revenaient et me déchiraient le cœur. Maintenant pensais-je, je sais ce que c'est que la séparation.

Ce soir là je fis un grand effort pour surmonter ma tristesse et réconforter Maurice. Assis sur l'ottomane, qu'on nous laissait toujours dans le salon de ma tante, nous causâmes longtemps. L'expression si triste et si tendre de ses yeux m'est encore présente.

Alors je savais que mon existence était profondément mo-

Digitized by Google

difiée—que je ne pourrais plus être heureuse parce que mon père me manquerait toujours ; mais je croyais à son amour, et c'était encore si doux.

Mon vieux Marc est toujours faible, je l'ai trouvé assis devant sa fenêtre et regardant le cimetière dont les hautes herbes ondoyaient au vent.

Mes parents sont là, m'a-t-il dit, et avant longtemps j'y serai couché moi-même.

Ces paroles m'ont émue. Lorsqu'on y a mis ce qu'on aimait le plus, le cœur s'incline si naturellement vers la terre. Tous nous irons habiter la *maison étroite* et en attendant, ne saurait-on avoir patience. La vie la plus longue ne dure guère. *Hier enfant et demain vieillard* disait Silvio Pellico. Cette fuite effrayante de nos joies et de nos douleurs devrait rendre la résignation bien facile. *O mes dix années de chaînes*, comme vous avez passé vite ! disait encore l'immortel prisonnier.

Pauvre Silvio qui n'a pleuré sur lui. Son livre si simple et si vrai laisse une de ces impressions que rien n'efface, car le plus irrisistible de nos sentiments c'est l'admiration jointe à la pitié. Je l'entends des femmes : les hommes sont rarement séduits par le malheur. Pour les toucher, les larmes doivent couler sur un beau visage, et encore faut-il qu'elles sèchent bientôt. Mais pour nous aucune séduction n'égale celle d'une grande infortune noblement supportée et Silvio *traîne les âmes captives* comme Bossuet le disait des reines du bal.

On a tout dit sur la frivolité des femmes, et pourtant il est certain qu'une femme n'admire vraiment que l'homme du devoir—celui qui s'est mesuré avec l'épreuve et qui porte la divine auréole du sacrifice. Quelle femme n'a pas désiré mourir pour Silvio Pellico ?

En me mettant *Mio Pigrioni* entre les mains, mon père me dit : Livre admirable qui apprend à souffrir. Apprendre à souffrir, c'est ce qui me reste. *Qui rendra à la malheureuse sa félicité perdue ?*

Suivant Charles Sainte Foi, un bon livre devrait toujours

Digitized by Google

former un véritable lien entre celui que l'écrit et celui qui le lit. J'aime cette parole dont j'avais senti la vérité bien avant de pouvoir m'en rendre compte, et, des écrivains dignes de ce nom, ce n'est pas la gloire que j'envierais, mais les sympathies qu'ils inspirent.

En allant prendre l'habit religieux, Lacordaire se détourna de sa route, pour aller voir Silvio Pellico. Que se passa-t-il entre ces deux âmes si élevées, si divinement tendres ? J'ai souvent songé à cette entrevue—la seule qu'ils eurent jamais.

Quand je passe par les champs, je ne puis m'empêcher d'envier les faucheurs courbés sous le poids du jour et de la chaleur. J'en vois oublieux de leurs fatigues affiler leurs faux en chantant. Que cette rude vie est saine ! J'aime cette forte race de travailleurs que mon père aimait.

Souvent, je pense avec admiration à sa vie si active, si laborieuse. Riche comme il l'était, quel autre que lui se fut assujetti à un si énergique travail ! Mais il avait toute mollesse en horreur, et croyait qu'une vie dure est utile à la santé de l'âme et du corps.

D'ailleurs, il jouissait en artiste des beautés de la campagne. Non, disait-il parfois, on ne saurait entretenir des pensées basses, lorsqu'on travaille sous ce ciel si beau.

O mon père, je suis votre bien indigne fille, mais faites qu'au moins je sache dire : Non, je n'entretiendrai pas des pensées de désespoir sous ce ciel si beau.

C'est là dans cette délicieuse solitude qu'il m'a dit pour la première fois : Je vous aime. Je vous aime ! cri involontaire de son cœur qui vint troubler le mien.

Mon père, Mina, Maurice et moi, tous nous avions un faible pour cet endroit solitaire et charmant. Que de fois nous y sommes allés ensemble. Ces beaux noyers ont entendu bien des éclats de rire. Maintenant mon père est dans sa tombe, Mina dans son cloître et moi vivante, Maurice n'y reviendra jamais. Il disait de cette belle mousse

Digitized by Google

qu'on devrait se reprocher d'y marcher, que fouler les fleurs qui se cachent dans la mousse c'est une insulte à la beauté.

Ce soir tout était délicieusement frais et calme autour de l'étang. Pas le moindre vent dans les arbres; pas une ride sur ces eaux transparentes glacées de rose. Couchée sur la mousse, je laissais flotter mes pensées, mais je ne sentais rien, rien que la lassitude profonde de l'âme.

Pauvre folle que je suis! J'ai relu ses lettres et tout cela sur mon âme c'est la flamme vive sur l'herbe dosséchée.

Pourquoi tant regretter son amour? "Ma fille, disait le vieux missionnaire à Atala, il vaudrait autant pleurer un songe. Connaissez-vous le cœur de l'homme et pourriez-vous compter les inconstances de son désir? Vous calculeriez plutôt le nombre des vagues que la mer roule dans une tempête."

Qu'importe ma beauté perdue "Tôt ou tard ce beau visage se fut changé en cette figure uniforme que le sépulcre donne à la famille d'Adam. L'œil même de Chactas n'aurait pu vous reconnaître entre vos sœurs de la tombe. L'amour n'étend pas son empire parmi les vers du cercueil."

Comme on reste enfant! Depuis hier, je suis folle de regrets, folle de chagrin. Et pourquoi? Parce que le vent a renversé le frêne sous lequel Maurice avait coutume d'aller s'asseoir avec ses livres. J'aimais cet arbre qui l'avait abrité si souvent alors qu'il m'aimait comme une femme rêve d'être aimée. Que de fois n'y a-t-il pas appuyé sa tête brune et pâle! De sa nature l'amour est rêveur, me disait-il parfois.

Cet endroit de sa côte d'où l'on domine la mer lui plaisait infiniment et le bruit des vagues l'enchantait. Aussi il y passait souvent de longues heures. Il avait enlevé quelques pouces de l'écorce du frêne, et gravé sur le bois entre nos initiales ce vers de Dante.

Amor che amator perdona (1).

(1) (L'amour impose à qui est aimé d'aimer en retour.)

Digitized by Google

Amère dérision maintenant, et pourtant ces mots gardaient pour moi un parfum du passé. J'aurais donné bien des choses pour conserver cet arbre consacré par son souvenir. La dernière fois que j'en approchai une grosse araignée filait sa toile sur les caractères que sa main a gravés, et cela me fit pleurer. Je crus voir l'indifférence hideuse travaillant au voile de l'oubli. J'enlevai la toile, mais qui relèvera l'arbre tombé—renversé dans toute sa force, dans toute sa sève ?.

Le cœur se prend à tout et je ne puis dire ce que j'éprouve, en regardant la côte. Je n'aperçois plus ce bel arbre, ce témoin du passé. J'ai fait enlever l'inscription. Lâcheté, mais qu'y faire ? Pendant ce temps, il est peut-être très occupé d'une autre.

Ma tante m'écrit qu'il est en voie de se distraire.

Ces paroles m'ont rendue parfaitement misérable. Pourquoi ne pas me dire toute la vérité ? Pourquoi m'obliger de la demander ? Non, je ne supporterai pas cette incertitude.

Mon Dieu, qu'est devenu le temps que je vous servais dans la joie de mon cœur ? Beaux jours de mon enfance, qu'êtes-vous devenus ? Alors le travail et les jeux prenaient toutes mes heures. Alors je n'aimais que Dieu et mon père. C'étaient vraiment les jours heureux. O paix de l'âme ! ô bienheureuse ignorance des troubles du cœur, où vous n'êtes plus, le bonheur n'est pas.

Je travaille beaucoup pour les pauvres. Quand mes mains sont ainsi occupées, il me semble que Dieu me pardonne l'amertume de mes pensées, et je maîtrise mieux mes tristesses. Mais aujourd'hui, je me suis oubliée sur la grève. Debout dans l'angle d'un rocher, le front appuyé sur mes mains, j'ai pleuré librement, sans contrainte et j'aurais pleuré longtemps sans ce bruit des vagues qui semblait me dire : *La vie s'écoule. Chaque flot en emporte un moment.*

Misère profonde ! il me faut la pensée de la mort pour

Digitized by Google

supporter la vie. " Relèvera-t-on avec le sel un mets insipide ? et quel goût trouver à une fade écume ?

Puisque Dieu a commencé qu'il achève de me briser. Qu'il étende la main et m'arrache comme l'herbe.

Qu'est-ce que ma force pour résister encore et comment garder ma patience ?

Seigneur, est-il digne de vous de déployer votre puissance contre une feuille que le vent emporte ?

Bientôt je serai dévoré par la poussière et comme le vêtement rongé par les vers."

Une hémorrhagie des poumons a mis tout à coup ce pauvre Marc dans un grand danger.

Je l'ai trouvé étendu sur son lit, très faible, très pâle, mais ne paraissant pas beaucoup souffrir. Je m'en vas, ma chère petite maîtresse, m'a-t-il dit tristement.

Le docteur intervint pour l'empêcher de parler. C'est bon, dit-il, je ne dirai plus rien, mais qu'on me lise la Passion de Notre-Seigneur.

Il ferma les yeux et joignit les mains pour écouter la lecture. L'état de ce fidèle serviteur me touchait sensiblement mais je ne pouvais m'empêcher d'envier son calme. Tout en préparant la table qui va servir d'autel, je le regardais souvent, et je pensais à ce que mon père me contait du formidable effroi que ma mère ressentit lorsqu'elle se vit toute jeune et toute vive entre les mains de la mort. Son amour, son bonheur lui pesait comme un remords.

J'ai été trop heureuse, disait-elle en pleurant, le ciel n'est pas pour ceux-là.

Mais lorsqu'elle eut communié, ses frayeurs s'évanouirent Il a souffert pour moi, il me l'a dit, répétait-elle en baisant son crucifix.

Mon père s'attendrissait toujours à ce souvenir. Il me recommandait de remercier Notre-Seigneur de ce qu'il avait si parfaitement rassuré, si tendrement consolé ma pauvre jeune mère à son heure dernière. Moi, disait-il, je ne pouvais plus rien pour elle.

Horrible impuissance ! que j'ai sentie à mon tour. Quand

Digitized by Google

il agonisait sous mes yeux, que pouvais-je ? Rien qu'ajouter à ses accablements et à ses angoisses. Mais en apprenant que son heure était venue, il demanda son viatique, et le vainqueur de la mort vint lui adoucir le passage terrible. Il vint l'endormir avec les paroles de la vie éternelle. Qu'il en soit béni, à jamais, éternellement béni.

Paix, dit le prêtre quand il entre avec le Saint-Sacrement, paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent. Je suis donc comprise dans ce souhait divin que l'Eglise a retenu de Jésus-Christ. Ah la paix ! j'irais la chercher dans le désert le plus profond, dans la plus aride solitude.

Ce matin j'ai assisté à tout et à demi cachée dans l'ombre, je sentais son regard sur moi. O maître du sacrifice sanglant ! je vous ai compris. Vous voulez que les idoles tombent en poudre devant vous. Mais ne suis-je pas assez malheureuse ? N'ai-je pas assez souffert ? O Père, ne commandez pas l'impossible sacrifice, ou plutôt Seigneur tout puissant, Sauveur de l'homme tout entier, ce sentiment où j'avais tout mis, sanctifiez-le, qu'il s'élève en haut comme la flamme et n'y laissez rien qui soit du domaine de la mort.

Marc est mort hier. La veille il semblait mieux. Nous avons eu un long entretien ensemble. Il me rappelait mon enfance, mon beau poney dont il était aussi fier que moi. Son vieux cœur de cocher se ranimait à ces souvenirs. Nous étions presque gais—du moins j'essayais de le paraître, mais quand je lui ai parlé de son rétablissement il m'a arrêtée avec un triste sourire et m'a demandé naïvement : Avez-vous quelque chose à lui faire dire ?

Cette parole m'a fait pleurer et j'ai répondu avec élan : Dites-lui que je l'aime plus qu'autrefois. Dites-lui qu'il ait pitié de sa pauvre fille.

Il serra mes mains entre ses mains calleuses et reprit avec calme : Ma chère petite maîtresse, je sais que la terre vous paraît aussi vide qu'une coquille d'œuf, je sais que la vie

Digitized by Google

vous semble bien dure. Mais croyez-moi, c'est l'affaire d'un moment. La vie passe comme un rêve.

Pauvre Marc ! la sienne est finie. Je l'ai assisté jusqu'à la fin. Non, Dieu n'a point fait la mort—la mort qui sépare—la mort si terrible même à ceux qui espèrent et qui croient.

C'est fini. Je ne verrai plus cet humble ami, cet honnête visage que je retrouve dans la brume de mes souvenirs. Je l'ai veillé religieusement, comme il l'avait fait pour mes parents, comme il l'eût fait pour moi-même et maintenant je dis de tout mon cœur avec l'Eglise : Qu'il repose en paix.

Oh ! qu'elle est profonde cette paix du cercueil ; comme elle attire les cœurs fatigués de souffrir. Et pourtant, la mort reste terrible à voir en face.

Ces angoisses de l'agonie, cette séparation pleine d'horreurs.

" C'est la mort qui nous revêt de toutes choses ; " mais comme ajoute Saint-Paul " nous voudrions être revêtus par dessus " et le dépouillement de notre mortalité, cette dissolution d'une partie de nous-mêmes, reste le grand châtiment du péché.

Ah ! quand même l'Eglise n'en dirait rien, mon cœur m'apprendrait que Jésus-Christ n'a pas abandonné sa mère à la corruption du tombeau. O Dieu, que n'aurai-je pas fait pour en préserver mon père. Mais il faut que la sentence s'exécute, il faut retourner en poussière. Et pourtant malgré les tristresses de la tombe, c'est là que ma pensée se réfugie et se repose—là sur le " lit préparé dans les ténèbres " où chacun prend place à son tour.

" Patrie de mes frères et de mes proches, mes paroles sur toi sont des paroles de paix."

(Angeline à Mina.

Chère Mina,

Encore la grande leçon de la mort. Ce pauvre Marc nous a laissés. C'est un vide. Il était de la maison avant

Digitized by Google

moi. J'aimais à voir cette bonne tête respectable qui avait blanchi au service de mon père. Vous vous rappelez qu'à sa mort, il ne voulût jamais prendre aucun repos. Ces souvenirs me revenaient pendant que je le veillais; je le voyais les yeux rouges de larmes et le chapelet dans sa rude main.

Vous ne sauriez croire comme ces cierges qui brûlaient, ces prières récitées autour de moi me reportaient à notre veille si douloureuse, si sacrée. Chère sœur, on m'accuse de m'être refusée à toute distraction, et pourtant j'ai fait de grands efforts. Mais quand j'essayais de me reprendre à la vie sociale—de m'intéresser à quelque chose, ce murmure des prières récitées autour de son cercueil me revenait infailliblement et me rendait sourde à tout. Qu'est-ce que je pouvais pour soulever le poids de tristesse qui m'écrasait? J'aurais tout aussi bien reculé une montagne avec la main.

Non, je ne crois pas avoir de grands reproches à me faire. Dieu m'a fait cette grâce de ne jamais murmurer contre sa volonté sainte. Qu'il en soit béni. Un jour, je l'espère du plus profond de mon cœur, je le remercierai de tout Sur son lit de mort, mon fidèle serviteur remerciait Dieu de l'avoir fait naître et vivre pauvre. Et ny a-t-il pas aussi une bienheureuse pauvreté de cœur, n'y a-t-il pas aussi un détachement qui vaut mieux que toutes les tendresses? Mais c'est la mort de la nature et devant celle-là comme devant l'autre, tout en nous se révolte.

Sûrement, Mina, vous n'avez pas oublié le pauvre *gris* dont Marc était fier. Avons-nous ri quand vous recommenciez toujours à l'interroger sur le fameux voyage qu'il contait si volontiers et avec tant d'art! Le *gris* est bien infirme maintenant, ce qui n'avait pas diminué la tendresse de Marc. Le jour de sa mort il se le fit amener dans la fenêtre, et c'était à la fois comique et touchant de le voir s'attendrir sur le pauvre cheval qu'il nommait "son vieux compagnon."

Mon amie, je ne saurais blâmer votre frère de chercher à se distraire. Il doit en avoir grand besoin. Pauvre Maurice! Mais au vent les nuages se dissipent.

Vous ai-je dit que Marc s'est recommandé à votre souvenir. Je vous avoue qu'en l'accompagnant au cimetière, j'aurais voulu voir s'ouvrir pour moi les portes de cet asile

Digitized by Google

de la paix, mais ce n'est pas ici que je dormirai mon sommeil. C'estt dans votre église, tout près de vous et à côté de lui. En attendant il faut vivre et je n'en suis pas peu en peine. Mes repas solitaires me sont une rude pénitence. Les vôtres me paraîtraient aussi bien longs. Etre rangées sur une ligne, tout autour d'un grand réfectoire, c'est terriblement monastique. Qu'il est loin le temps où nous mangions ensemble le pain béni de la gaieté.

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Nous n'avons pas encore de *Ministère de la Santé* dans notre parlement provincial ; néanmoins, il arrive quelquefois que des questions concernant la santé publique sont soumises à l'étude de nos législateurs. Ainsi en est-il du bill présenté par le député d'Hochelaga, dans le but de permettre à certaines municipalités de la banlieue, situées en amont de Montréal, de communiquer avec l'égout principal de la ville. C'est une question de haute hygiène : pourquoi n'en dirions-nous pas un mot ?

Si je ne me trompe pas, dans l'interprétation des actes parlementaires, le bill en question rencontre une opposition assez sérieuse puur subir le sort des choses mortelles de ce monde et passer de vie à trépas. Montréal s'oppose énergiquement, par toutes les puissances dont cette ville peut disposer à la passation de ce bill.

Les causes de cette opposition sont que l'égout principal de Montréal, ayant coûté trois millions de dollars et étant d'une capacité relativement insuffisante, on ne doit permettre à d'autres municipalités d'y transporter leurs eaux qu'à condition qu'elles paient leur quote part dans les trois millions dépensés et aussi dans le coût que nécessitera l'agrandissement de l'égout. Comme on le voit, cela équivaut à un refus formel, les municipalités étant dans l'impossibilité de satisfaire à ces conditions.

Je n'ai pas à discuter ici ces conditions imposées, ni à défendre les droits des municipalités où je demeure, j'attirerai seulement l'attention sur un point important qui est celui-ci : *Montréal doit raisonnablement avoir à cœur que ces réformes de la Banlieue se fassent au plus tôt, dans l'intérêt de ses habitants toui particulièrement.* A quoi lui servent, en effet, toutes ses précautions sanitaires, sans cette amélioration principale des municipalités qui l'environne ? D'où lui vient l'air que respirent les citoyens de Montréal ? de l'amont de Montréal n'est-ce pas, puisque la montagne arrête les vents du nord. Les vents de l'ouest et du sud qui sont les vents les plus fréquents, soufflent presque continuellement de son côté, emportant avec eux toutes les décompositions animales

Digitized by Google

et végétales qui se rencontrent sur leur passage. L'assainissement de la partie située en haut de la ville est donc de l'urgence la plus rigoureuse.

Les rapports sanitaires de Montréal nous prouvent que les foyers de contagion lui viennent de ce côté et avant de travailler à autre chose, il me semble que tous les efforts devraient converger vers ce but et il vaut bien mieux pour la cité de Montréal laisser passer nos égouts ; elle sera bien dédommagée par l'air pur que nous lui donnerons *gratuitement*.

C'est bien mal entendre les intérêts généraux que d'exposer, par des conditions pécuniaires trop onéreuses, cette question vitale à être renvoyée aux calendes grecques.

Il y a quelques années, il se fit une enquête à Paris, sur l'état des égouts. On constata qu'il leur fallait un lavage en grand par une quantité d'eau considérable, et le baron Haussmann proposa l'idée de faire venir à Paris les eaux de la Loire pour entretenir dans les égouts un lavage continuel, un courant qui entraînerait avec lui toutes les matières fermentexibles pouvant donner lieu à des miasmes délétères.

S'il était construit un canal collecteur de tous les ruisseaux qui serpentent à travers la Côte St-Antoine et la ville St-Henri, canal qui apporterait ses eaux à l'égout principal de la ville de Montréal, cette innovation serait supérieure, pour l'assainissement de cet égout, à tous les curages dispendieux auxquels on est obligé de recourir assez souvent.

Les auteurs du bill de santé qui est soumis à la Législature, devraient mettre comme condition *sine quâ non* de la santé de la ville de Montréal, l'assainissement de la Banlieue. L'assainissement du centre ne peut se faire que par l'assainissement de la circonférence : ce serait là un véritable cordon sanitaire. A quoi sert une maison construite selon les prescriptions hygiéniques si l'air malsain y pénètre par toutes ses ouvertures.

***

Le printemps nous est arrivé, comme de coutume, avec ses journées qui tiennent plus de la saison froide que de la saison chaude ; cela n'empêche pas que son apparition met le sourire aux lèvres, comme les bourgeons aux rameaux,

Digitized by Google

et que nous le saluons comme une aurore qui se lève, aurore d'une végétation abondante, joyeux avant-coureur d'une riche moisson.

Il est une moisson, moisson nouvelle que nous avons plus à cœur et sur laquelle nous fixons les yeux longtemps à l'avance, c'est la moisson du raisin. La culture de la vigne étant probablement destinée à amener une révolution importante et dans les mœurs et dans la fortune agricole de notre pays, il est bien à propos de dire un mot du phylloxera, cet ennemi juré de la vigne.

Le philloxera n'est pas à craindre, paraît-il, dans nos vignes naissantes, vu notre climat ; c'est là une opinion gratuite, sans garantie satisfaisante de sa raison d'être. Il est donc bon de savoir comment combattre cette petite bête si terrible que tous les efforts conjurés n'ont pu anéantir.

M. Bidault vient de faire une communication à l'Académie des sciences enseignant un procédé nouveau de combattre le phylloxera. L'échauffement du sol favorise l'éclosion du phylloxera aptère et du phylloxera ailé, il faut donc diminuer la température du sol, entretenir sa fraicheur pour empêcher cette éclosion. Gayonnons nos vignes s'écrie M. Bidault, et le phylloxera disparaîtra.

" Les fourmis, nous dit-il, nous offrent une observation qui prouve qu'un sol gayonné est peu favorable aux éclosions ; lorsqu'elles établissent leurs nids dans les prés, elles sont dans la nécessité, pour faire éclore leurs œufs, d'élever à travers les brins d'herbe des sortes de tours, faites avec de la poussière de terre, dans lesquelles elles ménagent des galeries où elles installent leurs œufs pendant le jour ; sur un sol dénudé, elles ne font aucun travail semblable, si ce n'est dans les saisons pluvieuses."

Il est certainement possible de mettre ce système nouveau en pratique, tout en laissant dénudés le pied des ceps pour favoriser l'aération des racines.

***

Si le printemps ressuscite la nature parmi nous, il n'en est pas ainsi sur les terrains glacés de l'arctic. La science des grandes explorations du pole nord, marchant à la suite de Franklin, y est occupée à la recherche des expédition-

Digitized by Google

naires de la *Jeannette*, perdue depuis plusieurs mois, écrasée comme une frêle coquille entre deux banquises. Quelques-uns des aventuriers courageux de l'équipage ont pu aborder la pays des vivants, mais nous n'avons pas encore de nouvelles de son commandant M. Delong et de dix-huit de ses compagnons.

Les expéditions polaires ont déjà fait beaucoup de victimes ; cela ne ralentit pas l'ardeur des nouveaux aventuriers Ainsi le commandeur Cheyne, autorisé par les savants d'Angleterre et des Etats-Unis, est à organiser une nouvelle excursion du côté du pôle. Selon lui, la découverte du pôle ne peut se faire qu'en ballon, la navigation seule est insuffisante.

Dans l'opinion du commandeur, le pôle est un archipel en glace épaisse ne présentant aucune espace à la navigation. On peut se rendre en bateau néanmoins jusqu'à la baie St-Patrice, où l'on rencontre du charbon presqu'à la surface du sol. Arrivé à la baie St-Patrice trois observatoires seront établis, l'un dans le voisinage de la baie St-Patrice, le deuxième cinquante milles plus au nord, et le troisième à même distance au sud. Ces observatoires seront en communication au moyen de fils télégraphiques, et serviront aux observations météorologiques. De cette manière la direction et la force du vent seront bientôt connues sur une distance de cent milles. De ce point géogradhique au pôle, il y a 459 milles ; dès que le vent serait favorable, l'excursion en ballon aurait lieu. Trois ballons sont construits à cet effet, coûtant en tout la somme de vingt mille dollars. Chaque ballon portera trois hommes, quelques chiens esquimaux et des provisions pour cinquante et un jours.

D'après le commandeur Cheyne, l'observation lui permet de constater que dans certains cas le vent souffle dans la même direction pendant deux ou trois jours ; or, il ne lui faut pour franchir la distance infranchissable jusqu'ici que vingt-trois heures. L'espace franchi, le voyage se continuerait par la Russie, ou bien le retonr pourrait s'effectuer par le même chemin.

Telle est l'excusion que les savants d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada sont à organiser ; c'est à qui irait planter son drapeau sur cette terre inconnue. Ces soldats

Digitized by Google

de la science, comme on le voit, n'en cèdent pas aux soldats de la guerre.

***

Sans sortir de mon sujet, je ne puis m'empêcher d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue Canadienne* sur la naissance d'une revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe, qui vient d'être fondée à Paris, et qui est publiée par M. Camille Flammarion, avec le concours des principaux astronomes français et étrangers. Pour donner une idée de l'intérêt de ce nouveau journal, je dois mettre sous les yeux des amateurs quelques paragraphes du programme de M. Flammarion :

"L'*Astronomie*, cette science si belle, si vaste, si profonde, qui a pour but la connaissance générale de l'Univers, compte aujourd'hui des amis et des adeptes dans toutes les classes de la société. Nul esprit cultivé, nul être intelligent ne pourrait maintenant rester étranger aux découvertes magnifiques qui nous font vivre au milieu des spectacles les plus grandioses de la nature, et qui nous mettent en communication intime avec les sublimes réalités de la création.

" La connaissance de l'Univers, la science intégrale par excellence, nous offre en ce moment l'exemple de l'une de ces transformations radicales qui font époque dans l'histoire. Elle sort du chiffre pour devenir vivante. Le spectacle du Ciel s'est transfiguré. Ce ne sont plus des blocs inertes roulant en silence dans la nuit éternelle que le doigt d'Uranie nous montre au fond des cieux : c'est la Vie, la vie éternelle et universelle se déroulant en flots d'harmonie jusqu'aux horizons inaccessibles de l'infini qui fuit toujours.....

" Loin d'être une science isolée et inabordable, l'Astronomie, renfermée à tort jusqu'à ces derniers temps dans des sanctuaires embastionnés, est, au contraire, la science la plus sympathique et la plus éminemment populaire, celle qui nous touche le plus près, celle qui est la plus nécessaire à notre instruction générale et en même temps celle dont l'étude offre le plus de charmes et réserve en surprises les plus pures jouissances. Elle ne peut pas nous être indifférente, car *elle seule nous apprend où nous sommes* et ce que nous sommes ; de plus, elle n'est pas hérissée de chiffres, comme de sévères savants voudraient le faire croire ; les formules algébriques ne sont que des échafaudages analogues à ceux qui ont servi à construire un palais admirablement conçu ; que les chiffres tombent, et le palais d'Uranie resplendit dans l'azur, offrant aux yeux émerveillés toute sa grandeur et toute sa magnificence !

" Nous habitons une planète, exactement comme si nous habitions Vénus ou Jupiter, et nous sommes tous citoyens du Ciel sans le savoir.

"...Notre intention est de traiter successivement ici tous les intéressants problèmes de l'Astronomie, de la Physique du globe, de la Météorologie, sous une forme accessible à tous et en termes compréhensibles pour tout le monde.

" Notre journal sera donc " populaire," mais il sera *scientifique*.

Digitized by Google

Notre but n'est pas ici d'enseigner à des enfants; nous venons nous entretenir avec des égaux sur des questions qui nous intéressent tous, et nous ne considérons pas nos auditeurs, nos lecteurs, comme étant d'une intelligence inférieure à la nôtre.

"...Notre premier numéro porte la date du 1er mars, naturellement. Mars est le premier mois du calendrier établi depuis Romulus; septembre en est le septième, octobre le huitième, novembre le neuvième, décembre le dixième, janvier le onzième, février le douzième, et, dans les années bissextiles, le jour supplémentaire s'ajoute de lui-même à la fin de l'année. Ce n'est que par une inconséquence (comme il y en a tant d'exemples dans l'histoire et la politique) que, depuis quelques siècles, les nations européennes célèbrent le renouvellement de l'année au milieu des plus tristes jours de l'hiver. Pour nous, nous commençons nos annales célestes avec le Soleil, et nos premiers pas dans cette voie sont illuminés par les rayons de l'espérance."

Avec un programme aussi noblement énoncé, qui ne se sent pris d'affection pour cette science nouvelle de l'astronomie destinée à un si grand but, qui est de fortifier plusieurs autres sciences qui ont besoin d'être secourues par elle pour se développer avec avantage ?

Je terminerai cette causerie un peu comme je l'ai commencée, en parlant encore d'hygiène; seulement qu'on ne s'effraie pas, la fin n'est pas sérieuse.

Il vient de se former une société, composée des professeurs de Fribourg, appelée *Société de "ne pas enlever son chapeau."* Les doctes professeurs veulent réformer l'antique coutume, prétextant qu'elle peut causer de dangereux refroidissements. Ils ont voulu faire décréter officiellement la nouvelle habitude par une autorisation du conseil municipal de la ville. Ce dernier corps ne s'est point rendu complètement à la demande des hygiénistes rigoureux de Fribourg, reconnaissant, je suppose, son incompétence en semblable matière. Ils les a approuvés, sans consentir à recommander le nouvel usage.

La nouvelle société fait peu d'adeptes; le salut étant dans les mœurs depuis si vieille date, il est difficile de le proscrire.

Voyons, messieurs les professeurs de Fribourg, renoncez à votre innovation, au moins en été; le salut n'a jamais tué personne. Le salut pour tous; excepté pour le soldat, attendu, dit un vieux bouquin, qu'il ne sait pas tenir à la fois le chapeau et l'épée—et, pour le magistrat, parce qu'il représente la loi, que tout le monde doit saluer.

SÉVÉRIN LACHAPELLE.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE

Le Conseil Législatif vient de sanctionner la vente de la partie occidentale du chemin de fer du nord. La majorité a été la plus faible que l'on puisse avoir: une voix. Le vote, pris dans la nuit, a eu pour témoin une foule anxieuse encombrant les galeries.

Ce n'est pas souvent que les délibérations de ce Corps Législatif sont suivies avec autant d'intérêt. C'est le privilège des Chambres Hautes d'accaparer l'attention dans les circonstances graves, dans les moments d'effervescence politique. C'est en elles que réside le dernier espoir des minorités. Un gouvernement fort a mille moyens à mettre en œuvre pour influencer un député dont le mandat doit subir de fréquents renouvellements. Devant un juge inamovible, la force de sa position dépend à un plus haut degré de l'excellence de son administration, de la rectitude de ses projets. Un courant pupulaire irréfléchi, comme il s'en produit quelquefois, viendra se briser, pour le plus grand bien du pays, contre ce roc immuable que l'on nomme une "chambre irresponsable."

La mesure ministérielle a franchi l'écueil que l'on croyait fatal. La division du chemin de fer du nord en deux parties est maintenant un fait accompli. La province de Québec possède le terminus du chemin du Pacifique, et elle peut mettre à son actif une somme de trois millions six cent mille dollars.

La situation change d'aspect maintenant. La vente de la partie du chemin de fer du nord allant de Montréal à Québec ne paraît pas accueillie avec la même faveur que l'autre. Les arguments de la presse ministérielle n'ont plus le même poids lorsqu'on les applique à la seconde vente projetée. Avec les trois millions et demi du syndicat du Pacifique, le fantôme de la taxe directe s'est évanoui ou plutôt éloigné ; et il ne s'agit plus maintenant d'assurer à la province, par une législation habile, l'important terminus où doit affluer le commerce de l'Ouest. C'est fait.

Ces considérations seront écartées du débat et la mesure subira l'épreuve sur son mérite intrinsèque.

La majorité du gouvernement qui s'est tenue au chiffre élevé de trente voix sur la première vente, sera moindre sur-

Digitized by Google

la seconde. Plusieurs députés ont fait leurs réserves et ont laissé poindre une hostilité future à la vente de la partie orientale. Quelques libéraux que les considérations ci-dessus ont entraînés du côté de la majorité, seront maintenant des adversaires pour le gouvernement. La mesure, cependant, sera adoptée dans l'Assemblée Législative ; le ministère y perdra quelques voix qu'il retrouvera quelques jours plus tard.

Au Conseil, les deux partis sont de forces presque égales. Le moindre déplacement pourrait faire tourner la balance. On ne voit pas, dans les compte-rendus parlementaires qu'aucun Conseiller Législatif votant avec la majorité se soit déclaré hostile à la vente de l'autre partie du chemin. Mais il y a là une incertitude qui tiendra l'attention publique en éveil.

Il est digne de remarque que la véritable opposition aux mesures du gouvernement a été faite non par les libéraux, mais par des conservateurs. Sur presque toutes les questions importantes, on voit divers groupes de conservateurs mettre de côté les considérations de parti, pour suivre les données de leur jugement. De ces groupes dissidents partent ordinairement les coups les plus redoutables, les plus difficiles à parer pour un ministère. Le véritable contrepoids du parti conservateur se trouve en lui-même. C'est un spectacle que l'autre parti ne donne guère.

Les autres projets ministériels sont complètement rejetés dans l'ombre. Un seul a causé quelques commentaires : la nomination d'un président du Conseil qui ne fera plus parti du ministère. Le nombre des ministres sera réduit à six. Le Conseil Législatif n'a adopté le projet qu'à la majorité d'une voix.

***

Pendant que nos chambres provinciales accaparaient l'attention, de graves questions se discutaient à Ottawa. La capitale fédérale se vengeait de l'indifférence ou plutôt de la distraction du public, en posant les bases des grandes discussions futures. Les programmes de l'avenir—on peut le dire—ont commencé à se dessiner dans le mélange un peu confus des discours, des motions et des votes.

Il faut quelques mots de préambule pour expliquer notre pensée.

Dans le mois de février dernier, un cri, non tout à fait inconnu mais assez nouveau pour ne pas passer inapperçu, a été poussé tout à coup par le club des jeunes libéraux de Montréal. Une série de "résolutions," fruit des délibérations de cette société politique, publiée le lendemain dans

Digitized by Google

les organes libéraux, déclare que le Canada est mûr pour l'indépendance, et que son importance ne lui permet plus de se contenter du rôle effacé de colonie.

Les journaux conservateurs ont simplement signalé la chose, sans paraître y attacher d'importance. Mais, il y a quelques jours, la même association politique, dans un banquet patronisé par les chefs du parti libéral, a affirmé plus fortement encore ses idées d'indépendance. Tous les discours prononcés autour des tables du festin, portent l'empreinte du même sentiment.

L'enthousiasme cependant n'a pas dépassé la porte de la salle du club et n'a pas franchi les murs de la chambre du banquet. Les auteurs de ces résolutions—tous des jeunes gens—ont paru y mettre une certaine indécision. Les chefs libéraux français restaient d'ailleurs dans la réserve, tandis que les feuilles anglaises désapprouvaient. L'idée cependant faisait son chemin, et elle allait se manifester à Ottawa sous une forme plus prudente, plus captieuse et moins radicale dans la bouche même de M. Blake.

Les élections fédérales auront vraisemblablement lieu dans le cours de l'été. Le ministère conservateur, dont la politique fiscale a produit de bons résultats, se sent fort dans l'opinion publique. Le moment serait propice, à son point de vue, pour consulter les sentiments de l'électorat. D'un autre côté, le parti libéral, après quatre sessions, se voit impuissant à soutenir ses couleurs libres-échangistes ; et, à part la question du tarif, la politique fédérale, débarrassée du chemin transcontinental du Pacifique, n'offre aucun sujet d'un intérêt assez puissant ou d'une importance assez grande pour faire la base d'un programme.

Il faut donc une idée nouvelle. Et M. Blake croit l'avoir trouvée. C'est un reflet des résolutions du "Club national."

Le chef libéral a posé comme principe : revendication pour le Canada du droit de conclure lui-même ses traités de commerce. C'est habile à la veille des élections. M. Blake touche à une corde sensible, que les orateurs de son parti sauront faire vibrer. Il ne s'agit plus ici d'indépendance politique, bien que le principe y soit une tendance et marque une étape importante vers ce but final. Mais c'est l'agitation contre l'Angleterre, agitation dans le but de lui arracher l'abandon d'un privilège auquel elle tient énormément. Le peuple est toujours porté à favoriser un mouvement qui peut accroître ses libertés. Le droit de règler nous-mêmes nos relations commerciales serait, d'ailleurs, un magnifique couronnement pour notre politique de protection douanière.

Le système colonial anglais a subi, pendant ce siècle, des modifications profondes. Au Canada, nous avons fait, depuis

Digitized by Google

quarante ans, des pas de géants dans la voie de l'affranchissement. De fait nous pouvons nous vanter d'être aussi libre qu'aucun autre peuple de l'univers. Nous avons plus de libertés intérieures que toute autre nation civilisée, et il ne nous manque plus guère, à l'extérieur, que le droit de régler nous-mêmes nos relations commerciales avec les pays étrangers. Essayons de le gagner pacifiquement ; nous en avons déjà gagné tant de ces pacifiques victoires que nous pouvons en attendre une autre.

Nous avons déjà fait quelques progrès vers l'émancipation commerciale. L'élévation de notre tarif contre les produits anglais en est un ; la nomination d'un commissaire auprès de la cour impériale en est un autre. Sir A. T. Galt est chargé de veiller à ce que le Canada soit mis en position de profiter des avantages que l'Angleterre sait si bien s'assurer dans les traités commerciaux qu'elle contracte. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore pu juger de l'effet de cette mission. Les autorités britanniques n'ont pas mis obstacle aux procédés de notre commissaire, et le traité anglo-français en voie de se conclure nous réserve peut-être quelques surprises agréables. La participation aux avantages que l'Angleterre obtient des nations étrangères vaudrait beaucoup mieux pour nous que l'indépendance commerciale. La métropole est placée, dans tous les marchés du monde, sur le pied de la nation la plus favorisée. Elle doit cette faveur universelle à ses capitaux, à son esprit d'entreprise et à son immense commerce. Le Canada seul, isolé, sans appui, ne pourrait obtenir pour sa minime population de quatre millions la vingtième partie de ces avantages. Ne nous faisons pas illusion : avec le "droit" de régler nos relations commerciales ne nous viendraient pas des traités de commerce tout "faits." Des nations plus importantes que nous, ayant non seulement l'indépendance commerciale mais l'indépendance politique, voient souvent leurs négociations infructueuses. Que l'Angleterre renonce à son système d'exclusion, qu'elle nous permette d'intervenir dans ses traités, comme le ministère fédéral le demande, et le commerce canadien n'aura rien à envier aux autres.

Il n'y a pas de doute que ces entraves disparaîtront avant longtemps. Le commerce anglais devra se résoudre à compter sur ses seules ressources, à faire la concurrence sur un pied d'égalité sans l'aide de ses tributaires. Jusqu'à présent, il a profité des immenses avantages que lui procure la vassalité des commerces coloniaux, et il a pu établir sa prépondérance universelle. Mais le temps use peu à peu les liens politiques qui ont créé cet état de choses ; insensiblement ils se relâchent, et un moment viendra où la transition à un autre état se fera naturellement et sans secousse. La

Digitized by Google

position des colonies n'est pas parfaitement normale, absolument parlant. Car s'il est un terrain sur lequel les hommes doivent être égaux, c'est bien sur le terrain purement commercial,—ce qui n'a aucun rapport avec la hiérarchie politique et avec les inégalités naturelles de l'état social.

La question de l'émancipation commerciale va donc probablement former la base du programme libéral pour les prochaines élections. Mais le parti, d'accord sur ce point, sera divisé en deux nuances bien distinctes sur la question d'indépendance. Les libéraux d'Ontario ne voudront pas aller aussi loin que leurs alliés de Québec—pour le moment du moins. Plus tard ils se laisseront peut-être entraîner, comme la chose s'est déjà vue. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que les conservateurs canadiens-français ont été les premiers à arborer l'étendard protectioniste ; les premiers, ils ont porté la division des partis sur la question du tarif douanier, et leurs alliés d'Ontario les ont suivis. Les libéraux canadiens-français auront-ils la même influence ?

Demander l'indépendance généralement, c'est prononcer un grand mot, un mot sonore, mais un mot vague. Est-ce l'indépendance de tout le Canada, de toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ? Est-ce l'indépendance séparée pour le groupe français de la province de Québec ? Est-ce la conservation de l'état fédératif actuel, avec, en moins, la tutelle de l'Angleterre ? Celui qui veut faire sortir un peuple de la voie où il marche sans encombre, doit savoir où il veut le conduire. Et tant que les novateurs ne pourront pas montrer un but précis et bien déterminé, nous devrons prendre leur programme pour l'un de ces cris à effet qu'un peuple imprudent prend quelquefois pour une grande idée et un système tout fait.

Que d'objections graves à faire ? Remettre nos destinées entre les mains de la majorité anglaise d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sans contre-poids de l'autre côté de l'Atlantique, c'est un terrible danger auquel la nationalité canadienne-française ne devra jamais s'exposer, à moins que notre système fédératif ne soit profondément modifié dans le sens de la décentralisation.

***

La centralisation, voilà une autre question de l'avenir. Tôt ou tard les partis devront se rencontrer sur ce terrain—que le Canada soit colonie ou état indépendant. Il importe que les hommes politiques qui aspirent aux sommets se préoccupent de cette éventualité.

Pendant la présente session fédérale, on a parlé plus que

Digitized by Google

jamais de centralisation. Les conflits de juridiction entre le pouvoir central et les législatures provinciales deviennent fréquents. A Toronto comme à Québec, on commence à s'inquiéter des faciles triomphes du pouvoir qui siége à Ottawa. Les principes posés par la Cour Suprême peuvent conduire à la négation absolue de l'idée fondamentale de notre système politique.

Les deux partis s'accusent tour à tour d'être centralisateur. Car, de toutes les discussions, il ressort que la centralisation n'est pas populaire et qu'aucun parti ne veut en faire son programme. Qu'il en soit toujours ainsi ! Mais c'est reconnaître qu'il y a là un terrain à exploiter, un sujet qui peut remuer le peuple.

La division des opinions est encore confuse ; chaque parti prend position suivant les circonstances. Les conservateurs canadiens-français sont, je crois, en grande majorité décentralisateurs ; mais quelques-uns des chefs du parti sont d'une opinion contraire. Au Sénat les sénateurs canadiens-français font de louables efforts pour sauvegarder les droits des provinces ; les libéraux prennent la position contraire. M. Blake est tour à tour centralisateur et décentralisateur. Il veut donner au pouvoir fédéral le droit de légiférer sur le mariage, pendant qu'il lui refuse celui de faire des lois concernant les cours d'eau. Dans un vote sur la question, on voit une division toute arbitraire lorsque le gouvernement n'est pas en cause. Aucun parti, pris dans son ensemble, n'a sur ce point de principes arrêtés ; il n'a que des tendances.

C'est pour notre province que cette question a le plus d'importance. L'autonomie pour nous est bien différente dans ses caractères et dans ses effets, que pour les autres provinces. Notre législation provinciale a pour bases des principes tout autres. Etre décentralisateur c'est le devoir de tout canadien-français qui aime sa nationalité.

***

Il existe pour nous un danger permanent : la Cour Suprême. Avec ce tribunal tel que constitué, la centralisation fera fatalement son œuvre.

Les plaintes faites l'an passé ont eu pour effet un amendement important à la constitution de la Cour Suprême. Un projet de loi—non encore adopté—tend à rendre justice à la province de Québec. Deux juges de nos cours assisteront les juges de la Cour Suprême dans les causes d'appel de nos tribunaux. C'est un commencement de changements : attendons-nous d'en voir venir une série d'autres. Cette amélio-

Digitized by Google

ration est insuffisante. Le mal est plus profond; il est dans l'édifice lui-même. Il faut que cet édifice disparaisse.

Nous n'avons besoin de rien autre chose qu'une bonne cour d'appel provinciale. Nous l'avons ou nous pouvons l'avoir. Notre système est parfait en lui-même. Nous avons des lois particulières, nous devons avoir une organisation judiciaire particulière. La Cour Suprême n'a raison d'être, pour nous, que dans les litiges se rapportant à des matières régies par les lois fédérales. C'est ce qu'ont fait remarquer ceux qui se sont opposés à la création de ce tribunal. On nous donne maintenant raison; on reconnaît que nous avions droit de nous plaindre. Mais la satisfaction que l'on nous donne—bien qu'elle ait du mérite—n'est pas suffisante. Acceptons-là en attendant mieux; mais ne perdons pas de vue que le danger existe toujours.

***

Les Etats arrosés par le Mississipi ont subi pendant ce mois les ravages de l'inondation. En un grand nombre d'endroits les digues ont été insuffisantes à protéger les campagnes. Les pertes matérielles sont considérables. Des cités entières ont eu besoin de secours et la charité publique, malgré des prodiges, a pu à peine se montrer à la hauteur du désastre.

Dans un message au Congrès, le président Arthur conseille aux représentants de la nation de faire tout ce qui est humainement possible pour prévenir le retour de ces calamités. S'il faut des millions, que le gouvernement ne recule pas devant une telle dépense. Les Etats du Sud, peu habitués depuis vingt ans aux faveurs de l'autorité, sont agréablement surpris des paroles du président.

***

L'Europe est tranquille. La presse oublie peu à peu les discours enflammés du général Skobeleff; le czar et l'empereur d'Allemagne s'efforcent de démontrer, par des procédés amicaux, que le conflit des Slaves et des Teutons, s'il doit avoir lieu, est réservé pour les générations futures.

En France, le ministère de Freycinet a expulsé quelques religieux qui avaient repris possession de leurs abayes. Il paraît se faire une division prononcée entre les divers groupes de la gauche. Gambetta travaille avec activité à reprendre prestige que trois mois de pouvoir lui ont fait perdre.

Le sénat fraçais a cessé de résister; il sera maintenant le pâle reflet de la chambre basse. Il a décrété l'instruction athée obligatoire et il votera toute mesure radicale que la Chambre des députés proposera.

Pauvre France!

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

EXIL ET PATRIE, drame en 5 actes, par le R. P. Ed. Hamon, S.J.; Montréal : J. Chapleau & Fils, imprimeur, 31, rue Cotté.

Voilà une pièce qui a un but doublement patriotique. Le R. P. Hamon combat une des plus grandes plaies de notre nationalité : l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis. En même temps il indique, comme remède à ce mal, la grande œuvre de la colonisation de la vallée de l'Ottawa. Il s'agit dans ce drame d'une famille qui, persuadée par les belles paroles d'un embaucheur, vend sa terre à St-Jérôme et s'en va chercher fortune aux Etats-Unis. D'Arbant, le père de famille, se rend à Boston et y dépense bientôt toutes ses épargnes. Ensuite il joue de malheur; l'un de ses fils apostasie, des spéculateurs achèvent de le ruiner lui-même, sa pauvre femme meurt de désespoir et de tristesse sur une terre étrangère, et des créanciers impitoyables font vendre le peu de biens qui lui restent. Le pauvre d'Arbant, qui avait été si heureux sur sa terre au Canada, se trouve lui et sa famille menacés de mourir de faim. Le secours cependant arrive au moment où l'on s'y attendait le moins ; un ami du Canada lui envoie l'argent nécessaire pour revenir au pays, et, avant que le rideau tombe, le spectateur trouve les pauvres exilés heureusement établis au lac Nominingue.

L'intérêt se soutient parfaitement dans le cours de ce drame; le langage est vif, imagé, pittoresque même. Le type de l'habitant se trouve tout entier chez M. Lajoie, dont le caractère enjoué et le cœur généreux font ressortir les plus belles qualités de notre nationalité. Ce drame, quoique publié aujourd'hui pour la première fois, a déjà été représenté à plusieurs reprises à Montréal et ailleurs, et toujours avec un succès d'enthousiasme. Il réclame sa place dans le répertoire de tous nos cercles d'amateurs.

PROCEEDINGS OF MEETINGS, held February 1st, 1882, at New York and London, to express sympathy with the oppressed Jews in Russia. New York, 1882.

Comme le titre l'indique, cette brochure contient un compte rendu d'assemblées tenues à New-York et Londres pour protester contre la persécutinn des Juifs en Russie. Il y a là des discours par les premiers hommes des deux pays.

Nous venons de recevoir les deux premiéres livraisons de l'HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte. Sous le point

Digitized by Google

de la science ainsi ainsi que la typographie cet euvrage ne laisse rien à désirer. C'est certainement la plus belle publication du genre qu'on ait jamais entreprise au Canada. Nous en donnerons une analyse étendue aussitôt qu'on nous aura fait parvenir le premier volume.

Dans notre prochaine livraison, nous aurons un article sur le récent ouvrage de M. A. B. Routhier: "A TRAVERS L'EUROPE.

Nous accusons également réception d'une brochure intitulée: CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS, par M. T. Rivard. L'auteur parle de la protection et du libre échange et fait preuve d'une grande science économique.

Reçues également deux brochures politiques, l'une signée: UN VOYAGEUR DE CHEMINS DE FER, et l'autre intitulée: LETTRES QUÉBECQUOISES, par F. X. Demers. La question de la vente du chemin de fer du Nord fait le sujet de ces deux publications.

MGR DE SAINT-VALIER ET L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC. Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges (Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.) Ordre de saint Augustin. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, 1882.

N'ayant pas reçu cet ouvrage, nous ne pouvons que signaler son apparition au public lettré. Les journaux l'ont mentionné comme ouvrage historique d'une grande valeur.

P. B. MIGNAULT.

Digitized by Google

A TRAVERS MES LIVRES

Mon cher Joseph,

Pour un philosophe *senior*, tu me parais conserver bien vivace le goût des lettres ; soit dit sans reproche. Tu tiens toujours modestement à mes impressions de lecture, et tu m'écris avec humeur que je t'ai négligé. Mais si je t'affirmais, avec tout ce que j'ai de conscience, que je n'ai pas lu depuis février ? C'est pourtant à peu près comme cela. Notre député M. le Dr Rinfret, que les soucis de la politique n'empêchent pas de rester très aimable ami, devait comploter avec M. DeCelles pour me faire parvenir Alfred de Musset. Je suppose qu'Alfred de Musset aura fait la moue quand on l'aura prié de pousser une pointe dans un presbytère. Il aura soupçonné que c'était pour le confesser ou pour le prêcher. Mais il sait pourtant bien qu'on ne prêche pas les morts, bien que l'on prêche souvent des fidèles qui dorment aussi dur que s'ils étaient déjà passés de vie à trépas. Le docteur, en revanche, m'a fait parvenir un second volume du patriotique Paul Déroulède : ça m'a semblé pâle, ça ne vaut pas la perle que nous avons admirée de lui, ensemble, aux vacances dernières.

Puis, je me suis sérieusement mis en carême.

Je me suis enfoncé hardiment dans mon Gury et dans la Petite Somme de St-Thomas ; un bain fortifiant, mais un peu froid pour ma constitution. Imagine donc : six semaines durant, du latin, du vieux latin, et cela au bord d'un bois, au fond d'un presbytère, au milieu d'un paysage de bancs de neige, au sein de cette rase campagne si peu accidentée que tu as déjà chantée à coups d'épigrammes et qui n'offre à l'œil, tout à l'entour, qu'un stupide horizon de clôtures canadiennes !

Mais, j'oubliais deux friandises littéraires que j'ai avalées, comme par distraction, sous prétexte qu'un bonbon ne rompt pas le jeûne. Je veux parler de deux petits morceaux du

Digitized by Google

nouvel académicien français Sully-Prudhomme. As-tu le temps de les lire ? Si tu les lis, ils te colleront à la mémoire comme deux oiseaux-mouches sur une touffe de lilas, ou deux aigrettes dans un chapeau de femme. Les voici :

LES YEUX

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore ;
Ils dorment au fond des tombeaux
Et le soleil se lève encore.

Des nuits, plus douces que les jours,
Ont enchanté des yeux sans nombre ;
Les étoiles brillent toujours
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Oh ! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible !
Ils se sont tournés quelque part
Vers ce qu'on nomme l'invisible ;

Et comme les astres penchants
Nous quittent, mais au ciel demeurent,
Les prunelles ont leurs couchants,
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux
Les yeux qu'on ferme voient encore.

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine.
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute,
N'y touchez pas, il est brisé !

Digitized by Google

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde :
Il est brisé, n'y touchez pas.

As-tu jamais lu rien de plus gracieux? Quelle élégance de forme et quelle délicatesse de sentiment! Ce sont deux vraies délices, ou je m'y perds. Si les anges commettent de la poésie dans le ciel, ils doivent écrire un peu comme cela dans leurs bons moments.

Mais je t'endends murmurer; tu me dis : " Frère, allons, ne vous ai-je pas demandé—je vous écrivais pour cela—de me parler du livre de M. Routhier? Allez-vous me jouer le méchant tour de clore sans m'en souffler un mot? C'est l'événement littéraire du jour : est-ce que par hasard les amateurs de Saint-Edouard seraient tout à coup devenus indifférents à ce qui passionne ici déjà tous les lettrés de Chicoutimi?

A mon tour, petit frère, je dis : Pas d'impatience, du sang-froid. Pas aussi arriéré que tu penses; à Saint-Edouard, un livre canadien qui éclot fait sensation. Tu me demandes, avec un petit air provocant, si j'ai lu le nouveau livre du juge Routhier, et moi, je te réponds : j'ai dix de mes habitants qui savent déjà par cœur le chapitre de *La mer* et celui du *Navire*. Tu n'as pas oublié, je suppose, que mon bureau, le soir, se transforme souvent en cercle agricole-littéraire où l'on cause naturellement phosphate et patate, boisson, émigration, engrais et progrès, poésie et fromagerie : à part la politique, où chacun perdrait la tête et l'esprit, trois douzaines de sujets, qui ne changent pas la face du monde, y sont traités régulièrement. Et c'est encore drôle comme ces braves laboureurs ont un tact littéraire pas mal fin. Ils saisiront une nuance de ridicule là où de plus futés eussent peut-être applaudi : je n'exagère pas. Tout cela pour te dire, mon cher ami, que j'ai bien lu, lu et relu, le magnifique volume intitulé : *A travers l'Europe ; impressions et paysages.*

Digitized by Google

Et si, avant de risquer en toute sincérité un mot d'appréciation sur ce beau travail je t'ai parlé poésie parisienne, c'était une façon d'essuyer, avant de commencer, ma plume sur du velours. Mais je t'avoue que pendant cette petite cérémonie, j'avais peine à contenir tout à fait l'expression de mon admiration. Vois-tu, je ne te l'ai dit encore qu'une centaine de fois dans la conversation : Routhier, c'est le coq du village; pas de discussion là-dessus, ma conviction est faite, et faite de lave durcie. Routhier a ses défauts, ses inégalités ; ses écrits en un mot ressemblent souvent aux paysages de la nature ; ils ont leurs cimes et leurs vallons, ils ont leurs ombres comme leurs lumières,—cherchez-moi un bouquet de bois qui n'ait pas quelque arbrisseau tortu, quelque feuille repliée ou mal colorée. Mais Routhier offre un ensemble de qualités supérieures qui en font un maître sur notre jeune Parnasse et qui justifient assurément le titre de Docteur ès-Lettres dont l'a honoré l'Université Laval : fécondité ; flamme large et vraie; jugement droit; flair catholique,—ultramontain de naissance on pourrait dire ;—imagination colorée mais toujours maîtresse d'elle-même ; érudition relativement profonde et puisée aux bonnes sources; le sentiment profond de l'art ; un coup-d'œil large et un instinct qui attire constamment sa pensée vers les sommets ; un cœur plein de saines chaleurs, sincèrement, invinciblement religieux et qui bat comme de lui-même pour tout ce qui est bon, noble ou malheureux. En un mot, et son dernier ouvrage suffirait à le prouver, M. Routhier est un magnifique Canadien qui conserve toujours dans son allure un cachet de piquante originalité, mais sur qui ont déteint très heureusement ces splendides génies si bien équilibrés qui ont nom Joseph DeMaistre, Jacques Balmez, Louis Veuillot, Donozo Cortez, DeBonald. Voilà Routhier, et je ne sache pas que personne ici au Canada, plus que lui, mérite l'honneur de marcher à la tête de notre jeune littérature. Car c'est avant tout un guide sûr, qui regarde assez haut pour envisager l'art à son point de vue vrai ; onvoit qu'il a étudié, avec une lunette catholique, le firmament littéraire ; il est capable de raisonner ses admirations, de séparer des astres réels les comètes échevelées et toutes les planètes qui errent avec des feux d'emprunt ou des rayonnements de faux aloi.

Digitized by Google

Mon intention n'est pas de te faire du volume une étude détaillée, compassée, systématique. J'ai fait pour son livre ce que tu m'as demandé de faire pour tous les livres sérieux qu'il m'est loisible de parcourir. Pour jouir à mon aise, je me suis d'abord, dans une première lecture, laissé aller nonchalamment au courant, comme un canotier sans souci qui se couche au fond de son embarcation et qui descend ainsi, au fil de l'eau, une rivière calme et sans écueil, dont les bords fleuris enchantent le regard et les oreilles. Puis, dans une seconde lecture faite le crayon à la main, j'ai chargé de notes les blanches marges du volume A la prochaine vacance, tu pourras parcourir ce ravissant ouvrage ainsi enrichi—ou appauvri—d'innombrables appréciations. Et c'est alors que nous discuterons à perte d'haleine sur une foule de détails. Pour aujourd'hui, je me contente de faire, à vol d'oiseau, quelques réflexions.

En voyant paraître le volume, tout le monde a dû se dire : "Un livre du juge Routhier ! évidemment, nous sommés en pleine saison du sucre d'érable !"

Vois-tu, l'écrivain-conférencier est déjà connu, et sa popularité n'est pas à faire : le public l'acclame avant qu'il parle, sans se demander si cela va déplaire à un M. Lorrain quelconque.

Le public, dans l'occasion, attendait naturellement beaucoup de M. Routhier : le public n'a pas été trompé dans son attente. Le nouveau livre, qui n'est qu'une façade d'un grand édifice en perspective, est un livre qui restera, car il renferme de bien belles choses, énoncées dans un style sobre, châtié, mais imagé à propos, émaillé d'étincellements que la mémoire n'oublie plus. Avant tout, c'est un livre bien pensé, vivant, palpitant d'intérêt.

Au point de vue de la diction, c'est à peu près, il me semble, irréprochable. J'ai fait dans le volume une battue exprès pour avoir le vaniteux plaisir de pouvoir te dire en me gourmant : Hum ! j'ai dépisté telle ou telle faute de français dans l'ouvrage de M. Routhier ! Par ce haut fait de chasseur, j'aurais bien sûr éclipsé ce brave M. Portugais qui fait lever depuis vingt ans la première bécassine de la saison. Ma chasse n'a pas été des plus fructueuses : à peine

Digitized by Google

une couple de fautes de grammaire, page 24 : "*ce sont* la conscience, la raison, les vérités primordiales, etc."; page 162 : "c'est encore *de la vie* paisiblement monotone *dont* on se lasse le moins"; et puis, quelques rares fautes d'accentuation. L'accent circonflexe quelquefois à la place de l'accent grave ; ainsi, M. Routhier écrit presque invariablement le mot *poète* avec un accent circonflexe ou un tréma. Or l'Académie a décidé, en 1877 autant que je me rappelle, qu'on doit écrire *poète* avec un accent grave. M. Routhier le fait sans doute par malice, afin de donner à entendre que la plupart des poètes ont un accent trop léger dans leur conduite pour qu'il soit permis de leur donner un accent grave sur le papier. Mais s'il l'a fait par malice—la malice est un péché qu'il connaît—il n'a pas perdu son temps : cette intriguante bécassine, je l'ai fait lever et j'ai tiré sur elle sans merci plus de cinquante fois, et aux dernières pages du volume, elle se levait encore devant moi pleine de vie ; il faut en conclure, ou que je tire bien mal, ou que c'est une bécassine immortelle.

M. Routhier écrit encore *quelqu'endroit* au lieu de *quelque endroit : quelque*—disent les maîtresses d'école—garde son e muet—elles ne disent pas sa langue muette—son e muet partout, excepté dans *quelqu'un*, *quelqu'une*. *Ballotter*, *ballottage*, et non pas, comme à la page 10 et à la page 21, *balloter*, *ballottage*. *Homme d'Etat*, et non pas, comme M. Routhier écrit quelquefois, *homme d'état*. Il faut dire : Quel européen *eût* imaginé "..... et non pas *eut* sans accent. Cette absence d'accent sur le mot *eût* quand l'on pourrait remplacer *eût* par *aurait*, je l'avais remarquée beaucoup plus souvent au cours du délicieux récit intitulé : *En canot*.

M. Routhier met aussi presque toujours un accent grave sur la pénultième de certains mots quand il faudrait l'accent aigu. Par exemple, il écrira *célèbrée*, *possèder*, *cèdant*, *siègea*, *interprètée*, quand il faudrait mettre, je crois : *célébrée*, *posséder*, *cédant*, *siégea*, *interprétée*. On écrirait *célèbre*, *possède*, *siège*, etc., parce qu'alors, n'est-ce pas, la syllabe qui suit est une syllabe muette. O caprices de la langue française !

M. Routhier écrit presque partout *évènement* : pardon, Votre Honneur : aucun événement que je sache n'a d'accent grave,—pas même celui de M. Fabre.

Digitized by Google

Bon. Voilà bien ce qui s'appelle s'occuper fort de microscopiques misères. Et je dois ajouter en toute justice qu'à part ces bagatelles d'incorrections,—tu en glanes chez les premiers écrivains de la France—l'ouvrage de M. Routhier est écrit avec une pureté de diction remarquable.

Quant au travail typographique, il paraît bien superbe, et fait honneur à M. Delisle.

Il n'est pas étonnant que M. Routhier ait fait là un livre de haut mérite : à part son rare talent naturel, quels avantages merveilleux l'écrivain pouvait tirer des circonstances ! Et comme, en y réfléchissant, il était facile de prévoir l'éclatant succès dont le livre jouit déjà ! De quoi s'agit-il en effet ? De raconter un voyage que tout lecteur sans doute—follement ou non—rêve de faire avant de mourir. Il s'agit, d'une promenade sur l'océan d'abord, puis à travers ces vieux pays où l'atmosphère est tout imprégnée des souvenirs les plus émouvants. Et l'auteur a vu de ses yeux ces pays lointains qu'il décrit, qu'il peint au vif. En feuilletant ce volume, on fait le grand voyage d'Europe avec plus de profit qu'un voyageur vulgaire qui aurait visité vingt fois ces mêmes parages seulement avec ses deux yeux. Vous êtes en compagnie d'un homme plein de verve et d'esprit ; et ce voyageur cause de mille merveilles, de la mer, des scènes les plus grandioses qu'étale, dans ses sourires ou ses fureurs, la grande nature ; des peuples qui ont parcouru toute l'évolution mouvementée d'une existence quinze fois séculaire. Et ce voyageur n'est pas le premier venu. Il est doué d'un esprit d'observation étonnant. C'est de plus un jurisconsulte éminent, c'est un économiste intelligent, à qui les grands problèmes sociaux sont familiers ; il a ses idées à lui, il peut faire pertinemment, sur la politique et l'état social de l'Europe, des observations autorisées. Malgré vous, devenu rêveur à chaque pas, vous méditez chacune de ses phrases : chaque petit alinéa finit d'ordinaire par une pensée vive, absolument comme une fusée qui monte silencieuse dans le calme de la nuit, et qui tout à coup s'épanouit dans le ciel.

M. Routhier a une âme d'artiste, sensible, vibrant au plus léger souffle, et comme il a de longue main, d'avance, relu

Digitized by Google

exprès la vie des peuples qu'il va visiter, ravivé dans sa mémoire toutes ses connaissances d'histoire et d'esthétique, il ne peut faire un pas dans son voyage, il ne peut aborder un seul monument, une seule ville, un seul rivage, sans que mille souvenirs l'assiègent aussitôt : théâtres, musées, basiliques sombres ou rayonnantes, monastères couverts de mousse, champs de bataille maintenant silencieux mais sur qui planent encore les ombres de guerriers disparus, tours monstrueuses de l'Ecosse ou de l'Angleterre, dans la nuit desquelles se sont joués de si horribles drames ; jardins fameux où l'on croit à chaque instant croiser des ombres de reines et de rois qu'a dévorés la tombe : tout cela est peuplé de souvenirs, les uns roses comme l'aurore, les autres noirs et sanglants comme une nuit de carnage, d'autres plaintifs et mélancoliques. A chaque pas que fait notre voyageur, ces souvenirs surgissent en foule autour de lui comme des milliers d'oiseaux troublés subitement dans leur retraite, et ces souvenirs lui arrachent des émotions qui donnent à son style tout l'intérêt d'un drame réel. Certes, avec de pareils avantages, un homme du talent de M. le juge Routhier pouvait écrire un beau livre !

Et il l'a écrit. Ecoute-le dès le début ; il va décrire la mer :

.....

" Mais voilà la mer qui ondule sous une jolie brise du sud-ouest et nous avons eu un coucher de soleil plein de promesses.

" Le firmament, toujours un peu triste, s'est tenu caché presque tout le jour derrière une épaisse muraille de nuages ; mais vers le soir il a soudainement montré le bas de sa robe bleue à l'occident. Quelle pureté ! Quelle limpidité ! Quelle transparence inimitable dans ce bleu du firmament !

" A mesure que le soleil descendait à l'horizon, le voile de nuages se soulevait lentement comme le rideau d'un grand théâtre à la rentrée d'un grand acteur. Quand il parut, ce fut un éblouissement.

" Puis, on le vit s'avancer majestueusement dans l'espèce d'hémicycle d'azur que les nuages lui formaient, et toute la surface de la mer s'embrasa de ses feux. Bientôt les nues s'enflammèrent à leur tour, et tout l'horizon parut enveloppé d'un immense incendie.

" Mais l'astre de feu descendait toujours, brûlant tout sur son passage, et je le vis enfin s'enfoncer lentement dans les vagues incandescentes. La mer s'assombrit par degrés, pendant que les nuages s'allongeaient sur les pans du ciel comme d'immenses tisons encore flamboyants. Peu à peu, leur éclat diminua, l'horizon devint pâle, les reflets s'éteignirent, et tout se nuança de la couleur terne et sombre de la mer.

Digitized by Google

" Deux heures après la scène avait changé de décors.

" Le couchant rentrait dans la nuit, et l'Orient s'illuminait à son tour de clartés pâles et douces. La lune presque pleine se levait en souriant, et s'élançait à la poursuite du soleil, auquel elle doit sa lumière. Des nuées légères et vaporeuses s'écartaient en rougissant sur son passage, et ses rayons clairs jouant sur les vagues y traçaient des dessins fantastiques et en faisaient jaillir des paillettes d'argent.

" Debout sur le pont du navire, j'ai contemplé ce spectacle qui ravissait et je me suis laissé entraîner sur la pente de la rêverie.

LA MER.

" Malgré tout, je l'aime encore et il me semble que tout le monde l'aime.

" Pourquoi ? Parce qu'elle est immense et que nous aimons ce qui est grand. La grandeur est un besoin de notre œil comme de notre cœur ! Nous sentons une véritable allégresse quand nous avons sous les yeux l'immensité, l'infini, l'étendue sans rivages de la mer, la profondeur sans limites du firmament ! C'est l'âme sans doute qui communique au corps ce désir d'aller au-delà de la matière !

" D'ailleurs la mer est le miroir du ciel. N'est-ce pas assez pour que nous la trouvions belle ? Mais elle ne réfléchit le ciel que dans le calme, comme l'âme humaine ne réfléchit son modèle que dans la paix.

" Dans le calme elle est limpide et pure. Elle se laisse voir à des profondeurs inconnues. Elle réflète toutes les plus riches couleurs du firmament, toutes les clartés et tous les astres du ciel ; elle berce amoureusement le navire, comme une mère son enfant, et lui permet de traverser sain et sauf ses immenses et dangereuses solitudes.

" Mais quand elle entre en fureur, elle devient terrible à voir. Sa surface sombre, hérissée, entrecoupée d'abîmes sans fond, se soulève à des hauteurs immenses et se creuse à des profondeurs vertigineuses. De toutes parts ses vagues accourent en mugissant, elles se rassemblent, elles s'entassent, elles entourent le navire comme une tourbe hurlante ; elles l'assaillent, elles le secouent, elles le frappent, elles l'envahissent, elles l'inondent d'écume et sa résistance redouble leur fureur. C'est alors que le navire a besoin d'être solide et bien dirigé pour n'être pas englouti !

" De même en est-il de l'humanité. Quand elle est en paix avec elle-même et avec son créateur, elle offre à nos regards un spectacle admirable de tranquillité et d'harmonie. Elle réfléchit le ciel en reproduisant dans ses codes et ses institutions les lois de Dieu avec leurs éternelles clartés. Elle nous laisse voir dans ses flots les écueils que la nature y a semés, et que nous devons éviter pour traverser la vie ; elle nous soutient et nous ouvre un chemin pour parvenir au port.

" Mais que son aspect est différent quand elle devient la proie des tempêtes sociales et des révolutions ! Les ténèbres du doute l'envahissent, la vérité s'éclipse, les passions, les intérêts, les ambitions se soulèvent, se heurtent, se coalisent, et la guerre de destruction commence. Hélas ! à quels tristes naufrages nous sommes alors exposés !

Digitized by Google

"La mer et l'humanité engendrent elles-mêmes les orages qui les troublent si profondément. Comme l'Océan donne naissance aux nuages qui font les tempêtes, ainsi les peuples sont les artisans de leur propre perdition!

"Mais les nuages ne s'élèvent pas des étangs et des ruisseaux, et les révolutions ne naissent pas dans les petites campagnes et les villages. Ce sont les grandes agglomérations d'hommes qui bouleversent les sociétés. *Multitudo mater est seditionis*, dit saint Jean Chrysostôme!

"Les flots et les hommes sont également tumultueux. Pour soulever les premiers, il y a le vent! Pour agiter les seconds, il y a la liberté.

"Le vent et la liberté se ressemblent. Tous deux sont difficiles à saisir, plus difficiles encore à gouverner. Tous deux sont bruyants et sonores, irréguliers et impérieux, bienfaisants parfois et parfois destructeurs, nécessaires cependant, et poussant en avant quand ils sont bien dirigés! Rageurs par nature, brisant ce qui résiste et courbant ce qui plie.

"La mer qui s'abandonne à la fureur du vent, va se briser sur les écueils, et l'humanité emportée par la liberté mal comprise se heurte aux révolutions qui la déciment.

"Or, malgré toutes ces analogies, il y a entre la vague et l'homme une dissemblance fondamentale. L'une ne franchit jamais les limites que Dieu lui a tracées, tandis que l'autre dépasse constamment les bornes mises à sa liberté.

Ton frère,

A. GINGRAS, Ptre.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LES CATACOMBES DE ROME [1]

IV.

Nous devons nous représenter les catacombes comme de longs et étroits corridors, creusés sous les collines qui entourent la ville éternelle. Toutes sont situées en dehors des murs de la Rome classique ; ce qui nous fait voir avec quelle fidélité les chrétiens ont observé les lois touchant les sépultures ; car ces lois défendaient sévèrement d'enterrer les morts dans l'enceinte de la ville : seuls, les empereurs et les vestales pouvaient y avoir leurs tombeaux.

Les catacombes ne forment pas, comme le prétendirent quelques auteurs, un seul et immense labyrinthe : les conditions géologiques du sol rendaient impossibles les communications non interrompues de tous les cimetières ensemble. Il y a donc plusieurs catacombes distinctes, isolées les unes des autres, et la zône qu'elles occupent est relativement peu étendue. Si elles forment de si vastes constructions, cela vient de leur profondeur, de la superposition de plusieurs étages, et de la sinuosité des galeries. Le Père Marchi affirme que toutes ces galeries ajoutées les unes aux autres, formeraient une rue longue de trois cents lieues et bordée de six millions de tombes ; (2) et ces chiffres ne sont peut-être pas encore assez élevés. Une catacombe en effet a trois, quatre, et jusqu'à cinq étages superposés, et à chacun de ces étages, les corridors se coupent, s'entrecroisent, reviennent sur eux-mêmes, ainsi que les allées d'un labyrinthe dont on n'aperçoit pas la fin. Si, comme M. de Rossi l'a calculé, un cimetière creusé sur un terrain de cent vingt-cinq pieds carrés, peut mesurer à chaque étage, sept cent cinquante à neuf cents pieds de galeries, on con-

(1) Voir la livrairon d'avril.

(2) *Monumenti primitivi delle arti cristiane, etc.*, p. 90, Rome 1814.—V. Gaume, *Les Trois Romes*, t. IV, p. 11.

Digitized by Google

çoit que sous une superficie peu considérable peut se cacher une nécropole capable de contenir plusieurs centaines de tombes. La largeur des corridors ne dépasse pas trois pieds et demi, et leur hauteur varie selon la nature du terrain. De chaque côté, sur les parois, sont percées des niches horizontales que nous pourrions comparer aux rayons d'une bibliothèque C'est là que les chrétiens déposaient les restes mortels de leurs frères. Ils ne les brûlaient pas suivant l'usage grec et romain. Croyant que la sépulture d'un enfant du Christ devait ressembler à celle de son maître, ils prenaient exemple sur ce qui s'était passé au Calvaire. Ils vénéraient comme une relique sacrée la dépouille du plus humble et du plus petit d'entre eux, l'enveloppaient de blanches étoffes, et y répandaient souvent des parfums, afin de la préserver des ravages de la mort.

Des dalles de marbre, ou des briques fortement cimentées ferment ces niches ou *loculi*, et nous voyons sur elles de touchants emblèmes, des souhaits de bonheur éternel, et des adieux comme la langue païenne n'en a jamais connu.

De distance en distance, cette suite de *loculi* est coupée par une porte qui donne entrée sur une petite chambre dont les murs sont percés de tombes comme les galeries. C'était ordinairement un terrain de famille qui servait de sanctuaire aux fidèles, lorsqu'ils se réunissaient pour glorifier Dieu, ou célébrer la fête d'un martyr. Çà et là, des ouvertures pratiquées à la surface du sol, font descendre quelques rayons de lumière sur l'obscurité de ces lieux.

Tels sont les caractères généraux des catacombes, et nous les retrouvons dans la description que saint Jérôme nous en a laissée : " Lorsque bien jeune encore, dit-il, j'étais à Rome, " pour y étudier les belles-lettres, j'avais coutume, aux jours " de dimanche, de visiter avec mes condisciples les tom- " beaux des apôtres et des martyrs. Je parcourais ces cryp- " tes creusées dans les profondeurs de la terre, et dont les " parois montrent de chaque côté des corps ensevelis. Il y " règne une obscurité si grande que l'on serait tenté de dire " en s'appliquant les paroles du prophète : Je suis descendu " vivant aux enfers." (1)

(1) In Ezech x. L.

Digitized by Google

Nous ne ferons pas une longue dissertation, pour montrer dans ces excavations, une œuvre exclusivement chrétienne ; comme nous l'avons dit plus haut, c'est un fait acquis aujourd'hui à la science archéologique. Il suffirait pour s'en convaincre d'examiner les différences essentielles qui existent entre une catacombe et un *arénaire*. Celui-ci est ordinairement ouvert à quelques pieds au-dessous du sol, et n'indique aucun plan déterminé, les allées en sont larges et très irrégulières. Les catacombes, au contraire, sont creusées à vingt, trente, et même cinquante pieds de la surface de la campagne ; un plan invariable y est suivi, leurs étroits corridors se coupent constamment à angles droits, preuve évidente que ces travaux n'ont pas été entrepris pour l'exploitation.

De plus, les catacombes se trouvent toutes dans le tuf granulaire qui se taille facilement, mais qui se décomposant au grand air, ne pouvait être d'aucune utilité pour la construction des édifices. On chercherait vainement des arénaires au milieu de ce terrain ; ils sont tous creusés dans le tuf lithoïde, pierre dure qui peut servir aux fondements des plus grandes constructions, et dans la *pouzzolane*, sable excellent dont les Romains, on le sait, tiraient un immense profit.

Les archéologues s'étaient donc trompés. " La théorie de " l'origine païenne des catacombes repose sur une fausse " tradition historique, sur des textes mal interprétés, et non " sur l'analyse des souterrains eux-mêmes. Elle a été puisée " dans les livres, non dans les faits." (1)

Du reste, ces documents anciens dont on invoquait l'autorité, lus attentivement, sont loin de contredire les conclusions de la science moderne. Cicéron, il est vrai, parle d'un arénaire situé en dehors de la porte Esquiline, où le jeune Asinius aurait été égorgé ; (2) Suétone nous apprend que Néron, poursuivi par ses ennemis refusa de se cacher dans une de ces cavernes souterraines, comme on le lui conseillait, pour ne pas s'enterrer vivant, (3) mais en quel endroit

(1) *Rome souterraine*, p. 467.

(2) *Pro Cluentio*, 14.

(3) *In Neron.*, 48.

Digitized by Google

de leurs écrits l'un et l'autre nous représentent-ils ces excavations comme des cimetières ? Entre plusieurs textes des Actes des martyrs qu'on opposait, nous lisons celui-ci : " Saint Marc et saint Marcellianus furent enterrés à trois " milles de Rome, au lieu appelé "*ad arenas*", parce qu'il y " avait là des carrières de sable qui servirent à construire " les murailles de la ville." Or, ces paroles au lieu de contredire la thèse que nous venons d'exposer, semblent au contraire la servir. Elles ne disent pas en effet, que les saints martyrs furent enterrés dans un arénaire, mais dans un lieu nommé "*auprès des arénaires*", distinguant ainsi clairement les latomies et les sablonnières, des endroits destinés à la sépulture des chrétiens. (1) Il est inutile de passer en revue les autres textes sur lesquels prétendirent s'appuyer les partisans de la première opinion. M. de Rossi, qui les a tous examinés avec la plus scrupuleuse attention, a prouvé qu'aucun d'eux ne saurait donner lieu à une difficulté sérieuse. Nous n'ajouterons qu'un mot. Si les catacombes étaient l'ouvrage des païens, le souvenir n'en serait-il pas perpétué par quelques signes ? Mais tout y porte le cachet du christianisme, et parmi tant de milliers de tombes, que l'on a découvertes jusqu'à ce jour, il n'en est pas une d'une date antérieure à la prédication de l'Evangile.

Ces cimetières sont donc indubitablement de création chrétienne, et, pour nous servir de l'expression originale du P. Marchi, " les païens n'y ont donné ni un coup de pic, ni " un coup de ciseau."

V

Tel est le fait : cherchons en maintenant l'explication.

Les chrétiens jouirent dans l'exécution de leurs travaux souterrains, d'une plus grande liberté qu'on ne serait tenté de le croire ; presque toujours ils furent sous la protection de lois dont ils bénéficièrent même au sein des persécutions. On sait quel religieux respect l'antiquité professa toujours

(1) Plusieurs cimetières de la Rome souterraine ont pris et conservé le nom des localités où ils avaient été établis, comme *inter duos lauros, ad Nymphas, ad Ursum pileatum.* V. l'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot *Catacombes.*

Digitized by Google

pour les tombeaux. A Rome, le terrain auquel était confiée la dépouille mortelle d'un citoyen acquérait un caractère sacré : " *Religiosum locum unusquisque sua voluntate facit, dum mortuum infert in locum suum,*" disaient les lois. Combien de fois les inscriptions ne contenaient-elles pas des imprécations contre l'audacieux qui oserait porter sur une tombe une main sacrilège ! Le monument funéraire était la propriété inaliénable de la famille qui l'avait fait élever. C'était là le droit commun : il s'appliquait aux chrétiens comme aux autres sujets de l'empire, et s'étendait aux martyrs eux-mêmes. Les magistrats ne pouvaient refuser le corps d'un supplicié à celui qui le leur demandait ; une loi citée au Digeste, et confirmée par un édit de Dioclétien et de Maximin leur en faisait une défense formelle. (1)

Grâce à ce droit protecteur, les chrétiens pouvaient donc s'occuper sans crainte de la sépulture de leurs frères. En peu de temps, leur nombre s'accrut d'une manière prodigieuse. Tacite les appelait une multitude immense : " *multitudo ingens*" ; saint Paul écrivait que la foi de l'église romaine était annoncée par tout l'univers ; et Tertullien, à la fin du second siècle, ne craignait pas de dire à ses juges : " Nous ne sommes que d'hier, et cependant, nous remplissons vos villes, vos campagnes, vos palais, le sénat et le forum. " Or, parmi cette multitude, s'il y avait bien des pauvres et des esclaves, on comptait aussi des hommes illustres, des personnages consulaires, des habitués de la maison de César. Les Aurelii, les Cornelii, les Cecilii par exemple, n'appartenaient certes pas à la plèbe de Rome ; Pomponia Græcina, Flavia Domitilla et bien d'autres, étaient de riches matrones propriétaires de magnifiques jardins. Tous avaient entendu et compris la grande parole de l'Apôtre : " Il n'y a plus de libre, il n'y a plus d'esclave ; revêtez-vous comme des frères d'entrailles de miséricorde ; que la charité du Christ règne et triomphe dans vos âmes !"

Et ces nobles patriciens étaient devenus les bienfaiteurs dévoués des pauvres et des esclaves. Que dis-je ? Dans

(1) " *Corpora animadversorum quibuslibet petentibus ad sepulturam danda sunt.*" Voyez l'Evangile : lorsque Joseph d'Arimathie vient demander à Pilate le corps de Jésus, Pilate le lui fait délivrer immédiatement.

Digitized by Google

tous les malheureux ils voyaient des frères vers lesquels leur cœur se penchait avec amour. Après les avoir secourus pendant la vie, ils ne les abandonnaient pas à la mort, et leur donnaient dans leurs jardins et leurs villas une tombe où leurs cendres reposeraient en paix.

Cependant, la charité privée ne pouvait répondre à tous les besoins de la grande famille chrétienne. Que fit alors l'Eglise persécutée ? Mendia-t-elle les faveurs des puissances civiles ? Non ; elle songea simplement à profiter des lois existantes. On la vit se constituer en corporations, devenir légalement propriétaire de vastes terrains, et creuser ensuite librement ses cimetières où elle eut pendant longtemps ses sanctuaires et ses autels. Quelque étrange que puisse paraître cette assertion, nous allons voir qu'elle s'appuie sur des documents historiques d'une haute valeur.

Personne n'ignore qu'un grand nombre d'associations s'étaient établies à Rome. Les unes, composées de prêtres païens, de pontifes et d'augures, avaient un but religieux ; les autres, comme les collèges des charpentiers et des marchands de vin, se proposaient une fin de trafic et d'industrie ; plusieurs avaient le caractère de confréries pieuses, et veillaient à la célébration des fêtes de leurs divinités. Ces diverses sociétés avaient leurs règlements et leurs jours de réunion, comme nous l'apprennent plusieurs savants ouvrages où elles sont l'objet d'une étude détaillée et approfondie. Mais, chose étrange ! elles qui, jusqu'à la fin de la république, n'avaient guère été préoccupées de la sépulture de leurs membres, à partir de cette époque, semblent tourner toutes leurs préoccupations de ce côté. Elles se transforment pour la plupart en *collèges* funéraires, et chacune possède son champ sépulcral, où une place est assurée à tous les membres ainsi qu'à leur famille.

Ces confréries nombreuses auxquelles la loi laissa d'abord une liberté entière, excitèrent bientôt la défiance du pouvoir. Jules César et Auguste les désapprouvèrent, et décrétèrent que toute association, pour assurer son existence légale, devrait demander l'autorisation du sénat ou de l'empereur.

Il y eut cependant une exception qu'il nous importe de

Digitized by Google

mentionner ici. De tout temps la loi protégea ceux qui, dépourvus de fortune, se réunissaient chaque mois, et payaient une cotisation afin d'assurer mutuellement leurs funérailles : " *Permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre, dum tamen semel in mense coeant.*" Ainsi parle le jurisconsulte Marcien au troisième livre de ses Institutions. Ces associations de *pauvres gens* pouvaient donc s'établir sans demander l'approbation du pouvoir, et l'exception faite en leur faveur, restreinte d'abord à la capitale de l'empire, fut étendue plus tard par un édit de Septime Sévère à tout le monde romain. (1)

Combien n'était-il pas facile aux chrétiens de s'abriter sous cette loi ! Parmi eux les pauvres étaient nombreux. Ils n'avaient qu'à s'ériger en collèges funéraires, et dès lors, ils se trouvaient à former des corporations légales. Ainsi, quoique persécutés à cause de leurs croyances, ils pouvaient être propriétaires, amasser un trésor commun, confier à leurs pontifes et à leurs diacres l'administration des sommes versées par la charité, creuser librement leurs cimetières, s'y donner rendez-vous à certains intervalles, et célébrer ensemble la mémoire de leurs apôtres et de leurs martyrs.

Est-ce là une simple conjecture, une hypothèse plus ou moins vraisemblable uniquement appuyée sur quelques textes des lois romaines aux premiers siècles de l'Eglise ? Il nous semble que ces seuls témoignages seraient déjà un fort argument en faveur de la théorie exposée ci-dessus. Mais écoutons Tertullien : " Chacun de nous, dit-il, fournit une " petite contribution, un certain jour du mois, s'il le veut, " et si ses ressources le lui permettent, car rien n'est forcé, " tout est volontaire parmi nous. Le montant des sommes " versées forme un fonds commun que l'on emploie à des " œuvres de piété ; il sert non à festoyer ou à boire, mais à " nourrir et à enterrer les pauvres, les orphelins sans biens, " et les domestiques cassés de vieillesse." (2) Ces paroles du grand apologiste du christianisme sont remarquables. Ne semblent-elles pas un commentaire de celles du jurisconsulte Marcien ?

(1) " Quod non tantum in Urbe, sed in Italia et in provinciis divus quoque Severus rescripsit." (Marcian, lib. 3 *Institut.*)

(2) *Apol.* xxxix.

Digitized by Google

Des inscriptions chrétiennes trouvées dans des cimetières souterrains sur les points les plus divers de l'empire, en Phrygie, en Mauritanie, dans le Pont, ajoutent encore à ces preuves en faisant mention, des associations de *frères* et des églises qui possèdent leurs édifices, leur terrain sépulcral, leur trésor. (1) Il nous serait facile d'étendre cette démonstration, mais ce que nous avons dit doit suffire à expliquer comment l'Eglise, malgré l'intolérance religieuse dont elle était l'objet, a pu sous le titre d'association funéraire, jouir des droits d'une *personne civile*.

Les usages funéraires des chrétiens différaient assurément beaucoup de ceux des païens; cependant, cette différence ne dut pas paraître aussi grande qu'on se l'imagine, et la discipline rigoureuse du secret dont nous aurons à parler bientôt la rendait moins sensible encore. Prenons comme exemple un de ces collèges du paganisme. Il se composait de pauvres et d'esclaves, et avait été établi l'an 133 en l'honneur de Diane et d'Antino s, et pour la sépulture des morts. Une longue inscription trouvée au commencement de ce siècle, au milieu des ruines des anciens bains de Lanuvium, (2) nous en fait connaître l'organisation et les règlements. "Pour en faire partie, il fallait payer une contribution déterminée et fournir un amphore de bon vin. A la mort d'un membre une somme fixe était consacrée à ses funérailles, partie pour en payer les frais, partie pour être distribuée au pied du bûcher aux sociétaires qui auraient suivi le convoi... Chaque nouveau président, à son entrée en charge, devait donner à souper à tous les membres. Six fois par an, les membres du collège dînaient ensemble en l'honneur de Diane, d'Antinoüs et du patron du collège." (3) Sanctifiés par la foi et la pratique de la charité, ces règlements et un grand nombre d'autres semblables pouvaient sans danger s'appliquer aux associations chrétiennes. Mais l'examen plus détaillé des monuments funéraires païens et des usages auxquels ils étaient destinés achèvera de répandre la lumière sur cette importante question. L'archéologie, en étudiant scrupuleu-

(1) V. Bourassé, *Archéologie chrétienne*, p. 60.
(2) Ville du Latium, à six lieues de Rome, sur la voie Appienne.
(3) Rome souterraine, p. 72.

Digitized by Google

sement les inscriptions des tombes païennes nous a donné, dans un document original, un aperçu fidèle de toutes les clauses que pouvait contenir le testament d'un romain.

Entre ces clauses dont chacune repose sur un texte ou un document incontestable, nous choisissons celles qui vont le plus directement à notre sujet : " J'ordonne que mon tombeau soit exécuté selon le plan par moi choisi, et qu'on y ajoute une chambre garnie de sièges... Dans cette chambre, on placera deux statues me représentant, l'une en marbre, l'autre en bronze... Les jours où elle sera ouverte, on l'ornera de tapis, et l'on fournira des oreillers, des couvertures et des vêtements pour l'usage des convives qui s'y réuniront... En avant de l'édifice, sera élevé l'autel, du plus beau marbre de Carrare : c'est là que mes cendres devront reposer... J'ordonne que tous mes affranchis payent chaque année une petite somme à laquelle mon fils et héritier ajoutera. Avec cet argent on pourvoira à ce que des sacrifices convenables soient offerts, et que des couronnes de roses soient déposées sur ma tombe. On veillera aussi à ce que du pain et du vin soient fournis pour la fête qui sera célébrée tous les ans, le jour de ma naissance et les trois jours suivants." (1) Sous l'apparence de ces rites funèbres, les enfants de l'Eglise pouvaient aisément dissimuler les cérémonies de leur culte. Eux aussi entouraient de vénération et d'amour les tombes qui gardaient les restes de leurs frères. Ils célébraient avec une piété touchante l'anniversaire de la naissance d'un martyr ; seulement cet anniversaire était le jour même de sa mort, c'est-à-dire le jour où son âme s'en volant de cette terre d'exil dans la patrie, était née à la vie bienheureuse et éternelle. Leurs écrivains nous ont tracé le tableau de leurs agapes fraternelles, repas de charité qui s'ouvraient et se terminaient par une prière adressée à l'auteur de tous biens. N'offraient-ils pas eux aussi leur sacrifice, sacrifice sublime dont l'auguste victime était Dieu même voilé sous l'apparence d'un pain sacré ? Par conséquent rien dans leurs réunions, rien dans leurs réglements ni leur langage, n'était de nature à exciter l'étonnement et la défiance des autorités païennes.

(1) *Rome Souterraine*, p. 74, 75, 76, *passim*.

Digitized by Google

Presque continuellement, il est vrai, ils voyaient planer au-dessus de leur tête des arrêts de proscription et de mort; ils furent même poursuivis jusque dans leurs obscures retraites par les ennemis de leur foi; mais ces exemples sont relativement peu nombreux, et ne se rencontrent qu'aux jours où la persécution sévissait avec fureur. Pour les priver juridiquement du droit de réunion, le pouvoir civil devait nécessairement déclarer que les chrétiens, "sous le prétexte d'association funéraire avaient tenu des assemblées illicites." A cette déclaration, dit M. de Rossi, équivalait chacun des édits spéciaux qui interdisaient expressément aux chrétiens l'usage de leurs cimetières. Mais l'édit révoqué, le droit commun reprenait immédiatement vigueur, et les persécutés de la veille pouvaient de nouveau se réunir sans crainte dans ces pieux asiles que tant de souvenirs rendaient chers à leur cœur.

Les catacombes n'ont donc pas été, au moins pendant plus de deux siècles des lieux de refuge inconnus du paganisme. Elles jouissaient au contraire d'une publicité surprenante; en droit elles étaient inviolables.

Qui n'a été frappé, en lisant les Actes des Apôtres, de la situation contradictoire faite à saint Paul? En lui, Rome semble voir deux hommes distincts: le prédicateur de l'Evangile et le citoyen romain. Le premier est persécuté, traîné devant les tribunaux; le second conserve tous ses privilèges et les revendique avec éloquence et fierté. Voyez-le en effet: il amène à ses pieds les magistrats qui l'ont fait battre de verges sur la place publique; il fait trembler le tribun qui l'a lié contrairement aux lois, et au gouverneur Festus qui veut le citer à son tribunal, il répond: "C'est devant César que je dois être jugé, j'en appelle à César." (1)

La société chrétienne présente un spectacle analogue. Proscrite comme secte religieuse, elle est protégée par la loi à titre de corporation funéraire. Le diacre pourra faire valoir ses droits comme gardien du trésor, mais il subira le martyre, s'il ne veut brûler de l'encens en l'honneur des faux dieux. Les pontifes, comme chefs du collège civil,

(1) *Act.* ch. xvi, xxii, xxv.

Digitized by Google

recevront leur autorisation des mains mêmes de l'empereur, et seront condamnés à mort s'ils refusent de renier le Christ.

Nous venons de démontrer et d'expliquer l'origine exclusivement chrétienne des catacombes ; nous devrions maintenant en raconter l'intéressante histoire, mais cela nous mènerait trop loin. Disons seulement qu'après le triomphe de l'Eglise, elles devinrent des lieux de pèlerinages célèbres. Embellies ensuite par les immortels travaux du pape saint Damase, elles n'échappèrent pas aux rapines et aux envahissements sacrilèges des Goths et des Lombards. Les souverains pontifes veillèrent alors à transporter dans les églises de Rome les plus précieuses reliques des martyrs ; puis le silence se fit sur ces immenses nécropoles qui avaient coûté tant de travaux à l'Eglise des premiers âges. Elles tombèrent dans un oubli vraiment inexplicable. En 1568, un illustre savant de Véronne, Onuphre Panvinio parlant des enterrements chrétiens, disait que trois des anciens cimetières seulement étaient accessibles, et pour mentionner les autres, il devait s'en rapporter aux itinéraires du moyen âge et aux Actes des martyrs.

Le peuple chrétien de Rome semblait donc avoir oublié la gloire de son berceau ; dans les profondeurs du sol de sa campagne il possédait des trésors qu'il ne soupçonnait pas ; ses traditions locales étaient mortes. Mais à la fin du seizième siècle, des ouvriers découvrirent par hasard une catacombe à quelques milles de la ville. Rome entière fut émue de cette précieuse découverte, les savants s'en occupèrent, et bientôt commencèrent avec Bosio et ses zélés disciples, les travaux dont nous recueillons aujourd'hui les fruits.

Les problèmes que nous nous étions posés résolus, pénétrons maintenant dans ces cryptes séculaires, et voyons quel témoignage splendide elles rendent, par leurs inscriptions et leurs peintures, aux dogmes de notre foi.

L'abbé Bruchési.

(à continuer.)

Digitized by Google

CHATEAUBRIAND

ET LA RENAISSANCE CHRÉTIENNE AU XIXE SIÈCLE.

I

Le progrès immense que le mal fait de nos jours par le moyen des lettres et de la presse est malheureusement trop connu pour qu'il me soit besoin de le démontrer. A voir cette quantité prodigieuse de mauvais livres et de mauvais journaux, on serait tenté de croire à une ligue universelle des écrivains contre tout ce qu'il y a de plus vénérable et de plus sacré.

Cependant, s'il est vrai que les hommes de lettres se font trop souvent aujourd'hui les interprètes de l'erreur et du vice, il en est encore parmi eux, qui travaillent et luttent pour la défense de la vérité religieuse et morale. S'il y a une littérature impie et corruptrice, (trop en vogue, hélas !), il existe aussi, de nos jours une littérature restée fidèle à la cause du bien, demandant ses inspirations à la foi, et ne cherchant l'idéal du beau que dans les régions supérieures, éclairées par les rayons de l'éternelle vérité. Il y a encore une école spiritualiste qui vise à autre chose qu'à faire de l'art pour l'art, ou qu'à flatter les passions humaines. C'est l'école qu'ont illustrée Lacordaire, Ozanam, Montalembert, Laurentie, Lamartine, Brizeux, Reboul, Hugo lui-même dans ses premières années, et qui compte aujourd'hui dans ses rangs Veuillot, Pontmartin, Lasserre, Léon Gauthier, de Laprade, de Bornier, Féval et tant d'autres.

Or, si nous voulons étudier comment s'est formée cette école qui conserve les traditions des âges de foi en adoptant une forme littéraire et artistique essentiellement moderne, nous trouvons, indissolublement attaché à cette œuvre à la fois conservatrice et rénovatrice, un nom qui a rempli toute la première partie de ce siècle, mais que l'on paraît aujourd'hui vouloir trop facilement oublier, le nom de Châteaubriand.

Digitized by Google

En accusant les catholiques eux-mêmes d'ingratitude à l'égard de ce grand écrivain, je ne fais que répéter ce qu'a dit avec beaucoup de sens M. Léon Gauthier dans ses *Portraits contemporains*. Sans doute, comme le fait observer cet excellent critique, il est facile, en étudiant la vie de Châteaubriand et ses écrits, de trouver mille faiblesses dans l'homme, mille défauts dans l'œuvre.

Mais sous peine d'être injuste on doit tenir compte de l'époque où l'homme a vécu, des circonstances dans lesquelles il a travaillé, des difficultés qu'il a dû surmonter, des préjugés qu'il lui a fallu combattre.

Chateaubriand parut à la fin du 18e siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus déplorable de la civilisation chrétienne, au moment où allait éclater la grande révolution.

Rappelons-nous quelles idées dominaient alors, quelle guerre acharnée on avait déclarée à la religion chrétienne!

Rappelons-nous ce qu'était cette littérature, imprégnée du philosophisme de Voltaire et du sentimentalisme de Rousseau; incrédule dans le fond, payenne dans la forme, remplaçant les lois éternelles du beau par de mesquines et étroites conventions, l'éloquence par la rhétorique, la poésie par la versification, encore perdue dans le fatras mythologiques de la renaissance, et voilant à peine sa corruption sous le masque rose de ses idylles et de ses bergeries musquées.

La révolution de 89, qui devait faire disparaître tous les abus, remédier à tous les maux, renouveler, purifier tout, n'eut pas précisément ce qu'il fallait pour régénérer la littérature.

Pour les bandits de la Terreur, l'art, c'était la déesse *Raison* sur les autels, la littérature, les articles du *Père Duchesne*, la poésie, le chant de la *Marseillaise* et du *Ça ira*. De plus, on coupait alors la tête aux poètes tout aussi bien qu'aux rois.

Le Directoire ne fut qu'une orgie de vin, après une orgie de sang. C'était la corruption du 18e siècle qui revenait, et avec elle les idylles et les pastorales.

L'empire ne fut que la révolution régularisée et maîtrisé par une main de fer. La génération qui arrivait était incré-

Digitized by Google

dule comme celle qui disparaissait. En philosophie et en littérature le 18e siècle paraissait encore vouloir continuer. Pourtant, de généreuses aspirations se faisaient jour çà et là. Le rétablissement de Dieu dans les temples faisait désirer que son règne s'étendit partout. L'art et la littérature comprenaient instinctivement qu'ils avaient besoin de Dieu pour prendre leur essor.

Telles furent les circonstances dans lesquelles Chateaubriand parut sur la scène littéraire.

Il était lui-même un enfant, un adepte du 18e siècle. Dans cette catholique Bretagne il avait reçu une éducation plus philosophique que chrétienne. On l'avait élevé un peu à la Rousseau, c'est-à-dire sans le soumettre à une contrainte suffisante.

Livré à lui-même l'enfant passait ses journées seul, à rêver devant la mer ou sous les arbres des forêts. S'il y puisa un vif et profond sentiment des beautés de la nature, il en garda aussi l'horreur de tout frein, l'amour de l'indépendance, et un irrésistible penchant à la rêverie et à la tristesse. On lui enseigna bien les vérités de la religion, mais son père et ses maîtres négligèrent de le prémunir contre les écarts d'une imagination ardente et les dangers d'une volonté inconstante.

On oublia à son égard ce qu'on oublie trop souvent dans l'éducation des enfants à notre époque, que ce qui gêne fortifie. Cette éducation développa chez lui de brillantes qualités; mais pour bien équilibrer cette intelligence, pour fixer dans le bien cette nature luxuriante, il eût fallu lui mettre des principes plus arrêtés dans l'esprit, et plus de solide vertu dans le cœur.

L'attitude du jeune cavalier de Chateaubriand en face de la révolution naissante trahit les défauts de son éducation. Catholique et royaliste il aurait dû avoir en lui ce qu'il fallait pour comprendre le caractère anti-religieux et anti social du mouvement qui se préparait, et pour le combattre de toutes ses forces. Au lieu de cela il se laissa prendre à l'appât de ce grand mot de *Liberté* par lequel la révolution cherchait à séduire les âmes généreuses, et il voulut concilier les idées nouvelles avec les traditions monarchiques et

Digitized by Google

religieuses. Mais quand il vit les crimes de la révolution, il recula, dit un de ses biographes. C'est qu'à défaut de principes bien définis il y avait chez lui un fond d'honneur et un instinct de grandeur qui le préservèrent de bien des chutes

Cherchant d'abord à fuir la tempête sociale qui se préparait, Chateaubriand passa en Amérique et parcourut les grandes forêts vierges qu'il a si bien décrites dans *Atala* et dans le *Voyage*. La nouvelle de la captivité de Louis XVI et de l'émigration des princes le rappela en France. L'honneur lui commandait d'offrir sa vie pour son roi.

Après la dispersion de l'armée de Condé, il passa en Angleterre, où il publia l'*Essai sur la Révolution*, production malheureuse qui fit voir avec trop d'évidence les idées libérales et anti-religieuses de l'auteur. Mais cet égarement ne dura pas longtemps. La voix de sa mère mourante toucha le cœur de Chateaubriand et le rappela aux croyances chrétiennes. Puis, frappé d'admiration pour les beautés de notre religion. convaincu de son excellence, il résolut de travailler à la rétablir dans les intelligences et dans les cœurs. Ce fut ainsi qu'il publia le *Génie du Christianisme*, sur la première page duquel il écrivit l'aveu de ses erreurs, et l'affirmation solennelle des principes auxquels il voulait désormais adhérer.

Le roman d'*Atala*, publié à Paris, une année avant le *Génie du Christianisme*, avait déjà commencé la renommée du jeune écrivain. Le *Génie du Christianisme* le plaça au premier rang, porta son nom à l'étranger, et le rendit cher à tous ceux qui désiraient le rétablissement de la religion.

Le consulat avait succédé au directoire. Napoléon, alors dans tout l'éclat de sa gloire militaire, s'annonçait comme le restaurateur de l'ordre social et le protecteur de la religion catholique. Cette attitude devait lui concilier bien des prits, et elle fut cause que Chateaubriand, tout en demeurant fidèle dans le cœur à la cause de l'ancienne monarchie se rapprocha de Napoléon et accepta de lui la position de secrétaire de la légation française à Rome, puis celle de ministre dans le Valais. Mais à la nouvelle de l'exécution du duc d'Englien, il envoya sa démission et se montra dès lors adversaire déclaré de la cause impériale.

Digitized by Google

Ce fut vers cette époque que Chateaubriand fit son voyage en Terre-Sainte. De retour en France, il se retira dans son ermitage de la Vallée-aux-loups, où il composa et fit paraître les *Martyrs*, l'*Itinéraire* et le *Dernier des Abencérages*. Il ne reparut sur la scène politique qu'à la chute de l'empire. Il publia alors son écrit de *Bonaparte et les Bourbons* qui valut, dit-on, une armée à la cause des princes. Il mit ainsi sa plume et sa parole au service de la dynastie légitime. Mais à son dévouement traditionnel pour le roi il mêla toujours des utopies qui avaient leur origine dans ses anciennes admirations pour les principes de 89. De plus son caractère ombrageux et susceptible devait nécessairement lui occasionner des froissements ; René, le rêveur René, se pliait difficilement aux exigences de la vie politique et aux intrigues de la cour. Si les souverains ne surent pas reconnaître ses services et se montrèrent même injustes à son égard, il eut, de son côté, le tort et la petitesse de ne pas savoir sacrifier ses ressentiments personnels aux intérêts de la noble cause qu'il servait. En somme, Chateaubriand ne joua pas dans la politique un rôle aussi brillant et aussi important qu'il aurait pu le faire, mais il faut reconnaître qu'il n'y chercha pas la fortune, comme tant d'autres l'ont fait et le font encore.

Après la révolution de 1830, Chateaubriand se retira de la vie politique et passa le reste de sa vie dans la retraite. Si sa conduite n'avait pas toujours été d'accord avec les principes religieux qu'il avait si bien proclamés et défendus, sa fin fut, grâce à Dieu, celle d'un chrétien sincère et fervent.

Suivant le désir de Chateaubriand son corps fut enseveli sur un îlôt appelé le Grand-Bé, dans la rade de Saint-Malo. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une foule immense, venue de toutes parts pour rendre un dernier hommage au grand écrivain.

II

Nous avons passé rapidement sur les évènements qui ont rempli la vie de Chateaubriand, le but de ce travail étant surtout d'étudier son œuvre littéraire et d'abord le *Génie du*

Digitized by Google

Christianisme, qui est de beaucoup le plus important de ses ouvrages.

Dans ce livre Chateaubriand a entrepris de prouver que le Christianisme est vrai parce qu'il est excellent. D'autres avaient écrit pour prouver la divinité de notre religion par le raisonnement théologique et philosophique. Chateaubriand voulut tenter un autre genre de démonstration qui lui parut mieux convenir à la génération qu'il s'agissait de convaincre. Il s'adressa non plus à la raison mais à l'imagination et à la sensibilité. Il voulut montrer combien le Christianisme est *beau ! beau* dans ses mystères, dans ses sacrements, dans son culte extérieur, *beau* dans les nobles sentiments qu'il met au cœur de l'homme, *beau* dans les grandes inspirations qu'il fournit aux arts, à la littérature, à la poésie !

On a dit, avec raison croyons-nous, que ce livre avait plus d'éclat que de profondeur, que l'argumentation en était faible, le plan diffus, le style souvent prétentieux. Certains chapitres, particulièrement ceux qui traitent du dogme chrétien, accusent bien peude véritable science. L'auteur, évidemment, n'était pas à la hauteur de son sujet ; il explorait des régions inconnues.

Ce qu'il a traité avec plus de succès ce sont les rapports du christianisme avec les arts, les sciences et la poésie. C'est surtout cette partie qui a fait le mérite et déterminé l'influence de ce livre.

C'est dans ces pages que Châteaubriand rompt ouvertement avec les règles et les traditions artistiques du 18e siècle. C'est là qu'il se pose hardiment en novateur et qu'il revendique, dans le domaine de la littérature, les droits de la religion jusque là méprisés. Il démontre ce que sa grande âme d'artiste a compris d'instinct peut-être plus que par réflexion : que le beau est inséparable du vrai.

Il prouve, comme il le dit dans son introduction, que " de toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres ; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples

Digitized by Google

bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël ; que le christianisme loin de rapetisser la pensée, se prête merveilleusement aux élans de l'âme, et peut enchanter l'esprit aussi divinement que les dieux de Vigile et d'Homère."

Pour cela, il met en comparaison la littérature et l'art payens avec la littérature et l'art chrétiens. Il fait voir les incomparables beautés de la Bible. Il démontre que la religion chrétienne, possédant la véritable notion de la divinité, est mieux que toutes les autres religions en état de comprendre la nature et l'humanité qui sont les œuvres de Dieu ; mieux en état de pénétrer les replis du cœur de l'homme, de peindre et d'exprimer nos sentiments, nos joies, nos tristesses ; qu'elle seule offre l'idéal qui peut satisfaire nos désirs, nos rêves et nos aspirations.

Telle fut la thèse soutenue par Chateaubriand dans son *Génie du Christianisme*. Nous l'avons dit : sa démonstration péchait en bien des points. Cependant, cette œuvre incomplète a triomphé par la force de l'initiative et le pouvoir merveilleux de l'exemple.

L'auteur ne comprenait qu'imparfaitement la religion dont il se faisait le défenseur ; mais ce qu'il voyait, il l'admirait sincèrement et il redisait son admiration avec des accents qui trouvèrent un écho dans bien des cœurs.

III

Le Génie du Christianisme, nous l'avons dit, fut l'œuvre principale de Chateaubriand, celle qui eut plus d'influence et de retentissement. *Atala* et *René* firent aussi sensation et eurent un grand succès. Dans l'idée de l'auteur ces deux ouvrages devaient servir à sa démonstration en faveur du Christianisme. Il n'en est rien, à coup sûr. Il n'y a dans l'un et l'autre de ces livres qu'une peinture de passions très brillante et très colorée, dangereuse déjà dans *Atala*, et décidément malsaine dans *René*. De plus les discours de Chactas et d'Atala manquent de naturel. Ces deux indiens, en les supposant même initiés à la civilisation, sont encore beaucoup trop raffinés. Certes, nos bons sauvages du Canada n'auraient jamais tenu un tel langage, n'auraient

Digitized by Google

jamais par exemple chanté ces mélancoliques et poétiques regrets de l'exil que Chateaubriand met dans la bouche d'Atala.

Si Chateaubriand a voulu se peindre dans *René*, nous pensons qu'il s'y est peint en noir, et qu'il n'a jamais été si absurde qui est impossible personnage. Ce livre peut exercer l'influence le plus funeste sur l'imagination des jeunes gens en les portant à la mélancolie et à des rêveries dangereuses. L'auteur lui-même a regretté son œuvre en voyant toutes les rêveurs poitrinaires, toutes les âmes incomprises qui se formaient sur le modèle de René. Mais ce livre est un bijou de style, comme celui d'*Atala*. On voit que l'auteur y a travaillé *con amore*.

Les Natchez, c'est *René* continué, toujours ennuyé, et, cette fois-ci, très ennuyeux. Cet ouvrage est, au début, un poème épique, et à la fin un roman. Il faut de la patience pour le lire jusqu'au bout.

Le Dernier des Abencérages, étude de mœurs espagnoles et musulmanes, donne une haute idée des sentiments d'honneur qui animaient les chrétiens et les Maures d'Espagne au 16e siècle. Mais le Coran pouvait-il bien former un caractère comme celui de Ben-Hamet? Et la fierté castillane de Blanca ne devait-elle pas l'empêcher de témoigner jamais une telle affection à un sectateur de Mahomet ?

Les Martyrs furent une œuvre plus sérieuse dans laquelle Chateaubriand voulut démontrer par un exemple que la religion catholique peut fournir au génie le sujet d'une épopée. *Les Martyrs* sont donc un poème..... en prose. Mais jamais prose ne fut plus élégante, plus harmonieuse, et Fontanes a pu dire avec raison, en s'adressant à l'auteur :

.....Dans ta prose cadencée
Les soupirs de Cymodocée
Ont la douceur des plus beaux vers.

Nous trouvons dans *Les Martyrs*, comme dans le *Génie du Christianisme*, de grandes beautés et de grands défauts, des descriptions ravissantes, des caractères élevés, des scènes touchantes, comme l'entrevue des saints solitaires Paul et Antoine, des narrations magnifiques comme le combat des

Digitized by Google

Francs et des Gaulois ; mais, d'un autre côté l'intérêt n'est pas suffisamment ménagé, l'action traîne en langueur, et le merveilleux que l'auteur introduit dans son œuvre, suivant les règles du genre, n'est qu'une pauvre machine qui manque complètement son effet.

L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* est celui des ouvrages de Chateaubriant qui est écrit dans le mèilleur style et dans lequel il s'est plus complètement débarrassé de ses défauts d'humaniste et de rhéteur. Il s'y montre en général simple et naturel, et son talent descriptif y brille du plus vif éclat sans nuire à l'érudition qui est une des principales qualités de ce livre.

Les *Etudes Historiques* sont aussi un ouvrage qu'on lit avec plaisir et avec fruit. L'auteur y a montré de quelle manière il entendait la science historique. Dans ce domaine encore Chateaubriand a été un heureux novateur. Il a démontré que l'histoire, tout en restant une œuvre d'érudition et de science, admet avec avantage les descriptions, les narrations animées, les peintures de mœurs et de caractère ; qu'elle ne doit pas se borner à exposer les faits, mais qu'elle doit remonter plus haut, et faire voir la main de Dieu dirigeant toutes choses, l'action de la Providence faisant servir à ses fins tous les événements et toutes les actions de l'homme.

Châteaubriand ne publia rien dans la dernière partie de sa vie, mais il travailla avec ardeur à écrire ses *Mémoires*, qui ne devaient paraître qu'après sa mort. On pouvait naturellement s'attendre à ce que cet ouvrage, préparé de longue-main, porterait l'empreinte du génie mûri par l'expérience et la réflexion, et serait le chef-d'œuvre de l'auteur. Mais Chateaubriand a encore fait voir en cette circonstance, une de ces contradictions bizarres dont sa vie et son caractère sont remplis. Tous les critiques s'accordent pour dire que les *Mémoires d'outre-tombe* sont indignes du grand écrivain, indignes du défenseur de la religion et de la royauté. Il s'y montre frondeur et sceptique et nous fait entendre l'écho de rancunes et de récriminations personnelles qui ont lieu de surprendre chez un tel homme.

La *Vie de l'abbé de Rancé* mérite encore plus de reproches, au dire de ceux qui ont lu cet ouvrage.

Digitized by Google

Comme on le voit, le bien et le mal se rencontrent et se mêlent dans l'œuvre de Chateaubriand comme dans sa vie. Nous voyons en lui une nature merveilleusement douée, mais livrée à elle-même dès l'origine, agissant plutôt sous le feu des impressions que sous l'influence plus durable des principes, et rejetant toute contrainte et toute discipline. De là des ténèbres, des faiblesses, des contradictions. Ainsi, ces pages écrites avec un si admirable talent seront déparées par l'incessante manifestation d'un amour-propre presque naïf à force d'être apparent. Le *moi* remplit tout, inspire tout, au point que les critiques ont créé pour Chateaubriand un terme particulier: l'*égotisme*. La religion, il faut aussi le dire, sera, sur bien des points, incomprise, ignorée, attaquée plutôt que défendue. La morale même ne sera pas toujours respectée, et, en certains endroits, les passions seront décrites avec beaucoup trop de complaisance, les vices et les fautes condamnées avec trop d'indulgence. Le goût de l'écrivain n'est pas toujours sûr, et il manifeste des admirations beaucoup trop faciles pour certains auteurs et certaines œuvres du dix-huitième siècle.

Mais ces défauts, quelque graves qu'ils soient, ne peuvent cependant faire oublier les beaux côtés du caractère de Chateaubriand. Il y a chez lui, en premier lieu, un sentiment vif et constant de la grandeur, l'horreur de la bassesse et de la vulgarité. S'il ne s'élève pas toujours à la hauteur que l'on voudrait, il tient toujours ses ailes déployées.

Il faut aussi reconnaître qu'il fut un grand poète. Ce n'est pas, certes, sa tragédie de *Moïse* qui lui vaut ce titre à mes yeux. Mais sa prose est toute imprégnée de poésie. Il a le cœur, la sensibilité du poète, et le trésor des saintes larmes. Il est saisi d'admiration en présence des beautés de la nature, en face de l'immense Océan battant de ses vagues les rochers de l'Armorique; en contemplant les solitudes du Nouveau-Monde, les forêts enchantées de la Floride, les bords sauvages du vieux Meschacébé.

Il aime sa patrie d'un amour impérissable; il pleure au souvenir de la terre natale, à la vue du manoir paternel devenu la propriété d'un étranger, et ses regrets lui inspireront alors cette touchante romance qu'il a mise dans la

Digitized by Google

bouche du chevalier de Lautrec, dans *le dernier des Abencérages :*

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !
Ma-sœur, qu'ils étaient beaux ces jours
De France !
O mon pays ! sois mes amours.
Toujours !

.....

Te souvient-il du lac tranquille
Qu'effleurait l'hirondelle agile,
Du vent qui courbait le roseau
Mobile,
Et du soleil couchant sur l'eau
Si beau !

.....

Cette poésie, simple et vraie, adaptée par Châteaubriand à un air populaire des montagnes de l'Auvergne, aura contribué à sa gloire aussi bien qu'aucun autre de ses ouvrages.

Nous en trouvons la preuve dans le fait qu'au jour de ses funérailles, au moment où l'immense cortège se mettait en marche pour transporter les restes mortels de l'illustre Breton sur le roc du Grand-Bé, on joua sur l'orgue, comme marche funèbre, cet air mélancolique des *Souvenances*, où l'âme patriotique du poète se retrouve et pleure encore :

O mon pays ! sois mes amours
Toujours !

J. Desrosiers.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

La Littérature Canadienne à l'étranger.

Nous avons reproduit, il y a quelques mois, les articles que deux des principales revues françaises avaient consacrés à notre littérature. Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des appréciations faites à l'étranger des œuvres de nos littérateurs. La critique française, puisée aux bonnes sources, ne peut que nous être avantageuse. Elle possède un caractère d'impartialité qui ne peut déplaire qu'à des admirateurs trop enthousiastes ou à ceux qui tombent dans l'excès contraire.

Nous trouvons dans la *Revue du Monde Catholique* du 15 avril dernier, les deux articles qui suivent signés par M. R. Martin :

I

" On se plaint aujourd'hui partout de la décadence de la critique, et l'on prévoit de ce chef une influence néfaste sur la littérature. Les Canadiens n'ont pas échappé au sort commun : il y a peut-être même plus longtemps qu'ils en souffrent. Rappelons-nous qu'Octave Crémazie jetait déjà le cri d'alarme il y a un quart de siècle. Malgré les efforts d'une vaillante et généreuse phalange d'écrivains, le mal ne diminue pas. La représentation de *Papineau*, drame historique canadien, en quatre actes et neuf tableaux, par M. Louis H. Fréchette, le poète bien connu que Paris a acclamé il y a quelques années, a donné lieu à des articles soi-disant critiques du genre des lignes suivantes :

" La patrie, dans son orgueil et dans ses folles émotions de mère, presse sur son sein le sublime enfant qui, d'un seul

Digitized by Google

coup de son aile de poète, vient de le placer dans le monde des lettres à côté de la nation la plus avancée de la terre..."

"Avec son petit livre de poésies, Fréchette a fait ce que n'ont pu faire ni les plus vaillants guerriers ni les hommes d'Etat les plus consommés..."

"Il est notre plus grande gloire nationale..."

"S'il était possible pour un homme de s'abîmer sous le poids de sa propre gloire, M. Fréchette avait de quoi s'abîmer..."

"Son grand drame historique, *Papineau*, vient de le placer au premier rang des auteurs du genre..."

"La plus grande difficulté sera peut-être de savoir qui des deux fut le plus grand patriote, ou du héros (Papineau) ou de l'auteur de *Papineau*..."

"Sans doute, M. Fréchette a du talent, beaucoup de talent; sans doute, il honore les lettres canadiennes. Mais est-il bien sûr que *Papineau* soit un chef-d'œuvre digne des maîtres français? et les critiques ne rendraient-ils pas un plus grand service à l'auteur, en lui signalant ses défauts, qu'en lui laissant croire à la perfection de son œuvre? Que peut-on voir autre chose, dans ces louanges outrées, que de la réclame maladroite? Ou plutôt c'est le pavé de l'ours, qui doit infailliblement tuer son homme. Croit-on donc qu'il suffise d'être un excellent poète, capable de tourner un sonnet délicieux, pour devenir d'emblée un auteur dramatique? Il faut à celui-ci des qualités dont le poète peut manquer: il faut la connaissance de la scène, un certain souffle plus puissant que pour le sonnet, de l'observation, de l'esprit, une grande sensibilité, une émotion vraie, enfin la science des caractères. De tout cela, M. Fréchette a surtout montré dans son drame de la vraie sensibilité; les autres qualités sont moins apparentes. Disons-le-lui, afin qu'il travaille à acquérir ce qui lui manque pour être réellement le grand dramaturge canadien.

"Où est l'action dramatique dans *Papineau*? Il n'y a pas de *nœud*, et partant pas de *dénouement*; il n'y a qu'une action historique, commençant à une date pour finir à une date: c'est une suite d'événements. Quant aux caractères, aux types, ils font également défaut. Le style même n'est pas toujours sans reproche. Sans compter des expressions aussi grossières que: *véreux de sauvages, vermines de chou-*

Digitized by Google

ayens, vieilles carcasses de bêtes puantes, etc., mises dans la bouche d'un officier de la milice canadienne, la langue française semble peu respectée dans certains passages, et les Parisiens qui ne connaissent pas l'anglais auraient peine à comprendre ce que c'est que de "*matcher* un sauvage qui vaut une *gang* à lui tout seul, d'avoir du *fun*, d'être un *brick*, etc."

"Encore une fois, *Papineau* n'est pas sans mérite. Si le plan est essentiellement défectueux, on rencontre des beautés de détail qui expliquent les applaudissements dont il a été salué. Mais c'est rendre service au théâtre canadien et à M. Fréchette lui-même que de ne pas prôner cette pièce comme un chef-d'œuvre sans tache, que de dire au contraire à l'auteur: "Voilà ce qui vous manque pour être un bon dramaturge ; travaillez à l'acquérir, et, si vous échouez dans vos efforts, contentez-vous d'être le plus grand des poètes canadiens." Nous lui épargnerons ainsi les sévérités de la postérité."

II

Mais, si M. Fréchette doit encore accomplir certains progrès pour être la gloire du théâtre, il mérite à coup sûr d'être proclamé le plus grand des poètes canadiens. Sur le terrain de la poésie, rien ne lui manque: il est né avec le feu sacré, et ses œuvres valent celles de nos meilleurs auteurs. Lisez, par exemple, sa dernière production, écrite le 21 février 1882: quel souffle, quel patriotisme, quel pathétique, quelle puissance dans la simplicité! *Vive la France!* tel est le titre de ce petit chef-d'œuvre, nous fait battre le cœur et fait jaillir nos larmes.

"Il s'agit de la guerre de 1870. Après avoir montré la marche envahissante des Prussiens, les horreurs et les pillages de ces hordes féroces, la province râlant et Paris agonisant, et les nations regardant faire d'un œil sec, il nous fait entendre le formidable *Vive la France!* poussé, de l'autre côté de l'Atlantique, par un million de voix sanglo-

Digitized by Google

tantes : ce sont les enfants abandonnés de la France, dont le cœur est brisé par les malheurs de leur mère. Le poète continue :

Sous les murs de Québec, la ville aux vieilles tours,
Dans le creux du vallon que baignent les détours
Du sinueux Saint-Charles aux rives historiques,
Autour de vingt clochers se groupent vingt fabriques
C'est Saint-Roch, où vit en travaillant
Une race d'élite au cœur fort et vaillant.
Là surtout, ébranlant ces poitrines robustes,
Où trouvent tant d'écho toutes les causes justes,
Retentit douloureux ce cri de désespoir :
La France va mourir !...
Ce fut navrant.

Un soir,
Un de ces soirs brumeux et sombres de l'automne,
Où la bise aux créneaux chante plus monotone,
De ses donjons, à l'heure où les sons familiers
De la cloche partout ferment les ateliers,
La haute citadelle, avec sa garde anglaise,
Entendit tout à coup tonner la *Marseillaise*,
Mêlée au bruit strident du fifre et du tambour.
Les voix montaient au loin... C'était le vieux faubourg
Qui, grondant comme un flot que l'ouragan refoule,
Gagnait la haute ville et se ruait en foule
Autour du consulat, où de la France en pleurs,
Symbole vénéré, flottaient les trois couleurs.

Celui qui conduisait la marche, un gars au torse
D'Hercule antique, avait, sous sa rustique écorce,
Comme un lion captif grandi sous les barreaux,
Je ne sais quel aspect farouche de héros.
C'était un forgeron à la rude encolure,
Un fort ; et rien qu'à voir sa calme et fière allure,
Et son regard honnête, et son grand front serein,
On sentait battre là du cœur sous cet airain.
Il s'avança tout seul vers le fonctionnaire,
Et, d'une voix tranquille où grondait le tonnerre,
Dit :

Digitized by Google

—Monsieur le Consul, on nous apprend là-bas
Que la France trahie a besoin de soldats.
On ne sait pas chez nous ce que c'est que la guerre;
Mais nous sommes d'un sang qu'on n'intimide guère,
Et je me suis laissé dire que nos anciens
Ont su ce que c'était que les canons prussiens.
Du reste, pas besoin d'être instruit, que je sache,
Pour se faire tuer ou brandir une hache;
Et c'est la hache en main que nous partirons tous:
Car la France, Monsieur... la France, voyez-vous...

Il se tut: un sanglot l'étraignait à la gorge.
Puis, de son poing bruni par le feu de la forge,
Se frappant la poitrine, où son col entr'ouvert
D'un scapulaire neuf montrait le cordon vert:

—Oui, Monsieur le Consul, reprit-il, nous ne sommes
Que cinq cents aujourd'hui; mais, tonnerre! des hommes,
Nous en aurons, allez!... Prenez toujours cinq cents,
Et dix mille demain vous répondront: Présents!
La France! nous voulons épouser sa querelle;
Et, fier d'aller combattre et de mourir pour elle,
J'en jure par le Dieu que j'adore à genoux,
L'on ne trouvera point de traîtres parmi nous!

Le reste se perdit... car la foule en démence
Trois fois aux quatre vents cria: Vive la France!...
Hélas! pauvre grands cœurs! leur instinct filial
Ignorait que le code international,
Qui pour l'âpre négoce a prévu tant de choses,
Pour les saints dévoûments ne contient pas de clauses...

Et le consul, qui m'a conté cela souvent,
En leur disant merci, pleurait comme un enfant.

"N'est-ce pas sublime? et cet ardent amour de la patrie perdue, après tant d'années de domination étrangère, n'est-il pas bien fait pour attendrir tout cœur français et le remplir en même temps d'un légitime orgueil?"

Digitized by Google

***

M. Pascal Poirier a publié dans la *Revue Canadienne*, il y a un an, une critique du drame historique de M. Fréchette, *Papineau*. Il a porté sur cet ouvrage un jugement à peu près identique à celui que l'on vient de lire.

La *Revue du Monde Catholique* a reproduit, en décembre dernier, une partie des lettres d'Octave Crémazie que M. l'abbé Casgrain nous avait communiquées. Dans le mois de février dernier, deux de nos collaborateurs réguliers ont vu leurs articles cités avec éloges dans la même revue.

Quelques périodiques de langue étrangère ont également signalé les écrits de notre publication. Nous mentionnons ces faits afin que nos écrivains sachent que notre littérature entre dans une ère nouvelle et qu'elle a maintenant des juges en dehors du cercle encore restreint de nos villes et de nos paroisses.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

L'INSTITUT ROYAL DU CANADA.

La création d'une académie littéraire et scientifique est un évènement dans l'histoire des lettres de notre pays. C'est le premier essai de ce genre. Il fallait, pour que l'organisation d'une telle société ne rencontrât pas d'obstacles insurmontables qu'un haut personnage comme le Marquis de Lorne s'en chargeât lui-même. La chose est faite et nous avons maintenant nos "académiciens."

Nous ne connaissons encore, de la nouvelle société, que le nombre et les noms de ses membres. Sa constitution intérieure nous est inconnue. Nous savons qu'elle comprend quatre sections: littérature française, littérature anglaise, sciences, géologie. Mais quelles sont les attributions générales des quatre sections réunies? Quelles sont les attributions spéciales de chacune des sections?—Il paraît étrange de réunir en un seul corps quatre branches complètement distinctes, qui, partout ailleurs, déterminent la formation de quatre académies différentes.

Mais nous verrons le nouvel institut à l'œuvre et nous jugerons là de la valeur de son organisation.

La formation de cette société est bien accueillie. Quelques journaux, cependant, tout en applaudissant comme les autres, ont signalé des omissions parmi les "vingt immortels" de la section française, ont mentionné quelques erreurs de choix: des noms bien connus y devraient figurer, tandis que d'autres en devraient être effacés. Il y a du vrai dans ces critiques. On regrette, entr'autrechose, l'absence du nom de J. C. Taché.

Nous regrettons, de plus, de ne pas voir plus de Canadiens-français dans les sections des Sciences et de la Géologie. Il y a dans plusieurs de nos collèges des professeurs qui peuvent figurer avec avantage à côté de ceux dont nous allons donner les noms

Ces quelques remarques ne nous empêchent pas de saluer

Digitized by Google

avec plaisir la création de l'Institut Royal et de féliciter ceux qui ont été honorés du choix de Son Excellence.

L'Institut Royal a eu sa première séance le 25 mai.

Voici la liste des membres :

LITTERATURE FRANCAISE, HISTOIRE, ETC., ETC.

1. M. l'Abbé Bégin, D.D.—auteur de "l'Infaillibilité des Papes ; Etudes sur la Bible."
2. Napoléon Bourassa—"Jacques et Marie."
3. M. l'abbé Casgrain, docteur ès-lettres—"Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec," et de plusieurs autres ouvrages.
4. Hon. P. J. O. Chauveau, L.L.D., docteur ès-lettres, officier de l'instruction publique—"Charles Guérin."
5. Paul de Cazes—"Notes sur le Canada."
6. Oscar Dunn—"Discours de journalisme : Glossaire canadien-français."
7. Hon. Hector Fabre—"Chroniques."
8. Faucher de St. Maurice, M.P.P., chevalier de la Légion d'Honneur, de la Société des gens de Lettres de France—auteur de "Québec à Mexico ; Promenade dans le Golfe St. Laurent."
9. L. H. Fréchette, L.L.D., lauréat de l'Académie Française—"Mes loisirs ; Fleurs boréales, etc."
10. M. J. Lemoine—"L'Album du touriste ; les Oiseaux du Canada."
11. P. Lemay—"Evangéline ; le Pèlerin de Ste. Anne ; une Gerbe."
12. J. Marmette—"François de Bienville ; l'Intendant Bigot ; le Chevalier de Mornac."
13. Hon. M. Routhier, docteur ès-lettres—"Causeries du Dimanche ; En Canot ; A travers l'Europe."
14. M. Benjamin Sulte—"Les Laurentiennes ; Histoire des Trois-Rivières ; l'Histoire des Canadiens-Français."
15. M. l'abbé Tanguay—"Dictionnaire Généalogique."
16. Joseph Tassé, M.P.—"Les Canadiens de l'Ouest."
17. M. l'abbé Verreau—Plusieurs mémoires sur l'histoire et l'archéologie.

Digitized by Google

18. Napoléon Legendre—"Echos de Québec; A mes enfants; Histoire de notre constitution; Vie de l'Albani."
19. Hon. F. G. Marchand, M.P.P., officier de l'instruction publique de France—"Les Faux Brillants" comédie en cinq actes et en vers.
20. M. l'abbé Bois.

LITTERATURE ANGLAISE.

1. Prof. Goldwin Smith, M. A.
2. Very Rev. Principal Grant, D.D. Queens College, Kingston,—"Ocean to Ocean."
3. William Kirby—"Le Chien d'Or; Canadians Idylls."
4. Charles Lindsay—"Life and Times of W. L. Mackenzie; Rome in Canada."
5. Evan MacCall—"The Mountain Minstrel Classachnam—Beann; Poems and Song in Gaelic."
6. A Todd, C.M.G., L.L.D.—"The Practice and Privileges of the two Houses of Parliament; Parliamentary Government in England; Parliamentary Government in the Colonies."
7. R. Maurice Bucke, Méd. Sur. de l'Asile des Aliénés, London, O.—"Man's Moral Nature; Walt Whitman; A. Study."
8. Rev. J. Clark Murray, L.L.D.—"Ballads and Songs of Scotland; An Outline of Sir W. Hamilton's Philosophy."
9. Daniel Wilson, L.L.D., F.R.S., Président de l'University College, Toronto—"Prehistoric Annals of Scotland; Chatterton; A Biographical Study."
10. John L'Espérance—"The Creole; The Bostonnais."
11. Rev. Prof. Lyall, L.L.D., Dalhousie College—"Intellectual Emotions and Moral Nature."
12. George Stewart, jr.—"Evening in the Library; Canada under the administration of the Earl of Dufferin."
13. George Denison, B.C.L.,—"A History of Cavalry from the earliest times."
14. Rev. Ætneas M. D. Dawson—"Pius IX and his Time; Essays on interesting periods of Scottish History, etc."
15. Prof. Watson, M. A., L.L.D., Queens Un. Kingston—"Kant and his English Critics."

Digitized by Google

16. G. Murray, B.A., Senior Classical Master, High School, Montreal—"Verses, Original and Translated."
17. John Reade—"The Prophecy of Merlin and other Poems."
18. Charles Sangster—"The St. Lawrence and the Saguenay and other Poems; Hesperus and other Poems; Lyrics."
19. Prof. G. Paxton Young, University College, Toronto—"Critique on the Philosophy of Sir W. Hamilton; Solution of Algebrical Equations of the higher degrees in the solvable cases."
20 John George Bourinot—"Gentlemen Adventurers in Acadia; National Development of Canada; intellectual Development of the Canadian People." &c., &c.

SECTION DES SCIENCES.

1. C. Baillargé—"Géométrie."
2. C. H. Carpmuel, M.A., Surintendant du Service Météorologique du Canada—"Mathematics."
3. Prof. Chapman, Ph. D., L.L.D., University College—"Chemistry; Mineralogy; Crystallography."
4. E. Deville, C.R.A.S.—"Geometry et Astronomy."
5. Sandford Fleming, C.M.G., C.R.—"Geography; System of Standard Line."
6. Prof. Girdwood, M.D., McGill College—"Chemistry and Toxicology."
7. Rév. J. Hamel, D.C., Recteur de l'Université Laval—"Physique et Mathématiques."
8. C. Hoffman—"Geological Survey: Chemistry."
9. Prof. B. J. Harrington, McGill College—"Chemistry; Lithology."
10. T. Sterry Hunt, officier de la Légion d'Honneur, L.L.D., F.R.S.—"Chemistry; Physics."
11. Prof. Johnson, M.A., L.L.D.—"Physics; Astronomy."
12. Prof. T. London, M.A., University College—"Physics; Mathematics."
13. T. Macfarlane, Mining Engineer—"Chemistry; Lithology."

Digitized by Google

14. Prof. McGregor, M.A., D.S. F.R. S.E., Dalhousie College —"Physics."
15. Prof. W. F. Dupuis, M.A. T.R.S., Queen's College—"Chemistry; Mathematics."
16. H. A. Bayne, Military College, Kingston.
17. Prof. Hamel, Ph. D., Victoria College O.—"Natural Sciences; Chemistry."
18. Dr Fortin, M.P.
19. J. B. Cherriman, Prof., Ottawa.
20. F. F. Gisbourne.

GEOLOGICAL ET BIOLOGIE

1. L. W. Bailey, M.A, Ph. D.—"New Brunswick University."
2. R. Bell, M.D., C.E., F.G.S.—"Geological Survey."
3. Principal Dawson, C.M.G., L.L.D., F.R.S., McGill College.
4. G. M. Dawson, D.S.A.R.S.M., F.G.S.—"Geological Survey."
5. Edwin Gilpin, M.A., F.G.S.
6. Rev. D. Honeyman, D,C.L., D.D.
7. Rev. Prof. Laflamme, docteur ès-sciences Université Laval.
8. G. F. Mathew.
9. A. R. C. Selwyn, L.L.D., F.R.S., F.G.S., Directeur des Explorations Géologiques.
10. F. Bernard Gilpin, M.D., M.R.L.S.
11. John Jones, F.L.S.
12. Prof. Lamson, Ph. D., L.L.D., Dalhousie College.
13. Prof. Macoun, F.G.S., M.A., Albert College.
14. W. Osler, M.D.
15. D. N. Saint Cyr.
16. W. Landers.
17. Y. F. Whiteaves, F.G.S., Geological Survey.
18. Prof. Ramsay Wright, M.A., B,C.L., Toronto University.
19. Geo. Barnston.
20. Prof. Lansen, Halifax.

Digitized by Google

Le nombre total des membres est de quatre-vingt. Le président général est M. J. W. Dawson, principal du collége McGill à Montréal, et le vice-président est l'hon. P. J. O. Chauveau, ex-surintendant de l'Instruction Publique dans la province de Québec et actuellement shérif à Montréal.

Chaque section a ses officiers spéciaux. Ainsi M. J. M. LeMoine est président de la section de la littérature française et M. Faucher de St-Maurice en est le vice-président. M. LeMoine a généralement écrit en anglais, et il eut peut-être été mieux à sa place dans l'autre section de littérature.

La présidence de la seconde section (littérature anglaise) a été donnée à M. Daniel Wilson et la vice-présidence à M. Goldwin Smith.

Les officiers des deux autres sections sont les suivants : Président de la troisième section (mathématique, physique et chimie), M. J. S. Hunt ; vice-président, Chs. Carpmael. Section de la géologie : président, M. A. R. Selwyn ; vice-président, M. George Lampson.

Nous connaîtrons bientôt les moyens que l'Institut Royal mettra en œuvre pour produire l'émulation et développer le goût littéraire. Les nouveaux académiciens devront donner l'exemple. Titre oblige. Leurs œuvres futures serviront de modèles. Le public attend maintenant plus d'eux que des autres littérateurs laissés dans l'ombre, et la critique s'apprête sans doute à être plus sévère à leur égard.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux de l'Institut Royal, de la section française particulièrement.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

LA RÉPUBLIQUE DE ST-MARIN.

Il existe, au sein du royaume d'Italie, un petit état indépendant que l'on désigne par le nom écrit en tête de ces lignes. Il a pu, pendant des siècles, conserver son autonomie et échapper à toutes les convulsions politiques des provinces qui l'entourent. La paix, la tranquillité dont il jouit, les lois qui le régissent, la fraternité qui y règne, font de cet état minuscule, le coin de terre le plus fortuné de l'Europe. Enclavé pendant une dizaine de siècles dans les Etats de l'Eglise, il n'a jamais eu rien à redouter du gouvernement tutélaire des Papes. Les grands conquérants qui, depuis le cinquième siècle jusqu'au commencement du siècle actuel, ont porté leurs armes victorieuses sur le sol italien, se sont arrêtés avec respect devant ce petit peuple vivant si heureux dans ses montagnes ; ils l'ont laissé à ses tranquilles plaisirs, à sa douce existence exempte des ambitions et des passions qui bouleversent le monde.

Un moment, on put croire que la petite république de St Marin allait disparaître sous le souffle des révolutions suscitées sur tout le sol italien par les vues ambitieuses du Piémont. Les troupes garibaldiennes allaient porter, dans tous les duchés historiques du centre de la Péninsule, ce qu'elles appelaient "la liberté," et ce qui n'était autre chose que la domination unique de la maison de Savoie substituée à celle des autres races royales. Les hommes d'état italiens avaient rêvé que l'unité de l'Italie ouvrirait pour ce pays une ère de grandeur et de prospérité rappelant les temps fameux de l'empire romain.

Comment se fait-il que les "unitaristes" aient négligé d'aller réveiller la population de St Marin, réactionnaire aux idées nouvelles ? Toujours est-il que la petite république existe encore et qu'elle fait tache dans la carte de "l'Italie Unie." Elle est une exception vivante au dogme nouveau

Digitized by Google

de l'unité italienne. On a préféré se montrer illogique que de toucher à ce petit état dont la faiblesse a été si longtemps respectée. Et les neuf mille habitants de St Marin vivent parfaitement heureux, sans avoir Rome pour capitale; ils ne changeraient pas leur sort pour celui des citoyens de la jeune Italie.

Nous donnons à nos lecteurs l'article suivant qui a été préparé pour la *Revue Canadienne*. Il fait connaître la constitution de la plus ancienne république européenne. (NOTE REDACTION.)

Notice sur la République de San Marino, ou St Marin, dans la Romagne, en Italie, à 18 kilomètres de Rimini, port de mer sur l'Adriatique.

I

Au 5e siècle, St Marin et St Léon, pour éviter la persécution, exercée contre les chrétiens, quittèrent la Dalmatie, leur pays natal, traversèrent la mer Adriatique et abordèrent à Rimini, en Italie. L'empereur Dioclétien avait porté un décret pour faire transporter à Rimini toutes les pierres taillées en Dalmatie. Or St Marin et St Léon étaient tous deux tailleurs de pierres. Arrivés à Rimini, ils allèrent touver St. Gaudenzio, qui était l'évêque de cette ville, et après avoir reçu ses instructions, ils se dispersèrent dans la campagne et dans les forêts qui avoisinaient la ville, et, tout en faisant leur état de tailleur de pierre, ils prêchèrent la religion du Christ dans ce pays idolâtre.

Quelque temps après, St Marin et St Léon se séparèrent, après avoir pris conseil de l'évêque de Rimini. St Marin choisit la partie où se trouve actuellement la République de San Marino. St Léon choisit une autre partie voisine de ce territoire et qui se trouve actuellement dans le royaume d'Italie. St Gaudenzio l'ordonna prêtre, puis évêque, et après que St Marin eut fondé sa petite république, il en fut le 1er évêque. St Marin ne fut que diacre.

St Marin, avec quelques chrétiens qui l'avaient accompagné, forma une petite société chrétienne. Dans ce même temps, une dame de Rimini, appelée Felicita, qui avait la

Digitized by Google

propriété du Mont Titano et d'une partie de la vallée, venait tous les ans, avec ses deux fils au village de Montechio. Un jour que son fils Verissimo était à la chasse, il rencontra St Marin. Ce païen, en le voyant, voulut le tuer en haine du christianisme. Mais Dieu qui veillait sur son fidèle serviteur rendit aussitôt ce jeune homme perclus de tous ses membres. A cette nouvelle, la mère désolée vint trouver St Marin et le pria de guérir son fils, ce qu'il fit, après avoir prié Dieu. Alors cette dame pour le récompenser de ce bienfait, lui donna toute sa propriété avec le mont Titano. Puis elle se convertit avec toute sa famille. Le mont Titano qui était alors inaccessible, étant entouré de forêts et de précipices, n'avait jamais été occupé par les Romains. C'est pourquoi St Marin, en s'y établissant, eut la possibilité d'y fonder une petite république ou société chrétienne tout à fait étrangère au gouvernement romain. Et c'est ainsi qu'il fut le fondateur de la petite république de San Marino, gouvernement absolument libre et tout à fait à l'abri de la tyrannie des Empereurs romains,

Les nouveaux chrétiens, avec ceux qui avaient accompagné St. Marin, se mirent à construire, après bien des efforts, un chemin pour arriver au sommet du mont Titano, qui d'un côté était tout à fait à pic. Quand ils eurent achevé ce travail si difficile, St Marin construisit sur le mont un petit oratoire que St Léon consacra et dédia à St Pierre. On voit encore les deux pierres qui, creusées dans la montagne servaient de lit à ces deux apôtres du christianisme. St Marin resta seul pour fortifier par sa sainteté et par ses instructions la foi des nouveaux chrétiens qui se convertissaient à sa parole. Il leur prêcha la liberté de la religion catholique dans laquelle tous sont frères et égaux. Et cette petite république, ne connaissant que les principes de la religion du Christ, se gouverna elle-même dans la fraternité, dans la liberté et dans l'égalité, dont d'autres républiques ont tant abusé et qui ne sont pour elles que de vains noms.

St Marin, après avoir fondé sa petite république, après lui avoir donné des lois inspirées de l'esprit du christianisme, mourut au mont Titano, qui depuis porte le nom de San Marino. Son corps repose sous l'autel de l'église principale,

Digitized by Google

qui est l'église du gouvernement, et il y est en grande vénération, car St Marin est toujours vénéré comme le fondateur et le protecteur de la république.

II

La République de San Marino n'a que neuf mille habitants. Elle est donc bien petite, et dès lors bien facile à gouverner. Elle n'a pas de président, mais deux capitaines ou *regenti* qui, tous les six mois, sont élus par les conseillers, parmi lesquels ils sont toujours choisis ; car les conseillers seuls peuvent être capitaines. Comme on voit, leur règne ne dure pas longtemps, et la république a, tous les ans, quatre capitaines pour la gouverner. Il y en a un pour la ville et un pour la campagne, tous deux ont la même autorité et les mêmes privilèges.

Tous les ans, le 1er dimanche d'avril et le 1er dimanche d'octobre, se fait l'élection des capitaines dans la salle du conseil. Après l'élection, les deux capitaines revêtus de leurs insignes, se rendent, à la tête des conseillers, à l'église de St Marin, où une place distinguée leur est réservée dans le chœur. C'est une espèce de banc-d'œuvre très bien sculpté, recouvert de tapis et de coussins. Après la messe, au sortir de l'église, ils sont acclamés par tout le peuple qui se trouve sur la place. C'est un jour de fête pour tous, car tous sont heureux de voir deux de leurs frères appelés à les gouverner avec la plus grande fraternité. Les capitaines ne peuvent être réélus qu'après trois ans écoulées, mais ils peuvent être réélus plusieurs fois.

Durant tout le temps de leur règne ou de leur gestion, par respect pour l'autorité dont ils sont revêtus, les capitaines doivent abandonner leur négoce ou leurs champs pour en laisser soin à des parents ou à des amis, afin de pouvoir plus librement s'occuper des affaires de la république. C'est pour ce même respect qu'on leur donne le titre d'Excellence ; c'est aussi pour ce même motif qu'ón ne peut les forcer de payer les dettes qu'ils ont contractées avant leur gestion ; mais ils peuvent s'offrir eux-mêmes à les payer.

Un capitaine que j'avais visité le samedi, vint, le lende-

Digitized by Google

main matin, assister à ma messe au couvent des Pères Servites de Marie. Un prie-Dieu, recouvert d'un tapis et d'un coussin avait été préparé dans le chœur pour Son Excellence. C'est l'habitude, je dirais même l'ordre établi dans toutes les églises où les capitaines entendent la messe,—ce qu'ils font tous les dimanches. Après la messe le P. Prieur invita le capitaine à déjeûner. Durant ce léger repas, celui-ci offrit à payer une dette qu'il avait contractée avant sa gestion. Le P. Prieur, par respect pour l'autorité, ne consentait pas à accepter, mais le capitaine insista, et l'argent fut accepté. Je remarquai l'air distingué et l'instruction de ce capitaine, qui regrettait beaucoup de ne pas savoir la langue française, qui, disait-il est si nécessaire de nos jours. Peu de temps auparavant, il avait reçu une lettre de France et il lui répugnait d'avoir recours au secrétaire du conseil pour en avoir l'explication.

Toujours par respect pour l'autorité, les capitaines doivent avoir des habits noirs dont ils doivent être revêtus tous les jours durant le temps de leur gestion. Mais ce temps expiré, ils retournent à leur négoce ou à leurs champs, comme de simples mortels, heureux de pouvoir s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, après avoir géré celle de la république.

Comme tous les postes honorifiques, soit de capitaine, soit de conseillers sont gratuits, il n'y a pas d'ambition pour les obtenir. Donc jamais d'émeutes, jamais de révolutions, jamais d'intrigues, tout se passe dans la plus grande tranquillité et dans une entière liberté.

Le conseil de la République de San Marino est composé de soixante membres qui sont tous inamovibles. Vingt sont nommés par les riches, vingt par les bourgeois ou commerçants, vingt par les habitants de la campagne. Quand un des leurs vient à mourir, son successeur est nommé par les 19 autres qui forment sa section, mais le choix doit être approuvé par les 59 autres membres, ce qui, du reste arrive toujours, vû qu'il n'y a pas d'intrigues dans ce gouvernement. Pour être conseiller, il faut avoir un certain revenu, soit en rentes, soit en négoce, soit en biens-fonds. Quand besoin est, les conseillers sont convoqués par les capitaines

Digitized by Google

qui leur proposent soit des améliorations, soit de nouvelles dépenses à faire pour le bien de la république ; tous se réunissent alors dans la salle du conseil.

Cette salle est très grande. Au fond se trouve une estrade magnifique surmontée d'un très beau baldaquin en soie rouge, au fond duquel est un crucifix, à droite est l'image de la Ste. Vierge, à gauche celle de St Marin, en habit de diacre, tout autour de la salle sont les portraits de deux Papes, des principaux capitaines et celui de Napoléon I, en habit de général. Voulant savoir comment il se faisait que le portrait du général Bonaparte se trouvait là, le secrétaire du conseil me répondit : Au temps de la guerre d'Italie, Bonaparte, étant à Rimini, voulut visiter la république de San Marino ; on lui fit une magnifique réception. Puis ayant connu les lois toutes fraternelles qui régissaient la république, et ayant appris le peu d'étendue de son territoire qui n'avait et qui n'a encore que 57 kil. carrés, il offrit aux capitaines d'agrandir leur territoire. Alors l'un d'eux se leva et, au nom de tout le conseil, il répondit à Bonaparte : " Général nous sommes très sensible à votre offre si bienveillante, mais nous ne pouvons l'accepter, nous contentant d'accepter le territoire que, dans tous les temps, les Romains, les Empereurs, les Papes et même les puissances étrangères ont toujours respecté, et dont nous avons toujours joui avec la plus grande tranquillité." Napoléon fut vivement touché de ce sage désintéressement, et il voulut, pour manifester tout son contentement, verser dans le trésor de la république une assez forte somme d'argent. C'est pour cela que le portrait de ce grand général se trouve dans la salle du conseil. Que dire de cette conduite du capitaine ? n'est-elle pas vraiment admirable ? Refuser un agrandissement de territoire, lorsque tant d'autres cherchent à dépouiller leurs voisins et à agrandir leur puissance ! C'est en vivant ainsi avec cet esprit de désintéressement que la République de San Marino a toujours conservé sa liberté et sa tranquillité.

III

A San Marino, tous les hommes en état de porter les armes, sont soldats, non en activité, mais seulement en cas

Digitized by Google

de besoin, besoin qui ne s'est jamais fait sentir. Il n'y a pas de garnison, il n'y a que six gendarmes ou carabiniers, 4 pour la campagne et deux pour la ville. Il y a un corps de gardes nobles qui accompagnent à cheval les capitaines quand ils sortent, revêtus de leurs insignes, pour remplir quelque fonction.

Pour rendre la justice, il y a un tribunal tout à fait en règle. Mais il parait que les avocats et les juges n'ont pas beaucoup à faire.

Dans une des trois tours qui dominent la ville haute ou San Marino se trouvent deux prisons, une pour les étrangers pris sur le territoire de la République et une pour les habitants. Ceux-ci sont toujours occupés à travailler dans un local voisin de celui du géolier.

Sur le penchant de la partie orientale de la montagne, où l'on a anciennement enlevé beaucoup de pierres, on a construit des maisons qui presque toutes ont un petit jardin. Au midi il y a même un terrain planté d'arbres; une partie des rues n'ont pour pavé que les pierres elles-mêmes de la montagne. A l'Ouest le mont est tout à fait à pic, et les trois tours qui le surmontent sont à 720 m. au-dessus du niveau de la mer, et à 274 m au-dessus du sol où se trouve la ville basse, appelée Borgo. C'est la ville du commerce. Elle a 1,900 habitants et elle possède deux églises. Le reste de la population se trouve dans un autre pays appelé Serravalle, et aussi dans la campagne où l'on voit un grand nombre de villages, et çà et là quelques églises. Dans ces derniers temps on a construit une route qui part de Rimini, passe par le Borgo, serpente la montagne en pente douce et arrive à San Marino sur la place qui est vis-à-vis la salle du conseil.

Le revenu de la République est de trente mille francs, et on ne dépense, année courante, que vingt mille francs. Voilà un budget modèle où l'on peut faire des économies. La république se sert des billets italiens; mais elle a à son effigie, sa monnaie en sous, et ses timbres-poste de 2 c, 10, 20 et 40 centimes.

Une grande liberté règne à San Marino. Bien entendu que tout ce qui est défendu par la loi de Dieu est défendu par les lois de la république, qui est essentiellement catho-

Digitized by Google

lique. Tous ont le droit de chasse, et cela en tout temps. Tous ont le droit de cultiver une quantité de tabac proportionnée au terrain qu'ils occupent, et de le fabriquer eux-mêmes. Cependant il y a des bureaux de tabac. Il n'y a presque pas d'impôts, mais les cultivateurs sont obligés de fournir, pour la construction ou pour l'entretien des routes, tant de mètres de caillou.

La république de San Marino n'a que huit paroisses dont six se trouvent dans le diocèse de Montefeltro dont San Marino fait partie, et deux dans le diocèse de Rimini. Il n'y a pas d'Evêque à San Marino, c'est l'évêque de Montefeltro qui se trouve dans le pays qu'évangélisa St Léon, qui est l'évêque de San Marino. Les jeunes gens de la république qui se destinent à l'état ecclésiastique vont au séminaire de cette ville. L'Evêque de Montefeltro vient à San Marino pour y donner le sacrement de Confirmation et pour y exercer le ministère de sa charge. Quand il doit faire la visite, les capitaines envoient à sa rencontre une députation prise parmi les conseillers. A son entrée dans la ville, il est reçu par les capitaines et par le conseil qui l'accompagnent jusqu'à l'Eglise. Dans l'après-midi, l'évêque fait visite aux capitaines, et ceux-ci vont le visiter le soir. Telle est la réception officielle. L'archiprêtre de St Pierre a reçu de l'Evêque tous les pouvoirs pour l'administration ecclésiastique dans la république.

Dans l'église du gouvernement ou l'église de St Marin, on admire sur le maître-autel la belle statue de St Marin, revêtu de ses vêtements de diacre et tenant dans sa main droite un Christ et dans sa main gauche une longue feuille de papier sur laquelle est écrit en lettres d'or : *Libertà.* Cette église grande et belle est toute en pierre de taille. Le corps de St Marin repose sous l'autel, et la tête se conserve dans un riche reliquaire en argent en forme de tête. Il est renfermé dans une armoire fermée à cinq clefs. La tête du saint protecteur de la république est portée solennellement en procession par toute la ville au jour de sa fête, et elle est escortée par les carabiniers et les gardes-nobles à cheval. Dans toute l'étendue de la république, la religion catholique jouit d'une pleine et entière liberté pour son culte extérieur.

Digitized by Google

L'église de St Pierre, qui se trouve dans la ville haute et qui est l'église paroissiale, est assez grande, mais peu ornée. Il y a, en outre, un couvent de capucins et un couvent de conventuels, ayant chacun leur église. La ville possède aussi un collège, dirigé par des prêtres et dans lequel sont 75 élèves dont la plupart sont italiens.

Enfin, en finissant, je dirai qu'à San Marino on suit l'ancien usage de nos pères d'enterrer les corps dans les églises, dans lesquelles se trouvent des caveaux dont quelques-uns sont particuliers pour des familles.

L'abbé J. C. Gouche.

Digitized by Google

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.—(*Suite et fin.*) (1)

Certains passages, tels que Récitatifs, Echos, Episodes, Cadences, ordinairement exécutés au clavier de Récit, permettent d'autant mieux l'emploi de la pédale d'expression qu'ils sont écrits le plus souvent pour les mains seules. Un crescendo habilement ménagé conduisant à une rentrée ou reprise au grand-jeu est du plus bel effet.

Quand une période déterminant un changement de clavier se relie à la précédente par un conduit mélodique, par une transition quelconque, il faut avoir soin, pour mieux conserver la liaison, soit de substituer une main à l'autre, soit d'atteindre d'avance le clavier suivant avec les doigts disponibles.

L'addition d'un ou de plusieurs jeux exige également beaucoup de précision et d'adresse ; un régistre changé mal à propos, avant un silence ou après une phrase commencée détruirait tout sens, toute unité.

On a vu des amateurs brouillons tirant, poussant à tort et à travers les régistres d'un orgue, ou passant sans motif d'un extrême *fortissimo* à un *pianissimo* à peine perceptible.

Je préfère encore à ce galimatias qui a le plus souvent pour but de dissimuler le vide des idées, l'absence de toute régistration ou la sonorité presqu'uniforme de ces exécutants qui se bornent à passer d'un clavier à l'autre, tous régistres dehors, pour mieux faire valoir la gymnastique de leurs doigts rassasiés de formules de piano ou de cantilènes opératiques.

Si un orgue considérable perd une grande partie de sa valeur en des mains inhabiles, en revanche un instrument de ressources médiocres, traité par un artiste d'expérience, produira nombre d'effets charmants. Pour n'en citer que deux : un Quatre-pieds, le Prestant, par exemple, touché dans la partie grave du clavier donnera le ton du Huit-pieds et de plus un timbre souvent très agréable ; en le réunissant à un Huit-pieds très doux, comme un Bourdon, une Dulciane, on obtiendra l'effet d'un Seize et d'un Huit.

Voilà donc un élément de variété de plus, obtenue par un simple déplacement des mains.

---

(1) Voir la livraison de mars.

Digitized by Google

Que d'autres combinaisons possibles avec un peu d'imagination et de goût, quelle variété n'obtient-on pas d'un petit orgue de huit à dix jeux, soit en éloignant les effets les plus saillants, afin de leur donner plus de piquant et de fraîcheur, soit en dissimulant, au moyen du style et du phraser, la qualité défectueuse de certains régistres, soit enfin en faisant un usage discret des timbres les plus caractéristiques.

Quelle monotonie dans un grand orgue, si l'on ne sait que faire valoir sa puissance, ou bien si l'on néglige la belle harmonie des jeux de fonds pour ne toucher que fanfares de Trompette, solo de Hautbois, de Cromorne, de Voix céleste, de Voix humaine, etc.

Nous avons parlé des modifications qu'un organiste habile sait apporter au besoin à son style et à son phraser, cela nous conduit à dire un mot de l'improvisation.

Cette faculté aussi rare que précieuse exige une science profonde d'harmoniste jointe à une grande habitude de la forme, et une imagination féconde fréquemment retrempée dans le commerce des maîtres de l'orgue et des grands symphonistes.

Les impromptus des organistes célèbres ont été pour la plupart de véritables compositions régulières, tant sous le rapport de la correction harmonique que de la forme. (1)

Tantôt c'était une fugue avec toute la rigueur de sa contexture, tantôt un choral ingénieusement varié, (2) une mélodie grégorienne traitée en imitations canoniques, tantôt une sonate avec la symétrie de ses périodes, l'ordonnance de ses divers thêmes et épisodes et son admirable unité.

Tous les genres naissaient spontanément sous leurs doigts inspirées et les formes les plus libres : le Caprice, la Toccate le Prélude, n'excluaient jamais, malgré les hors-d'œuvres les plus fantaisistes, une mesure bien définie, des rythmes et des phrases bien conformés, l'unité des idées et le sentiment tonal.

Nombre d'organistes étrangers à toute notion d'harmonie, à toute lecture sérieuse, se mêlent quand même d'improviser sans songer que pour improviser, il faut commencer par concevoir une idée bien définie, former des rythmes qui devront engendrer d'autres rythmes, des phrases entières qui se succèdent, s'enchaînent d'une manière logique et se reproduisent périodi-

(1) J'ai entendu à la Magdeleine M. Camille Saint-Saëns improviser, durant l'offertoire un prélude fugue avec une correction telle qu'on aurait pu le croire écrit.

(2) C'était le genre d'improvisation favori du grand J. S. Bach.

Digitized by Google

quement ; que le plus simple prélude exige du moins une mesure bien arrêtée et un ton prédominant.

Laisser ses doigts errer sans but, sans liaison, sans mesure, entasser accords sur accords sans conclure à une cadence, se perdre dans une suite de modulations sans issue ou faire se succéder des formules et des fioritures disparates, des rengaines vulgaires et décousues sur une redite perpétuelle de la Tonique et de la Dominante, tout cela n'est pas improviser, mais tout simplement divaguer.

Appelleriez-vous un discours, un débit de phrases incohérentes, de mots sans suite ou de simples syllabes ne formant même pas des mots entiers ? Que diriez-vous d'un pareil bavardage à l'église dans la chaire sacrée ? Et cependant quel non-sens, quel bavardage ne vous permettez-vous pas sur l'instrument liturgique quand vous alternez avec la liturgie ?

" Portez-vous, (dit Regnier aux administrateurs de l'Eglise) le moindre intérêt à la réformation de l'école d'orgue, bannissez comme une peste l'improvisation. Si vous avez affaire à quelque homme d'un talent rare, règlez-lui les moments où il lui sera loisible de se livrer à sa propre faconde ; mais que tout le reste du temps on sache ce qu'il veut, ce qu'il dit, ou ce que disent, par l'organe d'un homme de talent, les grands maîtres de l'école." (1)

L'organiste de goût, s'il se défie tant soit peu de lui-même, ne recourra guère à l'improvisation qu'au pis-aller, dans les instants, par exemple, où il n'aurait pas tout prêt sous la main un morceau en harmonie avec la circonstance et surtout en relation de ton avec le chant qui doit suivre. (2)

L'offertoire, seule partie de l'office dont la durée admette l'exécution d'une composition de quelqu'importance, lui permettra de puiser à loisir dans le répertoire des grands maîtres. Bach, Rinck, Hesse, Guilmant, Lemmens et tant d'autres compositeurs admirables, les œuvres symphoniques d'un Beethoven, d'un Haydn, d'un Spohr, lui fourniront des pages tour à tour austères ou élégantes, brillantes ou re-

(1) Et l'auteur ajoute :

C'est en lisant qu'on est sûr de n'offrir à Dieu que le résultat d'une pensée murement réfléchie. C'est en improvisant qu'on est sûr de parler étourdiment et incorrectement."

" L'improvisation perpétuelle est surtout mauvaise en ce qu'elle tend à substituer le goût irréfléchi d'un seul individu aux exigences d'une grave assemblée, le caprice à la science et comme dirait M. de Bonald père, *la loi orale à la loi écrite.*"

" Car l'art subit ces deux lois, dont la première est exploitée par les ignorants et les paresseux, la seconde par les travailleurs qui cherchent franchement la science et l'expérience. La nécessité de préférer la musique écrite, *comme fixant et agrandissant la langue musicale,* est de toute évidence."

(2) L'unité du chant liturgique exige qu'il y ait uniformité, ou du moins un certain rapport de ton entre le morceau du Gradnel et l'Alleluia suivant entre le *Sanctus*, l'élévation et le chant du *Benedictus*, entre le psaume et l'antienne jouée par l'orgue.

Digitized by Google

cueillies, un choix presqu'inépuisable approprié à toutes les circonstances, à toutes les solennités ; car un organiste sérieux et instruit s'appliquera sans cesse à se conformer à l'esprit du Rituel et de la liturgie.

Fort de l'abnégation de ses idées personnelles, fort surtout de l'autorité indiscuté des grands génies de l'orgue, il lui sera facile de résister à toute immixtion incompétente dans le domaine de son art, et de répondre à ceux qui lui reprochent de ne pas savoir *amuser* son auditoire : " Voilà mes auteurs, trouvez mieux s'il est possible ; qu'on me reprenne si je m'écarte des règles du cérémonial, hors de là, je reste seul juge de la valeur des œuvres que j'interprète."

Qui a jamais songé à blâmer un prédicateur pour s'être inspiré de Bossuet, de Massillon ou de Bourdaloue ?

Du haut de sa tribune, comme le prédicateur du haut de sa chaire, l'artiste religieux est appelé, par la dignité de ses fonctions, à instruire ses auditeurs en leur communiquant l'amour du vrai et du beau révélées dans des œuvres immortelles.

A l'artiste convaincu, mais hésitant encore entre une énergique profession de foi et la crainte de déplaire à son auditoire, j'adresserai ces paroles d'un auteur déjà plusieurs fois cité dans le cours de ees études ;

" Si vous croyez au Dieu de vérité, vous devez chercher la vérité ; elle est dans la musique comme dans la littérature, la peinture, dans toutes les sciences, dans tous les arts.

" Sa recherche et sa trouvaille sont, comme la vérité biblique, subordonnées à une autorité qui en empêche l'interprétation fausse ; l'autorité ici est celle des grands maîtres, c'est-à-dire des hommes laborieux et profondément chrétiens qui ont cherché la vérité avec un esprit pur, et en ont déduit les conséquences."

" La vérité est une ; donc une fois son étude faite, il ne faut pas en dévier pour se jeter dans l'erreur."

" ..... Il ne faut pas perdre votre temps à essayer d'autre voie que celle des rudes travailleurs qui ont eu l'honneur d'y parvenir (à la vérité) ; marchez résolument, et droit devant vous ; sinon votre vie s'éteindra dans de stériles détours, en un perpétuel zigzag, sans avoir atteint la perfection ni dans une ligne ni dans une autre." .....

.....

" Jamais les forts, les savants n'ont reçu le mouvement de la foule ignorante, appelés qu'ils sont à le lui imposer tôt ou tard." (1)

R. O. PELLETIER.

(1) Regnier, l'Orgue, Etude 72me.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

La session fédérale—la plus longue que nous ayons eue depuis 1867—après avoir progressé lentement pendant trois mois, a tout-à-coup précipité ses travaux vers le milieu de mai. L'enceinte législative n'avait plus d'attraits pour les députés. Un bon nombre d'entre'eux avaient même quitté la capitale avant la prorogation, pressés cette fois-ci de revoir leurs électeurs. Les élections générales étaient annoncées.

Le parti conservateur, après quatre années de pouvoir, se trouvait numériquement plus fort qu'en 1878. Les élections partielles lui ayant été généralement favorables, il avait pu, en se fortifiant des marques constantes de la faveur populaire, faire adopter ses mesures et donner au pays ce qu'il lui avait promis pendant la dernière campagne électorale. Il a changé notre politique douanière et relevé notre crédit. Au lieu des déficits annuels de l'administration précédente, nous avons de jolis surplus ; les travaux publics sont poussés avec activité ; l'industrie manufacturière a pris de l'essor et nos classes ouvrières ont de l'ouvrage.

Le ministère choisit bien son temps ; aussi ses partisans se présentent-ils avec confiance aux électeurs.

Le scrutin sera ouvert le 20 juin. Avant un mois, nous aurons de nouveaux législateurs. L'agitation électorale sera courte ; l'interrègne parlementaire a été abrégé autant qu'il pouvait l'être. Cette période d'effervescence est encore assez longue, car elle revient fréquemment ; et il n'y a pas de divisions électorales où l'on ne puisse, dans l'espace d'un mois, organiser une lutte effective.

Le parti libéral paraît pris un peu par surprise. Il n'a pas encore de programme bien défini ; il croyait avoir devant lui une autre session pendant laquelle il aurait pu choisir ou faire naître tel ou tel courant populaire. Cependant il s'agite et il organise ses comités. Mais ses soldats iront à la bataille sans ordres et sans discipline ; ils travailleront non pas au triomphe d'une idée, d'une politique, mais au triomphe du parti. Beaucoup de libéraux étaient d'opinion, il n'y a pas encore longtemps, qu'il valait mieux que leur parti, dans les circonstances actuelles, n'eut pas de programme arrêté ; mais, sans doute, ils ne comptaient pas que les élections les prendraient ainsi au dépourvu.

Il y a bien des commencements de programmes : l'indépendance politique chez les libéraux canadiens-français ; l'indépendance commerciale chez les libéraux anglais ; le

Digitized by Google

suffrage universel chez la fraction radicale du parti libéral. Mais aucune de ces idées n'a encore reçu la sanction définitive du parti. La première, lancée dans un club de jeunes gens, n'a pas trouvé d'échos ; la troisième, énoncée imprudemment dans un journal, a été, pour ainsi dire, étouffée par les autres organes du parti. La seconde seule,—l'indépendance commerciale,—a eu les honneurs de la discussion ; mais elle a trop les apparences d'un truc électoral, destiné à influencer le vote populaire ; car le ministère a plus fait dans le sens de l'indépendance commerciale qu'aucun autre avant lui.

Le libre-échange est encore l'étendard reconnu d'une partie des grits d'Ontario guidés par Sir R. Cartwright. Mais la majorité du parti semble d'avis de rayer cet article du credo libéral, ou du moins de le laisser dans l'ombre pour le présent.

Le ministère a habilement conduit l'opération du nouveau tarif. Ayant posé la protection de nos industries et de nos produits agricoles comme nécessité de circonstance et non comme principe absolu, il devait, aussitôt que l'état des finances le permettrait, rendre libre l'entrée des choses nécessaires à la vie que le sol indigène ne fournit pas suffisamment. Il a tenu à se montrer conséquent ; et la Chambre a voté, penant la dernière session, un dégrèvement considérable. Pour favoriser nos relations commerciales, il a promis de diminuer les droits sur les vins français, pourvu que la France nons accorde, en retour, certains avantages tels que réduction des droits d'entrée sur les vaisseaux canadiens et sur divers produits de nos manufactures. Toujours attentifs aux besoins multipliés et divers de l'industrie, le ministre des finances s'est montré prêt à augmenter ou diminuer la protection douanière ; chaque année le tarif a subi des changements, et, à chaque session, l'opposition, libre-échangiste, se trouvait presque désarmée par les résultats obtenus.

M. Blake, devenu *leader* du parti libéral à la place de M. Mackenzie, fut le premier à chercher d'autres couleurs pour son drapeau, d'autres articles pour son programme. Il se jeta sur la question du chemin transcontinental du Pacifique et voulut en faire son engin de combat. Mais l'arme s'est brisée sous sa main pendant la session de 1881 ; le parlement a confié l'entreprise à une compagnie. Le parti grit lutta vaillamment pour conserver dans la politique fédérale cette question embarrassante ; on se rappelle encore des assemblées qui se tinrent pendant une période de deux mois sur toute l'étendue de la Confédération, pour protester contre la vente de cette immense voie ferrée ou pour l'approuver.

Digitized by Google

Le vote fut favorable au gouvernement et le parti libéral se trouva encore réduit au libre-échange pour tout programme. Sir John A. Macdonald avait fait un coup de maître.

Depuis, M. Blake a trouvé l'indépendance commerciale. Mais il n'a pas eu le temps de bien asseoir sa théorie ; les élections sont venues trop tôt. Il y a un mois à peine, M. Blake était sûr que la province d'Ontario lui donnerait une bonne majorité aussitôt qu'elle en aurait l'opportunité. Maintenant, s'il faut en croire les aveux faits dans la chaleur de la discussion, les choses sont bien changées. Le recensement de l'an dernier ayant rendu nécessaire la création de quatre nouvelles divisions électorales dans Ontario, la ministère a remanié considérablement la carte des comtés, en s'efforçant de faire disparaître des inégalités qui n'ont pas leur raison d'être. Certaines divisions n'avaient que cinq ou six mille âmes, pendant que d'autres atteignaient et dépassaient même le chiffre de trente mille. Les comtés, tels qu'établis maintenant, se rapprochent davantage de la population moyenne.

Cette mesure a soulevé de vives recriminations. Les libéraux se sont plaints amèrement des changements effectués, disant que la population avait été groupée partout de manière à favoriser les partisans du gouvernement. Plusieurs députés, avant de retourner dans leurs foyers, ont fait leurs adieux à la Chambre, saluant le chef du ministère comme les gladiateurs antiques saluaient les Césars romains avant de descendre dans l'arène où les attendait le trépas. Ces beaux mouvements oratoires n'ont pas empêché le *bill* de devenir loi.

Ce changement de limites dans une cinquantaine de comtés, dérange les prévisions électorales. Ontario ne donnera pas cette majorité grite qui devait faire la loi dans le prochain parlement. Si, dans la province voisine, les partis sortent de la lutte avec des forces égales, les libéraux devront s'estimer heureux. Alors, ce sera encore la province de Québec qui gouvernera avec sa majorité conservatrice ; nous aurons encoae ce qu'un adversaire de notre nationalité désignait sous le nom de *French domination*. Car les apparences n'indiquent aucun changement de l'opinion populaire dans les petites provinces, et les partisans du gouvernement y seront probablement aussi nombreux qu'en 1878.

Que la balance du pouvoir soit entre nos mains, c'est ce que nous pouvons désirer de mieux. La province de Québec n'a pas toujours été celle que l'on a traitée avec le plus d'égards. Il y a eu même une période néfaste pendant laquelle on l'a privée presque complètement des faveurs

Digitized by Google

gouvernementales. Ontario dominait alors, et Ontario nous a prouvé qu'elle est égoïste. Que ces temps s'éloignent et ne reviennent plus.

Nous n'avons pas à nous plaindre cette année. Nous avons notre part. Les subsides nous ont causé, pendant la dernière session, plusieurs suprises agréables. Cinq cent trente-six mille dollars ont été votés pour la construction de l'embranchement de St-Charles qui doit conduire l'Intercolonial sur les quais de Lévis; trois cent quatre-vingt-quatre mille dollars en total, ou trois mille deux cent dollars par chaque mille de longueur pour le chemin de fer du Lac St-Jean; deux cent quarante mille dollars pour un chemin de fer de la Rivière-du-Loup, comté de Kamouraska, à Edmunton, N.-B. Les journaux oppositionnistes n'ont pu, eux-mêmes, retenir leurs applaudissements.

La lutte, dans notre proviuce, ne sera pas animée comparativement. Les candidatures s'annoncent, et il est déjà facile de constater qu'en beaucoup d'endroits le parti libéral se sent trop faible ou trop désorganisé pour combattre avec avantage. Il laisse le champ libre aux candidatures conservatrices qui pullulent.

MM. Costigan et Carling sont entrés dans le ministère fédéral en remplacement de M. Aikens qui sera nommé prochainement lieutenant-gouverneur de Manitoba et de M. O'Connor qui sera vraisemblablement fait juge.

Un remaniement ministériel a également eu lieu au Nouveau-Brunswick. La législature a été dissoute et les électeurs sont appelés, le même jour, à choisir leurs députés fédéraux et provinciaux.

Le scrutin provincial dans l'Ile du Prince-Edouard a donné dernièrement une majorité de six au ministère conservateur.

***

Les Chambres provinciales siègent encore; mais elles hâtent leurs travaux et abrègent les discussions. On dirait même que la distraction les gagne. La politique fédérale absorbe tout, et les élections qui s'approchent font oublier aux législateurs l'importance des mesures qu'on leur soumet. C'est le moment le plus fécond en erreurs législatives. Les "gens habiles," comme on les désigne quelquefois, en profitent souvent pour faire passer les projets de lois qu'ils n'osent pas exposer trop longtemps à la lumière de la discussion.

Une question comportant de grands intérêts matériels a dominé pendant la session actuelle, L'agitation qu'elle a produite n'est pas encore parfaitement calmée. Elle a causé,

Digitized by Google

dans les rangs conservateurs, des dissensions dont les effets se feront longtemps sentir. La presse s'est laissée entraîner à de regrettables écarts de polémique. Nous avons été témoins d'une lutte acerbe, personnelle, où les injures remplaçaient trop souvent les arguments. Dans les circonstances, il était pourtant difficile de refuser à son voisin la liberté de penser autrement que soi-même; mais rien n'égare le jugement comme la passion politique.

Peu s'en est fallu que le Conseil législatif ne pensât autrement que la majorité de la Chambre d'assemblée. Les deux mesures n'ont triomphé de l'épreuve qu'avec une très faible majorité. Et encore les adversaires du gouvernement prétendent-ils, que sans l'absence inexplicable d'un conseiller législatif dans un cas, et de deux dans l'autre cas, l'opposition aurait été la plus forte!

Après le vote sanctionnant la vente de la partie orientale du chemin de fer du Nord, les conseillers législatifs, opposés à la mesure, ont signé une déclaration protestant contre les procédés de la majorité et dénonçant la vente comme illégale. Un article du Code Civil prohibe la vente des propriétés soit privées, soit publiques à ceux qui les administrent. Or, M. L. A. Sénécal, administrateur du chemin de fer du Nord, est le principal actionnaire de la compagnie qui a acheté cette propriété publique. C'est lui qui a formé la dite compagnie et qui a transigé avec le gouvernement. Ce cas tombe-t-il sous l'application de l'article du Code Civil? On objecte que l'acquéreur n'est pas M. Sénécal, mais une compagnie dont il est actionnaire. Mais on répond que la loi, en prohibant la vente aux administrateurs *soit directement, soit indirectement*, a voulu prévoir ces cas; que la raison principale de cette incapacité dont sont frappés les tuteurs, curateurs, administrateurs, etc., réside dans le danger qu'il y a qu'un homme de mauvaise foi, dans le but de se rendre propriétaire plus tard des biens qui lui sont confiés, ne les administre de manière à en diminuer la valeur apparente. Il y a là une question légale qui, portée devant les tribunaux, serait peut-être redoutable.

On prétend aussi que la vente de la partie occidentale est nulle, parce que le président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, qui a signé le contrat, n'était pas préalablement autorisé à cet effet par les actionnaires. L'approbation subséquente ne peut avoir l'effet de rendre valide un contrat ayant un caractère de nullité absolu. C'est encore un procès en perspective — procès qui, ainsi que le précédent, ne sera probablement jamais intenté.

Les questions qui ne sortent pas de l'ordre purement matériel ne sont pas éternelles. Elles offrent un intérêt

Digitized by Google

souvent très vif, mais éphémère. Une fois que le calme s'est fait sur elle, c'est pour toujours, La question de la vente du chemin de fer du Nord entre dans cette classe. Et si les compagnies qui ont acquis cette belle voie ferrée savent satisfaire les populations, le ministère, dans cinq ans, n'aura pas à rendre un compte bien sévère à leur sujet.

Mais il aura à se justifier d'avoir augmenté l'indemnité sessionnelle de cinq cents dollars à huit cents, d'avoir imposé de nouvelles taxes, et surtout d'avoir contracté un nouvel emprunt de trois millions de dollars. Sur ces points, le peuple a l'oreille sensible et il est généralement disposé à se laisser préjuger. Beaucoup de personnes se montraient favorables à la vente immédiate du chemin de fer du Nord parce qu'elles croyaient par là éviter un nouvel emprunt et de nouvelles taxes ; c'était, pour elles, le motif déterminant de leur attitude. Le ministère avait retardé la présentation de ses mesures financières dont la teneure n'avait pas transpiré. On croyait généralement que, d'ici à quelques années, nous réussirions à ne pas augmenter notre dette. Mais nos finances sont en mauvais état.

Les journaux libéraux ont aussitôt commencé à crier à l'extravagance. Ils s'en font des armes qu'ils utilisent même dans les élections fédérales.

Au milieu de toutes ces discussions financières, une motion pour abolir le cens d'éligibilité des députés a été adoptée sans bruit. Le Conseil législatif, cette année, n'a pas cru devoir opposer son veto. C'est ainsi que nous voguons en pleine mer démocratique et que nous nous acheminons sûrement vers le suffrage universel.

De même que l'an dernier, un *bill* concernant l'instruction publique est arrivé tout à coup à la fin de la session. Il était plus dangereux , sous sa rédaction en apparence inoffensive, pue tous les *bills* retirés depuis quelques années. Ce projet de loi arrivait devant les députés sans avoir été soumis au conseil de l'instruction publique. On dit que l'autorité religieuse a protesté énergiquement. Cette nouvelle tentative est demeurée infructueuse ; le *bill* est allé rejoindre ses devanciers.

Le gouvernement propose une mesure générale relativement aux octrois réclamés par les compagnies de chemin de fer. Un certain nombre d'acres de terrains, proportionné à leur importance relative, leur sera accordé. Le chemin de fer du Lac St Jean est le plus favorisé. Il faut espérer que cette entreprise ne sera plus retardée et qu'avant longtemps les florissantes paroisses du lac St Jean entendront les coups de sifflet de la première locomotive qui se sera aventurée dans ces parages. Le Conseil Législatif a fait à ce projet de loi quelques amendements dans le but de protéger les droits

Digitized by Google

de ceux qui ont obtenu des licences d'exploitation pour le bois sur les terrains du gouvernement. Le Conseil Législatif a controlé de près la législation de cette session ; il a rejeté quelques-unes des mesures importantes qui lui ont été soumises, et il a introduit des amendements dans la plupart des autres. La prorogation est annoncée pour le 27 mai.

***

Un changement d'attitude du cabinet Gladstone promettait beaucoup pour l'Irlande. Au commencement de mai on apprenait que Parnell et la plupart des agitateurs arrêtés comme suspects, avaient été remis en liberté. En même temps lord Spencer était nommé vice-roi, et le secrétaire d'Etat Forster était remplacé. Pendant que, sur toute la surface de l'Ile, on se préparait à fêter ces évènements, un crime horrible est venu soulever au sein de la population un cri d'étonnement et de douleur. Sir Frederic Cavendish, nouveau secrétaire d'Etat a été assassiné quelques jours après son arrivée à Dublin, avec l'un des principaux officiers de son bureau, M. Burke. Le crime est l'un des plus audacieux qui se puisse commettre ; les assassins demeurent inconnus malgré qu'une récompense de cinquante mille dollars ait été promise pour leur arrestation.

On accuse les Irlandais ; mais cette accusation n'a pour base que des suppositions. Lord Cavendish n'avait encore rien fait pour mécontenter la population irlandaise ; on savait, au contraire, que sa nomination signifiait un changement favorable dans la politique du cabinet.

Les chefs de la ligue agraire ont manifesté énergiquement l'horreur qu'ils ressentaient ; ils ont parlé de ce douloureux évènement comme d'un grand malheur pour leur cause. Le cabinet Gladstone a présenté immédiatement une mesure " pour la répression du crime en Irlande." Elle donne à l'autorité les pouvoirs les plus arbitraires. Les députés irlandais ont fortement protesté. Les relations entre l'Angleterre et l'Irlande sont plus tendues que jamais.

***

Des cuirassés européens sont entrés dans les eaux égyptiennes ; la France et l'Angleterre sont prêtes à une action militaire conjointe si la crise qui sévit au Caire devient menaçante pour leurs intérêts. Le khédive est encore en difficultés avec ses soldats commandés par Arabie-Bey. C'est une révolution. Qui doit intervenir pour mettre la paix ? Est-ce la Turquie ? Est-ce la diplomatie européenne ? Est-ce la France et l'Angleterre seules ? Pendant que le monde diplomatique se pose ces questions, la situation s'assombrit sur les rivages du Nil.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

A TRAVERS MES LIVRES

(*Suite.*)

Tu le vois: ce n'est pas une description stérile et sèche, vide d'émotion et de pensées. M. Routhier a le sentiment du symbolisme, ce grand côté de la littérature que peut seul mettre à profit largement l'écrivain catholique. M. Routhier ne décrit jamais simplement pour décrire. Dans un spectacle de la nature, il ne voit pas simplement ce qui frappe l'œil matériel: c'est ce qui malheureusement arrive à une foule de paysagistes vulgaires qui, de cette façon, demeurent au niveau de n'importe quel animal ayant de bons yeux. Ce n'est pas, vraiment, la peine d'être artiste. M. Routhier n'est pas de cette école fade, réaliste. Il sait que le Créateur n'a fait de la nature qu'un riche miroir dans lequel se reflète le monde invisible avec ses radieuses merveilles. Ni simplement classique, ni romantique seulement, il est de cette école de l'avenir que fait entrevoir et espérer Léon Gauthier, et qui, au fond, ne sera que l'épanouissement de la sublime littérature inaugurée par les Livres Saints. Comme les écrivains bibliques et ceux qui s'en inspirent, M. Routhier dans une scène de la belle nature, voit toujours qui éclate, un spectacle immatériel bien autrement beau que celui qui frappe notre œil de chair. Aussi trouve-t-il, dans ses descriptions, des rapprochements inattendus, saisissants de naturel et de vérité, qui frappent le lecteur et révèlent l'écrivain. Autour de la plus humble fleur perdue au fond d'un vallon, il apercevra, qui rayonne doucement, un sens mystique, un rapport gracieux avec un autre ordre de choses, une beauté plus large ou plus suave que la corolle déjà si brillante, si parfumée de cette même fleur.

Quelquefois, dans une sphère moins élevée, il fera, avec ce qu'il a sous les yeux, une espèce d'allégorie pleine d'une

Digitized by Google

verve piquante. Il en prendra occasion pour faire de satiriques peintures de mœurs, ou pour mettre en regard, d'une façon pittoresque, deux systèmes de gouvernement. J'en cite un exemple pris au hasard. L'auteur est à faire la description du navire sur lequel il traverse l'Atlantique; le navire, sous sa plume, s'anime et prend vie; écoute-le :

LE NAVIRE.

" Le *Sarmatian* et le capitaine Aird sont deux grands amis. Il y a longtemps qu'ils voyagent ensemble et ils sont contents l'un de l'autre. Ensemble ils ont eu bien des mauvais jours et des nuits sans repos. Ensemble ils ont lutté contre la mer et le vent, fournissant l'un sa force et l'autre son intelligence, essuyant parfois des revers jamais complètement vaincus. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ils sont restés unis, comme l'âme est unie au corps. Car l'homme est un navire dont l'âme est le capitaine. La traversée qu'il lui faut faire pour arriver au port céleste, c'est la vie, et elle se poursuit péniblement au milieu de cet océan semé d'écueils qui est l'humanité, et que les orages travaillent sans cesse.

" Le capitaine aime son navire. Il en est fier et il le vante! Voyez, dit-il, comme il est bien fait, grand, large, fort, élégant Comme il est puissant et alerte en même temps! Comme il est léger, malgré sa masse, et comme il court bien sur la vague! Regardez ces machines puissantes qui l'animent et le font mouvoir. Aucun autre n'en a de semblables. Ecoutez comme il respire bruyamment, et comme il se soulève quand il aspire la vapeur dans ses larges poumons d'acier! Entendez-vous les battements de son hélice? C'est elle qui travaille bien à la mer, agile et souple comme la queue d'un poisson, mais forte comme cent baleines. Ah! vous verrez comme il se défend, quand la mer se jette sur lui pour l'engloutir!"

Puis, avant même le dernier coup de pinceau de sa description, deux idées l'assaillent; vite, il s'en empare, et il les incarne dans son tableau:

" Le vaisseau à vapeur a cela de beau qu'il va droit son chemin vers le but qui l'attend. Contre la vague, contre le vent, contre les courants il suit la ligne droite.

" C'est le modèle de l'homme vertueux et ferme qui ne cède pas devant l'opinion, mais qui obéit à ses principes. Le bien est son but la vérité est sa force, et si les obstacles se dressent devant lui, il les brise ou les écarte.

" L'homme sans principes ressemble au contraire au navire à voiles. Quand les vents et les courants, qui sont les préjugés et les passions populaires, s'opposent à son avancement, il louvoie, il biaise, il fuit, il revient, il relâche, et c'est après mille détours qu'il parvient au terme de son ambition!

" Quel beau spectacle que celui d'un navire en mer! Quel ordre et quel discipline à bord! Il n'y a qu'un seul maître et il est souverain! C'est le roi de ce petit peuple qui voyage. Ses ordres sont des lois,

Digitized by Google

des arrêts ou des sentences. Lui seul gouverne et lui seul est responsable. C'est un monarque absolu !

" Imaginez le gouvernement d'un navire par le suffrage universel : comme ce serait joli et sûr ! Dans les cas difficiles il faudrait voter, et pendant la votation la difficulté deviendrait une impossibilité. Quand il y aurait ballottage, tout serait perdu ! Puis différents partis se formeraient. Il y aurait l'*avant*, l'*arrière* et le *centre*, puis l'*extréme-avant* et l'*extréme-arrière*, l'*avant modéré* et l'*arrière modéré*, le *centre-avant* et le *centre arrière !*

" Tous réclameraient la liberté de penser, c'est-à-dire de parler, et le grand mât se transformerait en tribune.

" Voici quel serait le discours-programme de l'*extréme-avant :*

" Liberté, égalité, fraternité ! Au nom de la liberté, je demande qu'on renferme dans la cale le premier officier qui depuis trois jours nous fait monter au bout des mâts, pendant qu'il se promène sur le pont les deux mains dans ses poches. Au nom de l'égalité, je propose que l'on rogne les deux mâts qui sont plus longs que le troisième, et que le salaire du capitaine et des officiers soit rogné mêmement.

" Au nom de la fraternité, je réclame la suppression du capitaine qui a commis le crime de lèse-humanité en s'élevant au-dessus de nous ! Je demande que sa tête soit mise à prix.

" Ce serait gai, mais ce ne serait pas long. A un moment donné la mer se mettrait de la partie et s'écrierait : Au nom de la liberté, je demande la suppression de ce navire qui gêne mes mouvements." Et ses flots immenses s'avançant comme une armée prussienne balaieraient tout sur le pont, hommes et choses ! "

Tout cela n'est-il pas superbe ? et peut-on ne pas s'écrier : Voilà un véritable littérateur ?

Et l'intérêt du récit varie, mais ne se ralentit pas. Routhier passe par la verte Irlande, il la visite et la décrit, puis il laisse tomber sur ses rivages en deuil des chants de douleur, il pleure cette malheureuse nation comme s'il était l'un de ses enfants, il jette à ses oppresseurs des cris d'indignation qui semblent sortir de la poitrine d'O'Connell ou de Thomas Moore. Il aborde en Angleterre ; il nous fait connaître cette île fameuse qui nous intéresse ; il déroule à nos regards les pages dramatiques de son histoire : il promène sur son passé, avec une philosophie toujours sûre, un coup d'œil véritablement profond. Il nous montre cette ancienne île des Saints qui se retourne aujourd'hui lentement, après trois siècles d'aberration, du côté de cette Rome qui l'a baptisée, illuminée : " Les monastères, observe l'écrivain ému, semblent encore attendre le retour des moines ! "

Puis il met enfin le pied sur cette terre de France, le

Digitized by Google

berceau toujours adoré de notre nationalité. C'est là surtout que son cœur éclate. Il a devant lui cette ancienne mère-patrie que les siècles ont couverte d'un si merveilleux manteau de gloire et de revers, de hontes sans nom, de triomphes sans égaux. A la richesse de ses peintures, à la profondeur de ses émotions, à la gaieté de ses observations humoristiques, aux larmes qui perlent à chaque moment au bout de sa plume, on devine de suite que l'écrivain, ailleurs, n'a fait que passer, mais qu'ici, il s'arrête comme subjugué : il se recueille pour méditer dans le silence de son âme toute française, mais aussi toute catholique. Dans ses rêves, il a vu mille fois ce beau pays qui est le sien. Mais il y arrive à la fin du dix-neuvième siècle, et, sous l'empire d'un désenchantement qui l'écrase, il se sent d'abord étranger au milieu de ce Paris léger, railleur, blasé, en apparence sans cœur et sans religion. Il éprouve cette désillusion poignante qui s'emparerait d'un homme longtemps absent du foyer paternel et qui à son retour ne retrouverait plus, à la place de l'ancien théâtre de ses bonheurs d'enfance, qu'une maison de joie là où fleurissait jadis une chaumière parfumée d'innocence et de bonne gaieté. Mais peu à peu, il s'acclimate ; au sein de cette population d'histrions, il rencontre çà et là de véritables frères dont le cœur bat à l'unisson du sien. Il visite à leur foyer ces représentants de la grande civilisation chrétienne, ces écrivains, ces orateurs d'élite, Lucien Brun, le comte Albert de Mun, Louis et Eugène Veuillot, Henri Lasserre, Le Play, Coquille, Léon Gauthier, Claudio Jannet, Ernest Hello, Mgr Isoard, Arthur Loth, Anthonin Rondelet, Auguste Roussel, Philippe Serret, le baron de Charette, Rameau, enfin, et non pas les moins illustres, Mgr Gaume, Mgr de Ségur, le Père Félix, le Père Montsabré, en un mot, à peu près toute cette brillante et saine aristocratie du sang ou de l'intelligence qui, à elle seule, ferait encore de la nation française la nation la plus distinguée de l'univers.

Certes, s'il était permis d'être jaloux du bonheur d'autrui, qui ne porterait pas envie à ce voyageur canadien à qui il a été donné d'être un moment l'hôte choyé, l'ami fêté et retenu de toute cette phalange d'illustrations catholiques ?

Digitized by Google

Tiens, petit frère, si la Providence pouvait me promettre pareil bonheur, je consentirais volontiers à donner pour trois ans les deux yeux de ma tête. Mais avec qui conclure ce marché ? comment espérer, cher ami, faire en réalité ce beau voyage qu'a fait là le juge Routhier ? Quand verrons-nous tout cela : l'Angleterre avec ses merveilles industrielles, l'Irlande avec ses paysages féeriques, l'Ecosse avec ses mélancoliques bruyères, mais surtout la France et la ville de Rome avec leurs merveilles pour l'âme et l'esprit ? Contentons-nous de rêver pareille fortune, et disons : la première fois que nous serons riches, nous ferons nos malles. Notre préparation sera facile : nous étudierons, avant de partir, l'ouvrage de M. Routhier ; ce sera même notre *vade nobiscum* pendant ce voyage.... pas mal problématique. Je ne veux pas clore ma lettre sans laisser tomber encore deux ou trois réflexions.

L'étude que fait monsieur Routhier du théâtre parisien et de ses conférenciers est à mes yeux d'une importance majeure pour orienter nos jeunes écrivains, et pour imprimer, dès son début, à la littérature canadienne, une direction sûre. Vois-tu, et c'est souverainement heureux, d'ici à longtemps il n'y a qu'une littérature possible au Canada : c'est une littérature franchement catholique. Tout littérateur canadien qui s'obstinera à marcher sur les brisées de la littérature aujourd'hui en vogue à Paris est sûr de se fourvoyer. Notre peuple est trop profondément catholique pour accorder longtemps à un écrivain de ce genre autre chose qu'une popularité de surprise. Il ne goûtera pas sérieusement de sitôt la poésie de boudoir, qui n'a rien autre chose à chanter que des amourettes plus ou moins risquées. On aura beau, comme la chose est arrivée, vouloir atteler la muse canadienne au carosse d'une danseuse ou d'une comédienne, la conscience publique et le bon goût encore vierge du peuple canadien protesteront ; la muse nationale bondira de colère dans ses timons ; elle secouera avec fierté ce harnais ridicule qui la souille, elle s'envolera, libre et chaste, vers les hautes cimes, vers les astres, et elle laissera dans la rue, avec les gommeux de notre littérature, la *Dame aux Camélias*.

Je dis que c'est heureux. C'est heureux pour les âmes et

Digitized by Google

c'est heureux aussi pour notre chère nationalité. Car il y a entre ces trois choses—la littérature, la religion et la nationalité d'un peuple—un lien naturel. Ces trois choses ne sont, à vrai dire, que les trois feuilles épanouies d'une tige commune.

Je veux aussi te faire remarquer ce jet continu de traits saillants, souvent profonds, dont sont émaillées les pages du livre de monsieur Routhier. J'en indique et j'en cite aussi quelques-uns :

La comparaison entre les phares tournants à lumière multiple et intermittente, et les grands génies qui brillent de temps à autre sur le monde ;

Cette jeune Canadienne à bord qui fait la moue sur les verdoyants rivages de l'Irlande, parce qu'elle trouve ceux du Saint-Laurent aussi beaux, et qui réplique admirablement, quand on lui fait observer que ceux du Saint-Laurent n'ont pas de ruines : " Des ruines ! grâce à Dieu nous n'en " avons pas, et nous n'en voulons pas avoir ! "

Beau rapprochement

" Holyrood ! ce fut d'abord une abbaye. L'abbaye est devenue un palais. Le palais est devenu une ruine.

" La nationalité écossaise a suivi la même gradation descendante. Elle fut catholique ; elle devint protestante ; elle est maintenant une ombre ! "

" Rions moins de la statue de Nelson, et observons seulement que le paratonnerre qu'elle porte n'est pas après tout si ridicule, puisqu'il indique que les foudres de guerre ne sont pas à l'abri des foudres du ciel."—

" Ajoutons que le culte des beaux arts en Angleterre est tout moderne. Cromwell a été l'ennemi des arts parce qu'il croyait — avec raison—que leur culte était intimement lié au culte catholique. Cette haine lui a survécu, et l'Angleterre l'a partagée pendant plus d'un siècle. C'est ce qui explique chez les Anglais, du moins partiellement, leur longue enfance dans les arts."—

Devant un jardin zoologique :

" Je ne sais pourquoi les Anglais ont le talent d'apprivoiser les bêtes. Comprennent-elles mieux la langue anglaise que les autres langues ? Peut-être ; dans tous les cas c'est un précieux talent, et je conseille de le cultiver. Car ils auront bientôt, dans leur classe ouvrière et industrielle, des socialistes tels que Paris en produit, et s'ils ne réussissent pas à les apprivoiser, je les plains ! "—

" Et voilà où l'on en vient en proscrivant le culte des saints. Les peuples qui n'ont pas de saints se font des dieux, et leurs églises se transforment en Panthéons... Que les Anglais honorent leurs grands

Digitized by Google

hommes et gardent leur mémoire, je n'y vois rien à blâmer ; au contraire. Mais je m'étonne qu'ils trouvent blâmable notre culte des saints qui a mille fois plus raison d être."

Et mille autres belles réflexions, tantôt sérieuses, tantôt gaies ou satiriques.

Mais je m'aperçois qu'en les détachant ainsi du texte, je les décolore, je leur enlève une grande partie de leur force ou de leur charme. Aussi bien, qu'ai-je fait ? J'ai voulu cueillir, pour te les faire admirer, quelques-unes des beautés qui scintillent dans ce volume : déception ! Il m'est arrivé ce qui nous arrivait à nous-mêmes, enfants, quand, éblouis à la vue d'un papillon, nous le faisions prisonnier sans remords et tentions de ramasser l'or sur ses ailes délicates : quand le papillon était dans nos mains, il était déjà mort ou du moins défiguré horriblement. Ainsi des phrases d'un écrivain. Il faut admirer chaque chose à sa place : le papillon diaphane sur l'émail des prés, la phrase de l'écrivain enchassée dans le contexte. Vous êtes au bord d'un ruisseau, vous voyez étinceler, sous le clair courant de gracieux, cailloux, argentés, rouge flamme, ou azurés ; vous plongez la main pour les en retirer, ils sèchent aussitôt, deviennent ternes, ce ne sont plus les mêmes. Pourquoi ? Vous les avez sortis de leur châsse naturelle, l'onde et la mousse ; vous leur avez ôté la lumière sous laquelle leur auteur les avait habilement placés. Ainsi du style. Faites passer, une à une, à l'alambic, les phrases d'un ouvrage : tout se décompose, tout charme à peu près disparaît et s'envole.

La conclusion, c'est qu'il faut lire en entier ce beau livre du juge Routhier. N'ayons pas peur des noms propres, des aperçus historiques En voyageur instruit et intelligent, l'auteur plane assez haut quand il enseigne pour embrasser d'un regard net toute l'histoire d'un site ou du pays qu'il décrit. Son érudition ne fatigue pas ; elle a horreur des prétentieuses obscurités : dans deux ou trois traits, M. Routhier a l'art difficile et rare de savoir grouper, comme dans un tableau restreint, les grandes lignes, les traits lumineux, vifs, saillants, qui ont entre eux des liens naturels : les rapprochements, les réflexions qu'il se permet alors jaillissent comme spontanément du sujet et frappent, par leur justesse, le lecteur le plus ordinaire.

Digitized by Google

Il court à travers ces *paysages* un souffle d'éloquence qui vous emporte. Vous commencez à lire cela à tête reposée, dans le silence du cabinet ; à la troisième page, vous vous surprenez debout, déclamant quelque belle tirade émue, ou du moins lisant tout haut, le feu au visage. Retiens bien ce détail, Joseph : ce besoin irrésistible qu'éprouve parfois le lecteur de déclamer ce qu'il parcourt des yeux, c'est ordinairement la pierre de touche de l'éloquence véritable. Tous les livres ne te feront pas commettre cette petite extravagance.

Tu ne trouve peut-être l'enthousiasme un peu méridional ? Eh bien, je ne dirai plus rien.

Et je te laisse en te serrant la main et en te disant seulement : soyons fiers, dans notre jeune Canada, d'avoir des citoyens aussi bien doués que monsieur le juge Routhier.

A. GINGRAS, Ptre.

P.S.—Je n'ai pas aimé son épisode de la *Chaussée des Géants :* c'est de la miévrerie. M. Routhier, sous la plume de qui les bons mots ne demandent qu'à éclore, est plus coupable qu'un autre quand il court après l'esprit. Si javais l'honneur d'être son *guide spirituel*, je travaillerais à le corriger de cette faiblesse.

Ton frère,

A. G.

Digitized by Google

LES BORDS DU RHIN.[1]

(CAUSERIE.)

Un beau jour Boileau eut la fantaisie de parler du Rhin. Il s'agissait d'un exploit qu'on comparait aux prouesses des vieux romains et l'on attendait beaucoup du grand poète. Cependant, ce dernier ne savait par où commencer car, parmi toutes les belles figures qui se présentaient à son esprit, aucune ne convenait à une entrée en matière. Enfin le hasard le fit penser à ces noms de villes allemandes dont chacune rappelait une victoire et qui étaient alors dans la bouche de tout le monde. Aussitôt, prenant la plume, il écrivit ces vers qu'on a tant de fois cités :

Comment en vers heureux assiéger Dœsbourg,
Zutphen, Wageningen, Harderwick, Knotzembourg ?
Il n'est fort entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines,
Et partout sur le Whal, ainsi que sur le Leck
Le vers est en déroute et le poéte à sec.

Aujourd'hui, mes chers lecteurs, un personnage bien humble vient aussi vous parler du Rhin. Comme le grand critique, il ne sait par où commencer. Pourtant il ne peut guère imiter Despéraux et se plaindre de ces caprices du génie allemand qui ne sont certainement pas poétiques. Un tel exorde serait banal quand ce ne serait pas un plagiat. Dans son embarras il aime mieux entrer immédiatement en matière, en disant, toutefois, que pour l'intelligence de ces quelques pages, il compte un peu sur votre imagination et beaucoup sur votre indulgence.

Puisque nous devons causer des bords du Rhin, il serait à propos de vous dire un mot de ce grand fleuve. Il prend source au milieu des neiges et des glaciers des Alpes. Trois

(1) Cette conférence fut donnée en séance publique de l'Union Catholique de Montréal le 7 mars 1882.

Digitized by Google

petits ruisseaux, qui se sont donné le luxe de mille tours de force au milieu des précipices et des ravins de la Suisse, se rencontrent enfin et font ensemble joyeuse route vers le lac de Constance. Là ils se reposent des fatigues d'une jeunesse aussi orageuse et reçoivent un grand nombre d'affluents des montagnes voisines. Puis le Rhin en sort avec toute la gravité d'un grand fleuve, ce qui ne l'empêchera pas, toutefois, au début de sa nouvelle carrière, de faire quelques extravagances que le voyageur, admirateur du beau, ne songe guère à blâmer. Il ralentit ensuite sa course, serpente au milieu d'un pays légendaire, s'arrêtant parfois pour refléter quelque tour démantelée du moyen-âge et va enfin se perdre dans la mer du Nord. Il ressemble assez à l'Hudson et un peu à notre Saguenay, mais il ne présente pas le même caractère de grandeur ni de majesté. Ce qui cependant le distingue de tous les fleuves de la terre, ce sont les vieux châteaux qui dominent ses bords et surtout les légendes qui s'attachent presque à chaque promontoire et à chaque vallon. Le roman y règne en maître, tout semble y receler un mystère et il suffirait d'un beau clair-de-lune et d'une imagination un peu vive, pour peupler ses rives d'un monde de fées. Mais j'anticipe sur le voyage ; commençons donc notre excursion et les histoires merveilleuses viendront en temps et lieu.

Grâce à votre bienveillance, je jouis, pendant quelques instants, de tous les droits, privilèges et prérogatives d'un magicien. Je vais donc d'un coup de baguette, vous transporter tous à la ville de Mayence sur les bords du Rhin ; c'est là que nous commencerons notre voyage. Comme il nous tarde de contempler les beaux paysages du grand fleuve, nous ne jeterons qu'un coup d'œi lsur la ville de Mayence, fondée l'an 14 avant Notre-Seigneur, puis nous monterons immédiatement à bord du Kaiser Wilhelm qui nous attend au port. Le paysage d'abord n'est pas bien intéressant ; partout l'on ne voit que vignobles, car nous sommes dans le Rheingau et, comme vous le savez, les vins de cette région jouissent d'une grande réputation auprès de messieurs les connaisseurs. Voici le chateau de Johannisberg dont le domaine, de quarante

Digitized by Google

arpents seulement, apporte à son propriétaire le joli revenu de $40,000 par année. Plus loin nous passons Rudesheim, avec son vieux manoir le Bromserberg, et la petite chapelle de St Roch, située au sommet du Rochusberg dans une position vraiment ravissante. C'est un lieu de pèlerinage fort célèbre et le premier dimanche après le 19 août, plusieurs milliers de personnes s'y donnent rendez-vous. L'on commence par des cérémonies religieuses auxquelles succèdent des danses, la musique et toutes sortes de jeux champêtres. Goëthe en fait quelque part une charmante description, et, en effet, quoi de plus joli que ces fêtes populaires où, après avoir entendu la messe avec dévotion, on s'amuse sous les yeux du pasteur qui préside aux jeux et les rehausse par sa présence. Et voilà comment le clergé pervertit le peuple au dire de nos philosophes modernes !

Mais pendant que nous faisons ces réflexions notre bateau s'approche de Bingen, "Sweet Bingen on the Rhine." C'est une ville fort ancienne qui compte une population de six mille quatre cents âmes. Vous y chercherez en vain pourtant des monuments de l'Antiquité, car Bingen a été détruite de fond en comble par les Français en 1684 pendant la campagne du Palatinat que tous les historiens se sont accordés à condamner. C'était une mesure barbare inspirée par Louvois "le mauvais génie du règne" et exécutée avec une rapidité étonnante. Voici ce qu'en dit Emile Keller, dans son histoire de France : "Chassés de leurs maisons, " cent mille habitants erraient sans abri ; Louvois eut l'im- " pudence de leur proposer d'émigrer en Alsace. Jamais " depuis les Vandales et les Normands, la guerre ne s'était " faite avec une pareille atrocité. L'Allemagne, justement " indignée, chassa partout les Français." Mais Bingen s'est relevée de ses ruines, et c'est maintenant l'un des plus jolis endroits des bords du Rhin. Elle est dominée par la vieille forteresse de Klopp, où l'empereur Henri IV fut autrefois emprisonné.

Après avoir laissé Bingen, nous commençons la partie la plus intéressante de notre voyage. A en juger d'après les apparences, le vieux fleuve se serait frayé, dans les temps préhistoriques, un passage à travers les collines de Bingen.

Digitized by Google

Le paysage prend un caractère grandiose; de chaque côté s'élèvent, à une hauteur de près de mille pieds, des montagnes qui rappellent beaucoup celles de l'Hudson. La vallée du Rhin devient très étroite, à peine le grand fleuve peut-il serpenter entre les caps et les promontoires qui, sentinelles immobiles, semblent vouloir défendre l'entrée de l'intérieur et sur la grève, il y a à peine de la place pour les quelques maisons qui s'enorgueillissent du titre de ville. Les vignes, qui couvrent presque toutes les collines, démontrent que le culte de Bacchus a ses adeptes aujourd'hui, comme du temps d'Ovide et d'Horace, et sur les sommets inaccessibles se dressent, ruines solitaires, les vieux châteaux démantelés du moyen-âge. Cependant le progrès, ce matérialiste impitoyable, envahit peu à peu cette région si poétique, la locomotive pénètre jusque dans les entrailles des montagnes, et le sifflet perçant du bateau vient rappeler au voyageur rêveur qu'il n'est plus à l'époque de la chevalerie, des trouvères et des croisades.

Vis-à-vis de Bingen, mais un peu plus bas, se trouvent les ruines du château d'Ehrenfels, construit en 1210 par Philippe Von Bolanden et occupé au XVe siècle par les archevêques de Mayence. Quoique défendu par une haute tour et par de forts remparts, il ne put résister à la furie française de 1689; maintenant ses ruines pittoresques dominent une colline couverte de vignobles. Il paraît que c'est là qu'on planta d'abord la vigne sur les ordres de Charlemagne. En face du château d'Ehrenfels se trouve une petite île portant une vieille tour qu'on appelle la "tour des souris," *mausethurm*. Autrefois, nous dit la légende, ce pays était gouverné par Hatto, archevêque de Mayence, homme cruel et impitoyable qui se moquait des souffrances du pauvre petit peuple. Or arriva, une année, une famine tellement rigoureuse qu'à la ville de Bingen, on n'avait plus rien à manger. On s'en fut donc demander des secours au prince-évêque qui faisait bonne chère à son château d'Ehrenfels. Hatto feint de se rendre aux clameurs de ces malheureux; il les fait entrer dans une grange et y met le feu pour se défaire, dit-il, de ces souris qui veulent tout dévorer. L'archevêque s'en retourne donc à son château et commence à sou-

Digitized by Google

per sans plus songer à son crime. Cependant une armée de rats sort des ruines encore fumantes de la grange et entreprend tout bonnement le siège d'Ehrenfels. Hatto voit bientôt que la partie est sérieuse car les rats sautent de pierre en pierre, franchissent tous les obstacles et envahissent le château à la fois par les portes et par les fenêtres. Il se décide donc à se réfugier dans l'île du Rhin et à s'enfermer dans la tour qui s'élève devant nous. Mal lui en prend cependant, car les rats se jettent dans le fleuve et arrivent bientôt jusqu'à la chambre de l'archevêque. Mes lecteurs devinent bien le dénouement, et je ne leur apprendrai rien en leur disant que le lendemain il y avait vacance dans le siège de Mayence.

Voilà ce que raconte la légende et l'historien se sent réellement peiné d'avoir à gâter une aussi intéressante histoire. Mais, vous le comprenez bien, il y à là beaucoup plus d'imagination que de vérité. D'abord l'archevêque Hatto, car ce personnage est historique, n'était pas du tout cruel mais, nous assure la chronique, jamais meilleur prince ne régna à Mayence. Ensuite on a construit la fameuse tour deux siècles après sa mort, pour prélever des droits de péage sur les pauvres navigateurs du Rhin. *Ergo, falsa thesis.* Du reste, s'il faut en croire les conteurs de fables, la même chose serait arrivée à quelques autres places, et plus d'un auteur s'est livré, à ce sujet, à de savantes réflexions.

Pendant que je vous racontais cette légende, notre *Kaiser Wilhelm* franchissait un petit rapide que, grâce à notre expérience de ceux du Saint-Laurent, nous ne remarquons guère. Un autre objet attire notre attention ; c'est le château de Rheinstein situé à une hauteur de deux cent soixante pieds au-dessus du fleuve. On ne sait rien de bien précis quant à son origine, mais tous les voyageurs s'accordent à le vanter. Si nous avions le temps d'y faire une courte station, nous ne pourrions certes choisir un meilleur modèle de château féodal, car on vient de le restaurer. Il a quatre tours massives qui portent des noms tout aussi formidables que leurs créneaux ; vous m'excuserez donc si je n'essaie pas de les répéter. On y prélevait autrefois un tribut de tous les juifs qui passaient devant le château, et les chiens du

Digitized by Google

maître pouvaient signaler, dit-on, un descendant d'Abraham jusque dans la plus grande foule. Quoiqu'il en soit, le châtelain de Rheinstein n'allait pas tout à fait aussi loin que son voisin de Falkenburg. Mes lecteurs n'ignorent pas que le brigandage était un métier bien cher à certains seigneurs du moyen âge. C'était en effet un bien bel amusement que de baisser le pont-lévis, de faire une descente dans la vallée, d'enlever un troupeau, de voler quelques tonneaux de vin, de s'en retourner au château, de relever le pont-lévis et de faire bonne chère en célébrant sa victoire. Ce n'était guère dangereux non plus, car les paysans n'étaient jamais en mesure de se défendre et puis, l'on avait des provisions pour un mois. Or le château de Falkenburg était un vrai repaire de ces messieurs, les brigands aristocratiques. Leurs amusements cependant ne furent pas de longue durée, Un beau jour, Rodolphe de Hapsbourg, le chevaleresque fondateur de la maison impériale d'Autriche, parut devant la forteresse, l'assiégea, la prit d'assaut, et fit pendre tous les voleurs qui s'y trouvaient. Le château continua toutefois à subsister jusqu'en 1689, et maint tenant ses ruines dominent ce que les guides appellent la romanesque vallée du Morgenbacthal. Son nom seul suffi-peut-être pour vous épouvanter, ainsi nous ne tenterons pas de l'explorer.

Mais décidement nous avons trop l'air de nous moquer de ces grands mots allemands ; vous me permettez donc d'ouvrir ici une courte parenthèse pour faire amende honorable à un peuple que l'on ne condamne peut-être que parcequ'on ne le comprend pas et qu'on ne sait pas l'apprécier. Je dois avouer que je considérais autrefois l'Allemand comme l'être le moins poétique du monde. On le représentait toujours comme une espèce d'ours à figure humaine, froid, insensible, morne et silencieux. Pourtant rien n'est moins exact. Les allemands ont, au contraire, une nature excessivement poétique, mais nullement démonstrative. L'Italièn est tout gestes, toute animation, il pleure, il rit avec une égale facilité. Le Français est vif, impétueux, enthousiaste ; il passe de colère à la gaieté, de la tristesse à la joie plutôt à cause d'une mobilité excessive que d'une imagination

Digitized by Google

ardente. L'Allemand, au contraire, est calme, sérieux, impassible si vous le voulez, mais s'il parle moins, ce n'est pas faute d'idées, et s'il est plus tranquille, ce n'est pas absence d'émotion. La source coule plus lentement, peut-être parce qu'elle est plus profonde. La politesse de l'Allemand est un brusque, mais elle a toutes les marques de la franchise. Il aime les arts, surtout la musique qu'il comprend presque toujours en vrai connaisseur, et sa demeure a généralement un grand air de confort, sinon de parfaite élégance. Je ne veux pas dire que le peuple allemand soit sans défaut, mais je crois qu'on doit au moins, en justice, lui reconnaitre quelques qualités.

Plus bas nous apercevons une petite chapelle au sommet d'une montagne. On l'appelle le *Clemens-Kirche* ou église de Saint-Clément. Elle fut fondée, dit-on, pour assurer le repos éternel des chevaliers-brigands pendus par Rodolphe de Hapsbourg. Il y a toutefois une manière plus poétique d'expliquer son origine. Un jour, raconte la légende, le seigneur de Rheinstein enleva une belle et riche jeune fille du Sauerthal. Comme il montait le fleuve avec sa prise, il éclata un orage tellement formidable que les voyageurs durent désespérer de leur salut. Cependant la jeune fille adressa une fervente prière à Saint-Clément le suppliant de la délivrer du double péril dont elle était menacée. Le secours ne se fit pas longtemps attendre; bientôt l'on vit, sur les vagues, un vieillard à l'aspect vénérable et majestueux. Il s'approcha de la jeune fille, lui tendit la main et la conduisit au rivage, tandis que la barque, avec son équipage criminel périrent bientôt sous les coups de la tempête. La jeune fille, sauvée d'un si grand danger, témoigna de sa gratitude envers Saint-Clément en lui érigeant la chapelle qui porte maintenant son nom.

Sur le côté opposé du Rhin, nous voyons la petite ville de Lorch dont l'église paroissiale possède les plus belles cloches de cette partie du pays. Un peu plus bas se trouvent les ruines du château de Nollingen. L'on y montre une colline escarpée qui porte le nom plus énergique que poétique d'escalier du diable. La légende nous apprend que ce château était autrefois habité par une jeune fille aussi capricieuse que belle. Elle avait naturellement une foule d'ado-

Digitized by Google

rateurs. Or, comme un chevalier de Lorch se montrait d'une assiduité exemplaire et que d'ailleurs son caractère et sa bravoure ne laissait rien à désirer, Mademoiselle lui proposa comme dernière épreuve de gravir à cheval ce précipice. Notre chevalier ne perdit pas courage, mais avec l'aide de quelque Mephistophélès du moyen âge, il réussit à monter la terrible côte et à gagner la main de la châtelaine. De semblables exigences n'étaient pas bien rares à l'époque de la chevalerie. On ne faisait pas alors des mariages à la vapeur, et le jeune homme devait assez souvent exterminer une multitude de dragons avant de se voir au comble de ses vœux. Et dire qu'il y a encore des gens qui regrettent la poésie du moyen âge !

Mais me voilà en train de moraliser quand je devrais vous dire le nom de ce château qui se dessine contre le ciel au sommet d'une colline escarpée. Autrefois c'était une forteresse superbe qui défiait avec ses quatre tours massives et les attaques des hommes et les assauts du temps. Mais pendant que le seigneur de Schonberg, car tel est le nom de ce château, bravait du haut de ses remparts cet ennemi lent mais terrible, qui ne se presse jamais, qui renouvelle ses attaques année après année, siècle après siècle, et finit par tout détruire, ce dernier pouvait lui répondre :

Sais tu, de ton château superbe
Ce qui restera, dis, lorsque j'aurai passé ?
Une baraque informe au fond d'un noir fossé,
Et de ta haute tour de guerre ? Une masure
Bonne aux moineaux cachant leur nid dans l'embrasure,
Et du sauvage aspect de tes crénaux altiers ?
Un tas de pierres, plein de houx et d'églantiers.

Tel est aujourd'hui le château de Schonberg qui pourtant date du XIIe siècle. Il se vante toutefois d'une légende qui ne le cède guère à l'histoire la plus merveilleuse d'Ovide. Autrefois, dit-on, ce château fut habité par sept jeunes filles qui avaient la mauvaise habitude de se moquer de leurs adorateurs. C'était sans doute bien cruel, mais ce n'était malheureusement pas plus rare à cette époque que de nos jours. Cependant il faut croire que le sexe fort avait quelque puissante amie dans le royaume des fées car, un

Digitized by Google

beau jour, ces demoiselles furent changées en autant de rochers qui forment un écueil au milieu du Rhin. On l'appelle encore aujourd'hui l'écueil des sept sœurs. Le château de Schonberg a toutefois quelques souvenirs un peu mieux constatés que la légende que je viens de rapporter, car c'est là que naquit en 1615 le maréchal de Schonberg, l'un des généraux de Louis XIV.

Nous passons la jolie petite ville d'Oberwesel et bientôt un spectacle nouveau attire notre attention. C'est un rocher qui s'avance dans le fleuve et qui porte le nom de Loreley ou Lorléi. Anciennement il y avait à cette partie du Rhin un rapide assez dangereux et un tournant appelé le *gewirre*. Le progrès du XIXe siècle, on le comprend bien, ne pouvait souffrir cet écueil que l'on se contentait d'éviter autrefois, et quelques livres de poudre à canon en firent bon marché. Cependant on ne put effacer le souvenir de la légende qui s'attachait à ces sombres rochers. Ce promontoire qui s'élève majestueusement devant nos yeux, était, disait-on, la demeure d'une Sirène belle mais malfaisante qui se montrait dans les ombres mystérieuses du crépuscule au sommet du Lurlenberg. Elle chantait dans le silence de la nuit et il fallait être bien insensible pour résister au charme de sa mélodie. Le plus grand nombre n'y songeait même pas, car cette musique sauvage, cette forme étrange qui se dessinait au sommet du rocher, attiraient à la fois et le pauvre pêcheur qui revenait à sa maisonnette et le chevalier infatigable qui descendait le grand fleuve en quête d'aventures. L'œil fixé sur cette vision surhumaine, l'oreille remplie de ce chant, il ne voyait pas l'écueil devant lui, il n'entendait pas le bruit menaçant du *gewirre*, mais bientôt sa barque chavirait dans les eaux bouillonnantes et la Sirène du Lurlenberg comptait une victime de plus. C'est ainsi que périrent autrefois, nous dit la chronique, le fils unique du comte Palatin et bon nombre de chevaliers errants. Le poète allemand Henri Heine a immortalisé le souvenir de cette légende dans une petite ballade que vous me permettrez de vous citer.

" Qu'est-ce que cela signifie? pourquoi suis-je si triste? Un conte
" des vieux temps à toute heure harcèle ma mémoire."

Digitized by Google

"L'air est frais, le ciel s'assombrit et le Rhin roule ses flots paisibles ; le sommet des monts disparaît dans brumes du soir."

"Une jeune fille là haut est assise, d'une beauté prodigieuse. Sa parure d'or brille comme du feu, elle peigne sa blonde chevelure."

"Elle la peigne avec un peigne d'or, et, ce faisant, elle chante une poésie d'une mélodie qui vous entraîne avec une force effrayante."

"Le pêcheur dans sa petite barque subit le charme de ce chant d'une violence sauvage, il ne regarde pas les écueils, ses yeux sont fixes là haut."

"Les vagues, il me semble, finissent par par engloutir le pêcheur et la barque : voilà ce qu'a fait Loreley avec son chant" ! (1)

Aujourd'hui tout a disparu ; Sirène, poésie, *gewirre*, écueil ont été remplacés par le progrès, ennemi du romanesque et du merveilleux. Le cri strident de la locomotive se fait entendre sur ces bords enchantés, on a même percé, dans le rocher du Lurlenberg, un tunnel que franchit en mugissant le coursier enflammé et sur le fleuve nous passons sans redouter ni la sirène, ni l'écueil légendaire. Pourtant qu'il nous serait doux d'y séjourner pendant quelques instants, de monter au sommet du promontoire ou bien d'écouter le fameux écho du Lurlenberg qui, dit-on, répète le même son quinze fois ! Malheureusement le temps presse et nous continuons notre voyage. Nous passons d'abord les ruines du château de *Neu-Katzenelnbogen*, mieux connu sous le nom plus euphonique de *tour-du-chat*. Un peu plus bas sur le fleuve s'élève le château de Rheinfels, la plus belle ruine du Rhin. Elle devrait au moins, j'en conviens, avoir une légende, pourtant je n'ai pu rien découvrir ; je le regrette infiniment, mais que voulez-vous, c'est vraiment un cas de force majeure ! Nous allons donc continuer notre voyage sans avoir même le temps de nous en plaindre, car nous apercevons à droite la ruine de Thurnberg.

Les propriétaires de la tour du chat, donnèrent par dérision à ce château le nom de souris (*maus*). Cela équivalait presque à un cartel et ne devait pas resserrer les liens d'amitié entre les deux voisins. Toutefois, dans ce cas du moins, le chat ne parvint pas à dévorer la souris et maintenant les deux antiques ennemis sont forcés de lutter avec le

(1) J'emprunte cette traduction de la ballade de Henri Heine à l'ouvrage de M. Charles Dubois intitulé "Les poètes du foyer." Le lecteur y trouvera un charmant recueil de poésies allemandes.

Digitized by Google

temps qui finira certainement par les réduire l'un et l'autre en poussière.

Nous voyons ensuite les ruines de deux forteresses qu'on appelle maintenant les châteaux-frères. Elles rappellent au souvenir du voyageur une de ces vieilles légendes allemandes que je vous raconterais avec plaisir si elle n'était pas assez longue pour remplir toute une veillée d'hiver. Je veux bien vous présenter quelques fleurs le long de la route, mais il ne serait pas juste de vous charger, à chaque pas, d'un énorme bouquet.

Du reste nous perdons bientôt de vue les châteaux-frères et nous arrivons à la ville de Boppard l'une des plus anciennes cités du Rhin. Une colline qu'on appelle le *Marienberg* Mont de Marie, portait autrefois un monastère bénédictin transformé maintenant en établissement hydrothérapeutique. Je ne saurais vous dire comment ce changement s'est effectué, mais probablement un beau jour l'on a prié les moines d'aller se promener un peu, le gouvernement se chargeant de garder leur maison jusqu'à..... leur retour. C'est ce qui s'est fait ailleurs.

Nous passons ensuite plusieurs petits villages qui nous semblent le séjour le plus paisible du monde. Rester en face de ce beau fleuve, au pied de ces collines couvertes de vignes, sous ce ciel limpide, au milieu des ruines grandioses du moyen-âge, ne serait-ce pas là l'idéal de la vie heureuse ? Oh! qu'on laisserait vite le tracas des affaires et les mille et une misères de la vie active pour tout oublier sur ces bords enchanteurs ! Au sommet de la colline devant nous s'élève le château de Liebeneck, villa presque moderne perdue dans une forêt de noyers ; il rappelle assez la demeure de l'Hon. M. Joly à la Pointe-Platon. La beauté toute gracieuse de cet endroit soulage, pour ainsi dire, le voyageur qui vient de contempler pendant quelque temps les collines arides et les promontoires escarpés du Rheingau. Plus loin se trouve la jolie petite ville de Braubrack à qui le progrès moderne a joué le plus mauvais tour. Autrefois c'était un des plus jolis endroits de ce pays. Il s'agissait cependant de construire un chemin de fer, et les ingénieurs ont impitoyablement percé les collines, élevé des chaussées et mas-

Digitized by Google

qué entièrement la vue. Mais telle est la coutume de nos jours : l'on renverserait un monument national et historique pour élargir une rue ! Braubrack est dominé par le château de Marksburg, la seule des anciennes forteresses du Rhin qui ait échappé à la destruction. Après avoir servi de demeure seigneuriale et ensuite de prison d'état, ce château se loue actuellement comme résidence particulière. Avis aux personnes romanesques !

Plus bas, au sommet d'une colline bien boisée, nous apercevons le château de Stolzenfels. Après avoir été détruit par les français en 1688, il fut splendidement restauré en 1823 par le prince Frédéric Guillaume, maintenant empereur d'Allemagne. Les guides prétendent que l'on ne saurait trouver un meilleur modèle de château féodal, mais on a beau restaurer de nos jours, on ne fera jamais revivre les anciennes coutumes ni ce que je pourrais appeler le côté pitoresque du moyen âge. Supposons pour un instant, car avec ma baguette de magicien, tout m'est possible, qu'au lieu de voguer sur le grand fleuve en plein dix-neuvième siècle, nous nous trouvions tout à coup transportés au temps des croisés. Naturellement l'envie nous prendra de visiter le château de Stolzenfels qui s'élève devant nous dans toute sa majesté féodale. Pendant que nous gravissons la colline, je sonne du cor. Le guetteur, dont le devoir est d'examiner attentivement les sentiers qui conduisent au château, nous répond en agitant une cloche ou bien par le son de l'olifant. Puis un archer vient nous reconnaître et, comme il n'y a rien chez nous qui puisse inspirer la défiancé, il nous permet d'avancer jusqu'au bord du fossé qui entoure le château. Là le pont-lévis s'abaisse, nous laissant en face d'une immense porte, hérissée de clous et revêtue de lames de fer. Après avoir franchi cette porte nous entrons dans une grande basse-cour entourée de toutes parts des diverses constructions du château. Vis-à-vis l'entrée s'élève une haute tour carrée ; c'est donjon qui sera le refuge du seigneur dans les temps critiques et dont les murs épais lui permettra de soutenir et de repousser un dernier assaut. Dans la partie supérieure du donjon se trouve la salle de jugement où l'on prononce contre les ennemis du chateau une sentence irré-

Digitized by Google

vocable. L'on conduit le pauvre prisonnier jusqu'à un escalier de pierre; il descend deux ou trois marches, puis tombe dans le vide pour mourir de faim au fond des oubliettes. Pourtant notre visite étant tout d'agrément, nous n'examinerons pas davantage les horreurs du donjon, mais nous irons immédiatement à la porte principale du château où nous attend le seigneur et sa petite cour. L'on nous introduit d'abord dans la salle baronniale où nous pouvons contempler à loisir toutes les pompes féodales. Les murs sont couverts d'armoiries richement blasonnées ; partout l'on voit des pennons, des casques, des lambrequins, des étendards, des cimiers et des armes disposées en panoplies. Sous un dais broché d'or se trouve le trône du seigneurs et, en face, des sièges pour ses serviteurs et ses vassaux. Notre station dans la salle baronniale ne sera cependant que de courte durée, car l'hospitalité féodale nous presse d'aller au " tinnel' ou salle à manger, pièce non moins importante. Une table en bois de chêne s'étend dans toute sa longueur de cette salle. Le châtelain s'installe dans un fauteuil surmonté d'un dais et s'entoure de ses principaux officiers. L'on jonche le pavé d'herbes odoriférantes. Des serviteurs chargent la table de mets et de venaison, un vieux connétable récite d'un ton solennel et lent le *benedicite* et le repas commence.

Mais il faut bien avouer que votre guide est un être aussi singulier que capricieux; à un moment si intéressant il se rappelle que le temps s'écoule bien rapidement qu'il ne doit pas vous fatiguer par la longueur de ses histoires. Il a donc encore une fois recours à sa baguette et nous voila de nouveau au dix-neuvième siècle, sur le *Kaiser Wilhelm* et vis-à-vis la jolie ville de Coblence.

P. B. MIGNAULT.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

LES CATACOMBES DE ROME (1)

VI

Le culte rendu par l'Eglise catholique aux images des saints a plus d'une fois été l'objet de violentes attaques. Dieu avait dit au peuple d'Israël : " Tu ne te feras point d'image taillée au ciseau, ni de représentation de tout ce qui est dans le ciel ou sur la terre " ; et au huitième siècle, des hérétiques s'appuyant sur cette défense de l'ancienne loi, proclamèrent impie l'introduction de l'art dans le culte religieux. Représenter sur la toile les traits bénis du Sauveur, de sa Mère et des saints ; orner les temples de statues qui rappelaient les gloires de l'Eglise, constituait à leurs yeux un acte d'idolâtrie. Ils tentèrent une réforme et ne reculèrent pas devant des moyens de violence extrême pour réussir dans leur dessein.

Mais ils échouèrent devant la foi ferme et constante du peuple chrétien, devant les anathèmes de l'Eglise, et l'histoire, afin de perpétuer la mémoire de leur vandalisme sacrilège leur a conservé le nom de *briseurs d'images*.

Leur secte disparut, mais on en retrouva plus tard l'esprit chez les Vaudois et les Albigeois ; puis au seizième siècle, du sein de la réforme protestante s'élevèrent contre l'Eglise de Rome les mêmes accusations. De vives controverses s'engagèrent alors, et d'illustres théologiens entrèrent en lice pour défendre la doctrine catholique. Sans doute, ils apportaient des arguments péremptoires : la loi d'amour, disaient-ils, a remplacé la loi de crainte, la défense de Jéhovah ne s'adressait certainement qu'aux Hébreux dont elle combattait les funestes penchants vers l'idolâtrie. Du reste, le culte des images n'était-il pas justifié par une longue tradition ? N'avait-il pas son fondement dans les plus profonds sentiments de la nature humaine ?

(1) Voir la livraison de mai.

Digitized by Google

Cependant, les adversaires répondaient en apportant des témoignages positifs des Pères des premiers siècles: c'était Tertullien qui, parlant d'un artiste chrétien, l'accusait d'avoir peint contrairement aux lois: "*pingit illicite;*" (1) c'étaient saint Clément d'Alexandrie et plusieurs autres qui appliquaient aux fidèles les paroles sévères adressées autrefois par le Seigneur à son peuple; (2) c'était surtout le fameux concile d'Elvire, en Espagne, qui, l'an 305, défendit de peindre sur les murs des temples " tout sujet de vénération et d'adoration." On concluait de là que proscrire le culte des images, c'était mettre un terme à de graves abus introduits dans le cours des siècles et revenir à la pure doctrine des apôtres.

Ces objections n'étaient pas sérieuses. En effet, les mêmes Pères cités plus haut ne sont-ils pas les premiers à applaudir, en d'autres endroits de leurs écrits, à l'art qui s'inspire du sentiment religieux? Tertullien ne dit-il point qu'il était d'usage universel de représenter au fond des coupes et des calices Jésus-Christ sous la figure du Bon Pasteur? (3) Saint Grégoire de Nysse n'était-il pas touché jusqu'aux larmes à la vue d'une peinture représentant le sacrifice d'Abraham? (4) Sans doute l'art ne jouissait pas d'une liberté absolue, il devait être chrétien et servir la cause de la foi. Toute œuvre essentiellement païenne et toute représentation qui contredisait l'enseignement de l'évangile étaient interdites. Qu'on lise par exemple les Actes des Quatre Saints couronnés. Ces jeunes artistes mandés par Dioclétien pour décorer son palais, se rendent immédiatement aux désirs de l'empereur. Mais bientôt, il s'agit de faire une statue d'Esculape destinée à être adorée dans un temple; ils refusent et préfèrent mourir martyrs plutôt que d'employer leur talent à favoriser la superstition et l'idolâtrie. Ce simple fait explique la parole de Tertullien.

Quant au concile d'Elvire, il suffisait de dire que la défense même portée par lui supposait évidemment l'usage

(1) *Contra Hermogenem*, cap. I.
(2) V. Billuart, t. III, p. 133, ed. Lecoffre, 1874.
(3) *De pudicit.* cap. vii.
(4) *Orat. de Filii et Spiritus Sancti divinitate.*

Digitized by Google

des images, que ce concile du reste n'était pas œcuménique, et ne s'adressait qu'à l'Espagne. Quoi de plus naturel que ce décret si souvent objecté ? C'était le moment où Dioclétien venait de lancer contre l'Eglise l'édit de la persécution la plus sanglante. Par une mesure de prudence, les évêques défendirent de peindre sur les murs des temples les saintes images, afin de ne pas les exposer à une sacrilège profanation. Ils se prémunissaient donc tout simplement contre la fureur des ennemis du christianisme.

Les théologiens savaient tout cela ; cependant, ils firent relativement à la question historique des concessions que personne ne ferait aujourd'hui. Peteau ne craignit pas d'avouer que l'usage des images avait été presque nul au berceau de l'Eglise ; le P. Zaccharia exprima un sentiment analogue, et Billuart lui-même apporta plusieurs raisons pour expliquer la rareté des peintures chrétiennes aux premiers siècles. Le dogme restait assurément intact, mais de tels aveux ne s'appuyaient pas sur la vérité historique; une connaissance plus parfaite des catacombes les aurait fait éviter,puisque les peintures religieuses abondent dans ces cryptes funéraires. Que de fois le Christ sous des formes diverses, la Vierge-Mère, les figures les plus saillantes de l'Ancien et du Nouveau Testament n'y sont-ils pas représentés ! Sans aucun doute, un grand nombre de ces productions remontent au second, et même à la fin du premier siècle. Il est plus d'une chambre sépulcrale dont les gracieux dessins rappellent ceux des maisons de Pompéi : on y voit les mêmes festons, les mêmes feuillages, les mêmes fleurs. Mais ce n'est là que l'encadrement; au milieu de ces frais tableaux se montre à nos regards l'aimable figure du Bon Pasteur, ou Lazare ressuscité, ou une femme en prière, ou Daniel dans la fosse aux lions.

Images bénies ! que de larmes et de prières la piété de nos pères a dû répandre devant elles, aux jours si tristes de la persécution ! Elles formaient peut-être les seuls ornements de leurs pauvres chapelles souterraines ; elles parlaient à leur cœur, et leur représentaient les plus tendres objets de leur amour. Nous n'avons donc rien innové ; en vénérant les images du Sauveur et des bienheureux, nous

Digitized by Google

ne sommes que les imitateurs fidèles des disciples des Apôtres. Que l'on ne nous accuse ni de superstition ni d'idolâtrie. Comme les chrétiens des catacombes, nous n'adorons que Dieu, et, dans cette Vierge sans tache, dans ces grands pontifes, dans ces confesseurs et ces martyrs dont les peintures de nos temples nous redisent les héroïques vertus, nous ne voyons que les gardes d'honneur du divin Roi de nos tabernacles.

VII

Mais arrivons à l'examen détaillé des peintures et des inscriptions.

Parmi les premières, un grand nombre, il faut l'avouer, sont enveloppées de mystères. Nous n'en serons pas étonnés, si nous nous rappelons cette discipline célèbre dont tous les documents chrétiens font mention jusqu'au cinquième siècle : je veux dire la discipline de l'arcane, ou du secret.

Sans rechercher les ténèbres, l'Eglise comprit de bonne heure qu'une grande prudence lui était nécessaire. Ses mystères, en effet, par leur sublimité et leur profondeur contrastaient avec les superstitieuses et grossières doctrines du paganisme : les publier sans réserve eût été les exposer certainement à la profanation et au mépris. Ces appréhensions étaient-elles fondées ? Il suffit de lire Tertullien et les autres apologistes du christianisme pour s'en convaincre. Il y a quelques années, on a trouvé dans une des chambres du palais des Césars, un *grafitto* singulier sur le sens duquel on ne saurait se méprendre. Un personnage à tête d'âne est attaché à une croix ; à sa gauche un homme le regarde et porte sa main à sa bouche en signe d'adoration. Au-dessous, on lit des paroles grecques dont voici la traduction : " Alexamène adore son Dieu." Quel était cet Alexamène ? Très probablement un serviteur chrétien de l'empereur : par une révélation indiscrète du culte qu'il rendait au Crucifié, il avait donné lieu à cette caricature injurieuse pour l'auguste mystère de la Rédemption. De tels exemples ne sont pas rares et nous font comprendre la haute sagesse de la discipline de l'arcane.

Digitized by Google

D'un autre côté, l'Eglise désireuse de pénétrer les catéchumènes d'un vénération profonde pour la religion à laquelle ils se convertissaient, jugeait bon de les éprouver et de ne les instruire que graduellement des articles du symbole (1).

L'existence de cette loi si sage est attestée par toute la tradition des premiers siècles. Tertullien s'en faisait un argument pour défendre ses frères des odieuses accusations portées contre eux : " Si nous sommes toujours cachés, dit-il, quand a-t-on vu ce que nous faisons ? Qui donc a pu le dévoiler ? Nos complices ? Assurément non, puisque tous les mystères, par leur essence même obligent fidèlement au secret" (2).

Dans son livre contre Celse, (3) Origène énumérant les dogmes enseignés à tout le monde ne dit pas un mot de la Trinité ni de l'Eucharistie. Dans une de ses homélies, saint Jean-Chrysostôme dit qu'il n'ose parler du baptême à cause de ceux qui ne sont pas initiés. Ailleurs, il enseigne que le mystère de l'Eucharistie est connu des initiés seulement (4). " Jamais, dit saint Cyrille de Jérusalem, il n'a été parlé à un gentil du mystère arcane du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Nous n'en parlons pas même ouvertement devant les catéchumènes ; mais nous nous servons d'un langage occulte, de telle sorte que les fidèles, ceux qui savent la chose comprennent, et que ceux qui ignorent ne se scandalisent point d'une révélation prématurée" (5).

Il n'est donc pas étonnant que l'art chrétien ait eu lui aussi ses réticences et ses réserves. Si les peintures des catacombes semblent parfois de véritables énigmes, c'est qu'elles se ressentent de la discipline générale de l'Eglise ;

(1) Il importe de remarquer ici que cette loi générale admit quelquefois des exceptions. " Elle fléchissait, dit l'abbé Martigny, toutes les fois que le bien de la religion l'exigeait. Alors les mystères de la foi étaient publiés, non-seulement devant les catéchumènes, mais en présence des ennemis. Nous en avons de fréquents exemples dans les apologistes, qui souvent n'eurent pas de moyens plus efficaces qu'une entière franchise pour repousser les calomnies dirigées contre les fidèles, celles surtout qui n'étaient basées que sur l'altération ou le travestissement de la doctrine."
(*Dict. des Antiquités chrét.* art. *Secret*, p. 725.)

(2) *De præscript. adv. hæret.* XLI.

(3) Lib. I.

(4) *Hom.* 72 *in Matth.*

(5) *Catech. VI.*

Digitized by Google

mais une page de l'Evangile, ou l'enseignement des Pères nous en apprend bientôt la mystérieuse signification.

Les catacombes, nous l'avons vu, sont avant tout des lieux destinés à la sépulture. Il est donc naturel que les dogmes les plus fréquemment exprimés par les dessins et les épitaphes soient ceux qui se rapportent à la vie future : comme l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, la communion des saints.

L'immortalité de l'âme, la résurrection des corps ! Avec quelle éloquence touchante tous ces marbres funéraires ne nous les enseignent-ils pas ! Disons d'abord que ces consolantes croyances ressortent du langage admirable que l'Eglise avait créé. La mort, loin d'être le dernier mot de toutes choses n'était que l'aurore d'une vie meilleure : elle s'appelait une *naissance*. Les catacombes portaient originairement le nom sublime de *cimetières* ou dortoirs. C'étaient en effet des lieux de repos : le chrétien y dormait dans la paix du Seigneur en attendant l'heure du grand réveil. " Les païens, qui croyaient que les corps étaient enfouis dans la tombe pour n'en jamais sortir, remarque le P. Marchi, se servaient de ces mots : *situs*, *positus*, *compositus*, *situé*, *posé*, *composé*, (placé, *dans* ou *avec*). Les chrétiens, qui croyaient fermement que le séjour dans le tombeau était temporaire, avaient adopté un terme parfaitement exact : ils disaient : *déposé*, *déposition*." (1) Suivant l'observation de M. de Rossi, la loi romaine désignait sous le nom de *déposition* l'action de consigner une chose, et Cicéron appelle *déposées* les choses confiées par un temps à la garde de quelqu'un.

Mais voici des témoignages plus explicites. Entre un grand nombre d'épitaphes, nous choisissons les plus frappantes : (2)

Ici repose en paix Laurentia, fille de Lucius,
qui a cru à la résurrection.

(1) *Monum. prim.* etc., p. 19. V. Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, t. 2, p. 231.

(2) Nous croyons inutile d'indiquer les cimetières où les inscriptions que nous citons ont été trouvées. Au lecteur qui voudrait étudier ce sujet d'une manière particulière, nous nous permettons de recommander le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny ; l'ouvrage de Mgr Gerbet ; les *Trois Romes* par Mgr Gaume ; *Le Christianisme et les temps présents*, par M. l'abbé Bougaud.

Digitized by Google

Victoria dort.

Zoticus ici pour dormir.

Sabbatia s'est retirée dans le sommeil de paix
(ayant environ) XXVIII (ans).

Quel est celui dont la puissance opérera ce prodige de la résurrection ? Jésus-Christ lui-même. Ecoutez :

Justus ressuscitera avec les saints par Jésus-Christ.

Ces paroles ne sont-elles pas un écho fidèle du texte sublime de l'épître de saint Paul aux Philippiens : " Pour nous, notre vie est dans les cieux ; c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur qui réformera le corps de notre humilité en le conformant à son corps glorieux, par cette vertu efficace qui assujettit toutes choses à sa puissance." (1)

Les peintures à leur tour viennent illustrer les inscriptions. Fréquemment elles rappellent le souvenir de la résurrection de Lazare et l'histoire de Jonas. On peut dire que ces deux scènes sont reproduites à satiété sur les pierres sépulcrales et au plafond des chapelles. Le prophète de Ninive a inspiré plusieurs compositions différentes : tantôt on le voit introduit par un des hommes de l'équipage dans la gueule de la baleine, tantôt il est rejeté sur la rive par ce monstre, ou bien encore il se repose sur le rivage, à l'ombre d'un arbre. Ces productions diverses expriment toujours la même vérité : Jonas figure le Christ sortant glorieux du tombeau, et la résurrection du Christ est le gage assuré de la nôtre. Voilà le grand dogme qui soutenait les chrétiens au milieu de leurs tribulations et de leurs souffrances. Voilà la pensée qui leur faisait braver courageusement les tortures du martyre ?

Mais une fois la tombe fermée, tous les doux liens de famille ou d'amitié formés sur la terre sont-ils à jamais brisés ? N'y a-t-il plus de communication entre les habitants de la terre et les âmes qui les ont devancés dans la patrie ? Oh ! non, l'affection, la reconnaissance, la tendresse survivent au trépas. Ceux qui sont partis n'oublient pas ceux qui sont restés ; du sein de Dieu, ils les suivent du regard, compatissent à leurs

(1) *Philip.* III. 20. 21.

Digitized by Google

maux, prêtent l'oreille à leurs prières, et intercèdent en leur faveur auprès du dispensateur de tous les biens. Telle est la foi de l'Eglise des premiers siècles ; comment en douter, lorsqu'on lit sur la pierre sépulcrale des inscriptions comme celles-ci :

Sabbatius, âme chérie, intercède pour tes frères et tes amis.

Jovianus, vis en Dieu et prie.

Atticus, ton âme est dans le bonheur, prie pour tes parents.

Avouons que l'on trouverait difficilement une formule plus claire du dogme de la communion des saints.

Ce n'est pas tout. Si l'Eglise militante adresse ses supplications ferventes à ceux qu'elle croit en possession de la gloire, elle-même aussi prie pour ses frères trépassés : preuve manifeste de la croyance au purgatoire, c'est-à-dire à un lieu intermédiaire entre le séjour de supplices éternels et celui d'une félicité sans fin. Pourquoi, en effet, implorerait-on la clémence divine en faveur d'une âme dont le sort serait irrévocablement fixé ?

Tantôt, le défunt est recommandé à la miséricorde de Dieu :

Seigneur, je te prie qu'il puisse voir le paradis de la lumière !

Seigneur, que l'âme de Vénéria ne soit pas plongée dans les ténèbres !

Que Dieu se souvienne de lui dans les siècles !

Tantôt, l'épitaphe demande à ceux qui la liront l'aumône de la prière pour celui qui repose sous le marbre funéraire :

Quiconque des frères lira, qu'il prie Dieu que la sainte et innocente âme soit reçue auprès de Dieu.

On s'adresse même aux élus, et on les supplie d'employer le crédit dont ils jouissent au ciel, à venir en aide à une âme chérie :

Sainte Basilia, nous recommandons à votre charité. Crescentinus, et Micina, notre fille.

Domina Basilia, commandamus (sic) *tibi, Crescentinus, et Micina filia nostra.* (sic)

Cette épitaphe ne ferait assurément pas l'admiration

Digitized by Google

d'un latiniste, mais les fautes grammaticales n'en sauraient diminuer la haute valeur dogmatique. En transcrivant ces textes si beaux, les touchantes prières que l'Eglise récite aujourd'hui sur le cercueil de ses enfants nous reviennent à la mémoire: " Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire. O Dieu Créateur ! et Rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes la rémission de tous leurs péchés, afin qu'elles obtiennent, par nos très humbles prières, le pardon qu'elles ont toujours attendu de votre miséricorde !—Que nos humbles prières, Seigneur, soient utiles aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes, afin que, dégagées par vous de tous les liens de leurs péchés, elles jouissent du fruit de votre rédemption ! "

VIII.

Outre ces dogmes relatifs à la destinée humaine, Rome souterraine nous en enseigne encore un grand nombre.

On ne doit pas s'attendre à ce que la peinture ait exprimé de bonne heure le mystère de la Trinité : en tracer une image sensible était dangereux et difficile à la fois ; la discipline de l'arcane s'y opposait du reste. Il faut aller jusqu'au quatrième siècle, pour voir représentées sur un sarcophage les trois personnes divines concourant à la création de la première femme. Au cinquième seulement, des images rappellent l'apparition du Seigneur à Abraham sous la figure de trois anges à forme humaine, bien que tous les Pères vissent toujours dans ce fait une révélation de la Trinité. Cependant les premiers siècles ne sont pas absolument sans témoignages. En réunissant plusieurs épitaphes, nous obtiendrions une éclatante profession de foià la divinité des trois personnes distinctes. Pour ce qui regarde l'unité de nature, il n'y a pas de doute possible :

Je crois en Dieu le Père.

Ponti, vis en Dieu le Christ.

Paulus Evochiati (repose) dans le Saint Esprit, *Spirito* (sic) *sancto.*

Vis dans l'Esprit Saint : *Vivas in Spirito sancto.*

Sur une autre tombe, une jeune fille se déclare redevable

Digitized by Google

au Saint Esprit d'avoir conservé jusqu'à son dernier soupir la fleur de la virginité :

Severa, Spiritu sancto casta, pudica, et inviolabilis semper.

Ces mots : *dans l'Esprit Saint, avec l'Esprit Saint*, quelques archéologues crurent d'abord qu'ils marquaient seulement la sainteté, et ne se rapportaient qu'à l'âme du défunt ; mais l'épitaphe suivante trouvée par le P. Marchi dans l'église souterraine de Saint-Hermès prouve avec évidence qu'ils désignaient la troisième personne de la Trinité :

Protus repose ici dans l'Esprit Saint de Dieu. (1)

Jésus-Christ est la grande figure qui illumine les catacombes. A chaque pas on aperçoit son monogramme entouré de palmes ; des peintures qui rappellent les principaux événements de sa vie ; l'*alpha* et l'*oméga* qui semblent le proclamer principe et fin de toutes choses. Suivant d'illustres artistes, c'est même dans le cimetière de Saint-Calixte que l'on trouverait l'image du Sauveur, devenue parmi les chrétiens un type traditionnel, et qui guida dans leurs immortels chefs-d'œuvre Léonard de Vinci et Raphaël.

Certaines représentations, à première vue, paraissent étranges. Au milieu de dessins dont l'origine chrétienne n'est pas douteuse, on voit Ulysse lié au mât de son navire, ou bien Orphée entouré d'animaux divers qu'il enchante et captive par les accents de sa lyre. Pourquoi ces souvenirs mythologiques ? Quelle a pu être l'intention des chrétiens en s'inspirant de ces données de la fable ?

Nous répondons en citant un passage d'une homélie de saint Maxime, au cinquième siècle, sur la passion et la croix du Sauveur : " Les fables du siècle, dit-il, rapportent que cet Ulysse qui fut pendant dix ans le jouet des caprices de la mer, sans pouvoir arriver à sa patrie, fut un jour poussé vers le lieu où les Sirènes faisaient entendre leurs chants.... Et tel était le charme de leur mélodie, qu'en l'entendant, on se sentait comme invinciblement entraîné, non vers le port auquel on tendait, mais vers l'abîme que l'on désirait éviter. Or, Ulysse, pour se soustraire à cette périlleuse

(1) V. *Esquisse de Rome chrétienne* t. II, p. 141.

Digitized by Google

séduction, boucha les oreilles de ses compagnons avec de la cire, et se fit lui-même attacher au mât de son vaisseau. Si donc la fiction suppose qu'Ulysse fut délivré du péril en se liant à l'arbre de son navire, n'est-il pas juste de proclamer à meilleur droit, qu'en ce jour, le genre humain a été soustrait au danger de la mort par l'arbre de la croix ? En effet, depuis que le Christ a été attaché à la croix, nous traversons, l'oreille fermée, les séduisants écueils du monde.... L'arbre de la croix, non-seulement porte l'homme qui y est attaché à sa patrie, mais aussi il protège par la vertu de son ombre les compagnons qui l'entourent." (1)

Si saint Maxime tenait ce langage au cinquième siècle, il n'est pas douteux qu'une si belle interprétation mystique n'ait été populaire dès les premiers temps de l'Eglise. Ulysse était donc regardé comme une figure du Sauveur, et les chrétiens, fidèles observateurs de la loi du secret, en le peignant sur les murailles de leurs cimetières souterrains, rappelaient la rédemption du monde par le sacrifice du Calvaire.

La même remarque s'applique à Orphée. D'après la fable, ce célèbre chantre de la Thrace avait adouci les bêtes les plus féroces aux sons mélodieux de sa lyre. On pouvait donc voir en lui une image du Christ qui avait transformé les esprits et les cœurs, et attiré à lui des milliers d'âmes par le charme de ses vertus, l'éclat de ses miracles et la sublimité de son enseignement.

Ecoutons saint Clément d'Alexandrie comparant le héros de l'antiquité à Jésus. Il raconte d'abord les merveilles et les bienfaits attribués au premier, puis il s'écrie : " La puissance de mon chantre à moi, ne se borne pas à de si vulgaires prodiges. Il est venu comme un libérateur rompre la dure servitude, briser la tyrannie que le démon faisait peser sur le monde, et, nous attirant doucement sous le joug suave et bienfaisant de la religion, il rappelle vers le ciel, notre véritable patrie, nos cœurs inclinés vers la terre. Lui seul, oui, seul de tous les Orphées, il a su dompter les animaux les plus difficiles à vaincre, c'est-à-dire les hommes."(2)

L'abbé Bruchési.

(*A continuer*)

(1) Homél. I., V. *Diction. des antiquités chrét.* p. 768.
(2) *Cohort. ad gent.* cité par Martigny, p. 559.

Digitized by Google

CONSERVEZ VOS CHANSONS.

Laboureurs, laboureurs, conservez vos chansons,
Laissez aux citadins la romance insipide
Qui ne vous parle pas de votre ciel limpide,
De vos champs, ni de vos moissons ;

Qui ne vous parle pas de vos plaisirs champêtres,
De vos calmes amours, de vos rudes labeurs.
Eh ! que sont donc pour vous ces ineptes fadeurs,
Délices de nos petits-maîtres ?

Larmes, soupirs menteurs, sentimentalité,
Du véritable amour risible parodie,
C'est la romance, hélas ! ignoble rapsodie
Où le sens commun est fouetté.

Grand Dieu ! que j'en ai vu se faner sur leur tige,
Et mourir, sur la foi d'un funèbre *andante*,
De gros garçons joufflus, rayonnants de santé !
Pauvres gens ! mais romance oblige.

Et s'ils se contentaient encor, les malheureux,
De se plaindre et gémir d'un ton de poitrinaire,
Sans outrager au moins les lois de la grammaire !
Mais non, rien n'est sacré pour eux.

Laboureurs, vos amours ne sont pas maladives,
Elles se portent bien, tout comme Madelon,
Ou Josephte, ou Margot ; et, croyez-moi, Suzon
N'aime pas les chansons plaintives ;

Digitized by Google

Car elle est simple et gaie, elle hait les grands mots
Qui semblent faits exprès pour cacher la pensée,
Elle croit, comme moi, la romance insensée
Bonne tout au plus pour les sots.

Chantez donc le printemps qui dépouille la plaine
De son manteau glacé, chantez donc vos prés verts,
Célébrez vos blés murs et riez des hivers
Lorsque votre grange est bien pleine.

Oui, chantez ces vieux lais, si naïfs et si doux,
Qui charmaient les loisirs de nos joyeux ancêtres.
Laboureurs, au milieu de vos fêtes champêtres,
De leurs chansons, souvenez-vous.

Les *anciens* se font vieux, et sur leur tête sage
La Mort s'en va tantôt poser sa froide main ;
Jeunes gens, songez-y, car vous aurez demain
A recueillir leur héritage.

Ne laissez pas tarir cette franche gaîté,
L'un des plus précieux de tous vos caractères,
Sachez, sachez toujours rire comme vos pères,
Et prendre tout du bon côté.

ERNEST MARCEAU.

Digitized by Google

CHATEAUBRIAND

ET LA RENAISSANCE CHRÉTIENNE AU XIXe SIÈCLE.

IV

Au point de vue du style, Chateaubriand tient assurément le premier rang parmi les écrivains français. Notre langue fut pour lui un interprète fidèle et lucide de la pensée, un instrument docile, une arme redoutable.

" Après le XVIIIe siècle qui est en général sec, analytique, incolore, dit M. de Sainte-Beuve, M. de Chateaubriand est venu, remontant à la phrase sévère, à la forme cadencée du pur Louis XIV, et y versant les richesses d'un monde nouveau, les études du monde antique... On a comparé heureusement ce style aux blanches colonnes de Palmyre : ce sont, en effet, des fûts de style grec, mais avec les lianes des grands déserts pour chapiteaux. Et puis, comme dans Louis XIV, un fond de droit sens, mêlé même au faste de la mesure et de la proportion dans la grandeur. En osant la métaphore comme jamais on ne l'avait fait en français avant lui, M. de Chateaubriand ne s'y livre pas avec profusion, avec étourdissement : il est sobre dans son audace ; sa parole, une fois l'image lancée, vient se retremper droit à la pensée principale, et il ne s'amuse pas aux ciselures, ni aux moindres ornements...

" M. de Chateaubriand apparait donc littérairement comme un de ces écrivains qui maintiennent une langue en osant la remuer et la rajeunir. Toute l'école moderne émane plus ou moins directement de lui."

Tout en reconnaissant que le style de Chateaubriand mérite l'éloge que je viens de citer, je dois faire remarquer que cette critique date déjà de plusieurs années, et que son auteur, s'il vivait encore, apprécierait peut-être avec moins d'enthousiasme le mérite du grand écrivain. Il aurait dû, pour être plus juste, ajouter que si le style de Chateau-

Digitized by Google

briand tient de Louis XIV, il n'est pas cependant complètement débarrassé de la rhétorique pompeuse et vide du 18e siècle, et que, comme tout ce qui porte l'empreinte de cette époque malheureuse, il nous paraît aujourd'hui vieilli et démodé.

On a dit avec raison, que les œuvres de Chateaubriand ont eu moins de mérite que d'influence, et que cette influence s'étendit plus loin qu'il ne le prévoyait.

Navigateur aventureux, il a ouvert une voie vers des régions nouvelles, mais il n'a fait qu'entrevoir ces régions. D'autres devaient venir après lui et compléter ce qu'il avait commencé. Il n'a pas organisé la lutte, et ne s'est pas inquiété si son œuvre serait continuée après sa mort. Il a travaillé dans l'isolement, et, il faut bien le reconnaître, son amour propre et son ombrageuse susceptibilité l'ont empêché de faire tout le bien qu'il pouvait accomplir.

Mais il a donné l'exemple, et c'est là son mérite ! — car on ne saura jamais calculer le pouvoir de l'exemple.

C'est de lui que date la réaction contre les idées payennes qui dominaient auparavant dans le domaine de l'art, contre les préjugés et les vaines formules qui faisaient alors de la littérature une chose si fade, et si médiocre.

Jusqu'alors l'olympe et ses dieux règnaient dans la poésie. La mythologie était aussi en faveur qu'aux jours de Périclès et d'Auguste. C'est dans les souvenirs du monde payen que l'art cherchait ses inspirations. Seule l'antiquité payenne avait trouvé le type du beau. La religion chrétienne pouvait, aux yeux de quelques-uns, posséder le trésor de la vérité, mais personne n'allait jusqu'à lui attribuer *la beauté*. Elle ne parlait qu'à l'esprit, et ne disait rien aux sens, rien à l'imagination, rien au cœur. La pensée chrétienne en poésie, en peinture, en architecture ne devait se présenter que sous une forme payenne.

Règnant sans conteste sur la forme, le paganisme avait aussi envahi le fond et était passé dans les idées. L'incrédulité des philosophes et la corruption de la haute société favorisaient ce retour au paganisme, et réciproquement, le paganisme, mis à la mode par la littérature, tenait la porte ouverte à l'immoralité et à l'irréligion. Nous voyons une

Digitized by Google

preuve évidente de ce retour au paganisme dans ce qui se passa lors de l'explosion révolutionnaire. Qu'on relise les discours des Girondins, de tous les chefs révolutionnaires, c'est du paganisme tout pur. Et rappelons-nous ce culte abominable rendu à la déesse *Raison*, les fêtes civiques de Chaumette, et cette ridicule substitution des noms romains de Brutus, Scovola, etc., aux noms du calendrier de l'Eglise.

Tel était le *goût* de l'époque. Les *règles*, en matière d'art et de littérature, étaient à l'unisson. Le *convenu* règnait en maître. Il posait sa main lourde et sèche sur le pinceau du peintre, sur le ciseau du sculpteur et prétendait gouverner l'inspiration du poète. On ne pouvait être *beau* qu'à la condition de suivre certains sentiers tracés par les devanciers. On vivait d'imitation, on se complaisait dans un abject servilisme, et on en arrivait ainsi aux ennuyeuses tragédies de Voltaire, aux odes de J. B. Rousseau, aux bucoliques de Delille et aux fables de Florian.

Sous ce régime la critique s'exerçait dans un champ singulièrement étroit. Elle s'occupait à scander les vers, et à peser la valeur des rimes, et elle pouvait discuter pendant des années sur le plus ou moins de noblesse d'une expression, sur le plus ou moins de justesse d'une épithète.

C'est sous l'empire de ce *convenu* en littérature qu'on admettait alors sans discussion la fameuse maxime de Boileau, portant la double empreinte de la renaissance et du jansénisme :

> De la foi des chrétiens les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Partant de là on avait séparé la vérité de la beauté.

Le christianisme n'avait rien à faire dans la poésie et dans les beaux arts. Il avait cessé d'inspirer l'architecture, et l'on ne se gênait pas pour badigeonner les vieilles cathédrales gothiques, que l'on trouvait barbares.

La poésie ne pouvait plus s'inspirer que de la fiction, et le poète en était réduit à se battre les flancs pour s'enthousiasmer à froid, après avoir invoqué les muses. En un mot, c'était, en littérature comme en philosophie le règne du

Digitized by Google

mensonge, et la poésie de ce temps nous apparait sous les mêmes dehors que les personnages, c'est-à-dire sous le fard la poudre et la perruque !

C'est contre cet état de choses que Chateaubriand voulut réagir. C'est contre de tels préjugés qu'il a combattu, et, disons-le bien haut, il a été victorieux.

Il a d'abord mis en complète déroute les divinités olympiques et débarrassé la poésie de l'attirail mythologique dont elle s'affublait. La pensée chrétienne commença dès lors à s'exprimer dans un langage chrétien.

Chateaubriand a fait tomber le mur que des esprits étroits voulaienté lever entre l'Eglise et les connaissances humaines. Grâce à lui on comprendra désormais que l'Eglise n'est pas l'adversaire du progrès artistique ou scientifique.

Et surtout il a détruit cet incompréhensible préjugé par lequel on prétendait ne rien voir de beau dans le Christianisme. Et en montrant qu'il faut chercher le beau dans la contemplation de la vérité, il a ouvert au génie des horizons immenses. Il l'a fait sortir de l'ornière de la convention ; il lui a donné des ailes. Désormais la littérature va prendre une forme nouvelle. Au lieu de l'antiquité payenne elle aura pour sujet d'étude les âge de foi, l'ère des martyrs, le moyen-âge avec les merveilles que l'art chrétien y a réalisées.

Le poète ne sera plus désormais un simple amuseur. Il parlera à l'ame pour lui dire : Plus haut, toujours plus haut. Il aura le secret du véritable enthousiasme, en puisant son inspiration non plus à la fontaine d'Hippocrène, mais aux sources d'eau vive qui jaillissent pour l'éternité. Il sera vrai en parlant de Dieu, en parlant de la nature, en parlant de lui-même. Il versera, il fera verser de vraies larmes.

Telle est la littérature nouvelle inaugurée par Chateaubriand. Telle est la réaction dont il donna le signal.

Cette réaction, il est vrai, ira trop loin. L'école dite romantique, confondant les lois éternelles que l'homme doit suivre dans la recherche du beau avec les règles arbitraires formulées par une époque particulière, voudra rejeter les unes et les autres, et ne reconnaître d'autre maître et d'autre guide que la fantaisie. Ses adeptes prendront pour règle de nier tout ce que l'école dite classique a affirmé, de mépri-

Digitized by Google

ser tout ce qu'elle a admiré. Or c'est encore là de la convention, du parti pris, du préjugé, et l'on ne fait ainsi que tomber de Charybde en Scylla. Et par une curieuse évolution voilà que cette école revient au point de séparation, qu'elle redevient payenne, avec son panthéisme, comme le 18e siècle l'était avec sa mythologie, et voilà que le culte de la forme redevient à la mode. Mais cette école, encore une fois, ne représente pas toute la littérature moderne ; et si elle s'est écriée : je ne servirai pas ! si rejetant toute contrainte et tout frein elle se jette dans des sentiers perdus qui la conduiront aux plus monstrueuses erreurs, aux plus grandes absurdités, une phalange d'artistes, de poètes et d'écrivains reste fidèle aux traditions chrétiennes et à la voix du *bon sens*. Ces écrivains, ces poètes savent ce qu'il faut garder et ce qu'il faut rejeter des traditions littéraires des derniers siècles. Ils respectent et écoutent les vieux maîtres de la langue et du style : ils respectent surtout la la vérité, la religion, la morale : mais ce respect et cette soumission ne les empêchent pas de se livrer à toutes les nobles aspirations qui entrainent l'homme à la recherche du beau et du bien. Ils peuvent être audacieux parce qu'ils sont soumis. Ils peuvent oser plus que M. Hugo ou M. Zola, parce qu'ils ont la lumière et la force qu'ils ont demandées à l'éternelle vérité. Comparée au grand siècle cette école moderne n'est certes pas éclipsée. Si elle n'a pas toute la perfection du langage et du style qu'ont eue les grands classiques, elle a des qualités qu'ils n'avaient pas : elle possède plus d'énergie, plus de liberté, plus de vie : elle est plus franchement chrétienne et catholique. Et que sera-ce si nous la comparons au dix-huitième siècle ? Encore une fois, c'est en considérant les erreurs et les tendances funestes auxquelles Chateaubriand a arraché la littérature, l'abîme dont il a retiré l'esprit humain, que nous comprendrons la grandeur de son œuvre.

V

Mais l'auteur du *Génie du Christianisme* n'avait pas seulement en vue d'opérer cette salutaire révolution dans le do-

Digitized by Google

maine de la littérature. Il voulait, comme but suprême, ramener les âmes à la pratique de cette religion que le philosophisme et la révolution avaient voulu détruire.

Et en cela encore, malgré les défauts de son œuvre, il a réussi : " C'est par milliers, dit M. Léon Gauthier, que ce livre étonnant a poussé les âmes dans le sein d'un Dieu inconnu ou méprisé ! " Il dépassa même l'intention de l'auteur et il produisit des chrétiens plus fervents que lui.

M. Louis Veuillot, dans un article publié en 1877, a très judicieusement apprécié le caractère de Chateaubriand et l'influence qu'il a exercée sur son siècle.

" Chateaubriand, dit-il, est plein d'aventures et de passions. Il a des ignorances, il remue, s'inquiète, déchire. Il cherche, croit avoir trouvé, doute, se désespère et cherche encore. Ainsi, il excite toujours nos sympathies ou nos antipathies, il faut toujours l'entendre, et notre pensée ne l'oublie pas..... Prenons Chateaubriand tel qu'il est, avec le bien et le mal. Ses actions mauvaises sont encore de grandes actions, et sa figure est toujours une grande figure. En bien comme en mal il n'a rien de bas.

" Il avait dit : on a prouvé que le Christianisme est excellent, parce qu'il vient de Dieu ; il faut prouver qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent. C'était à peine une idée, ou plutôt ce n'était guère qu'un jeu de mots, la frange du manteau divin. Mais cette frange peut encore faire le plus grand des miracles. " Que je puisse seulement toucher la frange, disait la femme abandonnée des médecins, et je serai guérie." Avec moins de foi peut-être Chateaubriand toucha cette frange, et lui-même et le monde commencèrent à guérir.

" Chateaubriand n'a pas fondé une école ; il n'était pas un maître que l'on pût suivre. Les héros ne sont pas des tacticiens. Il était un créateur d'émotions puissantes, et par la grâce de Dieu, fécondes ; plus fécondes pour ceux qui les recevaient que pour lui-même. Plus tard, l'école naquit ; lui resta longtemps un catholique honoraire.

" Enfin vieux, désabusé des mensonges de la vie, il vint appuyer ses derniers jours près de l'autel et mourut pénitent. Il était mûr pour voir la gloire de Dieu.

Digitized by Google

" Sa littérature aussi est morte, et le siècle qu'elle a charmé finira bientôt, mais son nom survivra. Des légions de travailleurs ardents et savants se sont levées pour ce faire et achever son œuvre interrompue... " Certes, dit en terminant M. Veuillot, personne de ce temps n'a engagé l'esprit humain dans un plus grand travail, et ni Dieu ni les hommes n'oublieront que Chateaubriand a été le premier ouvrier."

Ce dernier mot qualifie parfaitement l'auteur du *Génie du Christianisme*, et le rôle qu'il a joué. Chateaubriand a été le premier ouvrier qui a mis la main à l'œuvre pour relever l'édifice de la civilisation catholique, renversé en France par la révolution de 89.

Aussi ceux qui ont marché sur ses traces dans la carrière qu'il venait d'ouvrir, ceux qui ont profité de ses paroles et de ses exemples lui ont-ils rendu le témoignage de leur reconnaissance.

L'humble et charmant poète de la Bretagne, Hyppolite Violeau, lui adressait ces vers, où respirent la plus tendre vénération et l'admiration la plus sincère :

Vous m'avez introduit dans le temple voilé,
Aux pieds des saints autels vous m'avez consolé
Du doute et de l'indifférence,
J'ai vu dans mon chemin votre astre toujours pur ;
Vous m'avez abreuvé, moi l'indigent obscur,
A votre coupe d'espérance.

Vous êtes mon foyer retrouvé chaque soir,
L'ombrage où ma jeunesse aime tant à s'asseoir,
Vous êtes ma sainte lumière,
La source d'harmonie aux flots délicieux,
L'ange qui dans mes nuits pour m'emporter aux cieux
Prête son aide à ma prière.

Joseph Autran, l'auteur des *Poêmes de la mer*, a magnifiquement résumé en quelques vers le mérite et la gloire de Chateaubriand.

O poète, ô croyant, dont la voix souveraine
Nous émeut, nous séduit et partout nous entraîne !
Immortel pèlerin, qui porte dans tes doigts
Un bourdon plus brillant que le sceptre des rois !

Digitized by Google

Que tout enfant du siècle à ton nom rende hommage !
Nul n'a mieux enchanté les esprits de notre âge ;
Fils d'un monde vieilli, sans amour et sans foi,
Pour le régénérer nul n'a fait plus que toi.

Ces éloges ne doivent pas nous paraître exagérés, car la vie et les œuvres de Chateaubriand ont eu certainement un très beau côté, comme nous venons de le voir. La critique, on l'a dit bien des fois, ne doit pas borner son rôle à signaler les défauts ; elle doit savoir reconnaître le mérite et admirer, admirer avec transport, avec enthousiasme, quand elle se trouve en présence de la grandeur et de la beauté. C'est ainsi qu'elle doit s'exercer à l'égard de Chateaubriand. Comme Porus, le grand écrivain doit être traité en roi.

Admiration pour son merveilleux talent, commisération pour ses faiblesses, reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause de la religion et à celle de l'art, tels sont les sentiments que nous devons avoir pour l'auteur du *Génie du Christianisme*. Si sa littérature est morte, comme l'a dit un des critiques que je vions de citer, si ses livres ne se lisent plus, si son style paraît aujourd'hui suranné, son œuvre survit, son œuvre est toujours là, grande et belle, car l'œuvre de Chateaubriand est indépendante de ses livres, de son style, de ses brillantes qualités comme écrivain. Son œuvre, c'est la renaissance chrétienne de l'art au XIXe siècle. Voilà ce qui lui assure un honneur impérissable, et qui doit nous faire répéter, en évoquant son souvenir et en saluant sa tombe : Paix à son âme, et gloire à son nom !

JOSEPH DESROSIERS.

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

Il fait un vent fou. La mer est blanche d'écume. J'aime à la voir troublée jusqu'au plus profond de ses abîmes. Et pourquoi ? Est-ce parce que la mer est la plus belle des œuvres de Dieu ? ou plutôt n'est-ce pas parce qu'elle est comme on l'a dit bien des fois, l'image vivante de notre cœur ? L'un et l'autre ont la profondeur redoutable, la puissance terrible des orages, et si troublés qu'ils soient.....

Qu'est-ce que la tempête arrache aux profondeurs de la mer ? qu'est-ce que la passion révèle de notre cœur ?

La mer garde ses richesses et le cœur garde ses trésors. Il ne sait pas dire la parole de la vie. Il ne sait pas dire la parole de l'amour, et tous les efforts de la passion sont semblables à ceux de la tempête qui n'arrache à l'abîme que ces faibles débris, ces algues légères qu'on aperçoit sur les sables et sur les rochers mêlés avec un peu d'écume.

J'ai repris l'habitude de faire lire. Quand je lis moi-même, je m'arrête trop souvent, ce qui ne vaut rien.

L'histoire me distrait plus efficacement que toutes les autres lectures. Je m'oublie devant ce rapide fleuve des âges qui roule tant de douleurs.

Aujourd'hui, j'ai fait lire Garneau, livre aimé de mes beaux jours. Souvent mon père et moi, nous le lisions ensemble. O ma fille, me disait-il parfois, quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres ! Il s'enthousiasmait devant ces beaux faits d'armes et son enthousiasme me gagnait.

Maintenant, je connais le néant de bien des choses. Que d'ardeurs éteintes dans mon cœur très mort ! Mais l'amour de la patrie vit toujours au plus vif, au plus profond de mes

Digitized by Google

entrailles. Heureux ceux qui peuvent se dévouer, se sacrifier pour une grande cause. C'est un beau lit pour mourir que le sol sacré de la patrie.

L'arrière grand père de ma mère fut mortellement blessé sur les Plaines, et celui de mon père resta sur le champ de bataille de Sainte-Foye avec ses deux fils dont l'aîné n'avait pas seize ans. Ceux-là, je ne les ai jamais plaints. Mais j'ai plaint le chevaleresque Lévis (mon cousin d'un peu loin). Bien des fois, je l'ai vu sombre et fier, ordonnant de détruire les drapeaux. Cette ville de Québec qu'*il voulait brûler s'il ne la pouvait conserver à la France*, je ne la revois jamais sans songer à lui, et devant la rade si belle, j'ai souvent pensé à sa mortelle angoisse, quand au lendemain de la victoire de Sainte-Foye, on signala l'approche des vaisseaux. Mais le drapeau blanc ne devait plus flotter sur le Saint-Laurent, et, pour nos pères, tout était perdu *fors l'honneur*.

Ce printemps de 1760, madame de Montbrun laboura elle-même sa terre, pour pouvoir donner du pain à ses petits orphelins. Vaillante femme ! J'aime me la représenter soupant fièrement d'un morceau de pain noir, après sa rude journée finie. J'ai d'elle une lettre écrite après la cession, et trouvée parmi de vieux papiers de famille, sur lesquels mon père avait réussi à mettre la main lors de son voyage en France. C'est une fière lettre. "Ils ont donné tout le sang de leurs veines, dit-elle, en parlant de son mari et de ses fils, moi, j'ai donné celui de mon cœur : j'ai versé toutes mes larmes. Mais ce qui est triste, c'est de savoir le pays perdu."

La noble femme se trompait. Comme disait le chevalier de Lorimier, à la veille de monter sur l'échafaud : Le sang et les larmes versés sur l'autel de la patrie sont une source de vie pour les peuples, et le Canada vivra. Ah ! j'espère. Malgré tout, nos ancêtres n'ont-ils pas gardé de leur noble mère, la langue, l'honneur et la foi.

Mon père aimait à revenir sur nos souvenirs de deuil et de gloire. Il avait pour Garneau, qui a mis tant d'héroïsme en lumière, une reconnaissance profonde, et il aurait voulu voir son portrait dans toutes les familles canadiennes. Ce portrait respecté, il est là à son ancienne place. Parfois, je

Digitized by Google

m'arrête à le considérer. Qui sait, disait Crémazie, de combien de douleurs se compose une gloire ? Pensée touchante et quant à Garneau, si vraie ! Pour faire ce qu'il a fait, il faut aller au bout de ses forces, ce qui demande bien des efforts sanglants. Ah ! je comprends cela et sans doute, je n'y puis rien, j'aime mon pays, et je voudrais que mon pays aimât celui qui a tant fait pour l'honneur de notre nom. J'espère qu'au lieu de plonger dans l'ombre, la gloire de Garneau ira s'élevant. Et ne l'a-t-il pas mérité ? Etranger aux plaisirs, sans ambition personnelle, cet homme de génie n'a songé qu'à sa patrie. Il l'aimait d'un amour sans bornes, et cet amour *rempli de craintes, empreint de tristesse*, m'a toujours singulièrement touchée. D'ailleurs, il l'a prouvé jusqu'à l'héroïsme. Dans ce siècle d'abaissement, Garneau avait la grandeur antique.

C'est l'un de mes regrets de ne l'avoir pas connu, de ne l'avoir jamais vu. Mais j'ai beaucoup pensé à lui, à ses difficultés si grandes, à son éducation solitaire, et avec quel respect je verrais cette mansarde où sans maîtres et presque sans livres, notre historien travaillait à se former. Oh ! qu'il a été courageux ! qu'il a été persévérant ! et combien de fois je me suis attendrie en songeant à cette faible lumière qui veillait si tard et allait éclairer notre glorieux passé.

Mais il a fini sa tâche laborieuse.

Maintenant *longue est sa nuit*. J'ai visité la tombe de cet homme qui n'a pas reculé devant le travail, ni faibli devant le sacrifice.

Alors, je n'avais jamais versé de larmes amères et ma vive jeunesse s'étonnait et se troublait du calme des tombeaux ; mais devant le monument de notre historien, le généreux sang de mes ancêtres coula plus chaud dans mes veines. Je me souviens que j'y restai longtemps. Enfant encore par bien des côtés, je n'étais pas cependant sans avoir profité de l'éducation que j'avais reçue. Déjà, j'avais le sentiment profond de l'honneur national, et, comme celui qui dit à Garneau l'adieu suprême au nom de la patrie, j'aurais voulu lui donner la reconnaissance immortelle de tous les Canadiens.

Il a effacé pour toujours les mots de race conquise, de peuple vaincu.

Digitized by Google

Il a été un homme de courage, de persévérance héroïque, de désintéressement, de sacrifice.

Qu'il repose sur le champ de bataille qu'il a célébré, non loin des héros qu'il a tirés de l'oubli.

Et nous, Dieu veuille nous donner comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement, la folie du sacrifice, qui font les héros et les saints.

Soirée délicieuse. J'aime ces "nuits qui ressemblent au jour avec moins de clarté, mais avec plus d'amour," et si une joie de la terre devait encore faire battre mon cœur, je voudrais que ce fut par une nuit comme celle-ci, dans ce beau jardin où dort la lumière paisible de la lune.

J'ai passé la soirée presque entière sur le balcon, et volontiers j'y serais encore. Mais ces contemplations ne me sont pas bonnes. Ma jeunesse s'y réveille ardente et toute vive. La nature n'est jamais pour nous qu'un reflet, qu'un écho de notre vie intime, et cette molle transparence des belles nuits, ces parfums, ces murmures qui s'élèvent de toutes parts m'apportent le trouble.

Mais tantôt, comme si elle eut deviné mes folles pensées, ma petite lectrice, qui filait seule dans sa chambre, s'est mise à chanter :

"Ce bas séjour n'est qu'un pelérinage."

Ce simple chant d'une simple enfant m'a rafraîchi l'âme. "Je crois. Au fond du cœur l'espérance me reste ; je ne suis ici-bas que l'hôte d'un instant. Aux désirs de mon cœur si la terre est funeste j'aurai moins de regrets, demain, en la quittant."

Parmi les livres de Mlle Désileux j'ai trouvé un livret dont presque toutes les feuilles sont arrachées et qui porte à l'intérieur : Mon Dieu, que votre amour consume mes fautes comme le feu vient de consumer l'expression de mes lâches regrêts.

Pauvre fille ! elle aussi avait un confident. Je ferai comme elle avant de mourir.

Que pense-t-elle de son long martyre maintenant que

Digitized by Google

Dieu *lui-même a essuyé ses larmes.* J'aime ces tendres paroles de l'Ecriture et tant d'autres pleines de mystère.

Qu'est-ce que cette lumière, cette paix que nous demandons pour ceux qui *nous ont précédés?* Qu'est-ce que cette *joie du Seigneur*, où nous entrerons tous et que l'âme humaine si grand pourtant ne saurait contenir? Qu'est-ce que cet amour dont nos plus ardentes tendresses ne sont qu'une ombre si pâle?

Il est certain que malgré l'infini de nos désirs et les ravissantes perspectives que la foi nous découvre, nous n'avons aucune idée du ciel. Et en cela nos efforts ne nous servent pas à grand chose. Nous sommes comme quelqu'un qui n'ayant jamais vu qu'une feuille voudrait se représenter une forêt, ou qui n'ayant jamais vu qu'une goutte d'eau voudrait s'imaginer l'océan.

Demain, le troisième anniversaire de sa mort.

Je crois à la communion des saints, je crois à la résurrection de la chair, je crois à la vie éternelle. Je crois, mais ces ténèbres qui couvrent l'autre vie sont bien profonds.

Quand je revins ici, quand je franchis ce seuil où *son corps* venait de passer, je sentais bien que le deuil était entré ici pour jamais. Mais alors une force merveilleuse me soutenait.

Oh! la grâce, la puissante grâce de Dieu.

Sans doute, la douleur de la séparation était là terrible et toute vive. Cette robe noire que Mina me fit mettre..... Jamais je n'avais porté de noir et j'eus le frisson. Ce froid de la mort et du sépulcre, qui courait dans toutes mes veines, m'a laissé un souvenir horrible. Mais au fond de mon âme, j'étais forte, j'étais calme, et avec quelle ardeur je m'offrais à souffrir tout ce qu'il devait à la justice divine. Combien de fois ensuite, n'ai-je pas renouvelé cette prière. Quand l'ennui me rendait folle, j'éprouvais une sorte de consolation à m'offrir, à souffrir pour que lui fût heureux.

Mais nos sacrifices sont toujours misérables, et bien indignes de Dieu. Bénie soit la divine condescendance de Jésus-Christ qui a mis le sien à notre disposition. Adorable bonté! Comment daigne-t-il m'entendre quand je dis: Pour lui! pour lui!

Digitized by Google

O mon Dieu, soyez béni. Tous les jours de ma vie je prierai pour mon père. Mieux que personne, pourtant je connaissais son âme. Je sais que sous des dehors charmants il cachait d'admirables vertus et des renoncements austères. Je sais que sa fière conscience ne transigeait point avec le devoir. Je sais qu'il aimait Dieu et qu'il aimait l'Eglise, *cette patrie de l'éternité*. Pour lui, l'*ensorcellement de la bagatelle* n'existait pas ; il n'avait rien de cet esprit du monde que Jésus-Christ a maudit, mais il avait toutes les fiertés, toutes les délicatesses d'un chrétien. Mais que savons-nous de l'adorable pureté de Dieu ? Si réglé qu'il soit, un cœur ardent reste bien immodéré. Il est si facile d'aller trop loin, par entraînement, par enivrement. Ne m'a-t-il pas trop aimée ? Bien des fois, je me le suis demandé avec tristesse. Mais je sais avec quelle soumission profonde il a accepté la volonté de Dieu qui nous séparait. Puis, ô consolation suprême ! il est mort entre les bras de la sainte Eglise, et c'est avec cette mère immortelle que je dis chaque jour :

" Remettez-lui les peines qu'il a pu mériter, et comme la vraie foi l'a associé à vos fidèles sur la terre, que votre divine clémence l'associe aux chœurs des anges. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

" Seigneur, disait la pauvre Samaritaine, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif."

Profonde parole ! mes larmes ont coulé chaudes et abondantes sur le livre sacré. Quel soif de naufragé peut se comparer à mon besoin d'aimer ?

Depuis ce matin, j'ai toujours présente à l'esprit cette délicieuse scène de l'Evangile. Tantôt j'ai pris la bible illustrée pour y chercher Jésus et la Samaritaine. Et comme cela m'a reporté aux jours bénis de mon enfance, alors que sur les genoux de mon père, je regardais ces belles gravures que j'aimais tant. Je me souviens que j'en voulais beaucoup à la Samaritaine, qui ne donnait pas à boire à Notre-Seigneur.

" Si vous connaissiez le don de Dieu, et quel est celui qui vous demande à boire ! "

Digitized by Google

Et, mon Dieu, ce besoin d'aimer qui s'accroît de tous nos mécomptes, de toutes nos tristesses, de toutes nos douleurs, est il donc si difficile de comprendre qu'il n'aura jamais sa satisfaction sur la terre ?

Non, Dieu n'a pas fait en vain sa place dans notre âme. Sa puissante grâce du baptême n'y séjourne pas si longtemps sans y creuser d'ineffables abîmes. De là viennent ces aspirations auxquelles rien ne répond ici-bas, et ces mystérieuses tristesses que le bonheur lui-même réveille au fond de notre cœur. Pourquoi au milieu des plus séduisantes réalités, notre âme nous échappe-t-elle soudain pour s'en aller interroger le vent qui gémit, la feuille tombée, le nuage qui passe ? Maurice disait ; De sa nature l'amour est rêveur. C'est très vrai. Mais pourquoi rêve-t-il, sinon parce que le présent, le réel ne lui suffit jamais ?

Cependant comme le *charme de sentir* entraîne.

Il ne m'aime plus, je le sais, mais insensée que je suis, je me dis toujours : Il m'a aimée.

Oui, il m'a aimée, et comme il n'aimera jamais.

Ordinairement peu causeur, Maurice avait presque toujours sur le front comme sur l'esprit, une légère brume de tristesse. Même avant mon malheur, souvent en me regardant, ses yeux se remplissaient de larmes. Cette expression de tendresse et de mélancolie était son grand charme. Sa sensibilité si vive était beaucoup plus communicative qu'expansive. Il disait qu'il lui fallait la musique pour laisser parler son âme. Mais alors, avec quelle puissance son âme se réveillait.

C'est fini ! je n'entendrai plus sa voix. Sa voix si douce, si pénétrante même quand il parlait.

" Le lépreux ferma la porte et en poussa les verrous."

Epouvantable solitude ! Ce qu'on sent profondément est toujours nouveau et la lecture du *Lépreux* m'a encore laissé une impression terrible. Mais j'y reviendrai. Puisqu'il faut que je pleure, je voudrais pleurer sur d'autres que sur moi.

O l'égoïsme ! la personnalité !

Digitized by Google

Quand l'avenir apparait trop horrible il faut songer à ceux qui sont plus malheureux que soi. Depuis quelques jours j'interroge souvent la carte de la Sibérie et je laisse ma pensée s'en aller par ces solitudes glacées.

Combien de Polonais coupables d'avoir aimé leur patrie sont là. Et qui dira leurs tristesses? les tristesses du patriote! les tristesses de l'exilé! les tristesses de l'homme au dernier degré du malheur!

Ah! ces misérables traités plus mal que des bêtes de somme, ce serait à eux de maudire la vie. Pourtant ils ne le peuvent sans crime, et cette existence dont aucune parole ne saurait dire l'horreur, reste un bienfait immense parce qu'elle peut leur mériter le ciel. Qu'est-ce donc que le ciel!

Mon Dieu! donnez-moi la foi, la foi à mon bonheur futur, et ces infortunés..... Seigneur, innocents ou coupables ne sont-ils pas vos enfants? Ah! gardez-les du blasphême, gardez-les du désespoir, ce suprême malheur.

Qu'aucune pensée de haine, qu'aucun doute de votre justice, qu'aucune défiance de votre adorable bonté n'atteigne jamais leurs cœurs. Envoyez la divine espérance, qu'elle soulève les chaînes, qu'elle entrouvre les voûtes de leur enfer,

O Christ! les malheureux n'ont point d'amis. Allez à eux. Ouvrez vos bras si douloureusement étendus sur la croix et dites à chacun de ces infortunés. J'ai souffert comme toi, j'ai souffert plus que toi, j'ai souffert pour l'amour de toi.

Tantôt, j'entendais un passant fredonner:

Que le jour me dure
Passé loin de toi, etc.

C'est Maurice qui a popularisé par ici ce chant mélancolique auquel sa voix donnait un charme si pénétrant.

Tous nos échos l'ont redit. Alors, il ne savait pas vivre loin de moi. Et moi—pauvre folle—je viens de compter les jours écoulés depuis notre séparation.

Qu'il est déjà loin ce soir, où décidée de ne plus le revoir, je lui dis avant d'aborder l'explication inévitable.

Maurice, chantez-moi quelque chose comme aux jours du bonheur.

Digitized by Google

Il rougit, et je souffrais de son embarras. Ah! les jours du bonheur étaient loin.

Sans rien dire, il alla prendre une guitare (son accompagnement de prédilection) et revint s'assoir près de moi. Puis, après avoir un peu rêvé, il commença :

Fier Océan, vallon, etc.

Nous étions seuls, je laissai tomber l'ouvrage que j'avais pris par contenance et j'écoutai.

Ce chant, mon père l'aimait et le lui demandait souvent. La dernière fois que je l'avais entendu, c'était dans notre déliceux jardin de Valriant.

Comme le passé revient à certains moments, comme le temps, comme la terre rendent ce qu'ils ont pris !

Mais la douleur de la séparation était là présente, déchirante.

J'avais été trop malade pour n'être pas encore bien faible et voilà peut-être pourquoi jusque là la pensée de son indifférence ne m'avait pas causé de douleur violentes. Sans doute cette pensée ne me laissait pas, mais ce que j'éprouvais d'ordinaire c'était plutôt le sentiment du découragement profond, de la misère complète—ce que doit éprouver le malade incurable qui sait qu'en réunissant toutes ses forces, il ne pourra plus que se retourner sur son lit de peine.

Mais pour me décider à rompre avec lui, il m'avait fallu un effort terrible qui m'avait ranimée—et cette étrange émotion que me causa sa voix. Je savais que je l'entendais pour la dernière fois. Pourtant je restai calme. J'étais bien au-dessous des larmes, et après qu'il eut cessé de chanter, je me souviens que nous échangeâmes quelques paroles indifférentes sur le vent, sur la pluie qui battait les vitres. Il resta ensuite silencieux à regarder le feu qui brûlait dans la cheminée ; je lui trouvais l'air ennuyé. J'avais pris l'habitude de l'observer sans cesse, et je voyais parfaitement comme la vie lui apparaissait aride et décolorée. Je voyais tout cela, mais dans mon cœur il n'y avait plus d'amertume contre lui. Jamais il n'avait été pour moi ce qu'il m'était en ce moment

Digitized by Google

Comme je sentais la profondeur de mon attachement ! comme je voyais bien ce que la vie me serait sans lui ! Cependant il fallait en finir et d'une main ferme, je tenais cet *anneau de la foi* qui me brûlait, depuis qu'il ne m'aimait plus, et que j'étais bien résolue de le forcer à reprendre.

Oh, comment ai-je pu survivre à cette heure-là ! comment ai-je pu résister à ses reproches, à ses supplications ? il avait si bien l'accent d'autrefois. Un moment, je me crus encore aimée : l'attendrissement avait réchauffé son cœur. Qu'ai-je donc fait, sanglotait-il.

Le grand crime contre l'amour, c'est de ne plus le rendre. Non, il ne m'aimait plus ; mais la flamme se ranime un instant avant de s'éteindre tout à fait. Puis il était humilié dans sa loyauté, et n'avait pas ce féroce égoïsme qui rend la plupart des hommes si indifférents aux malheurs des autres.

Seule ! seule pour toujours !

Ah ! je voudrais penser au ciel. Mais je ne puis. Je suis comme cette femme malade dont parle l'Evangile, qui était toute courbée et ne pouvait regarder en haut.

Le poids de la vie. Maintenant je comprends cette parole. Je ne sais rien de plus difficile à supporter que l'ennui très lourd qui s'empare si souvent de moi. C'est une lassitude terrible, c'est un accablement, un dégoût sans nom, une insensibilité sauvage. Ma pauvre âme se voit seule, épuisée dans un vide affreux.

Mais je ne me laisse plus dominer complètement par l'ennui. J'ai repris l'habitude du travail et je la garderai. Que deviendrai-je sans le *saint travail des mains*, comme disent les constitutions monastiques, le seul qui me soit possible bien souvent.

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Un savant, un de ceux qui, dans ce siècle, ont le plus fait parler d'eux par leurs investigations infatigables dans les vastes champs de la science — Darwin — est mort, il y a quelques semaines, et sa dépouille mortelle eut l'honneur, le plus grand que l'Angleterre puisse donner à un mort, d'être ensevelie dans le célèbre abbaye de Westminster.

La théorie qui porte le nom de Darwin—le darwinisme—a eu trop de retentissement dans le monde entier pour que je ne donne pas, dans cette causerie scientifique, une place à une courte biographie de ce savant et de ses idées si nouvelles, qui sont venues jeter un doute sur l'origine de l'homme, sur la vérité des croyances bibliques, doute que la science seule sans le secours de la foi ne peut faire disparaître que difficilement, tant la conception de Darwin eut de force auprès de tous les savants de nos jours.

Charles Robert Darwin, petit-fils du médecin Erasme Darwin, fils du docteur Robert William Darwin, naquit le 12 février 1809 à Shrewsbury. Ses études commencées dans sa ville natale furent continuées à l'Université d'Edimbourg et terminées à Cambridge où nous le trouvons en 1831. C'est alors qu'il partit à bord du *Beagle*, pour entreprendre une expédition autour du monde, qui dura cinq ans. Il rentra en Angleterre en 1836, et, trois ans plus tard, il épousait sa cousine Emma, la petite-fille de Zacharie Wedgwood, connu en science par le pyromètre qui porte son nom et ses travaux au sujet de la fabrication de la porcelaine. Trois ans après ce mariage, en 1842, il se fixa à Down, près Beckenham (Kent), où il resta jusqu'à sa mort, vivant tranquille au milieu de ses études qu'il ne cessa de poursuivre qu'à sa mort.

Ces études regardent presque toutes l'histoire naturelle, la zoologie et la géologie particulièrement : la plus fameuse

Digitized by Google

est l'*Origine des espèces*, au moyen de la sélection naturelle ou la lutte pour l'existence dans la nature ; puis viennent d'autres volumes : *De la variation des animaux et des plantes, La descendance de l'homme et la sélection sexuelle, l'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, etc., tous ouvrages qui furent faits pour développer les idées contenues dans l'*Origine des espèces*.

Dans son livre, *Voyage d'un naturaliste autour du monde*, qu'il fit lors de son excursion du côté de l'Amérique du Sud, il est mentionné une observation qui vaut la peine d'être rapportée ici. C'est le Dr Tison, à qui j'emprunte ces notes, qui va nous en faire le récit.

" On sait que le grand Océan est parsemé de petites îles qu'on appelle souvent *madréporiques*, par la raison qu'elles ont été construites par des madrépores. Ceux-ci sont des polypes qui ont la propriété d'emprunter à l'eau de mer le carbonate de chaux qu'elle renferme pour s'en construire un squelette pierreux, qui constitue le polypiérite, ou plus simplement le polypier. En s'accumulant, ceux-ci parviennent à surélever le fond de la mer et à former des récifs et mêmes des îles. Une circonstance particulière à la vie de ces polypes, c'est qu'ils ne peuvent vivre au-dessus de la surface des plus basses eaux, ni à une profondeur supérieure à 38 brasses. Ces îles présentent un ensemble de caractères communs dont l'aspect étrange a attiré l'attention de tous les navigateurs. Dans un premier cas, elles se montrent sous la forme d'immenses cercles, entourant une lagune centrale, où l'eau reste très-calme, tandis que la bordure extérieure est soumise à toute l'agitation des vagues qui viennent constamment la battre et l'ébranler. Cependant elle continue de s'agrandir, grâce au travail incessant de la multitude effroyable de polypes qui travaillent à sa construction et à sa réparation. Ces îles annulaires ont reçu le nom d'*atolls*. Dans un second cas, ces constructions madréporiques se déposent autour d'une île qu'elles enferment ainsi par un cercle de récifs qu'on appelle alors *récifs-barrières*. La Nouvelle-Calédonie est ainsi entourée de ces récifs qui rendent très dangereuse la navigation autour de notre colonie, et qui expliquent le naufrage de *la Seine* dont

Digitized by Google

nous avons parlé autrefois. Dans un troisième cas, ces récifs sont reliés à la côte et prennent le nom de récifs-barrières. Cette disposition singulière et surtout la forme circulaire des atolls avaient intrigué beaucoup de navigateurs qui avaient tenté en vain d'en donner l'explication. Par un véritable trait de génie, Charles Darwin y découvrit la preuve d'un affaissement lent du fond de l'océan Pacifique. Il en conclut que ce fond formait autrefois un vaste continent, dont les îles actuellement existantes ne sont que les sommets les plus élevés. En effet, vu les conditions de leur existence, les madrépores s'établissent autour d'une île et l'entourent d'une ceinture de récifs, ceinture qui s'accroit constamment du côté extérieur, celui qui est battu par les vagues, car ces animaux ne travaillent bien que dans les endroits où la mer est agitée. Supposons maintenant que l'île s'affaisse lentement, le récif-bordure n'en continuera pas moins à croître du côté extérieur, mais il s'éloignera de plus en plus des côtes. Le jour où celles-ci disparaîtront sous les eaux, nous verrons un atoll succéder au récif-barrière. Nous ne pouvons pas entrer dans plus de détails; disons donc à ceux que cette question intéresserait davantage, qn'ils trouveront tous les renseignements désirables dans le voyage d'un naturaliste autour du monde, dont il a été question plus haut."

Ce qu'il y a d'intéressant dans la personne de Darwin c'est le philosophe, et ce sont les idées du philosophe qui ont fait la réputation immense du savant. Toutes ses recherches d'histoire naturelle, si nombreuses, où la science puise tous les jours sans crainte, parce qu'elles sont des études de maître, n'auraient donné à Darwin que la réputation ordinaire d'un savant humble et retiré du monde, et le silence de l'oubli aurait enveloppé son nom à jamais sans son étrange théorie sur l'origine des espèces. Ah! c'est que Darwin arrivait à une époque où l'on commençait à douter de tout, où l'esprit humain commençait à s'affranchir de tous les liens des croyances religieuses, mettait de côté les causes premières pour *rechercher* des causes secondes. On avait admiré les mathématiciens expliquant le monde des corps bruts, on adora presque le savant qui venait expliquer l'origine des corps vivants.

Digitized by Google

Deux siècles auparavant, Darwin eut été un imposteur, un fou comme Galilée ; au commencement de celui-ci il arriva comme un dieu.

Qu'est-ce donc que ce Darwinisme, ou le transformisme ? C'est une théorie au moyen de laquelle Darwin a voulu expliquer la *descendance* de l'homme. Cette théorie repose sur deux arguments : la sélection naturelle, qui entraine la survivance du plus apte, et la sélection sexuelle. Cette théorie suppose qu'au début la vie s'est manifestée d'une manière imparfaite, peu apparente, qui s'est ensuite modifiée, de façon à fournir, par différenciation, toutes les espèces qui ont peuplé notre globe.

Je n'essaierai pas d'expliquer ces deux arguments de Darwin, de sélection naturelle et de sélection sexuelle. Me proposant de donner plus tard une refutation de ces deux arguments, je me contente seulement de les indiquer, pour compléter cette courte biographie.

En attendant je renverrai le lecteur qui voudra étudier cette doctrine si anti-religieuse, au récent ouvrage du docteur Constantin James, intitulé : Moïse et Darwin, l'homme de la Genèse, comparé à l'homme singe, ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée (in 12 de 450 pages, librairie Bloud et Barral.)

SÉVÉRIN LACHAPELLE.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

On a fêté partout la St Jean-Baptiste. Chaque année, c'est un véritable événement.

On ne trouve pas de groupe quelque peu nombreux de Canadiens-Français sans organisation destinée à célébrer pompeusement le 24 juin. Toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre où l'on compte quelques centaines de nos compatriotes émigrés, possèdent une " société St Jean-Baptiste." Et quand arrive le jour de la fête nationale, aucune ne reste en arrière.

De temps à autres, nous donnons aux nationalités qui nous entourent le spectacle de tout un peuple nouveau, surgi presque miraculeusement sur la terre d'Amérique, se réunissant dans un de nos grands centres pour se rappeler ses origines, se pénétrer dans sa mission et prouver son esprit de foi. Montréal en 1874, Québec en 1880 ont vu des démonstrations grandioses. Cette année, ce sont nos frères des Etats-Unis qui nous appellent à leur tour. A Cohoes, se tient actuellement une grande convention de Canadiens-Français de l'Etat de New-York et des Etats voisins, pendant que Lewiston attire pour le même but les groupes canadiens du Maine et du New-Hampshire. Notre race, avec sa puissante force d'expansion, déborde de tous côtés, mais surtout vers l'Est de la république américaine. Des groupes se forment çà là, croissent vite et conservent leur homogénéité au milieu du peuple le plus absorbant du monde. Des églises surgissent, et les écoles viennent peu après. Aussitôt que le groupe devient important, il a son journal. Son influence grandit, et il faut désormais que l'on compte avec lui.

Les conventions qui se tiennent cette année ont pour but d'étudier la condition faite aux Canadiens-Français de la république Américaine, et de chercher à l'améliorer. Notre race a trouvé, sur le sol étranger, non seulement des rivaux mais des ennemis. Il lui faut lutter, et c'est pour cette lutte qu'elle se prépare.

Nous voyons maintenant avec orgueil se développer ces rameaux détachés de notre nationalité ; les digues élevées contre l'émigration canadienne n'ont servi qu'à

Digitized by Google

montrer l'impuissance des hommes à détourner un courant voulu par la Providence. On comprend qu'il y a, dans ce fait, un but mystérieux que l'avenir nous révèlera. Au lieu de se concentrer uniquement dans la vallée du Saint-Laurent, assez large pour recevoir des millions d'habitants, notre petit peuple conquiert pacifiquement des positions nouvelles qui lui ouvrent un vaste horizon. Au sud, vers la Nouvelle-Angleterre ; à l'est, dans l'ancienne Acadie ; à l'ouest, dans la vallée de l'Outaouais et dans les comtés d'Ontario ; au nord, vers le lac St-Jean et dans les comtés situés au septentrion de Montréal, chaque recensement décennal nous montre une progression nouvelle. Notre élément s'accroit pendant que les éléments étrangers suivent une proportion descendante. Si les groupes canadiens-français jetés çà et là à l'occident des grands lacs, si la population française du Manitoba et des Etats limitrophes était concentrée dans la province de Québec, nous aurions une masse compacte de deux millions d'âmes unies de foi et d'aspirations. Avant un siècle, nous serions un peuple puissant, et nous deviendrions maîtres de la Confédération.

Mais la Providence a, pour nous, d'autres vues que la sagesse des hommes ne peut découvrir. Ce n'est pas pour rien que notre race, disséminée de l'Atlantique au Pacifique, se trouve partout aux prises avec une majorité rivale et souvent mal disposée. Dans une telle situation, l'union est un besoin ; l'énergie, les forces se concentrent dans la lutte pour l'existence, et les brillantes théories modernes qui rendent les peuples malheureux n'ont pas d'attraits. Ce n'est que lorsque la sécurité est complète, lorsque l'existence de la nation ne peut plus être attaquée, que les novateurs apparaissent. Alors, au noble amour national succède la passion politique ; à l'union succède la division. Des hommes à théories veulent tout changer ; l'état social qui a fait la force de la nationalité dans le passé, n'est plus parfait maintenant ; il faut suivre tel ou tel peuple dans la " voie du progrès." Cette voie du progrès n'est souvent qu'un chemin détourné pour retourner à la barbarie. Tous les criants abus qui se commettent dans les pays d'Europe, tous les attentats à la liberté dont nous sommes témoins se commettent au nom du " progrès." L'homme a la nostalgie du bonheur ; fut-il dans la condition la plus heureuse possible qu'il chercherait encore le moyen de l'améliorer. C'est cette tendance constante de l'humanité que les novateurs modernes ont exploitée et qu'ils exploitent encore. Ils font entrevoir aux populations un état plus fortuné, où les conduiront telles ou telles théories. Ce n'est que mirage, mais

Digitized by Google

de tout temps le mirage a eu la propriété de tromper et de séduire.

Il y a peut-être lieu de se réjouir de ce que le peuple canadien, au lieu d'être débarrassé de ses ennemis, ait à lutter de tous côtés contre une majorité étrangère. Son caractère se conserve et ses vertus ne faiblissent pas. Et quand la Providence voudra lui faire jouer le rôle qu'elle lui assigne dans l'Amérique du Nord, il ne sera pas dégénéré et il se lèvera vigoureux en face de ses adversaires.

Dans la province de Québec, nous commençons à considérer l'établissement de notre nationalité comme un fait accompli. Depuis la Confédération surtout, la sécurité nous a gagnés ; nous nous sentons à l'abri du mauvais vouloir et de la haîne de nos rivaux séculaires. Nous règlons nous-mêmes nos affaires provinciales ; nous avons la garde à peu près exclusive de nos lois civiles ; nous établissons à notre guise notre système d'éducation. Sur ce vaste champ, nous n'avons plus de lutte sérieuse entre Canadiens-Français et Anglais, entre catholiques et protestants. Aussi voyons-nous certains de nos hommes politiques se faire "novateurs" et chercher à entraîner notre population vers des théories nouvelles. Le mouvement n'est pas fort prononcé, — si ce n'est cependant en matière d'éducation, — mais il existe ; et il entraîne surtout ce que nous pouvons appeler les "classes dirigeantes" de notre société.

L'indifférentisme s'introduit aussi peu à peu, et après lui vient le scepticisme. Si ces plaies intellectuelles s'étendent, si ces maladies se généralisent, elles vont tarir la source de notre force. Et les véritables traditions canadiennes, disparues des rives du St-Laurent, se retrouveront peut-être dans toute leur beauté chez les Acadiens de l'est, et chez les Canadiens-Français de l'ouest et du sud.

Nous n'avons plus guère, maintenant, la crainte de voir les groupes de nos compatriotes des Etats-Unis se fondre et disparaître dans la grande nationalité américaine. Ils ont résisté jusqu'à présent à la plus puissante absorption qui soit au monde, malgré toutes les prévisions et les prédictions contraires. Et alors ils n'étaient pas nombreux ; ils n'avaient ni églises, ni écoles, ni prêtres. Aujourd'hui, ils possèdent tous les éléments essentiels à la conservation de la langue, de la foi, de la nationalité. Et les yankees sont obligés de reconnaître que les Canadiens-Français ne s'assimilent pas, qu'ils deviennent sujets de la république américaine sans cesser d'être Canadiens. Les plus clairvoyants commencent à dire qu'avant longtemps il va falloir compter avec ces nouveaux venus qui deviennent nombreux, avec cette influence qui grandit.

Digitized by Google

Le phénomène dont on a été témoin au Canada se reproduit partout où s'implante quelque rameau de notre arbre national ; notre proportion dans la population s'accroit sans cesse pendant que celle des autres nationalités diminue. C'est ainsi que, dans nos cantons de l'Est, nous avons acquis la prépondérance ; c'est ainsi que, dans les comtés d'Ontario avoisinants notre province, une majorité canadienne-française commence à se dessiner.

Nous avons deux députés de notre origine dans cette province, et, avant dix ans, nous en aurons au moins quatre. Nous nous avançons continuellement dans la vallée de l'Outaouais destinée probablement à notre race comme la vallée du St-Laurent.

Verrons-nous le même phénomène dans la Nouvelle-Angleterre ? Chose certaine, les descendants des puritains ont pris alarme en constatant, par le dernier recensement des États-Unis, la marche ascendante de notre nationalité. Leurs craintes nous donnent foi dans l'avenir.

La fête nationale est chomée partout avec éclat. Mais la présence du général baron de Charette n'a pas peu contribué à rehausser la célébration faite cette année à Montréal. Nous avons tenu à montrer à cet illustre visiteur quel amour nous professons pour notre nationalité, quel attachement à notre foi, et quel vivace souvenir nous conservons de la France.

Le général a reçu, sur le sol canadien, un accueil enthousiaste. Toute la population a voulu lui témoigner son admiration pour ses hauts faits d'armes, et sa reconnaissance pour son dévouement à la papauté. M. de Charette a été, au Canada, l'hôte de ses Zouaves ; le zèle et l'empressement de ces derniers nous a montré quel agréable souvenir ils ont conservé de leur "colonel" et quel attachement ils lui ont voué. La population s'est unie de tout cœur à l'Union-Allet ; aucun personnage ne pouvait être acceuilli ici avec plus de démonstrations cordiales que le défenseur de la papauté et de la cause catholique.

M. de Charette est accompagné de madame la baronne de Charette sa femme, et du marquis de LaRochefoucauld chef l'une des plus nobles familles françaises. Il visite rapidement nos principales villes—son absence de l'Europe devant être très-courte.

***

J'ai voulu consacrer quelques lignes à notre nationalité avant de parler politique. Ce n'est pas que les nouvelles politiques manquent d'importance ; car nous venons de tra-

Digitized by Google

verser une lutte animée pendant laquelle les deux partis se sont disputé la prépondérance sur toute la surface habitée de la Confédération. Les échos du combat et les chants de triomphe du parti victorieux nous arrivent encore chaque jour. Mais au moment où j'ai commencé à écrire la présente chronique, j'entendais les fanfares célébrer joyeusement la saint Jean-Baptiste, et je venais de voir notre procession annuelle défiler pompeusement dans nos rues. Les préoccupations politiques deviennent secondaires dans un pareil jour ; nous nous croyons unis, nous nous sentons nombreux, nos cœurs débordent d'orgueil national.

Mais l'enthousiasme passé, il faut revenir aux divisions intestines qui existent dans nos rangs et qui ont leur raison d'être sous un régime constitutionnel. Puisqu'il n'y a pas de nation possible sans gouvernants, il faut bien s'intéresser au choix de ceux qui doivent, pendant une période déterminée, régler nos destinées. L'abstention est condamnable. Car il y a toujours entre les partis des différences essentielles de principes religieux, sociaux et politiques, qu'il ne faut pas perdre de vue.

Le pays vient de prononcer son verdict. Le parti conservateur restera au pouvoir pendant les cinq années qui vont suivre. Sa majorité du dernier parlement lui reste à peu près intacte ; il a gagné dans les provinces maritimes ce qu'il a perdu dans Ontario.

Le résultat n'était pas douteux. Les libéraux eussent eux-mêmes été très surpris de voir une majorité de leurs candidats sortir vainqueurs de l'épreuve. Dès le treize juin, la province de Québec donnait quinze députés au parti conservateur, et un seul au parti opposé. Dans quinze comtés les libéraux sentaient que la défaveur publique leur rendait une contestation impossible. Dans quelques divisions les libéraux n'avaient pas de candidats et la lutte se faisait entre amis du gouvernement. Dans d'autres, les candidatures libérales n'étaient surgies que pour empêcher les élections à l'unanimité. Plusieurs oppositionnistes n'ont pu réunir le nombre de voix suffisant pour conserver leur dépôt de deux cents dollars.

Dans la province de Québec, le parti libéral est écrasé ; ses organes se servent eux-mêmes, pour peindre leur malheur, de cette expression énergique. Cette défaite, suivant celle de décembre dernier, démontre à l'évidence que notre population est conservatrice et que les restes du vieux parti libéral sont tombés en déchéance. Le pays redoute toujours ces tendances radicales qui se font jour de temps en temps dans les journaux libéraux. L'un des organes du parti

Digitized by Google

vaincu n'exaltait-il pas, il y a à peine deux ou trois mois, les beautés du suffrage universel ?

Ce n'est pas dans notre province que la lutte a été la plus vive. M. Blake ne demandait à ses partisans que vingt-cinq députés dans Québec ; c'était le maximum de ses espérances. Il n'en a eu que douze. Le chef libéral promettait de son côté d'entraîner la majorité dans la province d'Ontario ; il a failli à sa tâche.

Au commencement de la campagne électorale, M. Blake, sentant que l'opinion publique approuvait la politique douanière du ministère, a tout à coup donné à son parti une direction contraire à celle qu'il avait suivie jusque là. Il a déclaré que, si le pouvoir lui était confié, il ne changerait pas le tarif actuel, excepté en quelques matières spéciales. Il s'est posé non comme inventeur, mais comme *perfectionneur*.

Aussitôt ont surgi des candidatures libérales-protectionnistes ; ce qui n'a pas peu contribué à affermir la position ministérielle. Après avoir, pendant une dizaine d'années, combattu les protectionnistes, tourné leur programme en ridicule ; après avoir, à la suite de la défaite de sept. 1878, nié les effets du tarif, puis chercher à ameuter les foules contre le monopole manufacturier, le parti libéral reniait son passé de la veille. Il s'infligeait lui-même le plus rude soufflet, il s'imposait la plus dure humiliation, celle de dire : " Le parti conservateur avait la vraie sagesse, la vraie connaissance des besoins du pays ; et le peuple a eu raison de lui donner sa confiance. Le tarif qu'il a établi a eu l'effet de faire revivre nos industries et de restaurer nos finances, malgré mes prévisions, etc."

Il était trop tard pour faire de tels aveux. Il fallait, en Chambre, se rallier franchement et sincèrement à la politique du cabinet sur ce point.

M. Blake s'est posé, de plus, en décentralisateur. C'est avec plaisir que nous saluons cet article de son programme. Mais il a fait erreur en appliquant ce principe à la question de la délimitation des frontières d'Ontario. Il ne s'agit pas là de centralisation ; c'est une qnestiou qui a été discutée à Ottawa, qui devait l'être et qui devra l'être encore. Mais M. Blake est centralisateur quand il s'agit de décider si le parlement fédéral a le droit de légiférer sur le mariage. Ne serait-il décentralisateur que lorsqu'il s'agit de faire prévaloir les vues ambitieuses du cabinet libéral d'Ontario ? Tous les discours et tous les actes de M. Blake sont une cour continuelle à la province voisine. C'est par une majorité d'Ontario qu'il espérait régner ; ce n'était pas une perspective engageante pour nous.

Digitized by Google

Dans le parlement qui commence, la province de Québec, par sa majorité conservatrice, tient la balance du pouvoir. Nos députés devront avoir une grande influence dans les conseils du gouvernement; ils sont placés dans la position la plus favorable. Ils formeront près des deux tiers de la majorité ministérielle. Ne nous en plaignons pas. Nous sommes, de cette manière, certains de notre part légitime; nous n'avons jamais demandé plus.

Un fait remarquable de la dernière lutte, c'est que plusieurs chefs libéraux sont restés parmi les vaincus. Sir R. Cartwright, Sir Albert Smith, les hon. MM. L. H. Huntingdon, Laflamme, Jones, l'ex-orateur Anglin, n'ont pu trouver grâce devant leurs électeurs. Les ministres conservateurs ont, de leur côté, été élus sans peine, quatre par acclamation et les autres avec de belles majorités. Sir John A. Macdonald a été élu dans deux comtés.

***

Il vient de se former, en germe, deux nouveaux diocèses dans la province de Québec. Un vicariat apostolique dont le titulaire sera Mgr Lorrain, ci-devant vicaire-général à Montréal, est établi dans le haut de la rivière Outaouais sous le nom de Pontiac. C'est une partie détachée du diocèse d'Ottawa. La côte nord du fleuve et du golfe St Laurent est érigée en préfecture apostolique, et le Très Révérend M. Bossé, curé de Douglastown, diocèse de Rimouski, en a la charge. Cela portera bientôt à dix le nombre des diocèses et nécessitera probablement la division de la province ecclésiastique de Québec en deux parties.

***

La presse des Etats-Unis s'occupe minutieusement de Guiteau qui passe tranquillement dans sa prison les dernières heures de sa vie. Tous les efforts faits pour dérober ce condamné à l'échafaud qui l'attend n'ont abouti qu'à une seule chose : à montrer qu'il est véritablement fou.

Ce triste personnage est content de son sort. Il a obtenu, avant de mourir, ce que sa folle imagination lui faisait si vivement désirer : la notoriété. Il n'arrive pas au gibet comme un vulgaire criminel. Un peuple de cinquante millions écoute avec avidité ses paroles, s'enquiert de ses moindres gestes. Et l'univers entier est presque forcé de prendre part à cette espèce d'agitation ou plutôt de curiosité que le télégraphe lui impose.

Digitized by Google

Les Ephésiens avaient voulu punir Erostrate en défendant de prononcer son nom. Les Américains ne goûtent pas ce genre de punition.

Les Etats-Unis s'occupent, en second lieu, du canal de Panama. Les yankees ne rient plus de cette entreprise ; ils songent au moyen de la mettre sous leur contrôle. Les petites républiques espagnoles de l'Amérique Centrale, toujours agitées, comme le sol qui les porte, sont incapable de conserver un gouvernement régulier. Les Etats-Unis tentent d'implanter là leur influence et de s'emparer de la direction de ces petits états.

Le Chili et le Pérou sont encore dans un déplorable *statu quo*. Le Chili veut gardé toute une province de son ennemi vaincu. L'intervention américaine n'a jusqu'à ce jour, produit rien de bon.

***

La terre des Pharaons est encore agitée par une révolution. Toute l'Europe est sur le qui-vive ; car la question d'Orient est au bout de la question égyptienne. Arabi-Bey, commandant des troupes, règne en maître, sur les bords du Nil et méprise l'autorité et les ordres du Khédive.

La France et l'Angleterre ont envoyé leurs vaisseaux de guerre à Alexandrie. Leur arrivée a été le signal d'un massacre. Les Arabes se sont jetés sur les européens et en ont tué un nombre assez considérable. La Turquie, suzeraine de l'Egypte, ne veut pas permettre l'intervention armée de l'Angleterre et de la France ; mais elle ne fait rien elle-même ou presque rien pour mettre fin aux difficultés. Les résidents européens fuient les villes égyptiennes où leurs biens et leurs vies sont en danger.

Une conférence européenne est convoquée pour considérer la situation. La France et l'Angleterre n'ont pas voulu agir sans l'assentiment des autres puissances.

Ces deux nations ont, d'ailleurs, tant d'embarras intérieurs qu'elles se résoudront difficilement à une action énergique. L'Irlande est toujours agitée. Quant à la France, son gouvernement laisse prévaloir les principes radicaux qui bouleversent tout. On s'attaque à la magistrature dont on veut abolir l'inamovilité. Un pays qui se détruit à l'intérieur peut-il avoir de la force au dehors ?

GUSTAVE LAMOTHE.

ERRATUM.—Dans l'article " Les Bords du Rhin," à la page 341 de la présente livraison, la ligne 7e, au lieu de " où nous *attend* le seigneur et sa petite cour" lisez " où nous *attendent*, etc."

Digitized by Google

LES BORDS DU RHIN.[1]

(CAUSERIE.)

(Suite.)

Coblence est située à l'embouchure de la Moselle dans une position vraiment ravissante. C'est une ville fort ancienne et bien célèbre dans les fastes du moyen-âge. Elle doit cependant presque toute son importance actuelle à la forteresse d'Ehrenbreitstein qui s'élève sur l'autre côté du Rhin. Ce château, qui date du roi Dagobert, est regardé par les connaisseurs comme une merveille du génie militaire. Il n'a été pris qu'à deux occasions, mais chaque fois par les français, d'abord en 1631 et ensuite pendant la révolution française en 1799 après quatre sièges et plusieurs assauts. Les fortifications actuelles furent construites de 1816 à 1826 sous la direction du général Von Aster. En vertu d'une des stipulations du deuxième traité de Paris, la France dut y contribuer la somme de 15,000,000 de francs. Depuis le gouvernement prussien y a dépensé une somme additionnelle de 14,000,000 de marcs, faisant en tout la jolie bagatelle de neuf millions de piastres. Certes c'est bien assez pour rendre la conquête de la ville de Coblence une entreprise bien difficile et, en contemplant les batteries et les fortifications d'Ehrenbreitstein on ne peut que se demander comment le Rhin cesserait jamais d'être allemand.

Le Rhin Allemand ! Mais ce mot est une véritable trouvaille ! Moi, qui vous ennuyais avec tous ces détails et ces chiffres, je vais pouvoir me retirer de ce mauvais pas, et captiver, pour un instant du moins, votre attention ! Qui de vous, en effet, ne sait par cœur ces vers de Musset qu'on chantait il y a douze ans, sur les bords du Saint Laurent avec presque le même enthousiasme que sur les rives de la Seine ?

(1) Cette conférence a été lue en séance publique de l'Union Catholique, le 7 mars 1882.

Digitized by Google

Mais bien peu connaissent la poésie allemande à laquelle répondit d'une façon aussi sanglante le poète qui dort maintenant sous le saule pleureur du Père Lachaise. Ce défi est de Becker, poète allemand d'une certaine vogue. Ainsi que la réplique de Musset, il fut d'abord publié il y a quelques trente ou quarante ans, il eut un immense retentissement en Allemagne. Les événements de 1870 prêtèrent cependant à ces deux morceaux une nouvelle importance et ils furent de part et et d'autre, pour ainsi dire le chant de guerre. Je vais vous citer une traduction du Rhin Allemand de Becker.

LE RHIN ALLEMAND.

Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides;

Aussi longtemps qu'il coulera paisible, portant sa robe verte; aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots.

Ils ne l'auront pas, le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuveront de son vin de feu:

Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant; aussi longtemps que les hautes cathédrales se reflèteront dans son miroir.

Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées;

Ils ne l'auront pas, le libre Rhin Allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues.

Voici maintenant la réponse de Musset:

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand;
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière,
Du pied de nos chevaux, marqué dans votre sang?

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand;
Son sein porte une plaie ouverte,
Du jour où Condé triomphant
A déchiré sa robe verte.
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand,
Que faisaient vos vertus germaines,
Quand notre César tout-puissant
De son ombre couvrait vos plaines?
Où tomba-t-il alors, ce dernier ossement?

Digitized by Google

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand,
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire,
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin Allemand,
Lavez y donc votre livrée ;
Mais parlez en moins fièrement.
Combien au jour de la curée,
Etiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ?

Qu'il coule en paix votre Rhin allemand ;
Que vos cathédrales gothiques
S'y reflètent modestement ;
Mais craignez que vos airs bachiques
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant.

Après la guerre de l'encre vint celle du sang. La France, qui auparavant touchait à une partie du Rhin, vit ses frontières se resserrer et perdit deux de ses plus belles provinces. Aujourd'hui le Rhin est entièrement allemand, des deux rives. On n'est plus, on le voit, aux jours de Condé ; peut-être même faudra-t-il que la France revienne aux anciennes traditions avant que se réalise la prédiction du poète :

Où le père a passé, passera bien l'enfant !

Mais nous laissons Coblence avec ses vieux ponts et ses forteresses pour continuer notre voyage vers Cologne, car nous ne sommes encore qu'à moitié chemin. Cependant, que cette révélation un peu imprudente de votre conducteur ne vous effraye pas. Il est vrai, nous avons fait un peu comme ces écoliers qui, croyant pouvoir se rendre à l'heure, s'arrêtent de part et d'autre et expient leur retard par quelques coups de férule d'un maître tant soit peu disciplinaire. Néanmoins nous pouvons nous rassurer, car un semblable sort ne nous attend pas et, du reste, nous serons à Cologne de bonne heure. Nous n'aurons pas aussi souvent occasion de nous arrêter en route, et puis j'essayerai d'être moins bavard.

Nous laisserons donc filer notre *Kaiser Wilhelm*, nous contentant de jeter un coup d'œil sur les nombreux villages qui se mirent dans les eaux du fleuve. Nous faisons ainsi

Digitized by Google

quinze milles environ et puis nous touchons à la ville de Neuwied où vous me permettrez de faire une courte station. Elle ne date que du dix-septième siècle ; elle n'est donc pas ancienne. Le comte Fréderic de Wied, qui la fonda en 1653, fit un peu comme Romulus ; il invita à Neuwied des gens de tout culte et leur donna des terres sans exiger aucun paiement. Mais là, cesse toute comparaison, car la population, 9,500 âmes, est la plus paisible du monde puisque catholiques, protestants, juifs et frères moraves y ont toujours vécu dans la plus grande harmonie et concorde. Cette dernière classe, les frères moraves, est surtout curieuse. Elle occupe un quartier spécial de la ville et forme une sorte de république religieuse avec des lois très austères tant pour la vie privée que pour la vie publique. Les frères non mariés restent ensemble dans un édifice séparé et pratiquent divers métiers au bénéfice de toute la communauté. Excellent moyen, n'est-ce pas, d'utiliser les vieux garçons ? Les sœurs sont également soumises à des règles très-sévères. Elles portent une coiffure blanche assez originale avec des rubans de différentes couleurs selon leur âge et condition, rouge foncé pour les fillettes, rose pour les jeunes filles, bleu pour les femmes mariées et blanc pour les veuves. De temps en temps on célèbre à l'église des "fêtes d'amour," accompagnées de chants, prières, sermons et d'une grande consommation de thé ; c'est un peu austère, il est vrai, mais ces fêtes ont peut-être pour résultat la conversion de quelque vieux garçon endurci !

Mais assez de ce bavardage ! Nous continuons donc notre voyage notant les endroits pittoresques de côté et d'autre. D'abord c'est la petite ville d'Andernach qui date de Drusus, gendre d'Auguste, et ensuite Reineck dominé par un magnifique château moderne construit sur l'emplacement d'une vieille forteresse dont il ne reste plus qu'une tour. Plus bas nous passons le château d'Ahrenfels, restauré par Zwirner, et puis la petite ville de Linz dominée par une assez haute montagne. Ici le fleuve fait un grand détour vers l'ouest. Au sommet d'une colline nous apercevons la gracieuse église gothique de Saint Apollinaire, construite en 1839 par Zwirner, le fameux restaurateur de la cathédrale de Cologne. Cette

Digitized by Google

église s'élève sur l'emplacement d'un fameux pèlerinage du moyen-âge ; la légende en est assez curieuse. Un beau jour, vers l'année 1164, l'archevêque Reinald de Cologne descendait le Rhin avec la tête de Saint Apollinaire, évêque de Ravenne et les reliques des trois rois mages qu'il avait reçues en présent de l'Empereur Fréderic Barberousse. Vis-à-vis de Remagen, le navire s'arrêta tout à coup sans que tous les efforts de l'équipage pussent le faire avancer. Croyant voir dans ce prodige un signe d'en haut, l'archevêque pria le ciel de manifester plus clairement sa volonté. Aussitôt le vaisseau se mit en route et s'arrêta à Remagen où toutes les cloches commencèrent d'elles-mêmes à sonner. L'archevêque exposa alors les reliques et quand celles de Saint Apollinaire furent découvertes, les cloches cessèrent de sonner et l'on comprit que le saint voulait se reposer en ce lieu. On laissa donc ses reliques à Remagen et le navire vogua heureusement jusqu'à Cologne.

Ici nous entrons de nouveau dans un pays très intéressant. A droite nous apercevons les nombreuses cîmes des sept montagnes surmontées chacune de quelque vieille tour ou rampart demantelé. A gauche nous voyons le charmant petit village de Rolandseck, tout entouré de splendides villas. Devant nous, au sommet d'une colline, se trouve une vieille arche que menace de tomber en ruine. On l'appelle l'arche de Roland, c'est tout ce qui reste maintenant du château de Rolandseck qu'on dit avoir été construit par le fameux neveu de Charlemagne. On raconte, au sujet de ce paladin, une touchante légende que vous aimerez peut-être à entendre.

Roland, comme les chevaliers de son temps, était quelque peu aventurier et se plaisait à parcourir tous les pays, redressant les torts, exterminant les dragons et vengeant les faibles. Un jour, il arriva au château de Drachenberg où il fut magnifiquement reçu par le comte Héribert, seigneur des sept montagnes. Selon la coutume du temps, la fille de l'hôte, la belle Hildegunde, vint offrir au valeureux paladin du pain, du vin et du poisson. Roland fut ébloui de sa beauté, charmé par sa conversation et bientôt il la demanda en mariage. Le père consentait, Hildégunde rendait à Rol-

Digitized by Google

land amour pour amour, et tout allait à souhait, quand Charlemagne manda son neveu de l'accompagner à la guerre contre les Sarrasins. Le vaillant chevalier ne savait prêter l'oreille sourde à la voix de l'honneur ; il s'arracha donc aux séductions de l'amour et se rendit auprès de son suzerain. Les mois s'écoulèrent et la pauvre Hildégunde n'entendait plus parler de son amant. Un jour, cependant, vint une affreuse nouvelle. Le preux Roland, disait-on, était mort à Roncevaux, enseveli dans son triomphe sous un monceau d'ennemis. Hildégunde fut accablée de douleur à cette derte, elle désespérait de trouver le vrai bonheur dans un monde désormais vide pour elle, et se consacra au service de Dieu dans le couvent d'une île voisine. Cependant pour une fois de plus la rumeur avait menti. Roland ne fut que grièvement blessé à Roncevaux et, aussitôt après sa guérison, il revint réclamer la main de sa fiancée. L'on peut facilement se figurer ses douces espérances en approchant de ces bords chéris, il hâta le pas, il courut à ce château où il avait goûté tant de jours de bonheur. Mais là, tout était tristesse, angoisse ; Hildégunde ne vint plus comme la première fois lui offrir l'hospitalité du manoir, à son désespeir, il apprit qu'elle était morte au monde et à lui. Il ne voulut pas cependant quitter une place qui lui rappelait tant de doux souvenirs et pour être toujours près de sa fiancée, il se construisit un château sur le sommet d'une colline avoisinante. Sa seule distraction désormais était de porter ses regards vers ce couvent où, quelquefois, il voyait passer Hildégunde dans les jardins du cloître. Un jour, il ne la vit plus parmi ses compagnos et bientôt, un glas funèbre et une procession lugubre lui apprirent que sa chère fiancée était allée l'attendre au ciel. De ce jour Roland ne profèra plus une seule parole et un matin on le trouva sans vie, les yeux encore dirigés du côté de la chapelle du couvent. Son âme avait enfin brisé les liens du corps pour aller retrouver celle d'Hildégunde dans un monde meilleur.

Voilà la légende du château de Rolaudseck ; elle réunit comme vous voyez, les qualités requises de poésie et de roman, de bonheur et de malheur. Dire la vérité au sujet de Roland serait une tâche assez difficile, car ce personnage

Digitized by Google

est entouré d'une auréole légendaire et semble appartenir plutôt au roman et à la fiction qu'à l'histoire. Cependant, la chronique la plus populaire fait mourir le vaillant paladin, seul survivant et des siens et des ennemis, dans la vallée de Roncevaux sur la terre d'Espagne. Toutefois, comme il y a assez d'incertitude au sujet de cette fameuse bataille, vous pouvez, si cela vous plaît, croire que le chevaleresque neveu de Charlemagne guérit de ses blessures et revint à Drachenburg. De plus, si vous n'aimez pas que cette histoire finisse d'une manière aussi triste et déplorable, je vous accorderai volontiers de rendre la belle Hildégunde à son vaillant amant et de leur concéder une longue et heureuse vieillesse dans ce pays du merveilleux.

Nous sommes maintenant en face du château de Drachenfels que les artistes aiment tant à reproduire dans leurs tableaux. Il se trouve au sommet d'une colline qui s'élève à la hauteur de 912 pieds au-dessus du fleuve, il date du commencement du douzième siècle. Je n'essayerai pas à vous dérouler son histoire ; je me contenterai de vous dire que ce château fut détruit pendant la guerre de trente ans par le duc Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne. Maintenant il est entouré de vignobles qui fournissent un vin qu'on appelle le *drachenblut* ou sang de dragon. Le nom même de *drachenfels* veut dire rocher du dragon, ce qui nous permettra de conclure que l'endroit a dû être habité autrefois par un de ces intéressants reptiles dont l'espèce semble maintenant perdue. Sur le flanc de la colline, en effet, l'on montre la caverne où il logeait autrefois, et dont il sortait de temps en temps pour répandre au loin la terreur et la désolation. On pourrait faire une étude assez intéressante sur ces êtres légendaires qui, dit-on, volaient avec la rapidité de l'aigle, et couraient avec l'agilité du chevreuil. Ils étaient couverts d'une armure d'écailles impénétrable et vomissaient feu et flammes. On leur portait même une espèce de culte. Quelquefois on traitait avec eux et, pour une offrande à terme fixe, Monseigneur consentait à laisser en paix les pauvres villageois. Cette victime était bien souvent une jeune fille désignée par le sort. Elle partait couronnée de fleurs pour la caverne du dragon, mais, hélas ! on le comprend, elle ne revenait

Digitized by Google

plus. Cependant les dragons avaient parfois des ennemis bien formidables. De temps à autre, en effet, on leur envoyait, au lieu de la victime ordinaire, quelque saint du voisinage avec force provisions d'eau bénite et tout un bagage spirituel. Le dragon sortait tout bravement de chez lui, mais quelques gouttes d'eau bénite l'arrêtaient en sa course et le forçaient à mordre la poussière. Celui du Drachenfels avait une bien mauvaise réputation dans les alentours. Chaque année dans les temps païens on lui sacrifiait une jeune fille. Un beau jour, après l'aurore de la foi, la victime arriva, un crucifix à la main, et le dragon dut quitter pour toujours les lieux qu'il dévastait depuis si longtemps.

Nous perdons bientôt de vue la ruine de Drachenfels ainsi que la tour démantelée de Godesburg le dernier château du Rhin. Puis nous touchons à la ville de Bonn, fameuse pour son Université et ensuite nous voguons vers Cologne. Nous ne remarquons désormais qu'un très joli paysage des deux côtés du fleuve; des hâmeaux et des villas, des îles et des pointes, et c'est tout. La seule chose qui nous préoccupe maintenant c'est de voir la fameuse cathédrale de Cologne. Bientôt un point noir se montre à l'horizon et commence à se détacher du paysage. Puis il se dessine, c'est une flèche ou plutôt deux flèches surmontées de la croix qui brille dans les rayons du soleil. Nous n'hésitons plus et, quoiqu'encore loin, nous saluons la merveilleuse cathédrale de Cologne. Nous voyons ensuite la ville des trois rois et, avant de pouvoir nous lasser d'admirer le charme de son site, nous touchons au quai et notre voyage est terminé.

Nous voilà donc à Cologne ! Si je voulais m'en tenir littéralement à ma promesse, je pourrais agiter encore une fois ma baguette et vous transporter tous aux pieds du mont royal. Mais que diriez-vous d'un homme qui s'engagerait à vous conduire jusqu'à Rome et qui, aux portes de la ville éternelle, vous forcerait à revenir sans vous laisser même regarder le dôme de St. Pierre, sous le prétexte qu'il ne s'y était pas obligé ? Ne le traiteriez-vous pas de fourbe et de malhonnête ? Donc, pour éviter de semblables reproches, je vous dirai quelque chose, par-dessus le marché, de la cathédrale de Cologne, l'une des plus belles églises gothi-

Digitized by Google

ques du monde. Elle semble vraiment tenir du merveilleux, son plan fut si hardi qu'on désespérait d'en voir jamais la réalisation et en 1840 Ozanam la décrivait comme un monument qui tombait lentement en ruine. "Le chœur, dit-il, "la moitié d'une tour, et le tiers en hauteur des murs " et piliers, sont les seules parties existantes de ce plan dont " l'exécution donnerait à la chrétienté un édifice sans rival. " Les travaux sont pourtant continués, et si leur activité " présente se soutient, dans sept ou huit cents ans on en " pourra finir. Hélas ! la pauvre cathédrale est déjà bien " vieille pour se promettre un si heureux sort ! Elle a passé " l'âge de l'espérance, et elle n'a pas même la consolation " du souvenir. Il lui manque le prestige d'avoir été. L'avenir et le passé lui font défaut à la fois ; ce n'est plus une " pierre d'attente, ce n'est point une ruine. Mais cette chose " sans nom est si belle, que je l'admets sans peine pour le " chef-d'œuvre du genre gothique : les voûtes sont d'une " ouverture si majestueuse et si élégante ; les galeries et les " pinacles si élancés, les sculptures si fines et si riches ! En " la voyant avec ses roses et ses trèfles, avec ses ogives toutes " radieuses au milieu des décombres, elle me semblait, cette " église veuve, comme Andromaque d'Homère, souriante à " travers ses larmes." Aujourd'hui la merveille est accomplie, un empereur protestant achève le plus beau temple du culte catholique, et dément par là une fameuse prophétie. Ceci me rappelle la légende de la cathédrale de Cologne.

Pendant le XIIIe siècle la mode fut aux cathédrales ; l'on en construisait partout et il régnait, à cet égard, une assez grande rivalité entre les villes voisines. Or depuis bien longtemps les habitants de Cologne s'étaient contentés d'un grand édifice informe sans caractère ni majesté. Un jour, cependant, l'archevêque prit la résolution de confondre pour toujours le passé, le présent et l'avenir. Les trésors ne manquaient pas et il manda le plus célèbre architecte des alentecte des alentours et lui confia son dessein. Celui-ci promit de faire un plan et se retira pour y méditer. Mais pour la première fois son imagination fut stérile, il ne pouvait saisir le plan qu'il entrevoyait vaguement mais qui lui échappait toujours. Chaque matin il allait se promener au bord du

Digitized by Google

Rhin, mais il revenait toujours le désespoir dans le cœur. Un jour il s'asseoit dans un endroit désert et regarde les flots du fleuve qui, semblables à sa pensée, vont se perdre dans l'immensité de l'océan. Tout à coup un vieillard vient se mettre à côté de lui et commence à tracer sur le sable des lignes qui s'effacent aussitôt. Voilà le plan que je rêve ! s'écrie l'artiste, mais il ne peut réussir à le fixer dans sa mémoire. L'inconnu continue toujours à tracer le même tableau, qui disparaît sans cesse. L'architecte est au désespoir, il suit chaque mouvement de son voisin, toujours avec le même insuccès. " Tu voudrais bien avoir ce plan " lui dit alors le vieillard. L'artiste se jette à ses genoux et lui offre tout ce qu'il possède. L'inconnu secoue la tête : " je ne veux pas de tes richesses " lui dit-il, " il ne me faut qu'une seule chose, ton âme," et il disparaît. Le pauvre architecte, qui à ces paroles a reconnu le démon, s'en retourne tout tristement chez lui, mais le lendemain revient au même lieu. Le tentateur se présente de nouveau et renouvelle son offre que l'artiste finit par accepter. On convient de se rencontrer là à minuit et Satan promet de livrer le plan de la cathédrale. L'architecte s'en retourne en proie à une agitation terrible, le remords le tourmente ; à la fin il va tout avouer à son confesseur. Celui-ci pense que ce serait un fameux tour de tromper le démon et de se rendre possesseur du plan sans payer un seul sou. " Rends-toi," lui dit-il, à l'heure " convenue, et tu te serviras de ce petit reliquaire qui con- " tient un morceau de la vraie croix." L'architecte goûte beaucoup ce conseil, d'autant plus que cela le tire d'embarras sans l'exposer à la damnation éternelle. Il ne manque donc pas le rendez-vous. Aussitôt que Satan apparait, il saisit le plan d'une main et levant de l'autre sa relique force le prince des démons à reculer. " Je suis vaincu," rugit celui-ci, mais ta victoire est moins belle que tu ne le penses. " Ton nom restera inconnu et ta cathédrale ne sera jamais " achevée." Et il disparait dans un nuage de feu.

Mentita est iniquitas sibi ! L'iniquité s'est menti à elle-même ! Le nom de l'architecte est Gerard de Riehl et le très-haut et très-puissant chancelier d'Allemagne, le prince Bismark, achève la cathédrale de Cologne en plein dix-neuvième siècle !

P. B. MIGNAULT.

Digitized by Google

LES CATACOMBES DE ROME [1]

VIII

Une autre représentation chère aux premiers chrétiens est celle du bon Pasteur; elle apparaît sur les pierres sépulcrales, sur des bas-reliefs de sarcophages, au plafond et sur les murs des chapelles. " C'était, dit l'abbé Martigny, comme une homélie matérielle qui, se présentant partout aux yeux des fidèles, leur rappelait soit les bienfaits de l'Incarnation par laquelle l'humanité dévoyée est ramenée au bercail, soit la miséricorde du Sauveur qui va chercher le pécheur, et, par les sollicitudes de sa grâce, tient à lui épargner la fatigue du retour."

Ces scènes pastorales offrent une grande variété. Quelquefois, le bon Pasteur porte une brebis sur ses épaules; d'autres fois, il est entouré de son troupeau qu'il regarde avec tendresse ; ou bien encore assis à terre, il semble se reposer de ses fatigues. Sur plusieurs peintures, il porte dans ses bras un bouc au lieu d'une brebis : détail intéressant qui ne doit pas passer inaperçu. On sait que dans le symbolisme chrétien, la brebis est l'emblème du juste et le bouc celui du pécheur. Les tableaux dont nous parlons établissent donc le dogme de l'universalité de la grâce ; ils nous enseignent que l'infinie libéralité de Dieu ne refuse des moyens de justification à personne, pas même à celui qui l'outrage.

Il était impossible que dans leurs productions artistiques, les chrétiens n'accordassent pas un souvenir particulier à cette femme *bénie entre toutes les femmes*, et saluée *pleine de grâces* par l'ange du Seigneur; le Christ ne pouvait pas être séparé de sa mère. Plusieurs cryptes des catacombes possèdent des images de l'auguste Vierge, mais il en est une surtout dont le souvenir est resté gravé dans notre mémoire.

(1) Voir les livraisons d'avril, mai et juin.

Digitized by Google

Elle se trouve au cimetière de Priscille ; M. de Rossi n'hésite pas à croire qu'elle a été faite au berceau de l'Eglise, peut-être même sous les yeux des Apôtres. Nous voudrions pouvoir en faire admirer au lecteur la suave beauté. Nous l'avouons, aucune des vierges de Raphaël ne nous a impressionné autant que cette œuvre d'un artiste inconnu du premier siècle. Marie tient son Fils sur ses genoux ; son regard exprime la joie et la tendresse maternelles ; son visage respire une incomparable douceur. Au-dessus d'elle on aperçoit une étoile ; à ses côtés, un homme vêtu du *pallium* tient d'une main un volume roulé, et de l'autre, montre l'astre mystérieux. M. de Rossi aime à reconnaître dans ce personnage le prophète Isaïe. Quant à l'enfant, il est d'une beauté ravissante, on voit qu'il est heureux sur le sein virginal de sa mère. A la vue de cette fresque, on se rappelle Balaam prédisant qu'il se lèverait un jour une étoile de Jacob, et Isaïe annonçant à Achaz la conception et la naissance miraculeuses d'Emmanuel. Voilà un précieux témoignage de la foi de l'Eglise primitive à la divine maternité de Marie, et nous pourrions en citer plusieurs autres. Nous les recueillons tous avec reconnaissance et bonheur, songeant que plusieurs siècles avant que le concile d'Ephèse eût condamné l'hérésiarque Nestorius, les pauvres cimetières souterrains de Rome proclamaient la plus auguste prérogative de la Mère de Jésus.

Il est dans les catacombes de Saint-Calixte une crypte qui mérite une mention spéciale : elle a été surnommée par les archéologues *la chambre des sacrements*. Au point de vue dogmatique, les peintures qui en ornent les murailles sont les plus intéressantes que l'on puisse rencontrer.

Voici d'abord Moïse qui frappe de sa baguette un rocher d'où s'échappe une eau abondante. Mais que l'on ne s'y trompe pas : sous les traits du législateur des Hébreux, on a voulu représenter saint Pierre. Une tradition constante regardait le conducteur du peuple d'Israël comme la figure du chef visible de l'Eglise. On se rappelait qu'un jour, ayant touché le rocher d'Oreb, il en avait fait sortir une onde miraculeuse qui avait étanché la soif des Hébreux. Or, nous dit saint Paul, " les Israélites buvaient l'eau qui cou-

Digitized by Google

lait de la pierre, et cette pierre était, *c'est-à-dire figurait* le Christ." Du vrai rocher qui est le Sauveur lui-même, Pierre le père de tous les fidèles fait donc jaillir la divine source de la grâce. Sur quelques dessins, on lit son nom au-dessus de l'image de Moïse. Nous pouvons remarquer en passant que cette tradition chrétienne enseigne implicitement la primauté du prince des Apôtres : il est évident en effet qu'on le regarde comme le Moïse de la nouvelle alliance, comme le conducteur, le Père, le législateur suprême du peuple fidèle. C'est lui qui est sur la terre le dispensateur des dons célestes ; il l'emporte même nécessairement sur le chef des Hébreux, comme l'Eglise du Christ l'emporte sur la Synagogue, comme la réalité l'emporte sur la figure.

Mais poursuivons l'examen de *la chambre des sacrements.*

Sous l'action de Pierre, nous l'avons dit, se forme le fleuve de la grâce. Tout près, un homme pêche à la ligne et prend un poisson : symbole de la conversion d'un infidèle, et souvenir de la promesse faite par Jésus-Christ à ses Apôtres : Je vous ferai pêcheurs d'hommes. Un peu plus loin, toujours dans ce fleuve divin qui jaillit du mystique rocher, un jeune enfant reçoit le baptême par immersion.

Immédiatement après, on aperçoit sur la même muraille, l'image du paralytique qui, miraculeusement guéri par Notre-Seigneur, met son grabat sur ses épaules. C'est une peinture assez fréquente dans les catacombes. Quel sens mystique les chrétiens y attachaient-ils ? On le devine sans peine si l'on se souvient de la scène à laquelle donna lieu le miracle opéré par le Sauveur.

Jésus touché à la vue du pauvre malade qu'on lui avait amené lui dit : Homme, vos péchés vous sont remis. Alors les docteurs de la loi et les pharisiens dirent en eux-mêmes : Quel est celui-ci qui blasphème ? Qui peut remettre les péchés, excepté Dieu seul ? Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs ? Lequel est le plus facile dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez. Or, afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : Levez-vous, je vous le commande, dit-

Digitized by Google

il au paralytique, emportez votre lit, et allez dans votre maison. Il se leva aussitôt en leur présence, emportant le lit où il était couché, et s'en retourna dans sa maison, rendant gloire à Dieu." (1)

Comme on le voit, il y a dans le récit évangélique deux choses connexes : la rémission des péchés et la guérison du paralytique ; et cette guérison est précisément la preuve donnée par Jésus du pouvoir qu'il a de rendre l'innocence aux hommes coupables. Quoi de plus naturel que les chrétiens aient eu recours à ce miracle pour exprimer leur foi au sacrement de pénitence, c'est-à-dire à ce pouvoir divin d'absoudre transmis par le Christ à ses Apôtres et subsistant perpétuellement au sein de l'Eglise ? Ecoutons ici monseigneur Gerbet : " La guérison du paralytique, dit-il, se trouvait liée de trois manières au pouvoir de remettre les péchés : chronologiquement d'abord, puisqu'elle avait eu lieu dans l'occasion où ce pouvoir s'était produit ; logiquement, puisqu'elle avait été la preuve de ce pouvoir ; symboliquement, puisqu'elle en offrait une figure très expressive. Telle est donc la signification la plus naturelle de ces tableaux très nombreux qui représentent le paralytique guéri par le Christ et emportant son grabat. Il n'y a aucune vérité religieuse à laquelle ces tableaux soient aussi parfaitement adoptés, comme il n'y a, sous les voûtes des catacombes, aucun autre tableau qui corresponde aussi bien à cette vérité. A l'aspect de ces peintures, les chrétiens se rappelaient que le Christ a confié à son Eglise, dans la personne de ses Apôtres, le pouvoir miséricordieux dont elles retraçaient le symbole, et ils bénissaient le Sauveur d'avoir rendu ce bienfait aussi perpétuel que les maux auxquels il devait remédier" (2)

Nous arrivons au plus auguste mystère de la religion : l'Eucharistie.

De tous les symboles employés par la primitive Eglise pour représenter le Christ, le *poisson* est peut-être celui dont l'usage fut le plus vulgaire et le plus universel : tous les Pères nous l'enseignent depuis saint Clément d'Alexan-

(1) *Luc.* v. 20. 25.

(2) *Esquisse de Rome chrétienne*, t. II. p. 171.

Digitized by Google

drie jusqu'à saint Pierre Damien au onzième siècle. Nous n'avons pas à rechercher ici les diverses raisons qui firent donner à cet emblème sa signification mystique. Rappelons seulement l'explication donnée par saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*: "Réunissez, dit l'illustre docteur, les initiales des cinq mots grecs: Ἰησοῦς χριστος Θεοῦ υἱος Σωτὴρ Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur, et vous aurez ἰχθὺς poisson, nom qui désigne mystérieusement le Christ." Ce symbole était donc pour les fidèles comme un admirable résumé de toute l'économie de la grâce. Il exprimait à la fois la nature divine et la nature humaine de Jésus-Christ, l'union hypostatique de l'une et de l'autre et la rédemption du genre humain. Comment le regard païen aurait-il pu pénétrer un si profond mystère? Comment aurait-il jamais soupçonné la croyance dont cette humble image était l'expression? Aussi les chrétiens eurent-ils toujours pour l'*Ichtus* une affection particulière: ils le portaient sur eux, comme nous portons aujourd'hui le crucifix, ils aimaient même à être ensevelis avec lui, ils le dessinaient sur leurs cachets et leurs anneaux, ils gravaient son nom sur les tombes de leurs cimetières. Tout commentaire semble inutile à Origène lorsqu'il parle de Notre-Seigneur figurativement appelé le *Poisson*. "Nous sommes de petits poissons, *pisciculi*, dit Tertullien, nés de l'eau à l'exemple de Jésus-Chrit notre Poisson."

"Dans ce seul mot *Ichtus*, dit Optat, dans le petit nombre de lettres qui le composent, on trouve toute une multitude de noms sacrés."

Nous ne pouvons donc en douter; le poisson est une figure du Christ: mais souvent il est uni au pain, et alors il devient un symbole de la sainte Eucharistie. On trouvera dans les ouvrages que nous avons cités déjà, des témoignages nombreux. Qu'il nous suffise de rappeler la célèbre inscription grecque trouvée à Autun, il y a plusieurs années, et commentée avec une si admirable érudition par le savant cardinal D. Pitra. Elle remonte au moins au troisième siècle; la première partie se compose de six vers dont cinq forment l'acrostiche du mot ἰχθύς: "O race divine de l'*Ichtus*, y est-il dit, reçois avec un cœur plein de respect, la vie immortelle parmi les mortels. Rajeunis ton âme, ô mon ami,

Digitized by Google

dans les eaux divines, par les flots éternels de la sagesse qui donne la vraie richesse. Reçois l'aliment délicieux du Sauveur des saints : mange et bois, tenant *Ichtus* dans tes deux mains !"

A la lumière de ces textes, considérons une autre peinture de la chapelle des sacrements. Sur une table vous voyez un pain au milieu duquel est un poisson. A gauche, un personnage vêtu du *pallium* étend la main sur le pain, comme pour le bénir, pendant que de l'autre côté, une femme dans l'attitude de la prière, lève les bras vers le ciel.

" Celui qui ne verrait pas là, dit M. de Rossi la consécration eucharistique, serait complètement aveugle."

Cette table en effet, est un autel, cet homme est un prêtre comme l'indiquent son geste et son costume. Et le pain, qu'est-ce autre chose que l'offrande sainte changée au corps du Christ, figuré par l'*Ichtus* ? Cette femme qui prie, n'est-ce point la personnification de l'Eglise qui, conjointement avec son ministre, offre le divin sacrifice ? Nous ne saurions donner un autre sens à ce tableau, et s'il restait encore un léger doute, nous n'aurions qu'à jeter les yeux sur la peinture dont l'artiste semble avoir orné à dessein l'autre paroi de cette chambre sépulcrale : le sacrifice d'Abraham. Les deux représentations sont en face l'une de l'autre : c'est bien la figure en présence de la réalité.

Dans une crypte voisine, on a trouvé une image peut-être plus frappante encore. Un poisson nageant au sein des flots, porte sur son dos une corbeille remplie de pains, et au milieu de la corbeille, est une petite fiole pleine de vin.

N'est-ce pas une expression saisissante du dogme de la présence réelle ? Cette fresque nous rappelle tout naturellement la définition donnée par nos catéchismes : " L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin."

IX

Nous terminons ici cette étude qui, nous le savons est bien élémentaire et bien incomplète. Cependant, le peu que nous avons dit justifiera, nous l'espérons, ce que nous avancions au début de notre travail : dans les catacombes de Rome

Digitized by Google

les enfants de l'Eglise catholique possèdent un livre précieux illustré par leurs martyrs et leurs aïeux dans la foi. Nous y avons lu presque tous les articles de ce vieux *Credo* que les Apôtres nous ont transmis et que nous avons appris sur les genoux de nos mères. Pourrions-nous trop insister sur cette pensée ? Afin de compléter ce que nous avons déjà dit, que l'on nous permette de transcrire une page admirable due à l'éminent évêque de Perpignan : " Toutes les nations chrétiennes, dit-il, doivent du moins une pieuse reconnaissance à cette antique Rome, qui nous a conservé les plus vieilles archives de la foi. Cette ville est le grand bibliothécaire de la chrétienté. D'autres villes peuvent cultiver avec plus d'éclat les sciences qui ont pour objet direct les jouissances et la parure de la vie terrestre : son privilège, à elle, c'est que le dépôt des origines saintes lui ait été confié par la Providence. C'est elle qui a reçu la mission de veiller sur lui avec amour, qui l'ouvre aux générations successives, qui l'illustre par les travaux de ses savants. Telle devait être, en effet, une des plus éminentes fonctions d'une ville destinée à être le centre du Christianisme. Il fallait qu'elle gardât, plus qu'aucune autre, la vive empreinte des chartes primitives de la révélation, qu'elle les réfléchît dans ses antiquités les plus hautes, voisines du temps où l'astre divin s'est levé : pareille à une montagne qui, laissant les élégances humaines aux villas de la prairie, couronne chaque jour son austère sommet des premiers rayons du soleil de Dieu." (1)

Il nous a été donné de vivre pendant plusieurs années dans cette ville incomparable, et nous rappellerons en finissant les chers souvenirs que ce temps heureux nous a laissés. Chaque jour, plus de deux cents jeunes gens venus de toutes les parties du monde, se rencontraient autour de professeurs célèbres pour recueillir leurs leçons. Lorsque nous quittions leurs chaires, nous allions nous reposer de nos travaux en contemplant les merveilles dont Rome est remplie. Avec quel bonheur nous parcourions ces routes séculaires dont tant de saints avaient foulé avant nous la poussière !

(1) *Esquisse de Rome chrétienne*, t. II, p. 247.

Digitized by Google

Quelquefois, franchissant ces vieilles portes sous lesquelles étaient passées tant de gloires et tant de vertus, nous arrivions aux catacombes. L'âme émue, nous descendions dans ces cryptes vénérables, y portant, il nous semble, la foi et l'amour qui remplissaient le cœur de Jérôme adolescent. Au milieu d'un solennel silence, à la pâle lumière d'un flambeau, nous traversions ces corridors immenses creusés par nos pères; nous touchions avec un religieux respect les tombes auxquelles avaient été confiées, il y a des siècles, les précieuses reliques de nos martyrs; nous examinions surtout ces épitaphes et ces peintures qui, à leur manière, nous enseignaient la même doctrine qu'une heure auparavant nous avions entendue de la bouche de nos docteurs.

Mais à certains jours, cette promenade se transformait en un pèlerinage pieux; c'était lorsque l'Eglise célébrait la fête de sainte Agnès, de sainte Cécile, de saint Calixte, de saint Sébastien, illustres martyrs qui eurent l'honneur de donner leurs noms aux cimetières où reposèrent leurs cendres et qui furent de tout temps, à Rome, l'objet d'un culte particulier.

Quel magnifique et touchant spectacle nous était alors offert! La foule se pressait à l'entrée des catacombes; ces galeries souterraines, si sombres la veille, s'illuminaient comme les nefs de nos temples aux jours de grande fête; des mains pieuses avaient orné les chambres principales de guirlandes et de fleurs; l'encens brûlait auprès des tombeaux des martyrs; çà et là nous apercevions des autels improvisés, sur lesquels des prêtres étaient venus le matin célébrer les augustes mystères. Des évêques, des clercs, des savants, des professeurs célèbres coudoyaient des enfants et des femmes. Au respect et à la piété qui animaient tous ces pèlerins, on comprenait qu'ils ne formaient qu'une famille heureuse et fière de contempler le berceau de ses aïeux.

Alors nous nous souvenions de ces beaux vers de Prudence décrivant la fête annuelle d'un martyr:

"L'impériale cité vomit la foule comme un torrent; plébéiens et patriciens cheminent confondus vers le sanctuaire où les pousse leur foi. Des portes d'Albano sortent aussi de longues processions qui se déroulent en blanches lignes

Digitized by Google

dans la campagne. Toutes les routes qui avoisinent Rome retentissent de bruits confus. Voici l'habitant des Abruzzes et le paysan de l'Etrurie ; voici le fier Samnite, le citoyen de Noles et celui de la superbe Capoue. A peu de distance des murs de la ville, au milieu de vergers bien entretenus, s'ouvre une crypte sombre et profonde. Au fond de cette retraite cachée fut porté le corps de saint Hippolyte, près de l'endroit où s'élève maintenant l'autel consacré à Dieu. La même table d'autel donne la nourriture sacramentelle et recouvre les os du martyr. Merveilleuse sainteté de ce lieu ! L'autel est à la portée de ceux qui prient et comble les espérances des hommes, en leur distribuant ce dont ils ont besoin. C'est là que souvent, malade de corps et d'âme, je me suis prosterné en priant, et me suis relevé guéri."

Et nous priions nous aussi, dans ces lieux où avaient prié les confesseurs, les vierges et les pontifes, méditant sur leurs vertus, leur courage et leurs souffrances. Ces fêtes touchantes et grandioses nous faisaient songer aux persécutions sanglantes des premiers jours du Christianisme. Alors la croix ne brillait pas au Capitole ; le peuple romain courait au Colisée pour y voir tomber les martyrs sous la dent des lions ; les Césars portaient l'audace et l'orgueil jusqu'à se faire rendre les honneurs dus à la divinité !

Et maintenant que dix-neuf cents ans ont passé sur le monde, ces petits, ces persécutés des premiers siècles triomphent et sont l'objet de la vénération de l'univers. Leurs pauvres nécropoles souterraines sont devenues pour tous les catholiques des sanctuaires vénérés et chéris. Au-dessus des cimetières que voyez-vous ? Toujours la même campagne chantée autrefois par les favoris d'Auguste ; mais comme elle est triste et déserte ! Ses gigantesques aqueducs s'en vont en ruine, prouvant à toutes les générations l'instabilité des œuvres humaines.

Et à Rome même, que reste-t-il donc de l'immense et splendide palais des empereurs ? Quelques pans de murailles et des débris de colonnes. Le forum garde le silence, l'herbe croît sur les voies triomphales, les noms des princes persécuteurs sont à demi effacés sur les arcs de victoire.

Digitized by Google

Nous pouvons bien dire que le doigt de Dieu est là.

Quiconque a visité les catacombes reconnaîtra que nous venons d'exprimer ses propres sentiments. Après les avoir vues une fois on aime à y reporter souvent sa pensée et son cœur. Grâces éternelles soient rendues à la Providence qui a bien voulu nous conserver au centre même du Catholicisme un témoignage si éclatant de la divinité de notre foi !

L'abbé Bruchési.

Digitized by Google

NOTION DE LA LIBERTE. (1)

Dans une série de conférences publiées, l'année dernière, en France, comme "Introduction à l'étude du Droit," M. Lucien Brun a dit avec éloquence: "Il y a des mots qui ont le privilège d'ouvrir à l'intelligence humaine les grands espaces et les larges horizons. Ce sont les idées exprimées par ces mots qui ont, de tout temps, donné le branle à l'esprit humain, excité les querelles les plus ardentes et secoué parfois, jusque dans ses plus profondes assises, l'édifice social. Les vérités qui sauvent les nations, continue-t-il, les erreurs qui les détournent de leurs voies, se sont livré bataille sur le champ ouvert à l'essor de l'esprit humain, par ces mots: le droit, la justice, le devoir, la liberté."

Messieurs, quand on a prononcé ces quatre grands mots: le droit, la justice, le devoir et la liberté, il semble en effet, qu'on s'est placé d'un coup à l'origine des idées même, à ces sommets d'esprit d'une hauteur qui embrasse et domine tout. Vous savez cet édifice immense de St Pierre de Rome, le chef-d'œuvre de l'art chrétien, ce temple grandiose qu'un poète n'a pas craint d'appeler "le panthéon de la raison divinisée." Sa forme a celle d'une croix, magnifique emblême du sacrifice et de la prière. Mais, parmi les merveilles de son architecture, on admire surtout cette fameuse coupole que Michel-Ange a su *mettre en l'air*. Or, cette masse énorme, couronne de l'édifice tout entier qu'elle domine, repose principalement sur quatre colonnes et c'est de ce sommet élevé, au croisement de la croix, que la lumière descend pour éclairer jusque dans les moindres détails, les splendeurs de ce temple étonnant.

La société, MM. non plus construite par la main des hommes, mais par la main de Dieu lui-même, ressemble à un grand temple. Saint Pierre de Rome élevé sur le

(1) Conférence prononcée à l'Institut-Canadien de Québec en 1881.

Digitized by Google

plan d'une croix, rappelle aux chrétiens sa forme idéale. Au sommet domine la religion, nouvelle coupole autrement merveilleuse que celle de Michel-Ange, mais s'appuyant aussi sur quatre colonnes impérissables qui sont : le droit, la justice, le devoir et la liberté ; sommet divin, d'où la lumière " de ce soleil infini qui luit dans l'éternité " descend pour éclairer le monde des intelligences et des cœurs et, par eux, les diverses manifestations de la vérité et de l'amour, dans la société, dans l'humanité.

Pénétrons dans ce temple, et sans vouloir séparer par la pensée ce qu'un plan divin a fait un par la nature, arrêtons-nous, un instant, à l'un de ces pilliers de l'édifice social qui a nom la liberté, et sur lequel semblent s'être fixés particulièrement les yeux de toute notre époque.

La liberté est un des plus beaux mots de l'histoire et du langage humain. C'est une de ces perfections nécessaires qui embrassent le fini et l'infini où elles remontent comme à leur source. Etre libre.... sur la terre, tout ce qui a vie et mouvement aspire à la liberté. Le fleuve bondit avec colère de rochers en rochers, à travers les rapides qui gênent sa marche impétueuse. Il se gonfle en mugissant sous les rives étroites qui viennent à l'enserrer. Les obstacles disparaissent, son lit s'agrandit et voilà qu'il s'étend avec calme et majesté dans son cours libre. La plus humble fleur ne peut ouvrir sa corolle. Le roc tient asservie sa tige délicate. Pas de lumière, elle va sécher et mourir tristement. Laissez le doux rayon de soleil pénétrer jusqu'à elle. Déliez cette chaîne de la pierre et libre elle s'élancera parfumée vers le ciel. Dieu n'a-t-il pas donné des ailes à l'oiseau pour fendre librement l'espace? Voyez l'animal gémir et s'emporter contre l'obstacle qui le retient captif. Et que dirai-je de l'homme, créature raisonnable? La liberté revêt la personne humaine d'une dignité, d'une splendeur sans égale, dans la nature. Quand tout meurt sans espoir autour d'elle, une voix puissante qui part de son intime l'avertit qu'elle est responsable et, comme telle, marquée au sceau même de l'immortalité.

C'est un sentiment profond et Rousseau l'a compris quand il s'est écrié : " L'homme est né pour être libre et partout il

Digitized by Google

est dans les fers." Quelle colère contre cette tyrannie—qu'il exagère sans doute—mais, à côté, quelle soif d'être libre, d'avoir des ailes et de l'espace devant soi ! " Qui me prêtera les ailes de la colombe pour m'envoler jusqu'à Dieu ?" soupire le Psalmiste. Ah ! nous sentons douloureusement ces chaînes qui gênent notre élan, compriment notre essor, chaque fois que notre âme veut s'élever. Voyageurs sur la terre, nous cheminons en inclinant vers la tombe le fardeau de désirs jamais comblés, d'aspirations jamais satisfaites, d'immortelles espérances, jusqu'au jour où la mort se dressant devant nous comme une libératrice, le poids tombe et nous nous réveillons face a face avec l'infinie liberté.

La liberté est une idée. C'est une de ces formes radieuses sous lesquelles nous imaginons le vrai bonheur. Si Dieu principe et auteur de toute perfection est souverainement libre, le bonheur auquel nous aspirons n'est-il pas inséparable d'une liberté parfaite ?

La liberté est la continuelle aspiration de l'humanité. C'a été, en particulier, le cri de ralliement de tous les peuples anciens aux époques de décadence comme à celles de progrès. Mais, semblable au mirage du désert, la liberté, objet de leurs rêves, de leurs ambitions et de leurs luttes, reculait sans cesse devant eux à mesure qu'ils espéraient la toucher, on s'évanouissait tout à coup comme une ombre au milieu de leur course. Eh quoi ! ces caravanes de peuples altérés cheminant tour à tour dans les sables arides du désert de la vie, n'allaient-elles pouvoir jamais satisfaire leur soif incessante de liberté ? Hélas ! plus le monde marchait et plus cette espérance devait paraître irréalisable aux déshérités d'Adam. Et, pourtant, la liberté s'était posée, autrefois, sur cette terre d'esclavage. A l'origine des temps elle avait dû exister, car à sa source le monde était meilleur. Dieu en avait même révélé les vraies conditions à un peuple privilégié. Mais celui-ci ne formait qu'une faible portion de l'univers. Comme tout ce qui était bon, que serait devenue la liberté, sans une intervention de l'Infinie Miséricorde ? Oui, les empires s'étaient lentement succédés dans la tombe, et il arriva qu'un jour, après quinze siècles de luttes à peu près stériles pour la liberté, le plus brillant d'entre eux, celui des Grecs,

Digitized by Google

suivit à son tour en s'effondrant sur lui-même comme un vaste palais en ruine. Cette fois, le monde asservi pliait genou et gorge sous l'étreinte du colosse romain. Un grand silence s'était fait. Seul, l'espoir dans son attente immortelle des siècles, respirait encore et ne portait pas de chaînes. Dieu touché au fond de lui-même, résolut de délivrer sa créature esclave. Vous savez ce qu'il fit, ce jour grand et béni, ou revêtant lui-même la bure de l'esclavage et l'ignominie de nos fautes, il vint accomplir sur notre terre le mystère de la rédemption. *Redemptio, rachat.* Qu'est-ce que le rachat de l'esclave, MM. sinon le don de la liberté ? Après cela, St Paul, s'adressant à toutes les nations, peut s'écrier : *Vos in libertatem, vocati estis !* Vous avez été appelés à la liberté !

C'est depuis ce temps à jamais mémorable, depuis cette époque ou les années recommencent à compter pour tout, que les sociétés ont pu enfin contempler de près ce que, jusqu'alors, elles n'avaient fait qu'entrevoir de loin, qu'elles ont pu dégager cette inconnue du grand problème, surprendre les secrets du sphinx tant renommé de la fable antique dévorant ceux qui ne pouvaient lui donner le mot de l'énigme, s'abreuver enfin aux eaux fraîches et pures de la liberté. Quel travail ! Quelle œuvre de prodiges ! La liberté..... est-ce l'œuvre de l'homme ou celle de Dieu ? Dix-huit siècles viennent de jeter à l'admiration et à l'étonnement des hommes le mystère de cette Toute-Puissance. Nous avons vu la marche triomphale de la civilisation chrétienne à travers les siècles. Nous avons entendu ces éclats de Sinaï où, nouveau Moïse, un pontife saint ne cesse d'avertir les peuples en conjurant la foudre qui s'amoncèle au-dessus de leurs têtes. Que dis-je ? Pendant que le siècle riait, cette foudre même est tombée sur les trônes et les a réduits en poussière. Dynasties et peuples ont été enveloppés ensemble, dans des châtiments qui durent encore. Et cependant, messieurs, dans nos temps agités, on a cru qne le problême social n'est pas encore résolu, qu'il doit être de nouveau proposé aux sages. Oui, nous ne le savons que trop, la vérité divine et sociale s'est profondément altérée chez des peuples qui, autrefois, se faisaient gloire de la posséder pleine et entière. S'il est une vèrité

Digitized by Google

vulgaire à dire aujourd'hui, c'est que ce siècle, héritier du philosophisme et du libre-examen, inscrivant sur son drapeau le beau nom de liberté, menace de renverser l'édifice social, justement parce qu'il sape à la base une de ses plus fortes, de ses plus magnifiques colonnes, celle de la Liberté !

O liberté ! pourquoi les plis de ton drapeau n'ondoient-ils plus à côté de celui de la foi ? Héros et martyrs de la liberté, vous dormiez à côté de ceux de la religion. Un même tombeau ne vous ensevelira-t-il plus dans la même gloire ? Un même airain ne gravera-t-il plus vos noms pour les siècles à venir ? La révolution socialiste dit non ; mais le christianisme n'a-t-il pas fait les nations guérissables ? La foi chrétienne dit oui. Il est écrit que la vérité ne doit plus se perdre dans le monde. Une institution a été préposée à sa garde infaillible. Cette institution, c'est la dépositaire fidèle de la foi, sans laquelle nulle liberté n'existe. C'est ce temple dont un pontife immortel tieut les clefs depuis dix-huit siècles pour ne plus les laisser se briser ou se perdre.

I

Nous avons solennellement admis l'existence de la liberté et nous avons eu raison. Le langage humain ne ment pas : Ce mot exprime une idée, et la liberté existe. Mais croyez-vous que l'erreur n'a jamais osé contester une vérité d'existence aussi claire ? Comptez, si vous le pouvez, tous les rêves, toutes les folies dont ses annales gardent le souvenir. Au fond, vous rencontrerez un système philosophique. Aujourd'hui comme dans l'antiquité, surtout à certaines phases de l'histoire, la philosophie, voilà l'origine commune de toutes les erreurs. C'est en suivant l'histoire des sociétés et des générations de sociétés adhérant tour à tour à ces étranges aberrations de l'esprit, que vous apprécierez à sa valeur, les forces de la raison humaine, ce qu'elle est sans la foi.

La conscience humaine, quelque puissante qu'elle soit, n'eut jamais pu seule, faire justice des erreurs qui partageaient autrefois l'humanité. Mais le christianisme passa et comme ces exhalaisons malsaines qu'un vent brûlant emporte et dissipe, elles disparurent du champ de Dieu sous le

Digitized by Google

souffle de sa colère. Et, maintenant, ces sages tant vantés de l'antiquité et qui donnaient des lois au monde où sont-ils? Mais, surtout, que sont devenus leurs systèmes? Monuments qui *avertissent de Dieu*, ils sont là ces systèmes gisant dans la poussière et semblables à des squelettes que l'on heurte du pied, au milieu de vastes décombres.

Mais je reviens au sujet, il y a des esprits, des sages qui ont nié l'existence de la liberté, comme il y en a qui ont nié la réalité objective des corps, qui ont fait de nous des êtres privés de raison ou, du moins, de purs automates à qui la raison serait superflue; nouvelle création, en vérité trop au rabais de l'œuvre divine, il faut en convenir. Mais quel intérêt n'y avait-il pas en jeu! l'homme, déterminé en tout par cette loi fatale que nous appelons *nécessité*, ne pouvant mériter non plus que démériter, n'est-il pas irresponsable? Etrange contradiction! l'homme tourmenté par cette conscience qui ne meurt pas, cherche à s'en affranchir en niant la liberté. On peut demander à quoi sert l'effort quand tout est fatal.

Parmi ces doctrines perverses, il y en a qui ont joui d'un crédit estraordinaire dans le monde. Permettez-moi d'en mentionner quelques-unes en courant. Il y a eu l'Ecole Stoïque. Les stoïciens, admirés dans l'antiquité, et qui ressemblent un peu à nos puritains d'aujourd'hui, d'où nous est dérivé ce mot connu de "vertu stoïque," ont enseigné que tout, dans l'univers, la divinité elle-même est soumise à l'inévitable destin. Cette école a été illustrée par des esprits d'élite et de grands caractères. Sénèque, avant sa conversion, et le fameux moraliste ancien, Epictète, furent les glorieux disciples du philosophe Zénon, son fondateur.

Les manichéens, eux, ont prétendu que l'homme fait le bien ou le mal nécessairement, selon que le principe de l'un ou de l'autre l'a déterminé. D'après cette doctrine-ci, l'homme a deux âmes en lui, l'une bonne, l'autre mauvaise. Il y a deux principes également positifs et contraires luttant sans cesse, l'un contre l'autre, le principe du bien et le principe du mal. Or, c'est l'avantage que l'un remporte sur l'autre, dans ce combat continuel, qui détermine les actions humaines. Un jour, à un moment donné, je suppose, le principe

Digitized by Google

du bien est enivré des succès qu'il vient d'obtenir sur son ennemi ; malheur à lui s'il s'endort dans une sécurité trop grande ! Le principe du mal le surprend soudain, dans son repos fatal ou son relâchement inconsidéré, et voilà qu'il reprend déjà tout l'avantage perdu, dans sa dernière lutte. Manichée, le grand apôtre, fut écorché vif, en 274. Un martyr de la liberté !.....

Une autre secte, les astrologues, tous plus ou moins lunatiques, j'imagine, mais, en tout cas, épris d'une manière étrange de la beauté des cieux, ont affirmé que l'homme est soumis à l'influence des astres. Nous voilà, avec ces messieurs, partie intégrante d'un système planétaire, d'une manière peu entendue jusqu'ici. Quelle serait, par exemple, sur notre esprit, l'influence de la queue plus ou moins longue des comètes ? La volonté humaine subit, sans doute, la loi de l'attraction universelle. C'est un honneur auquel Newton a peu songé que je sache.

D'autres partisans d'hérésie s'y sont pris autrement. S'affublant de termes volés au christianisme, ces manichéens d'un nouveau genre ont posé comme dogme que les hommes sont déterminés d'avance, *prédéterminés* au bien par la grâce et au mal, par la concupiscence.

Enfin, pour finir, l'école matérialiste *vint à son tour*. Les matérialistes ont aussi voulu se donner le luxe de nier la liberté humaine. " La matière, disent-ils, est toujours passive. Elle n'est jamais *active, délibérante* et *proprement choisissante*." La boue ne délibère, ni ne réfléchit. Ce sont les matérialistes qui nous apprennent cela.

Il serait oiseux de démontrer l'existence de la liberté, j'entends, ici, celle inhérente à notre volonté. Pour nous, c'est un fait qui s'impose à la raison comme l'évidence. D'ailleurs, la raison humaine nous dirait que la liberté est impossible à concevoir que nous serions forcés d'y croire, puisque c'est un dogme capital de notre foi et des plus solidement établis par nos livres saints. Il est écrit, notamment dans l'Ecclésiastique, que " Dieu, dès le commencement, a créé l'homme et qu'il l'a laissé dans la main de son propre conseil." Le père Monsabré, commentant et citant les passages les plus en rapport avec cette vérité, conclut que : " Tout en étant

Digitized by Google

dépendants du domaine universel et absolu de Dieu, sur les créatures, nous possédons le domaine de nos actions." "Comment Dieu jugerait-il les hommes, dit un autre, St-Augustin, si les hommes n'avaient point de libre arbitre ?"

Voici comment s'en explique St-Thomas : "Par cela même, dit-il, que l'homme est raisonnable, il est nécessairement libre." *Pro tanto necesse est quod homo sit liberi arbitrii ex hoc ipso quod rationalis est.*" Etre raisonnable, c'est être doué d'une âme intelligente et sensible. C'est connaître et aimer. Mais, qu'est-ce que connaître et aimer sinon tendre vers le bien, préférer une chose à une autre en raison de son excellence, choisir en un mot ? C'est précisément ce que l'Ange de l'école dit dans un autre endroit : "Le propre de la liberté, c'est l'élection ou le choix." Le concepte de raisonnable implique donc nécessairement celui de liberté. Notre nature tend nécessairement vers le bien ou la félicité en général. Nous ne pouvons pas ne pas vouloir être heureux. Or ce bien, en général, le souverain bien, la perfection même, est seule capable de satisfaire nos désirs, et en les comblant, d'entraîner notre volonté, tandis que les biens particuliers n'ayant pas la plénitude du bonheur en eux-mêmes, la volonté est maîtresse de se déterminer pour l'un ou pour l'autre. Aussi, les biens particuliers forment-ils le domaine de notre liberté.

Et rien de plus harmonieux dans l'ordre créé, que ce don de la liberté fait à la créature raisonnable.

Dieu, puissance et sagesse infinies, a créé chaque être dans l'univers, avec une nature proportionnée à la fin qu'il doit atteindre.

Mais, il y a non-seulement une fin que tous les êtres créés atteignent nécessairement, cette fin qu'on appelle fin générale. Il y a, aussi, la fin particulière, celle qui résulte de l'essence de la nature donnée à chaque être, ou de sa place dans la création. Or, cette fin est nécessairement diverse, car les êtres créés n'occupent pas tous le même point, le même degré, dans l'échelle harmonique. Elle est, de plus, subordonnée à la fin générale comme partie au tout. Elle doit manifester la gloire, les perfections divines. Ne serait-il pas absurde, en vérité, de dire que Dieu a créé chaque être

Digitized by Google

dans l'univers, et qu'il ne les a pas mis dans des conditions de l'atteindre, malgré la diversité de leur nature et le dégré de leur excellence ? Dans la création, tout être doit exprimer son rang et atteindre son but.

Voyez le rècit sublime du travail des six jours. Au cinquième jour, toute la nature était en mouvement, et suivait des lois aussi inflexibles qu'harmonieuses et variées. Les astres avec leur lumière et la régularité de leurs cours, la verdure avec ses fleurs, l'arbre fécond, l'immense variété des parfums, des couleurs, des fruits, des formes et des chants dans l'air, disait, comme aujourd'hui, la puissance et la bonté du Créateur. Mais tout n'était pas complet. La nature, dans toute sa splendeur primitive, tout ce qui avait vie et mouvement sur la terre, les animaux même doués de ce merveilleux instinct, de ce sentiment qui les rapproche tant de nous-mêmes, ignoraient une chose, ils ne savaient pas qu'un Dieu éternel et infini les avait créés. Pour lui rendre en hommage digne et rapporter tout à sa bonté et à sa gloire, comme Créateur, ainsi que le soleil emporte, dans sa course, notre monde à travers les espaces du ciel, il fallait quelqu'un pour connaître et aimer Dieu, et, pour ainsi dire, entraîner, dans une suprême adoration, toute la création avec lui. Placé au centre même de la création, cet être extraordinaire devait former une chaîne ininterrompue entre le monde matériel et le monde immatériel, une union substantielle, nœud mystérieux où les relations du corps et de l'esprit viendraient se fondre en une ineffable harmonie. Dans un rang aussi noble, dans de telles conditions de grandeur et de perfection, avec une telle destinée, cette créature par excellence devait connaître et aimer. Elle devait être libre : Dieu, liberté dar essence, se recueillant en lui-même, fit l'homme à son image et à sa ressemblance.

Mais, non-seulement, l'existence de ce grand principe de la liberté peut être induite absolument du fait que l'homme est une créature raisonnable. Nous en sommes encore avertis, au fond de nous-mêmes, par la voix du sens intime et le témoignage irrécusable de la conscience, l'accord unanime des peuples, dans tous les temps et tous les lieux. Il y a plus. Nous l'avons laissé entrevoir. Pour quiconque croit

Digitized by Google

à une vie meilleure, aux bonnes œuvres, à la révélation, enfin, la liberté est une nécessité absolue de la foi comme de la raison.

C'est Frayssinous qui s'est écrié, dans une de ses mémorables conférences où il a traité de la liberté : "Otez la liberté ; la nature humaine est renversée et il n'y a plus aucune trace d'ordre dans la société. Si les hommes ne sont pas libres dans ce qu'il font de bien ou de mal, le bien n'est plus bien, le mal n'est plus mal... les récompenses sont ridicules, les châtiments injustes....la ruine de la liberté renverse avec elle tout ordre, toute police, autorise toute inmie monstrueuse, éteint toute pudeur, tous remords, dégrade et defigure, sans ressources, tout le genre humain. Une doctrine aussi monstrueuse, ajoute-il en terminant, ne doit point être examinée dans l'école, mais punie par les magistrats."

La liberté existe donc et nous avons tous l'honneur d'y croire, puisque, entre autres raisons, sans la croyance à ce dogme capital, sans cette colonne inébranlable du temple, l'homme ne serait plus l'homme, le christianisme et la société s'écrouleraient en poudre sur eux-mêmes ou s'évanouiraient comme une ombre.

II

La liberté peut être considérée, sous deux rapports éminemment importants :

1o En tant que principe et essence.

2o. En tant que droit et application.

Sous le premier chef, la liberté est essentiellement inhérente à la volonté dumaine. On la définit, en philosophie, "une exemption ou immunité de détermination intrinsèque à une chose, dans la volonté : *Immunitas ab intrinseca determinatione ad unum.*" Par essence même, notre volonté est indéterminée. On peut la comparer à une balance parfaitement juste, capable de céder à une pression infinitésimale. ou parfaitement *indifférente* à incliner d'un côté ou d'un autre. L'intelligence voit, apprécie, juge, et la volonté qui est la tendance même de notre nature, peut pencher du côté

Digitized by Google

qu'il lui semble bon, sans qu'aucun obstacle matériel ou immatériel puisse l'en empêcher. Voilà précisément, en quoi consiste la liberté d'élection qu'on nomme ausssi liberté d'*indifférence* ou libre-arbitre.

On voit que, d'une manière absolue, *de soi*, la liberté n'existe pas; c'est une qualité de la volonté seulement. Aussi, dans son sens le plus étendu possible, on peut appeler la liberté, *volonté non empêchée*. "Ce mot de liberté, dit Joseph de Maistre, dans tous les sens, ne sera jamais qu'une expression négative qui signifie *absence d'obstacles*." C'est une *expression négative*. En effet, comme nous l'avons déjà dit, la liberté *de soi* n'existe pas. Du reste, ce n'est pas le seul être auquel on donne en philosophie, un sens positif qu'il n'a pas. Mais on le lui donne par analogie d'attribution. Ainsi du mal, par exemple. Le mal n'est pas un être positif. Comme la liberté, le mal est une expression négative, car c'est purement la privation d'un bien chez un être à qui ce bien est dû. Le mal n'existe pas *de soi*, c'est la négation d'un bien de même que la liberté est la négation de l'obstacle. C'est la raison pour laquelle de Maistre dit. "Ce mot ne sera jamais qu'une *expression négative*." Puis il continue: "Les métaphysiciens, dit-il, se sont égarés lorsqu'il leur est arrivé de regarder la liberté comme une puissance séparée au lieu de n'y voir que la *volonté non empêchée*." C'est dans ce sens que le Père Gratry la définit et St Thomas dit "que le propre du libre arbitre, c'est l'élection, le choix" que la volonté peut faire. "La liberté que nous revendiquons, écrit le savant Monsabré, c'est la faculté de choisir entre ceci ou cela, de se déterminer pour ceci ou cela, après délibération."

Mais la liberté s'exerce en divers sens. Je puis agir et je puis ne pas agir: liberté de contradiction. Je puis vouloir et je puis ne vouloir pas, mais par un acte d'extrême répulsion. Ainsi, je puis vouloir porter secours à quelqu'un et je puis non-seulement vouloir demeurer neutre, ce qui ne serait que la liberté de contradiction, mais je puis encore aider son ennemi, liberté de contrariété. Enfin, je puis vouloir ou chanter, ou marcher ou étudier: liberté de spécification. C'est ainsi que la liberté se porte sur tous les points de l'activité et de la volonté humaines. Voilà pour la liberté dite de nécessité.

Digitized by Google

Son essence réside entièrement dans la volonté. Son cercle comprend les facultés de notre nature, moyens donnés à l'homme pour arriver à sa fin. C'est en ce sens qu'elle constitue un principe, le principe déterminant de toutes nos actions, partant de touteresponsabilité. Or, ce moyen de direction nécessaire pour que nous atteignions la perfection, non seulement Dieu a voulu nous l'assurer au dedans même de notre volonté ou de notre esprit, mais il l'a encore rendu inviolable contre toute force et toute séduction possible.

En premier lieu, la volonté étant *la tendance raisonnable de notre nature*, il répugne qu'elle puisse être violentée sans que les conditions de cette nature soient changées. Car, "la violence, dit le père Taparelli, peut produire des mouvements contre nature, mais jamais nécessiter la tendance naturelle elle-même. "C'est en quoi consiste *la liberté de coaction* ou *de spontanéité*.

En second lieu, aucun pouvoir humain ou naturel ne peut l'entraîner nécessairement ou nous la ravir. Dieu, en tant qu'idée générale de souverain bien, l'entraîne nécessairement nous l'avons déjà dit, mais, tel qu'il se montre à nous sous la figure des biens particuliers, chacun d'eux étant insuffisant pour satisfaire nos désirs de l'infini, il nous reste toujours la liberté de nous déterminer pour l'un ou pour l'autre, de choisir l'un ou l'autre qui se présente à nos sens. Dieu ne pouvait permettre que notre liberté fût violée, sans anéantir son œuvre.

Nous sommes donc doués d'une liberté complète et inviolable. Mais est-il vrai que nous sommes libres absolument? En d'autres termes, notre volonté ou tendance naturelle ne subit-elle rigoureusement aucune influence, aucun contrôle ou aucune direction? Vous êtes sans doute étonnés de cette question. Je ne veux pas parler de la concupiscence qui diminue sans l'anéantir, notre pauvre volonté débile. Ce qui restera, sans doute et toujours, un impénétrable mystère, c'est l'influence de la volonté divine même sur la volonté humaine. Oui, il est certain que nous sommes libres et responsables, et, en même temps, il est non moins certain que Dieu gouverne notre volonté. "Autrement, dit le savant orateur du dogme, Monsabré, Dieu n'aurait pu faire des lois pour gouverner sa créature."

Digitized by Google

Si je n'eusse craint d'être trop long, je ne me serais sans doute point hasardé dans ces hauteurs presque inaccessibles du dogme, mais je vous aurais rapporté dans sa teneur un passage tiré de St-Thomas, admirablement commenté par le savant théologien que j'ai déjà cité et qui a trait à cette terrible question. " Nous possédons, dit l'éloquent orateur, dans une conférence sur le gouvernement divin, le domaine de nos actions, sans cesser d'être dépendants du domaine universel et absolu de Dieu sur les créatures. Ces deux choses, dit-il, doivent se concilier dans l'intérêt de notre perfection, comme dans l'intérêt de la perfection divine." Mais la question est précisément dans cette conciliation. " Dieu, dit-il encore à autre endroit, est cause suprême et totale, mais proportionnée à notre natureet de manière à laisser notre liberté intacte." C'est la doctrine catholique qu'il commente. Je ne fais que mentionner cette grave question du domaine de la théologie.

J. E. PRINCE.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(*Suite.*)

Temps délicieux. Je me suis promenée longtemps sur la grève. Ces feux des pêcheurs sont charmants à voir d'un peu loin, mais je ne puis supporter la vue de la grève à mer basse. Comme c'est gris ! comme c'est terne ! comme c'est triste ! Il me semble voir *cet ennui qui fait le fond de la vie*, ou plutôt il me semble voir une vie d'où l'amour s'est retiré.

Toujours cette pensée !

Que Dieu me pardonne ma folie qui croit tout perdu quand Lui me reste.

Je voudrais oublier les semblants d'amour, je voudrais oublier les semblants de bonheur et n'y penser pas plus que la plupart des hommes ne pensent au ciel et à l'amour infini qui les attend. Mais ô misère ! je ne puis. Je suis comme un insensé qui en face de l'océan n'aurait d'yeux que pour un grain de sable.

Et pourtant, ô Seigneur Jésus, je crois à votre amour adorablement inexprimable. Je crois aux preuves sanglantes que vous m'en avez données, je sais que votre grâce donne la force de tous les sacrifices qu'elle demande et au fond de mon cœur.... Est-ce le poids de la croix pleinement acceptée qui ma laissé cette délicieuse meurtrissure ?

Je crois aux joies du sacrifice, je crois aux joies de la douleur.

(*L'abbé *** missionnaire, à Angéline de Montbrun.*)

Mademoiselle,

Votre généreuse offrande est arrivée bien à propos. Suivant votre désir, nous et nos néophytes, nous prierons pour

Digitized by Google

M. votre père. Quant à moi, je ne saurais oublier, qu'après Dieu, je lui dois l'honneur du sacerdoce, mais depuis longtemps, c'est l'action de grâce qui domine dans le souvenir que je lui donne chaque jour à l'autel.

La pensée de son bonheur ne saurait-elle vous adoucir votre ennui ? Pourquoi toujours regarder la tombe au lieu de regarder le ciel ? Pourquoi le voir où il n'est pas ?

Poussière tu n'es rien ! cendre tu n'es pas l'être
Que nous avons chéri ;
Tu n'es qu'un vêtement dédaigné par son maître
Et qu'un lambeau flétri.

Dites-moi, *aimer quelqu'un n'est-ce pas mettre sa félicité dans la sienne* ? Pourquoi le pleurez-vous ?

Pauvre enfant ! je comprends votre faiblesse. Moi qui n'étais que son protégé, je ne pouvais m'empêcher de l'admirer et de le chérir. Vous savez, qu'en apprenant le fatal accident, je fis vœu, s'il vivait, de me consacrer aux rudes missions du nord. Et, j'aime à vous le redire, ce même soir du 20 septembre, à genoux dans l'Eglise de Valriant, je me plaignais à Dieu qui n'avait pas accepté mon sacrifice. Je me plaignais et je pleurais, en attendant que minuit me permit de commencer la messe que je voulais offrir pour lui—mon bienfaiteur — Alors, que se passa-t-il dans mon âme ? Quelle lumière céleste m'enveloppa soudain dans cette demi obscurité du sanctuaire où quelques jours auparavant j'avais reçu l'onction sacerdotale ? Je ne saurais le dire ; mais, consolé, je fis à Notre-Seigneur le serment solennel d'user ma vie parmi les pauvres Sauvages.

Vous me demandez comment je supporte cette terrible vie. La nature souffre, mais à côté des sacrifices il y a les joies de l'apostolat. En arrivant ici, je parlais déjà couramment plusieurs langues sauvages et je fus envoyé chez les Chippeways. Là, je vous l'avoue, bien des lâches regrets me vinrent assaillir. Mais Notre-Seigneur eut pitié de son indigne prêtre. Il me conduisit auprès d'une jeune malade qui attendait son baptême pour mourir. Je dis *attendait* et c'est le mot, car depuis plusieurs semaines, sa vie semblait un miracle ; et il n'est pas pas possible de dire avec quelle

Digitized by Google

facilité cette âme très simple entendit la parole du salut: *Bienheureux*, oui, *bienheureux les cœurs purs*. Si vous aviez vu l'expression de son visage mourant quand elle murmurait le nom béni du Sauveur, quand elle aperçut le crucifix!

Je la baptisai avec une de ces joies qui laissent le cœur meurtri. O froides allégresses de la chair! ô pauvres bonheurs de la terre, que le prêtre est heureux de vous voir sacrifiés! Quelles larmes j'ai versées dans cette misérable cabane! Si vous l'aviez vue, comme elle était après sa mort couchée sur un peu de sapin. Son front virginal encore humide de l'eau du baptême, et le crucifix entre ses mains jointes! Je m'assure que cette heureuse prédestinée vous sera une protectrice dans le ciel, car elle me l'a promis et même je lui ai donné votre nom.

Et maintenant, mademoiselle, voulez-vous permettre, non pas à l'homme, mais au prêtre, au pauvre missionnaire de vous dire ce que vous avez besoin d'entendre? Dans votre lettre j'ai vu bien des choses qui n'y sont pas. Dites-moi, pourquoi êtes-vous si triste, si malheureuse et surtout si troublée? N'est-ce pas parce que vous allez sans cesse pleurer sur ces traces ardentes que l'amour a laissées dans votre vie?

Vous dites que la consolation ne fera jamais qu'effleurer votre cœur : vous dites qu'il n'y a plus de paix pour vous. Mon enfant, la consolation vous presse de toutes parts puisque vous êtes chrétienne et Notre-Seigneur a apporté la paix à toutes les âmes de bonne volonté. Ah! si vous étiez généreuse! Si vous aviez le courage de sacrifier toutes les amollissantes rêveries, tous les dangereux souvenirs! Bientôt vous auriez la paix, et malgré vos tristesses, vous verriez les consolations de la foi se lever, dans votre âme, radieuses et sans nombre comme les étoiles dans les nuits sereines.

Soyez-en sûre, la délicatesse d'une passion n'en ôte pas le danger; au contraire, c'est une séduction de plus pour l'âme malheureuse qui s'y abandonne. Vous me direz qu'on est faible contre son cœur. Oui, c'est vrai. Mais suivant Saint Augustin, la vertu *c'est l'ordre dans l'amour*. Songez-y et demandez à Dieu d'attirer votre cœur. Non, il ne vous a pas faite pour souffrir. S'il a détruit votre bonheur, c'est que le

Digitized by Google

bonheur ne vous était pas bon ; s'il a anéanti vos espérances, c'est que vous espériez trop peu. Dites-moi, malgré, ou plutôt à cause de sa profonde tendresse, votre père n'était-il pas au besoin sévère pour vous ? Laissons Dieu faire notre éducation pour l'éternité. Quand elle s'ouvrira pour nous dans son infinie profondeur, que nous sembleront les années passées sur la terre ? Vous le savez, les heures douloureuses comme les heures d'ivresse tout passe—et avec quelle merveilleuse rapidité ! Il me semble que c'est hier, que bien embarrassé, j'attendais M. votre père sur la route de Valriant, pour le prier de me mettre au collège *parce je voulais être prêtre.*

L'avenir disparaîtra comme le passé. L'avenir, le véritable avenir, c'est le ciel. Ah ! si nous avions de la foi. Dans les beaux jours de l'Eglise être chrétien, c'était savoir souffrir. Parmi les martyrs, combien de jeunes filles ! Vous les représentez-vous pleurant le bonheur de la terre et les douceurs de la vie ? Nous aussi, nous sommes chrétiens, mais comme disait Notre-Seigneur : Quand le fils de l'homme reviendra sur la terre, croyez-vous qu'il y trouve encore de la foi ? O douloureuse parole ! Et pourtant, si dégénérés que nous sommes, nous comprenons que le martyre est la grâce suprême, et nous n'oserions comparer aucune volupté de la terre à celle du chrétien qui sent couler son sang pour Jésus-Christ.

Mon enfant, vous le saviez, il y a aussi un martyre du cœur. Oui, Dieu en soit béni, il y a des vies qui sont une mort continuelle. Sans doute, vous êtes faible, épuisée, fatiguée de souffrir, mais savez-vous quel nom nos pauvres sauvages donnent à l'Eucharistie ? ils l'appellent *ce qui rend le cœur fort.*

Mon Dieu ! qu'est-ce qui soutient le missionnaire contre la puissance des regrets et des souvenirs ? Dans son isolement terrible au milieu de misères et d'incommodités sans nombre, qu'est-ce qui le défend contre les visions de la patrie et du foyer ? Nous aussi, nous sommes faibles, et si nous demeurons fermes, c'est comme dit Saint Paul *à cause de Celui qui nous a aimés.* Soyez-en sûre, la communion console de tout. Que dis-je ? " Mon ami, écrivait un missionnaire

Digitized by Google

qui a reçu depuis la couronne du martyre, communier c'est toujours un grand bonheur, mais communier dans un cachot, quand on porte le collier de fer avec la lourde chaine, et qu'on a vu déchirer son corps de boue, c'est un bonheur qui ne peut s'exprimer."

Que Jésus-Christ vous fasse sentir cette vérité! Il est venu apporter le feu sur la terre. Puisse-t-il l'allumer dans votre cœur! L'amour est la grande joie et je vous veux heureuse. Oui, Dieu nous exaucera. Tous les jours nos néophytes prient pour vous avec la ferveur de la virginité de la foi, et votre père vous a emportée dans son cœur au paradis. Réjouissez-vous et ne plaignez pas le pauvre missionnaire. A mesure qu'il s'éloigne des consolations humaines, Jésus-Christ se rapproche de lui. Je suis heureux, mais parfois j'éprouve un étrange besoin d'entendre la chère cloche de Valriant. Vous allez dire que j'ai le mal du pays. Je ne crois pas. J'aurais plutôt la nostalgie du ciel. Mais il faut *le mériter*.

Voudriez-vous accepter cette pauvre médaille de l'Immaculée. Souvent j'en attache aux arbres pour parfumer les solitudes. Priez pour moi, et que Dieu vous fasse la grâce d'accomplir parfaitement ce grand commandement de l'amour dans lequel est toute justice, toute grandeur, toute consolation, toute joie et toute paix.

"Il a paru mourir, sa fin a été estimée une affliction, et sa sortie d'au milieu de nous a semblé un anéantissement; mais il vit, il est heureux. Oui, j'en crois la parole d'un saint: il est au ciel. Et qu'importe ce que je souffre pourvu que lui soit heureux?

Depuis une dizaine de jours, je n'ai pas ouvert mon journal où je me suis promis de ne plus écrire *son nom*. L'amour de Dieu est une grâce, la plus grande de toutes les grâces et il faut travailler à la mériter. Puis, est-ce l'élan donné par une main puissante?—il y a en moi une force étrange au renoncement, au sacrifice. En recevant la lettre de M... (âme généreuse, celle-là); j'ai joint son humble médaille au médaillon que je porte nuit et jour, et qui contenait avec le portrait de mon père le sien à lui. Ensuite, j'ai ôté celui-ci

Digitized by Google

et par un effort dont je ne suis pas encore remise, je l'ai jeté au feu avec ses lettres.

Je ne regrette pas ce que j'ai fait, seulement j'en frémis encore et sans cesse je pleure parce que son portrait et ses lettres sont en cendres.

Je me demandais avec tristesse si ces larmes ne rendaient pas mon sacrifice indigne de Dieu, mais aujourd'hui j'ai été consolée en lisant que lorsque nous revenons du combat des passions mutilés et sanglants, mais victorieux, nous pouvons pleurer sur ce qu'il nous en a couté — que Dieu ne s'offensera pas de nos larmes — pas plus que Rome ne s'offensa quand le premier des Brutus rentrant chez lui après avoir sacrifié ses deux fils à la république, s'assit à son foyer désert et pleura.

Je pense souvent avec attendrissement à cette jeune fille qui attendait son baptême pour mourir !

O grâce ! ô bonheur de la pureté !

Il y a quelques années, traversant un soir l'Eglise du Gesu, je passai devant un autel sous lequel un jeune saint (Saint Louis de Gonzague, je crois) est représenté couché sur son lit funèbre.

Je ne suis qu'une pauvre ignorante, mais je ne crois pas que cette statue soit une œuvre remarquable. Qu'est-ce donc qui fit tressaillir mon âme? Pourquoi restais-je là si longtemps émue, absorbée comme devant une tout aimable réalité. Alors, je n'en savais trop rien, mais aujourd'hui il me semble que ce charme profond qui m'avait tout à coup pénétré, et que je ne savais pas définir, c'était la beauté céleste de la pureté sans tache.

Longtemps après que je fus sortie de l'église, cette figure si virginale et si paisible était encore devant mes yeux et malgré moi mes larmes coulaient un peu. Pourtant l'impression reçue avait été douce. Mais on ne touche jamais fortement le cœur sans faire couler les larmes. Depuis, bien des jours ont passé, et n'est-il pas étrange que la pensée de cette jeune fille, qui a promis d'être ma protectrice, me rap-

Digitized by Google

pelle toujours au vif ce souvenir presque oublié ? Non, elle n'oubliera pas la promesse faite à l'ange qui lui a ouvert le ciel—qui lui a donné mon nom.

C'est un grand malheur d'avoir laissé ma volonté s'affaiblir, mais je travaille de toutes mes forces à le réparer. Comme le reste, et plus que le reste, la volonté se fortifie par l'exercice : on n'obtient rien sur soi-même que par de pénibles et continuels combats.

M'abstenir de ces rêveries où mon âme s'amollit et s'égare, ce m'est un renoncement de tous les instants. Et pourtant, je le sais, si doux qu'ils soient, les souvenirs de l'amour ne consolent pas—pas plus que les rayons de la lune ne réchauffent. Mais *enfin*, j'ai pris une résolution et je la tiens.

Si triste qu'elle soit, la vie est toujours grande et belle par l'acceptation de la souffrance — par le perfectionnement moral. Pour moi l'avenir se résume en deux mots : je souffrirai et je mourrai ; mais rien n'empêche que chaque soir je puisse me dire : je suis meilleure aujourd'hui et si je ne le puis c'est ma faute, ma très grande et très douloureuse faute.

La communion me fait du bien, m'apaise jusqu'à un certain point. Il est vrai que je ne sens pas sa divine présence, mais *sa grâce suffit*, et quand je pourrais verser un océan de larmes, je sais que je ne mériterais pas d'être consolé par lui.

Parfais, un éclair de joie traverse mon âme, à la pensée que mon père est au ciel, mais ce rayon de lumière s'éteint bientôt dans les obscurités de la foi, et je retombe dans mes tristestes, tristesses calmes, mais profondes.

Me voici de retour chez moi après mon absence de quinze jours.

Je voulais revoir sa tombe, je voulais revoir Mina et il est une personne que je n'avais jamais vue et dont la réputation m'attirait.

Je n'ai fait que passer à Québec, et, à mon extrême regret, je n'ai pu voir Mina malade à garder le lit depuis quelque temps ; mais j'ai pleuré sur sa tombe, *cette tombe où il n'est*

Digitized by Google

pas, et je ne saurais dire si c'étaient des larmes de joie ou de tristesse, tant je m'y suis sentie consolée. Puis, j'ai pris le train de....

C'est un grand bonheur d'approcher une sainte. Entre la vertu ordinaire et la sainteté il y a un abîme.

Devant elle, je l'ai senti et j'oubliai de m'étonner de cette confiance très humble, de cette tendresse sacrée qui lui ouvrait mon âme.

Où les anges prennent-ils cette adorable indulgence—cette ineffable compassion pour des faiblesses qu'ils ne sauraient comprendre.

Ma propre mère n'eut pas été si tendre. Je le sentais, et appuyée sur la grille qui nous séparait, je fondis en larmes. Elle aussi pleurait avec une pitié céleste. Mais sa figure restait sereine.

Comme elle est profonde, la paix de ce cœur livré à l'amour. Cette paix divine je la sentais m'envelopper, me pénétrer pendant que je lui parlais.

O radieux visages des saints! harmonieux regards qui plongez si avant dans l'éternité, et dans cet autre abîme qui s'appelle notre cœur! qui vous a vus ne vous oublira jamais.

Mais devant elle, je n'éprouvais ni gène, ni embarras. Au contraire, son regard si calme et si pur répandait dans mon cœur je ne sais quelle délicieuse sérénité.

O belles âmes des saints! ô cœurs livrés, à la misère aussi bien qu'à l'amour! ô douces et fortes mains qui pressez si ardement la croix et qui nous étreignez dans nos ombres."

Oui, je suis heureux d'avoir été là. J'en ai emporté une force, une lumière, un parfum, et j'espère y avoir compris le but de la vie, dans cette chère église. Devant la croix sanglante qui domine le tabernacle, j'ai accepté ma vie telle qu'elle est—j'ai promis d'accomplir le grand commandement de l'amour.

O cher asile de la prière et de la paix!

C'est avec regret que j'ai laissé ma chambre où d'autres âmes faibles sont venus chercher la force—où la fleur du

Digitized by Google

carmel a passé. Là, je n'entendais rien que le murmure de l'Yamaska coulant tout auprès. Ce bruit mélancolique me fournissait mille pensées tristes et douces. Les vagues de la mer s'éloignent pour revenir bientôt, mais les eaux d'une rivière sont comme le temps qui passe et ne revient jamais.

"Malheur à qui laisse son amour s'égarer et croupir dans ce monde qui passe ; car lorsque tout à l'heure il sera passé, que restera-il à cette âme misérable, qu'un vide infini, et dans une éternelle séparation de Dieu, une impuissance éternelle d'aimer."

J'ai passé l'après-midi à l'entrée du bois. Le solœil dorait les champs dépouillés, les grillons chantaient dans l'herbe flétrie ; mais l'automne a bien fait son œuvre et l'on sent la tristesse partout. Mais quelle sérénité profonde s'y mêle.

Et pourquoi, dans mon calme funèbre n'aurais-je pas aussi de la sérénité. Je me disais cela, et la tête cachée dans mes mains, je pensais à cet adieu qu'il faut finir par dire à tout —à ce grand et languissant adieu comme parle Saint François de Sales.

Puisqu'il faut mourir, ce sont les heureux qu'il faut plaindre. Pour moi qui ne suis rien, qui ne tiens à rien, je m'en irai comme l'herbe légère qu'emporte le souffle embaumé du bois.

(*A continuer*)

Digitized by Google

De l'utilité des corps religieux au Canada.

Une des plaies profondes de la société, c'est le préjugé, qui est une opinion formée sans examen, une erreur fondée sur l'autorité d'autrui.

Une des classes de la société qui y est la plus soumise est celle des Communautés et des Congrégations religieuses.

S'il n'y avait encore que de l'ignorance à ce sujet, mais il y a souvent une malice éclairée qui exploite l'ignorance pour introduire les doctrines les plus perverses.

Nul doute qu'au Canada on n'ose pas dire tout haut ce que l'on pense tout bas; on n'en est pas encore rendu à chasser légalement les ordres religieux, on procède sourdement, mais avec une persistance significative.

N'avez vous jamais entendu dire que les Communautés sont trop nombreuses ; que la plupart sont inutiles ; qu'elles sont trop riches ; qu'elles soutiennent les paresseux ; qu'elles cachent le vice ; qu'elles tiennent les enfants dans l'ignorance ; que l'éducation qu'elles donnent ne répond pas au besoin du siècle ?

Vous exagérez, dira quelqu'un. Comment ! j'exagère ? Qui n'a pas entendu dire que le Séminaire St Sulpice et l'Hôtel-Dieu sont trop riches et qu'ils envoient ailleurs les fonds accumulés ; n'avez vous jamais ouï dire que la Congrégation Notre-Dame et le Couvent du Sacré-Cœur enseignent le luxe ; que les Jésuites s'occupent de politique et fomentent la division ; que les Sœurs de la Miséricorde encouragent le vice ; que la Providence soutient la paresse ; que les religieuses du Bon Pasteur donnent asile au crime ; que les Frères de la Doctrine Chrétienne sont des encroûtés qui tiennent les enfants dans l'ignorance ; que les religieux ne donnent pas à la jeunesse une éducation conforme aux besoins du siècle ; qu'ils enseignent trop de religion ; qu'ils sont des paresseux réfugiés dans les communautés pour ne pas travailler ?

Digitized by Google

Quel dommage, entend-on dire, que ce jeune homme si brillant de talents se soit enfermé dans un collège, dans un couvent, dans un cloître ! il aurait fait un si bon avocat ! il aurait rendu tant de services à la profession médicale ! il avait tant de goûts pour les sciences ! il aurait jeté tant de relief sur son pays !

Quel malheur, répète-t-on dans les cercles, que Mlle C..., qui est si belle et ornée de tant de qualités, ait pris le voile ; elle aurait brillé dans les salons ; elle aurait fait une si bonne mère ! Et combien de parents, qui cependant semblent aimer leurs enfants, se désolent de les voir embrasser la vie religieuse.

Vous avez entendu dire de ces choses, et moi également.

Mais il y a plus que cela, c'est qu'on a écrit et publié au grand soleil de notre pays si catholique des choses propres à soulever le cœur d'indignation ; en voulez-vous des citations entre mille ? En voici :

" Les nations ont jadis en le christianisme, les sciences, les arts et l'imprimerie qui les firent civilisées, elles auront maintenant l'éducation populaire, le commerce et le suffrage universel qui les feront libres." (*Programme de l'Avenir.*)

" Dans le siècle où nous vivons, nous ne comprenons pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie contemplative, dans le cilice et la haire. C'est à nos yeux une déplorable aberration de spiritualisme." (*L'Avenir*, 27 *Décembre* 1848.)

" On craint la lumière, et le moyen du clergé pour empêcher la lumière, c'est de ne donner que l'éducation qui lui convient. On craint la lumière, parce que la lumière amène l'examen, parce que la lumière apprend à penser par soi-même, que la lumière amène la liberté, car il n'y a que les peuples ignorants qui soient esclaves. (*L'Avenir*, 18 *janvier* 1850).

" La différence à faire entre la religion et la politique est donc facile : la ligne de démarcation est bien vite tirée pour celui qui comprenant la dignité de sa mission et les intérêts de la cause qu'il a en main, croit devoir, pour conserver l'une et promouvoir les autres, s'abriter dans l'inviolabilité du sanctuaire et s'occupe uniquement de ses ouailles et les préparer à rentrer dans un royaume qui n'est pas de ce monde." (Le *National*, 23 *déc.* 1856.)

" Dans le moyen-âge, où le clergé, ou plutôt quelques ordres religieux seulement pouvaient prendre en mains la direction de l'éducation, il est tout naturel qu'on eut basé le régime des écoles sur celui des monastères. L'opinion dominante était que les laïques n'avaient pas besoin d'instruction et le clergé, dont l'ignorance générale a toujours fait la force, veillait activement à ce que l'instruction fût, pour ainsi dire, en lui seul."

Digitized by Google

" S'il est de l'essence de la religion, il est aussi de l'essence du sacerdoce d'être stationnaire et immobile dans l'ordre des idées et des systèmes." (Six lectures sur l'Annexion. Dessaulles.)

Eh ! bien, l'Institut Canadien, Guibord ont triomphé, et ils triompheront bien plus encore à l'avenir si les libéraux veulent ouvrir les yeux et se convaincre une bonne fois qu'ils n'ont rien à attendre du clergé en se soumettant à lui et qu'ils ont tout à gagner en le combattant au nom de l'affranchissement intellectuel et du progrès du pays." (*Réveil*, 3 déc. 1876.)

"Il y a dans le monde un cercle d'hommes en conspiration permanente contre tout ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité, un cercle d'hommes qui se disent catholiques et qui trente-sept fois ont été proscrits par le pape et les princes de tous les pays catholiques. Dans ses permutations, le génie du mal est passé du serpent dans ce cercle d'hommes. Vous le proscrivez, vous le morcelez, vous le tranchez en cent morceaux pour le livrer aux vents destructeurs, et lentement, sourdement, silencieusement ces morceaux se cherchent dans l'ombre de l'Afrique à l'Europe, de l'Asie à l'Amérique, et le serpent se recompose, avec une recrudescence de venin et de haine contre la société chrétienne, et lorsque vous le croyez disparu pour toujours, enfoncé sous les couches séculaires de l'exécration des hommes, vous voyez reparaître sa tête hideuse, vous le voyez étendre autour du tronc et des membres de la société ses replis tortueux et visqueux, pour étouffer le corps et l'âme de sa victime qui est le monde civilisé.

" Honneur soit rendu aux Sauvages de ce continent qui avaient commencé à supprimer du sol canadien la première semence de la sainte Société de Jésus ! Honneur soit rendu au ministère anglais qui les en fit disparaître ! Honneur à l'Archevêque de Québec, qui a entouré son diocèse d'un cordon sanitaire contre cette peste et qui a refusé un pied à terre aux Jésuites ! " (Doutre *in re* Guibord).

Il y a bien d'autres publications qui ne sont pas aussi brutales, mais qui n'en sont que plus dangereuses, en ce qu'elles prennent des airs de bienveillance propres à tromper les plus prudents. Depuis plusieurs années on s'est aperçu que cette tactique audacieuse et ouverte ne pouvait réussir parmi une population catholique comme la nôtre, et l'on a adopté cette guerre de sauvages embusqués derrière les taillis et faisant flèche de tout bois, même de la louange. Tous les jours, grâce à ces sourdes menées, le préjugé fait son chemin, en minant sourdement le respect dû aux corps religieux ; et chose singulière, c'est parmi ceux qui ont le plus besoin de leurs bienfaits et qui en sont constamment l'objet, qu'il fait plus de ravages.

Digitized by Google

Beaucoup, je le sais, répètent ces choses sans en calculer la portée ; plusieurs même se laissent entraîner à un mouvement d'impatience : et parce qu'ils ont eu à se plaindre d'un membre d'une communauté, ils se livrent tout haut à des réflexions qu'ils sont aise de faire rejaillir sur tout le corps. Qui des écoliers dans un moment de mauvaise humeur, n'a pas dit du mal de son professeur et de la congrégation à laquelle il appartient ? Quel est le malheureux qui, ne trouvant pas de position capable de le faire vivre, n'a pas avec le sort, accusé son maître, le collège où il a étudié et même le clergé d'être la cause de son malheur ?

Ecoutez une histoire et vous allez voir si vous n'avez pas eu occasion de l'entendre.

Elle est tirée de la *Semaine Religieuse de Tournai :*

" L'autre jour, à la gare de Bruxelles, je vis un prêtre qui descendait du train. Il portait à la main un sac de voyage que se disputaient trois jeunes voyous.—Merci, disait-il, merci. Les intéressants commissionnaires insistèrent ; mais l'ecclésiastique tenant toujours son sac, continua son chemin en répétant :—Merci, mes amis, merci. Deux électeurs en blouse, et fumant la pipe, assistaient à cette petite scène, si fréquente dans les gares et aux abords du chemin de fer.

—Jules, dit le plus jeune à son camarade, vois donc ce curé qui traine ses bagages. Dommage que ce sac ne soit pas une malle : nous aurions le plaisir de la lui voir porter sur ses épaules ou sur sa tête. C'est ainsi que vous respectez votre robe et votre caractère, M. l'abbé ! Et cela, pour éviter de donner dix sous à un ouvrier sans travail, *c'est de l'avarice.* Et ces gens-là prêchent la charité, prétendent aimer le peuple ! des blagues ! vois-tu, Jules.

—Tu as raison, Louis.

Le lendemain, un autre prêtre sortait de la même gare, précédé par un commissionnaire portant son sac de voyage. Les deux electeurs de la veille étaient là.

—En voilà un propre à rien ! dit Louis. S'il ne faut pas être trop *fainéant* pour faire porter par un autre un sac qui ne pèse pas vingt livres !

Il y a plus d'*orgueil* que de *fainéantise*, va, dit Jules.

Il y a les deux.

Tu as raison, Louis.

Maintenant, messieurs, laissez-moi réfuter en peu de mots les sophismes que l'on emploie souvent et que vous pourrez rencontrer sur votre route sous une forme propre à vous faire impression.

Nos communautés sont trop riches ! ! !

Digitized by Google

Est-ce l'origine de leurs biens qui vous offusque? Quelques-unes de ces communautés ont reçu ces biens depuis des siècles, alors que le pays était encore sauvage et alors qu'on aurait payé les colons pour les leur faire accepter. Et encore à quelle condition onéreuse? A la condition de les employer pour des œuvres pies ou pour des fins de l'éducation. Elles ne sont que les administratrices, que les dispensatrices des faveurs de quelques bienfaiteurs ou de l'Etat.

Et ces biens donnés ainsi ont augmenté de valeur par la bonne administration à laquelle ils ont été soumis. Si l'on savait au prix de quels sacrifices ces fortunes ont été conservées, augmentées!

Quelques-uns de ces biens ont été donnés par de riches citoyens qui comprenaient que si les pauvres gagnent le ciel par la souffrance, les riches doivent le gagner par la charité.

"En tout pays, dit un écrivain dont j'ai oublié le nom, le sillon fait, le paysan se met à genoux; le travail manuel n'est donc pas la seule condition de la récolte. La prière est aussi une œuvre féconde et une condition plus essentielle encore que la vie. Le cri de l'enfant, le cri de l'impotent montent au ciel comme le soupir du travailleur; c'est sans doute pour subvenir à leur impuissance que la terre rend un épi pour un grain qu'on lui confie, l'homme fort recueille ainsi beaucoup plus qu'il n'a besoin, marque sensible qu'il doit venir en aide à celui qui n'a ni champ, ni charrue, au paralytique, à l'aveugle, à quiconque ici-bas n'a pour support que la prière. Après la moisson ils s'adressent à lui comme à l'intermédiaire de la Providence, comme à leur tuteur naturel: leur refuser l'aumône, c'est s'approprier des dons que Dieu n'a multipliés dans nos mains que pour nous en faire les dispensateurs, de même qu'il rassemble dans les sources les eaux qui fertilisent la campagne."

C'est ce qu'avaient compris les grands bienfaiteurs, dont les noms sont gravés au frontispice de notre histoire, en confiant le surcroît de leur fortune aux mains de ceux qui s'associent pour faire le bien, servir Dieu, soulager l'humanité. Mais ces religieux non contents de se faire les administrateurs des richesses qui leur sont confiées et qu'ils distribuent en bienfaits, achètent la faveur de s'immoler pour autrui au prix de fortes dots, d'humiliations et de sacrifices continuels?

Quel crime y a-t-il donc de se priver de tout pour en faire

Digitized by Google

bénéficier ceux qui n'en ont pas assez, tandis que tous ont la permission de dépenser des fortunes en jeux, en plaisirs et même en débauches ?

On ne fait pas reproche dans le monde à un homme qui gagne cent louis et les dépense, à celui qui gagne mille louis et les dépense. On ne critique pas celui qui pour s'enrichir fait des associations et qui dépense sa fortune en dîners, en bals, en festins de tous genres, et même à celui qui se fait mourir à quarante ans d'excès et de gloutonnerie. Et pourquoi donc blâmer le religieux qui met son héritage en société, travaille pour l'augmenter, et prolonge la vie des autres en leur fournissant le nécessaire au prix de privations de tous les jours ?

Et pensez-vous que ces biens amassés par leurs économies et leur travail servent à leur jouissance ? Prenez, par exemple, les dépenses d'une hospitalière de l'Hôtel-Dieu : son costume, dont la mode est de 200 ans, coûte complet $25, et dure au moins quinze ans. Mettons pour la facilité du calcul que ce costume coûte $30, et vous arrivez à l'énorme somme de $2 par an que dépense une religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph pour sa toilette.

Comparez cette garde-robe avec celle de la dame du monde ; prenez si vous le voulez une des plus modestes, et disons $100, sans compter bien entendu les toilettes de bal qui coûtent jusqu'à $500.

Pendant 30 ans, pour sa toilette, la religieuse aura dépensé $60, et la femme du monde $3,000—sans calculer les intérêts.

Prenez maintenant les dépenses d'habillement de cent religieuses pendant cette même période de 30 ans et comparez-les avec les dépenses de cent dames à la mode : vous trouverez que les cent religieuses ont dépensé pour leur vêtement pendant 30 ans $6,000, tandis que cent femmes du monde auront dépensé, c'est incroyable, $300,000, c'est-à-dire une différence de $294,000 qui, seulement par l'économie sur les hardes, vont au bénéfice des pauvres.

Maintenant faites les mêmes comparaisons sur les meubles, sur la table, sur tout, et vous arrivez au million suffisant pour faire vivre toute une ville.

Digitized by Google

Qui songerait à vous blâmer d'en faire autant ?

Entrez dans la chambre d'un religieux et comparez l'ameublement de sa cellule et de sa communauté avec nos salons, et voyez si avec la différence accumulée pendant des années vous ne parviendrez pas à fonder des établissements. Aussi c'est avec ces économies que nos communautés opèrent ces grandes œuvres qui étonnent le monde ; c'est avec ces sacrifices qu'elles fondent des institutions qui font le désespoir des protestants ; qu'elles érigent ces monuments qui témoignent de la grandeur de notre religion ; qu'elles ouvrent des temples à notre jeunesse ; des palais à nos malades et des asiles à nos aliénés. Et sans qu'il nous en coûte sensiblement, nos corps religieux recueillent nos malheureux, abritent nos misères et réparent les désordres de la société.

Dire que nos Communautés sont trop riches, c'est non seulement manquer de raisonnemant, mais c'est faire preuve d'une ingratitude qui ne convient pas à des Canadiens, dans tous les cas.

Les religieux ne donnent pas à la jeunesse une éducation conforme aux besoins du siècle !!!

Pourtant la religion met à la disposition des enfants et des jeunes gens des professeurs capables de répondre à tous les besoins, depuis l'humble frère de la doctrine chrétienne jusqu'au savant fils de St-Ignace et de M. Ollier. Celui-là enseigne les éléments aux enfants, les initie aux connaissances utiles ; il les prend dans toutes les conditions et souvent sans aucune éducation de famille ; il se met à leur portée, se penche vers leur condition et leur âge ; il les conduit, avec une admirable patience, des lettres de l'alphabet au devoir du chrétien, de la grammaire aux mathématiques ; et quand on lui laisse ces enfants il leur fait suivre un cours de toutes les connaissances propres à en faire des commerçants ou des industriels, avec cela des chrétiens.

Si nous passons aux études classiques, nous constatons que nos collèges, tenus par le clergé régulier ou séculier, offrent à notre jeunesse toutes les garanties sous le rapport des capacités et des précautions à prendre dans le choix des auteurs. Les preuves de l'excellence de cet enseigne-

Digitized by Google

ment sont nombreuses et se trouvent dans les succès obtenus par nos jeunes gens qui vont compléter leurs études en Europe et par ceux qui nous arrivent de là, dans les examens universitaires, comme dans l'exercice des professions.

Mais, disent les gens aux idées nouvelles, à quoi servent ces études des langues anciennes ? J'aurais des pages à citer pour répondre à cette question. Je me contenterai de quelques phrases.

Pour se livrer aux professions libérales il faut des études classiques, car il n'y a que cette gymnastique de l'intelligence qui puisse épurer le goût, fortifier le jugement et développer les facultés. Autrement on forme des statues aux pieds d'argile. On fait comme ces maîtres de musique, qui pour plaire aux parents, enseignent aux élèves valses et polkas, avant de leur apprendre les principes de l'art. Jamais ces élèves ne feront des maîtres, on en fait des danseurs professionnels ou politiques—qui font payer au peuple bien cher les amusements qu'ils lui donnent.

"Depuis des siècles toutes les nations civilisées considèrent l'étude approfondie des langues classiques, et surtout de la langue latine, comme le moyen de haute formation intellectuelle pour cette jeunesse d'élite, appelée à remplir un jour les postes les plus élevés de la société. L'expérience prouve la justesse de cette opinion : les humanités, telles qu'entendues par le bon sens des peuples, ont produit déjà les plus grands génies dont s'honore l'espèce humaine, et chaque jour, elles continuent de former sous nos yeux les hommes les plus remarquables, non seulement par leurs connaissances littéraires, mais encore par une incomparable supériorité intellectuelle qu'ils doivent au développement complet et harmonieux de toutes leurs facultés. Aussi tous les noms qui font autorité en matière d'éducation sont inscrits sur les listes des défenseurs et des propagateurs des fortes études classiques." (*Journal des Trois-Rivières*, 6 Oct. 1881.)

Nous comprenons que tous ne peuvent pas faire des études classiques, vu la longueur de ces cours et les moyens restraints dont peuvent disposer les familles. Mais le clergé et les religieux ont à la disposition des élèves des cours commerciaux, et ils en ont même pour tous les goûts.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Clercs St. Viateur, les Religieux de Ste. Croix, ont partout des écoles et des académies où sont enseignés les langues française et anglaise, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre, la géomé-

Digitized by Google

trie, la calligraphie, le dessin, la tenue des livres, la sténographie, en un mot toutes les matières propres aux carrières commerciales et industrielles.

Prétendez-vous par hasard que les religieux ne peuvent pas enseigner aussi bien que les autres ? Et pourquoi non ? Est-ce parce qu'ils étudient depuis dix, quinze et vingt ans dans le silence de la retraite, sans distraction causée par les exigences de la famille ? Est-ce parce qu'ils consacrent leur vie à l'enseignement et qu'ils en font l'œuvre de prédilection de toute leur vie ?

Et pour s'engager dans une carrière qui exige tant de dévouement, il faut une vocation spéciale.

"Oui, dit Mgr Laflèche, c'est là le véritable principe qui doit présider à tout système d'enseignement et d'instruction publique, c'est qu'il faut confier autant que possible la direction des écoles à ces âmes généreuses, que Dieu appelle d'une manière toute spéciale à cet humble mais sublime ministère de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Voilà ce que l'Eglise catholique a toujours compris et travaillé à réaliser par ses ordres religieux enseignants. C'est aussi ce qui nous explique *a priori* la supériorité économique et scientifique des écoles conduites par ces personnes ainsi engagées par des vœux à consacrer tout ce que Dieu leur a donné de force et de talents à la grande cause de l'éducation." (Rép. aux remarques de M. l'abbé Verreau, p. 26.)

"Et puis il ne faut pas oublier, nous catholiques surtout, que l'influence quotidienne qu'exercent sur les enfants les religieuses et les religieux qui, à l'école comme à l'église, au milieu de leurs enfants comme dans leur vie privée, mettent officiellement le service de Dieu au premier rang, et par leurs exemples non moins que par leurs paroles, leur apprennent à prier, à servir et à aimer Jésus-Christ. Leur habit seul n'est-il pas une prédiction de tous les instants ? " (Mgr de Ségur, L'école sans Dieu, p. 46.)

J'entends quelqu'un dire que les religieux enseignent trop de catéchisme aux élèves et négligent de leur apprendre les affaires.

Personne ici, j'espère, ne niera que nous sommes créés pour servir Dieu, le connaître et l'aimer ; c'est la première des sciences, et d'ailleurs, vous ne ferez jamais de citoyens heureux, utiles à eux-mêmes, à leur famille et à leur pays, sans cette science.

J'ose me porter garant qu'un jeune homme qui mettra en pratique ce que lui auront enseigné les Frères, ira son chemin sûrement, se fera une modeste aisance et appuiera sa fortune solidement.

Digitized by Google

Quant à celui qui n'aura appris qu'à faire des affaires, je ne lui confierais les miennes qu'avec beaucoup de précaution. Et avec cette génération de gens d'affaires que nous préparerait l'éducation sans catéchisme ou même avec peu de catéchisme, on arriverait à une population égoïste qui n'a d'oreilles et d'yeux que pour l'argent.

Quand vous lui parlerez de principes, d'idées, d'œuvres patriotiques ou religieuses elle rira de vous ; quand vous lui demanderez de créer quelque institution qui tende au triomphe de la religion, à l'honneur du pays, quand vous lui parlerez de principes, elle vous répondra : que les questions sociales et économiques doivent être examinées au point de vue des affaires. Des fortunes colossales s'élèveront à côté de profondes misères, et les enfants s'empresseront de les dissiper au scandale du peuple, quand les crises commerciales ne se seront pas chargées de les faire disparaître.

Et quand dans le commerce, l'industrie, les professions, la politique, on aura agi seulement en hommes d'affaires, viendront ces ébullitions populaires à la surface desquelles surnagera l'écume de ces idées modernes qu'une population pressurée jettera par dessus bord.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

LA TENURE SEIGNEURIALE.

Un préjugé, répandu partout, a été cause que l'on a confondu le mode de concession de nos terres avec l'ancien système féodal. Ce dernier mot ne répond pas plus à la chose dont nous allons entretenir le lecteur que le terme Yankee ne donne l'idée d'un Anglais — cependant les origines de ces deux peuples sont les mêmes.

Le régime féodal, tel que pratiqué dans la Nouvelle-France, a beaucoup intrigué les historiens de langue anglaise. Toujours le mot *féodalité* les a renvoyés au moyen-âge et ils s'y sont perdus. Il y a tant de commentaires à écrire sur un simple mot ! Seulement, il faudrait se demander si le mot est à sa place—mais c'est trop exiger de bien des gens.

Parlons un instant de la tenure des terres dans la vieille France ; nous verrons ensuite sous quel régime, mille fois plus doux, les Canadiens ont vécu.

" Les Français qui achevèrent la conquête des Gaules n'étaient pas en assez grand nombre pour posséder toutes les terres ; ils n'en prirent que le tiers, qui fut divisé en *terres saliques*, en *bénéfices militaires*, et en *domaines du roi*. Les *terres saliques* étaient celles qui échurent en partage à chaque Français, et qui, par conséquent, étaient héréditaires. On donna le nom de " bénéfices militaires " à des terres que l'on ne partagea point, qui demeurèrent à l'Etat et que les rois devaient distribuer pour récompenses viagères à ceux qui en méritaient par leurs actions ou par l'ancienneté de leur service. On appela " domaines du roi " les parts considérables qu'eut le chef dans le partage général.

" De tous temps et en tous pays, les princes ont donné des terres en récompense des services qu'on avait rendus à l'Etat.

On ne mit des impôts que sur les Gaulois. Les Français ne payaient que de leur personne ; le métier des armes était le seul qu'ils connussent.

Digitized by Google

"Les grands vasseaux relevaient tous de la couronne, c'est-à-dire qu'ils lui devaient *hommage*, et les petits relevaient des grands. Celui qui recevait un bourg ou une ville, faisait serment à celui qui s'était emparé de toute une province, de le reconnaître pour son seigneur, et de défendre sa personne et ses biens, à condition que, de son côté, il le protègerait, le défendrait et ne lui "dénierait jamais justice.

"Avant le règne de Louis le Jeune, (1137) il n'y avait d'hommes libres en France que les gens d'église et d'épée: les autres habitants des villes, bourgades et villages, étaient plus ou moins esclaves.

"Parmi les gens non libres les uns étaient *serfs*, et d'autres n'étaient qu'*hommes-de-poëte*.

"Les serfs étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire à l'héritage. On les vendait avec le fonds; ils ne pouvaient s'établir ailleurs. Ils ne pouvaient ni se marier, ni changer de profession, sans la participation du seigneur: ce qu'ils gagnaient était pour lui; et, s'il souffrait qu'ils cultivassent quelques terres à leur profit, ce n'était qu'à condition qu'ils payeraient, par mois ou par an, la somme dont ils convenaient pour eux, leurs femmes et leurs enfants.

"Il s'en fallait de beaucoup que les hommes-de-poëte dépendissent autant du seigneur. Celui-ci ne pouvait disposer ni de leur vie, ni de leurs biens; leur servitude était bornée à lui payer certains droits, et à faire pour lui des corvées.

"On pourra juger de l'état des serfs en France par cette charte:

—"Qu'il soit notoire à tous ceux que ces présentes verront, que nous, Guillaume, évêque indigne de Paris, consentons que Odéline, fille de Radolphe Gaudin, du village de Cérès, femme de corps de notre église, épouse Bertrand, fils du défunt Hugon, du village de Verrière, homme de corps de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; à condition que les enfants qui naîtront du dit mariage seront partagés entre nous et la dite abbaye; et que, si la dite Odéline vient à mourir sans enfants, tous ses biens mobiliers et immobiliers nous reviendront; de même que tous les biens mobiliers et immobiliers du dit Bertrand retourneront à la dite abbaye, s'ils meurent sans enfants. Donné l'an douze cent quarante-deux.

Digitized by Google

" Comme parmi les enfants, il y en a de mieux constitués, de mieux faits, ou qui ont plus d'esprit les uns que les autres, les seigneurs les tiraient au sort. S'il n'y avait qu'un enfant, il était à la mère, et par conséquent à son seigneur ; s'il y en avait trois, elle en avait deux ; et s'il y en avait cinq, elle en avait trois.

" Les hommes de corps et les gens de poète formaient les cinq-sixièmes des habitants du royaume. Les serfs d'une même terre, obligés de se marier entre eux, devaient être plus portés à se soulager pendant leurs maladies et pendant les infirmités de la vieillesse. Ne pouvant point sortir de la terre qu'ils habitaient, on ne voyait presque pas alors en France de vagabonds ni de fainéants ; d'ailleurs ils étaient excités au travail par le désir d'augmenter leur pécule (c'est-à-dire le bien qu'ils acquéraient par leur industrie particulière, et dont ils pouvaient disposer) et par l'espérance de pouvoir un jour s'affranchir. Les hommes libres, les affranchis et les serfs, qui demeuraient dans les villes, cultivaient les arts, les sciences, faisaient le commerce, ou travaillaient aux manufactures.

" Nous avons dit que les seigneurs pouvaient donner, échanger leurs serfs ; en voici deux exemples :

" En 858, l'abbé de Saint-Denis fut pris par les Normands. On donna pour sa rançon six cent quatre-vingt-cinq livres d'or trois mille deux cent quarante livres d'argent, des chevaux, des bœufs, et plusieurs serfs de son abbaye avec leurs femmes et leurs enfants.

" Un pauvre gentilhomme se présenta un jour, avec deux filles qu'il avait, devant Henri, surnommé le Laye, comte de Champagne, et le pria de vouloir bien lui donner de quoi les marier. Artaud, intendant de ce prince, devenu riche, dur, arrogant comme tout intendant, repoussa ce gentilhomme, en lui disant que son maître avait tout donné, qu'il ne lui restait plus rien à donner. " Tu as menti, vilain," lui dit le comte ; " Je ne t'ai pas encore donné, tu es à moi. " Prenez-le," ajouta-t-il en s'adressant au gentilhomme ; " je vous le donne et je vous le garantirai." Le gentilhomme s'empara d'Artaud, l'emmena et ne le lâcha point qu'il ne lui eut payé cinq cents livres pour le mariage de ses deux filles.

Digitized by Google

"Louis le Gros (1108-1137) est le premier de nos rois qui commença d'affranchir les serfs dans les villes et gros bourgs de son domaine; c'est-à-dire qu'ils cessèrent d'être attachés aux lieux où ils étaient nés, et qu'il leur fut permis à l'avenir de s'établir où bon leur semblerait. Peu après, la plupart des seigneurs, pour se mettre en équipage dans le temps des croisades, ruinés par ces guerres d'outre-mer, ou par la dépense qu'ils avaient faite aux cours plénières et aux tournois, affranchirent aussi leurs sujets, moyennant de grosses sommes qu'ils en tirèrent.

"Les villes, bourgs et villages qui se rachetèrent, acquirent de leurs seigneurs la permission de se choisir un maire et des échevins. Cette permission était confirmée par le roi. et, afin qu'elle fut plus solide, le seigneur donnait pour caution un certain nombre de gentilshommes et de prélats du voisinage. Les gentilshommes s'engageaient à prendre les armes contre lui, s'il contrevenait au traité, et les évêques promettaient, s'il manquait de l'exécuter, de mettre ses terres en interdit.

"Le peuple, devenu libre, demanda des lois, car jusqu'alors il n'y en avait pas eu. Le seigneur du lieu avait été et la loi et le juge. Chaque seigneur en donna de plus ou de moins favorables, selon sa manière de voir et ses dispositions en faveur des nouveaux affranchis. De là vint cette multitude de *coutumes* qui régirent par la suite les diverses provinces de la France.

"Les affranchis voulaient aussi jouir de l'avantage que possédaient la noblesse et le clergé, de n'être jugés que par leurs pairs (c'est-à-dire leurs égaux en rang). Ils demandaient que leurs juges fussent choisis parmi la bourgeoisie; ils obtinrent leur demande, et beaucoup de ces nouveaux juges prirent le nom de "pairs bourgeois." La justice néanmoins se rendait au nom du seigneur, et il y avait appel de ces premiers juges aux siens.

"Ce changement fut avantageux au royaume. Les récoltes se multiplièrent, et il n'y eut plus de terres incultes. Le paysan devenu libre et maître de son industrie, se fit fermier de son seigneur, et prit à cens ou a champart les terres que, quelques jours avant, il faisait valoir comme esclave.

Digitized by Google

Les villes furent plus peuplées ; les habitants s'y adonnèrent aux sciences, aux arts, au commerce ; les Français, jusque-là s'étaient peu mêlés de négoce ; presque tout le trafic se faisait par les étrangers, qui enlevaient l'or du royaume et n'y apportaient seulement que des bagatelles." (1)

Les Gaulois conquis par les Francs au cinquième siècle, étaient donc devenus à peu près libres dans leur propre patrie vers la fin du quatorzième siècle.

Cette situation ne fit que s'améliorer avec le temps et il y eût enfin, dans la France, une véritable nation (les descendants des Gaulois) dominée cependant encore par la noblesse issue des anciens Francs. A l'époque où Jacques Cartier découvrit le Canada, le régime féodal s'était adouci au point de n'être presque plus reconnaissable. Nous le verrons s'implanter sur les bords du Saint-Laurent mais tellement transformé que les mots : féodalité, seigneurs, cens, rentes, droits de banalité, etc., n'ont plus du tout la signification qu'on leur prête en France. Les écrivains étrangers à notre pays pourront tirer de bons renseignements des citations que nous allons leur mettre sous les yeux, et s'il persistent à nous peindre comme des esclaves du régime moyen-âge, nous ne chercherons plus à les faire sortir de leur ignorance.

" Dès 1598, Henri IV donnait au marquis de La Roche le pouvoir " de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilhommes, en fiefs, châtellenies, comtés, vicomtés et baronnies, à la charge de tuition et défense du pays, et à telles redevances annuelles dont il jugerait à propos de les charger, mais dont les preneurs seraient exempts pour six années." (2) L'entreprise de LaRoche n'eut pas de suite.

" Lorsque Richelieu forma la compagnie des Cent-Associés (1627) il lui fit accorder par le roi toute la Nouvelle-France en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir d'attribuer aux terres inféodées tels titres, honneurs droits et facultés qu'elle jugerait convenables, et d'ériger même des duchés, marquisats, comtés, vicomtés et baronnies, sauf confirmation par le prince. Elle ne pouvait songer néanmoins

(1) *Vie privée des Français.*

(2) *Edits et Ordonnances*, III. 9.

Digitized by Google

à couvrir de duchés et de marquisats un pays sans habitants—elle y concéda de simples seigneuries." (1) De ce jour date pratiquement, l'introduction du régime seigneurial parmi nous. Cent trente-deux ans plus tard, à la chute de Québec (1759) il subsistait encore, après avoir noblement facilité la colonisation du pays et créé cet esprit national dont les Habitants se sont toujours montré fiers avec raison.

" Le système suivi par la France, dans la création et le développement de sa colonie, offre un caractère original et unique en son genre dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Il contraste d'une manière frappante avec le régime auquel furent soumises les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Là fut appliqué, dès l'origine, le système de concessions territoriales en franc alleu, qui a prévalu dans toute l'étendue de ce continent." (2)

A partir de 1627 " le système de colonisation consistait non seulement à distribuer des terres aux émigrants autour de Québec, mais encore à concéder d'immenses étendues de terrains, à titre de tenure seigneuriale, à ceux qui, par leur fortune et leur situation, paraissaient en état de créer eux-mêmes des centres de population. Ce dernier mode de concession fut celui qui prévalut à la longue et, pendant toute la domination française, la colonisation s'opéra par l'intermédiaire des concessions seigneuriales, au moins dans la contrée qui forme aujourd'hui le Bas-Canada." (3)

" Dans ce système de tenure introduit en Canada, et emprunté à la féodalité, le roi était le seigneur suzerain de qui relevaient toutes les terres accordées à titre de franc-alleu, fief et seigneurie. A chaque mutation à laquelle la vente ou la donation donnait lieu, le seigneur suzerain avait droit au quint, qui était le cinquième de la valeur du fief; l'acquéreur jouissait de la remise d'un tiers s'il payait comptant. Lorsque le fief passait aux mains d'un héritier collatéral, cet héritier était soumis au droit de relief, c'est-à-dire au payement de la valeur d'une année de revenu ; il n'était

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, I. 171.

(2) L'abbé H. R. Gasgrain : *Revue Canadienne*, 1875, p. 257.

(3) Rameau : *La France aux colonies*, II, 14.

Digitized by Google

rien dû si le fief descendait en ligne directe... Il n'y eut que deux fiefs en franc-alleu en Canada : Charlesbourg et les Trois-Rivières." (1) Une terre en franc-alleu ne relève d'aucun seigneur.

" Les seigneuries furent généralement divisées en fermes de quatre-vingt-dix arpents, qui se concédaient à raison de un à deux sols de rente par arpent, plus un demi-minot de blé pour la concession entière ; mais les cens et rentes n'ont jamais été fixées par les lois. Le censitaire s'engageait à faire moudre son grain au moulin du seigneur, en donnant la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture ; pour droit de lods et ventes, le douzième du prix de la terre. Il n'était point dû de lods et ventes pour les héritages en ligne directe. Bientôt la loi ne considéra plus le seigneur que comme une espèce de fidéi commissaire, car s'il refusait de concéder des terres aux colons à des taux fixes, l'intendant était autorisé à le faire pour lui. Après la conquête, nos tribunaux s'écartèrent de cette sage jurisprudence ; chose singulière, à mesure que nos institutions devenaient plus libérales, les cours de justice devenaient plus rigoureuses à l'égard des concessionnaires, qu'elles laissaient exposés sans protection, à la cupidité des seigneurs. Déjà en 1673 Frontenac écrivait que " le roi entendait qu'on ne regardât plus les seigneurs que comme des engagistes et des seigneurs utiles." (2)

BENJAMIN SULTE.

(*à continuer.*)

---

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, I. 173.

(2) Garneau, *Histoire du Canada*, I. 172.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

Juillet et août sont les mois de villégiature, de repos. Peu de citadins se refusent le plaisir d'une excursion à la campagne ; et la politique est en relâche.

Cependant le soleil a semblé se faire prier pour nous donner les chaleurs accoutumées. Nous avons un été tempéré ; ce dont nous devrions nous réjouir si les moissons n'avaient besoin de ces ardeurs tropicales qui rendent les villes désertes. Par contre, nous avons de la pluie en abondance, trop même. Après une sécheresse prolongée en mai et en juin, est venue une période pluvieuse dont nous ne voyons pas encore la fin. La récolte n'est pas compromise cependant ; les champs présentent une apparence pleine de promesses. Et si la température devient favorable, les granges de nos fermiers seront bien remplies à l'automne.

Ce n'est pas un temps propice aux chroniqueurs. La politique n'a pas de nouvelles. Et si le canon ne tonnait pas aux bouches du Nil, ma tâche mensuelle me paraîtrait bien ardue.

***

Je ne puis passer sous silence les démonstrations faites, dans toutes les parties de la province, à l'illustre visiteur qui vient de quitter notre sol. Jamais personnage n'a été reçu par la population canadienne-française avec plus de sympathie et d'enthousiasme.

J'ai dit un mot, le mois dernier, de la réception du général de Charette à Montréal ; la métropole commerciale a fait les choses à merveille. Mais cette première réception, ces premières ovations n'étaient que le prélude d'autres plus admirables encore, j'oserais dire. A Québec, aux Trois-Rivières, à St Hyacinthe, partout, en un mot, où le général a pu se rendre, l'enthousiasme de la population s'est manifesté d'une manière éclatante. Les campagnes ont fait leur part. L'espace me manque pour parler en détail des manifestations de St Barthélemi, St Justin, Champlain, etc., j'ajouterai que sur le parcours des voies ferrées par où passait le cortège, les gares étaient remplies de citoyens désireux de mêler leurs acclamations à celles s'élevant des autres parties du pays.

Digitized by Google

On sait quel profond amour de la France est resté au fond du cœur de nos populations. Nous voudrions voir la France toujours grande, forte, puissante, et surtout toujours catholique et toujours digne d'elle-même. Si ses revers nous font pleurer, son irréligion nous attriste. Aussi avec quel plaisir voyons-nous ces descendants des vieilles familles, restés français comme l'étaient nos pères. Ce sont eux que nous aimons et que nous croyons voir toujours de l'autre côté de l'Atlantique ; c'est la France que nos ancêtres ont longtemps attendue, c'est la France telle qu'ils la désiraient. C'est elle que nous avons saluée dans la personne de l'un de ses plus nobles enfants.

A ce sentiment s'en joignait un autre encore plus fort sentiment qui serait suffisant à lui seul pour expliquer ce que nous avons vu. Le général de Charette est l'un des plus brillants défenseurs de la papauté. Il est encore aujourd'hui soldat du pape, prêt à voler à Rome au premier signal et à verser son sang pour la cause la plus sacrée qui puisse être défendue. Ce qu'il n'a pas craint de faire sur les champs de bataille de Castelfidardo et de Mentana, il est prêt à le recommencer. Il est royaliste ; mais aux jours sombres de 1870, on l'a vu défendre de son courage et arroser de son sang le sol de sa patrie. A la tête de ses Zouaves chassés de Rome par la révolution, arborant sans honte le drapeau du Sacré-Cœur, il s'est signalé par une héroïque bravoure à Patay et à Loigny. Ses services dans l'armée de la Loire l'ont rendu célèbre, et le gouvernement provisoire le nomma général pendant qu'une division électorale du Midi l'élisait député. Et si le général de Charette n'est pas aujourd'hui à la tête des armées de son pays, c'est que la république, comme tous les autres régimes, ne regarde pas exclusivement au mérite, mais récompense avant tout ses partisans.

Le passage d'un chrétien, d'un français, d'un brave, devait être salué par de vives acclamations. Notre population l'a compris. Honneur à elle.

***

Les élections du Manitoba se sont faites quelques jours après celles des quatre provinces principales. Chose assez inattendue, les libéraux ont obtenu la majorité des représentant—trois sur cinq. C'est peu, mais c'est assez pour donner aux organes de M. Blake l'occasion de chanter un peu victoire après avoir déploré la grande défaite ;—une note joyeuse après un chant funèbre.

Digitized by Google

On voit que les petites provinces ne se croient pas tenues, autant qu'on le présumait, de régler leur verdict sur celui de la majorité gouvernementale.

Un autre fait récent nous prouve que le peuple distingue maintenant les politiques provinciales de la politique fédérale. Les élections de la Nouvelle Ecosse, qui ont eu lieu le vingt de juin, le même jour que les élections fédérales, ont produit une majorité oppositionniste pendant que la politique conservatrice recevait pour Ottawa une augmentation de majorité. Le ministère de Halifax a donc été forcé de remettre l'administration en d'autres mains.

Au Haut-Canada, un fait semblable se produit depuis quatre ans. Le cabinet provincial est libéral et le cabinet conservateur fédéral trouve une majorité dans la population qui maintient à Toronto un ministère appartenant à l'autre parti. La Colombie-Britannique vient de donner le même spectacle, de faire la même démonstration. Six députés conservateurs sont élus pour la Chambre des Communes; mais le cabinet de Victoria, conservateur, est renversé.

***

Il s'est opéré silencieusement quelques changements dans le ministère de Québec. Le portefeuille de solliciteur-général étant retranché, d'après la loi votée pendant la dernière session, le premier-ministre a confié son département à M. Lynch, et est resté lui-même sans portefeuille. Ce n'était que temporaire. Les journaux nous ont appris, quelques jours après, que M. L. O. Loranger, procureur-général. allait être nommé juge à Montréal et réduire par là les membres du ministère au chiffre constitutionnel, six.

On parle fortement de l'entrée de M. Chapleau dans le ministère fédéral. Le rumeur donnée comme fondée a paru ensuite improbable, sur la foi des organes ministériels. Il n'y a aucun doute que M. Chapleau désire quitter l'arêne provinciale. Dès 1878, il avait voulu s'asseoir sur les banquettes fédérales, et, depuis ce temps, il n'a fait qu'ajourner ses vues. Maintenant que les questions qu'il surveillait d'une manière particulière ont été réglées par la législature, il doit penser que le moment propice est venu. Nous saurons avant longtemps à quoi nous en tenir. L'entrée de M. Chapleau dans le cabinet d'Ottawa, sera cause de beaucoup d'autres changements.

Plusieurs autres députés provinciaux sont nommés à des emplois lucratifs. Nous aurons des élections dans cinq ou six comtés au moins. Plusieurs journaux prennent occasion

Digitized by Google

de ces dernières nominations pour déplorer le fait que nos députés se montrent généralement si disposés à accepter des emplois publics. Il est plus facile de signaler le mal que d'en indiquer le remède. Nous n'avons pas de classes sociales qui puissent se livrer exclusivement à la politique ; et un député qui prévoit un terme aux faveurs populaires dont il est l'objet ne peut guère s'empêcher de regarder d'un œil d'envie les positions viagères qui le mettent à l'abri des viscissitudes de la politique et des atteintes de la misère. Ce mal est encore plus prononcé aux Etats-Unis qu'au Canada.

[Pendant que notre dernière forme allait sous presse, la nouvelle des changements ministériels attendus nous est arrivée. M. Mousseau fait place à M. Chapleau à Ottawa, et devient à son tour premier-ministre de la Province de Québec. M. Loranger devant être fait juge, nous allons nous trouverà Québec en présence d'un ministère presque entièrement nouveau.]

***

La diplomatie européenne a fort à faire. Les évènements qui se sont soudain précipités en Egypte, après avoir langui pendant un mois, ont créé un état de malaise et de confusion qui durera probablement encore longtemps.

Le grand remède de la diplomatie, c'est la conférence. Les représentants des grandes puissances se réunissent dans une capitale quelconque et discutent gravement—pendant que le mal empire. Pour cette fois, la conférence fait fiasco, ou à peu près. Ce n'est pas nouveau, d'ailleurs. La Turquie, qu'il s'agissait de faire agir, a jusqu'à présent opposé non pas un refus formel, mais une inertie intentionnelle. Elle se soumet toujours avec répuguance aux décisions européennes contre lesquelles sa faiblesse lui défend de se rebeller. Aujourd'hui qu'il lui faut combattre des musulmans que le fanatisme anime, des musulmans qui répètent l'antique cri des disciples de Mahomet : " mort aux chrétiens" la Turquie fait plus qu'hésiter : elle se sent plutôt portée à joindre ses bataillons à ceux d'Arabi Pacha et à continuer la guerre sainte. Ce sont ses traditions.

L'Angleterre n'a pas voulu attendre le bon vouloir du Sultan. L'amiral Seymour, commandant de l'escadre britannique ancrée dans la rade d'Alexandrie, après un avis de vingt-quatre heures, a commencé le bombardement de la ville dans laquelle le pacha rebelle s'était fortifié. Les faibles remparts improvisés et les anciennes murailles des forts n'ont pas tenu longtemps sous les coups de la formidable artillerie des vaisseau cuirassés. Après trois jours de canon-

Digitized by Google

nade, les soldats anglais mettaient pied à terre sans opposition et occupaient la ville. Arabi Pacha avait fui hors des murs, avec son armée.

Des incendies considérables, allumés sur plusieurs points par les Arabes, ont détruit la plus belle partie de la ville. Plusieurs résidents européens ont été trouvés assassinés dans leurs residences. Pendant le bombardement, la population fanatisée par les appels à la guerre sainte, avait égorgé ce qu'Alexandrie pouvait contenir encore de chrétiens.

Pendant que les vaisseaux anglais se préparaient à venger le massacre des européens, la flotte française sortait de la rade d'Alexandrie et allait pacifiquement se placer à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Tels étaient les ordres du gouvernement. L'Angleterre qui comptait sur le concours de la France n'a pas caché son mécontentement. En France même, on a blâmé le ministère : mais la majorité de la députation assemblée à Paris, parait opposée à toute participation active à l'intervention guerrière de l'Angleterre. M. de Freycinet s'est contenté de faire préparer les cuirassés de Toulon, de Brest et de Lorient et de mander les vaisseaux de transport. J'oubliais les crédits votés par mesure de précaution.

M. Gambetta serait favorable à une intervention active. Il a affirmé son sentiment, et, chose singulière, la parole de cet homme hier encore dictateur de la France, n'est plus aujourd'hui écoutée ; il suffit que M. Gambetta se prononce contre le ministère pour que la majorité de la députation prenne le parti opposé. M. de Freycinet qui, naguère, était maintenu au pouvoir par l'influence de Gambetta, ne subsiste aujourd'hui que grâce à l'impopularité du même homme.

Les chambres françaises ne cessent pas cependant, malgré les préoccupations diplomatiques, de continuer leur guerre impie contre tout ce qui se rapporte à Dieu et à l'Eglise. Le télégraphe nous annonçait dernièrement que les députés avaient votés la démolition de l'Eglise du vœu national qui s'élève majestueusement à Montmartre comme une expiation des horreurs de la commune.

GUSTAVE LAMOTHE.

Nous avons reçu le premier volume de l'*Histoire des Canadiens-Français*, par M. Benjamin Sulte. Dans notre prochaine livraison nous en publierons une analyse étendue. Nous accusons également réception du *Bulletin de Ste-Anne de la Pointe-au-Père*, revue mensuelle du pèlerinage de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Ce bulletin est publié à Rimouski sous la direction des RR. MM. Bolduc et Sylvain.

Digitized by Google

LA TENURE SEIGNEURIALE.

(*Suite.*)

"Le pays était divisé suivant la configuration du sol, et découpé en circonscriptions. Ces parties de territoires étaient attribuées à titre seigneurial, à charge pour le seigneur de peupler son domaine. Le seigneur s'installait dans sa terre, et faisait des concessions moyennant une rente perpétuelle de un sou et deux sous par arpent superficiel. Le profit était mince, mais il venait s'y joindre une part sur les lods et ventes, ainsi que les droits de mouture, c'est-à-dire sur quiconque avait un moulin et du blé moulu. Telle était l'institution seigneuriale; elle offrait plus d'avantages que les nouveaux systèmes. Le concessionnaire n'avait pas à faire de déboursés. Le seigneur ne pouvait se faire spéculateur de terrains; la coutume des rentes fixes le forçait à concéder toutes les terres au même prix. (1) Ces conditions aidaient les familles établies à placer leurs enfants sur les terres subséquentes. Le seigneur lui-même se trouvait poussé, par son propre intérêt, à favoriser leur extension; en effet, le droit prélevé sur les lods et les ventes était d'un bon rapport. Or, plus sa seigneurie était peuplée, plus étaient nombreuses les mutations, et plus ses revenus grossissaient." (2)

On a prétendu que les seigneurs, mis en possession de grandes étendues de terres, étaient libres de les vendre, toutes ou parties, c'est-à-dire de faire ce que de nos jours on nomme une spéculation. Sir Louis-Hippolite Lafontaine a démontré clairement que, d'un côté, avant les deux arrêts de Marly, 1711, il n'existait aucun texte ou "titre" qui empêchât formellement le seigneur d'en agir ainsi, mais que,

(1) Ceci n'est pas tout à fait exact. Voir plus loin l'opinion de sir Louis H. Lafontaine.

(2) Rameau, *Revue Canadienne*, 1873; *La France aux Colonies*, II, 15.

Digitized by Google

d'un autre côté, si "la défense de vendre n'était pas écrite en termes exprès dans les actes d'inféodation, on peut raisonnablement prétendre qu'elle résulte de l'ensemble de leurs stipulations, de leur esprit, de leur teneur ainsi que de toute la législation antérieure sur l'obligation de défricher et partant de sous-concéder."

Voici le texte des arrêts de Marly : 1o " Le roi étant informé que dans les terres que Sa Majesté a bien voulu accorder et concéder en seigneurie à ses sujets en la Nouvelle-France, il y en a partie qui ne sont point entièrement habituées et d'autres où il n'y a encore aucun habitant d'établi pour les mettre en valeur, et sur lesquelles aussi ceux à qui elles ont été concédées en seigneuries n'ont pas encore commencé d'en défricher pour y établir leurs domaines; Sa Majesté étant aussi informée qu'il y a quelques seigneurs qui refusent, sous différents prétextes, de concéder des terres aux habitans qui leur en demandent dans la vue de pouvoir les vendre, leur imposant en même tems des mêmes droits de redevance qu'aux habitans établis, ce qui est entièrement contraire aux intentions de Sa Majesté et aux clauses des titres de concessions par lesquelles il leur est permis seulement de concéder les terres à titre de redevance, ce qui cause aussi un préjudice très considérable aux nouveaux habitans qui trouvent moins de terre à occuper dans les lieux qui peuvent mieux convenir au commerce.—A quoi voulant pourvoir, Sa Majesté étant en son conseil a ordonné et ordonne que dans un an du jour de la publication du présent arrêt, pour toute préfixion et délai, les habitans de la Nouvelle-France auxquels Sa Majesté a accordé des terres en seigneuries, qui n'ont point de domaine défriché et qui n'y ont point d'habitans, seront tenus de les mettre en culture et d'y placer des habitans dessus, faute de quoi et le dit tems passé, veut Sa Majesté qu'elles soient réunies à son domaine à la diligence du procureur général du conseil supérieur de Québec, et sur les ordonnances qui en seront rendues par le gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté et l'intendant au dit pays; ordonne aussi Sa Majesté que tous les seigneurs au dit pays de Nouvelle-France ayent à concéder aux habitans les terres qu'ils leur

Digitized by Google

demanderont dans leurs seigneuries à titre de redevances et sans exiger d'eux aucune somme d'argent pour raison des dites concessions, sinon et à faute de ce faire permet aux dits habitants de leur demander les dites terres par sommation, et en cas de refus de se pourvoir pardevant le gouverneur et lieutenant général et l'intendant au dit pays, auxquels Sa Majesté ordonne de concéder aux dits habitans les terres par eux demandées dans les dites seigneuries, aux mêmes droits imposés sur les autres terres concédées dans les dites seigneuries, lesquels droits seront payés par les nouveaux habitans entre les mains du receveur du domaine de Sa Majesté en la ville de Québec, sans que les seigneurs en puissent prétendre aucun sur eux, de quelque nature qu'ils soient, et sera le présent arrêt enrégistré au greffe du conseil supérieur de Québec, lu et publié partout où besoin sera. Fait au conseil d'état du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Marly, le sixième jour de juillet, mil sept cent onze. (Signé :) PHELYPEAUX."

2o "Le roi étant informé qu'il y a des terres concédées aux habitants de la Nouvelle-France, qui ne sont habituées, ni défrichées dans lesquelles ces habitants se contentent de faire quelques abattis de bois ; croyant par ce moyen, et les concessions qui leur en ont été faites par ceux auxquelles Sa Majesté a accordé des terres en seigneuries, s'en assurer la propriété, ce qui empêche qu'elles ne soient concédées à d'autres habitants plus laborieux, qui pourroient les occupee et les mettre en valeur, ce qui est aussi très préjudiciablr aux autres habitans, habitués dans ces seigneuries; parce que ceux qui n'habitent, ni ne font point valoir leurs terres, ne travaillent point aux ouvrages publics qui sont ordonnés pour le bien du pays et des dites seigneuries, ce qui est très contraire aux intentions de Sa Majesté, qui n'a permis ces concessions que dans la vue de faire établir le pays, et à condition que les terres seront habituées et mises en valeur ; et étant nécessaire de pourvoir à un pareil abus,—Sa Majesté étant en son conseil a ordonné et ordonne que dans un an du jour de la publication du présent arrêt, pour toute préfixion et délai, les habitants de la Nouvelle-France qui n'habitent point sur les terres qui leur ont été concédées, seront

Digitized by Google

tenus d'y tenir feu et lieu, et de les mettre en valeur, faute de quoi et le dit tems passé, veut Sa Majesté que sur les certificats des curés et des capitaines de la côte, comme les dits habitants auront été un an sans tenir feu et lieu sur leurs terres, et ne les auront point mises en valeur, ils soient déchus de la propriété : et icelles réunies au domaine des seigneuries sur les ordonnances qui seront rendues par le sieur Begon, intendant au dit pays de la Nouvelle-France, auquel elle mande de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, et de le faire enrégistrer au greffe du conseil supérieur de Québec, publier et afficher partout ou besoin sera, ce que personne n'en ignore. Fait au conseil d'état du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Marly, le sixième jour de juillet, mil sept cent onze. (Signé :) PHELYPEAUX." (1)

Dans un jugement du 2 avril 1792, le juge chef Smith, s'exprime comme suit : "Lorsqu'il obligeait le seigneur à établir des habitants sur ses terres sous peine de déchéance de ses droits aux parties non établies de ces mêmes terres, le législateur français ne pouvait pas refuser à ce seigneur le même remède contre ses tenanciers qui étaient en défaut, à leur tour, de défricher et cultiver. C'est là l'origine du second édit du 6 juillet 1711 : les concessions non-désertées (non défrichées) doivent être réunies au domaine du seigneur."

" Le lien féodal, avec toutes les charges imposées par son titre primitif, devait être respecté, suivis dans tous les degrés de l'échelle. L'obligation de sous-concéder atteignait donc les vasseaux de la Compagnie comme la Compagnie elle-même. S'il en eût été autrement, si du moment qu'une grande sous-inféodation eût été faite par la Compagnie et par le fait seul de cette sous-inféodation, le vassal eut été en droit de réclamer l'exemption de sous-concéder, c'est-à-dire de faire *défricher*, *déserter*, *cultiver* les terres, les *mettre en valeur*, en un mot de faire *habituer* le pays, pour me servir du langage de ce temps-là—l'objet de la charte de 1627-28 n'eût pu être accompli.

" J'ai examiné les titres d'un nombre considérable de con-

(1) *Edits et Ordonnances*, I. 324-6.

Digitized by Google

cessions en censive faite avant l'année 1711, dans le domaine de la couronne et dans celui des seigneurs particuliers, et le résultat de cet examen démontre que le taux de cens et rentes n'a jamais été uniforme ; qu'il a constamment varié, même dans une seule et même seigneurie. Dans le domaine de la couronne, ce taux a varié, durant la période dont je parle (avant 1711) depuis six deniers de cens pour une concession de deux lieues sur deux lieues, jusqu'à six deniers de cens par chaque arpent en superficie ; et même, quand la redevance est ainsi distribuée par arpent, elle est établie sur le pied d'un, trois ou six arpents. Tel était l'état légal des choses lors de la promulgation des deux arrêts de Marly du 6 juillet 1711. Aucune loi n'avait fixé la quotité de la redevance qu'un seignenr pouvait stipuler dans un bail à cens. Si on objecte que le seigneur canadien étant obligé de concéder, devait être tenu de le faire à un certain taux; qu'autrement cette obligation devenait illusoire ; je réponds : C'était l'obligation de défricher les terres de sa seigneurie qui avait été imposée au seigneur, principalement ; cet obligation entraînait, il est vrai, comme conséquence, celle de sous-concéder, puisque c'était le seul moyen d'opérer le défrichement. Mais cela n'allait pas jusqu'à le priver du droit qu'il avait de faire un bail à cens aussi avantageux que possible. S'il trouvait des colons disposés à accepter (c'est-à-dire consentant à payer au seigneur) telle ou telle quotité de redevance et à défricher les terres qu'il leur concédait ainsi, il avait accompli son obligation de défrichement. Il pouvait avant 1711, refuser de concéder ; la loi n'avait pas encore donné aux colons un droit d'action contre lui pour l'y contraindre ; mais si, par suite de ce refus, son fief restait en friche, non mis en valeur, la "déchéance" de son droit de propriété et la "réunion" du domaine à la couronne étaient là pour lui faire subir la peine de son injuste refus. Si le seigneur avait concédé sans stipuler la quotité de la redevance, ou s'il ne pouvait pas représenter un titre qui établît cette quotité, ni justifier d'une possession suffisante, alors cette quotité devait être réglée, comme cela se pratiquait en France, sur le pied de la censive la "plus ordinaire" ou "accoutumée," soit des héritages voisins dans la même

Digitized by Google

enclave, soit des héritages des seigneuries voisines. (1)

" Le seigneur n'était donc, à vrai dire, au Canada, que l'entrepreneur du peuplement d'un territoire donné, et le bénéfice qui lui était attribué était loin d'être excessif. Il fallait, pour tirer partie de sa seigneurie, qu'il y attirât des colons et il était lié à sa colonie, non par l'intérêt transitoire d'un homme une fois payé, comme le spéculateur, mais par celui d'une rente et de droits perpétuels. Il avait donc de motifs puissants pour bien choisir son personnel et soutenir ses colons dans leurs établissements, par son bon vouloir sous toutes les formes, conseils, direction et même secours matériels. Enfin, entouré de la population inquiète et hostile des Indiens, il formait un point d'appui armé, propre à abriter, défendre et à concentrer les colons dans les moments critiques.

" Le paysan arrivé d'Europe, l'habitant du pays lui-même, aimaient à savoir qu'ils avaient là, près d'eux, sous la main, un homme plus puissant qu'eux et lié d'une manière évidente à leurs intérêts, auquel ils pouvaient s'adresser en toute circonstance pour surmonter les difficultés et les nouveautés inconnues de leur établissement. Ces seigneurs qui, pour la plupart, menaient sur leurs terres une vie peu différente de celles de leurs, étaient pour eux facilement accessibles et, grâce au caractère français, il se forma promptement entre eux tous des relations fort semblables à celles d'une grande famille patriarcale, qui est le mode primitif et le plus parfait de la colonisation. Un peuple, en effet, ne commence pas comme il finit et si l'on veut, dans une création coloniale, non pas seulement développer un pâle appendice d'une société vieillie, mais bien faire une souche neuve sur un vieux tronc, il faut faire recommencer cette société par le principe et lui laisser une certaine naïveté et simplicité de mœurs, où elle puisse créer ses habitudes, ses traditions nouvelles, pour en faire surgir une existence originale et indépendante. Il lui restera toujours trop des habitudes et du milieu qu'elle a quitté." (2)

---

(1) Sir Louis-H. Lafontaine, *Tenure Seigneuriale*, vol. A., p. 27, 162.

(2) Rameau, *La France aux colonies*, II, 111.

Digitized by Google

"L'habitant, de son côté, prenait la terre sans aucun déboursé, puisque le prix n'en était qu'une rente modique dont l'annuité ne commençait, d'ordinaire, que quelques années après la concession. Il trouvait aussitôt sur les lieux tous les matériaux et même l'assistance dont il pouvait avoir besoin. Sur son abattis, il cultivait à travers les troncs d'arbres et, souvent, dans la seconde année de son installation, sa récolte, dont il avait fait tous les frais, suffisait au gros courant de la consommation de sa famille. Il y ajoutait du gibier, du poisson, l'élève des cochons, le laitage des vaches, et pour peu qu'il eût apporté quelques économies, il surmontait assez aisément les premières années de son établissement en un pays salubre et favorable au développement de la force musculaire. Avec des récoltes plus abondantes, il prenait bientôt lui-même un engagé ; ses enfants grandissaient, ses cultures s'étendaient, ses bestiaux se multipliaient et, quand venait l'âge, il installait sa nombreuse famille dans de nouvelles terres, en lui fournissant l'aide et que ces avances qu'il n'avait dû chercher lui-même autrefois dans ses propres efforts...

"Quelquefois les seigneurs trouvaient sur les lieux des colons ou même des artisans venus de France qui leur prenaient des terres et s'y établissaient ; mais dans les premiers temps il fallut le plus souvent aller chercher en France des émigrants pour commencer la mise en valeur de ses seigneuries ; les corporations religieuses se distinguèrent dans cette opération par le zèle qu'elles y apportèrent et le soin avec lequel elles choisirent les familles de cultivateurs qu'elles amenèrent au Canada." (1)

"Le seigneur possédait autrefois le droit de haute, moyenne et basse justice, c'est-à-dire le droit d'avoir des juges et des tribunaux. Lorsque la seigneurie des Islets fut érigée en baronnie, sous le nom d'Orsenville ; en 1675, Talon reçut entre autres droits, celui—"d'établir prisons, fourches patibulaires à quatre piliers, aussi un pilier à carcans, où ses armoiries seraient empreintes"—mais ce droit de justice a été rarement exercé en aucun temps, et la conquête l'a abrogé

(1) Rameau : *La France aux colonies*, II, 15, 109.

Digitized by Google

ou fait tomber entièrement en désuétude. Au reste, le roi avait défendu, en 1714, d'accorder des seigneuries en justice, parceque cela nuisait au progrès de la colonie." (1)

Le gouverneur Carleton écrivait au secrétaire d'Etat à la date du 12 avril 1768 : "Quelques-uns des privilèges que renferment ces titres de concession semblent, au premier abord, accorder au seigneur des pouvoirs dangereux, mais en les considérant plus attentivement on s'aperçoit qu'ils sont à peu près idéals. Les expressions "haute, moyenne et basse justice" annoncent beaucoup et cependant, même sous le gouvernement français, elles étaient accompagnées de tels correctifs qu'elles ne signifiaient à peu près rien à l'avantage du propriétaire ; car, sans compter que ceux-ci ne pouvaient nommer de juge sans l'approbation du gouvernement, il y avait appel de toutes les cours privées aux cours de juridiction royale dans toute matière en litige excédant un écu. Il ne pouvait conséquemment en résulter d'abus, et comme l'entretien de leurs propres juges devint trop onéreux aux seigneurs canadiens, comparativement aux revenus modiques de ceux-ci, ils négligèrent si généralement de profiter de leur prérogative qu'au temps de la conquête on comptait parmi eux à peine trois cas de ce genre." Graduellement, de 1679 à 1760 les justices seigneuriales avaient diminué par suite de l'abandon qu'en faisaient les seigneurs, jusqu'à être réduites au nombre de trois. Elles disparurent totalement avec le nouveau régime.

"Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'un nouveau territoire, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les consolations et les secours de la religion. Tandis que les Pères Jésuites se dispersaient au loin dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des missions étrangères exerçaient leur zèle parmi les colons. Tout le système de colonisation de la Nouvelle-France reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel soutien. La censitaire, qui était en même temps le parois-

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, I, 173-74. Nous nous servons de l'édition nouvelle qui va paraître bientôt.

Digitized by Google

sien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir, dont les intérêts étaient ordinairement identiques—aussi, voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse... Chaque automne, vers l'époque de la saint-Martin, 11 novembre, le seigneur faisait faire la criée à la porte de l'église pour avertir les censitaires de venir payer leurs cens et rentes. On attendait ordinairement pour cela les premiers beaux chemins d'hiver. Le manoir devenait alors un centre d'activité, comme l'est encore aujourd'hui le presbytère du curé au temps de la rentrée des dîmes. Les habitants arrivaient, soit en carrioles, soit en traînes, emportant avec eux un ou deux chapons, quelques minots de grains ou d'autres effets... Les anciennes redevances ne s'élevaient qu'à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur, et à un sou de cens pour la même étendue, de sorte que, une propriété ordinaire de quatre arpents sur quarante-deux n'était grevée que de huit francs, plus quatre sous de cens par année." (1)

"Le seigneur, outre le produit de son domaine particulier, parvenait à se constituer, par ses concessions de terre un petit revenu. A raison de un à deux sols de l'arpent, il n'était point considérable, sans doute; chaque concession qu'il faisait pouvait rapporter de cinq à dix livres; mais il y avait des seigneuries fort étendues, beaucoup contenaient cinquante à quatre-vingts concessionnaires, et cinq ou six cents livres de revenu bien net était à cette époque et dans ce pays une petite fortune. Il s'y joignait d'ailleurs une foule de redevances en nature: un peu de grain, des volailles, etc., que chaque habitant devait annuellement au seigneur; enfin le revenu du moulin, dont celui-ci affermait le privilège. Ce ne fut que plus tard que le produit des lods et ventes acquit une certaine importance et donna les recettes qui peut-être aujourd'hui, sont les plus considérables des droits seigneuriaux. (2)

"Généralement, écrivait le Père de Charlevoix (1721) les anciens habitants sont plus riches que les seigneurs et en

(1) L'abbé Gasgrain: *Une paroisse canadienne*, p. 40, 174.

(2) Rameau: *La France aux Colonies*, II, 108.

Digitized by Google

voici la raison : Le Canada n'était qu'une grande forêt quand les Français ont commencé de s'y établir. Ceux à qui l'on a donné des seigneuries n'étaient pas gens à les mettre par eux-mêmes en valeur. C'étaient des officiers, des gentilshommes, des communautés, qui n'avaient pas des fonds assez considérables pour y loger le nombre d'ouvriers nécessaires pour cela. Il a donc fallu qu'ils établissent des habitants qui, avant que de pouvoir recueillir de quoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup et de faire même toutes les avances. Ainsi, ils n'ont pu s'engager envers les seigneurs qu'à une redevance fort modique : de sorte qu'avec les lods et ventes, qui sont ici bien peu de choses, le droit de moulin et la métairie, une seigneurie de deux lieues de front et d'une profondeur illimitée n'est pas d'un grand revenu dans un pays si peu peuplé et où il y a si peu de commerce au dedans." (1)

En France on appelle "paysan" celui qui cultive le sol, le pays, qui y est en quelque sorte attaché ; c'est un reste de la servitude du moyen-âge. Notre mot "habitant" est beaucoup plus relevé et nos gens s'en sont toujours montrés fiers avec raison. Bougainville (1757) écrit : "Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d'être appelés paysans. En effet, ils sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France. Ils ne payent aucun impôt et vivent dans une espèce d'indépendance."

"Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait, en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe. Ainsi, les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions de terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient, de sorte qu'à vrai dire les seigneurs

(1) *Journal Historique*, I, 160.

Digitized by Google

pouvaient plutôt être considérés des administrateurs des biens de la couronne, que des maîtres de leurs domaines, fiefs et seigneuries. Ce qui rendait l'exercice de leurs droits et prérogatives encore moins lourd, ce sont les circonstances des temps, des lieux, des dangers et des guerres ; et à peine l'agriculture du pays fut-elle un peu avancée, que la Nouvelle-France, passant sous la domination anglaise, il est bien naturel de penser que par cet évènement, les liens d'intérêt légitime et de sympathie nationale qui existaient entre le seigneur et ses censitaires durent être resserrés ; aussi l'histoire nous dit quelle influence les anciens seigneurs avaient sur les habitants de la colonie ; combien ils étaient aimés de ces derniers ; il fallait bien être unis pour conserver la nouvelle patrie, son esprit et son cœur, alors que le génie tutélaire de la vieille France ne planait plus sur les enfants de la Nouvelle. (1)

"Ces pauvres seigneurs canadiens, dont la plupart vivaient familièrement avec leurs vasseaux, et dont les fiefs n'avaient réellement de valeur et d'utilité qu'autant qu'on y résidait de sa personne en s'en occupant activement, n'ont jamais présenté aucun des abus de la féodalité, dont ils n'avaient que le nom et la forme. Les historiens américains avec une suffisance caractéristique qui couvre mal une instruction superficielle, ont même prétendu que c'était ainsi que les rois de France distribuaient comme faveur à leurs courtisans d'immenses domaines en Amérique. Nous avons vu quels étaient ces courtisans magnifiques ; nous voyons ce que valaient ces prétendues faveurs ; non pas que les rois de France et les gens de la cour n'eussent parfaitement rempli ce programme s'il en eût valu la peine ; mais, malheureusement, ils ne songèrent guère au Canada désert et pauvre, et les cadets de famille, réformés en ce pays avec les institutions seigneuriales, ne rêvèrent jamais, sans doute, de prendre pied à Versailles.

" Les Américains ont attribué en partie au régime seigneurial l'infériorité de la colonie française : en cela ils ont suivi plutôt un vague instinct d'antipathie ou de déclamation,

(1) L.-O. Letourneux : *Répertoire National*, III, 283.

Digitized by Google

qu'une raison juste et éclairée par une suffisante connaissance du sujet. Nous observerons seulement ici que cette institution fut au contraire, le seul mode pour lequel l'activité individuelle put suppléer à l'inaction royale, et on lui a dû une grande part du peu de bien qui s'est fait en ce pays ; si on avait fondé en même temps un vigoureux système municipal, si on avait établi la liberté commerciale, répandu quelque instruction, inculqué aux colons la salutaire habitude qu'ont les Américains, partout où ils s'établissent, de se réunir, se concerter et aviser, dès d'abord, à leurs intérêts communs, il est probable que, malgré le peu de concours de la mère-patrie, la différence eut été bien moins forte entre les deux colonies." (1)

Sir Louis-H. Lafontaine, le savant juge qui a si judicieusement porté la lumière dans tous les recoins de la tenure des terres au Canada, exprime la même idée que nos historiens : " L'institution féodale introduite en Canada par les rois de France, telle que modifiée ensuite par des lois spéciales pour l'adapter à l'établissement d'un pays nouvellement acquis à la couronne de ces rois — pays couvert de forêts gigantesques, habité uniquement par des hordes sauvages—a été regardée par les hommes impartiaux comme éminemment calculée, dans l'origine, pour assurer le succès de cet établissement. En effet, dans les circonstances où la colonie de la Nouvelle-France a été fondée, on ne pouvait s'attendre que la masse des premiers colons qui, tôt ou tarp devaient devenir propriétaires du sol, pût apporter avec elle d'autres moyens que son énergie et son amour du travail, pour concourir à jeter les fondements d'une nouvelle patrie dans le Nouveau-Monde."

Lorsqu'il s'est agi d'organiser la colonisation des cantons de l'Est, vers 1830, les défricheurs anglais et écossais, déjà établis sur les lieux, demandèrent l'adoption du système seigneurial canadien, disant que celui-ci répondait mieux que tout autre aux besoins de leur situation. Naturellement l'Angleterre refusa—à cause du moyen-âge ! — et trente ans plus tard, les Cananadiens-Français formaient la majorité

(1) Rameau : *La France aux Colonies*, II, 65 110.

Digitized by Google

des habitants de cette partie du pays. Que penser d'un mode d'administration qui favorise encore aujourd'hui de semblables conquêtes ?

Le nord du Saint-Laurent nous appartient, mais il est en forêt. Ce qui fait défaut au colon ce sont les voies de communication, le moulin à farine. Ayons recours à la tenure seigneuriale et nous renouvellerons les miracles des défricheurs d'autrefois.

N'est-ce pas à bon droit que les Canadiens-Français protestent contre les insinuations des écrivains étrangers qui sèment à travers leurs articles et leurs livres les mots : servage, droit du seigneur, autorité absolue, rentes seigneuriales, moyen-âge, système usé, dans le dessein de ravaler un pays et des hommes qu'ils n'ont point étudiés ?

Le moyen-âge ne fut pas une époque toute d'ignorance et d'abus, loin de là : à côté des choses qu'on lui reproche, il a possédé de nobles institutions, mais les écrivains dont nous parlons n'employent le terme " moyen-âge " qu'en mauvaise part, sachant bien qu'il rappelle à l'imagination de leurs lecteurs une époque où les paysans étaient attachés à la terre et se vendaient avec elle ; où ils ne pouvaient se marier ni changer de profession sans la permission du seigneur ; où les impôts ne pesaient que sur eux ; où l'esclavage enfin, était la condition ordinaire du peuple des campagnes. Et poussant plus loin ce procédé de fausse représentation, ils vont jusqu'à mentionner avec adresse les dentelles, les beaux habits, les grandes manières de nos seigneurs. Versailles, la cour de France, les traditions de la noblesse, cités à propos viennent confirmer les préjugés qu'on nous inculque. Si nous disions à présent que nos seigneurs n'avaient rien ou presque rien de commun avec la noblesse de race ; qu'ils n'allaient jamais exhiber leurs dentelles à Versailles ni ailleurs ; et que, en fait de grandes manières, ils avaient celles des hommes de cœur et non pas celles des gens de cour, nous surprendrions bien des personnes aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, tant il est vrai que ces deux mots : seigneur et féodalité, compris d'une certaine manière, prêtent au dénigrement en Europe et en Amérique.

Des seigneurs dont les femmes et les filles labouraient la

Digitized by Google

terre ; des seigneurs qui, à leur mort, laissaient des familles aux prises avec la pauvreté ; des seigneurs dont la vie entière était consacrée aux plus rudes travaux—et on a eu l'aplomb de les comparer aux courtisans de Versailles ! Nous voyons en eux au contraire, des fondateurs, des travailleurs, des patriotes. Tout le dix-septième siècle est employé utilement par ces hommes dévoués ; ils défrichent la forêt, ils créent des établissements stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas faire et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, comme elles y étaient obligées par leurs chartes.

Des seigneurs, oui ! ils se comportèrent en seigneurs, lorsque la politique française nous eut mis en guerre contre les Anglais ! A peine commencions-nous à respirer, après les durs labeurs des premiers défrichements qu'il nous fallut prendre les armes. Les seigneurs et les habitants étaient alors sur le point de jouir de leurs travaux de colonisation ; fils ou petits-fils des pionniers du Canada, ils allaient, eux, la deuxième ou la troisième génération, ressentir un peu de bien-être — mais non ! l'heure de nouveaux sacrifices venait de sonner : on servit la cause du roi—et quand les luttes furent terminées, lorsque l'étendard fleurdelisé repassa la mer, le seigneur et l'habitant étaient ruinés, écrasés, abandonnés ! Voilà leur histoire à ces hommes de courage qui n'ont connu ni les splendeurs des palais, ni les enivrements du pouvoir, ni la richesse, ni les récompenses de leur dévouement.

BENJAMIN SULTE.

Digitized by Google

NOTION DE LA LIBERTE. (1)

III

Certes, il est relativement facile d'expliquer l'essence et la nature de la liberté, au moins dans ses premiers éléments, d'en faire voir l'importance, de poser enfin cette vérité comme dogme capital sans lequel tout ce monde-ci ne serait que chaos, ténèbres et désespoir. Mais, arrivé à la liberté d'application, son droit d'exercice à l'extérieur, le problème semble bien autrement compliqué. Car, les données sont d'un tout autre ordre ; aussi nombreuses notamment que les diverses facultés chez l'homme, aussi diverses que les états de société au milieu desquels il est jeté. C'est en entrant en rapport avec tout ce qui l'entoure, à chaque instant de sa vie, que l'homme détermine en même temps que la sphère de sa propre activité, celle de sa propre et responsable liberté. Avec quels rapports ne faut-il pas compter pour marcher à notre fin par cet aride sentier que nous nommons la vie? Aussi, la philosophie, science de raison, n'ayant jamais pu arriver, par ses seules forces, à la connaissance du principe éminent de liberté, dans son concepte le plus élevé, il faut qu'elle s'abaisse encore et confesse son impuissance quand nous voulons chercher la théorie de son application. Qu'y a-t-il d'étonnant en cela messieurs ? La religion seule, ayant pu révéler à l'homme la nature de ses rapports avec Dieu et les autres êtres, où chercher ailleurs l'origine de tous les devoirs et de tous les droits, d'où procède l'immense variété des libertés individuelles et sociales?

La liberté est un de ces droits nombreux innés chez l'homme. C'est un droit, car dire que l'homme a besoin de cette faculté précieuse pour arriver à la fin qu'il doit attein-

(1) Conférence donnée, à l'Institut de Québec, en 1881.

Digitized by Google

dre et qu'il n'a pas droit de s'en servir, c'est une contradiction et une absurdité dans les termes. Ce droit, de plus, est indépendant de toute société, j'entends de toute société hors celle entre Dieu et l'homme, il découle du premier devoir auquel nous sommes tenus de nous conformer et auquel tout doit être subordonné comme moyen : aimer Dieu de tout son cœur de toutes ses forces, de toute son âme. C'est un droit inné. Mais qu'est-ce que l'exercer, sinon suivre en toutes choses et par amour la volonté divine? Le devoir en tout voilà la source de notre liberté, du droit à notre liberté. Aussi, j'appelle maintenant liberté, *l'éloignement de l'obstacle devant le développement naturel et légitime de nos facultés*. C'était tout à l'heure *la volonté non empêchée*, c'est plutôt maintenant *nos facultés non empêchées*, dans leur exercice *légitime* que la volonté dirige. Nous pouvons certainement posséder pleinement notre libre arbitre, la liberté de *tendre naturellement* sans, pour cela, pouvoir exercer nos facultés à l'extérieur et la distinction est aussi simple que naturelle. En d'autres termes, nous pouvons faire abstraction de la liberté dans son essence et son principe et, de là, la considérer dans ses opérations. La distinction est éminemment pratique aussi ; car, à l'extérieur, la liberté varie avec tous les âges, toutes les situations, tous les états de société. Les individus sont également libres, leur liberté considérée d'une manière intrinsèque ; mais ils ne sont pas également responsables.

Pour déterminer notre acheminement vers la fin pour laquelle nous avons été créés, il faut suivre la voix de l'ordre, la direction de la loi qui est grâce et nature et hors de laquelle il n'y a plus ni devoir, ni droit, ni liberté, Ainsi, l'école thomiste définit la liberté " une puissance qui détermine les moyens en les ordonnant à la fin," ce qui est proprement faire tout en vue de Dieu qui est notre fin, ou suivre l'ordre dans l'amour, qui, selon St Augustin, ou est pratiquer la vertu, en un mot, faire son devoir " La liberté, dit Lucien Brun, à son tour, si l'on en cherche une définition générale, n'est rien autre chose que la faculté garantie à l'homme d'obéir à la loi divine. " Dans son ouvrage de " l'Esprit des lois," Montesquieu a dit " que la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on

Digitized by Google

doit vouloir et n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit point vouloir." Je vous le demande, messieurs, qu'est-ce autre chose que la faculté de faire son devoir ?

Or, la loi du devoir, seule règle conforme à la nature de l'homme, et à la fin qu'il doit atteindre, suppose deux choses : le commandement et l'obéissance. Loi, autorité, obéissance, voilà les conditions essentielles pratiques de la liberté. Aussi, St Thomas qu'on ne peut trop citer, il me semble, en ces matières, a proprement circonscrit ce domaine de notre liberté, quand il a écrit : " Que le libre arbitre puisse choisir entre divers partis, en conservant l'ordre de la fin, c'est ce qui constitue la perfection de la liberté, mais pouvoir faire son choix en s'écartant de cet ordre, ceci n'est plus que l'imperfection de la liberté." Ainsi, l'imperfection de la liberté se trouve justement dans la désobéissance à l'ordre, dans le mal même. Nous pouvons renverser l'ordre, faire le mal avec cette puissance terrible que nous nommons liberté. Rien n'est plus vrai ; mais c'est en cela qu'elle se perd, car le devoir et le droit disparaissent. Il ne manque pas d'esprits de notre temps qui ont voulu y voir une condition de liberté parfaite, et, quoique la raison, le bon sens se refusent à une pareille absurdité, les conséquences méritent d'être développées plus au long qu'il ne conviendrait d'ordinaire à cause de ce qui va suivre.

Par cette raisson simple que tout être est soumis à une loi de direction quelconque, soit pour atteindre sa fin, soit pour s'en détourner, quand il s'agit de l'homme, si celui-ci se prévaut de sa liberté pour désobéir aux lois de sa nature et à celles qui lui sont prescrites par Dieu lui-même, il faut qu'il obéisse à quelqu'autre. Mais, le drame est entre Dieu et lui. Désobéissant à Dieu, il obéit à lui-même nécessairement. Obéir à soi-même, c'est mettre son autorité à la place de l'autorité divine. C'est faire sa propre loi ; c'est établir sa volonté et sa raison maîtresses indépendantes. En d'autres termes, c'est nier Dieu même pour se mettre à sa place. Car, pour aller au fond de cette folie qui est le renversement de tout ordre créé, c'est dire à Dieu : Vous n'êtes pas le souverain maître absolu de toutes choses, dans l'univers. Je ne suis pas votre créature. Il n'existe, par conséquent, aucune

Digitized by Google

dépendance entre vous et moi. Pouquoi vous adorer? Le devoir que vous m'imposez est une chimère: il n'existe nulle part. Ma loi, c'est moi-même. Je suis mon principe et ma fin. Voilà où conduit la licence. Et je ne fais pas là un paradoxe en avançant que le grand péché de notre temps, sur la liberté, conduit à ces monstrueuses conséquences. Je sais bien que la licence est au fond, l'hérésie de tous les temps, de tous les instants même, puisque le mal n'est à proprement parler qu'une licence. Mais les trois siècles qui précèdent ont voulu donner dans le chaos particulier de l'émancipation humaine. Liberté illimitée, voilà le titre en résumé de toutes les fausses doctrines modernes. Il faudrait ignorer la plus commune histoire pour dire le contraire, depuis un siècle que la révolution nous joue ce thème favori avec variations de doctrines humanitaires, sur tous les tons. Qui n'a entendu ce concert de niaiseries malfaisantes donné par tous nos socialistes et communards. Je remonte aux principes constitutifs mêmes de la liberté ? et je dis qu'elle ne peut exister individuellement ni socialement en dehors du devoir. Je dis que la non-soumission à la loi est la négation de la liberté. " Quelle a été, dit C. Périn, dans son fameux ouvrage " des lois de la société chrétienne," quelle a été l'immense folie du 18ème siècle et des encyclopédistes ? " L'immense folie du 18ème siècle et des encyclopédistes, ç'a été l'*autonomie de la raison humaine*, avec la bonté native de l'homme. C'est la croyance que l'homme est son propre maître, le maître de ses actions, son propre principe, sa fin, sous le masque d'une liberté absolue en tout. Et c'est aussi notre aveuglement. " Le fond des erreurs modernes, dit Lucien Brun, c'est l'infatuation de la liberté prise pour elle-même," c'est-à-dire, la raison seule conduisant la volonté, c'est-à-dire la négation de tout pouvoir suprême. C'est cette liberté sans limites dont J. Simon a été forcé de dire, en rendant témoignage à la vérité, cette fois: " Les théoriciens qui croient servir la liberté en demandant la liberté absolue et sanslimites, se confondent dans leurs pensées, car la liberté de tout faire est la négation de la liberté, la négation de la société, la négation de l'humanité." Voilà pourquoi, faire mal loin d'être une condition

Digitized by Google

de la liberté en est proprement l'imperfection, comme s'exprime St Thomas, la négation de tout droit et le renversement de tout ordre social. Mais, il est curieux de voir ce que la sagesse antique, à certains temps, en a pensé. Je la prends chez les Grecs raisonneurs qui résument, eux, toute sa philosophie. Dans un des entretiens de Socrate, conservés par Xénophon et cité par M. Charles Périn, on trouve le dialogue suivant : " Enthydème, croyez-vous que la liberté soit pour l'homme et pour la société une belle et grande chose ?—Assurément, c'est un très grand bien.—Celui qui est dominé par les voluptés sensuelles et, qui, enchaîné par elles, ne peut faire le bien, croyez-vous qu'il soit libre ?—En aucune façon—Peut-être trouverez-vous qu'on est libre lorsqu'on fait le bien et que lorsqu'on est empêché de le faire, on n'est pas libre ?—Très certainement.—Très certainement donc, à votre avis, les intempérants ne sont pas libres ?—Non, certes, par Jupiter ! " " La plus haute liberté, dit Chs Périn, à son tour, est assurément la liberté de remplir son devoir."

Le paganisme et avec lui l'antiquité, en général, ne comprirent point les droits de l'homme. ils eurent des notions confuses sur la nature des devoirs dérivant de ses rapports avec l'Etre suprême. Aussi pratiquèrent-ils l'esclavage Ou le pouvoir fut arbitraire dans son unité et s'arrogeant l'origine du devoir et du droit, il écrasa la liberté des peuples : ce despotisme n'ayant aucun frein. Ou le pouvoir, au contraire, fut divisé dans les masses auxquelles on en attribuait aussi l'origine, et le même asservissement renaquit, parce que personne ne se crut obligé, au fond, d'obéir à son égal. On obéit alors à soi-même. Mais, le despotisme de la foule, la tyrannie des passions . . . , quelle différence y a-t-il avec le despotisme d'un seul qui courbe tout selon ses passions à lui-même ou celles de qui il croit tout tenir ? Aussi, il y avait un immense vide dans les institutions politiques anciennes. C'étaient de ces sociétés non constituées, qui, comme de grands corps malades, sont toujours bouleversées parce que la nature travaille sans cesse à reprendre son empire et à ramener à l'état normal, quoiqu'on ne l'aide pas. On ne comprenait pas, je le répète, que, seul, le devoir est le grand remède, la suprême garantie de toute liberté.

Digitized by Google

IV

L'*autorité* et l'*obéissance* : d'une part, quelqu'un qui commande, de l'autre, quelqu'un qui se soumet, le tout en vertu d'une loi : voilà le jeu de notre liberté. Rien d'intéressant comme d'entendre là-dessus un vieux jurisconsulte chrétien, Châtereau-Lefebvre, dans son " Traité des fiefs et de leur origine." Le tout en est emprunté au célèbre auteur, Chs Périn que j'ai cité souvent et qui m'a beaucoup servi pour ce travail. Châtereau-Lefebvre, aussi théologien que jurisconsulte, a dit avec une éloquence naïve : " Sitôt que la lumière de la grâce divine illumine un cœur, il court allégamment où son devoir le porte ; le commandement de son supérieur ne lui sert que de signe de ce qu'il doit faire. Il obéit non seulement pour le mérite de l'obéissance, mais pour l'affection qu'il a de se porter à son devoir ; toute sa volonté, toutes ses puissances y sont dévouées : se peut-il imaginer une plus grande marque de liberté ? Où l'esprit de Dieu est, la vraie et entière liberté se trouve. Qu'est-ce que l'esprit de Dieu sinon l'amour ? Tellement que le sujet qui se porte à son devoir, par amour, qui obéit aux commandements de son supérieur, par charité, est parvenu au plus haut point de liberté. Si, de la part du supérieur, cette même charité, je veux dire que ce soit l'amour qui lui suggère les commandements qu'il donne, la liberté du sujet parait encore d'avantage, d'autant que cet amour réciproque qui oblige l'un à bien commander et l'autre à bien obéir les conjoints tous deux, de sorte que l'on peut faire abstraction de l'autorité qui commande et de la sujétion qui obéit et voir deux personnes qui accomplissent parfaitement leur devoir, l'une en commandant, l'autre en obéissant. Peut-on souhaiter une plus grande liberté ? "

Mais, il est peut-être difficile encore d'obéir que de commander. Aussi, une condition impérative, je dirai une loi qui ressort évidemment de cette doctrine, c'est celle du sacrifice. Voilà une des conditions sous lesquelles vous avez été appelés à la liberté qu'annonce St Paul. Les enseignements du divin maître sont précis là-dessus : " Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre, n'est pas digne de moi. Ou si quel-

Digitized by Google

qu'un veut être des miens, qu'il prenne sa croix et me suive." Il faut donc que notre nature se sacrifie.

Mourir à soi-même ; voilà sans doute le plus haut point de la vertu chrétienne ; mais c'est aussi le dernier mot de la liberté. Où est l'étrangeté de cette doctrine ? Je vous l'ai dit. La plus grande, la plus sublime leçon de liberté qu'il fut donné à l'homme de recevoir, sur la terre, ne fut-ce pas sur le Calvaire lui-même ? Ce fut quand le Fils du Dieu vivant daigna, en obéissance à son Père, descendre sur cette terre d'esclavage, revêtir notre pauvre humanité et dans une extase d'amour, consommer *le sacrifice de la croix.* Ponens caput..... expiravit. Dans ce drame immense de la croix, je vois tous les éléments de la liberté : commandement de la part du Père, obéissance de la part du Fils, et la loi du St. Esprit, la loi de l'amour qui s'appelle le sacrifice.

Dans Platon, ce sage dont la doctrine est fondée sur la raison humaine seulement, l'idée du sacrifice manque déplorablement, car il ne promet d'autre paix que celle trouvée dans les passions satisfaites : Nul combat, nul sacrifice. D'un autre côté, c'est dans la propre activité de l'âme dirigée par la vertu, que cette autre lumière antique, Aristote, veut que nous trouvions notre propre fin, notre souverain bien. Le sacrifice n'est pas encore entier, puisque cette vie n'est pas totalement subordonnée à une autre et que la liberté se repose en deçà, c'est-à-dire dans le seul plaisir de l'âme qui contemple ses vertus.

Dans l'esprit de l'antiquité païenne que ces deux sages ont personnifiée autant par l'élévation de leurs doctrines que par l'éclat de leurs talents, les forces de la raison humaine seulement, voilà les limites posées à notre liberté. L'on comprendra maintenant, pourquoi, avec de pareilles idées, le dialecticien, le raisonneur Aristote a pu arriver à se convaincre que " par nature même il y a des hommes faits pour l'esclavage comme il y en a de faits pour la liberté." Et que dire du reste des philosophes anciens qui suivent dans la carrière avec moins d'éclat encore que ces deux athlètes de la sagesse antique ? Que dire des législateurs avec leurs lois destructives de tout être, de toute nature, de toute liberté dans l'individu, dans la famille et dans l'état

Digitized by Google

qui les absorbait? Quel aservissement! C'est en général, sur l'homme et sa raison débile et vouée à toutes les erreurs, que l'antiquité païenne appuie son dogme de la liberté, je le répète, et Bossuet ne s'étonne pas de rien quand il dit "qu'il est incroyable tout ce que la philosophie a fait d'efforts pour soutenir les institutions anciennes" ou sauver la liberté. Voyez-les ces sociétés anciennes! Voyez Rome aux plus beaux temps de son histoire, à cette époque même qu'on peut appeler la jeunesse de la liberté. Voyez Athènes, la patrie des philosophes que St Jean Chrysostôme appelle, sans détour, "la patrie des démons." Je vous scandaliserais si, l'histoire en main, j'allais entreprendre de vous montrer ce que ses sages enseignaient publiquement et en plein air. Et, qui le croirait? Nos modernes, dans leurs rêves de liberté et d'émancipation absolues, en plein temps de christianisme, se sont-ils aperçus jusqu'à quel point ils singeaient l'antiquité?

Qu'est-ce que le rationalisme moderne sinon cette souveraineté de la raison préconisée par Platon et Aristote?

Le rationalisme moderne fait aussi trouver sa liberté en elle-même. Suivant lui, l'homme est la raison souveraine, une partie de l'esprit qu'il prétend répandu par tout l'univers. Un philosophe d'une grande renommée et qui fait école, en France, celui qui a, si je ne me trompe, essayé d'escalader le mystère de la Sainte-Trinité lui-même, M. Cousin, chef et père de l'éclectisme a dit: "Au moins, vous ne nierez pas que le bien de l'homme consiste à être libre. Le premier principe de la morale peut se résumer ainsi: *Etre libre, sois libre!* " Vous voyez. Mais voici le plus beau modèle de doctrine, en ce genre, qui se puisse trouver: "La liberté morale n'est point donnée en vue d'une fin, dit M. Coignet, auteur de "la Morale Indépendante." C'est une cause active qui contient en elle-même, sa propre fin. Elle ne se rapporte point à un ordre antérieur et ultérieur à l'homme qu'on appelle la volonté de Dieu ou la loi universelle du monde. Mais," écoutez bien "elle constitue elle-même l'ordre humain. L'homme, dit-il, est libre, parce qu'il est *la cause créatrice* et l'agent responsable d'une fin qui lui est propre. Cause, fin et agent de sa propre fin.

Digitized by Google

Vous entendez, *cause, fin et agent* de sa *propre fin*. L'homme est Dieu lui-même, l'Etre souverain, quoi! Et que fait cette étrange *Puissance infinie qui a peut-être des bornes?*" Elle tire laborieusement son plan d'elle-même et le remplit par son propre effort." Mais il faut voir comment elle s'y prend. M. Coignet continue: "se saisissant lui-même en tant que cause, en se reconnaissant comme tel, l'homme revêt, dans la nature, une dignité et une grandeur uniques. La liberté considérée comme moyen, dit-il, n'est respectable que conditionnellement et si elle réalise sa fin." Il serait difficile d'être plus clairement impie et absurde. Du reste, nous le voulons ainsi que la liberté, si elle ne réalise pas la fin que nous devons obtenir par elle, soit irrespectée. Plutarque a dit: "L'homme est l'outil de Dieu." La liberté, est l'outil de l'homme. Si l'outil blesse la main de l'ouvrier, qu'il soit tenu pour inutile et mauvais! Que la liberté soit méprisée, si elle n'aide pas la fin de l'homme!

M. Lucien Brun soutient qu'au fond du rationalisme et de toutes les erreurs modernes, nous pouvons retrouver l'idée de l'homme créant lui-même l'autorité; l'autorité, une des sources de la liberté. Et, je dois le dire, aussi, en passant, qu'est-ce que le libéralisme catholique, sinon encore, la liberté prise pour elle-même, cette négation de toute autorité la raison se constituant à sa place, l'idole des volontés et des cœurs? Sous le masque de Raison, que les révolutionnaires ne comprirent point, voilà quelle a été la déesse portée sur l'autel sacrilège. La morale indépendante pure, le mépris de l'autorité, le rationalisme, voilà une des formes sous lesquelles, de tout temps, mais surtout depuis trois siècles, l'erreur bat en brèche la liberté des peuples.

Quand nous voulons aller à l'origine, nous remontons à une de ces époques mémorables où le christianisme, après avoir dénoué les chaînes de l'esclavage et cimenté les liens sociaux, nous donnait déjà et promettait à notre impatience dans un avenir prochain, une somme d'équilibre politique et de liberté, telle qu'on n'en avait jamais imaginé dans le monde. L'histoire en est là, et dans un admirable traité de politique de nos jours, un grand esprit, entre autres, Balmés l'a dit: Au moment de la prétendue réforme protestante, nous marchions rapidement à la solution des divers problè-

Digitized by Google

mes qui agitaient la société. Nous allions peut-être assister à l'une de ces éclosions magnifiques de civilisation qui suivent invariablement une longue semence d'idées saines dans le champ social. Nous gravissions, enfin, ces hauteurs où la liberté comme la victoire semble avoir attaché son drapeau, comme sur une citadelle forte. Tout-à-coup, l'ennemi parut, l'ennemi séculaire. La guerre, mais celle qui est la plus funeste, la plus terrible, la guerre de religion s'alluma par toute l'Europe. Le protestantisme brisa l'unité et la concorde entre les peuples chrétiens. L'histoire du libre-examen est celle de la secousse la plus profonde, de la déviation la plus épouvantable qu'on ait vue dans la chemin de la licence. Trois siècles sont passés, et que nous reste-t-il, sinon à admirer, malgré pourtant de dures lecons providentielles, comment, au milieu du flot des doctrines subversives inondant notre civilisation moderne, et procédant de cette funeste réforme, le courant de la vérité chrétienne a été assez puissant pour résister. Il a fallu que le sang chrétien qui coule dans nos veines depuis des siècles, eût une vivacité, une force vraiment surhumaines. Car, à cet arbre délicat de la liberté, ce n'est pas une terre labourée de ruines qu'il faut. Il faut un sol préparé, réchauffé par le soleil de la vérité, de la justice, fécond, enfin, par ce qu'on peut appeler, pour me servir de l'expression d'un grand écrivain, *la taille du sacrifice*. La liberté est vraiment un arbre magnifique, mais qui croît sur les hauteurs, qui n'a poussé un tronc robuste, des rameaux vigoureux, qui n'a porté des fruits que sur un sol chrétien. Examinez-le. Descendez jusqu'à ses racines, puis en remontant à la surface où il a grandi, considérez ses dimensions, ses rameaux nombreux et étendus qui sont autant de libertés particulières, à travers lesquelles il semble que la civilisation s'est élancée pour produire les plus beaux fruits. Rien qui ne porte l'empreinte de ce divin jardinier qui, après avoir maudit le figuier sec, a fait germer la vigne au vin généreux.

Il resterait encore les libertés sociales et les libertés purement politiques. Chacun de ces thèmes est un sujet écrasant pour une simple conférence. J'ai dit qu'il ne pouvait exister de liberté sans autorité. Sans doute il faut qu'il y ait

Digitized by Google

des garanties contre ses abus et c'est là que commencent les libertés politiques. Rappelez-vous néanmoins, même en tenant compte de la proportion, qu'il est plus facile de compter les gouvernés qui ont manqué aux gouvernants que les gouvernants qui ont manqué aux gouvernés. Les peuples ont trop souvent crié à la tyrannie. Certes, le danger n'est pas contre les abus du pouvoir, de notre temps. Il n'y a peut-être pas une souveraineté qui n'ait été contestée, dans ce siècle de contestations par excellence. Tous les systèmes possibles ont été émis sur l'origine du pouvoir, sur sa garantie et son équilibre. Les institutions politiques doivent, à la vérité, avoir pour objet de protéger, de sauvegarder la liberté. Mais étant donnés des hommes gouvernants d'autres hommes, où trouverons-nous cette garantie ? Sera-ce dans l'absolutisme où conduit toute souveraineté fondée sur la raison ? Alors, nous voilà transportés en pleine antiquité. Dans la cité de Platon, l'antiquité proclame la toute-puissance de l'état absorbant l'individu et la famille. Sera-ce dans l'indépendance absolue, dans cette égalité athénienne ou romaine où tout le monde est souverain, selon Rousseau et selon aussi les données historiques ? Alors, je le répète, le despotisme d'un seul vaut-il mieux que celui de plusieurs ? Depuis notamment trois siècles, les états sont en proie aux sophismes et aux révolutions. On n'a plus obéi aux puissances supérieures, on a voulu nier que Dieu fut l'origine de tout pouvoir humain. La conséquence est que jamais ce pouvoir n'a été plus contesté, ni plus avili. La vieille tyrannie légendaire a reparu, plus féroce peut-être que la barbarie, aussi ennemie qu'elle de la vraie civilisation.

Après avoir dit que ce n'est pas sur la nécessité de l'autorité, mais bien sur l'origine, sur l'étendue de son domaine que les philosophes et les jurisconsultes se querellent," Lucien Brun ajoute avec le charme ordinaire de sa diction : " C'est dans la doctrine de l'origine et de la fin divine du pouvoir social, dans cette doctrine seule que la raison peut découvrir et, par elle, la politique réaliser des garanties pour toutes les libertés contre tous les despotismes. Cette conception chrétienne rencontre la contradiction du rationalisme et de la révolution." Puis il rapporte le passage sui-

Digitized by Google

vant que je me permets de vous citer moi-même. Ecoutez Proudhon : " Une critique supérieure nous conduit à reconnaître, d'un côté, que, hors de l'église chrétienne et catholique, il n'y a ni Dieu, ni théologie, ni religion, ni foi ; d'autre part, que la société doit être fondée sur la justice pure, raison pratique du genre humain dont l'analyse et l'expérience s'accordent à démontrer l'incompatibilité dans l'ordre social, avec la conception d'un monde surnaturel, avec la religion. L'Eglise croit en Dieu, elle y croit mieux qu'aucune autre secte. Elle est la plus pure, la plus complète, la plus éclatante manifestation de l'essence divine, et il n'y a qu'elle qui sache adorer. L'Eglise de Rome, malgré tant et de si formidables défections, est la seule légitime." Mais, immédiatement après cet aveu si précieux pour la vérité, le terrible révolutionnaire se pose la question suivante : " D'où vient, alors, qu'elle souffre de toutes parts contradiction ? Il repond : " Ah ! c'est que l'âme humaine, bien qu'elle se dise religieuse, ne croit, en réalité, qu'à son propre arbitre ; c'est qu'au fond elle estime sa justice plus exacte et plus sûre que la justice de Dieu." Entendez-vous, *la justice de la révolution plus exacte et plus sûre que celle de Dieu ?*

Voilà l'abîme qui nous sépare d'elle. Les schismes, quels qu'ils soient, religieux ou politiques, les grandes erreurs sociales sans doute sont inévitables et ce sont de ces épreuves que la providence envoie, à certains temps marqués dans ses décrets éternels qu'il n'est pas permis à l'œil humain de sonder. Mais toutes les erreurs religieuses et politiques de notre temps semblent remonter au libre-examen et procéder d'après lui. Rappelez-vous, que ce sont toujours les révolutions religieuses qui opèrent de près ou de loin les révolutions politiques. C'est là de la raison et de l'histoire. Maintenant l'on dit, il y a deux états de choses distincts à l'heure actuelle : c'est le calme *ou le progrès* des peuples réformés à côté du trouble de la révolution chez certains peuples catholiques. Je sais qu'il y a eu des volumes consacrés à établir l'existence de pareil scandale. Mais, aujourd'hui, il n'est pas un homme instruit qui oserait émettre de semblables opinions contre toutes les données de l'histoire contemporaine et contre la science. Si telle était la vérité, il

Digitized by Google

me suffirait de dire : Ne vous fiez pas à la superficielle apparence ! Que peuvent prouver, par exemple, la pétrification séculaire de certains peuples asiatiques ou africains qui vivent dans l'ignorance la plus grossière, dans l'abrutissement le plus complet ? Où se trouve la lutte, là aussi se trouve la vie. La décadence physique même, quand elle arrive à son terme, avant encore d'entrer dans les dernières phases de l'agonie, n'a plus assez de force pour se débattre. Qu'est-ce donc que la décadence religieuse et morale ? Attendez les jugements de Dieu. Si les sociétés réformées, d'ailleurs, conservent un reste de vie religieuse et sociale, elles ne sont que des épaves du naufrage. Flotteront-elles longtemps ainsi à la surface des grandes eaux ? Un temps viendra certainement où la tempête s'élèvera. Heureuses alors celles que le vent de la grâce aura ramenées au rivage primitif, avec leurs débris. Nous serons les premiers à les accueillir et à les embrasser dans une fraternelle étreinte : le catholicisme est une religion d'amour. Mais, ne l'oublions pas, un très éminent esprit l'a dit, le catholicisme est encore une grande école de respect. Quel aveu, pour nous, quand l'on sait surtout que cet homme, M. Guizot, est un de ceux qui ont essayé de couvrir la prétendue réforme de l'excuse d'une *émancipation nécessaire*, aux grands applaudissements des protestants de ce siècle !

Oui, le catholicisme est une grande école de respect. C'est pour cela, aussi qu'elle est une grande école de liberté.

Bénissons et remercions la Providence de nos avoir faits les disciples de cette grande école du respect et de la liberté. Nous surtout, dans notre jeune pays, ne l'oublions jamais : la religion nous a fait ce que nous sommes. C'est son esprit de lumière qui nous a guidés à la conquête de toutes nos libertés. Au milieu de nos luttes de tous les jours, souvenons-nous que notre tradition à nous, c'est la fidélité aux principes religieux. Un écrivain de notre histoire même, M. Garneau, de regrettée mémoire, l'a dit : " La force d'un peuple s'appuie sur ses traditions." Ce que nous avons à craindre, nous, ce n'est pas l'absolutisme, l'autocratie absolue. Plus heureux que certains de nos frères qui luttent encore actuellement, quoique avec une énergie persé-

Digitized by Google

vérante, nous avons combattu et nous avons conquis toutes les libertés possibles. Ce que nous avons à craindre, nous, c'est l'excès même de nos libertés.

Qui ne redoute, à l'heure qu'il est, le flot toujours montant de la démocratie malsaine ? Je ne pense pas, qu'en aucun temps de l'histoire, l'esprit d'insubordination ait envahi toutes les classes de la société chrétienne comme aujourd'hui. Et, je ne vois qu'une société païenne, dans les annales du monde, qui ait exilé ses défenseurs, ses grands hommes, Athènes. Le nivellement social, le communisme vient de bannir de France, les instituteurs de la liberté européenne. Est-ce assez pour ouvrir les yeux de ceux qui s'épatent d'admiration devant les conquêtes de l'époque ?

Français du Nouveau-Monde, deux fois baptisés dans le sang des héros et des martyrs, voulons-nous résister au courant qui menace de tout emporter ? Gardons la foi de nos ancêtres ; fidélité à notre histoire ! C'est nous qui avons fait les premières conquêtes de la civilisation en Amérique. Si nous avons doté l'histoire du monde d'une de ses plus belles pages relatives à la liberté, c'est que nous étions croyants et catholiques ; souvenons-nous de toutes nos forces que c'est par le Christ, fils du Dieu vivant que "nous avons été appelés à la vérité, par la vérité à la justice et par la justice à la liberté !"

J. E. Prince.

Digitized by Google

De l'utilité des corps religieux au Canada.

(*Suite.*)

"Si vous voulez faire un chrétien de ce pauvre petit bonhomme de huit ou dix ans, dit Mgr de Ségur, mettez lui sans cesse sous les yeux, dans les oreilles, sur la langue, dans la mémoire, ce qui peut l'aider à se rappeler les vérités, toujours un peu abstraites, qui sont le fond de la religion chrétienne. Au lieu de lui apprendre à lire dans je ne sais quels livres insignifiants, apprenez lui à lire dans le catéchisme, dans l'Evangile, dans un résumé élémentaire de la morale chrétienne. Même avec ce secours de tous les instants, l'Eglise aura de la peine à faire penétrer bien à fond la lumière vivifiante de la foi dans cette petite intelligence; que sera-ce si l'enseignement de l'école reste en dehors de la pensée religieuse, laquelle seule, on ne saurait trop le redire, à la puissance de former des chrétiens, c'est-à-dire de vrais hommes de bien, des hommes de conscience, de cœur, de devoir."

Pour moi, je le déclare, je préfèrerais voir mes fils d'honnêtes industriels que de les voir s'enrichir par des spéculations véreuses, j'aimerais mieux apprendre qu'ils ont donné une partie de leurs biens à une institution de bienfaisance que d'entendre dire qu'ils ont fait une affaire d'or en trompant quelqu'un; je préfèrerais voir mes fils simples membres d'une congrégation de la Sainte-Vierge que de les voir président d'un club de jeux; j'aimerais mieux les voir servir la messe tous les matins que de les voir tous les soirs dans les loges d'un théâtre, et, certes, le jour où je verrais mes filles se couvrir du voile des religieuses, je tomberais à genoux pour remercier Dieu de me payer au centuple les sacrifices que j'aurais faits pour elles.

Que m'importe que mes enfants remuent des trésors, et qu'ils deviennent millionnaires, s'ils aiment Dieu, ils iront leur chemin; le reste, comme le dit N. S., viendra par surcroît.

Je tiens, mesdames, à ce que ma fille, devenue femme et à son tour mère de famille, soit et demeure honnête, bonne, vertueuse et pure.

Digitized by Google

Que faut-il donc à l'enfant pour en faire un homme, une femme, un chrétien, une chrétienne ?

"L'enfant, dit M. Keller, comme le pauvre, comme le malade, a besoin avant tout de dévouement. Ce n'est pas assez pour lui d'un maître savant; il lui faut dans ce maître un cœur qui s'ouvre à son cœur, une intelligence qui consente à descendre et à se faire petite, pour parler à la sienne, une âme d'où la foi religieuse déborde, et qui ne se lasse pas d'apprendre aux plus ignorants, aux moins bien doués à aimer Dieu, à connaître sa loi, à balbutier ses louanges, en même temps qu'à épeler les lettres de l'alphabet. Et cet apostolat qui recommence tous les jours, doit se continuer pendant vingt-cinq à trente ans avec des natures souvent rebelles, qui, à peine dégrossies, sont remplacées par d'autres non moins difficiles à former."

"Rien de plus facile, en apparence, pour une société qui roule sur des millions, que de voter tous les ans 200 à 300 millions de plus pour la bienfaisance et l'instruction officielle, que d'élever partout des palais pour les enfants et pour les pauvres, et que de payer largement les maîtres et les gardes-malades, chargés de les soigner. Mais tous les trésors de la terre ne sauraient payer ni remplacer la générosité des cœurs qui se donnent sans réserve, la vigilance du maître qui étudie et redresse le caractère de ses élèves, la tendresse de la sœur de charité qui sourit aux petits enfants, aux malheureux et aux mourants." (Introd. aux Cong. Rel. p. XLVIII.)

N'est-ce pas dans nos écoles des Frères, que, malgré le nombre immense d'enfants qu'ils avaient sous leur soin et dans des écoles à peine suffisantes pour contenir leurs élèves, s'est formée cette génération de commerçants, d'industriels, d'ouvriers que l'on a vu fonder de puissantes maisons, de respectables citoyens, que l'on remarque à la tête des bonnes œuvres ? Et n'est-ce pas un peu dû à l'éducation des Frères de voir l'imposant et consolant spectable de cette affluence dans nos églises, le dimanche et les jours de fête, de voir nos temples remplis de fidèles venant se courber devant la croix ? N'est-ce pas à cette éducation religieuse que l'on doit ce patriotisme dont font preuve nos citoyens le jour de leur fête nationale ?

N'est-ce pas dans nos collèges classiques que se sont formés tant d'hommes distingués dans l'Episcopat, le clergé et les professions libérales ; ces évêques aux vues larges et patriotiques qui ont conduit leur troupeau à travers tant de difficultés, et lui ont conservé le poste d'honneur, auquel il

Digitized by Google

avait droit, dans cette réunion de nationalités diverses appelées à travailler à la prospérité de notre patrie ; ces Prêtres dévoués qui ont été pour le peuple un point de ralliement, un foyer de consolation, une école de religieux sentiments et de nationalité ; ces prêtres qui se sont mis à la tête des grands nouvements que réclamaient la religion et la patrie ; ces notaires aussi modestes que pieux qui ont été des exemples de vertus pour les familles dont ils étaient les confidents et les amis ; ces médecins laborieux qui, obligés dans ce pays, d'embrasser toutes les branches de la médecine qu'en d'autres pays l'on partage, guérissent, selon leur adage, quelquefois les malades, les soulagent souvent et les consolent toujours. Partout nous les voyons secourir les pauvres, soigner gratuitement dans les hospices et veiller avec la religieuse au chevet des pestiférés ; ces avocats distingués qui au Palais et au Parlement ont sû reclamer les droits de l'opprimé et auxquels nous devons l'influence qu'ils ont conquise dans nos institutions politiques ; cette troupe d'apôtres que nous avons semés aux quatre coins du mondo et qui, tout en évangélisant les nations, transmettent sur un sol éloigné les traditions de la patrie ; ce sont eux qui tracent ce sillon où s'étend la vigoureuse racine de l'arbre canadien, destiné à couvrir de son ombre le territoire qu'avaient tracé nos pères.

Oui, messieurs, c'est dans nos collèges classiques que s'est allumée cette flamme religieuse et patriotique qui anime cette forte race canadienne.

Il y a un siècle que, écrasée sous le poids du nombre, elle prenait le chemin de l'avenir au signal du dernier coup de canon français, sur le sol canadien. Et aujourd'hui elle se dresse imposante au regard des nationalités accourues pour en partager les dépouilles et se place comme le pilier de leur constitution et l'arbitre de leurs différends.

Et puis, messieurs, qui remplacera l'éducation que reçoivent celles qui sont nos filles, nos sœurs ou nos compagnes ? Quelle autre que la femme profondément religieuse sera digne de prendre soin des cette source des familles et des nations ? Laissez moi vous lire une page d'un philosophe chrétien pour mieux faire comprendre quel soin nous de-

Digitized by Google

vons apporter à l'éducation des filles, et bien nous persuader qu'il n'y a guère que la religieuse qui puisse élever à la religion et à la patrie des femmes dignes d'elles.

"L'humanité n'a point assez, pour se développer, de l'élément intelligent et raisonnable ; la rosée qui la fertilise et lui donne sa beauté, sa vigueur, c'est l'élement aimant que la femme seule possède et qui verse à ses racines les trésors de foi, d'amour, d'espérance, qui la nourrissent bien plus que ne peuvent le faire les faibles puissances de l'intelligence abandonnée à elle-même.

"L'intelligence personnifiée dans la puissance de l'homme représente la science humaine. L'amour personnifiée dans la femme représente la foi, c'est-à-dire l'action divine avec toutes ses grâces, ses révélations, ses bienfaisantes croyances. Or, qu'est-ce que c'est que l'intelligence comparée à la foi ? Qu'est ce que c'est que la puissance de l'esprit comparée à celle du cœur ? L'espèce humaine, gouvernée par l'intelligence seule, tombe incessamment dans toutes les aberrations, les misères, les faiblesses que l'orgueil et l'ignorance enfantent, parce que l'intelligence se propose à la fois comme source, comme but et comme moyen de toute chose. Elle reste enchaînée dans les pauvretés d'ici bas. Gouvernée par le cœur, elle abdique, au contraire, sa puissance fragile et trompeuse, pleine d'erreurs et d'obscurité ; elle se confie à Dieu, elle se met en ses mains, elle vit dans les sublimités du ciel au lieu de ramper péniblement sur la terre. C'est l'amour qui fait tous ces miracles ; et c'est le cœur de la femme à qui Dieu a donné cet amour qui rayonne de toutes parts sur la société, qui réchauffe le petit enfant dans son berceau, qui l'instruit, l'élève et le fortifie quand il avance en âge, qui l'adoucit, le captive plus tard en anoblissant son cœur, en le préparant à tous ces tendres sentiments qui sont les liens de la société toute entière, et qui, contribuant au bonheur individuel, s'épanchent de tous côtés pour accomplir les devoirs de toutes sortes que Dieu commande aux hommes de remplir.

Toutes les affections de la famille ont pour centre, pour point de départ le cœur de la femme. Admirable privilège ! Sublime condition ! C'est du cœur de la femme que s'élève tout ce qui tend au ciel avec l'élément de la foi."

Certaines communautés encouragent la paresse !

Sans doute que les institutions de charité qui versent l'aumône au sein de la misère et la versent à pleine main, favorisent quelquefois un misérable qui ne mérite pas cette faveur ; sans doute que quelques ivrognes ou quelques débauchés s'y fient pour se livrer à leur intempérance, sachant que leurs femmes et leurs enfants seront protégés par les asiles. Mais ne sommes-nous pas nous-même exposés à faire la charité à ceux qui ne le méritent pas ? Allons-nous pour

Digitized by Google

cela discontinuer de faire la charité ? Nous sera-t-il même permis de ne pas faire la charité et pour cela de laisser mourir ceux que le malheur a jetés entre les mains de monstres humains ? N'en sont-ils pas plus dignes de pitié ? Mais les vicieux eux-mêmes, ceux que les passions réduisent à l'état de pauvreté et de misère ne sont-ils pas aussi nos frères, et faut-il les abandonner à leur sort ? La douceur, la charité, ne contribueront-elles pas à les ramener dans les sentiers de la vertu ? Et qui sait ce qui les a conduit dans ce bourbier d'où ils ne peuvent s'arracher qu'avec notre secours ? Qui connait ceux qui seront demain au coin de la rue pour demander l'aumône ; qui peut prévoir que dans un avenir prochain nos enfants n'iront pas aux asiles demander le pain que nous aurons refusé aux orphelins de la veille ? Pauvres femmes martyrs de votre dévouement, pauvres petits êtres abandonnés, faut-il vous laisser mourir sur la voie parce que vos maris, vos parents sans entrailles vous maltraitent et vous privent de leurs secours, sous prétexte qu'ils s'appuieront sur nos aumônes pour continuer leur crapuleuse vie ? Est-ce que Dieu arrêtent sa lumière parce que ceux qui le blasphèment en profitent ? Va-t-il empêcher la terre de produire parce qu'une partie des humains abusent de ces biens pour l'offenser ?

" Hélas, oui, dit l'abbé Pinard (Bienfaits du catholicisme dans la Société, p. 285) il en a toujours été ainsi sur la terre et cela sera toujours : l'homme abuse de tout. Pour lui le mal est toujours à côté du bien. Quand, en Italie, en Espagne, vous voyez l'habitant cueillir sans peine sur la terre le peu dont il a besoin, et aller presque nu s'endormir au soleil, osez-vous murmurer contre Celui qui donne à la terres sa fécondité et entretient la chaleur bienfaisante du soleil ? Au contraire, vous bénissez à haute voix sa libéralité ; et, blâmant uniquement l'indolence de ceux qui en abusent, vous les engagez à mieux répondre aux intentions de la divine providence. Si donc vous voyez quelques hommes indolents compter sur la charité catholique et s'endormir nonchalamment entre ses bras, vous vous garderez bien de murmurer contre celle qui nourrit le feu divin de la charité : vous aurez toujours, pour sa générosité, des paroles de bénédiction ; et, blâmant ceux qui en abusent, vous les engagerez à mieux répondre aux intentions bienveillantes de la religion à leur égard."

Mais, messieurs, pourquoi tant faire de raisonnement, quel est celui d'entre nous qui est digne des bienfaits du ciel à

Digitized by Google

notre égard ? Quel est celui qui n'en a pas abusé ? Peut-être celui qui en a le moins reçu ?

Vous prétendez distribuer vous-même vos aumônes, de crainte que les communautés encouragent la paresse ; mais qui vous fera connaître les plus nécessiteux et les plus dignes de votre charité ? Qui vous désignera ces pauvres honteux que la sœur de charité visite en cachette et sur lesquels se referme les portes de la discrétion ? Qui soignera à domicile ceux qui sont malades ? Qui recueillera les indigents qui manquent même d'abri ?

" Vous qui parlez de faire exercer la charité par des personnes du monde, savez-vous bien en quoi consiste cette vertu divine ? Approchez de ce malade et voyez !..... Voyez-vous ces joues décharnées et couvertes de sueur, ce front chauve, ces yeux creux et inquiets, ces mains convulsivement agitées ? Entendez ces dents qui craquent, ces sourds gémissements qui s'échappent d'une poitrine brisée ? Approchez de cet autre lit et voyez !..... Voyez-vous cette figure pâle, ces yeux éteints, ces mains languissantes ? Entendez-vous ces cris plaintifs, ces prières déchirantes ? Approchez encore et voyez !..... ou plutôt baissez les yeux, détournez le visage : il y a sur ce corps des plaies dégoutantes..... Je ne vous ai parlé que de quelque malades,et je vous les ai présentés les uns après les autres. Que serait-ce donc si je vous les montrais tous réunis, comme ils le sont dans les hôpitaux ? Vous reculeriez épouvantés. Eh bien ! pour exercer la charité, voilà la société au milieu de laquelle il faut vivre. Il faut eutendre ces cris déchirants, répondre à cette voix plaintive, panser cette plaie hideuse, recueillir ce dernier soupir, ensevelir ce cadavre..... Et vous croyez que des hommes placés au milieu du monde s'arracheront volontiers aux fêtes et aux plaisirs pour accomplir de telles œuvres ? " (L'abbé Pinard, id. p. 286.)

Mais, c'est à peine si l'on peut entendre parler de ces horreurs sans être tenté d'accuser d'indélicatesse ceux qui en causent.

Proclamons-le, il n'y a de capable d'une telle mission que la femme embrasée des feux de la charité, que celle qui " jeune fille, renonce à tous les plaisirs du monde pour se consacrer au service de ces misères et de ses douleurs. Elle sacrifie toutes ces chères illusions, tous ces espoirs d'amour et de maternité qui sont le plus doux bonheur du cœur des femmes. Elle quitte ses parents, ses amies, sa maison ; elle dit adieu à tout ce qu'elle aime.

" Désormais vous ne la verrez plus dans les fêtes, mais vous

Digitized by Google

la trouverez assise auprès du lit des malheureux ; vous la trouverez partout où quelque douleur se fera entendre, où quelque gémissement s'élèvera. Les mains pleines d'aumônes et la bouche de consolations, elle viendra sauver ou aider à mourir quiconque n'aura pas de mère ou de sœur auprès de lui, quiconque manquera d'aliments ou de remèdes. Oh ! c'est un beau spectacle que nous devons au christianisme, que celui de ces religieuses qui deviennent mères adoptives des souffrances humaines et que l'on trouve partout, même dans les lieux les plus dégoutants et les plus immondes.

" Nos malades dans les hôpitaux, les forçats dans les bagnes, les détenus dans les prisons, tous sont l'objet de leur dévouement et reçoivent leurs soins. Elles partagent la captivité des prisonniers, elles s'imposent les plus dures privations, elles surmontent toutes les répugnances, toutes les susceptibilités naturelles à leur sexe pour secourir le malheur." (Belouino. De la femme, p. 472.)

Passe pour ces religieuses hospitalières encore, mais ces sœurs qui recueillent ces filles perdues, cachent leur misère et les dérobent à la honte qu'elles méritent, n'est-il pas vrai qu'elles encouragent le vice ? Et non seulement elles les recueillent et cachent leur misère, mais si elles sont pénitentes, elles en font des Magdeleines, soit qu'elles se jettent elles-mêmes dans leurs bras, soit que la justice les y contraigne.

Oui, messieurs, ces religieuses, et nous en avons en Canada, remercions-en Dieu, " on les trouve même auprès de ces femmes que la société repousse et rejette, de ces femmes qui n'ont plus de nom, plus de famille, et qui vivent dans le déshonneur et la fange ; car partout elles voient des membres de Jésus-Christ et si profondes que soient leurs plaies, si grande qu'en soit l'horreur, leur charité y porte remède."

J'ouvre l'Evangile et j'y vois que trois femmes coupables paraissent devant Jésus. La première, Marie Magdelaine, était une Galiléenne ; elle vint se jeter aux pieds du maître et en obtint son pardon en lui témoignant un grand repentir. La seconde était une Samaritaine ; ce fut Notre-Seigneur qui la prévint. Il alla à elle et toucha son cœur par les

Digitized by Google

bonnes paroles qu'il lui adressa. La troisième était une juive; elle fut amenée de force devant Jésus par les Pharisiens et elle tremblait d'entendre prononcer sa condamnation. Mais le Sauveur, qui est la justice même, la rassure. Il lui remet ses fautes, en lui recommandant de ne plus y retomber.

Ici bas, dit un écrivain chrétien, il n'y a que Dieu qui pardonne certaines fautes, il n'y a que Dieu qui tende ses bras à certains coupables. La vanité, l'orgueil, nous font mépriser nos semblables quand ils ont succombé. Quelle est la femme, si elle n'est profondément religieuse, qui veuille donner du travail à la pauvre fille que son cœur et sa jeunesse ont égaré? Quelle est celle qui lui donnera quelques consolations?

Qui imitera Jésus et recueillera ces malheureuses victimes? Ce sont nos sœurs Grises, nos sœurs du Bon Pasteur, nos sœurs de la Miséricorde?

Les communautés enseignantes ou hospitalières, diront ceux qui se rendent à l'évidence, peuvent exister, mais les communautés contemplatives n'ont pas leur raison d'être.

A quoi servent-elles, demande celui qui n'a de regards que pour les intérêts terrestres.

C'est à ces religieuses surtout que pourraient s'adresser ces paroles d'un judicieux écrivain, quoiqu'elles puissent s'appliquer à tous les ordres:

"Il est vrai qu'on ne les voit point mêlés à l'assaut qui se livre pour arriver à la fortune, au plaisir et au pouvoir. Ils pourraient comme tant d'autres, essayer de s'élever et réclamer leur place au soleil. Ils préfèrent y renoncer et aider les autres à parvenir, ou consoler les victimes du sort, les blessés de la lutte, les malheureux, les disgraciés, les désespérés qui ne manquent pas dans l'Etat le mieux organisé. Leur travail qui profite aux autres est le plus désintéressé et le plus utile qui se puisse imaginer." (Keller, Int. au livre de Cong. Relig., p. XLVII,)

Quels sont donc ces travaux, dira l'égoïste?

A quoi ont servi les vingt années de réclusion de Jeanne LeBer, fille du plus riche propriétaire du Canada, qui légua ses biens à la Congrégation Notre-Dame pour avoir la permission de séjourner pendant vingt ans dans un petit appartement derrière le chœur de l'Eglise, et d'y recevoir la

Digitized by Google

sainte communion à travers un guichet d'où elle pouvait voir l'office divin ?

A quoi servent donc ces sœurs Carmélites et du Précieux Sang, qui se tiennent cloîtrées et en prière d'une année à l'autre sans faire bénéficier la société de leur travail auquel elle a droit ? N'est-ce pas la paresse qui les conduit dans ces réduits où elles se mettent à l'abri des devoirs de mères de famille ?

Et d'abord le moins que l'on puisse dire, c'est que la réclusion des religeux peut être utile à eux-mêmes.

"Ils viennent, je suppose, dit l'abbé Pinard, loc. cit. p. 281, chercher quelque adoucissement à une immense douleur; ils essuieront donc mutuellement leurs larmes, ils s'adresseront les uns aux autres des paroles de consolation. Ils viennent pour se former ensemble aux pratiques de la perfection chrétienne; ils s'encourageront réciproquement; ils se soutiendront par leurs exemples, par leurs prières, par leurs conseils; ils se prendront par la main, si je puis m'exprimer ainsi, et ils s'élanceront ensemble sur le chemin du ciel. Pour se rendre plus agréable à Dieu, ils sont déterminés à se dévouer entièrement au bien de l'humanité; ils mettrout donc en commun leur intelligence, leur cœur, toutes les facultés de leur être. Réunissant ainsi leurs efforts, ils feront ensemble ce qu'aucun d'eux n'eut fait seul, et la société recevra de ces hommes, regardés comme inutiles, d'immenses bienfaits qu'elle ne pouvait attendre d'aucun homme isolé."

Nest-ce pas de ces communautés contemplatives que sont sortis ces travaux qui ont conservé au monde la science de l'antiquité ? N'est-ce pas de ces cloîtres fameux que sont sortis ces chefs d'œuvres de l'esprit humain qui traversent les siècles en les éclairant ? N'est-ce pas de ces foyers embrasés du feu de la charité qu'émanent ces lecons profondes qui ont contribué à civiliser les peuples ?

Il y a d'autres œuvres qu'accomplissent ces religieux et que l'impie ne comprendrait pas; ce sont ces mérites qu'ils acquièrent pour nous, pour notre pays, pour la société en unissant leurs souffrances volontaires à celles du divin Crucifié. Elles ne se sont assemblées sous les voutes d'un cloître que pour mériter par leurs vœux, leurs larmes, leurs jeûnes et leur perfection, d'être le soutien de l'Eglise et de travailler à sauver les âmes.

Digitized by Google

" Dans l'observation exacte du silence, par exemple, dit la sœur Jeanne de la Miséricorde, la Carmélite doit se rappeler qu'il est destiné de Dieu à exprimer à ses yeux celui de Jésus-Christ, et à expier tant de blasphèmes, de jurements, de propos horribles vomis par les pécheurs. Par les satisfactions de la nature et des sens dont elle se prive, elle doit, en les unissant à celles de son Sauveur, les destiner à obtenir de Dieu ses bénédictions sur la terre. Enfin, quelque vertu qu'elle pratique, elle doit en adorer le principe en Dieu même, l'offrir dans la vue de satisfaire pour les crimes opposés par lesquels les pécheurs l'offensent, et, d'attirer, en s'unissant à Jésus-Christ qui agit par elle et en elle, la grâce de leur conversion et l'influence du bien qu'elle pratique." (Une fleur du Carmel par le Rev. P. Braun, p. 213.)

Qui appréciera les suaves émanations de la prière qui s'échappent sans cesse du sein de nos communautés religieuses toujours attentives aux désirs du Ciel, toujours craintives aux désordres de l'humanité. En les voyant penchées aux pieds des autels ornés de leurs mains, ne vous semble-t-il pas voir une mère, une sœur en larmes, aux pieds d'un père irrité contre son fils ingrat? Qui calculera combien de malheurs, de pestes, de guerres ont été dissipés par ce souffle parfumé de la prière s'élevant de nos couvents bénis vers ce même Dieu qui répondait à Abraham que dix justes dans Sodôme sauverait cette ville infortunée et coupable?

B. A. T. DE MONTIGNY.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LA CRÉATION DE L'HOMME

(TRADITION SLOVÈNE)

Avant l'époque où tout commence
Le bon Dieu dormit bien longtemps ;
S'éveillant, vit l'espace immense
Au feu de ses regards puissants.

Chaque rayon de sa prunelle
Créait un astre dans la nuit,
Et, d'étincelle en étincelle,
Le beau firmament fut construit.

Dieu s'étonna, nous dit l'histoire ;
Il voulut partout voyager,
Sentant que sa force et sa gloire
Ne sauraient trop se propager.

Un jour qu'il planait solitaire,
La sueur sur son front perla ;
Une goutte atteignit la terre :
Le genre humain sortit de là.

Ainsi, l'homme vient de Dieu même,
Mais il est né de la sueur.
La loi du travail est suprême —
L'aimer est encor du bonheur.

BENJAMIN SULTE.

Digitized by Google

La littérature canadienne à l'étranger.

On a fait, en France, un accueil flatteur au livre de M. Routhier *A travers l'Europe.*

Les principaux organes de la littérature consacrent plusieurs pages à l'appréciation de cet ouvrage. Ils constatent que M. Routhier n'a pas fait une œuvre vulgaire, un amas de notes descriptives qui frappent l'imagination mais qui parlent peu au cœur. Les bibliothèques regorgent de ces récits où l'art de l'écrivain s'est borné à photographier la nature, à en exalter la beauté physique. Les revues bibliographiques nous donnent la preuve, chaque mois, que ce genre de littérature a de nombreux adeptes. Et M. Routhier n'aurait eu qu'un succès temporaire s'il eut suivi les sentiers battus.

Mais M. Routhier est philosophe en même temps que poète. S'il sait revêtir ses descriptions de couleurs variées, il ne peut empêcher son intelligence de s'élancer au delà de ce que les yeux voient, de ce que les sens découvrent et perçoivent. Et cette cause intelligente, cette sagesse infinie ou cette leçon morale qu'il devine, chaque trait de plume nous les fait sentir plus fortement, de même que chaque coup de pinceau de l'artiste habile fait ressortir davantage l'unité et la coordination de son tableau.

M. Routhier n'a publié que le premier volume, qui laisse le lecteur à Paris. Depuis, l'auteur a repassé l'Atlantique et est allé de nouveau visiter les vieilles sociétés qu'il veut nous faire connaître. Nous applaudissons d'avance à la continuation de ce travail. Notre littérature s'enrichit et reçoit au dehors un éclat qui lui fait honneur.

II

Voici l'appréciation de la *Revue du Monde Catholique*, publiée à Paris :

Digitized by Google

Ne cherchons point de transition pour arriver du poème de l'*Atlandide* au voyage *A travers l'Europe* : il n'en est guère de possible. Nous revenons tout d'un trait dans le monde actuel et réel : un Canadien, un homme d'esprit et de cœur, un grand catholique nous y ramène.

M. Routhier n'a écrit, dit-il, que pour ses compatriotes ; mais ses notes sont d'autant plus piquantes, qu'elles ont quelque chose de l'aparté et que la pensée s'y livre sans détonr.

On pourrait peut-être relever ça et là quelques erreurs de détail, contester quelques opinions, quelques appréciations sur tel ou tel monument, telle ou telle célébrité ; mais, en général, comme les idées sont justes, saines, vigoureuses ! Notre voyageur ressemble à un fils aîné rentrant au foyer paternel après une longue absence. Il a pris un léger accent étranger. Les changements qu'il remarque dans la maison, lui déplaisent ; il trouve que ses frères ont follement bouleversé le domaine ; il gronde, il souffre, mais il aime toujours cette antique demeure si pleine de glorieux souvenirs ! il l'aime, malgré certains portraits honteux qui la souillent, malgré le badigeon qui recouvre mal ses lézardes, malgré la mauvaise compagnie qui s'y est installée et y fait la loi ! D'ailleurs, il reconnait, parmi ces intrus, des frères qui pensent encore comme lui, qui l'accueillent, le fêtent et le consolent...

Ecoutez les transports de joie de ce Français d'outre-Atlantique que rien n'a pu détacher de la mère patrie. Il a commencé son voyage en Europe par l'Angleterre, dont il est sujet ; il y a admiré un grand peuple, mais rien n'y a fait battre son cœur. Maintenant il aperçoit les côtes de France, et s'écrie :

" La joie déborde de nos cœurs toujours français ! La voilà donc, cette France d'où sont partis nos ancêtres ! la voilà donc, cette patrie des Cartier, de Champlain, des Montcalm ! les voilà, ces rivages bénis que depuis si longtemps nous désirions voir et embrasser avec amour ! Avec quel bonheur nous entendions déjà retentir à bord les accents de cette belle langue française !... etc., etc."

Les Français de la vieille France ont transmis au-delà des mers de tels sentiments à leurs descendants, et l'on osera soutenir encore que le patriotisme date de 93 !— Ils devraient bien plutôt baisser la tête, ces sectaires dont la filiation remonte à ceux qui perdirent le Canada !

A Paris, la même alégresse déborde du cœur de notre Canadien : puis bientôt des nuages obscurcissent cette joie : dès la première sortie, M. Routhier rencontre les murs calcinés des Tuileries, et croit apercevoir l'ombre sanglante de Louis XVI : l'obélisque se dresse devant lui, " comme un doigt vengeur montrant aux générations qui passent le ciel où monta le fils de saint Louis, et d'où descend la foudre qui frappe de temps en temps la France ! "

Ecartant ces tristes souvenirs, le visiteur se laisse aller aux charmes de la vie de Paris ; il en subit l'irrésistible attrait, d'autant mieux qu'il se sent chez lui. Il resterait volontiers parmi nous ; il est comme Montaigne : il aime Paris de tout son cœur ;

Digitized by Google

malgré ses verrues, il s'y sent vivre pleinement! Il s'y case, il s'y arrange des journées charmantes, il y trouve " toutes sortes de plaisirs même innocents." M. Routhier est du nombre trop rare de ces voyageurs qui ne médisent point de Paris, parce qu'ils n'y ont jamais compromis leur dignité. Paris donne à chacun ce que chacun lui demande. Un grand catholique allemand écrivait, il y a une quarantaine d'années, que " le soleil de la charité chrétienne illumine Paris bien autrement que tous ses reverbères. " Le voyageur canadien sait qu'il y a deux Paris; il cherche et trouve surtout le Paris catholique: c'est celui-là qui le retient, qui l'enchante, qui le remplit d'enthousiasme; c'est là qu'il trouve des amis non oublieux de la France d'outre-mer.

A Paris, le fils du Canada ne se plaint que d'une chose, du froid! Son " cher pays de neige " lui semble moins glacé. Il nous reproche de ne savoir pas braver l'hiver. En dépit du froid, M. Routhier commence ses pérégrinations au milieu de la grande ville. Il regarde, écoute, réfléchit, blâme ou admire. La violation du dimanche lui arrache une plainte indignée; mais nous croyons qu'il n'a pas bien saisi la physionomie du public dans nos églises. A Paris, il n'y a guère que de vrais fidèles fréquentant les offices, et leur tenue prouve leur foi. C'est un des avantages de la persécution présente de chasser les profanes du saint lieu.

On connait la légende badoise de la chaire de l'ange, dressée vis-à-vis celle du démon. Cette dernière reste à moitié brisée, car Satan vaincu l'a foulé de son talon en s'enfuyant. Les deux chaires rivales s'élèvent ainsi à Paris, bien proches l'une de l'autre; malheureusement le diable n'abandonne point la partie, et ses auditeurs la lui font belle. Notre voyageur établit le parallèle de ces deux tribunes: il a entendu le P. Félix et le P. Monsabré; il veut assister aux leçons du collège de France et aux conférences du cercle des Capucines. Après cela, il ne s'étonne plus de l'état des esprits en France; la légèreté des attaques, la bénévolence d'un public ignorant ou prévenu, le surpennent davantage.

Les cercles catholiques, les cercles d'ouvriers attirent ce fervent chrétien; il y rencontre des hommes dont il trace le portrait pour ses compatriotes: M. de Mun, Léon Gautier, etc.; il y prend lui-même sa place, et charme par sa parole les réunions du cercle du Luxembourg.

Les chapitres consacrés au théâtre devront être médités: rarement la vérité se présente nette et ferme comme sous cette plume. M. Routhier ne descend pas " jusqu'aux ignobles tréteaux où le peuple de Paris va s'amuser et *s'instruire*, " hélas! il n'entre même pas dans les théâtres de second ordre; il s'arrête à peine à l'Opéra, " parce que la musique n'est pas son fait "; il arrive au Théâtre-Français, " le premier du monde peut-être." Il en dessine l'historique à grands traits, il se demande si Molière a jamais corrigé personne, il constate le mal immense causé par *Tartufe*, puis il cherche quel est le thème et la fin que se proposent nos modernes célébrités dramatiques: Dumais, Augier, Sardou, Feuillet, etc. " Tous, répond-il, méconnaissent le noble but de l'art. L'œuvre collective de ces beaux talents est dissolvante et pernicieuse

Digitized by Google

sous le rapport moral. On dirait une conspiration organisée contre tout ce qui est salutaire et respectable." M. Routhier analyse plusieurs pièces de notre théâtre, entre autres, *Gabrielle*, d'Emile Augier; il montre du doigt les souillures imprimées au foyer conjugal et le but où tendent tous ces auteurs: ce but, c'est le divorce, c'est-à-dire la ruine de la famille. Il pourrait ajouter que nos modernes auteurs, en croyant plaider la cause de la femme, lui font mortelle injure, car ils la jugent trop faible pour le devoir.

Tous entraînent la société dans un paganisme renouvelé, tous nient le péché, ou le peignent "très intéressant et presque toujours justifiable." Pour eux, comme pour la philosophie moderne, l'instinct est la loi suprême, la jouissance est le but de la vie: les *Pauline* du vieux Corneille se font rares sur la scène, même aux Français! Aussi n'est-il pas étonnant que M. Routhier se prenne d'une admiration sans bornes pour *la Fille de Roland*. il la proclame "l'œuvre la plus parfaite qu'ait produite la poésie française dans notre siècle"; il lui consacre tout un chapitre.

Mais arrêtons-nous, n'entamons ni la question politique ni les pages où notre Canadien raconte les relations littéraires qu'il s'est choisies à Paris. D'ailleurs, les limites imposées à notre compte rendu sont depuis longtemps franchies. C'est à regret que nous renonçons à parler de la partie consacrée aux villes et paysages d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre: il y a là des descriptions délicieuses. Le chapitre sur O'Connell et le martyre d'Erin est magnifique.

Au reste, nos lecteurs voudront connaître l'ouvrage en entier. Le sympathique voyageur est aussi leur ami; il vit en communion d'idées avec eux par la lecture de notre recueil. Terminons en faisant des vœux pour la publication prochaine du second volume annoncé.

On assure que notre frère du Canada se dispose à un deuxième voyage chez nous. Il trouvera de nouvelles ruines: les chapelles, où il s'unissait à nos prières, sont fermées ou détruites; la persécution devient plus âpre chaque jour. Sa vaillante plume combattra encore pour le cause catholique, réveillant ceux qui s'endorment, encourageant ceux qui doutent de l'avenir. Mais si M. Routhier plaint notre France, si ses égarements l'indignent, il ne la maudira jamais, car il est bien, et de race et de cœur, l'un de ses fils (1)!

III

La *Revue Bibliographique Universelle* dite *Polybiblion* publie ce qui suit:

---

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, le Canada tout entier affirmait une fois de plus, avec un enthousiasme indescriptible, son invincible attachement pour la France catholique, dans une magnifique ovation au général Charette.

Digitized by Google

A travers l'Europe. Impressions et paysages,—par A.B. Routhier, docteur ès de l'Université Laval. Tome 1er. Québec, typographie Delisle ; Paris, librairie de la Société Bibliographique, in-8 de 408 p.—Prix : 7 fr.

M. Routhier est peut-être l'homme le plus remarquable que le Canada ait produit. Magistrat éminent, poète, orateur, critique littéraire, il a pardessus tout la grande portée d'esprit philosophique qui fait des hommes complets. Il vient de résumer ses impressions de voyage *à travers l'Europe* dans un ouvrage, où tour à tour les monuments, les souvenirs historiques, les hommes politiques, les questions religieuses et sociales sont décrits et appréciés. Son cadre rappelle les *Parfums de Rome* de Louis Veuillot. A son exemple il a voulu, dans une forme pleine de piquant et d'imprévu, offrir à ses compatriotes un miroir moral de l'Europe. Les Canadiens, comme tous les Américains, n'ont que des idées très sommaires et souvent assez incohérentes sur les choses d'Europe. Ils lisent cependant tous nos journaux, mais plus ils les lisent, moins ils comprennent les grands problêmes qui se déroulent chez nous et il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner ! Or, si le Nouveau-Monde vit par lui-même sous les rapports économiques, de longtemps encore il vivra exclusivement sur la culture européenne. Les Canadiens sont donc fort heureux d'avoir un pareil guide à travers l'Europe, guide aimable qui instruit en charmant.

Mais ces *Impressions de voyage* auront non moins de succès en France : car c'est un grand intérêt que de voir les choses et les hommes de son pays décrits à un point de vue impartial, de se rendre compte de l'impression qu'elles produisent sur un observateur étranger mais bienveillant comme M. Routhier.

Un tiers de volume est consacré à l'Irlande et à l'Angleterre. Notre voyageur décrit avec un grand charme les paysages grandioses de la verte Érin et retrace les souvenirs de ses luttes parlementaires du dix-huitième siècle, le grand combat pour l'émancipation d'O'Connell.—Londres avec ses monuments, la vie anglaise avec son arrière-fond de traditions catholiques et les préjugés protestants qui l'offusquent arrêtent encore M. Routhier. Ses judicieuses réflexions ont le plus grand intérêt : elles concordent pleinement avec celles de Montalembert et de M. Le Play.

Mais c'est la France, cette *vieille patrie*, à qui les Canadiens sont restés si fidèles, qui attire surtout M. Routhier, c'est Paris qu'il décrit *con amore*. Rien n'est intéressant pour un Parisien comme ces descriptions de nos monuments, ces portraits de nos hommes politiques, ces analyses des pièces marquantes du théâtre contemporain. Hélas ! M. Routhier juge sévèrement bien des côtés de la vie parisienne. Il a raison, croyons-nous. Mais aussi comme il met en relief les efforts de la France catholique pour le bien !

En voilà assez pour donner à tous nos amis le désir de lire ce livre si intéressant par le sujet, si attachant par la forme. Nous ne dirons qu'un mot du style ; il est d'une pureté remarquable et vraiment, quand on lit M. Routhier, on se dit qu'il y a deux Frances, non pas dans le sens paricide de M. Ferry, mais l'une sur les bords du Saint-Laurent, et l'autre sur les bords de la Seine.

Digitized by Google

Pour complèter l'illusion l'impression est excellente au point de vue typographique et ce bel in-octavo se présente comme s'il sortait de chez l'un de nos meilleurs éditeurs.

IV

Le livre de M. l'abbé Desmazures "*M. Faillon* n'a pas passé inapperçu en France. Nous lisons ce qui suit dans la livraison du 15 juin de la *Revue du Monde Catholique* sous la signature de R. Martin.

M. l'abbé Desmazures vient de publier un important travail sur un digne prêtre, dont le nom est bien connu dans la science française et dans la littérature américaine. *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, tel est le titre de cet ouvrage, qui nous permet de contempler un des plus vastes et des plus nobles monuments élevés à la religion et à l'histoire.

Après avoir donné un résumé de la vie de M. Faillon et de ses œuvres, l'auteur ajoute :

Il me reste maintenant à faire connaître le style et la manière de M. l'abbé Desmazures. La citation du portrait de l'historien du Canada suffira, je pense, pour remplir cet objet :

" M. Faillon avait en toute sa personne un mélange admirable de noblesse et de modestie ecclésiastique, de grandeur et de délicatesse. Il était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, avec une apparence remarquable de force et de santé. Sa tête était puissante, ses traits grands et réguliers, d'une pureté et d'une délicacatesse remarquables. Son visage, emprunt de finesse et de douceur, frappait par une *complexion* claire et transparente, accompagnée d'une chevelure blonde et abondante, qui environnait son visage comme d'une auréole lumineuse. Quant on le voyait la première fois, on était frappé de son air de distinction ; et quant il apparaissait dans une assemblée, il était aussitôt remarqué entre tous.

" Il avait l'air noble, doux et calme, et une modestie aisée et sans contrainte. Ses yeux étaient souvent baissés par l'étude ; quand il les relevait, ils paraissaient d'une limpidité extraordinaire et d'une pénétration frappante.

" Sa piété était basée sur une foi profonde ; son amour de l'étude, sur un désir ardent de glorifier Dieu. Ces deux dispositions se fortifiaient sans cesse, s'accroissaient mutuellement. L'étude nourrissait sa piété, et sa piété le soutenait dans tous ses travaux."

J'ai souligné le mot *complexion*, pris dans le sens anglais, au lieu de *teint*. Le voisinage des Anglais, je l'ai déjà fait remarquer, influe d'une façon malheureuse sur les littérateurs canadiens, qui leur empruntent trop souvent leurs mots et leurs formes. Il est bien difficile, je l'avoue, de résister à l'influence du milieu où l'on vit, mais il ne faut pas oublier non plus la part de la volonté. Que

Digitized by Google

les Canadiens veillent, et ils parviendront à maintenir pure, sinon la langue courante, au moins la langue littéraire.

Sous la réserve de cette légère critique, M. Desmazures a fait une œuvre sérieuse, d'un style coulant et plein d'enseignements. Et, puisque je me suis imposé la tâche de faire connaître en France la littérature canadienne, je laisserai, pour finir, la parole à un critique de Montréal, M. Edmond Lareau, qui conclut ainsi l'article qu'il vient de consacrer, dans la *Revue canadienne*, au travail de M. Desmazures :

" Voilà l'abbé Faillon, voilà son œuvre. On peut, à coup sûr, le présenter comme un modèle à la jeunesse studieuse de tous les pays. Sa vie entière a été consacrée au travail ; le temps que lui laissait l'exercice de ses devoirs, il le donnait aux études. C'est la grande leçon qui résulte du travail de M. Desmazures. A la jeunesse canadienne de s'en pénétrer. Elle doit comprendre que les études sérieuses seules peuvent la conduire au seuil de la véritable science ; que le travail est le plus sûr gage du succès, et que la méthode dans le travail est la meilleure arme de combat dans les luttes de la vie. Il faut réveiller au milieu de nous l'amour des lettres, des sciences et des arts ; il faut que les pères et les fils se persuadent que l'avenir peut offrir bien des luttes et des difficultés. Tout ce qui nous est cher peut devenir un objet de contestation. Il faut nous préparer à nous défendre. La préparation pratique souverainement royale, c'est l'étude, le culte de la science; l'étude, qui rend l'homme fort et confiant dans son droit ; la science, qui jette une auréole sur les sociétés et assure leur grandeur et leur puissance. N'est ce pas un fait déplorable que cette prévention qui existe dans le monde contre les études sérieuses ? Bien des familles n'aiment pas ces prolongations d'occupations qui enlèvent les jeunes gens aux relations de la société. Les désœuvrés sont opposés instinctivement à toute manifestation studieuse. Enfin, il faut bien le dire, les jeunes gens trouvent encore dans leur orgueil un grand obstacle, et des plus dangereux, lorsqu'ils ne savent pas le reconnaître. Il y a un sentiment en eux, sentiment très fort et très entraînant, qui les porte à prétendre à tout, sans se donner la peine de s'appliquer à rien.

" Ces réflexions sont le meilleur commentaire qu'on peut faire du livre de M. Desmazures.

" C'est assurément une œuvre utile que celle-là, puisqu'elle s'adresse à la fois à la piété des fidèles, à la sollicitude de l'âge mûr, et enfin à la méditation de la jeunesse."

Nous croyons qu'il est intéressant de noter ces appréciations. Nous continuerons chaque fois qu'il sera question, à l'étranger, de nos littérateurs.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(Suite et fin.)

(*Maurice Darville à Angéline de Montbrun.*)

Ainsi vous persistez à vous tenir renfermée, à refuser de me recevoir, et pour vous je ne suis plus qu'un étranger, qu'un importun.

Angéline, cela se peut-il ?

O ma toujours aimée, j'aurais dû écarter vos domestiques et entrer chez vous en maître. Mais je ne viens pas vous faire des reproches. Je viens vous supplier d'avoir pitié de moi. Si vous saviez comme il est amer de se mépriser soi-même !

O ma pauvre enfant, votre image vient me resaisir partout, votre vie si triste m'est un remords continuel. Et pourtant suis-je coupable ? est-ce ma faute si vous m'avez jeté mon cœur au visage ?

Angéline, vous m'avez fait manquer à ma parole. Oui, vous m'avez réduit à cette objection. Mais sur mon honneur, je n'aurai jamais d'autre femme que vous. Ah ! Soyez-en sûre, on ne se donne pas deux fois avec ce qu'il y a de plus tendre et de plus profond dans son âme, ou plutôt quand on s'est donné ainsi on ne se reprend plus jamais. Et si mon cœur a paru se refroidir..... Ma pauvre enfant, au fond du cœur d'un homme il y a bien des misères, mais pardon, pardon pour l'amour de lui qui m'aimait, qui m'avait choisi. Quoi ne sauriez-vous pardonner un tort involontaire. Mon amie, vous avez bien oublié la promesse faite à Mina, cette solennelle promesse de m'aimer toujours et de me rendre heureux. Si vous saviez ce que j'ai souffert depuis le soir terrible de notre séparation ! Oh ! com-

Digitized by Google

ment avez-vous pu m'humilier ainsi? Suis-je donc si vil à vos yeux ? Mon Dieu ! qui nous rendra la confiance, ce bien unique en sa douceur? Vous dites que vous n'accepterez jamais un sacrifice. *Un sacrifice.* Mais vous le savez, *tôt ou tard, on ne joint plus que des âmes.* Et d'ailleurs, les traces de cette cruelle maladie vont s'effaçant chaque jour. Tous ceux qui vous ont vue le disent et pouvez-vous l'ignorer ?

Mon amie, c'est moi qui vous conjure d'avoir pitié de ma vie si triste, de mon avenir désolé. Que deviendrai-je si vous m'abandonnez ? Je vous l'avoue, je suis au bout de mes forces. La tristesse est une mauvaise conseillère et j'entrevois des abîmes. Angéline, votre cœur est-il donc tout entier dans son cercueil ?

Non, ma chère orpheline, je ne vous reproche ni l'excès, ni la durée de vos regrets. Sait-on combien de temps une grande douleur doit durer ? Mais votre douleur je la comprenais, je la partageais, et où donc pleure-t-on mieux que dans les bras d'un ami ?

Combien j'ai regretté de n'avoir pas pensé à vous faire ordonner de ne pas différer notre mariage. Le malheur a voulu que ni lui ni moi n'y ayons songé, mais croyez-vous qu'il approuve votre résolution ?

Angéline, c'est moi qui vous emportai comme morte d'auprès de son corps. O Dieu, de quel amour je vous aimais et que j'ai souffert de cette horrible impuissance à vous consoler. Mais aujourd'hui, ne puis-je rien ? Je vous assure que je ne vous aimais pas plus quand mon amour vous arracha à la mort et je vous en supplie, par la fraternité de nos larmes, par cette divine espérance que nous avons de le revoir consentez à m'entendre. Oh, laissez-moi vous voir ! laissez-moi vous parler ! Pourriez-vous refuser toujours de m'admettre chez vous, dans sa maison à lui qui me nommait *son fils*.

La nuit dernière, je suis resté longtemps appuyé sur le mur du jardin et je vous avoue que je finis par m'y glisser. Une fois entré, j'en fis le tour. La froide clarté du ciel m'y montrait tout bien triste, bien désolé. Un vent glacé chassait les feuilles flétries. Mais le passé était là, et qui pourrait dire la tristesse et la douceur de mes pensées !

Digitized by Google

D'abord, la maison m'avait paru dans une obscurité complète, mais en approchant je vis qu'une faible lumière passait entre les volets de votre chambre. O chère lumière! Longtemps je restai à la regarder, Angéline, la vie ne doit pas être une veille troublée. Non, vous ne sauriez persévérer dans une résolution pareille et bientôt, comme Mina disait : *Le sang du Christ nous unira.* Chrétienne, avez-vous compris la force et la suavité de cette union? Doutez-vous que dans son sang nous ne trouvions avec l'immortalité de l'amour, les joies profondes du mutuel pardon. Non, vous n'aurez pas ce triste courage de me renvoyer désespéré.

Puissance d'aimer : puissance de souffrir ; *puissance de souffrir ; puissance d'être heureux.*

(*Angéline de Montbrun à Maurice Darville.*)

Maurice, pardonnez moi.

Cette résolution de ne pas vous recevoir vous pouvez me la rendre encore plus difficile, encore plus douloureuse à tenir, mais vous ne la changerez pas. Et faut-il vous dire que le ressentiment n'y est pour rien? Cher ami, je n'en eus jamais contre vous et..... Non, vous n'avez pas trompé sa noble confiance, non vous n'avez pas manqué à votre parole, et moi aussi je tiendrai la mienne.

Mais croyez-moi, ce n'est pas avec un sentiment dont vous avez déjà éprouvé le néant, que vous rempliriez le vide de votre cœur et de vos jours.

Je le dis sans reproche. O mon loyal, je n'ai rien, absolument rien à vous pardonner· Pourquoi m'avez-vous aimée? Pourquoi ai-je tant assombri votre jeunesse? Et pourtant, nous avons été heureux ensemble. Vous rappelez-vous comme la vie vous apparaissait belle? Mais il n'est pas de *main qui prenne l'ombre, ni qui garde l'onde.*

Mon cher ami, nous l'avions bien oublié. Dites-moi si cet enchantement de l'amour et du bonheur se fut continué, que serions-nous devenus? Comment aurions-nous pu nous résigner à mourir? Mais le prestige s'est vite dissipé et nous savons maintenant que la vie est une douleur.

Sans doute, la bonté divine n'a pas voulu qu'elle fut sans consolations, et nos pauvres tendresses restent le meilleur

Digitized by Google

adoucissement à mes peines. Mais nul ne choisit sa voie et les adoucissements ne sont pas pour moi.

Maurice, c'est la volonté de Dieu qui nous sépare. Cette parole mon père me l'a dite à l'heure de son agoisse et je vous le répète. Ah ! J'ai bien senti ma faiblesse. Etre désillusionnée ce n'est pas être détachée, mon ami, vous le savez, l'arbre dépouillé tient toujours à la terre. Oh, comme nous sommes faits ! mais la volonté de Dieu donne la force des sacrifices qu'elle commande. Je vous en prie, ne vous mettez pas en peine de mon avenir. Si je suis courageuse, si je suis fidèle avant longtemps j'aurai la paix et vous aussi vous serez bientôt consolé. Pourquoi pleurer ? Ce bonheur de la terre n'en connaissons-nous pas la pauvreté même quand nous pourrions l'avoir dans sa richesse—ce qui n'est pas.

Non, le rêve enchanté ne saurait se reprendre. Et pourtant, malgré le trouble de mon cœur, je suis contente que vous soyez venu. Le sentiment que vous me conservez, pour moi c'est une fleur sur des ruines, c'est un écho attendrissant du passé. Le passé !

Vous rappelez-vous cette romance que vous chantiez sur le souvenir qui n'est rien et qui est tout ? Ah ! quoiqu'il arrive, n'oubliez pas. Et soyez béni de ce que vous avez fait pour moi, soyez béni de ce que vous avez fait pour lui. Jamais je n'oublirai avec quel respect vous avez porté son deuil, ni vos regrets si vifs, si sincères. Oh, comme vous étiez bon ! comme vous étiez tendre ! Je le sais, vous le seriez encore. Mais il en est qui n'arrivent au ciel qu'ensanglantés, et ceux-là, Maurice, n'ont pas droit de se plaindre.

J'ignore la volonté de Dieu sur vous, mais sans cesse, je lui demanderai de vous la faire connaître. Et maintenant, puisqu'il faut le dire, adieu, mon cher, mon intimement cher, adieu.

Quand j'étais enfant, mon père, pour m'encourager aux renoncements de chaque jour, me disait que pour Dieu il n'est pas de sacrifice trop petit, et aujourd'hui, je le sens, il me dit que pour Dieu, il n'est pas de sacrifice trop grand.

Après tout, mon ami, en sacrifiant tout, on sacrifie bien peu de chose. Ai-je besoin de vous dire que rien sur la

Digitized by Google

terre, ne nous satisfera jamais ? Ah ! soyez-en sûr, en consacrant l'union des époux, le sang du Christ ne leur assure pas l'immortalité de l'amour, et quoiqu'on fasse, la résignation reste toujours la grande difficulté comme elle est le grand devoir.

Sans doute, tout cela est bien triste et la tristesse a ses dangers. Qui le sait mieux que moi ? Mais, Maurice, pas de lâches faiblesses. O mon ami, épargnez-moi cette suprême douleur ; que je ne rougisse jamais de vous avoir aimé !

LAURE CONAN.

ERRATUM

Les deux dernières lignes de la partie du roman *Angéline de Montbrun*, publiée dans la livraison de juillet, doivent se lire comme suit :

Pour moi qui ne suis rien, qui ne tiens à rien, je m'en irai

comme l'herbe légère
Qu'emporte le souffle embaumé du soir.

C'est une citation de Lamartine.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Une étonnante vitalité se fait sentir maintenant dans le royaume des idées au Canada. Partout on fonde des journaux, partout on publie des livres. On s'occupe de tous les genres; histoire, poésie, économie politique, science, et nos écrivains trouvent non seulement des lecteurs chez nous, mais encore des admirateurs dans notre ancienne mère-patrie, la France.

Il faut dire que les sujets ne manquent pas ; l'économiste peut vanter les ressources de nos mines et de nos forêts, tandis que le poète n'a qu'à décrire les sauvages beautés de nos fleuves et de nos montagnes. Notre histoire surtout est une source inépuisable d'inspirations. Même nos voisins viennent y chercher les sujets de leurs romans et de leurs poèmes et les étrangers ne peuvent se lasser de parcourir nos annales.

J'ai maintenant sous les yeux le premier volume d'un ouvrage signé du nom de l'un des plus assidus collaborateurs de la *Revue Canadienne*, M. Benjamin Sulte (1). L'auteur se propose d'écrire non l'histoire du Canada mais plutôt celle des Canadiens-Français. Son but, dit-il dans sa préface, est " de " feuilleter les annales particulières des Français du Canada, " aujourd'hui répandus de l'Atlantique au Pacifique, du " Golfe St Laurent au Golfe du Mexique ; parler de tout ce " qui leur est propre ; composer un album de famille ; faire " ressortir les gloires, les malheurs, les défauts et les qua- " lités de la race."

Mais avant de parler de l'ouvrage je veux dire un mot du volume en lui-même. C'est un livre *in quarto* de cent soixante pages imprimé sur du beau papier et orné de plusieurs gravures. Je ne crois pas exagérer en disant que c'est une des plus belles publications qui soit sortie de nos presses. Encore sept autres volumes comme le premier et l'auteur aura terminé sa tâche.

Toutefois il y a une remarque que je crois devoir faire. Ce premier volume contient dix-sept gravures, deux vues et

(1) *Histoire des Canadiens-Français*, 1608-1880. Origine, histoire, religion, guerres, découvertes, colonisation, coutumes, vie domestique, sociale et politique, développement, avenir. Par Benjamin Sulte. Ouvrage orné de portraits et de plans. Tôme I. Montréal, Wilson et Cie, Editeurs, 89, rue St Jacques, 1882.

Digitized by Google

les portraits de Jacques-Cartier, Champlain, l'Hon. Théodore Robitaille (à qui l'ouvrage lui-même est dédié), Monseigneur Fabre, Montcalm, Mère Marie de l'Incarnation, Madame de la Peltrie. Sir A. A. Dorion, Monseigneur Taschereau, M. C. S. Cherrier, La duchesse d'Aiguillon, l'abbé G. V. Casault, Sr Louise de Saint Augustin, Monseigneur Bourget, et l'Hon. P. J. O. Chauveau. A cette énumération le lecteur s'écriera : mais pourquoi ce mélange de modernes et d'anciens ? Vraiment je ne saurais le dire. La chose me parait de mauvais gout et j'espère que les éditeurs n'avaient pas pour but de se ménager l'appui de personnes influentes. Par malheur aussi tous ces portraits ne sont pas ressemblants. Peut-être même si le graveur avait dû signer son nom, le succès eût été plus considérable. Ce sont, si l'on veut, des détails, mais dans une publication de ce genre le lecteur a droit de se montrer exigeant.

Maintenant, pour parler du fond de l'ouvrage je suis heureux de dire que M. Sulte se montre digne de sa grande réputation d'historien. Son premier volume part naturellement de la découverte du Canada et va jusqu'à l'année 1617. Il nous fait assister aux diverses tentatives de colonisation de la Nouvelle-France, nous donnant les raisons du succès des uns, et des malheurs des autres. En général M. Sulte fait preuve d'une grande élévation d'idées. Il raconte les faits avec beaucoup d'exactitude ; il nous donne de précieux renseignements sur la famille de Cartier, et fait une courte biographie des premiers colons du Canada. M. Sulte se propose de continuer ce travail dans les autres volumes. Comme l'historien du peuple canadien-français, il s'attachera surtout à nous faire connaître ces courageux colons qui quittèrent la belle France pour coloniser la vallée du Saint-Laurent. Son ouvrage sera donc en quelque sorte le complément du grand dictionnaire biographique de M. l'abbé Tanguay.

Mais ma critique manquerait de sincérité si elle n'était qu'élogieuse. J'ai dit qu'en général M. Sulte apprécie les faits avec une grande élévation d'idées. Pourtant il y a des ombres dans le tableau. M. Sulte trouve qu'on a trop idéalisé l'histoire du Canada, et qu'on a représenté les premiers explorateurs sous un jour trop favorable. "L'histoire," dit-il, (1) "qui ne devrait rien idéaliser, a voulu faire de Roberval, Cartier et François 1er des hommes à conceptions profondes, ayant pour point de départ de leurs agissements la propagation de l'Evangile. Nous n'en croyons rien. L'esprit mercantile a tout dominé dans leurs entre-

(1) Page 24.

Digitized by Google

" prises au Canada. Si, d'une part, le chrétien se révèle
" dans les pièces officielles de ce temps, on voit très bien que
" l'exécution était conduite par des hommes de lucre — des
" chercheurs de mines et de grandes routes commerciales.
" Les pratiques religieuses accomplies par les équipages de
" Cartier, à leur sortie de Saint-Malo, étaient dans les mœurs
" des populations catholiques; elles le sont encore; mais
" elles n'ont jamais influencé les desseins secrets des chefs.

" Le foyer d'activité maritime que présentait alors le cer-
" cle des armateurs de la Bretagne n'était pas non plus in-
" compatible avec une saine et haute morale. Cartier tenait
" de ce milieu choisi le caractère qui se dégage de tous ses
" actes : se recommander à Dieu et devancer ses rivaux dans
" la carrière qu'il poursuivait. On n'en fera jamais un saint
" ni un esprit large encore moins de François 1er, dont les
" débauches ne sont un mystère pour personne ou Roberval
" qui voulut employer de la canaille pour former le noyau
" de ses comptoirs de traite."

Mais si, comme le prétend M. Sulte, on a trop idéalisé l'histoire du Canada, l'auteur lui-même cherche à l'envisager sous un point de vue trop pratique. On a dit que les explorateurs du Canada étaient, en général, de bons chrétiens, mais on a jamais voulu les faire passer pour des hommes sans défauts. On ne fera jamais un saint de Jacques Cartier, dit M. Sulte. Eh, mon Dieu! il ne s'agit nullement de le mettre sur les autels! Mais faut-il être saint pour avoir des vues larges? Du reste M. Sulte semble insinues que Jacques Cartier était loin d'être un saint. Presque tous les autres historiens du Canada soutiennent au contraire que Jacques Cartier était un homme très religieux et qu'il avait pour but principal la conversion des sauvages. D'abord nous n'aurions qu'à feuilleter l'histoire de M. Sulte pour prouver que l'explorateur du Saint-Laurent était plein de religion. A peine a-t-il foulé le sol de la Nouvelle-France, qu'il fait ériger une grande croix sur une colline dominant la baie de Gaspé, et quand le mal de terre exerçait ses ravages au milieu de ses hommes il fait faire une procession en honneur de la Sainte Vierge et fait vœu lui-même d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour si Dieu lui accorde la grâce de retourner en France. Il voulait aussi principalement la conversion des sauvages, car, " dans une
" adresse au roi, à l'occasion de son second voyage, il pré-
" sentait l'extension de la foi catholique comme un des plus
" pressants motifs pour continuer les découvertes." (1) Naturellement tout cela n'excluait pas le reste; après les inté-

(1) L'abbé Ferland, I, p. 21.

Digitized by Google

rêts de la religion venaient ceux de la patrie, et quand il avait pris possession des nouvelles découvertes au nom du roi de France, l'explorateur s'occupait à juste raison de la traite avec les sauvages. Les moyens, il est vrai, n'étaient pas toujours à la hauteur de l'œuvre, mais l'intention était bonne.

Du reste M. Sulte ne fait ces réserves qu'à l'égard des premiers explorateurs de la Nouvelle-France ; il rend pleine justice à Samuel de Champlain qu'il appelle avec raison le " premier Canadien. " Aucune tache," dit-il, " ne ternit cette " belle mémoire. Dévoué à une noble cause, il l'a servie " jusqu'à la mort. Ses travaux ont été une semence extraor- " dinaire. Son nom résume tout le commencement de notre " histoire." Il n'y a personne qui ne souscrive à ces paroles.

Je constate avec peine que M. Sulte semble n'avoir que du mépris pour les rois de France, François I, Henri IV et Louis XIII. Cela paraît l'attacher à une certaine école qui ne devrait pas avoir les sympathies d'un écrivain aussi éclairé que M. Sulte. Le Canada doit trop aux rois de France pour qu'on puisse leur prodiguer l'insulte sans une cause très-sérieuse.

On regrette aussi de trouver dans l'ouvrage de M. Sulte bon nombre de négligences de style qu'un examen attentif eût fait disparaître. Le lecteur pourra s'en convaincre en lisant attentivement les passages que je viens de citer. Je comprends que des oublis sont inévitables dans un ouvrage d'aussi longue haleine, mais la grande réputation de l'auteur nous permet de nos montrer un peu exigeants.

Avec ces quelques réserves je n'ai que des compliments à faire de M. Sulte. Son ouvrage mérite une place d'honneur dans toutes nos bibliothèques et je me rendrai l'interprète de tous mes lecteurs en souhaitant à M. Sulte le temps et les moyens d'achever sa belle entreprise.

***

Mais à l'exemple du poète, passons

Du grave au doux

pour nous occuper d'un auteur qui en est rendu à son troisième ouvrage dans l'espace de moins d'une année. Le lecteur devinera facilement qu'il s'agit de Son Honneur le juge Routhier dont on pourrait dire, en changeant un mot dans une parole de Boileau :

> Bienheureux Routhier dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !

Et dire que l'auteur est en même temps savant jurisconsulte et poète, philosophe et ecrivain distingué ! M.

Digitized by Google

Routhier a essayé tous les genres et aujourd'hui entre deux volumes de récits de voyage il vient présenter au lecteur un joli recueil de vers (1). Il est vrai qu'en dépit de ses travaux plus sérieux, on lui avait toujours soupçonné un talent poétique. De temps en temps les journaux publiaient de petites poésies fugitives, avec une veine légèrement sarcastique, et l'opinion publique, qui s'y connaît, ne manquait pas de les attribuer à quelque heureuse distraction de M. Routhier, lors même qu'elles ne fussent pas signées. L'auteur nous fait maintenantcadeau d'un petit volume qui nous permettra de juger son talent sous un nouveau point de vue.

M. Routhier appelle son livre "Les Echos." "La Poésie," dit-il dans son introduction, sur *la poétique chrétienne*, "qu'on "l'appelle chant ou harmonie, n'est vraiment qu'un écho "de chants et d'harmonies que le poète entend, et qui lui "viennent du monde idéal." "Pour nous chrétiens," ajoute-t-il, "toutes ces sources différentes, toutes ces harmonies qui "s'élèvent de tous les mondes, doivent converger vers un "centre commun, vers un idéal unique, qui est Dieu." M. Routhier se propose donc de chanter en premier lieu Dieu "dans la personne de son Verbe" et ensuite "de le chanter "aussi dans ses œuvres," la patrie et la famille. "Car," dit-il, "les sources de l'inspiration sont multiples et soit qu'elle "chante les exploits des héros, ou l'établissement des "empires, soit qu'elle raconte les actes les plus ordinai-"res de la vie de l'homme, la poésie ne cesse pas d'être "chrétienne tant qu'elle ne perd pas de vue l'idéal divin, "et que ses chants tendent à le manifester. La description "d'une nuit étoilée peut quelquefois élever l'âme à Dieu, "aussi bien qu'une prière."

Il est consolant, dans ce siècle de matérialisme, de trouver au moins un poète qui comprend aussi bien la sublimité de son rôle. On voit en effet partout des écrivains employer le génie poétique, que Dieu leur avait donné pour une meilleure cause, à exalter la créature dans ce qu'elle a de plus bas et de plus périssable. M. Routhier ne les imite pas; il est poète chrétien et partant vrai poète. C'est son premier titre à nos éloges.

L'auteur divise son volume en trois parties: les échos évangéliques, les échos patriotiques, les échos domestiques. Tous mes lecteurs connaissent et admirent les *poèmes évangéliques* de M. Victor de Laprade. M. Routhier suit l'exemple de ce dernier sans toutefois l'imiter car, tandis que le poète

(1) Les Echos par A. B. Routhier, docteur ès-lettres de l'Université Laval. Québec. Typographie de P. G. Delisle, 1882.

Digitized by Google

français s'est surtout attaché aux scènes où la divinité de Notre Seigneur semble s'éclipser devant son humanité, M. Routhier chante non le Fils de l'homme, mais le Fils de Dieu.

Ses *échos évangéliques* sont au nombre de six : *Béthléem, La Tentation, Lazare, Sur le Thabor, La mort du Christ, Le Christ vivant.* Ce genre de composition poétique offre des difficultés presque insurmontables. Le récit évangélique en effet est d'une beauté si parfaite, qu'on doit renoncer pour toujours à en atteindre la sublimité. Le poète qui veut décrire une des scènes de l'Evangile, court donc le danger de rester infiniment au-dessous du modèle. Je n'en veux pas de meilleur exemple que le poème de M. Routhier sur la résurrection de Lazare. Saint Jean a raconté ce miracle de Notre Seigneur avec une simplicité de style qui rappelle les plus beaux passages d'Homère. Eh bien ! comparons le récit de M. Routhier avec l'original. L'évangéliste dit que Marthe, ayant reconnu Notre Seigneur de loin, courut au devant de lui et pour tout reproche lui dit cette belle parole : *Domine, si fusses hic, frater meus non fuisset mortuus.* Voici maintenant la traduction de M. Routhier.

Je vous salue, ô maître !
Que n'êtes-vous, Seigneur, venu plus tôt vers nous ?
Si vous aviez été dans la triste demeure
De votre ami Lazare, il ne serait pas mort !
O Jésus, vous n'auriez jamais permis qu'il meure,
Maintenant je sais que le Dieu bon et fort,
Sourd à notre prière, exauce toujours celle
Qui vient de vous Seigneur.

Le quel des deux préférez-vous lecteur ? De même dans son poème : *Sur le Thabor* M. Routhier traduit ce cri de Dieu le Père : "Celui-ci est mon fils bien aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances," par un discours de quarante vers.

Ces défauts tiennent plutôt de la difficulté, que dis-je, de l'impossibilité du sujet, que du manque de talent chez M. Routhier. Au contraire le poète fait partout des réflexions admirables. De tous ces poèmes, je préfère *Sur le Thabor* et *La mort du Christ.* Pour que le lecteur puisse juger de lui-même la beauté des vers, je vais citer la conclusion du poème sur la transfiguration.

O Christ, combien de fois dans la suite des âges,
Berçant leurs cœurs sans foi de rêves insensés,
Les Grands et les Puissants, les Docteurs et les Sages
Se trouveront soudain isolés, délaissés,
En face de Toi seul ! Toujours remplis d'eux mêmes,
Ils auront cru fonder un empire géant ;

Digitized by Google

Ils auront inventé mille nouveaux systèmes,
Scruté mille secrets, bâti sur le néant!
Mais soudain crouleront tous leurs beaux édifices,
Et parmi les débris ils te retrouveront,
Seul debout et vainqueur, régnant sans artifices,
Donnant la paix et l'ordre aux peuples qui croiront.
Rien n'est stable en dehors de tes œuvres divines.
Toi seul as pu jamais dire: *Ego sum qui sum!*
Hors de toi les mortels n'ont vu que des ruines:
Neminem viderunt nisi solum Jesum!

C'est vraiment le cas de dire *finis coronat opus!*

Dans les *Echos patriotiques* M. Routhier n'est pas autant écrasé par la grandeur de son sujet. Aussi fait-il preuve de plus de facilité. Il chante les grands fleuves et les forets vierges de l'Amérique, le triomphe glorieux de nos martys, les découvertes et les travaux des premiers explorateurs.

Si je citais ici tous les beaux vers, M. Routhier aurait contre moi une belle action pour cause de contrefaçon. Il me permettra toutefois de transcrire, à titre de modèle, les premières stances de *La découverte du Mississipi.*

Vous souvient-il du temps où la France chrétienne,
Sa noble épée au flanc, comme une grande reine
A travers les siècles marchait?
Les peuples saluaient sa démarche imposante
Et devant Rome seule, humble et connaissante,
Sa noble tête se penchait.

Qu'elle était belle alors! Dans sa force féconde
Sa grande intelligence illuminait le monde
Des splendeurs de la vérité.
Son glaive flamboyait, comme le soleil même,
Et l'on voyait reluire à son beau diadème
Un rayon d'immortalité.

Les oppresseurs tremblaient à son aspect terrible,
Et tous les opprimés dans son bras invincible
Trouvaient un ferme et prompt secours.
De l'univers chrétien elle sèchait les larmes,
Et l'Eglise louait et bénissait ses armes,
Que le succès suivait toujours.

A l'épouse du Christ elle restait unie:
La science et la foi croissaient dans l'harmonie,
Comme deux sœurs à ses côtés.
Hatant vers la grandeur sa marche toujours fière,
Elle traçait au loin un rayon de lumière
Formé de célestes clartés.

Digitized by Google

Elle civilisait, mais c'était l'Evangile
Qu'elle donnait pour phare à la raison fragile,
Des écrivains et des penseurs.
Et jusqu'au bout du monde, à travers les abîmes,
Elle envoyait partout ses apôtres sublimes
Donner au Christ des défenseurs.

Quand des peuples entiers de l'Europe infidèle
A l'Eglise arrachaient sa couronne éternelle,
Et cessaient d'être ses enfants,
La France de saint Louis, sa fille plus soumise,
Voulait devenir mère et donner à l'Eglise
D'autres fils plus reconnaissants.

Le front illuminé d'une sainte auréole
Elle semait au loin la divine parole
Au delà des monts et des mers;
Elle gardait au cœur la flamme apostolique
Et pour grandir le champ de la foi catholique
Elle allait découvrir un nouvel univers.

Mais pourquoi ce changement de mesure dans la dernière ligne? C'est une pénible surprise pour le lecteur qui, après avoir lu ces beaux vers, est loin de s'attendre à une pareille négligence.

J'aime beaucoup les *échos domestiques* de M. Routhier. Ce sont des souvenirs d'enfance et de famille que l'auteur y rappelle. Parmi ces poèmes, il y a une jolie légende bretonne, *Stella Maris*; c'est l'histoire d'une pauvre famille de pêcheurs, qui doit le salut dans une affreuse tempête à l'intercession de l'Etoile de la mer.

Naturellement on trouve dans cette partie du livre de M. Routhier bon nombre de sonnets et autres poésies fugitives du genre badin; on voit même que le savant magistrat n'a pas échappé à ce fléau de nos salons l'*Album*. Il va sans dire toutefois qu'il se tire d'embarras avec infiniment d'esprit et même qu'il trouve bien le moyen de glisser un petit conseil sous un compliment bien tourné. Dans ce genre je signalerais surtout les morceaux: *Un portrait* et *Fleurs et Jeunes Filles*. Mais M. Routhier ne serait pas français s'il n'était quelque peu malin. Il aime et admire la femme modeste, mais celle qui pose, qui veut dominer... ouf! Il décrit cette dernière classe dans l'*Académie des Femmes*. Il s'agit d'un

Groupe fort charmant de femmes beaux esprits

qui se forment en académie pour se rendre immortelles.

Il en fallait quarante, on en trouva cent deux!

Digitized by Google

Or cette société avait besoin d'au moins trois officiers ; une présidente et deux secrétaires. Mais la présidence

Appartenait de droit à la doyenne d'âge,

et la charge de secrétaire

Aux membres qui n'ont pas les goûts parlementaires.

Or il arriva que toutes les académiciennes

Repoussérent encor ces emplois trop gênants,

et comme dénouement inévitable

L'Institut tomba... sans avoir fait ses dents.

Mais de toutes ces poésies je préfère les *Deux Amours* : c'est un petit chef d'œuvre de sentiment et de délicatesse. On me permettra de la reproduire en entier :

DEUX AMOURS.

Un jour je pénétrai dans une humble chapelle,
La nef était déserte ; une lampe y brûlait,
Emblême d'un amour dont la flamme immortelle
Sous mes regards brillait.

A travers une grille, au fond du sanctuaire,
Austère, agenouillée aux pieds d'un crucifix,
Une femme portant l'habit du monastère
Priait les yeux ravis.

Dans ses traits se peignait l'extase de son âme,
A l'Epoux répondant et parlant tour à tour ;
Et dans son œil brillait une céleste flamme
De bonheur et d'amour.

Le lendemain à l'heure où le soleil s'incline,
Je passais en rêvant près d'un jardin en fleurs,
Et le long d'un sentier tout bordé d'aubépine
Je vis deux promenceurs.

Ils échangeaient souvent des regards pleins de charmes,
Et, la main dans la main, ils marchaient en causant ;
Ils semblaient partager un bonheur sans alarmes,
Mais serait-il constant ?

Bien des fois, jeune fille, à cet âge où l'on aime,
Vous avez vu passer en rêve ces tableaux,
Il vous reste à choisir ; l'embarras est extrême
Tous deux semblent si beaux !

Le lecteur qui vient de lire ces citations, anticipera mon jugement en proclamant M. Routhier un vrai poète. Que s'il doute encore, je l'invite à lire lui-même *Les Echos* et je

Digitized by Google

me fais fort de le convertir. Cependant on regrette de trouver dans ce recueil bon nombre de tournures prosaïques, d'inversions forcées et même de chevilles. Ce sont les misères du métier, si l'on veut, mais autant que possible le poète doit être au-dessus de ces misères.

Je dois terminer ici ce que, grâce au moins aux citations, je puis appeler une *Chronique littéraire*. J'ai été bien long, mais je le serais bien davantage si je rendais compte de tout ce qui m'a paru digne d'admiration dans ces deux ouvrages. Du reste il faut laisser ce plaisir au lecteur qui s'empressera je n'en doute pas, de parcourir l'*Histoire des Canadiens-Français* de M. Sulte et *Les Echos* de M. Routhier. Il ne saurait mieux employer ses loisirs.

P. B. MIGNAULT.

REVUE POLITIQUE.

Août a été gentil pour les chroniqueurs autant que pour les moissonneurs. Et si les épis dorés tombent à rangs pressés sous la faux des derniers, les nouvelles politiques se pressent nombreuses sous la plume des premiers.

***

Depuis un mois nous avons changé de ministère à Québec et nous avons changé le ministère d'Ottawa. La chose s'est opérée à l'improviste, pendant que le peuple des campagnes était à la fenaison et que la population des villes, fuyant la chaleur, cherchait le frais sur les bords de notre grand fleuve ou sous les arbres de nos bois.

La politique cette année n'a pas voulu prendre le repos qu'elle méritait bien après les longues sessions de nos parlements et les élections du vingt juin. En pleine saison d'été, les cultivateurs sont arrachés des travaux des champs par les voix mélodieuses des troubadours politiques chantant les louanges des chefs et les bienfaits de leur régime. Qu'elles se fassent entendre pendant les froids rigoureux de janvier ou pendant les chaleurs tropicales de juillet et d'août, avec les zéphyrs embaumés du printemps ou avec les froides bises de l'automne, ces voix ont toujours, pour notre peuple souverain, le même attrait invincible. Que l'on dise maintenant qu'il est arriéré et qu'il n'est pas sensible à l'éloquence.

Elections à Terrebonne, élection à Jacques-Cartier, élection à Laval, élection à Bagot, élection à la Beauce, c'est au-

Digitized by Google

tant qu'il en faut pour tenir en éveil la gente politiqueuse. Les Deux-Montagnes, de plus, seront le théâtre d'une lutte nouvelle entre les deux adversaires de décembre dernier, tous deux conservateurs. M. Champagne dont l'élection était contestée a préféré remettre son mandat que de laisser continuer le procès.

M. Chapleau n'a eu qu'un commencement de lutte à Terrebonne. M. Poirier ne voulait, a-t-on déclaré, que la rétractation de la *Minerve* qui l'avait accusé d'appartenir à la franc-maçonnerie, et non pas le mandat. On s'est empressé de satisfaire des vues aussi peu ambitieuses et les électeurs se sont trouvés, du jour au lendemain, avec un député tout élu. Je dois même dire avec deux députés, car M. Nantel a partagé la bonne fortune de M. Chapleau.

Les scènes imprévues, comme on le voit, étaient à l'ordre du jour.

M. Mousseau, moins heureux que celui à qui il a cédé son portefeuille ou qui lui a cédé le sien, s'est trouvé à son arrivée dans Jacques-Cartier en face d'un candidat conservateur qui voulait, lui, non pas une rétractation mais le mandat. Les électeurs se prononceront demain.

***

La nouvelle des changements opérés *ex abrupto* a causé une surprise dont le public ne s'est pas encore tout-à-fait remis.

On s'attendait peu à un tel remue-ménage à la suite d'élections qui avait donné au parti conservateur dans la province la plus forte majorité qui fut jamais, tant pour Québec que pour Ottawa.

Le départ de M. Chapleau pour Ottawa était bien un peu prévu ; mais on ne le croyait pas aussi rapproché. Là s'arrêtaient les prévisions. Le public peu au fait des secrets des hauts lieux—les journaux reconnus comme organes paraissaient même les ignorer—le public, dis-je, ne se croyait pas sur le point de changer de gouvernants. Il arrive quelque fois de ces choses sous les régimes constitutionnels en dépit du principe : "tout par le peuple"

Aussi la nomination de M. Mousseau comme premier ministre de Québec a-t-elle été accueillie avec plus que de la froideur. Plusieurs journaux conservateurs ont laissé percer des sentiments d'hostilité, tout en rendant hommage aux talents du nouveau chef du ministère. Les journaux libéraux—chose assez peu ordinaire pour être remarquée — ont adouci le ton quotidien de leurs commentaires et montré même ce que l'on peut regarder soit comme un commence-

Digitized by Google

ment de sympathies soit comme des tendances conciliatrices.

On crut d'abord que le ministère resterait le même ou à peu près, sauf la tête. Mais là encore l'attente a fait fausse voie. Nous voguions en pleine mer de surprises. C'était à désespérer les prophètes. M. Mousseau a voulu former un gouvernement nouveau et MM. Flynn et Paquet ont dû céder leurs places à MM. Blanchet, député de la Beauce, et Starnes, conseiller législatif.

Toute la presse conservatrice ou à peu près a désapprouvé le choix du dernier.

On signale encore un changement prochain. Un conseiller législatif récemment placé parmi les *seniores* de la nation entrerait au ministère pour remplacer..... non pas M. Starnes dont personne ne parait vouloir, mais un autre.

Cette fois la rumeur aura-t-elle prédit vrai ?

Il ne faudrait pas trop se hâter de répondre, car une autre rumeur—qui serait invraisemblable à toute autre époque moins féconde en surprises—vient de voir le jour. La voici : Le ministère de Québec compterait bientôt parmi ses membres MM. Mercier, Langelier, etc., — les chefs du parti libéral.

Laquelle des deux rumeurs faut-il croire ? Ou faut-il les croire toutes deux ?

Les journaux libéraux publient ces rumeurs sans commentaires. Pas un mot de désapprobation dans leurs colonnes au sujet de ces projets fondés ou non d'amalgame. Ce qui semble indiquer que le parti libéral ne verrait pas d'un mauvais œil de telles propositions.

Il paraît se faire, dans le parti conservateur, un grand travail de désagrégation. Dans l'état présent des esprits, le moindre événement, la réalisation, en tout ou en partie, des rumeurs courantes, peuvent déterminer une scission qui compliquerait gravement notre situation politique.

***

L'Angleterre bravant les puissances continentales qui ne peuvent faire un pas sans se consulter, continue son intervention armée en Egypte. La conférence européenne n'a pas eu de résultat.

La France reste dans l'ombre, dans l'inaction, comme un pays désolé par l'anarchie. Au moment où l intérêt de la France exigeait à un haut degré l'union et l'entente, les chambres renvoyaient le ministère de Freycinet et le remplaçaient par le cabinet Duclerc,—cabinet d'inertie et d'inaction complètes. On ne reconnait plus le peuple français.

Digitized by Google

Pendant que la France change de gouvernement, pendant que la conférence ne fait rien, pendant que la Turquie délibère ou feint de délibérer, l'Angleterre s'empare de tout. Après un repos inutile de plus d'un mois à Alexandrie, les soldats anglais se sont tout à coup décidés à agir. Mais au lieu d'attaquer Arabi Pacha, retranché à quelques milles d'Alexandrie, le général Wolsely a trouvé plus commode de tourner la position et d'aller établir son camp à Ismaïlia, au centre de l'isthme de Suez. Les Arabes croyant que la neutralité du canal de Suez ne serait pas violée, ne s'étaient pas fortifiés de ce côté. Pris au dépourvu, ils ont essuyé quelques revers que le télégraphe a sans doute exagérés.

Mais Wolsely n'est pas encore au Caire. L'intervention anglaise traîne en longueur, ce qui contribue à rehausser parmi les populations indigènes le prestige d'Arabi. On a voulu, dans certaines feuilles enthousiastes, comparer le général Wolseley à Bonaparte. C'est comparer un homme ordinaire à un géant. A peine maître d'Alexandrie, Bonaparte qui avait contre lui les Anglais, les Turcs et les Mamelucks, lançait ses aigles vers le Caire et ne se reposait que dans la capitale égyptienne après avoir remporté sur la route trois grandes victoires. Wolseley, maître d'Alexandrie et d'Ismaïlia s'attarde encore et ne menace le Caire que de loin.

Il est évident que la victoire restera finalement aux Anglais; les chances ne sont pas égales. Mais la campagne pourrait bien se prolonger plus qu'on ne le pense en Angleterre.

Lord Dufferin, ministre britanique à Constantinople, exerce sur le Sultan et sur son cabinet une pression extraordinaire. Son but est de conduire en Egypte une armée turque qui apaisera le fanatisme musulman, mais une armée turque commandée et dirigée par les généraux d'Albion. De plus, les troupes du Sultan ne devront débarquer qu'à certains endroits fixés d'avance et ne devront pas faire un pas sans l'approbation du général commandant les forces de Sa Majesté britanique. Enfin, avant tout, Arabi Pacha devra être déclaré rebelle.

La Turquie hésite, résiste, feint de céder; finalement elle ne concède rien du tout et n'agit pas. Après avoir consenti à une proclamation décrétant Arabi de rébellion, elle a subitement, sans cause apparente, changé d'attitude. On dit que le Sultan est encouragé dans cette politique tortueuse par sa puissante voisine, la Russie.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

LES URSULINES AU LAC ST-JEAN.

"Il y a plus de deux siècles, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, attirée par une voix intérieure, laissait le beau pays de France, brisait les liens de l'amitié et du sang, et venait se fixer sur le promontoire de Québec, au milieu des peuplades sauvages, dans le but d'instruire leurs enfants et de leur apprendre à connaître, aimer et servir le Seigneur.

"Nous ne vous dirons pas, nos très chers frères, tous les obstacles, toutes les difficultés qu'elle eut à surmonter avant d'atteindre ce pays, encore inconnu et barbare mais déjà si cher à son cœur. Nous tairons également les misères, les privations, les fatigues, les épreuves, qui accompagnèrent la fondation de ce monastère des Ursulines dont s'énorgueillit à tant de titres la vieille cité de Champlain. Qu'il nous suffise de vous dire que cet institut, comme toutes les œuvres que la divine Providence destine à de grandes choses, a été souvent et fortement marqué du sceau des épreuves et de la tribulation.

"Depuis le moment de sa fondation jusqu'à nos jours, le monastère des Ursulines a toujours été entouré du respect et de l'estime, non seulement des familles canadiennes catholiques, mais encore des familles d'une nationalité et d'une religion différentes, tant à cause des hautes vertus dont il est le sanctuaire qu'à cause de l'instruction si solide et si chrétienne et de l'éducation si profondément religieuse qu'il donne aux jeunes filles qui lui sont confiées.

"En venant s'établir au milieu de vous, N. T. C. F., ces bonnes religieuses n'ont d'autre désir, d'autre ambition que de procurer aux enfants de la vallée du lac St-Jean les grands et précieux avantages qu'elles distribuent si largement aux enfants de la ville de Québec. Vous les recevrez donc comme les anges de la terre que le Seigneur vous envoie dans sa bonté et sa miséricorde. Vous les entourerez de respect et de vénération ; vous leur confierez vos jeunes enfants, pour qu'elles leur enseignent, avec les sciences humaines, la science par excellence, celle de la vertu et de la sainteté.

"Le nouveau monastère portera le nom de : Monastère de la Mère de l'Incarnation.

Digitized by Google

"Conformément au désir manifesté par Mgr l'archevêque de Québec, et par reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle il en a autorisé la fondation, nous plaçons le monastère de la Mère de l'Incarnation sous le puissant patronage de la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph."……

Nous ne pouvions mieux faire que de citer en tête de ces quelques notes sur l'installation des Dames Ursulines au lac St-Jean, ces belles paroles extraites d'une lettre pastorale de Mgr Dominique Racine, aux fidèles de la paroisse du Notre-Dame du lac St-Jean. Elles nous font parfaitement comprendre comment la première fondation de Marie de l'Incarnation s'est développée peu à peu, de telle façon que l'immense établissement de Québec semble maintenant trop petit et que les nombreuses filles de la première sainte du Canada vont fonder des colonies dans d'autres régions. Par une remarquable coïncidence, ce fut le 1er août 1639 que commença à Québec le monastère des Ursulines et ce fut encore le 1er août 1882 que s'ouvrit au lac St-Jean la première mission de ce monastère.

La vallée du lac St-Jean est appelée à jouer un grand rôle dans notre province. Disons-le sans crainte d'exagération, c'est au lac St-Jean que sera un jour une grande partie de la population canadienne-française du Bas-Canada. Le courant colonisateur qui se dirige avec tant de force de ce côté ne peut qu'augmenter à mesure qu'on connaîtra davantage l'étendue du sol à mettre en culture et sa fertilité prodigieuse.

Les populations déjà nombreuses qui habitent ces riches paroisses, se demandaient depuis longtemps quelle serait la communauté religieuse qui viendrait la première se fixer au milieu d'elles. Elles sentaient le besoin d'imprimer à l'éducation de leurs enfants un élan plus élevé, une direction plus sûre.

Au mois de mai dernier, cinq religieuses ursulines quittaient Québec et se dirigeaient vers ces lointaines régions. Le monastère qui devait les abriter avait été construit l'année précédente. Sans avoir les dimensions grandioses de la maison de Québec, le couvent de la Pointe-Bleue est tout à fait suffisant pour les besoins actuels de la jeune commu-

Digitized by Google

nauté. Il mesure quatre-vingt pieds de long et quarante de large, sans compter deux allonges de vingt pieds sur dix-huit, placées à ses extrémités. Le corps du logis élevé de deux étages est recouvert d'un toit françois, couronné par un petit dôme très élégant qui abrite la cloche du couvent.

Les Ursulines possèdent autour de leur maison douze arpents de terre dont un acre leur a été offert par M. A. Marcoux, citoyen de la paroisse. Ce lopin de terre est borné au nord-est par le lac lui-même, dont les vagues limpides viennent expirer sur une grève de gravier et de sable. Le point de vue est magnifique. Impossible de choisir dans toute la vallée du lac St-Jean un endroit plus enchanteur. De tous côtés s'ouvrent des horizons immenses. Ici, c'est le lac à perte de vue, là, les rivages couverts des plus riches moissons ; plus loin les montagnes sauvages et nues qui se dressent au sud-ouest et ferment la perspective.

C'est de ce beau monastère que les Ursulines ont pris possession le premier août de la présente année. La Révérende Mère Ste-Catherine, supérieure de la maison de Québec, n'avait pas craint d'affronter les fatigues d'un second voyage au lac St-Jean, afin d'installer elle-même ses filles dans la demeure que Dieu leur avait assignée.

Mgr Dominique Racine, désireux de rendre cette cérémonie aussi solennelle que possible, était venue la présider. Comprenant mieux que personne le rôle que les nouvelles religieuses étaient appelées à jouer au milieu de la population du Saguenay, il n'avait rien négligé pour que tout se passât avec un grand éclat, et il n'est que juste d'ajouter qu'il a été admirablement secondé par le clergé de son diocèse qui était accouru en foule pour prendre part à la fête.

Cependant le clergé à lui seul ne pouvait tout faire. Aussi les citoyens, guidés par leur curé, M. l'abbé J. Lizotte, ont-ils tous rivalisé de zèle pour décorer le village, l'église, le presbytère, le couvent lui-même. Partout on voyait des flots de verdure, groupés çà et là en arcs de triomphe du plus bel effet. Les drapeaux, les oriflammes, flottaient de côté. On sentait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire et personne ne restait en arrière. Les inscriptions les mieux choisies pro-

Digitized by Google

clamaient hautement les sentiments de tous. Dans l'église : *Marie Immaculée soit à jamais notre mère ; Tous les cœurs en holocauste sur l'autel du Cœur de Jésus.* Sur les arcs de triomphe : *Dieu vous bénisse ; Jubilemus ; Hommage à Marie de l'Incarnation ; Reconnaissance au Prélat colonisateur.* A la porte du couvent : 1*er août* 1639—1*er août* 1882.

Le 1er août, jour de l'installation, une grande messe solennelle fut chantée dans l'église de Notre-Dame du lac St-Jean, par M. l'abbé J. Richard, prêtre du Séminaire des Trois-Rivières. Mgr D. Racine assistait au trône et un nombreux clergé remplissait le chœur. A l'orgue on exécuta avec beaucoup de succès la messe du second ton harmonisée. A l'évangile, M. l'abbé B.-E. Leclerc, V.F., curé d'Hébertville, monta en chaire et, prenant pour texte ces paroles de Salomon : *La maison que nous élevons est grande*, il nous fit voir dans le nouveau monastère, un temple par la présence de Dieu, par l'exercice de la prière et par le sacrifice, et un cénacle par la transformation opérée par l'instruction des enfants. Nous avons rarement entendu un sermon plus solide et mieux écrit. L'orateur, visiblement ému, fit partager son émotion à tout l'auditoire qui l'écouta avec la plus religieuse attention.

Monseigneur D. Racine bénit ensuite la cloche destinée au nouveau couvent et donnée par madame William Murray, de Toronto. Un dîner offert par les dames religieuses au clergé ainsi qu'aux parrains et aux marraines de la nouvelle cloche termina la première partie de la cérémonie.

Dans l'après-midi devait avoir lieu la prise de possession définitive du couvent par les religieuses. La cérémonie commença par un salut solennel chanté à l'église paroissiale. Nous regrettons de ne pouvoir raconter, comme elles le mériteraient, les émotions qui agitèrent tous les cœurs au moment où les Ursulines, précédées du clergé et de Monseigneur, arrivèrent au couvent. Elles étaient là debout sur le seuil, pendant que l'évêque faisait descendre sur la nouvelle maison les bénédictions du ciel. Recueillies, toutes en Dieu, elles demandaient, elles aussi, à leur divin époux d'accepter leur sacrifice, de le rendre fécond, non-seulement pour elles, mais encore pour toute cette partie de la patrie

Digitized by Google

confiée à leur zèle et à leur dévouement : " Mes filles, leur dit l'Officiant, vous voilà au terme de vos désirs. Vous avez dit adieu à vos familles, à vos amies. à vos sœurs pour venir vous enfermer dans cette maison. Cette immolation de vous mêmes, Dieu l'accepte et lui-même vous en donnera un jour la récompense. Vous avez tout quitté pour lui, vous trouverez tout en lui. Jésus, votre époux, vient de prendre possession de cette maison. Entrez sans crainte, entrez avec joie ; il est là, il vous attend..." A ces mots les religieuses se prosternent dans la poussière, Monseigneur les bénit, puis elles disparaissent derrière la grille qui se referme sur elles pour toujours.

La cérémonie se termina par un *Te Deum* solennel chanté à la chapelle du couvent.

Impossible d'oublier une telle cérémonie quand une fois on en a été témoin. Il y a dans tout cela quelque chose qui va droit au cœur et qui vous fait pleurer malgré vous. Où trouver en dehors du catholicisme de semblables dévouements ? Où trouver autant d'abnégation et de grandeur d'âme ? Comme le protestantisme paraît froid et stérile quand on le compare à notre sainte religion, sans cesse vivifiée et fécondée par le souffle ardent de Dieu.

La journée fut close par un brillant feu d'artifice donné par les citoyens, sur les bords du grand lac.

Les classes du nouveau couvent ont dû s'ouvrir le premier septembre. Espérons que le vœu formé par M. l'abbé Leclerc, dans son sermon, se réalisera pleinement ; espérons que les classes seront nombreuses. C'est là, nous en sommes sûrs, le désir le plus ardent des dames Ursulines. Plus le nombre des élèves sera grand, plus l'heureuse influence de l'enseignement religieux se répandra vite dans ces immenses régions. D'ailleurs les religieuses ont parfaitement compris le sens dans lequel elles doivent surtout diriger l'éducation qui leur est confiée. Dans une de leurs salles, elles vont monter des métiers, installer des rouets, etc., afin que leurs élèves, la plupart destinées à vivre à la campagne, se familiarisent avec les travaux qu'elles seront appelées à faire plus tard. Donner une éducation complète,

Digitized by Google

plutôt solide que brillante, telle est la devise du nouveau couvent.

Voici les noms des sept religieuses qui habitent le couvent de la Pointe-Bleue. Parmi elles, cinq sont religieuses de chœur et deux sœurs converses. Les premières sont : Révérendes Mères St-Raphael, supérieure ; St-Henri, assistante ; St-François de Paule, St-Alexandre et Ste-Marie de la Nativité. Les secondes sont les sœurs St-Joachim et St-Vincent. Leur chapelain est M. l'abbé J. Lizotte, curé de la paroisse.

Cette colonie ursuline du lac St-Jean sera bientôt suivie de la fondation d'un autre monastère à Stanstead. Déjà le terrain est acheté ; les constructions nécessaires sont commencées, l'année prochaine le nouveau couvent ouvrira ses classes.

Puisse cet accroissement continuer sans cesse ! Puisse le nombre de ces saintes maisons augmenter de jour en jour ! Puissent surtout, et c'est là notre dernier vœu, puissent les Dames Ursulines s'emparer de l'immense et féconde vallée du lac St-Jean, afin de veiller elles-mêmes à la formation d'une population religieuse, grande et forte, dans cette belle contrée qui sera un jour la gloire et la force de la province de Québec !

L'abbé J.-C.-K. LAFLAMME.

Digitized by Google

De l'utilité des corps religieux au Canada.

(*Suite et fin.*)

Ce sont des paresseux, dites-vous, ces hommes ou ces femmes qui s'enferment dans les couvents ou les collèges, pour ne pas prendre le soin d'élever une famille !

Quelles communautés voulez-vous choisir pour me prouver cette téméraire assertion ?

Est-ce celles dont les membres se lèvent à cinq heures du matin et se couchent à dix, dont la journée est partagée entre l'étude, la prière et l'enseignement ; qui prennent nos enfants, les élèvent vers Dieu, les forment pour la société et nous les rendent des hommes, surtout des chrétiens ? Assurément non ; ou bien je n'aurais qu'à vous montrer ces religieux à quarante ans épuisés, et ployant sous le poids de leurs labeurs. Est-ce la religieuse hospitalière qui, la nuit comme le jour, se tient au pied des autels ou au chevet des malades, panse les plaies, étouffe les sanglots, appaise les craintes, relève le courage, fait naître l'espérance, console les malheureux ? Est-ce la sœur de charité, qui, pour les pauvres, quête de porte en porte, distribue ses aumônes, veille les malades, soigne les aliénés, enseigne aux sourds-muets, relève la femme déchue, la console et la rend à la société femme, mère et chrétienne, quand elle ne l'associe pas à ses œuvres privilégiées ?

Est-ce de la religieuse contemplative que vous voulez parler ? Alors il n'y aurait qu'à vous lire ce que l'une d'elles écrivait en réponse à la question de savoir comment la carmélite passe ses journées :

LA JOURNÉE D'UNE CARMÉLITE.

A quatre heures trois quarts, alors que tout sommeille,
La matraque soudain vient frapper notre oreille.
Aussitôt à Jesus on consacre son cœur
En invoquant son Nom avec grande ferveur.

Digitized by Google

La première action que fait la Carmélite
Est le signe de croix avec de l'eau bénite.
Levée en diligence, elle adore son Roi,
La face contre terre en hommage de foi,
Implorant son secours pour toute sa journée.
Elle se rend au chœur dés qu'elle est habillée.
A cinq heures, la cloche appelle à l'oraison,
Pendant une heure on fait cette sainte action.
Après on fait son lit, et l'on revient ensuite,
Pour prime, tierce, sexte et none qu'on récite.
La mère donne alors sa bénédiction ;
Puis on lit un chapitre en l'Imitation.
On vogue à son travail après une prière
Aux chapelles des saints, à notre auguste mère.
A huit heures, l'on sonne, et c'est pour assister
Au divin sacrifice et souvent communier.
Cinq fois chaque semaine on obtient cette grâce,
Faveur inestimable et qui tout bien surpasse.
Pour en bénir Jésus, un quart d'heure est donné,
Mais le dimanche on peut le faire à volonté.
Après la sainte messe on reprend en silence,
L'ouvrage qu'a marqué la sainte obéissance.
A dix heures l'on va faire son examen
De ce que l'on a fait depuis le grand matin.
Ensuite au réfectoire on prend sa nourriture,
Et pendant tout ce temps une fait la lecture.
On dit grâces, priant pour tous nos bienfaiteurs
Et remerciant Dieu de toutes ses faveurs.
Puis après c'est le temps que l'on rompt le silence
Par de doux entretiens de joie et d'innocence.
On fait en travaillant la récréation,
Comme de bonnes sœurs en parfait union.
Cette heure étant passée, à midi le silence
Se reprend de nouveau par étroite observance.
A deux heures la cloche, en appelant au chœur,
Dit qu'il faut réciter vêpres avec ferveur.
On fait une lecture à deux heures et demie,
A trois heures sonnant, la lecture finie,
On se prosterne en terre, honorant en son cœur,
Le moment précieux de la mort du Sauveur.
On reprend le travail en esprit de prière,
Pour l'amour de Jésus, par désir de lui plaire.
A quatre heures trois quarts, de la cloche le son
Rappelle qu'il faut lire un sujet d'oraison.

Digitized by Google

A cinq heures l'on vient aux pieds de son bon Maître
Implorer ses faveurs, apprendre à le connaître.
Qu'ils sont doux ces moments, où l'âme avec son Dieu,
S'entretient cœur à cœur, s'embrase de son feu.
Après une heure encore, pour l'Angelus on sonne.
Quant il est terminé, comme la règle ordonne,
Au réfectoire on va pour prendre son souper,
Et quand c'est jeûne, alors, pour collationner.
Car il faut avertir qu'au quatorze septembre
Le jeûne habituel commence à se reprendre,
Et la règle commande alors de reculer
D'une heure le réveil, les heures, le diner.
Jusqu'à Pâques, toujours ce règlement s'observe,
Mais le jour du dimanche est mis à la réserve.
Dans tout l'été, l'on jeûne aussi les vendredis,
Quelques veilles de Fête et certains jours choisis,
Sortant du réfectoire et grâces étant dites,
En récréation s'en vont les Carmélites.
A sept heures trois quarts on doit se rendre au chœur
Pour ensemble implorer le secours du Seigneur,
Récitant couramment l'office de Complies,
Qui rendra la journée et ses œuvres remplies.
Après cette exercice on peut faire oraison,
Ou lire ou travailler, à sa dévotion.
A neuf heures la cloche appelle pour matines,
Et pour psalmodier les louanges divines.
Quand l'office est fini, l'on fait son examen,
De toute la journée ainsi que le matin,
A dix heures et demie aux jours plus ordinaires.
Onze heures bien souvent aux jours plus solennels,
Trouvent la Carmélite au pieds des saints autels.
Mais en quittant de corps le divin sanctuaire
Elle laisse son cœur auprès de son bon Père.
La Prieuse bénit encore en ce moment ;
Ensuite à sa cellule on revient promptement.
On ne peut faire alors qu'une courte prière
Pour se recommander à Jésus, à sa Mère,
Puis la journée est faite ; on doit pour l'accomplir
Se coucher lentement, en Jésus s'endormir.
Mais on peut dire aussi, je dors et mon cœur veille,
Parce que si parfois dans les nuits on s'éveille,
Aussitôt vers son Dieu, par un tendre retour,
On élance son cœur avec ardent amour.

Digitized by Google

Que répondre maintenant à cet avancé que nos communautés enseignent le luxe ?

Il faut bien l'avouer, nous constatons dans notre société des désordres, de très grands désordres. Il y a certainement beaucoup trop de luxe et dans les maisons et dans les habits. Beaucoup de femmes, disons-le, semblent croire qu'elles sont nées pour être admirées, et pour passer leur existence à ne faire que ce qui leur plaît ; et comme le travail ne plaît guère à personne, va s'en dire qu'elles ne croient pas y êtres soumises. Autrefois nos pères convolaient n'ayant que la santé et l'espérance pour toute fortune ; ils épousaient nos mères qui apportaient pour tout héritage de la bonne volonté et de l'amour plein le cœur. Et alors on comprenait cette formule du serment que l'on prêtait de se supporter l'un l'autre ; c'est dans ce temps aussi qu'ont été passées nos lois qui exigeaient et exigent encore fidélité mutuelle, secours et assistance, et qui disent que le mari doit protection à sa femme ; la femme obéissance à son mari.

Aujourd'hui dans certaines classes de la société on n'épouse pas sans rentes assurées, et si les rentes diminuent les reproches augmentent. Il résulte qu'on n'entreprend le voyage que tard : la femme sous forme d'affaire et le mari sous apparence de débiteur à courte échéance. On ne manque pas de dire et de croire que l'éducation des filles est viciée, et certainement qu'elle l'est, mais où reçoivent-elles cette éducation ?

Il y a des exigences sociales qui doivent être satisfaites ; ou du moins il faudrait lutter tellement contre les préjugés pour ne pas s'y soumettre qu'il est inutile de l'espérer. Disons donc que nous avons besoin pour les filles destinées à vivre dans une société d'élite, d'une éducation relevée, de la culture de l'esprit ; pour les filles destinées à vivre dans des sphères plus humbles un autre genre d'éducation plus modeste leur conviendrait ; lire, écrire, coudre, tenir le ménage, faire la cuisine ; voilà ce qui leur irait. A toutes il faut la culture du cœur, l'étude de la religion.

Et bien, mesdames, vous avez des couvents qui répondent à tous ces besoins.

Il peut se faire qu'un trop grand nombre de jeunes filles se croient appelées à jouer le rôle de Duchesse,

Digitized by Google

à singer la Marquise. Mais à qui la faute ? Aux parents qui par leur conversation, leurs allures, leurs prétentions, mettent dans la tête des filles qu'elles sont appelées à un rôle brillant. Que l'homme fortuné envoie sa fille aux couvents où l'on cultive la musique, le dessin, la broderie, la littérature, pour qu'elle fasse honneur aux amis de sa famille, bien ! Que l'industriel choisisse pour sa fille une institution où l'on apprend à faire la femme d'un industriel, d'un ouvrier, très bien ! Le contraire est le désordre. Et ce fait vient d'un préjugé encore, préjugé qui n'existerait pas si tous savaient qu'une femme n'est bien qu'à sa place, et que la modeste femme d'artisan qui élève chrétiennement sa famille, joue un rôle aussi enviable que la dame des salons, qui, d'ailleurs, échangerait souvent sa position avec celle de la plus humble fille des ateliers. Si l'on savait pourtant comme c'est ridicule de voir une femme qui n'est pas à sa place !

C'est donc l'éducation de famille qui manque chez nous, et le désordre vient, soyez en sûrs, de ce qu'il y a des grenouilles qui veulent se faire aussi grosses qu'un bœuf.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs ;
Tout petit prince a des ambassadeurs ;
Tout marquis veut avoir des pages.

J'entends un cri bien connu et qui n'est que l'écho d'outre-mer. Et cette clameur est dirigée...contre les Jésuites.

Ils s'occupent de politique et fomentent les divisions, ou, comme le disait un certain avocat, ils sont " en conspiration permanente contre ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité."

Aussitôt que quelques questions sociales, politiques, économiques sont en jeu, si votre adversaire se trouve terrassé, vite il vocifère contre les Jésuites. Si un candidat est malheureux dans une élection, il regarde à cent lieues à la ronde pour découvrir un fils d'Ignace et lui lancer un trait ; si vous soulevez une question qui nuise aux intérêts de quelques hommes d'affaires, ils crient aux jésuitisme ; et les ignorants, qui ne savent seulement pas ce que c'est qu'un Jésuite, de répéter : Ah ! oui ça vient des Jésuites.

Digitized by Google

Rien de plus vrai pourtant: les Jésuites s'occupent de politique: ils prêchent la doctrine et la morale de Jésus-Christ et s'efforcent de la faire prévaloir partout, pure, telle qu'elle doit être, sans mélange, sans nuance. Ils l'enseignent cette doctrine aux élèves et aux peuples. Voilà de la politique, puisque sans ces principes nulle société n'est possible, nul gouvernement n'est viable. Jésus-Christ leur maître était aussi un grand politique.

Mais de la politique de parti personne n'en donnera la preuve, hormis que ce soit comme quand on prétendait que le président de l'Union Catholique avait fait de la politique, parceque, dans une conférence, il avait dénoncé le libéralisme catholique; hormis que ce soit comme quand le directeur de l'Union Catholique ayant qualifié d'immoral un journal étranger reçu au Canada, on a prétendu que le Révérend Père voulait faire de la politique, parce que ce journal par hasard avait approuvé les mesures d'un de nos hommes d'état.

A part cela, je ne pense pas que les plus malins croqueurs de prêtres puissent rien prouver sous ce rapport. Et n'était la haine au nom de Jésus qu'ils portent et à cause de lui, on ne songerait même pas à les accuser d'intrigues politiques.

Voulez-vous savoir ce que sont les Jésuites. J'extrais d'un livre qui a été publié en pleine France révolutionnaire, et resté sans réfutation, le passage suivant:

" Les Jesuites ont été fondés à Paris par Ignace de Loyola, qui avait demandé à Dieu pour ses frères, la persécution et le mépris. On sait que ce vœu a été exaucé dans une très large mesure. Les Jésuites l'ont bien mérité d'ailleurs: nul ordre n'a produit tant de saints, tant de savants, tant de littérateurs, tant d'apôtres, en un mot, un aussi grand nombre de supériorités morales et intellectuelles: nul n'avait par conséquent le droit de compter, un aussi grand nombre d'envieux et de jaloux. Rappeler, en effet, que les Jésuites se sont appelés tour à tour Ignace de Loyola, François-Xavier, Louis de Gonzague, François de Borgia, Canisius, Lefèvre, Berchmans, Bourdalone, Bouhours, Sismondi, Petau, Labbe, Bolland, Kircher, LaRue, Brunoy, Jouvenay, Porée, de Halte, Ravignan, Seciti, Péronne, Liberatore, Tarquini, Ducoudray, Olivaint; qu'ils se nomment encore aujourd'hui Félix, Perry, Carbonnel, Joubert, etc., c'est dire qu'aucun genre d'illustration ne leur a manqué, car les injures de beaucoup d'ignorants et de quelques gredins ne sont pas faites, on le pense bien, pour ternir aucunement cette auréole.

Digitized by Google

"Les Jésuites ont reçu d'ailleurs, dès ici-bas, la récompense de leur dévouement, de leur zèle et de leurs vertus; je veux parler de cet immense concert de louanges qui s'élève en leur honneur des rangs de l'Eglise Universelle : Papes, conciles, évêques, ordres religieux, fidèles, et dont à peine quelques voix discordantes viennent par intervalle essayer, mais en vain, de troubler l'harmonie. "Il est de fait, s'écriait Montalambert en 1845, à la Chambre des " pairs, qu'aucun institut, dans les temps modernes, n'a été aussi " solennement approuvé, béni, reconnu par l'Eglise; il a reçu au " concile de Trente la sanction formelle de l'Eglise Universelle; "il a été déclaré institut pieux et approuvé; il a été approuvé par " 18 papes; il a été surtout honoré, couvert de la sympathie de " l'Eglise gallicane, de l'épicopat français."

Ceci me rappelle la répartie du Révérend curé Labelle, auquel on reprochait en certain cercle d'avoir établi les Jésuites au Lac Nemimingue: "Vous avez là de la si bonne graine, M. le curé." "Oui, oui, répond le spirituel abbé, quand je regarde au ciel je vois de cette graine là un peu partout, et des gens comme vous, j'ai beau regarder, je n'en vois pas."

Maintenant, vous allez vous demander pourquoi ces préjugés, cette haine, ces calomnies contre les corps religieux! Comme je le disais: plusieurs répètent sans le savoir ce qu'ils ont entendu dire; c'est si doux de parler mal des gens respectables; ça grandit tant de rapetisser les autres!

"Aux yeux de certaines gens, dit le *Register*, journal publié à Mobile, il pouvait y avoir des motifs plausibles pour l'expulsion des Jésuites, et peut-être les moines de la Chartreuse auraient été chassés si l'on n'avait pas craint de faire passer à Londres la fabrication de leur fameuse liqueur et de priver le trésor public d'un important revenu. Mais la Sœur de Charité! est-elle un politicien? Allez aux Invalides. Causez avec le vétéran estropié et mutilé qui vous parle de Balaklava, d'Inkerman, de Sébastopol, de Magenta, de Solferino et de Sedan. Demandez-lui ce qu'il pense de "*Ma Sœur*," et, tordant sa moustache grise, il vous dira avec un "*sacré nom*" que ceux qui osent dire un mot contre ces anges secourables sont des chiens, des lâches qui n'ont jamais senti l'odeur de la poudre.".....

Ceci me rappelle une petite histoire; je voyageais avec un ami, il n'y a pas cinq ans, de St Jérôme à Joliette. Invités à diner au Collége de l'Assomption, nous y rencontrâmes

Digitized by Google

tous les curés du comté réunis en conférence ecclésiastique. Après le diner je dis tout bas à mon compagnon : que c'est beau de voir une réunion d'hommes si distingués et si affables. Crois tu, me répondit, mon compagnon, ils n'ont pas l'air à vouloir faire du mal au peuple—pourtant!

Nous pouvons à coup sûr faire la même réflexion quand on a des rapports avec les Sœurs, les Frères, les prêtres, même avec un Jésuite : " Ils n'ont pas l'air à vouloir faire mal au peuple."

" Où est donc le secret des haînes farouches, des colères implacables qu'excitent les œuvres de l'Eglise ? Ce secret le voici : l'Eglise aime le peuple et le sert.

La Révolution se sert de lui comme d'un instrument, et, incapable de faire son bonheur, elle est profondément jalouse des merveilles de dévouement qu'elle sait ne pouvoir imiter. Pour dominer le peuple et l'exploiter librement, la Révolution écarte de lui la religion qui l'instruirait et lui garderait le sentiment de sa dignité".....(Keller. Int. au livre " Les Cong. relig." p. XLIX).

Le spectacle qui console les chrétiens et ceux qui sont amis de leur pays les irritent, ces démagogues effrénés. Ce qui les enrage, c'est de voir ces œuvres incalculables dont la simple narration partielle remplirait des volumes ; c'est de voir tant de vertus inspirées à la jeunesse, tant d'orphelins recueillis, tant de vieillards et d'infortunés soulagés, tant de malades soignés ; tant de filles égarées ramenés au bercail. Ce qui les désole, c'est de voir que nos communautés religieux accomplissent toutes ces œuvres sans obérer personne.

Ce sont au contraire des dons qui se font avec plaisir, avec consolation, des dons placés à intérêt que les religieux font fructifier pour le bénéfice de la société et pour amasser des trésors au centuple à ceux qui les donnent. Ce qui les surpasse c'est de voir le Frère, la Sœur, enseigner des milliers d'enfants pour leur modeste entretien.

Ce qui exaspère les hommes aux idées modernes, c'est de voir nos corps religieux ouvrir des temples à la jeunesse qui y reçoit par milliers les bienfaits d'une éducation solide et saine ; et d'y constater que la religion est la base et l'objet principal de l'enseignement. C'est de voir nos communautés

Digitized by Google

couvrir le pays d'hospices charitables, où toutes les misères sont consolées ; c'est de voir s'enraciner dans notre sol ces monuments qui rediront aux générations futures ce qu'a pu faire la religion avec le fruit de quelques aumônes religieusement administrées.

Ils l'avaient bien compris, ces héros fondateurs de notre nation, que la religion en était la sève et qu'elle ne peut être puisée qu'à la source d'où doit procéder l'enseignement.

Le vertueux Champlain avait compris le rôle civilisateur et de l'Eglise et de la France. " Le salut d'une âme, avait-il dit, vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolatrie que pour les soumettre à Jésus-Christ." A peine eut-il jeté les fondations de Québec qu'il fit venir, pour instruire la jeunesse de la colonie quatre fils de St-François, précurseurs de cette phalange de prêtres zélés qui devaient jeter les assises de nos nombreuses maisons d'éducation.

Il l'avait bien compris ce Roi très chrétien qui pour motif de l'octroi des lettres patentes à ces bons religieux disait:... et soit ainsi que nous soyons remplis d'un extrême désir de nous maintenir et conserver le titre de Très Chrétien, comme le plus riche fleuron de notre couronne et avec lequel nous espérons que toutes nos actions prospèrent, voulant non seulement imiter en tout ce qui nous sera possible nos... prédécesseurs, mais même les surpasser en désir d'établir la... foi catholique et icelle faire annoncer, ès-terres lointaines, barbares et étrangères, où le saint nom de Dieu n'est point invoqué... ! (Garneau. Hist. du Canada p. 169).

A la suite de Champlain arrivèrent aussi les courageux enfants de St Ignace qui ouvrirent les classes du Collége de Québec en 1632, sous la direction du P. Lejeune. " Je suis devenu régent en Canada, écrivait celui-ci: j'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit nègre ou maure de l'autre, auxquels j'apprenais à lire les lettres. Après tant d'années de régence me voilà enfin retourné à l'A B. C., mais avec un contentement et une satisfaction si grande que je n'eusse pas voulu échanger mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France."

Digitized by Google

En 1639 arriva cette vénérable fondatrice des Ursulines, qui fut logée dans une petite maison ne renfermant que deux chambres servant à la fois de dortoir, de classe et de cuisine, petite maison si pauvre, dit-elle, " que nous voyons à travers le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent"..... "Avec tout cela, continue-t-elle, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le plus accomodé de la France."

Il avait bien compris le prix de ces institutrices de la jeunesse, ce Maisonneuve dévoué, quand il faisait venir Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, qui écrivait: "Quatre ans après mon arrivée, M. de Maisonneuve voulut me donner une étable pour en faire une maison et y loger celles qui y feraient l'école. Cette étable avait servi de colombière et de loge pour les bêtes à corne. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je le fis nettoyer, j'y fis une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants, j'y entrai le jour de la Sainte Catherine (25 nov. 1657)."

Déjà étaient arrivés les dévoués Sulpiciens dont le saint fondateur disait: "Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montréal, en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Ville-Marie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

Ils comprenaient bien le rôle du religieux dans la société, ces braves et bons colons, nos pères.

En Europe, dit Châteaubriand, (Génie du Chr. p. 177). nous tirons le canon en signe d'allégresse pour annoncer la destruction de plusieurs milliers d'hommes; mais dans les établissements nouveaux et lointains, où l'on est plus près du malheur et de la nation, on ne se réjouit que de ce qui mérite en effet des bénédictions, c'est-à-dire des actes de bienfaisance et d'humanité. Trois pauvres hospitalières, conduites par madame de la Peltrie, descendent sur les rives canadiennes et voilà toute la colonie troublée de joie. " Le jour de l'arri-

Digitized by Google

vée de personnes si ardemment désirées, dit Charlevoix, fut pour toute la ville un jour de fête; tous les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut les héroïnes sur le rivage à la tête de ses troupes, qui étaient sous les armes, et, au bruit du canon ; après les premiers compliments, il les mena, au milieu des acclamations du peuple, à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté ...."

Il apréciait bien la grandeur de la vie contemplative ce clergé de la Nouvelle France conduisant processionnellement à l'église la célèbre et première recluse de Ville-Marie et bénissant solennellement sa cellule.

Il l'avait bien compris aussi ce grand Evêque qui dota sa ville épiscopale de bienfaits impérissables, lorsqu'il disait le 8 décembre 1850 : "Si nous sommes N. T. C. F., débiteur de tous, sans faire acception de personne, il est pourtant une portion du troupeau qui demande de nous des soins plus assidus. Ce sont toutes nos communautés, que le Bon Pasteur nous ordonne de soigner autant qu'il est possible à la fragilité humaine, comme lui-même soignait les saintes femmes en les formant à toutes les vertus religieuses."

" Là-dessus, nous vous dirons, ce que vous connaissez déjà, que ce fut au milieu d'une de ces saintes maisons que nous recueillîmes, il y a dix ans, le dernier soupir de notre Illustre et Vénérable Prédécesseur. Dans ce moment à jamais lugubre, la charge pastorale commença à peser de tout son poids sur notre conscience. Saisissant d'une main faible et tremblante le timon de l'administration que lâchait cet habile pilote après dix-neuf ans d'un orageux épiscopat, nous regardâmes autour de nous comme fait toujours l'homme, saisi de crainte, qui appelle au secours. Et le spectacle qui s'offrit aussitôt à nos yeux, fut celui d'humbles Hospitalières à genoux, et modestement rangées autour des restes mortels du Pasteur défunt, qui si souvent les avait nourries de sa parole, comme elles l'avaient plusieurs années nourri de leur pain. Leurs ferventes prières accompagnaient son âme et l'assistaient encore à ce moment suprême où elle comparaissait au tribunal du Souverain Juge." (*Mandement de Mgr Bourget.*)

Vous aussi, lecteurs et vous surtout lectrices, vous les

Digitized by Google

appréciez ces corps religieux, puisque vous secondez leurs efforts et que c'est grâce à vos bonnes dispositions qu'ils peuvent accomplir les œuvres auxquelles vous vous associez en les constituant les administrateurs de vos charités.

J'ai préparé une seconde partie à ce travail dont je me propose de vous faire part, car cette première partie n'est qu'un état bien incomplet encore des œuvres de charité tant intellectuelles que corporelles, qu'ont accomplies chacune des grandes communautés qui couvrent notre sol deleurs bienfaits.

Je n'ai cependant pu rendre compte que d'une partie minime des services qu'elles nous rendent et faire voir par le nombre des religieux qui se consacrent à ces œuvres, par l'état des enfants qu'elles instruisent, des malades qu'elles soignent, des orphelins qu'elles élèvent et des malheureux qu'elles soulagent, quel fardeau elles ôtent aux municipalités obligées à ces devoirs ; il y en a de ces œuvres qui ne sont pas connues des hommes et qui sont renfermées dans le cœur de Jésus, qui les inspire, et dont la splendeur ne nous sera dévoilée que lorsque nous en serons dignes.

Cependant ce que j'en ai dit suffit, je l'espère, à inspirer le plus grand respect pour ces dévoués religieux, et nous les faire recevoir avec bonheur quand ils frappent à nos portes, et les saluer quand ils passent dans nos rues.

A ce propos permettez-moi de vous raconter ce que consigne Chantrel dans ses Annales religieuses, et je termine en vous remerciant d'avoir lu cet opuscule.

" Nous nous souvenons d'avoir vu une fois, dans nos principales cités du sud, un officier d'état-major confédéré à cheval, pris de boisson à un degré fort repréhensible. Il chevauchait à droite, et à gauche et ses zigzags forçaient les piétons à se réfugier sur les trottoirs. Tout à coup, au coin d'une rue il rencontra une sœur de charité attachée à un de nos régiments qui traversait la voie. Effrayée par les allures extravagantes du cavalier et de sa monture, elle recule avec terreur. Mais à cette vue, l'officier arrêta net son cheval, et portant la main à son képi, attendit immobile dans cette position jusqu'à ce que la noble Dame eut passé. L'homme avait triomphé en lui de la brute, et, à ce spectacle, la foule amassée sur les trottoirs ne put se contenir ; elle éclata en un tonnerre d'applaudissements.–B. A. T. DeMontigny.

Digitized by Google

HUIT JOURS EN HOLLANDE.

J'étais à Cologne depuis trois jours.

J'avais visité sa célèbre cathédrale, le musée Wallraff, les jardins de Deutz, et flané à mon aise sur le fameux pont de bateaux qui relie cette ville à Cologne,

Je me disposais à partir pour Paris en passant par Aix-la-Chapelle, Liège et Bruxelles.

Cependant j'avais comme un remord : la Hollande n'était qu'a un pas, et ce petit pays m'attirait. Je voulus en en avoir le cœur net.

A neuf heures le train-poste quittait la gare centrale nous emportant à toute vitesse vers Amsterdam. A trois heures de relevée je descendais à *l'Old Bible Hotel.*

Le voyage avait duré six heures.

***

Huit jours en Hollande! C'est dire que le voyageur ne peut en emporter qu'un vague souvenir. Le territoire n'est pas grand, mais il y a mille traits saillants qui frappent les yeux du touriste.

Le royaume des Pays-Bas renfermait en 1876, avec le Limbourg, mais moins le grand duché de Luxembourg, sur 12,767 milles carrés, une population de 3,865,456 habitants, dont plus d'un tiers de catholiques, et environ deux millions et demi de Bataves (Hollandais), 500,000 Frisons, et autant de Flamands. Le Luxembourg est gouverné par le roi des Pays-bas, sous le titre de grand-duc ; sa population est de 205,158 habitants et sa superficie de 1,000 milles carrés. L'empire d'Allemagne, comme on le sait, n'aurait pas de scrupule de l'englober.

Amsterdam est la capitale du royaume, mais le roi réside à La Haye, où se trouve aussi le siège du gouvernement. Le pays est divisé en onze provinces. En 1877 le budget,

Digitized by Google

sans les colonies, était $42,557,000 de recettes et de $47,171,074 de dépenses. La dette publique était à la même époque de $368,876,860.

***

A mesure que la voie ferrée s'éloigne du Rhin, après avoir traversé les remparts et les fossés de Deutz, les paysages pittoresques se font plus rares. Une contrée déboisée, sans caractère, des landes nues, ça et là quelques bruyères qui annoncent le voisinage d'un sol marécageux et plat.

Nous dépassons rapidement Dusseldorf, connu par son académie de peinture; Oberhausen, forteresse importante à l'embouchure de sa Lippe; Emmerich, ville d'un caractère hollandais.

Nous stoppons quelques minutes à Arnhem, ancienne résidence des ducs de Gueldre, située sur le versant méridional de la Veluwe.

De plus en plus nous enfonçons dans le nord. Le terrain est plat, nous touchons au sol le plus bas de l'Europe. Aussi loin que le regard peut s'étendre, on aperçoit une vaste plaine couverte de gras pâturages où des troupeaux de bêtes à cornes prennent paisiblement leurs ébats.

Ces scènes agrestes rappellent aux voyageurs les fameux fromages de ce plantureux pays.

Chaque coté de la route est bordé de maisons de campagne, de jardins et de canaux. Dans les environs d'Amsterdam les *polders* se multiplient. La campagne est traversée en tous sens par des canaux, petits et grands, qui portent avec eux la fertilité et l'abondance. Le spectacle est peut être un peu uniforme, mais il n'est pas sans charme. L'œil le contemple sans se fatiguer. L'eau partout faisant bon voisinage avec le sol, des pièces en culture, des jardins, des rangées d'arbres le long des cours d'eau, des pâturages, des digues, des ponts, des constructions hydrauliques, des moulins à vent, tel est le tableau qui se déroule rapidement devant nous. Avec cela des senteurs aquatiques et les odeurs du salin que la mer du Nord nous envoie avec la brise du matin.

C'est la campagne hollandaise.

Digitized by Google

***

Avec les années le sol de la Hollande et celui de la Flandre est sorti du sein des eaux. En se retirant la mer laissa derrière elle des marais et des lacs que l'ingenieux Batave, à force de patience, de courage et dénergie, à endigués et dessèchés au moyen de la pompe hydraulique. Ces terrains si fièrement disputés à l'eau sont des *polders*.

Voici comment on s'y prend.

On commence par faire un remblai assez élevé pour contenir les eaux. Puis au moyen d'une machine à vapeur ou des moulins à vent on chasse l'eau dans un fossé qui abouche à un canal. A la tête du canal on place une pompe qui refoule l'eau de canaux en canaux jusqu'a la mer.

Ces canaux se multiplient à l'infini ; ils coupent le pays en mille endroits. Ils sont commo les artères qui portent le flux et le reflux du centre anx extrémités. En général ils ne réquèrent que fort peu décluses et n'ont pas de largeur fixe. Les principaux ont 60 pieds de largeur et 6 pieds de profondeur. La plupart sont beaucoup plus étroits. Ils sont faits pour faciliter l'écoulement des eaux et non pour les fins de la navigation. Chacun d'eux à d'ailleurs sa destination particulière. Les uns servent de voie de communication entre les différentes localités, car chaque village à son système de canaux ; les autres servent de fossés de dessèchement et de clôture. On ne connaît pas les haies et les palissades en Hollande. Ces fossés, coupés à pic et toujours remplis d'eau, ne sont pas franchis par les animaux.

Il ne faut pas demander si ces terrains d'alluvion sont fertiles. Le Hollandais est amplement récompensé des sacrifices qu'il a faits en disputant son sol à l'empire des eaux.

Ce travail se continue ; chaque jour le sol s'agrandit, la mer recule. On vient de terminer le desèchement du lac Harlem et déjà on parle d'en faire autant pour le Zuiderzée, ce qui donnerait à la Hollande une nouvelle province de onze mille milles en superficie.

Les frais de cette entreprise sont évalués à $75,600,000. Le gouvernement hésite. Il y a bien de quoi !

Digitized by Google

***

En parcourant les galeries de peinture on observe un sujet d'étude que les peintres de toutes les écoles ont voulu reproduire : ce sont les scènes de la vie hollandaise. Rien ne prête autant au croquis que la simplicité agreste de ces paysages. De la toile des grands maîtres elles ont passé aux mains du fabricant vulgaire qui en estampe sa marchandise.

Ces paysages sont dans la mémoire de tous. Ici, un petit village, joli, coquet et propre, ombragé de bosquets, traversé par des cours d'eau ; là, le traditionnel moulin à vent qui agite ses grandes ailes ; plus loin, c'est le paysan hollandais, à la figure rubiconde, chaussé de ses patins, qui pousse hardiment son traîneau jusqu'à la ville voisine. On connait le type de l'ecclésiastique hollandais, figure honnête et franche, ventre rebondi, chapeau à tricorne, canne à pommeau d'or. Voyez-le souriant à un essaim de jeunes gens qui, joyeux et espiègles, sortent de l'école comme les oiseaux d'une volière.

En parcourant la Hollande j'ai revu ces scènes dont j'avais contemplé le coloris sur les toiles des grands maîtres, et j'ai pu juger à quel point elles avaient été copiées d'après nature.

Un jour, me rendant à Rotterdam un homme vint prendre place à mes côtés dans le wagon. Il portait une longue redingotte noire boutonnée jusqu'au cou, un collet romain, des pantalons courts, des bas de soie noire et des souliers à boucles d'argent. C'était un ministre du culte. Il me salua gravement. Je lui adressai la parole.

Je fis la remarque que les moulins à vent devaient jouer un grand rôle dans son pays puisqu'ils étaient si nombreux.

En effet, me dit-il, voyez sur les remparts de nos grandes villes, les pièces d'artillerie sont remplacées par des moulins à vent. C'est le grand pouvoir moteur dans la Néerlande. La machine à vapeur n'est pas encore acclimatée ici. Le moulin à vent moud le blé, scie le bois, exprime de l'huile, rape le tabac, fait le papier, bat le lin, broie le sable. Mais sa principale fonction consiste à dériver les eaux superflues.

Digitized by Google

Ils favorisent la culture des champs en facilitant le drainage des terres. Nous combattons la force de l'eau par celle du vent.

Vous voyez, me dit-il sous forme de conclusion, que Dieu a toujours mis le remède à côté du mal. L'eau submerge nos champs, mais la brise qui nous vient de la mer fait tourner ces grandes ailes, et l'élement rentre docilement dans son lit.

Le train entrait en gare. Je donnai une franche poignée de main à ce brave homme et nous nous séparâmes.

***

" Je ne connais pas, dit Marmier, un pays plus durement, plus injustement traité dans les descriptions de voyage que la Hollande. Un grand nombre d'étrangers la visitent cependant chaque année, et pourraient apprendre à la connaître telle qu'elle est réellement ; mais les uns arrivent là comme par acquit de conscience, pour traverser La Haye, jeter un coup d'œil sur Amsterdam, inscrire leur nom dans la cabane de Pierre-le-Grand et repartir. D'autres y viennent avec des idées faites, un point de vue arrêté d'avance. Que d'épigrammes en prose et en vers n'a-t-on pas faites sur l'avarice et la sécheresse de cœur des Hollandais ! Combien de charmantes facéties sur leur habitude de fumer et sur le lavage quotidien des rues et des maisons ! Je comprends que Voltaire, irrité de ses relations avec les libraires d'Amsterdam, ait prononcé en quittant la Hollande, sa méchante boutade : " Adieux canaux, canards, canailles ; " mais que les Anglais et les Allemands se soient avisés aussi de railler cette honnête nation, c'est à quoi l'on ne devait pas s'attendre. Vous entrez dans une ville et vous ne voyez point de curieux dans les rues, point de gens affairés qui courent çà et là et se heurtent sur les trottoirs, point de fenêtres, qui s'ouvrent à l'arrivée de la diligence. La plupart des maisons sont gardées par une chaîne en fer qui s'étend tout le long de la façade, et arrête les passants à trois pieds de distance. Les portes, vernies et ornées d'un magnifique marteau en cuivre, sont hermétiquement fermées, et les fenêtres voilées

Digitized by Google

à l'intérieur par une pièce de toile blanche qui en occupe toute la largeur. On dirait des demeures désertes. Le Hollandais est de sa nature réservé et taciturne. Il aime son travail, ses affaires, l'intérieur de sa maison, la vie de famille. La visite d'un étranger dérange nécessairement la régularité systématique de ses habitudes, et apporte de la surprise, du trouble. Avant de l'introduire dans un cercle domestique, le Hollandais veut voir son hôte en particulier ; il est froid et contenu avec lui ; puis une fois qu'il le connait et l'apprécie, il l'accueille avec abandon et cordialité..... Ajoutons à ceci que tous les calculs d'économie si cher au Hollandais sont mis de côté dès qu'il s'agit d'une question d'utilité publique. Je ne crois pas qu'il y ait dans aucun pays autant d'établissements de bienfaisance, de maisons de refuge pour les pauvres et les orphelins, et d'écoles gratuites, qu'il y en a en Hollande, et tous ces établissements ont été fondés et sont entretenus par des particuliers."

***

Nous arrivâmes à Amsterdam un vendredi. Or le vendredi est jour de grand ménage dans toute la Hollande. Les ménagères s'en donnent à cœur joie. Depuis le pas de la porte jusqu'au dernier étage, les fenêtres, les planchers, les murs, les ustensiles et les meubles de la maison, tout est vigoureusement frotté, nettoyé, brossé. La rue elle-même en est inondée. C'est un récurage général.

—Voilà des gens qui n'ont pas peur de l'eau, me dit un Américain qui logeait au *Bible*. C'est peut-être à cause de cela que les femmes ont un si joli teint.

Je crus que l'enthousiasme avait un peu monté l'imagination à mon grand Américain.

J'avoue cependant qu'il avait raison. Nulle part je n'ai vu les femmes de la classe ouvrière avoir un teint aussi frais et aussi rose.

Le Hollandais, comme type, n'est pas beau. Les traits manquent de régularité. L'un porte un nez camard, l'autre roule un œil démésuré, celui-là à la bouche fendue jusqu'aux oreilles ; mais, en général, tous bien constitués, fortement

Digitized by Google

charpentés, nature solide et résistante, comme ces voiliers hollandais qu'ils construisent avec tant d'art et qui tiennent si bien la mer. La femme Hollandaise, en revanche, à toutes les grâces, toutes les douceurs, toutes les suavités. Les traits sont délicats, la figure s'encadre dans des tresses de cheveux blonds et soyeux. L'œil est limpide et pur, bleu comme l'azur du ciel. J'ai vu à la foire d'Amsterdam des paysannes portant le costume de leur province. C'est plein d'originalité et de pittoresque. Elles ont une coiffure qui rappelle le bonnet des femmes de la Provence. Un large bandeau en cuivre descend du sommet de la tête jusqu'aux tempes.

Il parait que c'est le *nec plus ultra* de la fashion parmi les paysannes bataves.

Les costumes nationaux, qui se sont conservés en Hollande plus longtemps qu'ailleurs, disparaissent de jour en jour. Les nouvelles modes ont pénétré partout avec les chemins de fer.

***

Amsterdam est la Venise du nord.

C'est une belle et grande ville de 300,000 âmes, bâtie à l'embouchure de l'Amstel dans l'Y, un des bras du Zuiderzée.

Une centaine de canaux la traversent en tous sens et forment 90 iles qui communiquent entre elles par au-delà de 300 ponts.

Erasme le fameux philosophe batave, voulant se moquer des bourgeois d'Amsterdam, disait qu'il connaissait une ville dont les habitants demeuraient comme les corneilles, sur la cîme des arbres.

Le fait est que toute la ville est bâtie sur des pilotis de 15 à 20 pieds de longueur. Ces appuis vont rejoindre le sol fixe. La couche supérieure est composée de limon et de sable. La moitié des frais de construction est absorbée pour les fondations. Et encore, ces maisons sont comme des châteaux de cartes. La municipalité dépense $400.00 par jour pour l'entretien des ponts, des digues, et des canaux. Et les bons bourgeois d'Amsterdam ne sont pas très sûrs qu'un de

Digitized by Google

ces quatre matins ils ne seront pas tous engloutis sous les flots couroucés du Zuiderzée.

En mettant le pied à Amsterdam le voyageur accoure à la place du Dam. C'est le point d'attraction, le rendez-vous général, comme la place Saint Marc à Venise.

Les grandes rues viennent aboutir au Dam. En face, le Palais Royal, d'un côté l'Eglise neuve, de l'autre la bourse et les grands hôtels particuliers, au centre la *Croix de métal*, haut monument qui rappelle le mouvement national de 1830.

Le palais royal, anciennement l'hôtel de ville, a été construit en 1648. Les salles sont spacieuses, richement décorées et rappellent le temps où siégeaient les représentants d'une bourgeoisie riche et puissante. La grande salle du conseil est une des plus vastes de l'Europe. La flèche de la tour a pour girouette un vaisseau doré, emblème de la prospérité commerciale de la reine des mers. Sur le faîte un Atlas géant porte le monde sur ses épaules.

De la tour du palais la vue s'étend au loin et le touriste ne regrette pas la fatigue qu'il s'est donnée pour escalader ces hauteurs.

Le péristyle de la Bourse, formé de quatorze colonnes ioniques, est beaucoup admiré. L'Eglise Neuve, style ogival, date du commencement du quinzième siècle. L'Hôtel de Ville renferme un grand nombre de tableaux de prix.

Le musée du Trippenhuis est la première galerie de peinture de la Hollande. C'est là qu'on admire les grands sujets traités par Rembrandt : *La prétendue roude de nuit* (1642); *Le Banquet des Arquebusiers* (1648) ; *Les Syndics des Drapiers* (1661). C'est là qu'on étudie les œuvres de Polter, Flinck, Van Deck et tant d'autres représentants glorieux de l'école hollandaise.

Le jardin géologique mérite une mention spéciale. Il ne faut pas non plus quitter Amsterdam sans faire une promena de le long de la Buitenkant, de l'Oaster-Dok et du Wester-Dok. On a élevé à cet endroit les superbes digues qui servent de rempart à la ville contre les inondations.

En présence de ces travaux hydrauliques on comprend que les Hollandais passent pour les premiers ingénieurs du monde.

Digitized by Google

***

En route ! cria le chef de gare.

La locomotive s'ébranla ; en peu de temps nous eûmes franchi la distance qui sépare Amsterdam de Harlem.

Je transcris ici mes notes de voyage :

" Harlem, 34,000 habitants. " Ville propre, bien entrete-
" nue. Bâtie sur la Spaarne. Entourée de riches jardins.
" Curiosités : Promenade des remparts. Le grand orgue de
" l'Eglise de St Bavon. Musée Teyler. Le bois de Harlem.
" En route pour Leyde."

Leyde est la plus ancienne ville du royaume. Sa population est de 40,000 âmes. Nous visitons, à la hâte, le *Burg*, espèce de forteresse au centre de la ville, l'église St Pancrace, l'hôtel de ville, le musée des antiquités.

En revenant d'une course à travers la ville on nous fit voir un vaste établissement. C'est la célèbre Université de Leyde qui attira les savants les plus remarquables du XVIe siècle : Grotius, Descartes, Saumaise, Scaliger, Boerhaave, Arminius, Gomar, etc. L'université compte 35 professeurs et 800 élèves. La bibliothèque renferme 300,000 volumes et 5,600 manuscrits précieux.

Le train ne partait qu'à trois heures ; nous avions une demi-heure à notre disposition.

— Je propose une chope de la fameuse bière de Jong, fit l'un de nous.

Ce fut dit, ce fut fait.

La Haye, on le sait, est la résidence du roi et le siége du gouvernement. C'est une ville de 100,000 habitants. Ce n'est pas un centre d'affaires ; peu d'industrie, peu de commerce. En revanche, des magnifiques avenues, des chateaux somptueux, des parcs splendides, des places publiques spacieuses et grandioses. Ville des aristocrates et des notabilités officielles.

Le magnifique étang situé au centre de la ville, bordé de belles avenues, est le rendez-vous habituel de la bonne société.

La galerie de peinture, le *Binnenhof*, est connue de toute l'Europe artistique. Les princes de la maison d'Orange se

Digitized by Google

sont plus à l'enrichir de leurs dons. On y admire la fameuse *Leçon d'anatomie*, de Rembrandt, dont les copies ont été éparpillées par le monde.

Il ne faut pas quitter la Haye sans faire une excursion à Schéveningue, village situé à quelques milles de la ville.

La plage offre des points de vue magnifiques. Dans la saison des bains Schéveningue est le rendez-vous de tout ce que la Hollande compte de fashionable.

En face du village, tout le long de la côte, des monticules de cinquante, cent et même deux cents pieds se dessent devant nous. C'est la chaîne des dûnes qui couvrent dans toute leur étendue les côtes de la Hollande septentrionale et méridionale. Ces collines de sable se forment à la longue par l'action du vent sur les bancs qui avoisinent la côte.

On a cherché à fixer ce sable mouvant en y plantant des végétaux qui y prennent racine. De loin en loin l'œil aperçoit une touffe de sapin. Des ilots de verdure dans un désert de sable !

***

Rotterdam, la patrie d'Erasme, la seconde ville du royaume, a une population de 132,200 âmes. Bâtie sur la Meuse, elle est coupée en tous sens par de nombreux canaux. Les différents quartiers sont reliés par des ponts levis et des ponts tournants. Les vaisseaux vont jusqu'au cœur de la ville. Il en entre comme cela environ 2500 par an. C'est dire que son commerce maritime est étendu.

Le long de la Meuse s'étend le superbe quai de *Boompjes* (des petits arbres), constamment bordé de navires à l'ancre.

Le chemin de fer traverse toute la ville sur un haut viaduc en fer, véritable chef d'œuvre dans son genre. On reconnait une population entreprenante qui met à profit tous les avantages que lui fournit sa situation exceptionnelle.

Sur la place du grand marché se dresse la statue en bronze d'Erasme. La maison où naquit le philosophe est conservée avec soin. On y lit cette inscription : *Haec est parva domus magnus qui natus Erasmus.*

Digitized by Google

Le musé Boymans, inférieur à celui de La Haye et à celui de Amsterdam, renferme cependant plusieurs chefs-d'œuvre de l'école hollandaise.

Du haut de la tour de l'église Saint-Laurent se déroule un panorama superbe. On dirait que toute la Hollande—la Hollande pittoresque—est à nos pieds. Partout des canaux, des jardins, des pâturages, des moulins à vent ; partout des avenues d'arbres tracées au cordeau, des villages à moitié cachés dans le feuillage, des clochers d'église qui brillent au soleil ; et puis, au loin, les côtes, la mer et ses flots bleus.

Nous étions encore dans la tour que le carillon du quart d'heure sonnait sa mélodie plaintive.

La première fois que j'entendis cette sonnerie des cloches c'était à Amsterdam. Les Hollandais se sont dis : moyen facile d'avoir de la musique à bon marché, faisons sonner les cloches, C'est pourquoi les cloches carillonnent un air connu et ancien à tous les quarts d'heure. A Anvers, où j'ai retrouvé cette musique, on en fait véritablement un abus. Qu'on imagine le bourdon de Notre-Dame carillonnant *Vive la Canadienne* ou *Par derrière chez ma tante*, à tous les quarts d'heure ! On s'y fait à la longue, et c'est très original. C'est ainsi que le prennent ces braves populations flamandes.

***

J'en avais assez de la Hollande.

Un soir, je dis à mon grand Américain du Connecticut : j'ai le mal du pays, filons à Bruxelles et traversons la Manche par Ostande.

Il n'entendit pas de cette oreille-là. Il commençait où je finissais. J'arrivais d'Italie, il y allait ; j'avais descendu le Rhin, il le remontait ; j'avais parcouru l'Europe centrale en commençant par le sud, il faisait le même trajet en commençant par le nord.

Je lui souhaitai bonne chance ; nous nous séparâmes.

EDMOND LAREAU.

Digitized by Google

SI DIEU M'AVAIT FAIT ROI.

A MA FEMME

Si Dieu m'avait fait roi, mignonne,
Tu serais reine, par ma foi,
Et les joyaux de ma couronne,
Ma mignonne, seraient à toi.

J'en couvrirais, ma charmeresse,
J'en couvrirais ton front serein,
Puis à tes pieds avec ivresse
Se jetterait ton souverain.

Tu serais belle, ma chérie,
Sous tes bijoux étincelants,
Comme une fleur dans la prairie
Sous ses liquides diamants.

Mais de cette riche parure
Toutes les splendeurs et les feux
Ne vaudraient pas, je te le jure,
Un seul des regards de tes yeux.

Je préfère, faut-il le dire ?
A tous ces trésors tant vantés,
Les perles que ton doux sourire
Découvre à mes yeux enchantés.

Digitized by Google

Pourtant si j'étais roi, mignonne,
Tu serais reine par ma foi,
Et les joyaux de ma couronne,
Ma mignonne, seraient à toi.

Mais pour te dire que je t'aime
Et que ma vie est toute à toi,
Enfant, tu le sais bien toi-même,
Il n'est pas besoin d'être roi.

Un sourire, un mot de caresse,
Un doux nom murmuré tout bas,
Un regard chargé de tendresse
Qui soudain t'attire en mes bras.

Sur tes yeux que les pleurs inondent
Un baiser posé doucement,
Et nos deux âmes se confondent
Dans un brûlant embrassement.

Oh ! dis-moi, que sont les richesses
Auprès de semblables plaisirs ?
Quand tu me couvres de caresses
Mon âme n'a plus de désirs.

Bonheur que notre amour nous donne,
Si tu pouvais être éternel,
Je ne voudrais, Dieu me pardonne,
Je ne voudrais pas d'autre ciel !

ERNEST MARCHAU

Digitized by Google

UNE ÉTRANGÈRE (1)

Slowbridge était en proie à la plus vive agitation. Commençons par dire qu'il ne fallait par grand'chose pour agiter les habitants de Slowbridge. D'abord ils n'étaient accoutumés à aucun genre d'événements ; ils suivaient de jour en jour leur honnête petit train de vie, considérant le reste du monde sinon avec une hostilité ouverte, du moins avec une incurable méfiance.

La construction de quelques nouveaux moulins avait déjà été pour eux une épreuve cruelle. En entendant, pour la première fois, parler des plans du propriétaire, lady Théobald, qui représentait la pierre angulaire de l'édifice social de Slowbridge, était devenue, disaient les témoins, pâle de colère. Le jour où ces moulins furent mis en mouvement, elle s'était retirée dans sa chambre et s'y était enfermée pendant toute la semaine, les volets clos, sans vouloir communiquer avec qui que ce soit. Elle était même allée jusqu'à envoyer un billet plein d'aigreur au pasteur de Saint-James, qui arriva tout tremblant, craignant de l'irriter davantage en ne répondant pas immédiatement à son message.

— Avec vos moulins et vos ouvriers, s'écria Milady, la première fois qu'elle rencontra M. Burmistone, le nouveau propriétaire, avec vos moulins et vos ouvriers, ce sont des meurtres, des assassinats et des émeutes que vous nous apportez.

Prononcées pendant une petite soirée intime, ces paroles avaient un tel accent et un air de si profonde conviction, que les deux demoiselles Briarton, natures timides et effarouchées, laissèrent tomber d'effroi les tartines qu'elles étaient en train de beurrer, et se mirent à trembler de tous leurs membres, persuadées que c'en était fait d'elles, et que

(1) Nouvelle américaine intitulée *A fair barbarian*, traduction du *Correspondant*.

Digitized by Google

chaque nuit elles trouveraient des ouvriers cachés, avec des poignards, sous leur lit. Cependant, comme on n'entendit point parler de massacres, comme la façon de vivre des ouvriers était à peu près régulière, et comme ils n'hésitèrent pas à envoyer leurs enfants à l'école libre de lady Théobald, et que, sauf à ne pas les lire, ils ne rejetèrent point les petits traités laissés, chaque semaine, à leur porte, Slowbridge finit par s'habituer graduellement à l'idée de vivre dans le voisinage de ces terribles moulins. Ses habitants étaient donc au moment de se rendormir du sommeil du juste, lorsque, comme je l'ai dit tout à l'heure, ils furent de nouveau en proie à une violente agitation.

Ce fut miss Belinda Bassett qui en ressentit la première atteinte. Miss Belinda Bassett était une vieille fille, petite de taille et comme il faut de manières, qui vivait dans une maison également petite et également comme il faut, dans la rue Haute, qui était considérée comme la rue élégante de Slowbridge. Elle avait passé toute sa vie dans cette même maison, ou son père et son grand-père avaient vécu avant elle. A vingt ans, elle avait commencé à en sortir deux ou trois fois par semaine pour aller prendre le thé chez ses amies, et elle avait eu, elle-même, aussi souvent que les autres habitants comme il faut de Slowbridge, ses petites soirées, dans son petit salon, situé sur le devant de sa maison. Elle s'était levée à sept heures, elle avait déjeuné à huit heures, avait dîné à deux heures, pris son thé à cinq heures, et s'était couchée à dix heures, si régulièrement depuis trente ans, que s'il lui avait fallu se lever à huit heures, déjeuner à neuf heures, dîner à trois heures, prendre le thé à six heures et aller se coucher à onze heures, elle aurait cru " aller à l'encontre de la Providence ", comme elle le disait, et signer son arrêt de mort. On peut, par conséquent, s'imaginer facilement de quel effroi elle fut saisie, lorsqu'une après-midi, tandis qu'elle était assise, attendant son thé, une voiture du *Lion Bleu* s'arrêta avec fracas devant sa porte. Une jeune personne en descendit, et une minute après, la servante Mary-Anne ouvrit tout grande la porte du salon, en annonçant sans la moindre préface :

— Votre nièce d'Amérique, madame.

Digitized by Google

Miss Belinda se leva, elle sentait ses jambes trembler sous elle.

A Slowbridge, on était mal disposé pour l'Amérique ; en réalité, on ne la connaissait pour ainsi dire pas. D'après lady Théobald, c'était un pays où " les lois étaient peu sévères et où les sentiments révolutionnaires prédominaient ". On n'y considérait pas comme de bonnes compagnies de connaître des Américains, ce qui était fort heureux, puisqu'il n'y avait pas d'Américains à connaître. Miss Belinda Bassett s'était toujours sentie embarrassée lorsqu'il lui avait fallu parler de son frère qui avait émigré aux Etats-Unis dans sa première jeunesse, après s'être déshonoré par ce blasphême, " qu'il voulait aller dans un pays où il pourrait avoir ses coudées franches, sans être obligé de batailler avec un tas de vieilles femmes ". Depuis le jour où il était parti, laissant sa sœur toute désolée et le visage inondé de larmes, elle n'en avait plus entendu parler, et maintenant, sur le pas de la porte, se tenait Mary-Anne, l'air radieux et répétant :

— Votre nièce d'Amérique, madame.

Sur ce, la nièce entra.

Miss Belinda posa sa main sur son cœur.

La jeune fille ainsi annoncée était bien la plus jolie et en même temps la plus extraordinaire personne qu'elle eût vue de toute sa vie. Il n'y avait dans Slowbridge rien qui approchât de cette nièce. Sa coiffure était tellement à la dernière mode, qu'elle produisait un effet saisissant ; son front était couvert jusqu'à ses grands yeux bleus de cheveux châtain clair tout frisés ; une écharpe de dentelle noire était enroulée plusieurs fois autour de son cou élancé.

Elle fit un pas en avant et s'arrêta en regardant Miss Belinda ; au grand étonnement de celle-ci, ses yeux se remplirent soudainement de larmes.

— N'avez-vous pas... dit-elle, mon Dieu ! n'avez-vous pas reçu la lettre ?

— La lettre ? balbutia miss Belinda, quelle lettre ma chère ?

— Une lettre de mon père. Oh ! je vois que vous ne l'avez pas reçue...

Elle se laissa tomber sur une chaise la plus proche et se mit à pleurer à chaudes larmes.

Digitized by Google

— Je suis Octavia Bassett, dit-elle, nous étions venus pour vous faire une surprise et voyager quelques temps en Europe. Mais nos affaires de mines ont mal tourné, et mon père a été obligé de repartir pour la Nevada...

— Quelles mines ? s'écria miss Belinda.

— Nos mines d'argent, dit en pleurant Octavia ; nous étions à peine débarqués que Piper nous a télégraphié, et mon père a été obligé de reprendre la mer. Il s'agissait, je crois, de ses parts d'actions, et nous pouvons y perdre notre dernier dollar.

Ce fut le tour de miss Belinda de se laisser tomber dans son fauteuil.

— Mary-Anne, murmura-t-elle faiblement, apportez-moi un verre d'eau.

Si faible était sa voix, qu'Octavia, ôtant son mouchoir de devant ses yeux, se leva pour la regarder.

— Comme vous êtes effrayée, dit-elle, avec une sorte d'inquiétude.

Miss Belinda prit une gorgée d'eau apportée par la servante, replaça le verre sur le plateau, et secoua la tête d'un air abattu.

— Effrayée, pas précisément, mais si étonnée, que j'ai peine à retrouver mes esprits.

Octavia reprit son mouchoir pour essuyer un nouveau déluge de larmes.

— Si les actions devaient baisser, elles auraient dû le faire avant notre départ, au lieu d'attendre que nous fussions arrivés et puis tout gâter.

— La Providence, ma chère..... commença miss Belinda.

Mais elle fut interrompue par la rentrée de Mary-Anne.

— L'homme de l'hôtel, madame, demande ce qu'il faut faire des malles : il y en a six ; elles sont très lourdes, et il dit qu'il ne voudrait pas se charger d'en porter une seule pour 10 shellings.

— Six malles ! s'écria miss Belinda, à qui sont-elles ?

— Ce sont les miennes, répondit Octavia : attendez une minute, je vais aller parler à cet homme.

Grande fut la surprise de miss Belinda de voir la facilité

Digitized by Google

avec laquelle sa nièce semblait oublier son récent chagrin et se trouvait prête à faire face à tout.

La jeune fille courut à la porte d'entrée comme une personne accoutumée elle-même à diriger ses propres affaires, et elle se mit à donner ses ordres.

— Il faut vous procurer un autre porteur, dit-elle, vous auriez dû le prévoir. Allez et trouvez quelqu'un.

Pendant que l'homme s'en allait, grognant un peu et évidemment embarrassé de ce parfait sang-froid, elle retourna auprès de miss Belinda.

Où faut-il les mettre ? demanda-elle.

La pensée ne semblait pas lui être venue un seul instant que son identité pût être mise en doute et qu'elle pût rencontrer le moindre obstacle.

— J'ai peur, balbutia miss Belinda, qu'il ne faille mettre cinq de ces malles dans le grenier.

Un quart d'heure après, cinq de ces malles étaient effectivement portées dans le grenier, et la sixième, la plus grande de toutes, trouvait place dans une petite chambre proprette, tandis que la jolie miss Octavia se plongeait dans un bon petit fauteuil recouvert de perse. A côté d'elle se tenait la tante dont elle venait de faire la connaissance et qui s'épuisait en louables efforts pour recouvrer ses esprits et ne pas se figurer que la tête lui tournait comme une toupie.

II

Le résultat naturel de tous ces efforts fut que miss Belinda se mit de nouveau à verser quelques larmes.

— J'espère que vous me pardonnez, dit-elle, d'avoir tout d'abord été si étonnée, que je n'ai su vous dire combien j'étais aise de vous voir. Je n'ai pas vu mon frère depuis trente ans et je l'aimais beaucoup.

— Il me l'a dit, répondit Octavia, et lui aussi vous aimait bien. Il ne vous a pas écrit, parce qu'il avait résolu que vous n'entendriez pas parler de lui jusqu'à ce qu'il eût fait fortune. Il voulait donc attendre jusqu'au jour où il pourpait revenir à la maison et vous surprendre. Son désappointement a été très grand quand il lui a fallu repartir sans vous voir.

Digitized by Google

— Pauvre cher Martin, dit miss Belinda, en pleurant doucement.

Une expression de surprise se lisait dans les jolis yeux d'Octavia ; elle se hâta d'ajouter :

— Il reviendra, n'en doutez pas. Qu'importe un voyage de plus. Ce voyage n'est rien, vous savez.

— Comment rien ? répéta miss Belinda, rien, un voyage à travers l'Atlantique ! Quant on pense au danger, ma chère !

Les yeux d'Octavia s'ouvrirent plus grands encore.

— Nous avons fait douze fois le voyage aux Etats-Unis, ajouta-t-elle ; dix jours, cela ne compte pas.

—Douze fois, s'écria miss Belinda tout à fait décontenancée ; est-ce possible, bon Dieu !

Mais durant quelques moments elle ne put que regarder sa jeune parente avec un étonnement prodigieux en branlant tristement sa tête. Cependant elle finit par reprendre tout à coup possesion d'elle-même.

—A quoi donc ai-je pensé, dit-elle, pleine de remords, de vous recevoir ainsi ? Excusez-moi, je vous prie ; vous le voyez, je suis toute hors de moi.

Ce que disant, elle se leva précipitamment de son fauteuil et se mit à embrasser sa nièce avec une tendresse qui n'était pas exempte d'un peu de timidité. La jeune fille reçut cette caresse avec beaucoup de calme.

—Vous ai-je dérangée ? demanda-t-elle tranquillement.

Le fait est qu'elle ne pouvait comprendre comment l'arrivée d'une parente, venue de la Nevada, pouvait faire l'effet d'un tremblement de terre et causer tant d'effroi, de confusion et de larmes. Elle avait bien pleuré elle-même, ou à peu près, mais que de tourments n'avait-elle pas eu à souffrir depuis plusieurs jours ! Quant à de la confusion, elle n'avait rien éprouvé de semblable.

Lorsque miss Belinda descendit pour aider Mary-Anne à faire le thé, sa jeune nièce, restée seule, jeta un regard autour d'elle.—C'est une gentille, mais singulière petite maison, pensa-t-elle ; je ne m'étonne pas que mon père ait émigré, si l'on y ressent tant d'émoi pour les moindres choses. J'ai fait l'effet d'un fantôme.

Digitized by Google

Ouvrant sa grande malle, elle commença à faire sa toilette. Pendant ce temps, miss Belinda allait et venait, tout excitée, de la cuisine à la salle à manger.

—Faites griller quelques *muffins*, Mary-Anne, et apportez du poulet froid. Je vais sortir de l'armoire des confitures de fraises et des conserves de gingembre. Mon Dieu ! penser que mon pauvre Martin aimait tant les conserves de gingembre, et cependant on lui en laissait manger bien peu. C'est vraiment un bienfait de la Providence que j'en aie une si jolie provision dans la maison lorsque je reçois sa fille.

Au bout d'une demi-heure le *lunch* était prêt, et Mary-Anne, qui avait été envoyée au premier étage pour annoncer ce fait important, redescendit dans un état de ravissement inexprimable et d'étonnement contenu.

—Elle est habillée, madame ; elle va descendre immédiatement. Et, là-dessus, elle se retira dans un coin obscur de la cuisine, afin de pouvoir bien regarder sans être vue.

Miss Belinda, assise auprès de la table à thé, entendit le léger froissement d'une robe de soie qui descendait l'escalier qui traversait le vestibule, et sa nièce fit alors son entrée.

—Ne trouvez-vous pas que je me suis vite habillée ? dit-elle en s'avançant dans la petite salle à manger et en s'asseyant à sa place de l'air le plus posé du monde

Il n'y avait dans Slowbridge qu'une seule couturière, miss Letitia Chickie, qui décidait des toilettes de toutes les femmes de toute la ville à commencer par lady Théobald. On était persuadé qu'elle recevait ses modèles de Londres, et qu'elle les modifiait un peu pour les mettre au goût de Slowbridge. Peut-être avait-on raison, mais alors elle les modifiait si bien, qu'il était impossible de reconnaître leur forme primitive lorsqu'elles sortaient des mains de miss Chickie, pour être portées dans les mains de ses clientes. Les goûts de Slowbridge étaient des goûts modestes,—Slowbridge était fier de cette modestie,—et visaient en même temps à l'économie. Lorsque les jupes étroites étaient devenues à la mode, Slowbridge tint intrépidement et avec quelque orgueil aux robes amples qui n'obligeaient pas à couper de la belle soie en petits morceaux qu'on ne pouvait

Digitized by Google

plus utiliser. Ce ne fut seulement qu'après une visite à Londres, et quand lady Théobald se fut promenée, un dimanche dans Saint-James, vêtue à la nouvelle mode, que miss Chickie se décida, avec toute sorte de regrets, à entamer, pour la première fois, la largeur de ses étoffes. Chaque matrone de Slowbridge possédait une bonne robe de soie de couleur foncée qui, après avoir figuré pendant deux ans aux soirées intimes, était reléguée au second rang, puis, de degrés en degrés, finissait par disparaître avec les souvenirs du passé. Les jeunes filles portaient des robes de mousseline et des fleurs naturelles qui, à la fin de la soirée, n'offraient plus qu'un lamentable aspect... Miss Chickie faisait elle-même ces robes, qu'elle garnissait avec des festons et des volants sortis de sa fertile imagination. Si elles étaient un peu courtes de taille, si les traînes étaient un peu exiguës, il n'y avait pas d'établissement rival pour les tourner en ridicule, et M. Chickie était libre d'en prendre à son aise. De toute façon, on ne pouvait jamais dire que les toilettes de Slowbridge fussent vulgaires ou prétentieuses.

Il est facile de deviner quel fut l'état d'esprit de miss Belinda Bassett lorsque sa jolie nièce vint s'asseoir devant elle.

De quelle étoffe était sa robe? Elle n'aurait pu le dire: c'était quelque chose de soyeux et de souple, d'un bleu très pâle: cela adhérait comme un gant à sa taille fine et élancée. Une longue traîne s'étalait en forme d'éventail et recouvrait presque le tapis du foyer. Elle était toute garnie de biais, de ruches et d'une profusion extravagante de flots de rubans de satin.

Miss Belinda avait vu tout cela, comme Mary-Anne, du premier coup d'œil, et, comme Mary-Anne, elle en avait perdu la respiration; mais ce qui la frappa encore davantage, ce furent trois bagues de diamants étincelants qui ornaient les jolies mains de la nouvelle venue; de magnifiques solitaires brillaient à ses oreilles, et les dentelles qui garnissaient son cou étaient retenues par une broche aussi en diamants.

—Ma chère, dit miss Belinda, saisissant nerveusement la théière, comment osez-vous...! Sûrement... c'est un peu dangereux de porter habituellement de si précieux bijoux.

Octavia la regarda un instant sans comprendre.

Digitized by Google

—Vos bijoux... Je veux parler de vos bijoux, ma chérie balbutia miss Belinda. A coup sûr, vous ne les portez pas souvent. Je vous avoue que je me meurs de peur d'avoir de telles choses sous mon toit.

—Vraiment ? dit Octavia, c'est singulier. Elle resta un moment tout étonnée. Puis elle se mit à regarder ses bagues.

—Je les porte presque toujours, dit-elle, c'est mon père qui me les a données. Depuis trois ans, il m'en donne une à mon jour de naissance. Il dit que les diamants sont, en tous cas, un placement, et qu'il est bon que j'en aie. Ceux-ci, ajouta-t-elle, en montrant ses boucles d'oreilles et sa broche ont été donnés à ma mère lorsqu'elle était au théâtre. Ses admirateurs se sont réunis pour les acheter et lui en faire un cadeau. Elle était la favorite du public.

Miss Belinda saisit de nouveau la théière.

—Votre mère ! s'écria-t-elle avec angoisse, votre mère, au théâtre ! Est-ce possible ?

—Oui, au théâtre, à San-Francisco, répondit Octavia. C'est là que mon père l'a épousée. Elle était remarquablement jolie, mais je ne l'ai pas connue. Elle mourut en me donnant le jour. Elle n'avait que dix-neuf ans.

La parfaite tranquilité et la franchise exempte de tout embarras qui accompagnaient ces renseignements troublèrent miss Belinda au point de lui faire douter de sa propre existence. Jusqu'à ce moment, chose étrange à dire, elle avait à peine songé à la femme de son frère. Et penser que, devant elle, dans sa salle à manger, devant sa table à thé et la main sur sa théière, elle apprenait que cette belle-sœur à elle, lorsqu'elle était jeune personne, avait été, sur les planches une grande favorite du public ; et cela dans un pays peuplé, comme tout le monde le lui avait donné à entendre, par des chercheurs d'or et des échappés du bagne ; c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter. Cependant elle le supporta bravement quand elle fut parvenue à reprendre ses esprits.

—Servez-vous de ce poulet, ma chère, dit-elle amicalement, quoique d'une voix encore troublée, et prenez un *muffin*.

Digitized by Google

C'est ce que fit Octavia, chaque mouvement de ses mains faisant ressortir les feux de ses diamants.

—Nous autres jeunes filles américaines, nous possédons plus de choses que les Anglaises. Nous faisons plus de toilette, à ce que m'ont dit des amies qui ont été en Europe, et je possède plus de choses encore que la plupart de mes compatriotes américaines. Mon père a plus d'argent que beaucoup d'autres, et je crois qu'il m'a toujours gâtée. Il n'avait personne à qui donner. Il a coutume de dire que je dois me passer toutes mes fantaisies. Souvent il a ri des emplettes que je faisais, mais il ne m'a jamais dit de ne point les faire.

—Il a toujours été généreux, ce cher Martin, soupira miss Belinda.

Octavia ne se joignit que faiblement à cette expression de sympathie mélancolique. Elle aimait beaucoup son père, mais le souvenir qu'elle en gardait n'avait rien de pathétique ni de sentimental.

—Il m'a toujours prise avec lui, poursuivit-elle, partout où il est allé. Et, le plus souvent, nous emmenions un professeur des Etats-Unis lorsque nous voyagions. Il ne s'est jamais séparé de moi. Je ne l'aurais point quitté, alors même qu'il aurait voulu me renvoyer, mais il ne l'a jamais voulu, ajouta-t-elle avec un sourire de satisfaction.

III

Miss Belinda Bassett resta quelque temps assise, regardant sa nièce, avec le sentiment d'être, à la fois, légèrement abasourdie et complètement fascinée. Avoir devant soi une créature si jeune, si jolie, si magnifique et, en même temps, si simple et si parfaitement à son aise avec elle-même et avec tous ceux qui l'environnaient, c'était pour elle une révélation qui dépassait son intelligence : les jeunes filles les plus jolies et les mieux élevées que Slowbridge pouvait produire ayant coutume de se sentir un peu troublées et intimidées lorsqu'elles avaient revêtu leurs robes de mousseline blanche et posé dans leurs cheveux les fleurs naturelles. Mais cette élégante créature, avec sa superbe toi-

Digitized by Google

lette et sa traîne étendue sur le modeste tapis, avec ses bagues brillantes, ses boucles d'oreilles étincellantes, semblait n'en avoir aucun souci, Elle demeurait parfaitement indifférente à l'idée que tout cela n'était guère à sa place et ne pouvait manquer de causer un profond étonnement. Ce qu'il y avait chez elle de plus caractéristique, c'était son excessive franchise. Elle n'avait pas un instant hésité à donner les renseignements les plus précis sur le passé de son père et sur le sien. Elle l'avait fait comme s'il n'y eût rien là que de fort ordinaire. Deux fois, pendant son enfance, une malencontreuse spéculation avait laissé son père sans le sou. Une autre fois, il l'avait emmenée en Californie, dans un placer où elle s'était trouvée seule femme au milieu de cette population peu recommandable de chercheurs d'or.

—Mais ce sont de bonnes gens, dit-elle, et ils ont fait de moi leur enfant gâté. Nous n'y sommes pas restés longtemps, mon père a rencontré une bonne veine, et nous sommes bientôt partis. J'étais triste de ce départ et ces braves gens aussi. Ils m'ont fait présent d'une parure fabriquée avec de l'or qu'ils avaient ramassé ; elle se composait d'une broche large comme une cuirasse, d'un collier épais comme celui d'un chien, de bracelets qui fatiguaient mes bras, et les boucles d'oreilles m'arrachaient les oreilles ; cependant je les porte quelquefois, la ceinture et tout le reste.

—Vous ai-je bien comprise, ma chère ? demanda miss Belinda timidement, vous ai-je bien comprise, en supposant que ces affaires de votre père se rapportent à des mines d'argent ?

—Oui, ce sont des mines d'argent et il dit même que quelques-unes m'appartiennent.

—Vous appartiennent s'écria miss Belinda avec un certain plaisir. Mon frère possède des mines d'argent !.... Il est donc riche, très riche ? j'avoue que j'en suis toute saisie.

—Oh ! certainement, il est riche, dit Octavia, quelquefois prodigieusement riche, et le lendemain presque ruiné. Les actions, vous le savez, cela monte, puis cela descend.... et

Digitized by Google

tout d'un coup l'on a plus rien. Mais la plupart du temps mon père s'en tire bien, parce qu'il a de la chance et qu'il sait comment s'y prendre.

—Quelle affreuse incertitude ! murmura miss Belinda ; j'en serais parfaitement malheureuse. Pauvre cher Martin !

Point du tout, répliqua Octavia, vous vous y accoutumeriez et vous ne vous en soucieriez guère, surtout si vous aviez bonne chance comme mon père. C'est là toute la question : savoir s'y prendre et avoir la chance pour soi. La première fois que nous avons mis le pied au Gouffre-du-Sang....

—Ma chère ! s'écria miss Belinda, tout effrayée, je vous en supplie....

Octavia s'arrêta court, regardant miss Belinda avec étonnement, comme cela lui était déjà arrivé plusieurs fois.

—Qu'y a-t-il demanda-t-elle tranquillement.

—Ma chère amie, reprit miss Belinda avec douceur, mais avec la résolution de s'acquitter de son devoir cette fois, il n'est pas d'usage à Slowbridge, et, je crois pouvoir dire, dans toute l'Angleterre, de se servir d'expressions—pardon si je vous froisse—d'expression si terriblement forte ; je veux parler, ma chère, de l'épithète dont vous vous êtes servie pour désigner ce lieu. C'est un mot peu convenable et effrayant outre mesure.

—L'épithète dont je me suis servie ! dit Octavia, en continuant à la regarder avec étonnement..., C'est le nom même de l'endroit, et ce n'est pas moi qui le lui ai donné, croyez-le bien. On l'a ainsi désigné parce qu'une troupe de voyageurs, qui avait campé là, y ont été surpris et assassinés pendant la nuit. Ce n'est pas, j'en conviens, un très joli nom, mais ce n'est pas ma faute ; d'ailleurs cet endroit a prospéré depuis, et l'on se propose de l'appeler Athènes ou la vallée-des Magnolias. On avait un instant pensé à l'appeler Argentville, mais il y avait des gens qui l'appelaient Logenville, et cela n'allait à personne.

—J'espère que vous n'avez jamais demeuré là, dit miss Belinda ; je vous demande pardon d'avoir paru si scandalisée, mais je n'ai pu m'empêcher de frémir à ce nom, et je veux espérer que vous n'y avez jamais demeuré.

Digitized by Google

—C'est là, au contraire, que je demeure maintenant quand nous sommes chez nous, reprit Octavia ; c'est là que sont les mines. Mon père y a bâti une maison et il a fait venir tout l'ameublement de New-York.

Miss Belinda s'efforça de ne point trembler, mais elle n'y réussit qu'à moitié.

—Ne voulez-vous pas prendre un autre muffin ? dit-elle avec un soupir ; je vous en prie, prenez un autre muffin.

—Non merci, répondit Octavia.

Il faut avouer qu'elle avait l'air un peu contrariée lorsqu'elle se renversa sur le dossier de sa chaise en regardant à terre, la traîne de sa robe. Il lui sembla qu'elle ne pouvait raconter les choses les plus simples ni faire une remarque quelconque sans produire le plus étrange effet.

Ayant enfin quitté la table à thé, elle s'approcha de la fenêtre, et s'y arrêta, regardant au dehors du côté du jardin. C'était, après tout, un joli jardin, et même assez grand par rapport à la maison. Il y avait une pelouse ovale, plusieurs allées sablées, des corbeilles de fleurs de diverses formes, des buissons de roses, des ovtises, des lilas et, tout à l'entour, une haie de houx bien taillée.

—J'aimerais à sortir et à marcher un peu, dit Octavia, en dissimulant un petit bâillement derrière sa main ; voulez-vous venir avec moi, si cela ne vous dérange pas ?

—Bien volontiers, ma chère, répondit miss Belinda, mais peut-être... ajouta-t-elle en jetant un regard à la dérobée sur la robe de sa nièce, peut-être voudriez-vous faire quelques changements à votre toilette, ou mettre pardessus quelques chose de plus sombres ?

—Oh ! non, répliqua Octavia, en regardant sa robe, c'est bien ainsi ; je vais seulement jeter une écharpe sur ma tête, non pas que j'en aie besoin, ajouta-elle sans embarras, mais parce que j'en ai une en dentelle qui me va très bien.

Disant ces mots, elle monta chercher dans sa chambre l'objet en question et quelques minutes après elle était redescendue. En l'apercevant, miss Belinda se sentit la gorge toute serrée. Qu'allait penser Slowbridge en voyant semblable toilette dans son jardin un jour ordinaire ?

Posée sur la tête de la jeune fille, enroulée autour de son

Digitized by Google

cou, les bouts jetés sur ses épaules, cette écharpe de riche dentelle blanche, qui avait l'air d'être placée au hasard, produisait l'effet le plus pittoresque du monde.

— Vous ressemblez tout à fait à une fiancée, ma chère Octavia, dit miss Belinda. Nous ne sommes pas accoutumés à voir pareille chose à Slowbridge.

A quoi Octavia se contenta de répondre par un petit sourire.

Je vais cueillir quelques roses afin de les attacher sur mon écharpe.

S'arrêtant à la première touffe de rosiers, elle choisit une demi-douzaine de boutons à tiges flexibles ; elle en fixa quelques-uns sur sa tête dans les plis dans la dentelle ; et tandis qu'elle était en train de placer le reste à son corsage, miss Belinda fit tout à coup un brusque soubresaut.

FRANCIS BURNETT.

(*A continuer*)

Digitized by Google

La littérature canadienne à l'étranger.

On lit dans la *Revue du Monde Catholique* du 15 août :

" Les Anglais protestants ne sont pas toujours justes ni tendres pour le Canada, resté Français et catholique en dépit de leurs efforts. M. Parkman, dans son dernier ouvrage : *Old regime in Canada*, ne se fait pas faute de sacrifier aux préjugés de ses compatriotes : sans se donner la peine de remonter aux sources historiques, sans consulter les travaux des historiens connus, comme Garneau, Ferland, Faillon, il lâche bride à son imagination et calomnie la vaillante petite colonie. Ne nous en plaignons pas trop, puisque cette diatribe nous vaut l'éloquente réponse de M. l'abbé Casgrain : *une Paroisse canadienne au dix-septième siècle* (Léger Brousseau, à Québec)."

" N'y avait-il pas de quoi faire bondir un cœur patriotique dans ce passage : "

" Des femmes à l'*aspect sauvage*, aux visages brûlés par le " soleil aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage " pour courir à la rencontre du curé ; un ou deux hommes " les suivent d'un pas plus calme avec un zèle moins exubé- " rant, tandis que les enfants *à moitié sauvages*, les futurs cou- " reurs des bois, *nu-tête nu-pieds et à demi vêtus*, accourent et " regardent avec étonnement et curiosité."

" Un savant comme M. Casgrain devrait apercevoir sur-le-champ la fausseté de ce tableau, et son indignation ne pouvait lui permettre de garder le silence. Et comme la réfutation est victorieuse ! que les preuves sont accablantes ! Il existe dans les archives des régistres d'état civil, des recensements, que M. Parkman avait sans doute dédaigné de consulter. M. Casgrain en fait la base de son travail : il en extrait le dénombrement, en 1681, de la population de la Rivière-Ouelle, la paroisse visée par les lignes ci-dessus de *l'Old regime*. A la tête de cette petite colonie, composée de soixante-deux personnes, nous saluons M. de la Bouteillerie,

Digitized by Google

ancien officier du régiment de Sallières, qui avait passé plusieurs années à la cour de Versailles. Les autres habitants étaient des émigrés venus de la Normandie, du Poitou, de l'Aunis : leurs femmes les avaient suivis, et même l'une d'elles, Jeanne Sauvenier, avait été élevée à Paris, ville qui n'a jamais passé pour sauvage, même au dix-septième siècle, au temps de Racine. Au reste le simple aspect des anciens régistres de la paroisse, *monuments de l'intelligence des missionnaires*, suffirait pour lever tous les doutes : les signatures de ces colons *à demi sauvages* sont des modèles de calligraphie qui feraient honte à plus d'un homme civilisé de nos jours.

" Mgr de Saint-Valier, le second évêque de Québec, ce grand seigneur qui a sacrifié volontairement toutes les pompes du monde pour se consacrer au salut des âmes, pour vivre de la rude vie du missionnaire, ce saint prélat, cet organisateur habile, si maltraité par M. Parkman, qui voit toute chose par le petit côté, est ici l'objet d'une étude consciencieuse, d'une défense énergique et solide. M. l'abbé Casgrain, après avoir montré que le Canada doit à ce grand évêque l'établissement de la discipline ecclésiastique continue en ces termes :

" Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré
" Mgr Saint-Valier. Ses œuvres de charité ont égalé, si
" elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle. Venu au
" Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en
" dépouilla avec une générosité et un dévouement au-dessus
" de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocése.
" Sa main était ouverte à toutes les nécessités ; mais, sans
" parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune
" à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et
" dont voici les plus importantes."

L'auteur donne ici une liste des principales œuvres de Mgr de Saint-Valier, et il continue.

" C'en est assez, je suppose, pour donner une idée de l'ouvrage aussi intéressant que consciencieux de M. l'abbé Casgrain, aussi bien que de la mauvaise foi des historiens protestants, qui ne peuvent admettre qu'un Etat catholique puisse prospérer ni compter une population intelligente et

Digitized by Google

civilisée. Heureusement pour la vérité, il est, en dépit de leurs calomnies, deux faits qui frappent tout d'abord les voyageurs en arrivant au Canada: 1o la prodigieuse vitalité de cette race ; 2o la conservation et la vigueur des principes religieux. Et l'on peut proclamer hardiment que les deux faits s'enchaînent, que cette belle colonie doit toute sa force et sa prospérité à la religion."

" La *Reforme sociale* publie, dans son numéro du 1er juillet, un article dû à la plume d'un voyageur de retour du Canada, qui ne laisse subsister aucun doute là-dessus, et que je prends la liberté d'analyser brièvement."

" En 1759, lors de la cession de cette nouvelle France à l'Angleterre, elle ne comptait que soixante mille colons environ. Plusieurs retournèrent dans la mère patrie, et les cinquante mille qui restèrent ont atteint, dans le seul espace de cent vingt-deux ans, le chiffre étonnant de onze cent mille individus dans le Canada, et de cinq cent mille dans les Etats-Unis. Les familles de vingt-six enfants ne sont pas rares: il est même d'usage que le vingt sixième soit élevé et instruit aux frais du curé, qui perçoit par la dîme le vingt-sixième boisseau de tous le grains."

" Lors de la cession, le clergé loin de suivre l'exemple de la noblesse, qui revint en France, demeura fidèlement au milieu de son peuple: le gouvernement anglais n'osa jamais recourir à la persécution violente pour rattacher les Canadiens à la religion officielle, par crainte de les voir s'allier aux Etats-Unis; d'un autre côté la présence des protestants tint en éveil le clergé catholique, qui se fit toujours remarquer par ses mœurs irréprochables et son dévouement admirable à l'instruction du peuple. Aussi nulle part ailleurs on ne constate un respect plus profond pour l'autorité religieuse."

" Lors de la discussion dans l'Assemblée législative de la création à Montréal d'une université indépendante ou simplement d'une succursale de l'université Laval, le principal argument des députés de Québec, opposés à l'université indépendante, était fondé sur le désir du Saint-Siège; les adversaires se contentaient de mettre en doute ce vœu du pape, et en demandaient la preuve. Tous, en même temps,

Digitized by Google

étaient d'accord que si le Saint-Père avait réellement manifesté un tel souhait, il fallait s'y soumettre."

" A Québec, un journal s'était fondé avec des allures antichrétiennes ; il suffit que l'évêque en déclarât la lecture dangereuse, et aussitôt le journal dût interrompre sa publication, faute d'abonnés."

" La conclusion de l'article mérite bien, après les prémisses qui y sont posés, d'être profondément méditée par les Français : A voir ce qu'est devenue, sur l'autre bord de l'Atlantique, cette poignée de Français que la Providence a séparés de nous, on peut imaginer ce que serait aujourd'hui notre race, si, rejetant les faux principes qui la ruinent, elle avait conserver les mœurs et la religion de ses pères."

LE MOT "COMPLEXION."

Un article de la *Revue du Monde Catholique*, reproduit dans la *Revue Canadienne*, condamne l'emploi du mot " complexion " dans le sens de " teint."

Nous avons reçu à ce sujet la lettre suivante :

Montréal, 18 septembre 1882.

Monsieur le Directeur,

Dans un article de la *Revue du Monde Catholique*, qui a été cité dans la *Revue Canadienne* du mois dernier, j'ai vu qu'on avait relevé, dans la *Vie de M. Faillon*, le mot " complexion " comme étant un anglicisme et ne devant pas signifier " teint " en français.

Voici le passage cité :

" Le visage (de M. Faillon) empreint de finesse et de douceur frappait par une " complexion " claire et transparente, etc."

Et l'auteur de l'article ajoute qu'il a souligné le mot " complexion " pris dans le sens anglais au lieu de " teint," et il voit en ce mot la preuve que le voisinage des Anglais influe sur les littérateurs canadiens d'une façon malheureuse, etc.

Or je crois que le mot " complexion " en ce sens de " teint " se trouve indiqué dans le grand dictionnaire de Littré.

Voyez le mot complexion au Ier volume, page 701.

La complexion, est-il exposé, est synonime il est vrai de constitution et de tempérament, mais outre leur sens com-

Digitized by Google

mun, M. Littré affirme expressément que chacun de ces mots a un sens qui lui est particulier. Ainsi :

1° *Constitution* désigne la manière du corps considéré quant à la santé en général ;

2° *Tempérament* désigne le résultat de la prédominance d'action d'un organe ou d'un système ;

3° *Complexion* est l'ensemble des *signes extérieurs* qui caractérisent la constitution ou le tempérament.

C'est dans ce sens particulier qu'il est employé dans la *Vie de M. Faillon*, et si M. Littré indique qu'on peut l'employer dans le sens synonymique de constitution ou tempérament, il ne dit pas qu'on ne puisse l'employer dans son sens particulier *d'ensemble des signes extérieurs*, etc.

Nous croirions donc que les Anglais, en exprimant le teint par le mot " complexion," sont d'accord avec M. Littré dans sa définition du sens particulier de ce mot.

Et ceci ne nous parait pas étonnant, parce qu'on admet que les mots en *ion* venant de la même source en anglais comme en français doivent avoir le même sens dans les deux langues. Il y a près de mille mots en *ion*, et il n'y aurait donc d'exception sur ces mille mots que pour le mot complexion, qui n'aurait pas le même sens dans les deux langues.

Cela est possible, mais M. Littré n'admet pas cette exception. Enfin nous pouvons dire, que M. H. Taine ne l'admet pas non plus, car dans son ouvrage intitulé : *Notes sur l'Angleterre*, il emploie plusieurs fois *complexion* dans le sens de *teint* ; or M. Taine est un écrivain érudit.

J'ai cru utile de répondre ces quelques lignes parce qu'il a été déjà observé que plusieurs anglicismes reprochés aux Canadiens avaient une source véritablement française.

J'ai l'honneur de vous remercier, d'avance, de l'accueil que vous voudrez bien faire à ces notes.

——— UN LECTEUR.

La discussion est ouverte sur ce sujet.

Au reste, l'invasion des mots anglais dans la langue française est plus marquée en France qu'au Canada. Il y a là-bas une tendance manifeste à franciser des mots d'origine britannique qui ne dérivent ni de près ni de loin du grec et du latin. L'Académie, après quelque résistance, finit par donner droit de cité aux nouveaux venus.

Ce n'est pas tant par les mots que par les tournures de phrases que nous péchons sous ce rapport au Canada.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

CAUSERIE SUR LES ARTS.

DES CONTRADICTIONS QU'OFFRENT LES TABLEAUX DE SUJETS RELIGIEUX AVEC LES FAITS ET LES USAGES.

Les bibliothèques, les musées, les collections exhibent, aujourd'hui, aux yeux de tous ceux qui veulent voir et s'instruire, des documents historiques, archéologiques et artistiques remontant jusqu'aux époques les plus reculées de la vie des peuples. Que l'artiste traite une scène pompéïenne ou un sujet des temps homériques, voire même la magnificence d'une cour égyptienne contemporaine de Moïse; il peut donner aux personnages, au milieu où il place son sujet ainsi qu'aux accessoires, une forme extérieure authentique. L'étude de l'archéologie est devenu indispensable aux peintres d'histoire; la vérité dans la représentation, l'exactitude dans les costumes s'imposent à la texture d'un tableau sous peine de passer sous la férule du critique érudit. Certes, un peintre de nos jours ne pourrait plus, avec Dürer, par exemple, représenter les Juifs et les Romains, du temps d'Hérode le Grand, en bourgeois de Nuremberg et en hallebardiers de Maximilien; encore moins, avec Catlot, habiller les Egyptiens, au passage de la Mer Rouge, avec des bottes molles à revers et des feutres Louis XIII. Tout en laissant de côté les peintres de genre qui se sont emparé de l'archéologie comme un moyen de production et dont les œuvres prouvent souvent plus de savoir que d'art, il faut convenir que le sentiment trop rigoureux de *l'exact* peut enlever, à l'artiste, celui de la spontanéité; que l'exactitude poussée trop loin peut par fois être nuisible et rendre une œuvre froide et incolore. La fidélité du costume et du milieu ne devrait être observée en art qu'autant qu'elle apporte un appoint au style, qu'elle l'élève et l'ennoblit. Outre que l'on doit tenir compte du goût, des habitudes, de la tradition, il faut aussi consulter les règles du Beau, lesquelles doivent être plus absolues encore, en peinture, que celles de

Digitized by Google

l'archéologie. Nous trouvons très intéressant de voir, gravée sur un stèle, la figure d'un pharaon coiffé du *pschent* et revêtu du *oskh* et du *schenti* ; mais, nous avouons, qu'elle nous intéresse moins, ainsi, dans un tableau.

Si, dès le XVe siècle, les maîtres italiens se sont attachés, les premiers, grâce aux documents exhumés et recueillis, à l'exactitude du costume et des accessoires, ce ne fut que pour arriver à une forme plus pure et à un style plus noble. Pour eux, l'antique, rendu à la lumière, fut avant tout une révélation du beau et non une révélation scientifique.

Cette recherche, cette exigence de la fidélité et de l'authenticité imposées, aujourd'hui, à tort ou à raison, aux tableaux d'histoire sont beaucoup moins rigoureuses lorsqu'il s'agit de sujets religieux ; elles sont pour ainsi dire à l'état de lettre morte, car la vérité historique, par la manière de représenter les faits, y reçoit souvent de rudes atteintes. Il nous a paru intéréssant de signaler quelques unes des erreurs commises par les plus célèbres maîtres qui ont interprété les phases de la vie de Notre-Seigneur ; tout en tenant compte des exigences du style et de l'effet, on se convainc facilement, en examinant leurs œuvres, que la plupart des hérésies historiques qu'elles renferment sont le résultat de l'ignorance même des choses et que ces hérésies se sont perpétuées par une imitation aveugle. Nous nous hâtons de dire que notre critique ne tend nullement à rabaisser le mérite d'œuvres d'art que nous sommes le premier à admirer ; renfermé dans les limites trop étroites du réel, le génie souvent ne peut déployer ses ailes ; mais nous offrons nos observations à titre de curiosité.

Les Pérugin, les Pinturicchio, les Raphaël, les Corrège, les Rubens ont-ils su que l'étable où naquit Jésus, n'était pas une bâtisse élevée par la main des hommes ; mais un de ces antres taillés dans le roc qui, en Judée, servaient de réfuge aux voyageurs et aux étrangers ? Il est permis d'en douter.

On sait que la Circoncision eut lieu le huitième jour qui suivit la naissance de l'Enfant ; or, la loi hébraïque interdit l'accès du temple à toute accouchée, avant le 40e jour, et, pour toute la nation juive, alors, le temple était à Jérusa-

Digitized by Google

lem. C'est donc une erreur profondre de représenter la scène de la circoncision dans l'enceinte sacrée et, surtout, avec l'apparat d'une cérémonie du culte et par le ministère du Pontife. Jamais un prêtre, croyons-nous, ne faisait la circoncision et encore moins dans le Temple; aucun passage de l'Ecriture ne le dit, les docteurs juifs se taisent à cet égard. Mais, d'après l'Exode, il est établi que Séphora accomplit la circoncision sur son fils, ainsi que Luca Signorelli a représenté le sujet dans sa belle fresque, à la Chapelle Sixtine. Le livre des Machabées, l'histoire de St Jean-Baptiste relalent également des actes de circoncision et, toujours, sous forme toute privée. Il est donc très probable que la circoncision de Jésus se fit tout simplement dans la grotte de Bethléem et par la Vierge elle-même.

La Purification de la Vierge n'eut pas lieu non plus dans le Sanctuaire, par la bonne raison que le peuple ne pouvait en franchir le seuil sous peine de mort. Le tableau de Guido Reni, au Louvre, où le prêtre apparait vêtu de ses habits sacerdotaux et entouré de porteurs de cierges, pour recevoir la jeune et sainte Mère, doit faire sourire un rabbin de nos jours. Pour la clarté de nos observations, disons que le Temple de Jérusalem avait trois parties distinctes: d'abord le corps de l'édifice, recouvert d'un toit et qui comprenait le Saint des Saints où seulement le Grand-Prêtre pouvait pénétrer une fois l'an; ensuite le Sanctuaire, avec son vestibule, ouvert aux prêtres exclusivement. C'était là le temple proprement dit. Autour de l'édifice, alors, des galeries à ciel ouvert, ou *atria*, avec portiques, et composées de quatre rangs de colonnes corinthiennes, formaient trois différents corridors dont celui du milieu était de moitié plus large et deux fois aussi haut que chacun des deux autres. Les holocaustes et les sacrifices se faisaient aux *atria*; dans ces galeries extérieures, et non dans le temple, se réunissaient les Juifs et les Gentils. C'est aussi une erreur de placer l'arche dans le temple; depuis la captivité de Babylone, elle n'y était plus. Ainsi donc la cérémonie de la Purification de la Vierge Marie doit se placer à l'entrée de de l'*atrium*. De même la scène où Jésus chasse les vendeurs ou trafiquants eut lieu dans les galeries ou *in atrio gentium*.

Digitized by Google

Le tableau du Titien, à Venise, "La Présentation de la Vierge" est une des pages magistrales du maître, une œuvre d'art admirable, mais il est en contradiction, sur tous les points, avec les usages sacerdotaux et les coutumes judaïques. On ne conduisait nullement à l'autel les enfants que l'on offrait au Temple; l'offre ou le vœu se faisait au lieu et à l'habitation même où la jeune fille devait vivre avec ses compagnes et sa famille. Le grand-prêtre, chez les Juifs, se laissait voir très-rarement au peuple, et, toujours, entouré des marques du plus grand respect; il est contraire à la dignité du Pontife de le représenter ouvrant les bras à la Vierge pour l'accueillir, et il est complètement impossible que, pour la circonstance, il se soit revêtu des habits sacerdotaux. De même, de nos jours, Léon XIII ne condescendrait nullement à se rendre de la sorte sur les marches de St Pierre pour recevoir n'importe quelle princesse, fût-elle de sang impérial.

Le peintre qui ne placerait pas un Roi *noir*, parmi les trois personnages qui se rendirent à Béthléem, risquerait fort d'être critiqué, même par bien des théologiens; cependant aucune tradition n'autorise à le faire malgré l'adoption déjà ancienne et presque générale de cet usage par les artistes de tous les pays. Le titre de Mage semble indiquer qu'ils venaient de la Perse; ce nom est persan. Strabon atteste qu'on donnait, en ce pays, de grands commandements aux mages. Pline dit également qu'il y avait des mages en Arabie; mais soit que ces trois dignitaires vinssent de la Perse ou de l'Arabie, il n'y a aucun motif pour en représenter un *noir*.

Il est peu admissible que Jésus et le Précurseur se soient connus, enfants; l'Evangile n'en fait nulle mention. Les peintres qui font jouer St Jean-Baptiste avec Jésus ont obéi à une impulsion naturelle, à un sentiment idyllique, mais contraire à l'histoire.

Le Sauveur reçut le baptême étant dans l'eau jusqu'à la poitrine, ainsi que cela se pratique encore dans l'Eglise d'Orient. Ensuite, St-Jean vit le ciel ouvert et le St-Esprit descendre sous forme de colombe, non pas pendant qu'il baptisait, mais après, seulement, et, lorsque Jésus était en prière, très-probablement.

Digitized by Google

Une cohorte de soldats romains, et non les Juifs, concourut au couronnement d'épines. Quant à la manière d'habiller le Christ, dans les diverses phases de sa Passion, on peut s'en rendre compte en lisant les Evangiles ; les artistes ont souvent erré sur ce point. Sachons d'abord quelle était la manière de se vêtir des Juifs. Ainsi que chez la plupart des peuples Orientaux, le vêtement de laine était généralement porté ; et, chez eux, il était interdit, par la loi, de tisser la laine avec le lin ; les personnes riches et de distinction pouvaient seules se vêtir de blanc ; les classes inférieures ne portaient que de la laine de couleur natuelle, et il en fut de même chez les Romains jusqu'à la chute de la République ; les anciens considéraient la tunique de couleur rouge ou bleue comme un grand luxe et surtout comme un signe de de mollesse. L'habillement chez les Juifs se composait d'une tuniqne intérieure tissue sans couture et avec manches ; au-dessus, on portait une autre tunique longue, serrée par une ceinture, et qui descendait sur les pieds ; enfin un manteau toujours de même matière, très large et dont les extrémités se relevaient jusqu'aux épaules ; le bord inférieur était orné de la frange ou *limbria* dont parle l'Ecriture. Les gouverneurs de province portaient le manteau de pourpre ; on peut supposer que le Christ, en signe de dérision, fut couvert d'un manteau vieux, usé. Après sa condamnation, les soldats enlevèrent le manteau et lui rendirent ses vêtements qui étaient de la couleur de ceux du peuple, sans aucun doute, car il est spécifié par les historiens sacrés que Jésus alla de Pilate chez Hérode avec son propre habit, et qu'Hérode le revoya, après l'avoir vêtu d'un habit blanc ; donc il ne le portait pas habituellement blanc. Ce prince en agissait ainsi pour se moquer du Sauveur et le présenter, par ironie, comme un homme de haute condition.

St Luc atteste que les deux larrons portèrent aussi leurs croix, comme il était d'usage pour tous les suppliciés. Nous ne connaissons aucun " Portement de croix " où le peintre les ait fait figurer.

Albert Dürer représente l'opération du crucifiement, le Christ étendu sur la croix, par terre, ce qui est assez logique.

Digitized by Google

Mais pourquoi les sculpteurs et les peintres florentins ont-ils généralement placé un pied sur l'autre en les fixant par un seul clou? L'exemple, sans doute, a généralisé cette manière originale mais peu probable; car, en l'adoptant, on eut brisé les ossements; le prophète nous dit qu'ils n'étaient pas très-forts: *os non comminectis ex eo.* Les anciens Pères grecs et latins parlent tous de quatre clous et les larrons furent attachés de même et non pas avec des cordes.

Le Christ fut élevé en croix, la face tournée vers l'occident, le nord à sa droite et le sud à sa gauche; selon la topographie des lieux, il tournait le dos à Jérusalem. Jérémie et les prophètes ont ainsi annoncé le crucifiement du Juste, en signe de réprobation du peuple qui le faisait mourir.

Enfin il est contraire à l'orthodoxie de représenter la résurection avec le supulcre ouvert et la pierre ôtée de l'entrée. Jésus-Christ, ressuscitant d'entre les morts, n'était-il pas doué de la subtilité des corps glorieux? Il n'était pas besoin que la pierre fut ôtée, et il ne fut vu de personne, pas même des saintes femmes. Après sa sortie du sépulcre l'ange suscita un tremblement de terre et, seulement alors, il découvrit la porte du monument en écartant la pierre. L'Evangile ne dit pas que la Vierge était parmi les Saintes Femmes qui allèrent au Sépulcre et les Pères enseignent formellement le contraire.

Nous pourrions étendre davantage cette énumération, mais elle pourrait devenir fastidieuse; nous terminerons en observant que les Juifs zélés et surtout les Pharisiens avaient horreur du cheval et ne s'en servaient presque jamais. Jules Romain, dans sa composition de la "Conversion de Saint Paul," au Louvre, se trompe doublement en représentant le fougueux persécuteur des chrétiens, à cheval et sous le costume guerrier d'un soldat romain. Saint Paul appartenait à la secte des Pharisiens et il était vêtu comme ses coreligionnaires. Vu la longueur du chemin à parcourir pour se rendre au lieu de destination, il est possible qu'il montait une mule ou un âne.

Enfin pourquoi les peintres et les sculpteurs, quand ils traitent le sujet de "l'Immaculée Conception" placent-ils

Digitized by Google

le croissant sous les pieds de la Vierge, avec les pointes tournées en haut ? C'est absolument illogique. La madone ne doit-elle pas être posée sur le côté convexe au lieu d'être sur le côté concave de la lune.

On se console facilement, il est vrai, devant la plupart des chefs-d'œuvres de peintures sacrée que nous a légués la Renaissance, des contradictions qu'ils offrent avec la réalité des faits et des coutumes reconnus. Le grand art ne peut s'élever qu'avec les ailes de l'Idéal, et si on limite son essor par des règles fixes et déterminées, il n'atteint plus les sommets, il reste terre à terre. Les uns, comme Michel-Ange et Raphaël, savent être solennels dans la simplicité même ; d'autres, principalement les coloristes, ont besoin de recourir à des effets imagés, à une mise en scène imposante pour atteindre cette impression de solennité ; les moyens diffèrent selon les tempéraments. En outre, l'usage a consacré certaines formes, en peinture, qu'il serait périlleux de changer ; la vénération du peuple s'y est accoutumée, et, de même que pour l'art, conservons l'idéal qui satisfait nos sentiments intimes et transporte les esprits vers les régions du bien et du beau.

EUGENE AUBERT.

REVUE POLITIQUE.

Septembre nous a ramené son cortège d'expositions. Les colonnes des journaux sont encore encombrées des listes de prix accordés comme toujours à profusion.

Trois villes assez rapprochées se sont trouvées rivales. Kingston avait droit à l'exposition générale des produits de la Confédération ; Toronto a voulu accaparer l'attention de la province dont il est la capitale ; enfin Montréal, le centre du mouvement industriel et commercial, a annoncé pompeusement qu'il ouvrait ses portes à l'univers entier.

L'univers n'a pas tourné ses regards vers Montréal, et les provinces de la Confédération n'ont pas encombré de leurs produits la petite ville de Kingston. Ontario, de son côté, n'a guère fait plus que d'ordinaire. Mais tout le monde parait satisfait. On ne s'attendait évidemment pas à autre chose ; le surplus était pour la rondeur du programme.

Digitized by Google

Pendant la plus grande partie du mois, les amateurs de ce genre moderne de foires ont eu fort à faire. Il leur a fallu courir de ville en ville pour revoir trois fois de suite ce qu'ils avaient vu l'an dernier.

Plusieurs journaux ont répété ce qui a déjà été dit et ce qui se dit chaque année : les expositions reviennent trop souvent ; il y en a trop. D'autres ont répondu que, pour produire leurs effets salutaires, ces fastueux déploiements doivent se répéter fréquemment - tout comme la leçon d'alphabet pour l'élève revèche.

Tant que cette fréquence ne deviendra pas un fardeau et tant que les populations ne seront pas blasées au point de rester au foyer, cette divergence d'opinion se montrera en septembre chaque année. Constatons, comme symptôme, que les visiteurs deviennent chaque fois plus rares et que les recettes diminuent.

La température, cette année, a été très mauvaise pendant la durée de l'exposition montréalaise. Il faut tenir compte de cette circonstance. Mais il y a, de plus, une lassitude évidente chez les exposants. Un grand nombre de marchands, d'industriels, ne se donnent plus le trouble de concourir. Satisfaits des lauriers cueillis précédemment, ils laissent à leurs rivaux de faciles triomphes.

***

La politique cette année, a pris vacance en septembre. Très agitée pennant les mois de juin, de juillet et d'août, elle prend maintenant un repos bien naturel.

Le gouverneur général et la princesse Louise sont dans la Colombie Britannique. Leur présence est saluée par de vives acclamations. Les Chinois mêmes, nombreux sur la limite occidentale de notre Confédération, se sont mis en frais de fêter les représentants de l'autorité. Ce n'est guère l'habitude des fils du Céleste Empire de se montrer aussi empressés sous les pas des personnages étrangers à leur race. Et ils ont dû faire violence à leurs sentiments bien connus d'excessive parcimonie pour élever en l'honneur des illustres visiteurs des arcs de triomphe coûtant cinq mille dollars.

L'enthousiasme—quelque grand qu'il ait été—ne suffit pas à expliquer chez des êtres doués d'un esprit exagéré d'économie, une pareille extravagance. Ont-ils voulu se montrer reconnaissants de la liberté qui leur est laissée de s'établir à l'île Vancouver et sur les bords canadiens de l'Océan Pacifique ? Ont-ils simplement voulu prouver que l'Etat n'a rien à craindre de leur présence et faire montre de leur respect pour nos autorités ?

Digitized by Google

La " question chinoise " commence à s'imposer dans la Colombie comme dans la Californie, et les hommes politiques que nous envoie notre province du Pacifique ont déjà commencé à jeter le cri d'alarme. Attirés par les agents du chemin de fer transcontinental, les Chinois, proscrits du territoire américain, se jettent en grand nombre au nord de la ligne quarante-cinquième. Si cette immigration continue, la Confédération canadienne aura avant longtemps une province chinoise.

Au commencement du mois, M. Chapleau est parti pour l'Europe avec M. L. A. Sénécal. Les journaux ont attribué ce voyage à divers motifs : maladie de l'ex-premier ministre et de M. Sénécal, projet de résurrection du Crédit foncier franco-canadien, projet de vente du chemin de fer du nord, projet de réhabilitation après de la cour pontificale de ceux que l'on accuse d'appartenir à la franc-maçonnerie. Chacun de ces buts vaut un voyage.

M. Masson, ex-ministre de la milice, vient d'être appelé au Sénat, en remplacement du M. Dumouchel, décédé. M. Aikens, ex-ministre fédéral, est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba, le terme d'office de M. Cauchon devant finir au mois de décembre. Ces nominations sont accueillies favorablement par la presse.

***

Dans la province de Québec, nous finissons à peine la série des rumeurs étranges qui ont suivi le changement de portefeuilles entre M. Chapleau et M. Mousseau. Aussi le repos de la politique est-il plus apparent que réel. L'une de ces dernières rumeurs était que le cabinet provincial allait refuser de sanctionner la décision des arbitres relative à la réclamation de M. McGreevy, entrepreneur-constructeur du chemin de fer du Nord. L'un des ministres disait-on,—et on le désignait—n'a été placé dans le cabinet que dans ce but.

C'était grave. Mais la majorité du ministère a refusé de réouvrir l'arbitrage et a décidé d'accepter la décision qui retranche les neuf-dixièmes de la réclamation McGreevy. Ce fait connu, les rumeurs ont attribué au lieutenant-gouverneur le retard apporté à la confirmation de la sentence. Les journaux en ont été mis en émoi. La dernière nouvelle à ce sujet annonce que les ordres en conseils ratifiant les décisions arbitrales ont reçu la signature du chef de l'exécutif.

Digitized by Google

Le cabinet Mousseau—ces rumeurs y ont sans doute contribué—continue d'être regardé avec froideur par un grand nombre de conservateurs. L'émoi causée par sa formation inattendue ne s'est pas encore complètement dissipé. La lutte dans le comté de Jacques-Cartier s'est terminée par le triomphe du premier ministre ; mais ce n'est pas exclusivement l'œuvre des conservateurs ; le concours des libéraux a compté pour beaucoup dans la victoire.

Depuis ce temps, le ministère provincial est demeuré inactif. Plusieurs élections partielles ont été retardées. On dit de plus que la prochaine session de le législature n'aura pas lieu cet automne malgré ce qu'en ait dit l'ex-premier ministre avant de prendre à Ottawa la place de M. Mousseau. Les Deux Montagnes, Laval et Vaudreuil n'ont pas encore de représentants, aucune raison politique cependant ne s'opposant à l'émission des brefs d'élection.

Quelques journaux libéraux, jugeant le moment propice sans doute, prêchent ouvertement la conciliation et font des vœux pour une entente entre les chefs des deux partis. Ils ne voient rien dans le programme de M. Mousseau qui ne puisse être accepté par leurs chefs. D'autres organes du même parti ne veulent d'aucune entente, bien que récemment ils aient paru accueillir sans mécontement les rumeurs de coalition.

***

Le programme du nouveau ministère provincial ne se distingue guère des programmes des autres ministères qui ont gouverné à Québec. Les mêmes idées s'y retrouvent sous une forme qui varie.

Nous tournons sans cesse dans le même cercle : économie, progrès, agriculture, colonisation, telles sont les idées ordinaires que chaque nouveau premier-ministre croit devoir présenter.

Il y a beaucoup dans ces mots Mais ils sont trop généraux pour établir une ligne fondamentale de démarcation entre le parti conservateur et le parti libéral. Que ce dernier arrive au pouvoir, et on le verra transcrire les mêmes idées, reproduire les mêmes mots. On appelle le peuple à voter sans lui faire voir d'une manière distincte la différence qui existe entre les deux partis. C'est peut-être le seul pays où l'on ne lutte ainsi que pour le pouvoir, le seul où l'on ne remarque pas, dans les programmes officiels, de différences fondamentales. Loin de chercher à inculquer au peuple de saines notions politiques, on s étudie à ne faire miroiter devant ses yeux que des idées banales que chacun approuve,

Digitized by Google

et à les afficher comme des idées personnelles tandis que ce sont les idées de tout le monde.

C'est ainsi que nous nous illusionnons; c'est ainsi que nous permettons à ceux qui ne voient et ne veulent voir que la superficie des choses, de dire et de répéter qu'il n'y a point entre nos hommes politiques des différences essentielles de principes.

Rien n'est plus faux cependant. Posez donc à nos hommes politiques quelques questions sur l'éducation, sur la laïcisation de l'enseignement, sur la centralisation des pouvoirs scolaires, sur la législation civile et sur les limites où elle doit déférence à l'autorité religieuse, sur l'extension ou la limitation du suffrage, et sur la démocratisation de nos institutions gouvernementales, sur toutes les questions sociales en un mot, posez-leur des questions, dis-je, et vous serez étonné des immenses différences d'opinions que vous constaterez. Vous verrez à quelles aberrations certains esprits en sont rendus, tandis que d'autres—les plus nombreux, je veux le croire—ont des vues saines ou n'en ont pas de mauvaises.

Pourquoi donc ces programmes anodins qui confondent les lignes de division des partis et donnent l'illusion d'un pays où il n'y a point de divergences de principes, pendant que sur les questions les plus importantes nous sommes profondément divisés ? Puisque l'on constate des taches et des omissions dans notre législation, pourquoi ne pas les faire disparaître ? pourquoi ne pas provoquer sur ces points une lumineuse discussion pendant que l'opinion publique est bien disposée ? Faut-il donc attendre que le libéralisme impie des autres pays ne vienne un jour, se sentant le plus fort, réveiller ces questions pour les résoudre à son sens ?

***

Les conventions de parti se succèdent à périodes rapprochées dans les Etats voisins de notre frontière. Démocrates et républicains vont de nouveau mesurer leurs forces dans les élections d'Etats et se préparer au grand combat qui sera livré dans deux ans pour la présidence.

Déjà le Maine a fait son choix. Ses préférences sont républicaines pour le moment ; dans deux ans, elles seront peut-être changées. Rien de mobile comme le sentiment public aux Etats-Unis. Chaque élection nous en offre une preuve nouvelle.

Le peuple, fréquemment appelé à voter, ne parait pas attacher à cet acte l'importance qu'on y attache ailleurs. Le

Digitized by Google

suffrage étant universel, son exercice ne constitue pas un privilège. On en est arrivé à le considérer un peu comme une marchandise ayant une valeur élevée aux yeux des aspirants au pouvoir et aux fonctions publiques.

La corruption s'y étale sans honte ; les fonds électoraux se chiffrent par sommes fabuleuses. Chaque favori du pouvoir est tenu de consacrer au maintien du parti, une portion de ses appointements. Sans cela, pas de charges, pas de salaires ; le chemin des emplois est fermé.

Quelques journaux flétrissent bien de temps en temps cette odieuse exaction, cet impôt illégitime prélevé dans un but avoué de corruption publique, mais l'écho de leurs réclamations se perd vite et reste sans effet.

Malgré la fréquence des élections, malgré le renouvellement constant pour ainsi dire des législateurs, il arrive souvent que le sentiment public n'est pas en accord avec la majorité du congrès, ou avec la majorité des législatures d'Etats. Assez récemment, une loi concernant " les hâvres, les ponts et les rivières " adoptée par le congrès, soulevait un cri presque unanime de réprobation. Le président mit son veto ; il reçut les félicitations de la presse. On crut que le bill ne se relèverait pas de ce coup. Mais il s'est trouvé—chose peu ordinaire—une majorité des deux tiers dans les deux chambres du congrès pour annuler le veto présidentiel.

Ce fut l'acte le plus important du dernier congrès, qui ne mérite pas une place marquante dans les annales parlementaire de la république américaine.

Les statistiques de nos voisins démontrent une diminution de l'émigration des canadiens aux Etats-Unis. Les nôtres constatent que plusieurs familles d'origine française sont revenues vivre sur le sol natal. Depuis l'établissement de nos manufactures, le mouvement de repatriement a pris de l'importance et il s'accentue sans le secours des gouvernements. La Providence dont les vues sont toujours mystérieuses, dirige un bon nombre de nos anciens compatriotes vers les fertiles régions de la vallée du lac St-Jean et du nord de l'Ottawa.

***

Les Etats-Unis paraissent résignés à voir se creuser à Panama un canal interocéanique. Après avoir invoqué maintes raisons d'Etat, réveillé la doctrine Munroe et repoussé la prétendue intervention européenne, les Yankees se sont apaisés ; on dit même que leurs capitaux contribueront pour une part raisonnable au triomphe de l'entreprise de M. de Lesseps.

Digitized by Google

Le Mexique, aussi intéressé pour le moins que les Etats-Unis à cette grande œuvre, n'a pas élevé la voix pour la condamner. Les petites républiques du centre de l'Amérique sont favorables au projet, et la doctrine Munroe n'a pas, pour elles, des attraits irrésistibles. Le Guatemala vient de régler avec le Mexique une question de frontière très controversée ; on s'est, pour la circonstance, passé de l'intervention américaine.

Le cabinet de Washington n'a pas réussi à se faire accepter comme médiateur entre les républiques ennemies de l'Amérique du Sud. Le Pérou est encore occupé par les soldats chiliens ; et c'est heureux, car il paraît incapable de se gouverner. Partout où ne flotte pas le drapeau de Chili règne le brigandage et la dévastation. Des bandes errantes de pillards s'arrogent tour à tour le droit de représenter l'autorité péruvienne. Ce malheureux pays sortira difficilement de l'anarchie où l'a jeté les terribles revers de la dernière guerre.

La Bolivie est menacée d'un sort semblable. On se dispute les armes à la main le pouvoir suprême. On mentionne les noms de deux ou trois dictateurs qui prétendent avoir des droits et être appelés par la voix populaire. Le Chili menace de renouveler l'invasion.

***

Les troupes anglaises sont au Caire. La résistance d'Arabi Pacha a été presque nulle. Après quelques engagements sans importance, le général Wolseley a résolu de frapper un coup décisif. Faisant avancer ses troupes pendant la nuit, il a surpris l'ennemi au point du jour et il a emporté en vingt minutes le camp retranché de Tel-el-Kebir.

La victoire assurée, on a constaté et on a fait l'aveu que les formidables retranchements dont avaient parlé les dépêches se réduisaient à peu de chose. On avait grandi les difficultés afin de grandir la victoire. C'était le treize septembre. Dès le même jour, une colonne anglaise s'avançait vers le Caire sans rencontrer l'ennemi. Il n'y en avait plus ; Arabi Pacha était prisonnier de la population mécontente de la capitale égyptienne. Les portes étaient ouvertes ; les Anglais n'eurent pas même la peine de les enfoncer ; et, le quinze septembre, le pavillon britannique flottait sur la citadelle du Caire.

Le chef de la rébellion n'avait qu'une armée fort restreinte sous ses ordres ; la population s'était tenue à l'écart de ce mouvement. C'est ce qui explique pourquoi, ne se sentant

Digitized by Google

pas assez fort, il restait inactif en face des colonnes anglaises pendant la concentration de ces dernières à Ismaïlia. Il était lui-même trop faible pour tirer parti de la faiblesse de ses adversaires.

Arabi Pacha et ses lieutenants sont devenus rampants devant leurs vainqueurs. La chef rebelle a même rejeté sur ses soldats la responsabilité de la guerre et il s'est montré disposé à se soumettre en tout au khédive. Il prétend avoir agi d'après les inspirations reçues de Constantinople.

La Turquie a si bien joué ses cartes qu'elle a décidé d'intervenir au moment où son intervention était inutile. Pas un seul soldat turc n'a mis le pied en Egypte.

On se demande naturellement ce que l'Angleterre va faire de sa victoire. Le cabinet anglais est resté muet sur ce point. Il attend sans doute que l'opinion enropéenne se soit manifestée de quelque manière. On s'attend que l'Egypte deviendra, sinon une dépendance anglaise, au moins un pays dominé exclusivement par l'influence de la cour de St James. La France qui s'est tenue à l'écart perdra les avantages de son ancienne position et devra se contenter maintenant de la part minime que voudront bien lui laisser les vainqueurs d'Arabi Pacha. Bismarck ne dit rien. Tout cela s'est fait si promtement qu'il n'a pas eu le temps d'y mettre la main. Il en est mécontent sans aucun doute, mais comme le résultat final doit être défavorable à la France, il s'en console.

Depuis que le sénateur Duclerc a ramassé les rênes que venaient de laisser tomber les mains peu fermes de M. de Freycinet, la politique républicaine est inactive. Le nouveau cabinet est tenu pour transitoire, et on en est même si convaincu qu'on ne se donne pas la peine de lui faire la guerre.

Les royalistes ont fait des démonstrations populaires en Vendée et dans diverses autres parties de la France. Les bonapartistes, de leur côté, ont voulu montrer que leur parti n'est pas mort et qu'il a retrouvé l'union. Mais leurs manifestations n'ont servi qu'à affirmer une fois de plus que leur parti est condamné à disparaître. Leurs dissensions se sont étalées plus que jamais au milieu de leurs démonstrations tumultueuses.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC OZANAM. [1]

Le voyageur qui parcourt les vastes déserts de l'Afrique rencontre parfois, au milieu de la mer sablonneuse, une petite île de verdure avec des sources limpides, des ombrages frais et des oiseaux au riche plumage. A cette vue, il presse le pas de ses chameaux, il les devance même et va dresser sa tente dans ce lieu de délices, oubliant toutes les fatigues de la route dans les douceurs du repos. De même le pèlerin de la vie, passant au milieu de ce désert qu'on appelle le monde, triste spectateur de l'égoïsme universel, rencontre, lui aussi, de ces natures d'élite, de ces âmes fortes et généreuses, de ces hommes enfin que Diogène cherchait en vain dans les rues d'Athènes. Aussitôt il oublie ses déceptions et ses mécomptes, il retracte même les anathèmes qu'il jetait à la face de l'humanité, il s'attache à l'homme qu'il vient de découvrir, il lit et relit ses ouvrages, il médite ses maximes et se plait à raconter sa vie à ses concitoyens.

Tels furent mes sentiments, quand j'ouvris pour la première fois un livre signé du nom de Frédéric Ozanam. Je ne pouvais me lasser d'admirer ses nobles pensées, son style imagé et pittoresque, ses réflexions sublimes. Et quand enfin il me fut donné de lire sa vie, j'ai dû reconnaître que l'homme l'emportait encore sur l'écrivain, que c'était une nature d'artiste, une intelligence de philosophe, un cœur de chrétien. Il m'est apparu tour à tour comme le défenseur le plus intrépide de la vérité, l'amant le plus passionné du moyen âge si poétique et surtout comme le meilleur ami du pauvre et l'un des apôtres de la charité. Aussi ai-je conçu le dessein de vous le faire connaître, s'il vous était inconnu et de vous faire part du plaisir que j'éprouvais dans la lecture de ses ouvrages. Vous trouverez en lui le modèle le plus accompli

(1) Cette conférence a été lue devant l'Union Catholique de Montréal les 14 et 28 mai 1882.

Digitized by Google

du chrétien dans l'homme du monde, du catholique chez le professeur et l'écrivain. Personne mieux que lui n'a compris notre belle maxime : religion, science, patrie ; personne ne l'a suivie avec plus de courage ni avec plus de dévouement. Sa vie sera donc pour nous une leçon, et son exemple, un puissant encouragement à continuer la noble mission de l'Union Catholique.

I

Antoine-Frédéric Ozanam naquit à Milan le 23 avril 1813. Son père, le docteur Jean-Antoine Ozanam, après avoir servi pendant plusieurs années dans les armées de l'empire, s'était établi dans la capitale de la Lombardie où il pratiquait la médécine avec un grand succès. Sa mère, Marie Nantas, sortait d'une famille honorable de Lyon. La famille Ozanam venait originairement de la Judée ; elle était fort ancienne et jouissait d'une grande distinction. On traçait même sa généalogie jusqu'à un prêteur de la province romaine des Seguisiens qui serait mort l'an 43 avant Notre-Seigneur. Au dix-septième siècle, l'un des membres de cette famille, Jacques Ozanam, acquit une grande réputation comme astronome et comme mathématicien. Frédéric Ozanam avait plusieurs frères et sœurs ; deux frères seulement lui ont survécu. L'ainé de ces derniers, l'abbé Alphonse Ozanam, vient de publier la vie de son illustre frère. De toutes les biographies que j'ai pu lire, c'est de beaucoup la plus étendue et c'est aussi celle que je préfère ; je lui serai redevable de presque tous mes renseignements.

Frédéric Ozanam ne fut pas élevé dans tous ces raffinements, du luxe qui brisent, dès le berceau, la carrière de tant d'hommes. La fortune et la position de son père, tout en excluant le besoin, rendaient nécessaire la plus stricte économie dans la conduite du ménage. On donna au jeune Frédéric une éducation chrétienne et pratique. Sa mère n'était pas une de ces personnes romanesques pour qui la vie est un rêve et la religion une affaire de sentiment. Les soins du ménage, l'éducation de ses enfants furent ses uniques soucis. "Elle leur apprenait," dit le biographe de Frédéric Ozanam, "à lire et à écrire ; son bonheur était

Digitized by Google

" surtout de leur donner les premières leçons de piété et de " religion. Le soir elle les faisait coucher sous ses yeux, les " habituant à le faire avec modestie, et leur dictait la ma- " nière de donner son cœur à Dieu..... Lorsque ses en- " fants étaient arrivés à un âge plus avancé....., elle sur- " veillait tous leurs petits travaux, leur apprenait à étudier " avec suite et méthode. Le temps était réglé pour le tra- " vail, les recréations, les repas et le sommeil à l'égal d'une " communauté." Telle fut la première éducation d'Ozanam.

Lors de la chute de Napoléon, le père d'Ozanam quitta Milan, qui retombait sous le joug de l'Autriche, et revint à Lyon où il continua l'exercice de sa profession. Plus tard il plaça Frédéric au collège royal de Lyon. Les professeurs d'Ozanam ne tardèrent pas à reconnaître les heureuses dispositions de leur nouvel élève qui, disaient-ils, "était du petit " nombre de ceux dont un maître prudent doit ralentir l'ar- " deur." Il se distingua au collège par la justesse de son esprit, comme par la netteté et la concision de son style. On cite de lui des analyses, des traductions, des essais poétiques qu'il fit à treize ans et que ne désavouerait pas un bon élève de Rhétorique. Presque tous ces fragments sont en latin et dénotent chez le jeune écrivain non-seulement une grande facilité de style, mais aussi cette profondeur d'idées et cette richesse de sentiments qu'on applaudira plus tard chez le professeur de la Sorbonne. La simple lecture de ces morceaux justifie pleinement ce qu'on a dit de lui : Ozanam n'a jamais eu de jeunesse.

II

A seize ans et demi il sortit du collège. Le docteur Ozanam, témoin de ses brillants succès, voulut en faire un homme de loi. Ozanam, cependant, se sentait peu de goût pour les études légales ; toutes les forces de son esprit, toutes les aspirations de son cœur l'attiraient vers les études philosophiques, historiques et littéraires. Il se soumit, toutefois, à la volonté de son père et entra comme clerc dans le bureau de l'un des grands avoués de Lyon. Là il se trouva pour la première fois en rapport avec des jeunes gens sans foi ni

Digitized by Google

mœurs. Ces derniers crurent s'amuser en racontant à Ozanam l'histoire de leurs orgies réelles ou imaginaires et en le forçant d'écouter leurs longues tirades contre la religion chrétienne. Mais là où ils pensaient trouver un jeune homme naïf et inexpérimenté ils rencontrèrent, à leur grande surprise, un athlète indomptable et intrépide. Ozanam refuta leurs arguments, les fit rougir de leurs excès et bientôt, réduits au silence, ils durent taire devant lui leurs propos licencieux. Notre jeune étudiant remplissait avec exactitude et conscience ses devoirs de clerc ; il copiait fidèlement les minutes de son patron, mais, après les heures du bureau, il s'en dédommageait en étudiant l'allemand et en pratiquant le dessin. Il rêvait alors un ouvrage immense qui devait être une démonstration de la religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales. Son but était de monter au berceau de l'humanité et de tracer au milieu des fables et des obscurités du paganisme, la tradition éternelle de la vérité. Ce plan, dont je vous parlerai une autre fois plus au long, fut désormais le mobile de toutes ses études ; il apprenait l'hébreux et même le sanscrit et ne reculait devant aucune difficulté.

Cependant, au milieu d'aussi graves préoccupations, Ozanam ne négligeait pas les études littéraires et la poésie. Nous trouvons dans l'*Abeille* de Lyon un assez grand nombre d'écrits signés de son nom et où l'on remarque déjà une grande précocité de talent. Je ne puis résiter à la tentation de vous faire entendre Ozanam à dix-sept ans. Voici un morceau de vers qu'il adressa à son père pour le 1er janvier 1831 :

LA NOUVELLE ANNÉE.

Ainsi le voyageur au bord de la rivière
Dépose son bâton et s'assied sur la pierre,
Et le front incliné vers l'onde qui s'enfuit,
D'un regard de ses yeux l'accompagne et la suit.

Ainsi, lorsque, entraînant nos faibles destinées,
S'écoulent flot à flot les jours et les années,
Pour regarder passer le rapide courant,
Je m'assieds sur le bord et rêve un instant.

Digitized by Google

Adieu, vous qui fuyez d'une fuite infinie,
Premiers ans de bonheur, premiers ans de ma vie,
Tels que de vieux amis qui s'en vont pour jamais,
Recevez en partant quelques mots de regrets.

Avec vous s'en iront vos plaisirs et vos fêtes,
Vous effeuillez les fleurs dont se paraient vos têtes,
Vous emporterez tout, tout jusqu'à la douleur ;
Mais vous n'emportez pas la mémoire du cœur.

La mémoire d'un fils, elle est longue et sincère ;
Le plus profond de l'âme en est le sanctuaire.
En vain le temps s'écoule, elle brave son cours ;
Les ans peuvent passer, elle reste toujours.

Et toi, bénis sois-tu, nouvel an qui t'avances,
Qui t'avances chargé de vœux et d'espérances.
Viens-tu faire lever sur les pauvres humains
Un soleil plus brillant et des jours plus sereins ?

Ecoute ma parole, oh ! donne, je t'en prie,
Le bonheur et la paix à ma belle patrie,
Rapproche les esprits, étouffe dans tes bras
Le démon renaissant du sang et des combats.

A ceux dont je tiens tout, dont la sage tendresse
Entoura mon enfance, entoura ma jeunesse,
Donne leur un bon vent pour les conduire au port
Et remplis-leur de miel la coupe jusqu'aux bord.

Donne à moi, leur enfant, la force et la lumière
Pour fournir sans tomber une longue carrière.
Fais moi porter des fruits que je puisse à mon tour
Leur offrir pour payer un peu de mon amour.

A la fin de 1830, les Saint-Simoniens eurent la fantaisie de faire connaître leur nouvel évangile aux habitants de Lyon. Ils y envoyèrent donc quelques prédicateurs. Ozanam avait alors dix-sept ans, mais il n'hésita pas à descendre dans l'arène pour confondre les apôtres de doctrines aussi absurdes. Après quelques articles insérés dans leurs journaux et auxquels ils jugèrent plus prudent de repondre

Digitized by Google

par le silence, Ozanam entreprit une réfutation sérieuse et et méthodique de la nouvelle religion. Il publia une brochure d'une centaine de pages intitulée : *Reflexions sur la doctrine de Saint-Simon.* Cet ouvrage eut un grand retentissement ; bien entendu on n'osa guère répondre aux arguments du jeune philosophe et M. de Lamartine, alors à l'apogée de sa gloire, envoya à l'auteur une lettre de félicitation et d'encouragement. La glace était désormais rompue ; Ozanam débutait sur le théâtre de la publicité et, à partir de ce jour, il comptera autant d'admirateurs que de lecteurs.

III

A l'âge de dix-neuf ans, Ozanam quitta pour la première fois le toit paternel et se rendit à Paris pour y continuer ses études de droit. Ce fut une séparation bien douloureuse pour le jeune homme qu'une tendresse extraordinaire attachait à sa famille. A peine arrivé à la capitale, il rendait compte de cet ennui que tous les jeunes gens ressentent quand ils se trouvent isolés pour la première fois. "Ma "gaieté passagère," écrivait-il à sa mère, " a totalement fait " naufrage ; à présent que me voilà tout seul, sans distraction, " sans consolation extérieure, je commence à sentir toute la " tristesse, tout le vide de ma position... Qui se met en peine " de moi ? Les jeunes gens de ma connaissance sont trop " éloignés de mon domicile, pour que je puisse les voir sou- " vent. Je n'ai pour épancher mon âme que vous et le bon " Dieu. Mais ces deux là en valent bien d'autres." Il cherchait cependant des protecteurs dans l'isolement de sa nouvelle vie. Un jour il alla voir M. Ampère, le célèbre membre de l'Institut, qu'il avait connu à Lyon. Ce dernier eut compassion de la triste situation d'Ozanam, il lui offrit l'hospitalité de sa maison que le jeune étudiant s'empressa d'accepter. Désormais, Ampère veilla sur l'avenir et l'éducation du jeune homme avec une sollicitude presque paternelle et Ozanam se lia avec le fils du célèbre physicien d'une amitié qui dura toute sa vie.

A son arrivée à Paris, Ozanam avait un ardent désir de connaître Chateaubriand, le grand prophète de la nouvelle

Digitized by Google

littérature qui commençait alors à se populariser. Il alla donc un jour frapper à la porte de l'illustre écrivain qui le reçut de la manière la plus cordiale. Chateaubriand le questionna sur ses gouts et lui demanda particulièrement s'il se proposait d'aller au théâtre. Nous laisserons le père Lacordaire poursuivre le récit de cet entrevue : " Ozanam surpris " hésitait entre la vérité, qui était la promesse faite à sa " mère de ne pas mettre le pied au théâtre, et la crainte de " paraître puéril à son interlocuteur. Il se tut quelque " temps, par suite de la lutte qui se passait en son âme. M. " de Chateaubriand le regardait toujours comme s'il eut " attaché à sa réponse un grand prix. A la fin, la vérité " l'emporta, et l'auteur du *Génie du Christianisme* se pen- " chant vers Ozanam, pour l'embrasser, lui dit affectueuse- " ment : Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère ; " vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pourriez y per- " dre beaucoup."

Jamais conseil ne fut mieux suivi. Ozanam avait vingt-sept ans quand il alla au théâtre pour la première fois, pour entendre Polyeucte. " Son impression," nous dit Lacordaire, " fut froide ; il avait éprouvé comme tous ceux dont le goût " est sûr et l'imagination vive, que rien n'égale la représen- " tation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture " silencieuse et solitaire des grands maîtres.

IV

On connaît assez les goûts d'Ozanam pour diviner que, malgré une application consciencieuse à ses études de droit, il trouvait encore le moyen de faire de nombreuses digressions dans le domaine de l'histoire et de la littérature. Il prenait aussi à sérieux son rôle de chrétien et tout jeune qu'il était, il n'hésita pas à briser plus d'une lance avec les ennemis de la foi. Il s'était lié bien étroitement avec de jeunes étudiants qui partageaient ses aspirations et ses croyances. Or, à cette époque, les professeurs de l'Université de Paris n'étaient guère des plus orthodoxes ; ils n'épargnaient ni la calomnie, ni le sarcasme pour jeter le mépris sur les principes catholiques. Témoins de ces attaques presque

Digitized by Google

journalières, Ozanam et ses amis s'étaient imposé la tâche aussi belle que courageuse de protester publiquement contre ces sorties dictées par le fanatisme et l'impiété. Le plus souvent, Ozanam était l'interprète de ses camarades. Je laisse ici la parole à son biographe qui vous décrira une de ces scènes où tout l'honneur restait aux jeunes athlètes de la vérité. "Jouffroy, l'un des plus illustres rationalistes de "cette époque, avait osé attaquer la révélation. Ozanam sentit " s'éveiller en lui toute la fierté d'une âme blessée dans ce " qu'elle a de plus cher au monde, dans ses croyances; il " adressa au professeur quelques observations par écrit: le " philosophe promit d'y répondre. Il attendit quinze jours, " pour préparer ses armes sans doute, et au bout de ce " temps, sans lire la lettre, il l'analysa à sa manière et essaya " de la réfuter. Ozanam, voyant qu'il était mal compris, " présenta une seconde lettre à M. Jouffroy; celui-ci n'en " tint pas compte, il n'en fit pas mention, et il continua ses " attaques, jurant que le catholicisme répudiait la science et " la liberté. Alors les jeunes catholiques se réunirent; ils " dressèrent une protestation où étaient énoncés leurs vrais " sentiments; elle fut revêtue à la hâte de quinze signatures " et adressée à M. Jouffroy. Cette fois, il ne put se dispen- " ser de lire cette pièce. Le nombreux auditoire, composé " de plus de deux cents personnes, écouta avec respect la " profession de foi des signataires; le philosophe s'agita en " en vain pour y répondre; il se confondit en excuses, " assurant qu'il n'avait pas voulu attaquer le christianisme " en particulier, qu'il avait pour lui une haute vénération, " qu'il s'efforcerait à l'avenir de ne plus blesser les croyan- " ces. Mais surtout il se vit forcé de constater un fait bien " remarquable et bien encourageant pour ses jeunes adver- " saires: "Messieurs," dit-il, "il y a cinq ans, je ne recevais " que des objections dictées par le matérialisme. Les doc- " trines spiritualistes éprouvaient la plus vive résistance; " aujourd'hui, les esprits ont bien changé, l'opposition est " toute catholique."

Pour continuer cette lutte contre l'erreur, ces jeunes étudiants fondèrent, chez le vénérable M. Bailly, des conférences pour la défense de leurs principes. Là ils rencon-

Digitized by Google

traient de jeunes matérialistes qui comme eux fréquentaient les écoles de Paris, et, ainsi que les chevaliers d'autrefois, Ozanam et ses amis soutenaient l'honneur de leur foi envers et contre tous. La victoire n'était jamais douteuse car outre qu'ils avaient pour eux la vérité, ils savaient démontrer d'une manière si savante les dogmes catholiques que l'erreur dut se taire et renoncer à répliquer à une logique aussi irréfutable.

V

Mais la grande œuvre de cette époque de la vie d'Ozanam, fut inconstestablement la fondation de la société de Saint-Vincent de Paul ; elle semble vraiment tenir du merveilleux, Quelques jeunes gens, inconnus et perdus au milieu de la grande capitale, n'ayant pour tout bien que leur foi et leurs talents, ne jouissant d'aucune des influences de la fortune,de la position ou du nombre, jettent dans un terrain inculte et rocailleux une semence qui germe malgré les orages et les frimas et devient enfin un grand arbre dont les branches s'étendent sur toute la terre. Une conversation entre deux étudiants provoque une réunion d'amis; la réunion se change en société, la société se subdivise d'abord, puis s'étend à tous les coins du monde, tandis que ses fondateurs restent eux-mêmes émerveillés d'une prospérité qu'ils n'avaient jamais rêvée. Un tel fait mérite certainement une mention spéciale.

Je viens de vous parler de la conférence d'histoire fondée par Ozanam et ses amis. Un soir la discussion avait été plus animée qu'à l'ordinaire. De jeunes philosophes, battus sur tous les points, s'étaient imaginé d'y accuser le christianisme d'être mort et de ne plus produire des œuvres dignes du nom· " Ils avaient raison " dit Ozanam, " ce re-
" proche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous
" nous dîmes : Eh bien ! à l'œuvre ! et que nos actes soient
" d'accord avec notre foi. 'Mais que faire ? que faire pour
" être vraiment catholique, sinon ce qui plait le plus à Dieu ?
" Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-
" Christ, et mettons notre foi sous la protection de la cha-
" rité !"

Digitized by Google

Ceci se passait au printemps de 1833. En sortant de la conférence, Ozanam et M. Letaillandier s'entretenaient de cette discussion : " Que faut-il faire pour être vraiment " catholique," se dirent-ils. " Ne parlons pas tant de charité, " faisons-là plutôt, et secourons les pauvres." Le soir même ils allèrent porter chez un mendiant de leur connaissance le peu de bois qui leur restait pour l'hiver. Deux ou trois jours après, sept jeunes gens se réunissaient dans la chambre d'étudiant de M. Serre. On parla d'abord de la conférence d'histoire, mais la question de charité revint encore sur le tapis et l'un des jeunes étudiants s'écria : Fondons une conférence de charité ! Ce mot décida l'affaire ; on résolut de ne plus tarder et l'on demanda à M. Bailly de vouloir bien prendre la direction de cette œuvre. Dès ce moment la société Saint-Vincent de Paul était fondée, et la nouvelle conférence s'installa au mois de mai en profitant de l'hospitalité de son premier président. Elle était composée de huit étudiants tous d'une grande jeunesse ; un seul avait plus de vingt ans. Leur intention d'abord était de ne pas étendre ce nombre, mais Dieu avait d'autres vues sur la société naissante. Un jour l'un des membres présenta un ami intime qui fut reçu après quelque hésitation. D'autres furent ensuite admis, et à la fin de l'année scolaire ils étaient dix-sept ou dix-huit. On plaça la nouvelle société sous le patronage du grand apôtre de la charité, Saint-Vincent de Paul ; les membres trouvèrent des ressources en collaborant aux journaux et aux revues, et l'on commença la visite à domicile des pauvres. Il m'est impossible ici d'entrer en de plus longs détails car la vie d'Ozanam est tellement remplie de faits importants que je ne puis que les mentionner dans le cours de ce travail. Bref, la semence fructifia sous l'action bienfaisante de la rosée céleste. A la fin de 1834, la nouvelle conférence comptait déjà une centaine de membres et le centre des opérations se trouvait dans la paroisse de Saint-Etienne du Mont, à Paris. On fut bientôt obligé d'abandonner le premier local pour une salle plus vaste. Ensuite, après de longues discussions et de grandes difficultés, on décida de diviser la conférence qui était devenue trop nombreuse pour bien fonctionner. Désormais il ne fut plus possible d'empêcher l'accroissement

Digitized by Google

de la société, la providence la favorisait puissamment et les conférences allaient toujours se multipliant. A la mort d'Ozanam, les membres de la société de Saint-Vincent de Paul se trouvaient dans toutes les parties du monde. Aujourd'hui, on connaît trop bien cette œuvre pour que j'aie besoin de parler de sa prospérité et du développement qu'elle a pris. De huit qu'ils étaient en 1833, les associés se comptent maintenant par milliers : 3,000 à Paris, 11,000 en France et 25,000 dans tout l'univers. Jusqu'au 1er janvier 1878 la société Saint-Vincent de Paul avait dépensé, au service des pauvres, la somme énorme de 106,198,941 francs ou $21,239,788. De semblables chiffres valent mieux que tous les commentaires.

VI

Nous ne suivrons pas Ozanam dans un voyage qu'il fit en Italie dans les vacances de 1833, mais nous irons immédiatement le retrouver l'hiver suivant à Paris. Comme auparavant, lui et ses jeunes amis luttaient toujours contre le matérialisme et l'impiété de leurs compagnons d'étude. Or à cette époque l'incrédulité règnait en maîtresse dans la capitale de la France. Dans les journaux et les revues et même dans les chaires de l'Université on n'entendait que le langage du fanatisme ou de la mauvaise foi. Témoins de ce dévergondage des idées, ces courageux jeunes gens voulurent y mettre fin. Or, pour cela, il fallait un enseignement doctrinaire, qui, remontant aux origines des idées, ramenât peu à peu les hommes à la confession de la vérité. Ozanam se rendit donc avec deux de ses amis auprès de Mgr de Quelun, archevêque de Paris et lui exposa les besoins de la société. Le prélat bénit leur projet, les encouragea dans leur ardeur pour la défense des vrais principes mais remit tout à plus tard. Une année se passa, toutefois, sans que rien ne se fît et Ozanam redoubla d'instances auprès de l'archevêque. Le succès couronna enfin ses efforts, et le 8 mars 1835 Lacordaire parut pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame. Son succès fut immense. Les conférences de Notre-Dame étaient désormais établies et l'œuvre

Digitized by Google

fut continuée par le P. de Ravignan, les PP. Félix, Monsabré et Matignon. Comme la société de Saint-Vincent de Paul, les conférences de Notre-Dame survécurent à Ozanam et peuvent compter parmi les plus beaux monuments de son zèle pour la foi.

Mais pendant qu'il se dévouait ainsi à la charité et à la défense des principes catholiques, Ozanam ne négligeait pas les études historiques et littéraires. Ainsi en 1835 il composa un petit opuscule intitulé *les deux Chanceliers d'Angleterre*. L'auteur y compare deux chanceliers d'un caractère bien différent: Thomas Becket, Archevêque de Cantorberry et François Bacon. On y trouvera la justesse d'aperçus et l'élévation de sentiments qui caractérisent tous les ouvrages d'Ozanam.

En 1836 nous le voyons occupé à la préparation de ses examens pour le doctorat en droit et pour le doctorat ès-lettres, car Ozanam trouvait le moyen de combiner les études légales avec le culte des muses. Enfin il touchait au seuil de la vie active. Mais cette perspective qui a coutume de réjouir le cœur de l'étudiant, jetait Ozanam dans les plus cruelles incertitudes. Le droit n'avait pour lui que peu d'attraits; il ne s'était décidé à suivre cette carrière que par respect pour la volonté de son père. Il eut préféré la littérature, mais il éprouvait des lenteurs et des difficultés dans la composition qui l'empêchaient d'y trouver jamais un délassement. Je citerai un court passage d'une de ses lettres où il rend compte des inquiétudes qu'on ressent ordinairement à cette époque de la vie. "Tout en reconnaissant," dit-il, " dans le passé de ma vie cette conduite providentielle que " je ne me lasse pas d'admirer, je ne puis m'empêcher de " jeter un regard défiant et un peu sombre sur l'avenir. Le " moment de se choisir une destinée est un moment solennel, " et tout ce qui est solennel est triste. Je souffre de cette " absence de vocation qui me fait voir la poussière et les " pierres de toutes les routes de la vie, et les fleurs d'aucune. " En particulier celle dont je suis le plus près maintenant, " celle du barreau, m'apparaît moins séduisante. J'ai causé " avec quelques gens d'affaires: J'ai vu les misères aux- " quelles il faudrait se résigner pour obtenir d'être employé,

Digitized by Google

" et les autres misères qui accompagneraient l'emploi. On " a coutume de dire que les avocats sont les plus indépen- " dants des hommes ; ils sont au moins aussi esclaves que " les autres, car ils ont deux sortes de tyrans également " insupportables : les avoués au commencement, et les " clients plus tard."

VII

Néanmoins Ozanam passa ses examens, obtint le titre de docteur en droit et revint comme avocat à Lyon. Son père avait attendu cette date avec une impatience qu'on comprend facilement ; il crut enfin toucher à l'accomplissement de ses rêves les plus doux. Mais il ne devait pas jouir longtemps du fruit de ses sacrifices. Le 12 Mai 1837 en allant voir un pauvre malade, il tomba en bas d'un escalier et ne survécut que quelques heures à cet accident. Ce fut une perte bien cruelle pour Ozanam ; il s'était tellement habitué à s'appuyer sur la volonté de son père, qu'il fut presque accablé sous le poids de son isolement. Il resta cependant à Lyon pour soutenir la santé déjà défaillante de sa mère et y pratiquer sa profession. Ce genre de vie, toutefois, ne lui fut jamais agréable ; il ne pouvait se résoudre aux bassesses que commettent tant de débutants, sa délicatesse lui faisait toujours craindre de violer les lois de la justice dans le choix de ses causes et, on le comprend bien, sa clientèle ne put jamais être très nombreuse. " Je ne m'acclimate pas," disait-il " dans l'atmosphère de la chicane : les discussions d'intérêts " pécuniaires me sont pénibles ; il n'est pas de si bonnes " causes où il n'y ait des torts réciproques ; il n'est pas de plai- " doyer si loyal où il ne faille dissimuler quelques points " faibles. Il existe des habitudes d'hyperbole et de réti- " cence dont les plus respectables membres du barreau don- " nent l'exemple, et auxquelles il faut s'assujetir. Toutes " les figures de rhétorique sont réduites en action devant " les tribunaux, qui n'entendent plus que ce langage. Il " est convenu qu'on doit demander deux cents francs de " dommages-intérêts quand on en veut cinquante ; que le " client ne saurait manquer d'avoir raison en toutes ses " allégations, et que l'adversaire est un drôle. Exprimez-

Digitized by Google

" vous en termes plus raisonnables, vous passez pour avoir " fait des concessions : vous vous êtes avoué vaincu ; les " confrères vous en font des reproches ; le client se prétend " trahi ; et si vous rencontrez dans le monde un des juges " qui ont siégé dans l'affaire, il vous dit en vous abordant : " mon cher, vous êtes trop timide."

Cependant Ozanam eut d'assez grands succès de *forum* ; il s'attira plus d'une fois les compliments de ses juges. En 1838 il passa à Paris ses examens pour le doctorat ès-lettres. Cette épreuve fut un brillant triomphe pour le futur professeur ; fort de la vérité, il n'hésita pas à confondre le matérialisme de quelques-uns de ses juges et s'attira l'admiration de tous. De retour à Lyon il continua à s'occuper de travaux littéraires et de ses devoirs professionnels. Enfin en 1839, il fut nommé à la chaire de droit commercial qui venait d'être établi à Lyon et dont le traitement lui assurait des moyens suffisants pour le soutien de sa mère. Il s'acquitta de cet enseignement d'une façon fort remarquable au grand étonnement de ceux, qui, à la vue de ses succès littéraires, craignaient qu'il ne se perdît dans les sentiers arides du droit.

Tout souriait à notre jeune avocat. Il était entouré de l'admiration de ses concitoyens, encouragé par les applaudissements de ses patrons en littérature, récompensé de ses efforts charitables par le succès merveilleux de sa chère société de Saint-Vincent de Paul. Mais le malheur l'attendait au milieu de cette prospérité, car sur la terre il n'y a pas de joie sans mélange, ni de bonheur qu'on n'ait à expier tôt ou tard dans les soupirs et les larmes. Le 14 Octobre 1839, il perdit sa mère. Il resta longtemps sous le coup de cet affreux malheur et dans ses lettres il exhale sa douleur dans les termes les plus pathétiques. A cette tristesse venait encore se joindre l'incertitude qu'il ressentait au sujet de sa vocation. Il éprouvait de la répugnance pour le barreau dans lequel il n'était entré que pour plaire à ses parents. Tous ses goûts étaient pour la littérature et les études historiques. Mais quoique ce fût là précisément la voie qu'il devait suivre, il ne pouvait encore y voir une carrière. Du reste la mort de sa mère avait détruit tous ses plans et ren-

Digitized by Google

versé tous ses desseins. L'Abbé Lacordaire, qui venait d'entrer dans l'ordre de Saint Dominique, écrivait à Ozanam qu'il ne déséspérait pas de pouvoir l'appeler un jour mon frère et mon père. M. Cousin essayait de l'attirer de son côté et de l'attacher à l'enseignement universitaire. M. de Montalembert réclamait sa collaboration pour une revue qu'il comptait fonder, et sa nouvelle chaire de droit commercial et surtout le succès de ses cours semblaient lui imposer le devoir de s'y consacrer définitivement. Mais la Providence se chargera elle-même de le diriger dans la voie qu'il doit suivre par une suite d'événements qui seraient inexplicables s'ils avaient une autre source.

P. B. Mignault.

(*A continuer*)

Digitized by Google

UNE ÉTRANGÈRE (1)

IV

—Oh! ciel, s'écria-t-elle, voici lady Théobald !

En effet, lady Théobald, ayant fini ses visites, s'en retournait un peu plus tôt que de coutume chez elle, lorsque, passant en voiture dans *High-Street*, elle laissa tomber son regard sur le jardin de miss Bassett, et, prenant, à plusieurs reprises, son lorgnon pour mieux voir, elle s'adressa à son cocher et lui dit ;

—Dobson, allez un peu plus lentement.

Elle ne pouvait en croire ses yeux. Elle avait aperçu dans le jardin de miss Bassett une grande jeune fille habillée, à ce qu'il lui semblait, comme une actrice; sa robe élégante traînant sur le gazon, une écharpe de dentelle blanche posée sur la tête et sur les épaules; sur cette écharpe, des roses et d'autres roses encore à son corsage.

—Grand Dieu! s'écria-t-elle, aurait-elle donné une matinée sans m'en avoir seulement prévenue ?

Alors s'adressant de nouveau au cocher:

—Dobson, marchez plus vite, et arrêtez-moi chez miss Bassett.

Miss Belinda se présenta à la grille, afin de la recevoir, avec le cœur tout tremblant. Pour Octavia, elle se contenta de tourner la tête sans bouger et regarda lady Théobald sans dissimuler sa curiosité. Lady Teéobald s'était penchée hors de son landau.

—Bonjour, Belinda, dit-elle. Je ne savais pas que vous songiez à introduire des matinées dansantes à Slowbridge...

—Chère lady Théobald..., interrompit miss Belinda.

—Mais quelle est cette jeune personne? demanda lady Théobald.

—C'est la fille ds ce pauvre cher Martin, répondit miss

(1) Voir la livraison de septembre, 1882.

Digitized by Google

Belinda. Elle est arrivée aujourd'hui même de la Nevada, où, à ce qu'il paraît, Martin a fait une grande fortune et possède une grande quantité de mines d'argent.

—Une grande quantité de mines d'argent! s'écria lady Théobald, êtes-vous folle, Belinda? Cela me fait peur pour vous, à votre âge.

Miss Belinda était prête à pleurer.

—Elle a dit plusieurs mines d'argent, j'en suis sûre, murmura-t-elle, car je me rappelle combien j'en ai été étonnée et stupéfaite. Le fait est que c'est une jeune fille bien singulière. Elle m'a dit tant de choses étranges de l'air le plus tranquille, que j'ai peine à me reconnaître moi-même. Des assassins, des chercheurs d'or, des mines d'argent, des campements remplis... tout remplis d'hommes, sans aucune femme... faisant présent de ceintures d'or, de colliers et de boucles d'oreilles à arracher les oreilles: il y a là de quoi renverser tout le monde.

—C'est mon avis, répondit lady Théobald; ouvrez la portière, Belinda, et laissez-moi entrer.

Il y avait là une affaire qu'il fallait tirer au clair et ne pas laisser aller plus loin. Depuis trop longtemps, lady Théobald faisait la loi à Slowbridge pour permettre de telles innovations sans y regarder. En tous cas, on ne lui en imposerait pas. Elle descendit de son landau, avec sa mine la plus sévère; les plis épais de sa robe de moire antique et les plumes d'autruche jaunes qui ornaient son chapeau lui donnaient une apparence encore plus majestueuse. Lorsqu'elle traversa l'allée sablée, elle eut soin de relever sa robe avec ses deux mains, pour donner, sans doute, une leçon aux jeunes personnes étourdies, qui, portant de longues traînes, ne prennent pas la peine de les relever.

Octavia était en train d'arranger à nouveau les bouquets de roses sur son corsage, et cette tâche absorbait toute son attention lorsque lady Théobald lui adressa la première la parole d'une voix pleine et grave.

—Bonjour, miss.

Miss Belinda la suivait timidement.

—Octavia, s'empressa-t-elle de dire, c'est lady Théobald dont vous serez si heuseuse de faire la connaissance. Elle a connu votre père.

Digitized by Google

—Oui ! répliqua milady, il y a bien des années ! Il a eu depuis lors le temps de s'amender. Vous allez bien ?

Octavia, ses yeux limpides fixés tranquillement sur elle,

—Très bien, merci.

—Vous arrivez de la Nevada ?

—Oui.

—Il n'y a pas longtemps que vous avez quitté votre pays ?

—En ai-je donc l'air ? dit Octavia en souriant faiblement.

—L'air de quoi ? reprit lady Théobald.

—L'air de n'avoir pas longtemps vécu dans un pays civilisé. Il en doit être ainsi, car cela est bien vrai.

—Vous n'avez rien d'une jeune fille anglaise, remarqua lady Théobald.

Octavia se mit à sourire de nouveau. Elle jeta un coup d'œil sur la plume d'autruche et sur la robe de moire antique mais comme par hasard, sans faire aucune réflexion, Puis elle se mit à regarder le bouquet de roses qu'elle tenait à la main.

—Je dois, sans doute, le regretter, dit-elle, mais cela me viendra lorsqu'il y aura longtemps que j'aurai quitté le Nevada.

—Je dois avouer, répliqua lady Théobald, sans le moindre embarras, je dois avouer que je ne sais point où se trouve la Nevada.

—La Nevada n'est pas en Europe, cela vous le savez certainement, répondit Octavia avec son doux sourire.

Ces mots sonnèrent aux oreilles de lady Théobald comme un impertinent outrage. Mais en considérant ce gracieux visage elle demeura frappée de ce qu'il y avait de véritablement innocent dans cette aimable physionomie. De là elle conclut que c'était la façon de parler des jeunes filles de la Nevada, et qu'elle avait affaire à une personne ignorante des usages, mais nullement insolente, ce qui était, en effet, la réalité.

—Je n'ai jamais eu occasion de m'informer où ce pays était situé, reprit lady Théobald d'un air un peu sec. Il n'est pas aussi nécessaire pour les Anglais de connaître l'Amérique, que pour les Américains de connaître l'Angleterre.

Digitized by Google

—En vérité, dit Octavia, sans paraître s'en soucier. Pourquoi donc ?

—Pour une quantité de raisons qu'il serait fatiguant de vous énumérer, répondit lady Théobald. Comment se porte votre père ?

—Il a, sans doute, en ce moment un affreux mal de mer, dit Octavia avec bonne humeur, un mal de mer terrible. Il n'y a guère que vingt-quatre heures qu'il est en route.

—En route, qu'est-ce que cela veut dire ?

—En route sur l'Atlantique. Il a été rappelé précipitamment et contraint de me laisser en Angleterre, c'est pourquoi je suis venue seule ici.

—Venez vous asseoir dans le salon, je vous prie, chère lady Théobald, hasarda miss Belinda, ma chère Octavia...

—Ne trouvez-vous pas qu'il fait meilleur dehors ? répondit Octavia.

—Ma chère, reprit miss Belinda, lady Théobald... Elle était complètement offusquée.

—Ah ! je voulais seulement dire, répondit Octavia, qu'il y ferait plus frais.

Et, sur ces mots, elle entra dans la maison, sans s'apercevoir qu'elle passait la première.

—Vous feriez mieux, miss Octavia, de relever votre jupe, dit lady Théobald avec quelque aigreur.

La jeune fille jeta un regard par-dessus son épaule sur la queue de sa robe qui balayait les marches, mais elle ne la releva pas.

—C'est trop ennuyeux, dit-elle, d'avoir à se baisser, et c'est déjà bien incommode d'avoir à le faire quand on va dans la rue ; et puis nos robes dureraient trop longtemps si on en prenait tant de soin.

Quand elles furent dans le salon, toutes trois assises, lady Théobald ne perdit pas de temps pour se faire de nouveau répéter en détail tout ce qui avait tant surpris et effarouché miss Belinda. Elle n'éprouvait nul embarras à poser hardiment ses questions : elle croyait que c'était son droit d'en agir ainsi. N'avait-elle pas cathéchisé Slowbridge pendant quarante ans et n'avait-elle pas l'intention de maintenir ses droits jusqu'au jour où le temps lui aurait joué le mauvais

Digitized by Google

tour de l'en rendre incapable ? Au bout 'dune demi-heure elle connaissait tout ce qui regardait les mines d'argent, les chercheurs d'or et Argentville. Elle savait que Martin Bassett était millionnaire, à moins que les dernières nouvelles qu'il avait reçues ne l'eussent laissé sans le sou. Alors il reviendrait en Angleterre quand ses affaires seraient arrangées. L'état précaire de sa fortune ne semblait pas troubler autrement Octavia. Elle ne lui avait adressé aucune question lorsqu'il était parti et paraissait très tranquille sur l'avenir.

—Il y aura toujours du monde, dit-elle, disposé à prêter de l'argent à mon père, et ce n'est jamais la chance qui lui manquera.

Elle s'était très bien laissé cathéchiser. C'était plutôt ses réponses qui avait embarrassé son interlocutrice ; quand à elle, elle n'avait pas été un seul instant troublée de ce qu'elle avait eu à dire. Elle avait, d'un bout à l'autre, gardé son petit air impénétrable d'innocente indifférence. Elle ne témoigna même pas la moindre confusion, quand lady Théobald, en s'en allant, lui fit ses adieux.

—Vous êtes une heureuse jeune fille, dit-elle en jetant un regard critique sur ses boucles d'oreilles, de posséder d'aussi riches bijoux. Mais, si m'en croyez, ma chère, vous ferez mieux de les renfermer et de les garder pour le temps où vous serez mariée ; de ce côté de l'Océan, ce n'est pas l'usage pour les jeunes filles de porter de pareils bijoux, surtout dans l'habitude de la vie. On vous trouverait singulière.

—Ce n'est pas non plus tout à fait l'usage en Amérique, répondit Octavia avec son imperturbable sourire ; semblables bijoux ne sont pas dans la possession de beaucoup de jeunes filles. Peut-être que, si elles les avaient, elles voudraient s'en parer. Je ne m'en soucie pas infiniment. Cependant je compte bien continuer à les porter.

Là-dessus lady Théobald quitta la place toute renversée.

—Belinda, vous aurez besoin, dit-elle, d'user de votre autorité ; il faut l'obliger à quitter cela. C'est absurde, sans compter que c'est fort laid.

—L'obliger... murmura miss Belinda.

Digitized by Google

—Oui, l'obliger... quoique je craigne que vous n'ayez beaucoup à faire. Je n'ai jamais de ma vie entendu d'histoire aussi bizarre. C'est bien ce que l'on pouvait attendre de votre frère Martin.

Lorsque miss Bassett rentra, elle trouva Octavia debout devant la fenêtre regardant s'eloigner la voiture de lady Théobald, et tandis qu'elle jouait distraitement avec une de ses boucles d'oreilles :

—Oh ! la vilaine vieille femme ! dit-elle.

—Ma chère, reprit miss Belinda avec dignité et toute suffoquée, jamais personne dans Slowbridge n'oserait appliquer pareille épithète à lady Théobald.

Octavia se retourna, et tout en la regardant en face :

—Vous-même, vous le pensez comme moi. Peut-être n'aurais-je pas dû le dire, mais certainement je n'ai jamais vu personne d'aussi méchant qu'elle, pas même dans la Nevada.

—Ma chère, dit miss Belinda, autant de pays, autant de types différents. A Slowbridge, nous en avons qui peuvent passer pour posséder toutes les perfections.

Telle était son agitation en prononçant ces paroles que son bonnet en tremblait sur sa tête, mais Octavia, bien loin de se sentir ravie de l'idée que Slowbridge renfermait des types si parfaits, se mit de nouveau à regarder par la fenêtre.

—Très bien, reprit-elle, en tous cas je trouve que c'était maussade de sa part de vouloir me faire ôter mes diamants et me défendre de les porter jusqu'à mon mariage. Sait-elle seulement si je me marierai ou non ?... Je ne sache pas que je m'en soucie beaucoup.

V

C'est ainsi que Slowbridge fut, pour la seconde fois, ébranlé jusque dans ses fondements, et la secousse fut telle, qu'il lui fallut longtemps pour s'en remettre. Le lendemain matin, avant dix heures, tout le monde était informé de l'arrivée de la fille de Martin Bassett.

L'institution de miss Pilcher en fut tout en émoi. Dans cette institution modèle, " qui combinait, suivant les termes

Digitized by Google

du prospectus, les avantages de la famille avec les bienfaits d'une éducation distinguée," il n'y eut pas d'histoire qui ne fut mis en circulation. Il ne s'agissait rien de moins que d'une Indienne toute tatouée en bleu, ayant grande peine à s'abstenir de porter des armes et de pousser le cri de guerre.

Peu à peu, cependant, ce sujet insignifiant fut abandonné, et les diamants, les mines d'argent, vinrent à leur tour occuper une large place dans les nouveaux récits. Jolie comme elle l'était, avec ses belles toilettes et ses magnifiques bijoux, Octavia ne pouvait manquer de causer une grande agitation dans Slowbridge.

En la quittant, lady Théobald s'était fait reconduire à Oldeocugh-Hall, d'assez mauvaise humeur. Cette mauvaise humeur lui était habituelle depuis quelque temps, car elle n'avait jamais complètement cessé d'être en colère à la suite de l'audacieuse entreprise de cet aventureux constructeur de moulins, M. John Burmistone. L'arrivée de ce M. Burmistone avait été une innovation et celle d'Octavia en était une autre. Elle n'avait pas pu avoir raison de M. Burmistone, et elle n'était pas bien sûre d'avoir raison d'Octavia Bassett.

Quand elle entra dans sa salle à manger, il y avait sur son front un nuage menaçant.

Au bout de la table, en face d'elle, se trouvait une chaise vide, et le nuage s'assombrit encore sur son front lorsqu'elle s'en aperçut.

—Où est miss Gaston ? demanda-t-elle au domestique.

Avant qu'elle ne reçut une réponse, la porte s'ouvrit, et une jeune fille entra précipitamment d'un air tout effrayé.

—Pardon, chère grand'maman, dit-elle en gagnant vite sa chaise ; je ne savais pas que vous fussiez rentrée.

—Il y a une heure fixée pour notre dîner, proclama Sa Seigneurie, et j'ai soin de n'y pas manquer.

—J'en suis toute confuse, murmura la coupable.

—En voilà assez, Lucia, répliqua lady Théobald ; et Lucia baissa les yeux et se mit à manger sa soupe en toute hâte. Elle se sentait, après tout, contente d'en avoir été quitte à si bon marché.

Digitized by Google

C'était une très jolie créature, avec des yeux bruns, une peau douce et blanche, une fine taille, souple comme un roseau. Son abondante chevelure, d'un châtain foncé, était assez maladroitement relevée sur le sommet de sa délicate petite tête, et la robe de mousseline qu'elle portait sortait des mains de miss Chickie.

Le silence régna quelque temps ; mais, à la fin, Lucia s'enhardit à lever les yeux.

—Je me suis promenée dans Slowbridge, grand'maman, et j'ai rencontré M. Burmistone, qui m'a dit que mis Bassett avait reçu une visite, celle d'une jeune dame d'Amérique.

A ces mots, lady Théobald posa résolument son couteau et sa fourchette sur la table.

—M. Burmistone ? dit-elle ; dois-je comprendre que vous vous êtes arrêtée dans la rue pour causer avec M. Burmistone ?

Lucia rougit jusqu'à la racine des cheveux.

—Je voulais répondit-elle, cueillir une fleur qui était sur le bord de la route, et il a eu la bonté de s'arrêter pour m'aider. Je ne savais pas qu'il fût si près de moi. Il m'a alors demandé de vos nouvelles, et m'a rapporté ce qu'il avait entendu dire de la jeune étrangère.

—Cela devait être, reprit ironiquement lady Théobald. C'est bien là ce que j'avais prévu. Nous trouverons toujours M. Burmistone sur nos pas ; ce n'est pas quelqu'un dont il soit aisé de se débarrasser. Il ne doute de rien, comme tous les gens de sa condition.

—Oh ! grand'maman, s'écria Lucia avec une innocente chaleur, je ne pense pas, en vérité, qu'on puisse dire cela de lui. Je ne puis m'empêcher de trouver qu'il s'est conduit en homme aimable et bien élevé. Il prend tant d'intérêt à votre école et désire tellement la voir réussir.

—Puis-je vous demander, dit lady Théobald, combien de temps a duré l'expression de ses généreux sentiments ? Est-ce là la raison qui vous a fait oublier l'heure du dîner ?

—Nous n'avons.... répondit Lucia, prise en faute, nous n'avons causé que quelques minutes, je ne pense pas que ce soit là ce qui m'a mise en retard.

Lady Théobald repoussa cette faible excuse par cette remarque énoncée avec la plus sévère de ses intonations :

Digitized by Google

—Je ne me serais jamais attendue à voir une petite-fille qui a l'honneur de m'appartenir s'arrêter, pendant une demi-heure sur la voie publique, pour causer avec le propriétaire des moulins de Slowbridge.

—Oh ! grand'maman, s'écria Lucia, les larmes aux yeux, ça n'a pas duré une demi-heure.

—Je ne me serais jamais attendue, répliqua lady Théobald, qu'une petite fille qui a l'honneur de m'appartenir passerait cinq minutes à causer sur la voie publique avec le propriétaire des moulins à Slowbridge.

A cette dernière attaque il n'y avait rien à répondre.

Lady Théobald avait toujours assujetti sa petite-fille à la plus rigoureuse discipline ; l'enfant, qui avait perdu sa mère au moment de sa naissance, avait grandi sous ce régime sévère. A dix-neuf ans, elle était restée parfaitement simple et timide. On n'avait souffert aucune compagne auprès d'elle ; les grands amusements de sa vue avaient été des parties de thé à Slowbridge.

De feu sir Gilbert Théobald, le mieux est de ne point parler. Il avait peu vécu à Oldeocugh-Hall après son mariage ; à sa mort, sa veuve était demeurée en possession d'un imposant et triste domaine, et c'est à grand'peine qu'à l'aide de son douaire, peu considérable, elle réussissait à maintenir sa situation dans la société de Slowbridge. C'est pourquoi Lucia devait garder ses robes plus longtemps qu'aucune autre jeune fille de la ville ; il lui fallait raccommoder et raccommoder encore ses pauvres petits gants ; quant à ses chapeaux, ils avaient été si souvent regarnis, qu'à Slowbridge même on les trouvait passés de mode. Mais elle avait si peu de prétention et un si bon naturel, qu'elle ne s'en souciait guère et même y songeait à peine. Les gronderies de lady Théobald avaient seules le pouvoir de la troubler, et malheureusement elles étaient fréquentes.

Dans les cercles privés de Slowbridge, l'avenir de Lucia était l'objet habituel de beaucoup de conversations. On avait tout bas discuté ce sujet depuis sa dix-septième année, mais personne n'avait trouvé de solution à cette difficulté : sur les projets qu'elle pouvait former pour l'avenir de sa petite-fille, lady Théobald avait jugé à propos de garder un

Digitized by Google

silence absolu. Une fois, une fois seulement, elle s'était laissée aller, presque malgré elle, jusqu'à exprimer une opinion qui trahissait son sentiment à cet égard :

—Si miss Lucia se marie un jour..... s'était risquée à dire une matrone trop prompte à parler.

—Si miss Gaston se marie.....? répéta lady Théobald, en regardant gravement et majestueusement l'imprudente interlocutrice ; semblerait-il donc possible que miss Gaston ne se mariât pas ?

C'en fut assez pour régler la matière. Lucia serait mariée quand lady Théobald le jugerait convenable ; jusqu'à présent, toutefois, elle n'avait pas trouvé que ce fût convenable. Bien plus, personne ne s'était présenté pour épouser Lucia ; personne, du moins, à qui sa grand'mère aurait permis de l'épouser. Il y avait peu de jeunes gens à Slowbridge, et dans ce petit nombre, il n'y en avait point qui parût acceptable, d'après les idées de lady Théobald, et nous pourrions ajouter, d'après celles de Lucia, si Lucia avait eu quelque idée à ce sujet, ce qui n'était certainement pas.

VI

Lorsque le dîner fut fini, lady Théobald se leva et se rendit au salon, suivie par Lucia.

Depuis les premiers jours de son enfance, Lucia détestait cette pièce, imposante par sa grandeur et par sa hauteur, avec ses meubles massifs recouverts de satin bleu fané. C'est là qu'à partir de sa cinquième année, elle avait passé ses soirées, assise en face de sa grand'mère sur le plus étroit des fauteuils bleus ; c'est là que, maintes fois, il lui avait fallu subir d'accablants reproches ; si bien qu'elle en était venue à se persuader à elle-même que toutes les choses déplaisantes devaient nécessairement se passer après dîner dans ce malencontreux salon. Elles venaient à peine de s'y asseoir toutes deux, et lady Théobald était en train de rapprocher d'elle le petit panier à ouvrage contenant les petites mitaines de laine grise qu'elle se faisait un devoir de tricoter tous les soirs, lorsque Dobson, le cocher, faisant office de valet de pied, ouvrit la porte en annonçant :

Digitized by Google

—Le capitaine Barold.

Aussitôt lady Théobald, laissant tomber sur la table les mitaines grises et ses aiguilles, qui rendirent un son métallique, se leva précipitamment, et fit quelques pas au-devant du jeune homme.

—Mon cher Francis, dit-elle, combien je suis aise de vous voir enfin! appuyant avec une légère emphrase sur le mot "enfin".

—Merci, répondit Francis de l'air le plus indifférent; vous êtes bien bonne, en vérité.

Ce que disant, il se mit à regarder Lucia. Alors lady Théobald s'adressant à sa petite fille lui dit:

—Lucia, M. Francis Barold, votre cousin.

Jamais Lucia n'avait vu sa grand'mère accueillir personne aussi cordialement. Mais le capitaine Francis Barold ne semblait pas en être particulièrement touché. Ce qui frappa Lucia, c'est qu'il ne paraissait pas de nature à se laisser émouvoir par quoi que ce fût. Il s'assit près du fauteuil de lady Théobald et se mit à expliquer les motifs de sa venue à Slowbridge, sans paraître attacher lui-même la moindre importance à ses explications.

—J'ai promis aux Rathburns que je passerai une semaine chez eux; Slowbridge est sur le chemin, et l'idée m'est venu de m'y arrêter en passant. L'habitation des Rathburns, Broadoaks, est à 10 milles d'ici; pas bien loin, vous le voyez.

—Ainsi donc, dit lady Théobald, votre visite est un peu l'effet du hasard.

Le capitaine ne se montra nullement embarrassé. Il n'essaya même pas d'éviter le regard plutôt maussade de lady Théobald en lui répondant froidement;

—Mon Dieu, oui, je vous en demande pardon, mais le hasard y est bien pour quelque chose.

Lucia le regarda alors avec ses jolis yeux tout effrayés, ne doutant pas qu'après un aveu si téméraire quelque chose de sérieux allait se passer. Mais, contre son attente, il n'en résulta rien. Chose étrange; c'était lady Théobald elle-même qui n'avait pas l'air très à son aise, comme si elle était prise au dépourvue. Durant toute la soirée, ce fut, au grand étonnement de Lucia, lady Théobald qui parut tou-

Digitized by Google

jours avoir le dessous. Le fait était véritablement extraordinaire. Mais une heure ne s'était pas passée que Lucia était obligée d'en reconnaître la réalité.

Somme toute, le capitaine Barold était un homme de belle apparence. Il était grand, bien bâti et blond ; ses yeux gris étaient remarquables par le calme de leur expression, ses traits étaient réguliers et ses mouvements remplis d'aisance.

Lucia, pendant qu'il causait avec sa grand'mère, se mit à le considérer attentivement avec un peu de surprise. Dans son innocente imagination, elle se figura qu'elle avait devant elle quelqu'un qui avait été partout, qui avait vu toutes choses, fréquenté toute sorte de personnes, sans s'être beaucoup soucié et sans avoir beaucoup joui de tant d'avantages. La vérité, c'est qu'il était déjà un peu blasé. Comme héritier d'une grande fortune et possesseur d'un des plus vieux titres du pays, il avait mené la vie à grandes guides. Il était bien loin de voir dans la personne de lady Théobald le chef imposant de la société de Slowbridge, celle qui s'était arrogée à elle-même le droit de récompenser par son approbation, ou de châtier par un froncement de ses sourcils chacun des membres du petit monde dont elle était entourée. Elle lui apparaissait, au contraire, comme une ennuyeuse vieille femme, pleine de prétentions, à laquelle, pour quelques raisons féminines, sa mère lui avait demandé d'aller rendre visite.

— Elle croit avoir quelques droits sur nous, Francis, lui avait dit celle-ci en forme d'apologie.

— Très bien, avait-il répondu, mais c'est terriblement ennuyeux, convenez-en. Nous avons affaire à assez de gens sans nous embarrasser encore de ceux de Slowbridge.

A ces mots, sa mère avait soupiré faiblement.

— Il est vrai que nous avons à nous occuper de beaucoup de monde ; je vous prie, toutefois, mon cher, de vouloir bien faire ce que je vous demande.

De Lucia, elle n'avait pas touché un mot. Elle avait eu surtout grand soin de ne pas dire que l'année auparavant elle avait passé deux ou trois jours à Slowbridge ; qu'elle avait été charmée par l'innocente simplicité de la jeune fille, et que, sans trop y penser, elle avait dit à lady Théobald :

Digitized by Google

— Quelle charmante femme serait Lucia pour un jeune homme ayant besoin d'avoir une compagne aimable et soumise ! On ne trouve pas tous les jours, ma chère lady Théobald, des jeunes filles pareilles dans notre société. Il devient bien difficile, depuis quelque temps, d'en rencontrer qui n'aient pas la réputation d'être coquettes et qui ne soient pas disposées à prendre en main les rênes de la maison. Les jeunes gens de nos jours sont si gâtés et si courtisés, qu'ils ont contracté des habitudes de dictature, et les jeunes filles tendent aussi à devenir les maîtresses dans nos familles. Il en résulte plus tard beaucoup de malheurs domestiques ; quelquefois de grands scandales, ce qui est effrayant à prévoir. Je ne puis souvent m'empêcher de concevoir de grandes inquiétudes au sujet de Francis. Dans la jeunesse, on ne songe à tout cela que trop tard.

— Les jeunes personnes ne sont plus élevées comme elles l'étaient de mon temps, et même du vôtre, répondit lady Théobald. On les laisse s'accoutumer à trop de liberté. Lucia a été élevée tout à fait sous mes yeux.

— Je trouve qu'il est heureux, remarqua mistress Barold, comme par hasard, que Francis n'attache pas d'importance aux questions d'argent.

Lady Théobald resta quelque temps sans répondre, mais dans la suite de la conversation, elle fit plus tard, par hasard aussi, bien entendu, cette autre remarque :

— Si Lucia fait un mariage qui convienne à son grand-oncle, le vieux monsieur Dugald Binnie de Glasgow, elle ne laissera pas que d'être un très bon parti. Il a donné à comprendre, avec la façon excentrique que vous lui connaissez, qu'il lui laisserait son immense fortune, ou qu'il l'emploirait à construire toute sorte d'établissements charitables. C'est, vous le savez, un homme remarquable et très original.

Le capitaine Barold, quand il était entré dans le salon de sa respectable parente, n'avait pas fait très grande attention à sa cousine ; il avait vu tant de beautés durant le cours de ses trente ans qu'il n'était pas pour s'émouvoir beaucoup à la vue d'un joli visage de plus. Il n'avait, après tout, devant lui qu'une agréable personne, au regard très doux, qui paraissait fort jeune pour son âge et vêtue d'une pauvre

Digitized by Google

robe de mousseline que d'autres, à sa place, n'auraient pas consenti à porter.

—Vous avez passé la plus grande partie de votre vie à Slowbridge, daigna-t-il dire avec condescendance à sa cousine dans le courant de la soirée.

—Oui, j'ai toujours vécu ici, répondit Lucia ; je n'en suis jamais sortie qu'une fois pour une semaine.

—Et cela ne vous déplaît pas ?

—Non, pas trop, lui fut-il répondu avec un sourire ; d'ailleurs, je n'ai pas été à même de connaître rien de plus amusant.

—Il ne manque pas ici de gens respectables que des jeunes personnes peuvent fréquenter sans aucun inconvénient, reprit la vertueuse lady Théobald, et je n'approuve pas qu'à cet âge elles passent leur vie dans une société trop frivole. Cela les prépare mal aux sérieux devoirs de la vie.

Mais le capitaine Barold n'était point homme, comme on peut le penser, à se laisser favorablement impressionner par de si sages maximes.

—Quelle vieille folle cela fait, se dit-il intérieurement, en prenant bientôt le parti de rendre sa visite aussi courte que possible et de ne point se laisser persuader de revenir une autre fois pendant son séjour à Broadoaks. Il ne prit même pas la peine de dissimuler l'ennui que lui causait cette soirée. Depuis sa plus tendre enfance Francis Barold avait toujours trouvé plus facile de se plaire à lui-même que de plaire aux autres. En réalité, le monde entier avait dû faire effort, non pour se faire admirer de lui, il n'en était pas question, mais seulement pour se faire accepter. Dans sa famille, il avait été l'objet de l'adoration fervente d'un large cercle de parents des deux sexes. A l'école, ses maîtres s'étaient montrés pleins d'indulgence pour ses fautes et d'admiration pour ses talents ; même parmi ses camarades, il avait été une sorte d'autocrate. Et comment en aurait-il été autrement pour un homme si bien né et si riche ? Quand il fit ses débuts dans la société, ce fut comme une émulation de bon accueil de la part de toutes les tendres mères, de la part de leurs innocentes filles, et de tous les pères de famille au cœur sensible. Il y avait accord général

Digitized by Google

pour le trouver le plus charmant des hommes. Pourquoi se serait-il imposé la corvée de faire un instant semblant de se plaire dans la stupide compagnie de ce vieux grenadier en jupons et d'une petite provinciale si mal habillée ?

Lucia se sentit toute heureuse lorsqu'en réponse à un timide appel de son regard, lady Théobald répliqua en disant :

—Il est dix heures et demie ; vous pouvez, Lucia, nous souhaiter le bonsoir.

Lucia obéit lestement, car, s'il était dix heures à la pendule, il était minuit pour elle ; et Barold ne tarda pas à suivre son exemple. Dobson le conduisit à une vaste chambre en haut de l'escalier et referma la porte sur lui. Le capitaine choisit, pour s'y installer, le fauteuil le plus confortable et se mit à fumer tranquillement un cigare :

—Maudite soit la sorte baraque ! dit-il, avec une intonation de colère à laquelle on ne se serait pas attendu de la part d'un homme de sa naissance et de son éducation. J'aurai soin d'en partir demain. A quoi pensait ma mère ? Quelle ridicule affaire d'un bout à l'autre !

FRANCIS BURNETT.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

COLBERT

ET LA NOUVELLE-FRANCE (1)

S'il est un nom que les Canadiens-français ne doivent prononcer qu'avec respect et reconnaissance c'est bien celui de Colbert, le ministre de Louis XIV.

Cet homme illustre fut, comme on le sait, l'un des génies protecteurs que la providence plaça auprès du berceau de notre jeune patrie pour diriger ses premiers pas, et jeter les fondations de sa grandeur future.

Et si nous devons honorer sa mémoire pour les services immenses qu'il rendit à notre pays, nous lui devons aussi un tribut d'admiration pour les grandes choses qu'il accomplit dans l'administration de la France, pour le génie qu'il déploya dans ses entreprises, et enfin pour les beaux et utiles exemples qu'il donna dans sa vie publique et dans sa vie privée.

Plusieurs auteurs ont écrit de nos jours la vie de Colbert, et leurs travaux ont jeté un jour éclatant sur cette grande figure. L'ouvrage dont nous nous occupons en ce moment résume très pertinemment les renseignements fournis par les savantes recherches des historiens (2). Dans les bornes restreintes d'un opuscule nous trouvons tout ce qu'il faut pour connaitre la vie de Colbert, les réformes importantes qu'il opéra en France dans les différentes branches de l'administration, et les bienfaits qu'il conféra à notre colonie naissante par la sage direction qu'il donna aux gouverneurs et aux intendants.

La vie de Colbert prouve deux choses. Premièrement, qu'une volonté énergique, aidée d'un travail persévérant,

(1) Colbert et le Canada. Etablissement de la Nouvelle-France. Paris, Bertin ; 1879.

(2) Cette brochure a été publiée sans nom d'auteur. Nous ne pensons pourtant pas faire acte d'indiscrétion en disant qu'elle est due à la plume de M. l'abbé Desmazures, l'auteur de la *Vie de M. Faillon*.

Digitized by Google

vient à bout de tous les obstacles et doit nécessairement arriver au succès ; deuxièmement, que sous le régime monarchique, au temps des privilèges, il était encore beaucoup plus facile qu'on ne le pense aujourd'hui pour un roturier de s'élever aux honneurs et aux dignités, quand il justifiait d un mérite réel.

Si Colbert parvint à une position si élevée, ce fut par son travail. On ne peut se défendre d'admiration en contemplant cette existence envisagée dès le premier instant sous son aspect le plus sérieux, le plus austère, et consacrée dès lors à un labeur incessant.

Colbert naquit le 29 août 1619. Il était fils d'un fabricant de drap. Après avoir fait ses études dans un collège ecclésiastique, il entra dans le commerce et, à l'âge de seize ans, alla faire son apprentissage chez des banquiers florentins, à Lyon, qui était alors la ville la plus commerçante du royaume. Le jeune Colbert prit dès lors ces habitudes de travail d'exactitude et d'ordre qui le distinguèrent jusqu'à la fin. On peut dire qu'il n'y eut jamais dans toute sa vie un instant de perdu. Ce qu'il appelait ses loisirs était employé à étudier les sciences et les arts.

Son avancement fut rapide. Entré à dix-huit ans dans le bureau d'un de ses oncles, employé au ministère de la guerre, il se fit aussitôt remarquer par son intelligence et son ardeur au travail. Le ministre Le Tellier en fit son homme de confiance, et quelque temps après le cardinal Mazarin ayant eu occasion de voir le jeune commis à l'œuvre et d'apprécier son mérite, l'attacha à son cabinet. Colbert n'avait encore que vingt-sept ans. Survinrent les premiers troubles de la Fronde, qui amenèrent l'exil de Mazarin. Colbert resta fidèle au ministre disgracié, et, celui-ci, ayant bientôt regagné la faveur royale, en fit bénéficier celui qui le servait si fidèlement en le présentant à Louis XIV, et en le faisant travailler avec lui en présence du jeune roi. Le cardinal semblait ainsi désigner celui qui devait être son successeur.

Mais, comme le dit l'auteur de la présente biographie, " Colbert n'était pas un homme à se reposer sur le succès " quel qu'il fût, ni à se confier aux promesses de la faveur.

Digitized by Google

" Il s'imposait un travail continuel ; il ne reculait devant " aucune occupation, et comme il savait ce qui lui man- " quait sous certains rapports, il y suppléait par une per- " sévérance infatigable ; enfin il n'abandonnait jamais ce " qui lui avait été confié sans l'avoir amené au plus haut " point de perfection qu'il pouvait lui donner."

Il tenait à se rendre compte de tout par lui-même, et pour pour cela, dit son biographe, " il s'imposait un labeur accablant, quatorze heures par jour, et parfois seize heures..... Pendant vingt-deux années, il n'est peut-être pas un jour qu'il n'ait laissé au moins une pièce composée ou revue par lui."

Pour bien organiser le service public il eut soin naturellement de choisir des employés capables de le seconder. Il leur imposa le régime auquel il se soumettait lui-même. Ils devaient arriver aux bureaux à cinq heures et demie du matin. Mais il y était toujours avant eux !

Si l'on joint à l'esprit d'ordre et de travail une intégrité et une loyauté inviolables,la droiture d'intention et de conduite, la pureté et la simplicité des mœurs on aura à la fois le portrait de Colbert, et le secret de cet avancement si rapide.

Grâce à son travail infatigable, à ses efforts persévérants, Colbert parvint à mener à bonne fin l'œuvre gigantesque qu'il entreprit tout d'abord : la réforme des finance. " Quand il arriva au pouvoir dit son biographe, les impôts étaient de 134 millions, et à sa mort ils n'étaient que de 122 millions, ce que l'on regardera comme une énorme réduction, si l'on considère que la France avait augmenté son territoire de plusieurs provinces ; que l'argent avait accru de valeur et que les denrées avaient haussé de prix..... A son entrée au ministère la dette était de 52 millions et les revenus de l'Etat de 80 millions ; à son décès la dette était réduite à 32 millions, les revenus étaient portés à 115 millions."

Or, comme le fait justement remarquer notre auteur, pour apprécier la valeur de ces réductions d'une part, et de ces accroissement de revenus d'autre part il faut considérer les dépenses que Colbert avait eu à soutenir pour tous les départements dont il était chargé. Il avait eu à

Digitized by Google

entretenir trois fois plus de troupes de terre et de mer que son prédécesseur, il avait construit cent vaisseaux de ligne et il avait mis la marine sur un pied qu'elle n'a jamais dépassé depuis; il avait couvert les frontières de la France d'un réseau de fortifications. Il avait soutenu la guerre contre trois puissances étrangères, et il avait acquis plusieurs villes, et conquis trois grandes provinces." Il avait réparé toutes les routes, négligées depuis longtemps ; il avait fait exécuter plusieurs canaux, entre autres celui du Languedoc, qui unissait l'Océan à la Méditerranée ; il avait bâti Versaillés, Marly, renouvelé et terminé d'autres résidences royales, bâti les Invalides, etc., etc.

Colbert donna une impulsion puissante à l'industrie et au commerce. C'est sous son administration que la France prit le premier rang pour la fabrication des draps, des étoffes de soie, des draps d'or, etc., et que la renommée des célèbres manufactures de Sèvres et des Gobelins s'étendit par toute l'Europe.

Enfin, il encouragea de son pouvoir les beaux arts et les sciences. Il combla de faveurs l'Académie française, fonda l'Académie des sciences, celle des inscriptions et médailles, et il établit à Rome une institution des beaux arts à laquelle il donna le nom d'Académie de France. Il fonda des bibliothèques, des cabinets de médailles et des galeries de peinture et de sculpture, etc. Il augmenta le nombre des volumes de la bibliothèque royale de 1,600 à 70,000, et celui des tableaux de la galerie du Louvre de 200 à 2,500.

Les encouragements qu'il donnait ainsi aux lettres et aux arts s'étendaient même en dehors de la France. Il fit payer des pensions et des gratifications à un grand nombre de savants étrangers.

Son influence s'exerça aussi d'une façon très heureuse et très efficace à l'égard de la législation par la publication des célèbres ordonnances, comprenant *l'ordonnance civile* (1667) *l'ordonnance des eaux et forêts* (1669), *l'ordonnance criminelle* (1670), *l'ordonnance du commerce* (1673), *l'ordonnance de la marine* (1681).

Toutes ces œuvres si grandes et si utiles nous font voir chez leur auteur non-seulement une activité, et une capacité extraordinaires, mais aussi des vues très larges et très élevées.

Digitized by Google

Colbert avait un esprit droit et un cœur généreux. Il s'attacha à diminuer les impôts et les charges qui pesaient sur le peuple. " Il pleurait, disent ses biographes, lorsqu'il ne réussissait pas à améliorer autant qu'il l'aurait voulu le sort des malheureux." Et nous trouvons rapportées par les historiens les paroles suivantes qu'il adressait à Louis XIV, et qui font connaître sa grandeur d'âme et la hauteur de ses vues :

" Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires, et jeter les millions quand il s'agit de notre gloire: Un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma fortune et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir."

Colbert fut un chrétien pratiquant, ce qui n'était pas une chose rare dans la société où il vivait. Tous les jours, disent ses biographes, il remerciait Dieu des succès qu'il avait obtenus. Tous les jours il lisait la Bible et récitait le bréviaire, pratique pieuse qui était très commune alors parmi les gens du monde.

Il était très attaché à sa famille, aimait ses enfants avec tendresse, mais était aussi sévère à leur égard que pour lui-même. On voit par les lettres qui leur écrivait qu'il s'attachait à bannir en eux tout ce qui peut amollir le caractère. Il va sans dire aussi qu'il leur recommandait sans cesse le travail, leur rappelant qu'il devait leur position et leur fortune au travail extrême qu'il s'était imposé à lui-même : " Vous m'interrogez, écrivait-il à l'un de ses fils, sur la question de savoir s'il vaut mieux travailler le soir ou le matin ; je vous réponds qu'il faut travailler le matin et le soir."

A l'égard du roi, Colbert montra une fidélité à toute épreuve et un dévouement sans borne. Mais on peut dire que sur ce point il eut les défauts de ses qualités. Il voulut défendre et exalter les prérogations royales au mépris de l'autorité du Saint-Siège. Sa conduite à ce sujet fut déplorable. Son obéissance au monarque devenait de la servilité, et l'on s'étonne qu'un esprit aussi éclairé que le sien n'ait pas su le reconnaître tout d'abord. Mais on sait aussi combien de grands esprits se trouvèrent en défaut sur cette

Digitized by Google

question. Heureusement Colbert ne persista pas jusqu'à la fin dans ses erreurs. Son biographe dit à ce sujet : " Il avait choisi pour directeur de sa conscience un grand serviteur de Dieu, tout dévoué aux intérêts de l'Eglise, le Père Bourdaloue. Il est probable que celui-ci lui fit comprendre combien il devait déplorer ses tentatives téméraires contre l'autorité de l'Eglise."

Les détails qu'on a donnés sur ces derniers moments sont certainement édifiants, et montrent chez ce grand homme beaucoup de foi et d'humilité. Ayant reçu une lettre de Louis XIV il ne voulut pas prendre le temps de la lire, disant que "ce n'était plus au roi mais au roi des rois qu'il avait à répondre." Et comme sa femme voulait l'entretenir d'affaires temporelles—" Mais, madame, lui dit-il, ne me laisserez-vous pas le temps de mourir ?"—

Et enfin, considérant le néant des grandeurs terrestres, et songeant aux redoutables jugements de Dieu.—" Ah ! soupirait-il, si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour mon souverain, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir."

Il avait, déjà, du reste, pu juger de l'instabilité des choses d'ici-bas. Dans ses dernières années il s'était vu à peu près disgracié par Louis XIV, qui avait accordé toute sa confiance Louvois. D'un autre côté il avait pu voir jusqu'à quel point il était impopulaire auprès du peuple. Cette impopularité avait atteint un tel degré qu'après sa mort on n'osa célébrer ses obsèques qu'au milieu de la nuit. Et pendant longtemps l'on chansonna dans les rues celui qu'on appelait *le père des impôts*, et qni avait été, en réalité, le bienfaiteur et le protecteur de ce peuple ingrat. Ainsi Colbert était disgracié par le roi qu'il avait si bien servi, injurié et bafoué par le peuple auquel il n'avait fait que du bien !

Sa mort arriva en 1683. Il avait été ministre pendant vingt-deux ans.

II

En étudiant la vie et les œuvres de Colbert, ce qui doit particulièrement attirer notre attention. C'est le soin avec lequel il veilla aux intérêts de la Nouvelle-France. Il com-

Digitized by Google

prenait toute l'importance des colonies, et il n'épargna rien pour les agrandir et les fortifier, et pour perfectionner le système d'après lequel on les administrait. Ce à quoi il donna le plus d'attention ne fut pas le commerce des pelleteries, mais le défrichement des terres, le développement des ressources agricoles et industrielles de la colonie. Jusqu'alors la colonisation du Canana n'avait guères fait de progrès. A peine avait-on commencé à défricher ; la traite des pelleterie avait enrichi quelques trafiquants, mais la population était pauvre et hors d'état de mettre à profit les ressources naturelles du pays. Et puis les Iroquois étaient là, toujours menaçants et tenant les colons en échec.

Colbert sauva la situation. Avec lui tout changea de face, et le temps de son administration fut l'époque la plus prospère de la domination française en Canada.

Il eut soin, en premier lieu, de mettre à la tête de la colonie des hommes de talent et d'énergie comme MM. de Tracy, de Courcelles et de Frontenac, et les intendants Talon et de Bouteroue. Les instructions qu'il donnait aux intendants nous montrentde quelle manière il entendait que le Canada fut administré, et nous pouvons nous convaincre que cette manière était la bonne.

" Il faut, disait-il, que l'intendant connaisse bien le revenu " du pays, l'emploi des deniers, les dettes déjà contractées, " afin qu'il rémédie à tout. Il doit particulièrement obser- " ver que les habitants s'étant établis à des distances trop " grandes, on ne peut leur venir en aide en cas d'alerte et ils " ne peuvent non plus se porter secours. Désormais les dé- " frichements seront faits de proche en proche..... Il faut " que l'intendant s'occupe de faire préparer des terres et des " habitations chaque année..... Il aura à établir des manu- " factures et à attirer des artisans pour les choses les plus " nécessaires dont on trouve les matières premières si abon- " damment dans le pays, et dès lors on ne sera plus obligé " d'y importer à grands frais de la toile, des draps, des coif- " fures et des chaussures, et on peut compter pour cela sur " l'aide du roi qui est persuadé qu'il ne peut employer une " forte somme d'argent à un meilleur usage.

" L'intendant verra encore si les terres rapportent beau-

Digitized by Google

" coup de blé, et s'il excède ce qui est nécessaire pour la " consommation des habitants ; il verra à destiner un cer- " tain nombre de terres à la culture du chanvre et des lé- " gumes."

" L'intendant, dit encore Colbert, dans une autre pièce " écrite de sa main, doit en arrivant faire le recensement de " tous les habitants du pays, faire tenir régistre des bap- " têmes, décès et mariages, renouveler le recensement " chaque année ; prendre tous les moyens possibles pour " l'augmentation de la population, mariages, immigrations " etc. Il doit tenir à l'administration fidèle et sans frais " de la justice, bannir les chicanes, les divisions, les conten- " tions ; visiter souvent les familles et les assister, prendre " soin des malades, chercher les remèdes aux maladies du " pays, observer la conduite des juges et des autorités, exci- " ter ce peuple au travail, lui en fournir tous les moyens en " donnant des terres, en établissant des manufactures, etc " etc. et en particulier des pêcheries sur le Saint Laurent; " établir des relations avec les îles des Antilles, en y portant " du poisson, des viandes et les bois dont elles ont besoin ; re- " chercher les mines et les mettre en exploitation ; s'occuper " de la conservation et de la multiplication des bestiaux ; " envoyer à la Rochelle tout ce qui peut convenir à la cons- " truction et au grément des vaisseaux, comme chanvre, fer, " plomb, charbon de terre, bois de toutes sortes et de toute " dimensions.

Colbert recommande ensuite à l'intendant de travailler à la conversion des sauvages, à la répression du commerce de l'eau de vie, qui causait alors les plus grands désordres dans la colonie.

Les sages dispositions de Colbert portèrent leurs fruits. Durant son administration la population du Canada s'accrut de 2,500 à dix mille âmes. Les défrichements s'avancèrent rapidement ; sur tout le parcours du grand fleuve on vit se former de nouveaux établissements. Les colons de Ville-Marie s'étendirent sur le côteau Saint Louis, le Pied-du-courant, Lachine et la Pointe-aux-Trembles. Les troupes envoyées par Colbert tenait les Iroquois en respect et permettaient aux colons de vaquer en paix aux travaux des

Digitized by Google

champs. Un grand nombre de soldats se fixèrent au pays et ouvrirent des terres. Ces hommes, ainsi que les autres colons envoyés de France, avaient été choisis avec soin, de manière à former dans la colonie une population laborieuse, robuste et d'une moralité exemplaire.

Pour développer le commerce Colbert donnait trente livres par tonneau importé, et quarante livres par tonneau exporté. De grandes quantités de blé furent expédiées aux Antilles et en France. Les bois de construction, le poisson, les fourrures donnaient un revenu considérable. Mais Colbert tenait avant tout à ce que le Canada pût se suffire à lui-même par ses seules ressources. Il y fit établir des manufactures de cordes, de toile à voile, de serges et d'après ces instructions l'intendant M. Talon fit construire une tannerie à Québec, et deux à Montréal, ainsi que des fabriques de savon et de potasse, plusieurs brasseries, des moulins à eau, etc.

Mais le zèle que déployait Colbert pour subvenir aux besoins matériels, de la jeune colonie ne lui faisait pas négliger des intérêt d'un ordre plus élevé. "Il n'oubliait pas, dit son biographe,ce qui est la base de toute société durable l'éducation religieuse et morale. Il comprenait très bien que pour rendre la colonie forte contre ses ennemis et capable de suffire à elle-même il fallait que l'on donnât dans ces pays lointains une éducation qui fût au niveau de celle que recevait alors la population dans la mère patrie; ainsi ces colons seraient préservés de la dégradation et de la licence de la race sauvage, et armés contre les épreuves d'une vie d'isolement et de privations." Il favorisa donc de tout son pouvoir les institutions déjà existantes comme le séminaire et le collège de Québec, et le couvent des Ursulines. En 1617 il envoya six mille livres pour l'éducation a Mgr de Laval, le suppliant de continuer ses bons soins pour l'éducation, parceque "c'est le meilleur moyen d'établir la colonie et de servir Dieu et le Prince dans toutes les positions."

Ce que nous venons de dire prouve que Colbert et les intendants dirigés par lui savaient allier, dans l'administrade notre colonie, les vues les plus larges et les plus élevées

Digitized by Google

avec un esprit éminemment pratique et capable de descendre aux détails les plus minutieux. C'est l'idéal de la véritable économie politique.

III

Il a plu à certains écrivains contemporains de critiquer le système administratif établi dans ce pays par Colbert. Ils ont en cela suivi les traces des historiens et des publicistes amis de la révolution et, par conséquent, ennemis de tout ce qui tient de près ou de loin, au système monarchique.

Mais s'il nous plait de critiquer à notre tour ces critiques, nous ne voyons pas que ceux-ci aient le droit d'y trouver à redire. Pour sa part, l'auteur de la biographie qui nous occupe actuellement a entrepris de réfuter certaines assertions qu'il trouve dans les deux livres de M. Parkman " *The old Regime*" et " *The New France under Louis XIV.*"

M. Parkman n'est pas le premier venu. La réputation qu'il s'est acquise comme historien et comme écrivain donne naturellement un grand crédit à ce qu'il lui plait d'avancer.

Or M. Parkman a exprimé au sujet du régime monarchique qui régissait autrefois le Canada, des opinions fort diverses, et parfois contradictoires.

Ainsi il a reconnu que l'administration française était paternelle et pleine de douceur, que le système de colonisasation par l'armée était excellent, et eût suffit pour conserver le Canada à la France si on l'avait toujours suivi, que les premiers colons étaient des hommes remarquables par leur moralité, hardis, courageux, infatigables, et que, sous différents rapports, ils étaient supérieurs aux habitants des colonies anglaises. Il admet que la colonie française possédait une grande force d'expansion, tandis que la population des colonies anglaises, impropre à la vie militaire et à toute autre chose qu'au commerce ne faisait rien pour agrandir sou territoire et étendre le règne de la civilisation chrétienne.

Mais ces aveux n'empêchent M. Parkman de formuler en même temps des jugements très sévères sur le compte des hommes et des choses. La bonne foi et l'amour de la vérité du savant, de l'historien, luttent en lui contre les préjugés

Digitized by Google

et les haines du sectaire, et malheusement ce sont ces derniers sentiments qui l'emportent, du moins dans les deux ouvrages que nous venons de citer.

Ce que M. Parkman reproche surtout à l'ancien gouvernement c'est l'absolutisme. Il suit en cela la masse des écrivains modernes chez qui il est de mode de déblatérer contre ce qu'on appelle le *régime du bon plaisir*. En admettant que ce système donna lieu à de grands abus, il faut reconnaître aussi, pour être juste, que le régime monarchique opéra de grandes choses, conçut et exécuta d'utiles entreprises, et contribua efficacement à la gloire de la France. Et puis comparons un peu ce que l'on faisait alors avec ce que l'on fait aujourd'hui. Examinons si l'*absolutisme* n'existe pas encore en effet, sinon en principe, dans les gouvernements actuels. Si par exemple, il n'y a pas d'absolutisme dans les agissements de la République Française à l'égard non seulement des religieux que l'on vient d'expulser, mais encore de la majorité de la population, demeurée attachée au catholicisme. En vérité, les partisans de la liberté ont beau jeu à parler de l'absolutisme monarchique.

Mais revenons à M. Parkman et au Canada. Cet historien représente comme un des actes odieux de l'absolutisme le soin qu'ont eût de ne faire passer en Canada que des catholiques à l'exclusion des hüguenots français. Cette mesure, d'après lui, fit manquer l'occasion de jeter dans ces contrées une population laborieuse, éprouvée par l'adversité et possédant toutes les qualités essentielles d'un gouvernement personnel. Adoptant sans la discuter l'opinion de M. Parkman sur le bon caractère des protestants français, nous lui ferons remarquer, avec l'auteur de la biographie de Colbert, que "c'est justement le soin que le gouvernement prit de n'envoyer que des habitants choisis et d'exclure de la colonie ceux qui auraient pu lui nuire par leurs dissentiments religieux qui fut le salut du Canada. Il n'y aurait eu ni unité d'efforts, ni élan, ni persévérance dans aucune des entreprises si elles avaient été dirigés par des intentions contraires." Ajoutons que le principe révolutionnaire contenu en germe dans le protestantisme, et que l'esprit logique des Français ne pouvait manquer de pousser à ses extrêmes

Digitized by Google

conséquences, se serait inévitablement développé dans notre population française et aurait eu pour résultat de nous jeter dans les bras de la république voisine. C'est là sans doute ce que regrette M. Parkman. Nous nous permettons de le regretter moins que lui.

Cet historien affirme que les expéditions françaises ne laissait de trace nulle part, et ne formaient pas d'établissements agricoles, et il en conclut que ce système colonial adopté par Colbert était défectueux. Il oublie ou parait ignorer que des exploitations forestières, agricoles et industrielles avaient été fondées sur les bords du grand fleuve, de Québec à Montréal. Et il ne tient pas compte de ce fait que les succcesseurs de Colbert au ministère des colonies ne continuèrent pas l'œuvre qu'il avait entreprise, et que la colonie, appauvrie et mal administrée, dut abandonner successivement tous les postes avancés qu'elle possédait, avant d'avoir pu y fonder des établissements durables. Les mauvais jours étaient arrivés, mais faut-il tenir Colbert ou Louis XIV responsable des fautes de Louis XV et de ses ministres?

Et puis, la civilisation, le véritable progrès pour la colonie consistait-il uniquement dans le développement de ses ressources matérielles, ou dans le succès de ses entreprises mercantiles? Elle a pu, sur ces points-là, être devancée par les colonies anglaises ses voisines. Mais d'un autre côté n'a-t-elle pas réussi dans une œuvre que les autres n'eurent pas même l'idée d'essayer, c'est-à-dire la conversion des sauvages? Ses missionnaires n'avaient-ils pas été les premiers à parcourir toutes ces vastes solitudes et ne les avaient-ils pas arrosées de leur sueur et leur sang? N'a-t-elle pas été la première à fonder des établissements d'éducation? N'a-t-elle pas faite toutes les grandes découvertes? N'a-t-elle pas enfin, bien mieux que ses rivales, conservé un noble esprit de courage militaire, d'ardeur patriotique et de dévouement, et, vaincue par le nombre, n'en apparait-elle pas moins couronnée de l'auréole éclatante de la supériorité intellectuelle et morale?

Il y a, parait-il, plus d'une manière d'entendre le mot civilisation. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre eurent affaire à des tribus douces et hospitalières. Au lieu de tra-

Digitized by Google

vailler à les convertir et à les civiliser, ils portèrent le fer et le feu dans leurs bourgades, et eurent bientôt fait de les exterminer.

Que l'on compare cette conduite à celle que les Français tenaient vis-à-vis des Sauvages; que l'on se rappelle les efforts, les travaux héroïques des missionnaires, l'asile offert par les Français aux débris des tribus Huronnes et Algonquines, le dévouement de l'interprête Nicolet, qui meurt en cherchant à soustraire un malheureux sauvage au supplice du feu, etc. Si les féroces Iroquois rencontrèrent dans les Français des ennemis redoutables, en temps de guerre ils ne purent l'imputer qu'à leur propre faute, et les gouverneurs accueillirent toujours avec empressement les propositions de paix qui leur furent faites.

Mais voici une autre accusation. Après avoir fait un assez bel éloge des qualités morales et physiques des habitants Canada, M Parkman se prend à leur reprocher leur ignorance, leur superstition et leur mauvaise administration. Ces prêtres, ces soldats, ces nobles qui venaient ici de la France, et de la France de Louis XIV, ils seraient sortis, à en croire M. Parkman, du sein de la barbarie et des ténèbres. Le centre de la civilisation, le foyer des lumières, toujours d'après M. Parkman, c'était alors l Angleterre, la protestante Angleterre. La France pouvait alors avoir des hommes comme Richelieu et Colbert, Condé et Turenne, des saints comme St Vincent de Paul, des poètes comme Corneille et Racine, des écrivains comme Molière et Labruyère. Elle pouvait avoir tout cela, et plus encore. Mais elle était catholique, et par conséquent ne pouvait soutenir le comparaison avec une nation qui jouissait des inappréciables bienfaits de la réforme. C'est clair cela. Et la Nouvelle-France, formée à l'image de la mère-patrie, ne pouvait avoir reçu d'elle que des idées fort arriérées.

Ce manque de justice et ces erreurs que l'on trouve dans les livres de M. Parkman ont sans doute lieu de surprendre chez un homme intelligent et érudit, mais on s'en étonne moins quand on voit à quelles sources cet historien a puisé ces informations. Il cite des écrivains personnellement hostiles à Louis XIV, des jansénistes, des philosophes du

Digitized by Google

XVIII siècle. Les auteurs les moins accrédités prennent de l'importance à ses yeux, dès qu'ils manifestent de l'antipathie à l'égard de la religion catholique. M. Parkman se revèle ainsi comme affecté d'une infirmité intellectuelle fort commune de nos jours, l'horreur instinctive de la vérité. Cette disposition que notre siècle tient du siècle dernier fait préférer aux apologistes catholiques les philosophes libres-penseurs, et tous les écrivains ennemis de l'Eglise. On lira avec empressement toutes ces attaques virulentes, mais on refusera de lire aucune des réfutations qui ont été faites de ces mensonges et de ces erreurs. Les historiens hostiles au catholicisme sont les seuls qui soient à la mode, même aux yeux d'un grand nombre de catholiques.

Mais l'auteur de la biographie de Colbert, après avoir fait justice des préjugés anti-catholiques et des jugements de M. Parkman, dévoile encore chez cet écrivain une autre faiblesse, assez curieuse celle-là. Elle consiste à reproduire mot pour mot des pages entières d'un historien, sans en donner crédit à ce dernier. Ainsi, paraît-il, M. Parkman aurait emprunté plus d'un passage à M. Faillon. Celui-ci est français, catholique et même prêtre, et à tous ces titres devrait paraître indigne d'être consulté et cité par M. Parkman. Il lui emprunte cependant le récit des événements qui se sont passés il y a deux siècles, et que les puritains de la Nouvelle-Angleterre ont malheureusement oublié de mettre par écrit. Comme il sait choisir ces citations, et qu'il se garde bien de les attribuer à leur auteur, cette tactique ne nuit en rien à sa thèse, et ses lecteurs peuvent rester convaincus que les Français sont bien inférieurs aux anglo-saxons sous le rapport intellectuel.

Ces observations sur les écrits de M. Parkman peuvent paraître hors de place dans la biographie que nous résumons maintenant. Mais l'auteur a pensé, avec raison croyons-nous, qu'en réfutant les assertions erronnées de cet écrivain, il revendiquait le mérite du système colonial introduit ici par Colbert, et par conséquent le mérite de ce grand homme lui-même.

J. Desrosiers.

Ce travail a été lu devant l'Union Catholique de Montréal, le 22 oct. 1882.

Digitized by Google

POUTRINCOURT.

Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, est le Champlain de l'Acadie. Sa famille existe encore en France. Celle-ci remonte assez loin pour mériter quelques notes dans notre histoire.

I

La terre et vicomté de Biencourt, située en Ponthieu (1), province de Picardie, a donné son nom aux Biencourt, dont on voit les chefs décorés de la chevalerie dès la fin du onzième siècle. Cette famille a compté trois chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, avant l'institution de celui du Saint-Esprit; plusieurs gentilhommes de la chambre et maîtres-d'hôtel des rois de France; un capitaine de cent lances des ordonnances; deux écuyers commandant la grande écurie; des chevaliers de Malte, parmi lesquels un commandeur de son ordre, et un grand nombre d'officiers distingués.

I. Gautier, surnommé *Senioratus* sire de la Ferté, avait épousé... Letceline. Il mourut avant 1090. Sa veuve, remariée à un chevalier du nom de Anscher dit de Saint-Riquier-Ponthieu, contribua à fonder (1091) le prieuré de Biencourt.

II. Hugues, fils de Gautier et de Letceline, prit le surnom de Saint-Riquier-Ponthieu; il mourut vers 1135, laissant de sa femme, Ade, plusieurs enfants, dont l'un

III. Gautier, chevalier, eut en apanage la seigneurie de Biencourt et en prit le nom. Il consentit, le 3 des îdes de janvier 1134, à la donation faite par Hugues, son père, à l'abbaye de St Riquier, pour aider à la reconstruction de cette abbaye, que Hugues, comte de Saint-Pol, avait réduite en cendres trois années auparavant; fonda un anniversaire dans cette abbaye, pour Gilles, son fils aîné qui venait de mourir (1184). De sa femme, Eve... il avait deux autres fils dont l'un, Elinard, continua sa lignée.

(1) Charlemagne avait donné le Ponthieu, en toute souveraineté, à sa fille Berthe, mariée à saint Enguilbert.

Digitized by Google

IV. Elinard ou Amaury de Biencourt, est connu par deux chartes; la première, qui est de l'an 1192, est une confirmation faite par Gautier de Biencourt, son fils, de la donation de quatre journaux de terre, situés au terroir de Busmenard, faite par Elinard à l'abbaye de Séry; et la seconde, du mois de mars 1253, portant également confirmation par Guillaume de Biencourt, chevalier, et Robert fils de celui-ci, de la même donation faite par Elinard son aïeul. On ignore l'époque du décès d'Elinard et le nom de sa femme. Son fils Gautier lui succéda.

V. Gautier de Biencourt est cité avec la qualité de clerc dans l'acte de 1192 mentionné ci-dessus, sans doute parcequ'il s'était adonné à l'étude des lois, comme on en trouve de nombreux exemples parmi les personnes de son rang. Il plaida longtemps contre l'évêque d'Amiens, qui se plaignait de ce que Gautier retenait des biens qui appartenaient à l'église de Biencourt, et dont il lui demandait la restitution; enfin ce procès fut terminé à Douai, en présence des commissaires du Saint-Siège, et l'accord qui fut fait entre eux (1229) porta que Gautier et Guillaume de Biencourt, son fils aîné, se désisteraient de leurs prétentions sur les biens en litige; que Guillaume ferait foi et hommage à l'évêque, du manoir, des terres et de la grosse dîme de Biencourt, comme le dit Gautier, son père et leurs ancêtres les avaient reconnu tenir en fief de l'église d'Amiens. Il eut pour femme Mahault ou Mathilde de Fresnoy, d'une ancienne famille de Picardie; son fils Guillaume lui succéda.

VI. Guillaume de Biencourt, chevalier, fit usage, en 1253, d'un sceau représentant " trois fasces, avec une croix ancrée sur le tout. " Ces armes, qui participent de celles des maisons de Rambures et de Cayeu, ont fait croire à quelques auteurs que l'une ou l'autre de ces deux maisons pouvait avoir donné l'origine à celle de Biencourt, mais ce point de controverse a été réglé, en 1817, par la publication de nombreux documents d'où nous tirons la principale partie du présent article. Il y avait eu alliances entre les trois familles, voilà tout. Les armoiries en général ne furent fixées que bien longtemps après les surnoms; le moindre événement, souvent même le caprice, suffisait pour les changer. Ce ne fut que

Digitized by Google

vers la fin du quatorzième siècle que la maison de Biencourt fixa définitivement celles qu'elle porte encore aujourd'hui, qui sont " de sable, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé, d'or "; les branches cadettes les brisèrent, tantôt d'un filet en bande, tantôt d'un lambel en chef.

VII. Robert de Biencourt, fils du précédent, n'est connu que par un acte en date de 1253. Il eut pour fils et successeur

VIII. Aleaume de Biencourt, qui hérita des fiefs de Biencourt et du Tranlay, dont il fit hommage, de bouche et de main, à Marie de Gueldres dame du Tranlay et de Guelle, vers 1280. Les deux fiefs passèrent à

IX Jean de Biencourt, chevalier, qui fut présent, avec les vassaux du comte de Ponthieu, à la prestation du serment fait, au mois d'avril 1310, par Jean de Lannoy, sénéchal de Ponthieu. En 1325, il fit hommage d'un fief situé à Neuvirelle, avec la Motte, située à *la Motte le Hamel*, mouvant de l'évêché de Corbie. Il eut pour fils et successeur

X. Colart de Biencourt dit le Bègue, seigneur de Martainville, de Manchecourt et de Niolette, bailli d'Abbeville, fut, avec Henri de Biencourt son frère, du nombre des gentilhommes fieffés de la prévôté de Vimeu, qui servirent dans l'armée rassemblée à Oisemont, le 9 septembre 1337, par ordre de Philippe de Valois. Le 13 septembre (1) 1357, Colart fut engagé par Gilles de Buls, son parent, à tirer vengeance de l'assassinat commis sur la personne du frère de ce dernier, par le fils de Guillaume d'Ártois ; dans cette intention, ils allèrent à Vaux, en Artois, ou ils trouvèrent Guillaume, accompagné de Jean Pierre Lefèvre, son parent, les attaquèrent, les tuèrent et amenèrent le fils de Guillaume à Biencourt, et ne le relachèrent que sous la promesse qu'il leur fit de se représenter. Quelque temps après cet événement, Colart s'étant pris de querelle avec le même Gilles de Buls, ils se battirent, et Colart tua Gilles. Le bailli d'Amiens le poursuivit et prononça contre lui une sentence de bannissement hors du royaume—mais ses parents et ses amis arrangèrent l'affaire, (1374) en considération des services qu'il avait rendu

(1) L'année précédente, à la bataille de Poitiers, un Biencourt avait été tué.

Digitized by Google

à l'Etat. En 1384, le duc de Bourgogne le nomma son conseiller en sa cour de Montreuil. Il mourut en 1387. (1) Il paraîtrait qu'il avait épousé une sœur de Jacques d'Handrechies, écuyer. C'est de Colart dit le Bègue que descendent toutes les branches de la maison de Biencourt : 1o celle de Poutrincourt, dont un cadet forma le rameau des seigneurs de Marsilly, et 2o celle de l'Esclause et de la Fortilesse, dont descend le marquis de Biencourt aujourd'hui existant.

XI. Colart ou Nicolas de Biencourt, écuyer, seigneur de Biencourt, de Poutrincourt, de Manchecourt, d'Arry-les-Rus, de Mayoc et autres lieux, avait épousé Luce de Gentien, fille de Jean Gentien, général des monnaies de France, et de Jeanne Baillet. Il fut bailli de Waben, conseiller au parlement de Paris, (1391) chapelain du Trenlay (1371) dont une partie du revenu consistait en rentes sur la recette de Ponthieu. Il mourut vers 1414. L'un de ses fils, Jean, fut l'auteur de la branche des seigneurs de l'Esclause et de la Fortilesse, marquis de Biencourt.

XII. Gerard ou Girard de Biencourt, écuyer, seigneur de Biencourt, Poutrincourt, de Manchecourt, des fiefs du Tranlay et autres lieux, reçut de sa mère Luce de Gentien un hôtel à Paris (1422) (2) situé rue Saint-Martin. Il mourut avant 1478, laissant de sa femme Jeanne-Marie de Lanchère, plusieurs enfants, parmi lesquels

XIII. Jean de Biencourt, écuyer, seigneur de Poutricourt et de Bachimont. Il avait épousé Antoinette de Sarpes, fille d'Enguerrand, seigneur de Saint-Mauvis et de Jeanne Brechet. Le beau-père donna au gendre, le 1er mai 1451, le fief de Saint-Mauvis. On voit que le 11 mai 1491, Biencourt fit hommage de sa seigneurie de Poutrincourt et de ses dépendances relevant de la seigneurie de Cayeu, appartenant à Angelbert de Cleves. Son fils aîné fut Jacques

XIV. Jacques de Biencourt, écuyer, seigneur de Poutricourt, Epaumenil, Saint-Mauvis en partie, et autres places, épousa, le 15 octobre 1496, en premières noces, Adrienne de Blecourt, fille de Pierre de Blecourt, chevalier, seigneur de

(1) Son sceau porte : écartelé au premier d'un lion grimpant et au second d'un chevron, accompagné de trois étoiles.

(2) En 1415, à la bataille d'Azincourt, un Biencourt avait été tué.

Digitized by Google

Bethencourt-ès-Vaux, et de la Neuville-les-Houzelles, et de Guillemette de la Bove. Le 10 juin 1504, il échangea avec l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le fief de Saint-Mauvis contre une portion de la terre de Biencourt, dépendant de la commanderie de Saint-Mauvis. Il avait de son mariage avec Adrienne de Blecourt un fils, nommé Florimond, à qui il donna le fief d'Epaumenil le 1er juin 1532.

XV. Florimond de Biencourt, chevalier, seigneur de Poutricourt, Saint-Mauvis, Fresneville, Epaumenil, Rigauville, Guibermenil, Marsilly et autres lieux, commissaire général des vivres et places fortes de la Picardie, du Boulonais et de l'Artois, avait épousé Jeanne de Salazar, fille de Jacques de Salazar, chevalier, seigneur de Marsilly, tué à la bataille de Pavie (1525). Il servit d'abord dans la compagnie d'hommes d'armes du duc de Guise, en 1525 et 1528 ; fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 27 octobre 1532 ; maître d'hôtel ordinaire du dauphin, le 6 juillet 1544 " en considération des services qu'il avait rendus à la guerre " ; bailli de Vermandois le 10 mai 1547 ; gouverneur d'Aumale le 23 août même année. François I, l'envoya en ambassade auprès de Charles-Quint. En 1549 il fut chargé de la procuration de François de Guise, pour épouser, au nom de ce prince, Anne d'Est, fille d'Hercule duc de Ferrare. Son testament fait conjointement avec sa femme, est du 17 juin 1565.

Les deux lettres suivantes, signées de François I, ne manquent pas d'intérêt :

" A monsieur de Poutrincourt, gentilhomme de ma chambre : M. de Poutrincourt, jay advisé de despescher en Italie le Sr de Thaye conjoinctement avecques vous et deux autres gentilshommes de ma chambre pour accélérer la course des douze cents chevaulx légers et deux mille harquebusiers que je veulx y faire promptement mettre sus. A cette cause je vous prie sitost la présente lettre reccue, communiquer avec le dit Sr de Thaye qui vous remettra mes instructions collectives et vous fera remettre l'argent nécessaire pour faire vostre voyage. Et vous recommandant qu'il ny ait faulte en rien de vostre part, je prieray dieu, monsieur

Digitized by Google

de Poutrincourt qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Escript à Cremyeu le XXVe jour de Fevrier.

(Signé) Francoys. Et plus bas : Le Breton."

—

" Monsieur de Poutrincourt.—J'envoie demain mon filz le Dauphin à Lyon et avecques luy mon cousin le grant Me pour donner ordre à toutes choses nécessaires pour le passaige de ceste armée. A ceste cause je vous prye partir le plus tost que vous pourrez avecques vostre compagnie et vous rendre au dit lieu en la meilleure diligence qu'il vous sera possible affin de vous réunir à mon dit filz et à mon dit cousin pour leur aider aux choses dont ils ont charge pour mon service et massurant que vous ne faillirez en ceste occasion à votre dilligence et dévouement accoustumez je prieray dieu, monsieur de Poutrincourt qu'il vous ait en sa garde. Escript de Chavagnes le XXIII jour de septembre mil Ve XXXVII. (Signé) Francoys, et plus bas : Bayard."

—

Les enfants de Florimond de Biencourt et de Jeanne de Salazar étaient au nombre de neuf, savoir :

1o Louis de Biencourt, qui fut élevé page du roi Henri II, et se trouva à la bataille de Dreux, le 20 septembre 1562 ; il paraît être mort avant le 17 juin 1565, puisque ses père et mère le rappellent dans leur testament. 2o Jacques de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, de Saint-Mauvis, de Fresneville, de Rigauville, de Chauvincourt et autres lieux ; page du roi Charles IX, ensuite capitaine de cinquante lances de ses ordonnances, se trouva à la bataille de Saint-Denis et au siège de la Rochelle ; il accompagna le roi Henri III, lorsque ce prince alla prendre possession de la couronne de Pologne ; au siège d'Angers, il fut chargé par le roi de la conduite de cent gentilhommes de sa maison, se signala à la bataille de Restres et aux Barricades, et reçut le cordon de Saint-Michel de la propre main du roi, qui le nomma, le 2 avril 1585, capitaine d'une compagnie de cinquante chevaux légers. S'étant laisser entraîner dans le parti de la Ligue, il s'empara, en 1591, de la ville de Beaumont-sur-Oise et s'y défendit avec courage pendant cinq se-

Digitized by Google

maines, mais le défaut de vivres le contraignit de remettre cette place au roi Henri IV. Il mourut dans la terre de Saint-Mauvis, le 22 novembre 1603, laissant, de l'alliance qu'il avait contractée, le 11 septembre 1577, avec Renée de Fumechon, six enfants dont trois garçons. 3o Charles de Biencourt, seigneur de Guibermesnil ; il fût tué à la bataille de Montcontour, le 23 octobre 1569. 4o Jean de Biencourt. C'est le seigneur de l'Acadie. 5o Claudine de Biencourt, religieuse. 6o Antoinette de Biencourt, mariée à un gentilhomme de la maison du roi. 7o Jeanne de Biencourt, demoiselle d'honneur de la reine Marie Stuart. 8o Anne de Biencourt, mariée au seigneur de Clanleu. 9o Françoise de Biencourt, qui épousa Robert de Milleville. seigneur de Huppy.

II

XVI. Jean de Biencourt, quatrième fils de Florimond de Biencourt, naquit en 1557. Il hérita de la terre de Marsilly-sur-Seine, en vertu du testament de ses père et mère en date du 17 juin 1565, et fut le premier de la branche des Poutrincourt qui prit le nom de seigneur de Marsilly. De sa mère, Jeanne de Salazar, il tenait la baronnerie de Saint-Just en Champagne. Il était aussi baron de Guérard en Brie, seigneur de Guibermesnil et autres lieux.

Quoique bon catholique, il servit Henri IV, embrassant le parti de ce prince vers 1590, alors que son frère Jacques de Biencourt servait du côté de la Ligue. Henri IV lui accorda sa confiance particulière et l'honora de plusieurs lettres relatives aux affaires militaires. Il suivit son souverain dans toutes ses guerres et, dit M. Rameau, "se distingua dans maints combats par sa bravoure ; le Béarnais prisait tout particulièrement son dévouement et sa sagacité.... Poutrincourt était de haute taille, homme de guerre, la main prompte et le cœur généreux."

Vers 1590 il épousa Claudine Pajot et en eut sept ou huit enfants, savoir : 1o Jean, qui signait comme son père "Jean de Biencourt," ce qui signifierait qu'il était l'aîné des garçons. Il paraît s'être éteint sans alliance. 2o Charles de Biencourt, qui porta le nom de Saint-Just, passa en

Digitized by Google

Acadie, 1610, où il mourut dit-on empoisonné. 3o Jacques de Biencourt qui a continué la lignée. Il a aussi porté le nom de Salazar. 4o Jeanne de Biencourt, épousa Charles Vion, chevalier, seigneur de la Fié. 5o Marie de Biencourt, femme, en premières noces, de Jacques du Bourg, chevalier, seigneur de Mariolles, arrière-petit-neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France ; et en secondes noces, de Charles l'Huillier, seigneur de Saint-Mesmin et de Courlanges. 6o Claudine de Biencourt, qui fut mariée à Pierre l'Huillier, frère de Charles, puis à Charles Gauthier. Et deux autres enfants morts sans alliances.

Devenu chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maître-de-camp de six compagnies de gens de guerre, Poutrincourt songeait à utiliser les avantages de sa position ; il tourna ses regards du côté de l'Amérique et suivit son compagnon d'armes, Pierre Dugua sieur de Monts, qui allait fonder un établissement en Acadie (1604). Deux années plus tard, Poutrincourt avait virtuellement remplacé de Monts dans ses privilèges et se trouvait à la tête de la colonie ; ces faits sont de l'histoire connue.

Les vers suivants, de Marc Lescarbot, écrits au départ d'un navire de Poutrincourt n'ont, paraît-il, jamais été imprimés ; nous les tenons d'un membre de la famille Biencourt.

ADIEU AUX FRANÇAIS RETOURNANT DE LA NOUVELLE-FRANCE EN LA FRANCE-GAULOISE.

A M. DE POUTRINCOURT.

Scipion ennuyé de la trompeuse vie
D'un siècle corrompu, passa de ses vieux ans
Le chagrin au déduit des jardins et des champs,
Dédaignant les douceurs d'une ingrate patrie.

Ton âme, Poutrincourt, d'injustice ennemie,
En nos mœurs corrompus ne prend nul passe-temps,
Et, comme Scipion, tu cherches dès longtemps
Un séjour d'innocence éloigné de l'envie.

Mais en ce point ici tu passes Scipion :
C'est que fuyant si loin des hommes la malice
Non seulement tu sers à la religion

Mais tu t'acquiers encore un renom glorieux :
Et l'autre (1) s'écartant loin de ses envieux,
Se contenta d'avoir aux pieds foulé le vice.

Port-Royal, 24 août 1606.

Digitized by Google

Jean de Biencourt reçut de son père ou de sieur de Monts, la seigneurie de Port-Royal (1607). Quoique âgé à peine de seize ans à cette époque, ce jeune homme payait déjà de sa personne dans les entreprises de l'Acadie. On le voit constamment en voyage sur mer ou au milieu des Souriquois, parmi lesquels il se créa des amis fidèles, C'est " un jeune seigneur de grande vertu et fort recommandable," disait de lui le père Biard, en 1612. Il savait la langue des Sauvages à la perfection et était devenu un véritable coureur de bois, sans se plaindre du dur régime que lui imposait cette nouvelle existance.

Au commencement de février 1610, Poutrincourt partit de son manoir de Saint-Just, en Champagne, et s'embarqua sur un bateau qui descendit l'Aube, puis la Seine jusqu'à Dieppe. Il avait avec lui deux de ses fils : Charles de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just, et Jacques de Biencourt, sieur de Salazar, âgés respectivement de quatorze et seize ans si nos calculs ne nous trompent pas. Plusieurs gentilhommes les suivirent en Acadie ; ce fut le commencement sérieux des établissements de ce pays.

Jean de Biencourt, qui avait alors dix-neuf ans, était dans la colonie depuis 1608. Au milieu de l'été de 1610, il repassa en France pour préparer des renforts, en quoi il réussit au gré de ses désirs.

Les pères Biard et Massé montèrent, le 26 janvier 1611, sur le navire, *la Grâce-de-Dieu*, qui appareillait à Dieppe sous les ordres du jeune capitaine. Cette fois, madame de Poutrincourt était du voyage ; elle dut rencontrer à Port-Royal, Marie Rollet, femme de Louis Hébert, arrivée dans ce poste depuis quatre ou cinq ans.

On sait comment les habitations françaises de l'Acadie furent ravagées par les Anglais en 1613 et regardées quelques temps comme perdues à jamais. Poutrincourt, ruiné, avait déjà ramené sa famille en France.

A son retour, le roi le nomma gouverneur de Mery-sur-Seine, et ce fut en défendant cette place qu'il périt glorieusement, le 5 décembre 1615. Les soldats, qui le chérissaient, firent élever, à l'endroit où il perdit la vie, une croix de

(1) Scipion.

Digitized by Google

pierre, qui porte encore à présent le nom de la *Croix de Poutrincourt.*

III

XVII. Jacques de Biencourt fils de Jean de Biencourt et de Claudine Pajot, continua la lignée de la branche de Poutrincourt. Il fut seigneur d'Ambleville, baron du Guérard et autres lieux, et chevalier. Voici la liste des enfants qu'il eut de ses quatre femmes :

De Françoise, fille de Jean de Mornay, chevalier, seigneur d'Ambleville, du Guérard et de Reuilly, mariée par contrat du premier octobre 1622,—naquit Charles de Biencourt (voir XVIII).

De Jacqueline, fille de Robert Guillaume de Marsangis,—naquit Gabriel de Biencourt, chevalier, seigneur de la Motte, de Foissy et autres lieux, capitaine au régiment de Longueville, qui fut tué dans une dispute, à la chasse.

De Marie de Tremelet,—naquit Jacques de Biencourt, chevalier, seigneur de la Motte, de Marsangis et autres places, marié, par contrat du 23 novembre 1688, avec Marie-Madeleine Duret dont il n'eut qu'une fille Marie-Madeleine, morte sans alliance.

De Anne-Angélique, fille de Jean-Pierre Thiboust de Berry, chevalier, comte des Aunais,—naquirent 1o Jacques de Biencourt, chevalier, seigneur de Chigy, mort sans postérité. 2o Angélique-Marguerite. 3o Marguerite, mariée à Laurent Nugault, chevalier, seigneur de Saint-Aubin. Et Marie, Jeanne et Claudine, mortes sans alliances.

XVIII. Charles de Biencourt, fils de Jacques ci-dessus et de Françoise de Mornay, fut chevalier, baron du Guérard, seigneur de Foissy et autres lieux, épousa, par contrat du 9 novembre 1647, Edmée, fille de Jean de Tremelet, chevalier, seigneur de Gumery, et de Marie Raoul. Il en eut : 1o Gabriel (voir XIX). 2o Christophe de Biencourt, qui épousa Marie-Anne Guichon, dont il eut Marie-Edmée, femme de François-Claude Thiboust, comte des Aunais. 3o M. Edmée, mariée à Pierre Rosset, chevalier, seigneur de Cercy. 4o Colombe, femme de Charles de Brossart, chevalier, seigneur de Rouval, capitaine de dragons. 5o Cécile qui épousa, en premières noces, Jean de Berruyer, écuyer,

Digitized by Google

et en seconde noces, Jean de Villiers, aussi écuyer. Et deux autres filles, religieuses à Provins.

XIX. Gabriel, fils du précédent, fut chevalier, seigneur de Gumery, épousa, le 8 mai 1696, Marguerite, fille de Jean le Pelletier, seigneur de Montmort, et de Madeleine Paré De ce mariage naquirent : 1o Christophe-Augustin-Gabriel de Biencourt (voir XX). 2o une fille, morte jeune, sans alliance. 3o Charles de Biencourt de Poutrincourt, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Navarre, tué à la bataille de Raucourt, en 1746.

XX. Ch.-Aug.-Gabriel de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery et autres lieux, mousquetaire de la garde du roi, né en 1698, épousa, par contrat du 19 juin 1722, Marie-Anne, fille de Charles du Parc, seigneur du Plessis et du Meix, et de Marie de Guyenne. D'eux vinrent : 1o Charles-Augustin de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa, le 10 février 1767, Françoise, fille de Gabriel-François Richard, aussi chevalier de l'ordre de Saint-Louis. 2o Christophe-Augustin de Biencourt (voir XXI). 3o Charles-Pierre de Biencourt, official et secrétaire général du diocèse de Sens. 4o M. Anne, née le 6 mars 1725, et dont le sort est demeuré inconnu. 5o Une autre fille, reçue dans la maison royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, après avoir fait ses preuves de noblesse.

XXI. Christophe-Augustin de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, naquit le 24 septembre 1728. Il épousa, par contrat du 18 décembre 1758, M. Jeanne-Victoire, fille d'Edmé-Thomas Sandrier, écuyer, seigneur de Mailly, et de Catherine Gratien du Puy-Gaillard. Il en a eu quatre filles et deux fils, savoir, quant à ces derniers : 1o Augustin-Savinien de Biencourt, né le 19 octobre 1761, mort en 1763. 2o Ange-Pierre-Louis-François de Biencourt, lequel naquit le 18 août 1762, fut reçu page de Monsieur, frère du roi, le 23 juin 1776, puis garde de la marine, au département de Brest, en 1779, et a péri (vers 1783) sur la frégate la *Diane*, faisant partie de l'escadre du comte de Guichen. C'est dans sa personne que s'est éteinte la branche des seigneurs de Marsilly autrement dit la descendance de Poutrincourt seigneur de Port Royal.

Digitized by Google

IV

La branche aînée des seigneurs de Biencourt, descendante de Jacques fils de Florimond (voir XV) s'est éteinte, au commencement de notre siècle, après avoir fourni un grand nombre d'officiers de toutes armes, des chevaliers de l'ordre du roi, un ambassadeur, des conseillers du roi, des gentilshommes de la chambre, etc.

La maison de Biencourt n'est plus représentée aujourd'hui que par la branche sortie de Jean fils de Colart (voir XI) et qui a porté successivement les noms de seigneurs de l'Esclause, de Betzuer et de la Fortilesse. Elle a partagé avec la branche de Poutrincourt tous les honneurs et distinctions résumés ci-dessus ; elle a fourni des baillis, des gouverneurs de place forte, des chevaliers de l'ordre ; a été admise à la cour en 1786, et a joui comme les autres branches de l'avantage d'alliances avec les plus illustres maisons du royaume : Fitzjames, Montmorency, d'Apchon, Mornay, Hocquincourt, de Chabannes, d'Orléans-Rothelin, etc.

Charles-Marie Chrestian marquis de Biencourt, actuellement chef de la famille, est né le 14 décembre 1826, a pour mère la dernière représentante de la famille de Montmorency, fille du prince de Montmorency, lequel était frère du duc de ce nom père du dernier duc mort récemment sans postérité.

Il a épousé, en 1869, Elisabeth de Fitz-James, fille du comte de Fitz-James, second fils du duc de ce nom, pair de France. Leur deux fils, Armand et Pierre, forment la vingt-quatrième génération depuis Gautier *Senioratus* (1).

Le marquis de Biencourt habite le château d'Azay-le-Rideau, Indre et Loire, où les Prussiens se sont logés en princes et traités de même, durant la guerre de 1870. M. de Biencourt, qui manie la plume comme ses ancêtres l'épée, a écrit un livre plein de verve en réponse aux journaux allemands à propos de la conduite des Prussiens en France.

BENJAMIN SULTE.

(1) L'un des derniers courriers européens nous a apporté la nouvelle de la mort de madame la comtesse de Clermont-Tonnerre, née Marie-Sidonie-Charlotte-Nathalie de Biencourt. Elle est décédée à l'ancien Hôtel des ducs de Montmorency, ses ancêtres, résidence actuelle de la famille de Biencourt à Paris, le 25 août dernier, à l'âge de 43 ans. C'était une femme distinguée autant par les qualités de l'intelligence et du cœur que par l'éclat de la naissance. Elle descendait par sa mère de l'illustre famille des Montmorency, branche des Montmorency-Laval, à laquelle appartenait le 1er évêque de Québec—(NOTE de la *Revue*).

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

L'automne étant venue, le fermier contemple avec satisfaction la récolte qu'il vient de mettre en grange. Il peut se dire, cette année, qu'il a été favorisé par la Providence et que ses labeurs ont été couronnés de beaux résultats.

En général, la récolte a dépassée la moyenne. Les statistiques assemblées de toutes parts, font naître des conjectures favorables et maintiennent dans les esprits la confiance qui s'y est établie de degré en degré depuis trois ans. L'industrie continue son développement rapide ; elle dépasse les limites que les plus optimistes lui assignaient à l'aurore du renouveau. Le commerce, de son côté, suit avec ardeur la voie dans laquelle il s'est activement engagé ; il a complètement perdu ses timidités d'autrefois.

Les capitaux sont nombreux. Quelle est la branche d'industrie qui ne puisse en trouver ? Et cependant, malgré cet emploi permanent, malgré cette création incessante de manufactures de toutes sortes, les banques d'épargnes regorgent de capitaux. L'entassement qui s'y fait est inouï en ce pays. La prospérité atteint évidemment toutes les classes.

La propriété se libère, et c'est heureux : le cultivateur se sent mieux chez lui sur un sol vierge d'hypothèques. L'abondance des récoltes a fait plus que le Crédit-Foncier. L'intérêt est généralement abaissé à six pour cent. Débarrassé des soucis que lui causait la crainte de perdre l'héritage paternel, l'*habitant* tourne ses regards vers les terrains fertiles qu'on découvre au-delà des Laurentides, dans les vallées jusqu'ici inappréciées des rivières du nord. Et, avant de commencer les labours de l'automne, il va marquer, dans les cantons nouveaux, l'endroit où s'élèvera la future habitation de ses fils.

Octobre a été beau ; Vennor s'est trompé non pour la première fois—Métier ardu que celui de prophète de la température—Au lieu d'une tempête annoncée, on a un soleil radieux ; et si l'on croit devoir inscrire un beau jour sur le programme, les vents et les nuages conjurés nous apportent la pluie et les tempêtes.

Digitized by Google

***

Il serait difficile de dire si les hauteurs météréologiques offrent aux regards de Vennor des phénomènes plus inconstants et plus imprévus que notre ciel politique n'en présente aux regards des chroniqueurs, des observateurs. Je parle de la province de Québec, car, à Ottawa, tout est serein dans le moment.

Depuis plus de trois mois, nous sommes dans un état mal défini. Les députés que l'on rencontre parfois et qui ne sont pas les plus bavards, ne peuvent dissimuler le sentiment d'incertitude qui les poursuit depuis les évènements politiques de l'été. La majorité parlementaire, autant qu'il est possible d'en juger pendant une vacance législative, n'est plus sûre d'elle-même. Sa force numérique ne peut plus lui donner la confiance d'autrefois; car c'est dans l'excès de cette force que l'on pressent de nouveaux dangers.

Ce vague sentiment d'inquiétude n'est pas facile à définir. Mais celui qui connait notre monde politique en voit des manifestations non équivoques.

Le ministère tel qu'il est composé, est regardé comme transitoire. Les hommes les mieux renseignés disent ouvertement qu'il y aura des changements avant la réunion des chambres; l'opinion publique en attend.

Mais quels seront ces changements?

Sur ce point les rumeurs sont nombreuses, souvent variables, quelquefois contradictoires. Les uns pensent que M. Mousseau, continuant la politique de son prédécesseur, offrira un portefeuille à M. Mercier, le chef virtuel de la petite phalange libérale; les autres veulent au contraire que le premier ministre, indocile à la direction reçue, se tourne vers la fraction mécontente du parti conservateur.

Tantôt MM. Mercier et Langelier seraient invités à former ou plutôt à augmenter la partie libérale du ministère; tantôt MM. Ross, Beaubien, Taillon, iraient commencer une réaction en sens contraire. M. Mousseau, parait-il, balance entre ces deux alliances.

Ce qui paraît admis, c'est la nécessité des alliances. Le nouveau premier ministre, dont la carrière politique a été fournie exclusivement dans l'arène fédérale, se trouve dans une position embarrassante. N'ayant pas d'influence personnelle dans la députation, il sent le besoin, pour affermir sa position, de s'appuyer sur les chefs véritables de la majorité, sur ceux dont la popularité est établie.

Quelques faits récents tendent à montrer que le ministère pas le contrôle du parti. Le club Cartier de Montréal,

Digitized by Google

organisation politique composée de jeunes conservateurs, a refusé d'exclure de ses rangs M. Descarries l'adversaire de M. Mousseau dans le comté de Jacques-Cartier, malgré que la proposition lui en fut présentée comme venant de haut. Aux Deux Montagnes, le premier ministre a mis tout le poids de son influence dans le plateau de M. Champagne, ancien député. Or, l'adversaire de ce dernier, M. Beauchamp, soutenu par la partie mécontente des conservateurs, a été élu par une forte majorité.

Laval et Vaudreuil sont aussi appelés à choisir leurs députés provinciaux. Dans les deux comtés il y a lutte entre conservateurs, et dans le dernier nous retrouvons les deux fractions aux prises. M. F. X. Archambault, un libéral d'hier, est le candidat ministériel, et M. le Dr Lalonde, est le candidat conservateur de la nuance opposée.

***

Allons-nous être témoins de la scission définitive du parti conservateur ? Aurons-nous trois partis ?

La chose est possible, car nous sommes Français ; les institutions britanniques n'ont pas changé notre caractère national.

Depuis longtemps, d'ailleurs, le parti conservateur ne forme pas un tout parfaitement homogène. Des divergences de principes assez profondes divisent les membres de ce corps ; et les évenements ne peuvent manquer un jour ou l'autre de rendre visible cette démarcation latente.

Une portion considérable du parti se sent depuis quelques années mal à l'aise et comme entraînée malgré elle hors de ses assises. Elle commence à regretter d'avoir suivi avec confiance quelques-uns de ses chefs dont les tendances libérales, d'abord peu visibles, ont fini par s'affirmer. Elle se voit porter sur un terrain de transition, de concessions ou de conciliation si l'on veut—terrain éminemment favorable aux idées qui ne sont pas les siennes. Pendant que les libéraux s'avancent amicalement vers les chefs officiels du parti conservateur, cette fraction recule instinctivement et se dit qu'elle a fait fausse route.

L'autre fraction traite de chimères les principes de sa voisine, et l'accuse d'être la cause du malaise par ses revendications inopportunes. Sans s'opposer directement à ces principes en théorie, elle en empêche l'application. Son grand objectif est la possession du pouvoir,—ce à quoi tend tout parti politique ; mais pour le garder, elle ne reculera pas devant certains sacrifices qui répugnent à l'autre par-

Digitized by Google

tie. Pour elle, le nombre vaut mieux que la qualité. Son argument pour apaiser les mécontentements intestins, c'est que les libéraux feraient plus mal s'ils avaient le pouvoir, et que, par conséquent, il vaut mieux garder le silence.

Le parti libéral, impuissant par faiblesse numérique, met son espoir dans la division de ses adversaires. Il est prêt à faire alliance avec la fraction ministérielle, puisqu'avec celle-là il est des accomodements. Il compte se fondre avec elle et plus tard l'absorber. Il attend, et il laisse les mandats aux disputes des conservateurs.

Que va-t-il sortir de cette situation ?

Le ministère d'Ontario n'a pas autant de préoccupations. Les élections partielles viennent de lui prouver qu'il peut compter sur le sentiment public. Il faut dire que les torys du Haut Canada ont fait fausse voie. Ils se sont avisés de soulever les préjugés protestants à propos d'une affaire d'une importance à peu près nulle. L'archevêque de Toronto ayant protesté contre la lecture du poème de Walter Scott, *Marmion*, comme offensante pour les catholiques, le ministère fit droit à cette protestation. Le livre fut retiré des écoles publiques. C'est cet incident que la presse tory a voulu exploiter contre le ministère—ce qui ne lui a guère réussi.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique va ériger un immense dépôt à Montréal, tête de la navigation océanique. Elle a mis une insistance inexplicable à s'avancer de quatre cents pieds vers l'ouest, et il a fallu une agitation populaire pour la faire renoncer à son projet. La population ne veut pas qu'une gare à passagers soit érigée à côté de l'Hôtel de Ville et du Palais de justice. La rue Bonsecours sera la limite occidentale du terrain accordé.

***

Les courriers américains ne nous ont apporté, pendant le mois, que les échos de quelques scandales politiques dont la presse s'occupe fortement. Des hommes assez en vue se trouvent compromis dans une affaire grave de spéculation au préjudice des fonds publics. On la nomme l'affaire des *Star routes*. Elle s'est faite dans le département des postes ; les contrats pour le transport des malles dans les parties les moins colonisées de la république, en ont été l'objet.

Digitized by Google

Il en éclate souvent de ces scandales aux Etats-Unis. Mais celui-ci a fait un peu plus de bruit que d'ordinaire. Les coupables trainés devant la justice, se sont avisés d'influencer le jury par des considérations pécuniaires. La chose n'a pu rester ignorée longtemps, et le scandale en a été plus grand. Les journaux ont donné de longs détails de cette sale affaire.

Au Pérou et au Chili, peu de nouveau. Quelques combats partiels nous permettent de dire que la guerre n'est pas terminée et que les Péruviens n'ont pas complètement abandonné l'idée de résistance. L'ex-dictateur Piérola parait être le chef autour duquel convergent les espérances nationales. On a parlé de conditions de paix proposées, de fortes indemnités à payer ; mais rien de définitif n'a été fait.

***

Le procès d'Arabi Pacha fournit un sujet de commentaires à la presse du vieux monde. Mais elle en a d'autres—et d'autres d'une importance considérable.

Sans parler de l'attentat commis contre le roi Milan, de Serbie, par une femme probablement folle ; sans nous arrêter à la mort de Sidi Mohammed, bey de Tunis, et à l'intronisation de Sidi-Ali, son frère ; sans même dire plus qu'un mot des élections de la Prusse et de l'Italie, nous trouvons ample matière.

La France est de nouveau menacée d'une crise anarchique. L'agitation commencée au sein de la population ouvrière de Montceau les Mines avait d'abord pris le caractère d'une manifestation brutale et criminelle contre le catholicisme ; les autorités ont été lentes à agir, et la répression n'a pas eu la sévérité nécessaire. Le pillage et l'incendie des églises, la destruction des croix, les menaces aux prêtres ont été suivis d'attentats contre la vie des citoyens, contre la propriété privée. Les troubles ont dégénéré définitivement en révolte ouverte contre l'autorité civile.

Des troupes ont été mises sur pied à Lyon où le mouvement anarchiste parait s'être concentré. Le télégraphe dit même que la ville sera mise en état de siège, si les nouveaux communistes ne rentrent pas dans l'ordre. La dynamite est l'arme des perturbateurs, et les sociétés secrètes les dirigent. Le signal est, parait-il, parti de Genève. De monstreuses affiches ont été placardés à Paris et dans diverses villes départementales. Les mots "Mort aux exploiteurs" et "Vive la révolution sociale" servaient de signature.

Digitized by Google

Retournons de quelques pas dans l'histoire contemporaine de la France ; nous y verrons que des troubles du genre de ceux qui viennent d'éclater ont toujours été le prélude des révolutions. On n'en est pas encore aux barricades, mais on n'en est pas loin. Le règne de la république qui devait être l'âge d'or de notre ancienne mère patrie, est plus fécond que nul autre en crises de ce genre.

Qui peut dire que la république est assise solidement ? On comprend les espérances des royalistes et des impérialistes en face de cet état de choses que les évènements nous font connaitre. Lasse d'un régime qui ne lui donne pas le contentement intérieur et qui lui enlève le prestige extérieur, la France peut se jeter de nouveau dans les bras des descendants de ses rois.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PICTURESQUE CANADA, edited by Principal Grant, Queen's University, Art Publishing Company, Toronto, 1882.

Faire connaître le Canada comme offrant aux regards des beautés pittoresques de premier ordre, donner sommairement, pour accroître l'intérêt, quelques notes historiques se rapportant aux endroits décrits, tel est le but de l'auteur. Son programme comprend le pays entier : les vallées du St Laurent, du Saguenay et de l'Outaouais ; les provinces maritimes, les Cantons de l'Est ; Mukoka et la région des grands lacs ; les provinces des prairies, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique.

A la dixième livraison, l'auteur en est encore à la première partie de son travail, sans avoir décrit la nature grandiose du Saguenay. L'ouvrage sera considérable.

Les souscripteurs ne s'en plaindront pas, car les gravures sont bonnes, et la description qui les accompagne est pleine d'intérêt. La partie artistique est sous la direction de M. L. R. O'Brien président de l'Académie Canadienne des arts.

Québec et ses environs sont l'objet des premières comme des plus belles gravures, et c'est à bon droit ; la nature et l'histoire le demandaient. Les lecteurs français, familiers avec ces paysages, peuvent juger, dès le début, de la perfection du travail artistique.

Digitized by Google

La nature est reproduite avec une grande exactitude et avec une délicatesse de touche qui laisse peu à désirer. C'est le plus beau travail du genre qui ait vu le jour au Canada.

Toutes les gravures n'ont pas le même mérite ; ce serait trop exiger. Quand l'artiste laisse la réalité pour la fantaisie, quand il veut nous donner un type ou nous peindre une scène particulière à nos mœurs, il y a place à critique. On ne peut demander des chefs d'œuvre à chaque page.

La partie littéraire, comme nous l'avons dit, est intéressante. Les descriptions, faites en un bon style, sont plaisantes et attrayantes. Québec et ses alentours excitent chez l'auteur un véritable enthousiasme. Le résumé historique est nécessairement incomplet ; c'est un sommaire. Les appréciations révèlent une étude attentive ; mais l'auteur ne paraît pas entièrement exempt de certains préjugés contre notre race reçus comme article de foi parmi la population de la province des lacs. Il ne juge pas, non plus, les institutions catholiques avec une entière impartialité. Ça et là on rencontre quelques jugements erronés sur les jésuites, épouvantail de tout ce qui n'est pas catholique,—sur les jésuites auxquels l'auteur rend sur plusieurs points des témoignages éclatants.

Quant à ce qu'il dit des Canadiens-Français, de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur existence sociale, je ne ferai qu'une remarque générale. Il semble les considérer comme un phénomène en ce siècle de progrès ; il les présente à ses lecteurs comme une curiosité des temps passés. Et cela parcequ'ils sont restés, sans doute, contrairement aux populations latines de l'Europe, invinciblement attachés à leur foi ! Je me hâte d'ajouter que l'auteur n'y attache pas de blâme ; mais il y met une certaine satisfaction que l'on pourrait comparer à la joie d'un antiquaire faisant une découverte. Tenons-lui compte de ses bons sentiments, mais disons-lui qu'il se trompe ; disons-lui que la pupulation française du Canada ne voit pas d'incompatibilité entre le progrès et les idées chrétiennes et qu'elle sait allier l'un avec les autres ; qu'elle est *plus avancée* que ceux qui n'ont pu résoudre ce problême, parceque, dans leur engouement, ils ont aveuglement jeté par-dessus bord les convictions de leurs pères. D'ailleurs, un court séjour dans nos campagnes le convaincra que comparée, à une autre, notre population atteint un niveau supérieur tant dans la sphère de l'intelligence que dans celle de la moralité.

Il le reconnaît implicitement en d'autres endroits et particulièrement quand il dit, à la page 183, en parlant des députés fédéraux " The French Canadian members in consequence, probably,

Digitized by Google

" of the classical training that is the basis of their education, are " far superior to their english speaking *confrères* in accuracy of " expression and grace of style. Even when they speak in " english these qualities are noticeable."

L'auteur destinait son livre aux touristes. Chaque page nous fait sentir qu'il avait en perspective cette classe particulière de lecteurs. Cela explique les appréciations que nous venons de signaler. Il fallait piquer la curiosité au sujet de la province française. Au reste l'auteur nous est sympathique, et il paraît avoir mis dans ses appréciations une parfaite bonne foi. Son ouvrage mérite une place dans les rayons de nos bibliothèques.

GUSTAVE LAMOTHE.

L'espace ne nous a pas permis, dans la livraison de ce mois, d'apprécier quelques ouvrages qui nous ont été envoyés, entr'autres les *Fables* de M. Pamphile Lemay. Ce sera pour le mois prochain.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC OZANAM. (1)

(2ME ARTICLE.)

VIII

Au commencement de 1840 il arriva une vacance dans la chaire de littérature étrangère à la faculté des lettres de Lyon. Or depuis longtemps Ozanam brulait de pouvoir se livrer à ses études bien aimées d'histoire et de littérature, et il conçut l'espoir de cumuler cette chaire avec celle de droit commercial qu'il occupait déjà. Il fit donc un voyage à Paris pour voir à ce sujet, le ministre de l'instruction publique, M. Cousin, qui lui était particulièrement dévoué. Celui-ci promit de se rendre aux désirs d'Ozanam, mais il y mit toutefois une condition ; c'était que le jeune professeur prît part à un concours pour la place d'agrégé à la chaire de littérature étrangère à la Sorbonne. M. Cousin voulait que ce concours fût brillant, mais il ne dissimulait pas à Ozanam son peu de chance de succès. Celui-ci en effet n'avait que six mois pour étudier des matières sur lesquelles des concurrents formidables se préparaient depuis plus d'un an. Cependant, malgré tout le découragement qu'il ressentait, il se mit bravement à l'œuvre et sacrifia un voyage qu'il s'était proposé de faire à travers la Suisse, l'Allemagne et le nord de l'Italie. "Au lieu de partir joyeuse-" ment," écrivait-il à un de ses amis, "le bâton à la main, le " sac sur le dos, le pied léger, la tête au vent, de courir par " ces jolis chemins de Suisse, à travers les beaux vallons " verts que couronnent à des hauteurs prodigieuses, les som-" mets des glaciers ; au lieu d'aller saluer Fribourg, Berne, " Schtwitz, Einsiedlen, Constance, d'aller visiter ces mer-" veilles de l'art catholique renaissant, qui font l'honneur " de Munich et de redescendre ensuite par les pittoresques " passages du Tyrol, à Vénise, à Padoue, à Vérone, à Milan,

(1) Ce travail a été lu devant l'Union Catholique de Montréal le 14 et 28 mai 1882.

Digitized by Google

" de réaliser enfin le féerique pèlerinage rêvé depuis six
" mois, il faut faire une excursion d'une autre nature à tra-
" vers les aspérités de la littérature grecque, parmi les in-
" nombrables créations des lettres latines, françaises, étran-
" gères, voyage intellectuel qui ne serait pas sans charme,
" s'il se pouvait faire à loisir, stationnant aux plus beaux
" points de vue, s'arrêtant aux buissons fleuris de la route,
" assez pour détacher le frais bouton sans se déchirer aux
" épines. Mais point : il faut passer en courant par toutes
" ces admirables choses, il faut cueillir d'une main hâtive,
" au risque de les flétrir et de les déshonorer, tant de beau-
" tés poétiques ; il faut en faire, au lieu d'une couronne, un
" lourd paquet, et puis les soumettre aux profanes élabora-
" tions de la chimie littéraire, les infuser, les analyser, les pul-
" vériser au gré d'une critique pédantesque, s'ingurgiter
" comme un breuvage la plus grande quantité possible de
" reminiscences, et arriver, tout saturé de grec, de latin, d'al-
" lemand, devant la docte université, à l'effet d'y faire
" preuve d'un savoir quasi universel."

Enfin vint le grand jour de l'épreuve. Ozanam crut d'abord tout perdu et il se serait retiré du concours, si on ne lui avait pas fait entendre que tout allait à souhait. En effet, à son grand étonnement, il sortit victorieux du concours Son triomphe fut accueilli par les applaudissements unanimes non seulement des auditeurs, mais même de ses rivaux. Il attribua ce merveilleux succès à la Providence et avec raison, car désormais, la carrière d'Ozanam était définitivement fixée. Il fut immédiatement désigné comme suppléant de M. Fauriel, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne.

IX

Avant de paraître dans sa nouvelle chaire, où il se proposait de débuter par un cours sur la littérature allemande au moyen âge, Ozanam résolut d'aller étudier cette vieille poésie germanique sur les lieux qui lui avaient servi de théâtre. Il partit donc pour un voyage aux bords du Rhin. Je ne puis vous citer ici les admirables réflexions que lui inspira la vue de cette magnifique nature, encore toute

Digitized by Google

empreinte des souvenirs des temps héroïques. Je vous dirai seulement, qu'après un voyage de dix jours, il revint à Lyon où l'appelaient des intérêts d'une nature exceptionnelle. Pendant sa préparation au concours d'agrégation, Ozanam avait eu de fréquents rapports avec M. Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon. Or ce dernier avait une fille, douée des plus grands talents et ornée des plus belles vertus. Ozanam, de son côté avait peu fréquenté la société; il consacrait tous ses loisirs à l'étude ou à la charité et ne songeait jamais à mener une autre vie. Cependant depuis longtemps il éprouvait " un grand vide, " disait-il, " que ne " remplissent ni l'amitié, ni l'étude." Il était encore dans ces dispositions, quand on lui fit entrevoir la possibilité d'une alliance avec Melle Soulacroix. Ozanam fut tout étonné de ces ouvertures qui venaient de la part d'un ancien ami, l'abbé Noirot, et crut y voir un signe de la volonté de Dieu. Désormais il cherchait des prétextes pour aller de temps en temps chez M. Soulacroix " dans l'espoir d'entrevoir au " moins celle qu'on lui proposait comme pouvant un jour par- " tager sa destinée." Tout cela se passa pendant sa préparation au concours d'agrégation et, on le conçoit, le grand triomphe d'Ozanam décida tout à fait l'affaire. Ozanam fut solennellement présenté à Melle Soulacroix et, il va sans dire, en fut parfaitement accueilli. Il dut commencer son cours à la Sorbonne avant l'heureux jour de son mariage, mais enfin, le 23 juin 1841, l'alliance reçut la bénédiction de l'Eglise. Comme tous les jeunes mariés, Ozanam parlait avec enthousiasme de son nouveau bonheur: "Je me laisse " être heureux," s'écriait-il dans un épanchement intime, "je " ne compte plus les moments ni les heures. Le cours du " temps n'est plus pour moi..... Que m'importe l'avenir ? Le " bonheur dans le présent, c'est l'éternité. Je comprends " le ciel."

Les nouveaux mariés partirent presque aussitôt pour l'Italie et la Sicile. Pendant ce voyage, Ozanam écrivit à ses amis des lettres que je signale aux amateurs de belles descriptions. M. et madame Ozanam eurent le bonheur d'être reçus en audience particulière par le souverain Pontife Grégoire XVI, qui les accueillit avec une singulière bonté. Le

Digitized by Google

jeune professeur fut surtout enchanté de la Sicile où il retrouva encore toutes vivaces les vieilles coutumes du moyen âge.

X

Durant l'année 1842, Ozanam continua ses cours à la Sorbonne avec un succès distingué. Le sujet de ses leçons fut encore la littérature allemande au moyen âge. Il professa en même temps la rhétorique au collège Stanislas, un grand surcroit d'ouvrage sans doute, mais Ozanam travaillait pour l'avenir de sa famille et rien ne lui coûtait. Il était pour ainsi dire adoré de ses élèves ; l'un d'eux, M. Caro, aujourd'hui de l'Académie française, lui rend ce témoignage : " Ingénu et bon, il ne faut pas s'étonner s'il était populaire " parmi tous les jeunes gens réunis autour de lui ; je n'ai " jamais connu maître plus aimé. La jeunesse allait à lui par " d'inévitables sympathies ; et ces sympathies, des deux " côtés, étaient fidèles. Par le progrès des années, ses an- " ciens élèves devenaient presque tous ses amis. On ne se " décidait pas à se passer de lui quand on l'avait connu."

Ce fut le rare privilége d'Ozanam de s'attirer la jeunesse, surtout celle des écoles. Pendant qu'il était encore étudiant, il réunissait autour de lui une foule de compagnons dont il était le protecteur autant que l'ami. On le consultait dans les difficultés ; jamais il ne refusait un service et ses amis lui rendaient en retour une admiration et une affection sans bornes. Encore tout dernièrement M. de Pontmartin parlait de ce charme d'Ozanam (1). " Frédéric Ozanam," dit-il, " avait à peine vingt ans ; il était simple étudiant en droit et " déjà la jeunesse chrétienne des écoles se groupait autour de " lui. Il possédait à la fois la persuasive éloquence de la pa- " role et l'active éloquence des œuvres. Sa piété était si douce, " son savoir si profond, sa physionomie si sympathique, que " les voltairiens eux-mêmes s'inclinaient devant ce jeune " catholique, et que, pendant les années trop courtes où il " occupa la chaire des litératures étrangères, il combattit " tous les préjugés hostiles à l'esprit chrétien et ne recueillit

(1) Voyez le *Correspondant* du 10 décembre 1881.

Digitized by Google

" jamais dans ce public si turbulent et si refractaire, que des " marques d'affection, de déférence, d'admiration et de res- " pect." La meilleure preuve de son succès au collège Stanislas, c'est que presque toute la classe redoubla sa rhétorique pour jouir plus longtemps de ses leçons.

M. Fauriel, titulaire de la chaire de littérature étrangère, succomba, dans le cours de 1844, à une mort presque subite. Ce fut pour Ozanam un coup de foudre. Fauriel s'était toujours montré d'une bienveillance extrême à l'égard d'Ozanam et sa bonté assurait au jeune professeur une supléance perpétuelle dans la chaire où ses infirmités ne lui permettaient plus de paraître. Depuis quatre ans Ozanam avait enseigné avec un grand succès, mais il n'avait que trente et un ans et jamais professeur titulaire n'avait été nommé si jeune. Il ne craignait pas précisément qu'on lui ôtat sa chaire, mais on pouvait la lui conserver à titre de chargé de cours et, dans des temps aussi critiques, où l'opinion publique pouvait changer si facilement, les dangers d'une situation provisoire n'étaient que trop évidents. Cependant la providence le protégea encore d'une manière bien visible et le 21 novembre 1840 il fut nommé professeur titulaire de la chaire des littératures étrangères. La même année M. Bailly, se retirant de la présidence de la société de Saint-Vincent de Paul, le conseil de la société nomma à l'unanimité Ozanam président général. Celui-ci ne pouvait disposer des loisirs qu'exigeait une charge aussi importante, mais il accepta la place de vice-président qu'il garda jusqu'à sa mort. Du reste *sa chère petite société*, comme il l'appelait, tenait toujours la première place dans son cœur et dans ses pensées.

Ce fut vers ce temps qu'Ozanam devint père ; il donna à son enfant le nom de Marie qu'avait porté sa mère. Les parents à ce moment ont coutume de faire les plus beaux rêves sur l'avenir de leurs enfants. Voici ceux d'Ozanam : vous verrez qu'il est aussi chrétien que pratique. " Nous " commencerons," écrivait-il à un de ses amis, " son éducation " de bonne heure, en même temps qu'il commencera la " notre, car je m'aperçois que le ciel nous l'envoie pour nous " apprendre beaucoup, et nous rendre meilleurs. Je ne " puis voir cette douce figure, toute pleine d'innocence et

Digitized by Google

" de pureté, sans y trouver l'empreinte sacrée du Créateur, " moins effacée qu'en nous. Je ne puis songer à cette âme " impérissable dont j'aurai à rendre compte, sans que je me " sente plus pénétré de mes devoirs. Comment pourrai-je " lui donner des leçons si je ne les pratique ? Dieu pouvait " il prendre un moyen plus aimable de m'instruire, de me " corriger, et de me mettre dans le chemin du ciel."

En 1846 Ozanam faillit mourir. Sa santé n'avait jamais été forte ; les rudes travaux qu'il s'imposait, les fatigues de l'enseignement avaient peu à peu miné sa constitution et un accès de fièvre pernicieuse le conduisit jusqu'aux portes du tombeau. Grâce cependant à des soins intelligents, il put en revenir, mais les médecins lui prescrivirent une année de repos. Toutefois, pour ne pas passer ce temps dans l'oisiveté, il partit pour l'Italie avec sa femme et son enfant. Il demeura à Rome pendant l'hiver et deux fois fut reçu en audience particulière par le Souverain Pontife Pie IX. Il fut témoin oculaire des ovations enthousiastes dont les révolutionnaires saluèrent l'avènement du nouveau pape. Comme beaucoup d'autres catholiques, il crut à la sincérité de ces démonstrations, et il lui sembla entrevoir dans l'avenir une alliance entre la démocratie et l'Eglise. Il ne vécut pas assez pour voir la fin de ce pontificat inauguré sous d'aussi brillants auspices, mais du moins il put apprécier, à sa juste valeur, la conduite de ces hommes qui, pour donner le change sur leurs véritables intentions, avaient pris le langage et les ruses de l'antique serpent. Après un pèlerinage au mont Cassin, Ozanam revint à Paris par la Suisse et le Rhin.

XI

Nous arrivons maintenant à l'une des époques les plus importantes de la vie d'Ozanam, celle dont l'appréciation offre le plus de difficulté. Nous l'aborderons toutefois sans crainte, et l'admiration que nous portons au sujet de ces conférences, ne nous empêchera pas de signaler ce qu'il a pu y avoir de blâmable dans sa conduite.

Ozanam appartenait à ce qu'on appelé le parti de la confiance. Il croyait à la possibilité d'une démocratie chré-

Digitized by Google

tienne ; il la considérait comme le terme naturel du progrès catholique et pensait que Dieu y menait le monde. En un mot il rêvait une révolution chrétienne et il était persuadé que la grande révolte du siècle dernier tournerait finalement au bénéfice de la religion. Or nous, qui vivons dans la dernière moitié du XIXe siècle, nous pouvons apprécier toute la vanité de ces espérances. Mais pour Ozanam cette illusion, était une conviction profonde qu'il devait surtout à son caractère généreux et à son ardent enthousiasme pour le bien. D'un autre côté il était intimement lié à M. de Montalambert, au Père Lacordaire, à l'abbé Maret, l'abbé Gerbet et à plusieurs autres excellents chrétiens qui formaient alors l'école libérale. Leur but c'était d'attirer à l'Eglise la foule de ceux qui penchaient entre la vérité et l'erreur. Ils insistaient sur ce que je pourrais appeler, sans aucune arrière pensée toutefois, le beau côté du christianisme. Ils exaltaient surtout les efforts civilisateurs de l'Eglise, les services qu'elle avait rendus à l'humanité ; ils évitaient de parler des dures vérités, des doctrines qui pouvaient effrayer les faibles et par *l'énergie de leur silence*, pour me servir d'une parole de Veuillot, ils espéraient " ramener " les esprits égarés et grossir le nombre des chrétiens." Cette tactique eût été pour le moins innocente si cette école se fut contentée d'insister sur la sublimité de la mission de l'Eglise, sans blâmer ceux qui n'imitaient pas leur réserve. Mais ces hommes, qui traitaient avec douceur les brebis égarés qu'ils voulaient ramener au bercail, s'emportaient contre les écrivains de l'*Univers* qui ne craignaient pas d'aborder les éternelles mais terribles vérités de l'Evangile, qui démontraient l'existence de l'enfer et qui avaient le courage de faire l'apologie de l'affreuse inquisition en plein dix-neuvième siècle. Ozanam eût le tort d'appartenir à cette école libérale qui du reste était animée alors des meilleures intentions. Il s'imagina un jour de distinguer deux écoles parmi les écrivains catholiques. " L'une," disait-il, " se donnant pour chez M. " de Maistre, et encore échauffée à son insu du souffle de " M. de Lamennais, se propose, non de réconcilier, mais " d'humilier la raison humaine : elle aime, elle cherche, elle " érige en articles de foi les thèses les plus contestables,

Digitized by Google

" pourvu qu'elles soient impopulaires, pourvu qu'elles frois-
" sent l'esprit moderne ; au lieu de toucher les incroyants,
" elle ne réussit qu'à irriter les passions des croyants, à com-
" promettre la majesté du catholicisme, à faire la joie des
" protestants et des rationalistes. L'autre école, inaugurée
" par le *Génie du Christianisme*, longtemps soutenue par les
" noms de Châteaubriand et de Ballanche, a cru plus sage
" de travailler à rétablir l'antique alliance de la raison et de
" la foi ; de traiter avec douceur les esprits égarés, les cœurs
" éteints ; de chercher au fond de leurs cendres la moindre
" étincelle qui peut servir à rallumer le flambeau ; de mon-
" trer enfin la religion souverainement vraie."

Cette distinction entre l'école de la colère et celle de l'amour me paraît injuste. Le chrétien ne peut pas, ne doit pas se taire ; il ne peut cacher tel dogme pour exalter tel autre. Il faut qu'il soit catholique sur toute la ligne. Du reste, pour citer l'appréciation de Mgr Favre, (1) " raisonner
" de la sorte, c'est s'abuser étrangement. Il n'y a point d'é-
" cole de la haine. Il y a des tempéraments divers, des com-
" plexions différentes, des esprits inclinés plutôt d'un côté
" que de l'autre, des manières d'agir que suggère l'indécision
" des choses. On peut loyalement différer de vues et de réso-
" lutions. Il n'y a lieu d'en blâmer personne. Dieu pour-
" suit son œuvre au milieu de ces divergences d'opinions et
" de conduite ; mais il faut toujours en venir au grand mot
" d'Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in*
" *omnibus caritas.*"

On ne peut cependant révoquer en doute la sincérité et la bonne foi d'Ozanam. Esprit singulièrement droit, il n'eût jamais hésité à remplir son devoir de chrétien. Mais il partageait alors les illusions de beaucoup d'autres catholiques distingués. Il rêvait une grande renaissance chrétienne, il croyait le peuple bien disposé et il redoutait la discussion de questions qui pouvaient l'irriter et l'éloigner de la foi. Ses intentions étaient sans doute bonnes, mais il confondait le devoir de l'homme avec celui du chrétien " L'homme," dit Veuillot, " doit-être doux, humble, conciliant; il ne saurait

(1) *Semaine du Clergé*, 1ère année, t. 2, p. 459.

Digitized by Google

" l'être trop, il ne saurait l'être assez. Le chrétien a une
" parole à prononcer qu'il ne peut pas céler; il a un poste
" à défendre qu'il ne peut pas livrer. Malheur à celui qui
" craint le nombre et la force des ennemis et qui déserte
" plutôt que d'exposer à leurs outrages, son nom et sa mé-
" moire."

Nous savons aujourd'hui où ces funestes doctrines aboutirent. Les chefs de l'école libérale sont allés jusqu'aux confins de l'hérésie; quelques-uns même ont dû être retranchés de la communion des fidèles, Ozanam ne vit pas ce triste dénouement. Dieu le rappela de la terre dans toute la pureté de ses intentions et dans toute l'ardeur de sa charité pour les autres hommes. Du reste je ne crois pas qu'il eût jamais suivi l'école lécole libérale jusque dans sa révolte contre l'Eglise. Il était trop franchement catholique pour refuser d'écouter la voix de ses pasteurs et il eût mis de côté toutes ses opinions personnelles pour se rattacher à l'enseignement du Siège Apostolique.

XII

Après cette longue dissertation, qu'exigeait l'appréciation de la conduite d'Ozanam, nous allons poursuivre le récit de sa vie. En 1848 Louis Philippe, qui ne s'était assis sur le trône qu'en vertu d'une révolution et qui n'était roi que par la volonté du peuple, perdit en un instant sa couronne et dut prendre le chemin de l'exil. On proclama aussitôt la république avec la plus entière liberté de culte, d'action et d'association. Ozanam, le Père Lacordère, l'Abbé Maret et leurs amis crurent le moment favorable pour réaliser leurs espérances. Ils fondèrent donc un journal auquel ils donnèrent le nom d'*Ere Nouvelle*. Ce fut, on le comprend bien, l'organe tout spécial du parti de la confiance. L'*Ere Nouvelle* eut d'abord un succès d'enthousiasme. Mais sa prospérité fut la cause de sa ruine. Après s'être proposé une œuvre de pacification religieuse, on finit par une guerre à outrance. Le journal commença à montrer des tendances de plus en plus démocratiques, Ozanam cessa d'y écrire et le père Lacordaire fut enfin forcé de retirer sa collaboration

Digitized by Google

à une entreprise qu'il ne pouvait plus contrôler. L'*Ere Nouvelle* cessa définitivement à paraître dans le mois d'avril 1849, après une année d'existence.

Pendant cette terrible année, 1848, chaque citoyen dut payer de sa personne pour faire le service de garde national. Ozanam ne recula pas devant cette obligation et fit les patrouilles ordonnées sur les boulevards. Ce fut lui et deux autres qui accompagnèrent Mgr Affre quand il partit pour les barricades où il devait trouver la mort.

Au milieu des tumultes de la guerre civile, Ozanam trouvait le moyen de se livrer aux études littéraires et historiques. C'est ainsi qu'il publia, dans l'année 1849, son livre de la *Civilisation chrétienne chez les Francs*, couronné par l'Académie Française, et le dernier volume de ses études germaniques qui obtinrent à deux reprises le prix Gobert de dix mille francs. Il s'occupait encore de la société de St-Vincent de Paul ainsi que du cercle catholique et, malgré l'état plus que délabré, de sa santé, il ne cessait jamais de travailler. C'est que pour lui le métier de littérateur n'était pas une affaire de pur agrément, ni le devoir d'écrivain chrétien une obligation temporaire ou d'occasion. Lui-même suivait à la lettre les conseils qu'il donnait aux jeunes gens du cercle catholique. " Messieurs," disait-il, " tous les jours, nos amis, " nos frères, se font tuer comme soldats, ou comme mission- " naires sur la terre d'Afrique, ou devant les palais des man- " darins. Que faisons-nous, nous autres, pendant ce temps- " là ? Croyez-vous donc que Dieu ait donné aux uns de " mourir au service de la civilisation et de l'Eglise, aux " autres la tâche de vivre les mains dans leurs poches, ou de " se coucher sur des roses ? Ah ! messieurs, travailleurs de " la science, gens de lettres chrétiens, montrons que nous " ne sommes pas assez lâches pour croire à un partage qui " serait une accusation contre Dieu qui l'aurait fait, et une " ignominie pour nous qui l'accepterions. Préparons-nous " à prouver que, nous aussi, nous avons nos champs de ba- " taille, où parfois l'on sait mourir."

Toutes ces préoccupations, jointes au chagrin causé par les accusations de certains adversaires politiques qui, par vivacité, allaient jusqu'à insinuer qu'il trahissait la foi, accu-

Digitized by Google

sations fausses et calomnieuses auxquelles Ozanam jugeait plus chrétien de ne pas répondre, toutes ces préoccupations et ces études ardues achevèrent de miner sa constitution déjà si fortement ébrechée. Aussi les médecins lui ordonnèrent-ils une oisiveté complète de deux ou trois mois. Passer ce temps sans rien faire ni rien apprendre eût été insupportable pour Ozanam. Il résolut donc de faire un voyage en Bretagne et de visiter cette brave population qui a si bien conservé sa foi et ses coutumes nationales. Il a laissé dans ses lettres de charmantes descriptions de cette excursion. Le temps m'empêche de vous les citer, mais j'espère que vous les lirez vous-mêmes ; cela en vaut la peine.

Après ce voyage, Ozanam revint à Paris et continua ses études ordinaires. Il se fixa l'été suivant à Sceaux, petite ville dans le voisinage de Paris. L'un de ses meilleurs amis, J. J. Ampère de l'Académie française, venait régulièrement passer la moitié de chaque semaine en sa compagnie. L'on y travaillait beaucoup et les causeries, les entretiens familiers faisaient paraître bien courts ces jours passés dans une aussi douce intimité. Ampère, après la mort d'Ozanam, en parlait en termes émus. " Ce fut durant l'année 1851," disait-il, " sur un banc que je vois encore dans son petit jardin de " Sceaux, où il était allé, déjà bien fatigué, chercher quelque " repos, entre sa femme et son enfant, qu'Ozanam me lut " son tableau du *paganisme*, derniers jours sereins de notre " amitié, les derniers où l'incertitude qu'il fallait lui cacher " ne vint pas en empoisonner la douceur. Qu'on me per- " mette de leur donner un regret, et de ne pas essuyer " cette larme qui tombe sur le papier tandis que j'écris."

De Sceaux, Ozanam se rendit à Dieppe où il prenait les bains quand son ami Ampère vint le solliciter de l'accompagner à Londres pour visiter la première grande exposition de Londres, au palais de Cristal. Il admira, sans doute, les merveilles de l'art et de l'industrie qu'on y apportait de tous les coins du monde civilisé. Il s'étonna de la richesse de la grande capitale, de ses milliers de navires, de ses vastes entrepôts. Mais il voulut aussi voir le revers de la médaille Accompagné d'un confrère de la société de Saint-Vincent de Paul, il parcourut les quartiers pauvres de Londres, il y

Digitized by Google

visita les tristes demeures de l'indigence, les sales réduits de la mendicité. Il n'avait jamais contemplé une telle magnificence d'un côté et un tel abandon de l'autre. Ce spectacle lui inspira un jugement bien sévère du peuple de Londres ; vous jugerez vous mêmes de son exactitude.

" Mais quel tristesse, s'écria-t-il, dans cette ville de brouil-
" lard et de fumée ! quel mauvais jours dans les monu-
" ments ! Mais surtout quel mépris du pauvre et quelle
" haine de l'église. On les loue de respecter les lois, et ils
" ne respectent pas l'homme. Il faut être catholique, il faut
" être fervent, il faut être héroïque dans ce pays-là, pour
" aller voir un indigent et lui tendre la main. On vante
" leur application à conserver les traditions et ils foulent
" aux pieds la seule tradition qui soit d'origine divine."

Pendant l'hiver de 1851-52 Ozanam reprit son cours malgré les conseils de ses amis qui l'engageaient à prendre le repos dont il avait un grand besoin. Lui au contraire, croyant sa santé définitivement rétablie, se remit à ses études favorites avec une ardeur que rien ne put calmer. Cependant il tomba malade et dut prendre le lit. Pendant qu'il était dans cet état, il apprit que l'on attribuait son absence de sa chaire à la nonchalance et au désir d'en prendre à son aise. Aussitôt il se leva et courut à la Sorbonne. Il fut ce jour-là plus applaudi que de coutume. En terminant sa leçon, il fit allusion aux reproches qu'on avait eu l'injustice de lui faire. " Messieurs," s'écria-t-il, " on repro-
" che à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit les
" professeurs atteints de l'épidémie générale. Cependant
" c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici que nous
" usons nos forces ; je ne m'en plains pas : notre vie vous
" appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle,
" et vous l'aurez. Quant à moi, messieurs, si je meurs, ce
" sera à votre service."

XIII

Ce furent là ses adieux après douze ans d'enseignement ; il ne parut plus dans sa chaire. Même il avait trop présumé de ses forces et il faillit tomber victime d'une pleurésie très-grave. Il s'en remit toutefois et les médecins l'envoyè-

Digitized by Google

rent aux Eaux Bonnes dans les Pyrenées en lui prescrivant la cessation absolue de tout travail. Son séjour dans les montagnes ne causa guère d'amélioration à sa santé et on le transporta à Biarritz, au bord de la mer où il reprit rapidement des forces. Se trouvant si pres de l'Espagne, il eût la curiosité d'y faire une petite excursion. Il partit donc de Biarritz pour faire le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Il visita en route Fontarabie, Irun, Port-du-Passage, Saint-Sébastien et quelques autres villes, mais il n'osa pas continuer le voyage et revint à Biarritz. Cependant, comme il désirait connaître au moins une partie de l'Espagne, il se rendit peu après à Burgos qui s'appelle fièrement la Mère des rois et la Restauratrice des royaumes, *Ma tre di reyes y Restauraduradi reynos.* Il a donné un compte rendu de cette excursion dans le dernier écrit qu'il a fait et qu'il a appelé le *Pèlerinage au pays du Cid.* Il faut lire cet article, l'un des plus achevés qui soient sortis de sa plume, pour se faire une idée des charmes que lui procura ce voyage. Il trouva à Burgos le moyen âge encore debout et partout le souvenir du Cid. Le site de sa maison, le château où il célèbra ses noces avec Chimène, la porte de l'église où il força le roi Alphonse VI à se purger par serment de la mort de son frère, enfin le fameux coffre qu'il remplit de sable et sur lequel les Juifs, avec une imprévoyance surprenante, lui prêtèrent six cents écus d'or qu'il leur rendit avec une fidèlité non moins remarquable. Il revint à Bayonne enchanté de son excursion et assez bien de sa santé.

Mais ce qui inquiétait surtout les amis d'Ozanam, c'était l'hiver qu'il lui fallait passer dans un endroit salubre et un climat doux. Les médecins lui indiquèrent Pise comme réunissant toutes les qualités requises. Ce choix plut grandement à Ozanam ; il était enchanté de pouvoir passer plusieurs mois dans l'une des villes les plus intéressante de l'Italie et par dessus tout riche d'une bibliothèque de 60,000 volumes. Il partit donc au commencement de décembre 1852 et traversa tout le midi de la France, visitant en route, Toulouse, Carcassonne, Montpellier et Marseille. Il descendit ensuite le long de la Méditerranée, passant par Toulon. A Nice il prit le fameux chemin de la Corniche, l'un des plus

Digitized by Google

beaux qu'il y ait au monde. "Souvent dans le lointain," dit-il, " les Alpes se montraient couronnées de neiges ; toujours " sur les dernières pentes qui venaient mourir à nos pieds, " des forêts d'oliviers, des bocages d'oragers et de citronniers " couverts de leurs fruits ; de temps à autre des bouquets " de palmiers balançant leur feuillage, superbes et vraiment " dignes d'être portés le jour des rameaux au triomphe de " Notre-Seigneur." Enfin il arriva à Pise en assez bonne santé. Là il trouva de nombreux amis. Ses magnifiques études sur le Dante, le culte qu'il avait toujours porté à l'Italie, où il avait vu le jour, son caractère si sympathique lui attirèrent l'amitié et l'admiration de tous les savants de cette ville. Son plus grand plaisir, c'était de se rendre à la bibliothèque où il passait des heures bien agréables en la compagnie de ses amis, les auteurs de tous les temps et de tous les lieux. Il allait allait aussi bien souvent, on le comprend bien, visiter ces quatre monuments de Pise, la cathédrale si belle et si élancée qu'elle semble plutôt suspendue au ciel qu'attachée à la terre, la merveilleuse tour penchée, le baptistère et le *Campo Santo*, vieux cimetière du moyen-âge.

Mais on avait surtout conseillé à Ozanam le séjour de Pise à cause de son climat sec et chaud. Or le contraire arriva. L'hiver fut extraordinairement pluvieux et l'humidité empêchait notre malade de prendre l'exercice dont il avait besoin. Il ne perdit pas tout à fait sa gaieté, cependant ; il plaisantait même sur l'état de ce ciel d'Italie si différent de ce qu'il avait rêvé· " Les poètes," disait-il, "avaient " pris soin de m'en avertir. Devais-je m'étonner des neiges " de Rome et des eaux du Tibre grossissant dans les orages, " quand Horace déjà s'en prenait à Jupiter de l'opiniâ- " treté des frimas et croyait revoir sous Auguste le déluge " de Deucalion, et lorsque Dante, au troisième cercle de l'en- " fer, décrit la pluie éternelle, maudite, froide et triste : " *eterna maladetta, fredda e greve ?* "

P. B. MIGNAULT.

(*A continuer*)

Digitized by Google

UNE ÉTRANGÈRE (1)

VII

Lorsque le capitaine annonça au déjeuner son intention de partir par le train de l'après-midi, Lucia se demanda de nouveau avec inquiétude ce qui allait arriver ; et de nouveau, à son grand soulagement, lady Théobald se montra étonnamment accommodante.

—Comme vos amis vous attendent, nous ne pouvons pas espérer l'emporter sur eux. Nous comptons, cependant, vous entrevoir encore pendant votre séjour à Broadoaks. Rien de plus facile pour vous que de vous en échapper et de nous donner quelques heures de temps en temps.

—Bien obligé, dit languisamment le capitaine Barold, qui se montra à peu près poli, sinon enthousiaste durant les derniers moments de son séjour. Il erra dans les jardins avec Lucia, qui dut prendre soin de lui d'après les ordres de sa grand'mère.

Dans ce tête à tête et séparée de lady Théobald, elle ne lui fit plus l'effet de lui être imposée comme le serait une corvée. Lorsqu'elle vint à lui dans sa simple robe de percale et avec son chapeau de paille, il fut même étonné de la trouver beaucoup plus jolie qu'il ne l'avait cru d'abord. Pour des raisons d'économie, c'était elle qui s'était fait de ses propres mains cette petite toilette du matin, sans tenir compte des modes de miss Chickie : point de garnitures, un ruban de velours noir entourait seul sa taille ; il n'y avait rien dans tout le costume qui pût faire tort à sa charmante figure. On ne saurait dire que sa simplicité ingénue eût ravi le capitaine Barold, mais tout au moins elle ne lui déplut pas, et c'est tout ce qu'on pouvait espérer.

" Elle n'a pas l'air, en tous cas, de s'attendre à ce qu'on

(1) Nouvelle américaine intitulée *A fair barbarian*, traduction du *Correspondant*.

Digitized by Google

fasse beaucoup de frais pour elle." Telle fut sa pensée, et en réalité il n'en fit aucun.

Lorsqu'il fut, toutefois, au moment de prendre congé, il alla jusqu'à lui faire une sorte de gracieux compliment.

—J'espère, dit-il, que nous aurons avant peu le plaisir de vous voir à Londres pendant la saison. Ma mère, si lady Théobald ne peut se décider à quitter Slowbridge, aurait grand plaisir à se charger de vous.

—Lucia ne quitte jamais seule la maison, dit lady Théobald ; mais si nous devons passer une saison à Londres, j'aurai certainement besoin de réclamer les bons offices de votre mère. Je suis devenue trop vieille pour rien changer à ma façon de vivre.

D'après les ordres de Sa Seigneurie, le vénérable landau fut amené devant la porte, et les deux femmes accompagnèrent le capitaine jusqu'à la station.

Ce fut pendant ce trajet que survint un curieux incident.

Juste au moment où l'équipage passait lentement dans High-Street devant la maison de miss Belinda Bassett, le capitaine Barold parut soudainement frappé par l'apparition d'une personne qu'il découvrit se promenant dans le jardin.

—Dieu me pardonne ! s'écria-t-il à demi-voix, c'est miss Octavia !

Et durant un moment, il se laissa presque aller à donner les signes d'un vif intérêt.

Un léger sourire anima ses traits, et ses beaux yeux si froids d'ordinaire s'éclairèrent tout à coup.

—C'est la nièce de miss Bassett, venue d'Amérique, dit lady Théobald, en se rejetant tout roide au fond de la voiture. Comment la connaissez-vous ?

Le capitaine Barold, évidemment embarrassé de n'avoir pas été maître de sa surprise, se retourna vers lady Théobald, en ne laissant plus voir sur ses traits que l'expression d'une parfaite indifférence.

—J'ai voyagé, dit-il, avec elle de Framwich à Stamford. Je croyais que nous serions arrivés ensemble à Slowbridge, mais je suis descendu à Stamford, pour acheter un journal et j'ai manqué le train.

—Oh ! grand'maman, s'écria Lucia, qui avait mis la tête à la portière, comme elle est jolie !

Digitized by Google

Certainement miss Octavia était ce jour-là très en beauté. Occupée de nouveau à cueillir quelques roses, elle était vêtue d'une robe de chambre à la Watteau, du cachemire le fin, et du rose le plus tendre, garnie d'un jabot de dentelle, et, ce qui semblait être son goût particulier, elle avait une ruche de la même dentelle autour du cou. Ses cheveux étaient relevés sur le haut de sa tête, montrant à leur avantage ses jolies petites oreilles et la partie de son cou si svelte et si blanc que la dentelle ne recouvrait pas. Mais lady Théobald était loin de partager l'enthousiasme de Lucia.

—Elle a l'air d'une actrice, dit-elle ; ceux qui aiment les arbres en peinture et les roses artificielles doivent la trouver à leur gré ; ce n'est pas là ce qui peut nous plaire à Slowbridge.

Elle se retourna alors du côté de Barold :

—J'ai eu le plaisir de la rencontrer hier, reprit-elle, peu de temps après son arrivée. Elle avait des diamants gros comme des pois à ses oreilles et des bagues assorties. Ses façons sont telles qu'on peut les attendre d'une jeune femme élevée parmi les chercheurs d'or.

—Ses façons m'ont fait l'effet d'être originales, amusantes à observer, et remarquables surtout par un sang-froid digne d'admiration. Elle a eu la bonté de me parler de son père et de ses mines d'argent ; j'ai vraiment trouvé sa conversation très intéressante.

—Ce n'est point l'habitude, remarqua sèchement lady Théobald, des jeunes filles anglaises de témoigner tant de confiance à leurs compagnons de voyage.

—Elle ne m'a témoigné aucune confiance, répondit Barold ; c'est ce qui fait son charme. On ne recherche pas généralement les confidences d'une jeune étrangère, quelque séduisante qu'elle puisse être. Les observations de cette jeune personne ne respiraient que la plus froide et la plus adorable candeur ; elle était bien loin de désirer faire appel à une émotion quelconque.

En se renfonçant dans la voiture, Barold jeta encore un coup d'œil vers l'élégante personne qu'il venait de rencontrer, comme s'il espérait qu'elle tournerait peut-être la tête de son côté.

Digitized by Google

Il semblait vraiment, malgré sa bonne chance ordinaire, que le capitaine Barold ne dût hasarder ce matin aucune remarque qui ne prêtât aux critiques de sa respectable parente. Pour se rendre à la station, il fallait passer devant les moulins de M. Burmistone qui étaient en pleine activité avec un bruit de machines et une odeur d'huile qui se répandait dans toute l'atmosphère.

—Ah ! dit M. Barold, mettant son lorgnon sur son œil, et l'y fixant avec l'aisance de quelqu'un habitué à cette manœuvre. Je ne savais pas que vous eussiez rien de semblable par ici. Qu'est-ce qui a construit cela.

—Le nom du personnage, répondit dédaigneusement lady Théobald, est Burmistone.

—C'est une très bonne idée, reprit Barold, très bonne pour le pays, avantageuse de toute façon.

—Dans mon opinion, répliqua milady, c'est tout ce qui pouvait arriver de plus fâcheux.

M. Francis Barold, laissant adroitement tomber son lorgnon, reprit sa façon d'être ordinaire, qui n'était pas de nature à encourager la controverse.

—Croyez-vous ? dit-il lentement, c'est vraiment dommage !

Il ne restait plus à lady Théobald qu'à se renfermer dans un imposant silence. Elle avait à peine eu le temps de se remettre quand ils arrivèrent à la station, où il fallait cependant prendre congé l'un de l'autre aussi convenablement que possible.

—Nous espérons bien vous voir de nouveau avant qu'il soit longtemps, dit lady Théobald avec dignité, sinon avec chaleur.

M. Francis Barold resta silencieux pendant une seconde, puis après avoir légèrement réfléchi :

—Merci, oui, dit-il enfin, certainement. Il est facile de revenir et j'aimerais à faire un peu plus connaissance avec Slowbridge.

Lorsque le train eut quitté la station, et tandis que Dobson faisait repasser le landau par High-Street, lady Théobald lâcha la bride à ses impressions.

—Si Belinda Bassett est une femme raisonnable, elle suivra mon avis et se débarassera de cette jeune fille aussitôt

Digitized by Google

que possible. Il me semble continua-t-elle, dans l'excès de sa pieuse exaltation, que les jeunes filles anglaises bien élevées doivent des remerciements à leur Créateur pour les avoir fait naître dans un pays civilisé.

—Peut-être, suggéra timidement Lucie, miss Octavia n'a-t-elle eu personne pour la bien élever. Il est bien possible qu'elle soit la première à s'en affliger.

—Les plumes de son chapeau tremblèrent, à ces mots, sur la tête de milady.

—Elle ne s'en soucie à aucun degré ; c'est une impertinente pécore.

VIII

Il avait d'autres personnes qui répétaient volontiers les paroles de lady Théobald, quoiqu'elles les répétassent en particulier et avec plus de ménagement que Sa Seigneurie ne jugeait à propos d'en garder.

Certainement, miss Octavia Bassett ne s'était pas améliorée avec le temps, bien qu'il se fût présenté de nombreuses occasions d'étudier les nobles exemples que lui offrait Slowbridge.

En arrivant à New-York, Martin Bassett avait télégraphié à sa fille et à sa sœur par le câble transatlantique, pour les informer qu'il serait retenu en Amérique pendant environ deux mois ; il leur recommandait de ne s'inquiéter en aucune façon de son absence.

L'arrivée de cette dépêche dans son enveloppe officielle alarma si fort miss Belinda, que Mary-Anne dut la soutenir dans ses bras, pendant que sa nièce Octavia la lisait sans aucune surprise et sans le moindre trouble.

Slowbridge avait été, longtemps même après son complet achèvement, sans vouloir croire à l'existence du câble transatlantique, et jusqu'à ce moment il lui avait semblé impossible que personne en fit jamais usage. A l'idée que c'était à elle-même qu'un pareil message était adressé, miss Belinda se mit d'abord à faire ses préparatifs pour se trouver mal, parfaitement convaincue qu'il s'agissait d'un naufrage où son frère avait trouvé la mort, et que les exécuteurs testa-

Digitized by Google

mentaires avaient choisi cet ingénieux moyen pour lui en faire parvenir la nouvelle.

—Un message par le câble transatlantique! s'écria-t-elle d'une voix étranglée. Ne le lisez pas, ma chère! laissez cela à une autre. Pauvre, pauvre enfant, ayez confiance en Dieu, mon amour, et... et... prenez courage! Ah! combien je voudrais avoir l'âme plus forte et pouvoir vous être de quelques secours!

—C'est une dépêche de mon père, dit Octavia, rien d'important: il a débarqué samedi.

—En êtes-vous sûre, ma chère? En êtes-vous bien sûre? s'écria miss Belinda encore suffoquée.

—Voici ce qu'il me dit, écoutez: "Débarqué samedi.—Ami venu à ma rencontre.—Action en hausse.—Retenu ici pour deux mois.—J'écrirai.—Bon courage."

—Merci, grand Dieu! soupira miss Belinda. Merci, grand Dieu!

—Pourquoi? dit Octavia.

—Pourquoi? répéta miss Belinda. Ah! ma chère, si vous saviez combien j'étais effrayée. J'étais persuadée qu'il était arrivé quelque chose. Une dépêche par le câble! Je n'ai jamais reçu de ma vie un télégramme et en recevoir un par le câble, c'était réellement un terrible coup!

—En vérité je ne vois pas pourquoi, dit Octavia; il me semble que c'est tout à fait la même chose qu'un autre message.

Miss Belinda lui demanda timidement:

—Est-ce que votre père en envoie souvent? Cela doit certainement coûter fort cher.

—Sans doute, répondit Octavia; mais cela épargne le temps et les inquiétudes. Il m'aurait fallu attendre une lettre pendant douze jours.

—C'est vrai, dit miss Belinda, mais... puis elle s'arrêta court, avec une expression de physionomie un peu décontenancée.

Combien de fois, depuis quelques temps, ses idées d'économie et de vie tranquille n'avaient-elles pas été bouleversées? Elle avait commencé par regarder sa nièce avec un léger sentiment d'effroi, et cependant Octavia ne pensait

Digitized by Google

avoir rien fait de particulièrement extraordinaire, et sa façon de vivre lui semblait être particulièrement monotone.

Si miss Belinda Bassett, si ses parents et ses grands parents n'avaient pas été parfaitement connus et universellement respectés ; si leur position sociale n'avait pas été si fermement établie ; si leurs tranquilles existences n'avaient pas toujours été si hautement respectables, peut-être n'eut-il pas été impossible qu'on se fût posé, dans la bonne compagnie de Slowbridge, la question de savoir s'il convenait d'inviter Octavia aux réunions de la petite ville. Mais lady Théobald elle-même sentit qu'on ne pouvait tenir à l'écart la nièce de miss Bassett, logée dans sa maison. Bannir une femme innocente de ces solennelles réceptions et cela pour atteindre une jeune personne qui seule méritait d'être ainsi traitée, c'était porter à miss Belinda un coup mortel et vouloir la mettre au banc de la société.

—Il est seulement à regretter, dit lady Théobald, que miss Belinda n'ait pas mieux arrangé les choses. Comme c'est déplorable d'avoir des parents de cette espèce !

Lucia se sentait, au contraire, tendrement disposée en faveur des deux miss Bassett. Elle n'arrivait pas à comprendre comment miss Belinda pouvait être rendue responsable de la charge qui lui était incombée. Il n'était nullement probable qu'on eût consulté et suivi son goût quant à la manière d'être de sa nièce, qu'elle pouvait souhaiter toute différente de ce qu'elle était.

—Peut-être, chère grand'maman, tout cela vient-il, hasarda la jeune fille, de ce que miss Octavia Bassett est si jeune.

—Puis-je vous demander, dit lady Théobald, de son ton le plus grave, quel est votre âge ?

—J'ai eu dix-neuf ans au mois de décembre.

—Miss Octavia Bassett, reprit Sa Seigneurie, a eu vingt ans au mois d'octobre dernier, et nous sommes en juin. Je ne me rappelle pas avoir jamais eu l'occasion de vous excuser à cause de votre jeunesse.

Ce fut toutefois Sa Seugneurie qui prit l'initiative de fixer une soirée pour recevoir miss Belinda et sa nièce, en même temps que plusieurs autres dames auxquelles elle se propo-

Digitized by Google

sait d'offrir d'excellents babas, de bonnes petites tartines de beurre, des gâteaux de plomb et toute sorte d'autres friandises.

—Que fait-on à ces soirées? demanda Octavia.

—Nous passons quelque temps, ma chère, à la table de thé, expliqua miss Belinda, et ensuite... ensuite nous causons; quelques-unes d'entre nous jouent au whist; je n'y joue pas, je ne cause pas beaucoup, je ne m'en sens pas capable. Je redoute de prendre trop à cœur les contradictions.

—Il me semble que ce ne doit pas être fort divertissant. Je ne crois pas avoir jamais été dans des réunions où l'on n'eût rien à faire que de prendre du thé et causer.

—Nous n'avons ni l'idée ni l'envie de nous divertir autrement, répliqua miss Belinda avec une dignité douce. Une conversation instructive est toujours profitable pour ceux qui y prennent part.

—Je crains, dit Octavia, de n'avoir jamais assisté à quelques-unes de ces conversations profitables.

En réalité, elle n'était pas, plus qu'aucune autre jeune fille de son âge, éprise de la société des hommes. Mais elle n'avait pu s'empêcher de s'étonner à l'idée qu'il n'y aurait point là de jeunes gens. Elle se demandait même si des jeunes gens présentables manquaient absolument à Slowbridge, ou s'ils étaient tenus en réserve pour de pareilles occasions. Jamais elle n'avait entendu miss Belinda mentionner aucun nom d'homme, excepté celui du ministre de Saint-James. Et, quand elle l'avait vu passer devant la maison, elle n'avait pas trouver que sa mince personne et ses vêtements ecclésiastiques un peu étriqués fussent dignes d'un intérêt particulier.

Il faut avouer que miss Belinda ressentait une vive anxiété, en songeant à cette première apparition de sa nièce dans la société. Un thé chez lady Théobald constituait une présentation en règle, pour le monde de Slowbridge. Toute autre personne faisant partie de la bonne compagnie, arrivée à l'âge de discrétion et sortie de pension, était régulièrement invitée à prendre le thé à Oldeocugh-Hall. Pendant la soirée tout entière, elle était le sujet de la plus minutieuse observation, on prenait note de sa manière d'être et des

Digitized by Google

alents dont elle faisait preuve, et elle devait jouer sur le piano les derniers morceaux qu'elle avait appris. Lady Théobald entrait avec elle en conversation, et sa réputation dans le monde dépendait de la modestie de ses réponses et de sa respectueuse attitude pendant la durée d'un si long examen. Rien n'était donc plus naturel quel'anxiété de miss Belinda.

—A votre place, ma chère Octavia, dit miss Belinda, je ne voudrais mettre qu'une toilette parfaitement tranquille et simple, par exemple une robe de mousseline blanche avec des rubans bleus.

—Vraiment ? répondit Octavia. Puis, après quelques secondes de réflexions sur ce sujet : J'en ai une, dit-elle, qui ferait bien l'affaire, si le temps est assez chaud pour la porter. Je l'ai achetée à New-York, mais elle venait de Paris, et je ne l'ai pas encore mise.

—Ce sera plus joli que tout autre chose, dit miss Belinda, enchantée de penser que sa première inquiétude avait été si facilement dissipée ; rien de plus charmant pour une jeune fille que la plus pure simplicité. Nos jeunes personnes de Slowbridge ne portent guère, le soir, que du blanc. Miss Chickie m'a assuré, il y a quelques semaines, qu'elle venait de faire quinze robes de mousseline blanche, et toutes sur un seul modèle de sa propre invention.

—Pour moi, je ne pense par que cela puisse être bien joli, remarqua froidement Octavia ; j'aime autant ne posséder aucune de ces quinzes robes. Il me semblerait entendre, quand j'entrerais dans un salon, tout le monde s'écrier : " Bon Dieu ! en voilà encore une ! "

—La première de ces robes a été faite pour miss Lucia Gaston qui est la nièce de lady Théobald, répondit doucement miss Belinda, et il y a peu de jeunes personnes dans Slowbridge qui ne soient dérireuses de suivre son exemple.

—Je ne doute pas, dit Octavia, qu'elle ne soit très gentille et tout ce qui s'ensuit. Mais je ne me figure pas que j'aimasse à copier ses toilettes ; c'est là où je mettrais le signet.

Cela fut dit sans aucune mauvaise intention, et toute sensitive que fût miss Belinda sur l'idéal qui lui était cher, il n'y avait pas moyen de se tenir pour offensée.

Digitized by Google

Lorsque vint le moment de cette importante soirée, une grande excitation régna dans tout High-Street et les rues avoisinantes. Les histoires de diamants, de chercheurs d'or, et de mines d'argent avaient été l'objet d'une foule de commentaires et d'amplifications auxquels ne manquaient point toute sorte de détails extraordinaires. On y tenait pour certain que l'opinion avantageuse que lady Théobald entretenait sur le compte de miss Belinda l'avait seule décidée à recevoir chez elle sa nièce.

—Je désire, ma chère enfant,—avait dit à sa fille, pendant qu'elle faisait sa toilette, plus d'une discrète matrone,—je désire que vous ne vous écartiez pas de moi au commencement de la soirée, avant que nous ne sachions comment cela tournera pour cette jeune personne ; soyez assez aimable pour elle, mais pas trop familière ; il est toujours bon de prendre ses précautions.

Il serait difficile de dire au juste quelle espèce d'attitude on s'attendait à voir prendre à la nouvelle débarquée du pays des chercheurs d'or et des mines d'argent ; il suffit de savoir que le sentiment général était celui de la méfiance et d'une sorte d'appréhension.

Quant à miss Bassett, qui sentait tout cela dans l'air même qu'elle respirait, son émotion s'augmentait à l'idée de l'ignorance où était la jeune fille des dispositions de la société de Slowbridge à son égard. En dépit de ses habitudes de luxe, Octavia n'était pas difficile à contenter, et le petit évènement social qui se préparait ne laissait pas que d'avoir excité sa curiosité ; elle montrait de la gaieté et parlait plus qu'à son ordinaire, racontant à miss Belinda les fêtes auxquelles elle avait assisté à New-York, fêtes dans lesquelles elle semblait s'être beaucoup amusée, où elle avait fait étalage des plus belles toilettes, et dans lesquelles elle avait eu plus que sa part de danseurs. Les termes dont elle se servait et les dances qu'elle décrivait paraissaient également étranges à miss Belinda, qui se sentait effarouchée et ne pouvait, dans sa timidité, prendre son parti de la prodigieuse intrépidité des jeunes filles de New-York. Elle ne pouvait se figurer la dance des *Lanciers* sans voir devant ses yeux une sorte de représentation théâtrale, composée de figures étranges, particulièrement calculées pour attirer l'attention du sexe fort.

Digitized by Google

Il faut convenir, toutefois, que, dans ce même moment, malgré tant d'émotions, miss Belinda commençait à découvrir dans sa jeune nièce plusieurs excellentes qualités qui s'emparaient doucement de son vieux cœur, si capable de tendresse. D'abord, c'était la jeune fille la plus naturelle du monde ; si elle avait été moins naturelle, elle aurait moins prêté à la critique. Elle était bonne enfant et généreuse à l'excès ; sa manière d'être avec Mary-Anne avait tout de suite éveillé la sympathie de miss Belinda. Il n'y paraissait pas la moindre trace de condescendance ou de vulgaire familiarité ; c'était plutôt une façon étonnamment simple, quelque chose qui semblait indiquer une inconsciente sympathie pour la jeunesse de Mary-Anne, dont le lot dans la vie était si peu fortuné. Elle lui faisait cadeau, pour sa toilette, de vêtements qui auraient excité l'indignation de Slowbridge, si celle-ci avait osé les porter. Mais quand ses imprudentes largesses lui était reprochées par sa tante, Octavia prenait soin de rectifier les choses.

—Parfaitement, disait-elle ; je puis aussi bien lui donner un peu d'argent, pour qu'elle fasse elle-même ses emplètes.

Et lorsque, sur les conseils de sa maîtresse, Mary-Anne acheta une robe d'épais mérinos brun, Octavia s'intéressa vivement à toutes les peines qu'elle prit pour la confectionner.

—A votre place, lui dit-elle, je ne ferais pas la taille si courte, ni la jupe si ample. Il n'y a pas de raison pour que cela ne vous aille pas très bien. Réunissant ainsi à gagner tout à la fois le cœur de la servante et à donner meilleure tournure à sa toilette.

—On voit qu'elle a bon cœur, se disait à elle-me miss Belinda, à mesure qu'elle faisait mieux connaissance avec sa nièce. Elle est en cela comme Martin. Il est probable qu'elle me trouve très ignorante et un peu sotte. Je vois sur son visage qu'elle ne saurait comprendre ce que j'éprouve sur beaucoup de sujets, mais elle n'a jamais semblé se moquer de moi, et je suis persuadée qu'elle m'aime ; en outre elle est très jolie, quoique après tout, je ferais mieux de n'y pas attacher tant d'importance.

Digitized by Google

IX

Au jour de la fameuse réunion chez lady Théobald, notre bonne petite vieille fille, après avoir étalé sur son lit la majeure partie de sa toilette des grandes occasions, ouvrit son armoire et en tira le carton qui contenait son plus beau bonnet. Toutes les dames de Slowbridge portaient des bonnets; et tous ces bonnets n'étant que la respectueuse reproduction de ceux de lady Théobald, sans nul souci de l'âge, de la taille, du teint et de la tournure, le résultat ne laissait pas que d'être légèrement monotone. Les coiffures de lady Théobald affectaient une apparence à la fois sévère et pompeuse; les flots de dentelles formaient sur sa tête comme autant de pointes agressives; les nœuds de rubans semblaient doublés de carton, et les brides retombaient droites et raides.

—Tout cela va très bien pour une personne majestueuse, avait dit ce même jour miss Belinda à sa nièce, mais pour celles qui ne sont pas majestueuses, c'est plutôt peu seyant. Quelquefois il m'est arrivé, dois-je vous l'avouer, d'avoir presque souhaité que miss Chickie eût mis un peu plus de variété dans la forme de ses bonnets.

Peut-être la vue des articles de toilette contenus dans les cinq malles de sa nièce avait-elle fait naître cette idée dans l'esprit de l'excellente vieille fille. Il est certain, du moins, qu'au moment où elle considérait le plus beau de ses bonnets, un léger soupir s'échappa de ses lèvres.

—Il est trop grand, dit-elle, pour une petite personne, et je ne crois pas que le jaune m'aille bien.

Juste à ce moment, elle entendit frapper à sa porte; elle reconnut que c'était Octavia. Son bonnet lui tomba des mains, toute confuse qu'elle était d'être ainsi surprise dans un mouvement de faiblesse.

—Entrez, mon amour.

Octavia poussa la porte et fut bientôt près d'elle. Elle n'était pas encore habillée. Elle avait sa robe de chambre et ses pantoufles, qui étaient en soie grise, ouatées et bordées de guillandes d'œillets. Miss Belinda avait déjà fait connaissance avec la robe de chambre et les pantoufles. Elle

Digitized by Google

était accoutumée à cette magnificence, mais ce qu'elle n'avait pas encore vu, c'était le petit objet que la jeune fille tenait dans sa main.

—Voyez, ce que j'ai fait pour vous, dit Octavia, avec un sourire de triomphe ; je ne savais si j'en pourrais venir à bout quand je l'ai commencé. J'avais vu des bonnets de ce genre à New-York et je possédais les dentelles ; j'en ai même eu assez pour mettre des ruches au cou et aux poignets. C'est de la malines.

—Ma chère... s'écria miss Belinda, ma chère !

Et Octavia de sourire de nouveau.

—Savez-vous ce que cela est ? dit-elle ; ce n'est point un bonnet à la façon de Slowbridge, mais cela n'en est pas moins un bonnet. On les porte ainsi à New-York, et je ne les trouve pas moins jolis à cause de cela.

Il était vrai que ce bonnet ne ressemblait en rien à ceux façonnés à Slowbridge, et vrai aussi qu'il était infiniment plus joli. Il se composait d'une petite coiffure de fines dentelles froncées, ornées, par-ci par-là, de nœuds de satin d'une nuance claire.

—Laissez-moi vous l'essayer, dit Octavia, en s'avançant ; ce qu'elle fit en une minute, obligeant miss Bassett à se regarder dans un miroir.

—Voyez, dit-elle, ceci ne vaut-il pas mieux... oui, bien mieux que de copier lady Théobald ?

Le bonnet était si joli, il lui allait si bien, et miss Belinda était si touchée par l'aimable joie de l'innocente enfant, que les larmes lui en vinrent aux yeux.

—Ma chérie, murmura-t-elle, cela est si beau et cela doit coûter si cher ! Je ne sais, en vérité, comment vous remercier. Je n'aurai jamais, j'en ai peur, le courage de le porter.

—Oh ! répondit Octavia, cela n'a pas le sens commun. Je ne saurais vous dire à quel point il vous va bien.

Miss Belinda se regarda dans la glace et céda. Il lui allait si bien !

—Quoi ! ma chère, de la vraie malines ! dit-elle faiblement, de la vraie malines ! Il n'y a pas de pareilles dentelles dans tout Slowbridge.

—Tant mieux, dit Octavia gaiement.

Digitized by Google

Et faisant un pas vers miss Belinda tout étonnée, elle donna adroitement avec ses doigts délicats un pli nouveau à l'un des nœuds de satin, puis en riant doucement elle appliqua un léger baiser sur la joue de sa tante.

—Là, dit-elle, j'espère que maintenant vous voudrez bien l'accepter. Je vais vite faire les ruches, que je vous apporterai, et tout le monde verra combien vous êtes à la mode.

Sans donner à miss Bassett le temps devait répliquer, elle sortit en courant de la chambre, laissant la bonne vieille dame touchée jusqu'au fond du cœur, toute charmée et cependant un peu soucieuse encore.

Une voiture, commandée au *Lion Bleu*, de se trouver devant la porte à cinq heures moins un quart. A l'heure indiquée, elle arriva avec tant de fracas, que miss Belinda ne put s'empêcher d'en être un peu effrayée.

Mary-Anne fut dépêchée à miss Octavia pour annoncer la voiture, et en redescendant son visage était tout épanoui.

—O madame, vous n'avez jamais rien vu de si beau. Sa robe est divine. Ah! Seigneur! Et vous-même, comme vous voilà !

En effet, les ruches ajoutées à sa plus belle robe de soie noire, et le petit bonnet posé sur ses cheveux bien lissés, changeaient tellement à son avantage miss Bassett, qu'elle était toute prête, en constatant le fait, à se reprocher un léger mouvement de vanité. L'exclamation de Mary-Anne donna un autre cours à ses pensées.

—Est-ce que... est-ce que la robe de miss Octavia est très voyante, Mary-Anne? demanda-t-elle. J'espère qu'elle ne fait pas trop d'effet.

—Je n'ai jamais rien vu de si élégant, madame, répondit Mary-Anne. Il ne lui manque que le voile pour qu'elle ait tout à fait l'air d'une mariée. Elle n'a jamais été mieux mise.

A ce moment, on entendit le léger frôlement d'une jupe et Octavia entra.

—Voilà ! dit-elle en avançant jusqu'au milieu de la chambre. J'espère que c'est assez simple ?

Miss Belinda la regarda avec un air de découragement.

Digitized by Google

La robe *mousseline blanche* était presque entièrement recouverte de dentelle de valenciennes et les rubans bleus étaient brodés de marguerites des champs. Le degré d'élégance de toilette dépassait tout ce que, dans son innocence, la vieille demoiselle avait jamais imaginé pouvoir résulter de l'heureuse combinaison du bleu et du blanc.

—Je ne trouve pas que ce soit une toilette simple, mon amour, dit-elle, quelle quantité de dentelles !

Octavia jeta un coup d'œil sur ses dentelles.

—C'est vrai, il y en a beaucoup, reprit-elle, mais c'est joli, et on peut mettre beaucoup de valenciennes sur le blanc. On m'a dit que cette robe venait de chez Worth, et je l'espère, car elle coûte assez cher. Je crois que le ruban est brodé à la main ; il en entre une quantité dans les nœuds.

Sans autre réflexion, miss Belinda se dirigea avec sa nièce vers la voiture, dans laquelle elles montèrent sous les regards admiratifs ou critiques de quelques respectables familles qui se tenaient cachées derrière les rideaux de leurs fenêtres, depuis l'instant où elles avaient entendu le bruit des roues.

Comme la voiture passait rapidement devant le pensionnat, toutes les élèves de la première classe se précipitèrent vers la fenêtre. Leur empressement fut récompensé par la vue d'un nuage de mousseline et de dentelle, de beaux cheveux bruns dorés artistement arrangés, d'un très joli visage et de grands yeux bleus qui leur adressèrent un regard de bienveillance.

—Elle a des diaments aux oreilles, s'écria miss Phipps, follement excitée ; je les ai vus briller. Comme j'aurais voulu la voir sans son manteau, je ne doute pas qu'elle ne soit éblouissante.

X

Les invités de lady Théobald étaient déjà réunis dans le vieux salon bleu. Tout le monde avait été ce jour-là d'une exactitude inaccoutumée ; évidemment parce que tout le monde désirait voir miss Octavia Bassett faire son entrée.

—Je crois que ce serait une épreuve, même pour une

Digitized by Google

jeune fille telle qu'on la dépeint, se plut à dire une des sévères matrones.

—Il est naturel qu'elle se sente embarrassée à l'idée d'être exposée à la critique de lady Théobald, et sans doute elle va comprendre à quel point les manières américaines sont peu de mise dans la société comme il faut d'une respectable ville de province anglaise.

—Nous l'avons vue, il y a quelques jours, dit Lucia, qui entendait cette conversation, et elle est très jolie. Je crois vraiment que je n'avais jamais vu une aussi jolie personne.

—Un peu dans le genre d'une actrice, je suppose, ma chère, répliqua la matrone d'un ton de douce réprimande.

—J'ai si rarement vu des actrices, répondit Lucia timidement, que je sais à peine quelles sont leurs manières. Elle m'a paru gaie et jolie, mais dans un genre qui pour moi était tout à fait nouveau.

—J'ai entendu raconter que sa toilette est des plus extravagantes et des plus coûteuses, osa dire miss Pilcher, que sa position de maîtresse de pension obligeait à beaucoup de complaisance à l'égard de ses protectrices. Elle a de la dentelle sur ses robes de chambre...

—Miss Bassett et miss Octavia Bassett! annonça Dobson, en ouvrant la porte à deux battants.

Lady Théobald se leva de son fauteuil. Il se fit un certain mouvement dans l'assemblée, lorsque toutes les dames tournèrent la tête vers la porte, et à ce moment on vit apparaître les signes d'une véritable agitation.

Miss Belinda Bassett se présentait à la vue de tout ce monde, parée des ruches de belles dentelles de malines et coiffée d'un petit bonnet absolument nouveau. Sa nièce la suivait, sans montrer aucun embarras, avec des milliers de francs de dentelle sur sa robe et de véritables diamants à ses oreilles.

—Elle n'a pas l'ombre de timidité, dit mistress Burnham à demi voix; c'est le genre aujourd'hui.

Quoique partant d'une sincère indignation, cette remarque était infiniment trop sévère. Ce n'était point la hardiesse, mais simplement l'aisance d'une jeune fille qui ne pensait pas avoir rien à redouter dans la société assez peu imposante devant laquelle elle se présentait.

Digitized by Google

Octavia était accoutumée à se trouver dans des salons remplis d'étrangers. Elle avait passé plusieurs années de sa vie dans les hôtels américains, où, parmi les nouveaux venus de chaque jour, le plus grand nombre étaient bien peu faits pour l'intimider. Accoutumée, en quelque sorte, à être considérée comme une jeune personne d'importance, ce n'était donc point une nouveauté pour elle d'être remarquée. " Cette jolie blonde, avait-elle entendu dire souvent, est la fille de Martin Bassett."—Un habile homme, Bassett, et qui a de la chance ! Il ne sait pas le compte de ses dollars."

Elle n'était donc nullement émue en suivant miss Belinda et, regardant gaiement autour d'elle, elle sourit quand elle aperçut Lucia.

La visite de cérémonie faite précédemment par lady Théobald, avec sa petite-fille, avait été très courte, mais Octavia avait pris aussitôt Lucia en amitié et paraissait aise de la retrouver.

—Je suis charmée de vous voir Belinda, dit Sa Seugneurie en lui serrant la main, et vous aussi, miss Octavia.

—Merci, répondit Octavia.

—Vous êtes bien bonne, murmnra miss Belinda, d'un air reconnaissant.

La pauvre demoiselle avait le sentiment pénible d'être le point de mire de toute la société et elle se sentait un peu écrasée par la nouveauté de sa toilette, qui, en effet, faisait sensation. Octavia, que l'on regardait encore davantage, demeurait cependant parfaitement indifférente à l'attention qu'elle excitait. Debout, au milieu de la pièce, elle parlait à Lucia, qui s'était approchée d'elle. Plus grande que Lucia (et le contraste la faisait paraître encore plus grande), elle éclipsait, par sa magnifique toilette, la simple robe de mousseline blanche qui était l'une des quinze robes de miss Chickie, et, quoique bien portée, rentrait dans les modes de Slowbridge. Octavia jouait, tout en parlant, avec un petit éventail de plumes, bleu pâle, suspendu à sa ceinture par un de ses longs rubans brodés, tandis que Lucia, qui n'avait rien dans les doigts, laissait pendre ses bras à ses côtés.

Digitized by Google

—Je n'ai jamais été à une réunion d'après-midi comme celle-ci, dit Octavia; cela ne ressemble pas du tout à une matinée.

—Je ne sais pas ce que c'est qu'une matinée répondit Lucia. Il y en a peut-être à Londres, mais je ne suis jamais allée à Londres.

—Il y en a à New-York, reprit Octavia; c'est une sorte de réception de jour où les dames vont en demi-toilette, mais pas décolletées, et dans lesquelles les invités se succèdent sans cesse.

Lucia regarda autour d'elle et sourit.

—C'est bien différent de ceci, répondit-elle.

—Après tout, peut-être ceci est-il plus agréable, reprit miss Octavia, par politesse.

Lucia jeta un regard furtif vers lady Théobald, et s'adressant de nouveau à Octavia:

—Je crains que non, dit-elle bien bas.

Octavia se mit à rire. A partir de ce momont, elles étaient sur un même pied d'intimité.

—J'ai dit *peut-être*, répondit-elle.

Octavia ne craignait plus maintenant de trouver la réunion ennuyeuse: s'il n'y avait pas de jeunes gens, il y avait au moins une jeune personne avec laquelle elle se sentait en sympathie.

—J'espère, dit Octavia, que je vais me conduire avec convenance et selon ce qu'on attend de moi.

—Oh! dit Lucia d'un air inquiet, je l'espère aussi; je... je craindrais bien, s'il en était autrement, que cela ne tournât contre vous.

Octavia ouvrit de grands yeux, comme elle le faisait souvent aux observations de miss Belinda, puis, tout à coup, se mit à rire.

—Qu'est-ce qu'on me ferait? dit-elle irrespectueusement. Me mettrait-on à la porte sans me donner une tasse de thé?

Lucia parut encore plus inquiète.

—Ne leur laissez pas voir que vous riez, reprit-elle. On ne manquerait pas de dire que vous avez perdu la tête.

—Perdu la tête! reprit Octavia, je ne vois rien ici qui pourrait le faire dire.

Digitized by Google

—Si on le disait, votre réputation serait bientôt perdue ; et si vous devez rester ici, ne vaudrait-il pas mieux essayer de leur plaire ?

Octavia réfléchit un instant.

—Je n'ai aucunement intention de leur déplaire, dit-elle, à moins que ce ne soit chose par trop facile. Je n'ai pas l'habitude de m'occuper de ce que l'on dit de moi. Je n'y fais pas généralement attention.

—Venez maintenant que je vous présente miss Egerton et sa sœur. Grand'maman a les yeux fixés sur nous.

Sans y songer, Octavia tourna les yeux vers lady Théobald et s'apperçut qu'elle les regardait d'un air désapprobateur. Pourquoi ? se dit-elle, en suivant Lucia. Elle fit la connaissance des miss Egerton ; celles-ci parurent gênées et, après les premières échanges de politesse, se bornèrent à lui répondre par monosyllabes en l'examinant attentivement. Bien qu'elles fussent très désireuses d'entendre causer Octavia elles n'avaient pas le courage de faire les frais nécessaires, à moins qu'une brusque question de miss Lydia ne pût être considérée comme une tentative de ce genre.

—Aimez-vous l'Angleterre ? demanda-t-elle.

—Est-ce que ceci est l'Angleterre ? dit Octavia.

—C'est au moins une partie de l'Angleterre, reprit la jeune personne avec une froide précision.

—Si c'est ainsi que vous l'entendez, je l'aime beaucoup, répondit Octavia en souriant et en agitant son éventail.

Miss Lydia et miss Violette Egerton la regardèrent un instant d'un air indécis. Elles ne lui trouvaient pas l'expression malicieuse, mais il leur semblait cependant, à toutes deux, qu'il y avait chez elle un peu de malice et même qu'elle avait eu l'intention de s'amuser à leurs dépens. Naturellement, elles éprouvèrent un peu d'embarras, et parlèrent moins encore qu'auparavant. La conversation languit à ce point, qu'Octavia ne fut pas fachée qu'on annonçat le thé. Au moment même où les dames quittaient leur siège avec une légère agitation et que lady Théobald se mettait en tête de la procession pour se diriger vers la salle à manger, Dobson apparut de nouveau à la porte du salon.

—Monsieur Barold, dit-il à haute voix, et monsieur Burmistone.

Digitized by Google

Tous les regards se dirigèrent d'abord vers la porte et de-là à lady Théobald.

M. Francis Barold entra suivi du constructeur des moulins, qui était un bel homme, à la taille élevée, aux épaules larges, et de bonne apparence. Il semblait fort indifférent à la curiosité qu'il excitait.

—J'ignorais que nous dussions vous trouver en compagnie, dit Barold ; pardon pour moi et pour Burmistone que j'ai eu le plaisir de recontrer à Broadoaks et qui a été assez bon pour me proposer de revenir avec lui.

Lady Théobald tendit la main au personnage en question.

—Je suis fort aise, dit-elle sèchement, de voir monsieur Burmistone.

Se tournant vers Barold.

—Vous venez bien à propos, dit-elle, nous allions précisément prendre le thé, et j'espère que vous voudrez bien vous joindre à nous. Lucia....

M. Barold se tourna naturellement vers l'endroit où se portaient les regards de Sa Seigneurie au moment où elle prononçait le nom de sa petite-fille d'un ton de commandement. Il est probable que son intention en se retournant était de saluer Lucia, mais il avait à peine fait ce mouvement que son attention fut attirée par une jeune fille placée près d'elle, une jeune fille agitant un petit évantail bleu. Elle souriait d'un charmant sourire qui ne pouvait s'adresser qu'à lui.

L'instant d'après, il était aux côtés d'Octavia, l'air assez satisfait. Un froid se répandit sur cette assemblée des dames de Slowbridge, qui crurent deviner une secrète intrigue. Après un moment de stupéfaction. Sa Seigneurie retrouva sa présence d'esprit.

—Allons prendre le thé, dit-elle. Monsieur Burmistone, voulez-vous bien donner le bras à miss Pilcher ?

FRANCIS BURNTT.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

LES CENTENAIRES.

Quand les journalistes auront-ils fini de créer des centenaires! Chaque semaine ils nous en présentent un ou deux, et du moment que " c'est imprimé " le public est comme obligé d'y croire. Journalistes, mes frères, si quelqu'un se donnait la peine de vérifier tout ce que vous nous dites sur ce sujet, votre échafaudage de merveilleux tomberait du coup et, bientôt on ne trouverait plus personne pour croire à l'existence des centenaires—ce qui serait à peu près raisonnable.

Vous souvient-il d'avoir lu ce que M. Jacques Viger écrivit, il y a cinquante ans, afin d'établir l'âge exact de deux vieillards prétendus centenaires et qui ne l'étaient pas, il s'en fallait de beaucoup! L'article fit presque scandale: oser porter la main sur des centenaires! On a assassiné des gens pour moins que cela. M. Viger en fut quitte à meilleur marché: il passa pour un excentrique. Tout le monde avait foi dans les centenaires: la presse se rangea du côté du public, et, depuis lors comme auparavant, les journaux servent régulièrement des macrobites à leurs lecteurs.

Mais la science ne recule pas devant l'opinion. C'est ce qui est arrivé à M. J.-C. Taché. Dans le cours des longs travaux de statistiques auxquels il s'est livré, et avec l'aide des notes recueillies par M. l'abbé Tanguay, il a dressé une liste de 421 noms de personnes réputées centenaires. Sur ce nombre 339 ont dûs être mis complètement de côté, faute de preuves ayant l'apparence de la vérité. Restaient 82 cas, tous Canadiens-Français, qui ont été l'objet d'enquêtes soignées.

Grâces à nos archives françaises—les plus complètes en ce genre qui existent peut-être au monde—il a été possible de se rendre compte de tous les faits et de baser une décision incontestable sur chacun de ces 82 cas. Eh bien!

Digitized by Google

l'on n'a trouvé que neuf personnes ayant réellement atteint l'âge de cent ans, et encore, elles ne vivent pas aujourd'hui, mais appartiennent à l'ensemble de la période entière de l'histoire du Canada. Leurs dates de naissance sont :1689, 1701, 1738, 1741, 1742, 1752, 1759, 1768, 1774.

Il y en a quatre du district de Québec, trois du district des Trois-Rivières et deux du district de Montréal. Sur ce nombre, trois sont décédés à cent ans, un à cent un ans, un à cent deux ans, deux à cent trois ans, un à cent neuf ans, un à cent treize ans.

Ce dernier se nommait Pierre Joubert cordonnier, né à Charlesbourg, le 15 juillet 1701. Il mourut à Québec le 16 novembre 1814, âgé par conséquent de 113 ans, 4 mois et un jour.

Les huit autres sont représentés par quatre hommes, trois femmes de race blanche et une sauvagesse.

L'écart entre l'âge allégué par les 82 personnes ci-dessus et leur âge véritable est parfois étonnant. Plusieurs se trompaient de dix, quinze, vingt et vingt-cinq ans ! Ainsi, Martin Lefebvre-Boulanger, de Saint-Michel de Bellechasse, qui réclamait 106 ans, se trouve n'en avoir que 81. Marie-Angélique Gougé, morte à Québec en 1848, n'avait que 79 ans : on la disait centenaire.

Il en est de même de François Forgues, inhumé à Sainte-Rose, et qu'il faut ramener de 120 à 90. Pierre Descombes, instituteur, décédé à Saint-Roch de Québec, en 1858, à l'âge de 112 ans, selon tous les journaux, n'en avait que 81. En 1878, il s'est fait dans la presse beaucoup de bruit au sujet du bonhomme Doyer (le véritable nom est Dodier) qui vivait de la sympathie du public, à cause de ses 104 ans, et qui, en somme, ne dépassait pas 86. Adélaïde Quertier, décédée à Ottawa, au mois d'août 1874, était âgée de 84, non pas de 112 comme on le prétendait. M. de Gaspé raconte dans ses *Mémoires* que, vers 1792, le duc de Kent dansa un menuet avec Françoise Lecompte, de l'île d'Orléans, qui portait un siècle sur sa tête—ce qui n'empêcha pas cette brave femme de mourir quelques mois après... à l'âge de 94 ans.

Des 82 vieillards dont je parle deux seulement se donnaient l'âge qu'ils avaient.

Digitized by Google

Comment croire ce qu'on nous dit touchant des existences humaines de 150 et 175 ans et que tout le monde accepte sans soulever le moindre doute !

Le cas de Jacques Fournier, Canadien, mort aux Etats-Unis sous le poids de 134 années, assure-t on, a fait le tour de l'Amérique à l'aide de la presse ; il attire en ce moment la curiosité des Européens ; la science veut absolument que ce soit " arrivé ", mais pas de danger qu'elle s'avise de venir au Canada chercher des preuves !

Il doit en être ainsi du fameux Jenkins et du célèbre Parr, que l'on cite à tout propos, sans jamais publier de documents sur leur compte.

Les macrobites, c'est à-dire ceux qui ont dépassé le terme ordinaire de la vie, paraissent avoir été nombreux, surtout dans la plus haute antiquité. Si je parlais de Mathusalem on me crierait de commencer au déluge. Bornons-nous à dire que, depuis l'ère chrétienne, ces âges extraordinaires ne sont plus mentionnés—mais aussi l'histoire des temps nouveaux est moins embrouillée ! Cela explique peut-être la disparition de ces phénomènes de longévité.

Règle générale, quand un homme se met à dire qu'il a cent ans, on l'examine un tantinet et l'on s'en va disant : " Ce doit être la vérité, car il a l'air bien vieux ! " Cette preuve indiscutable est accepté à la ronde. Bientôt le bonhomme, pour qui chaque saison pèse le poids d'une année, avoue avoir 104 ou 106 ans : chacun s'empresse de toper—sauf quelques enthousiastes qui, du coup, montent à 110 ou 112—toujours " parcequ'il a l'air bien vieux."

J'ai vu une scène de ce genre dans une tournée officielle. Un milicien de 1812-15 se présenta accompagné de son père. C'était en 1875.

—L'un de vous deux n'a pas servi, j'en suis certain, leur dis-je.

—En 1812, répondit le fils, mon père était déjà trop âgé pour porter les armes. Il a maintenant 115 ans sonnés, tel que vous le voyez.

Nombre de personnes du même village assistaient à l'entrevue et tous opinaient du bonnet aux paroles du fils et du père, m'assurant qu'il n'y avait pas d'erreur possible,

Digitized by Google

puisque ces deux hommes étaient connus, depuis plus d'un demi-siècle, de la paroisse entière. Piqué au jeu, j'interrogeai " tout le monde et son père." Voici le verdict qui fut rendu à l'unanimité : Le père, né en 1781, s'était marié à quinze ans (1796) ; le fils était né en 1797 et son enrôlement datait de 1814, alors qu'il était âgé de 17 ans, Durant la guerre de 1812-15, les hommes mariés ne furent appelés sous les armes qu'au commandement général et ne sortirent point de leurs paroisses ; de cette manière le père n'avait pu servir, bien qu'il dépassât à peine trente ans. En 1875 leur âge était comme suit : le père 94, le fils 79. Mais " ils paraissaient bien vieux, tout de même ! "

La drôle de figure que celle d'un centenaire ramené à quatre-vingt-dix ans ! Il s'imagine qu'on le vole.

On ne peut rajeunir impunément que les jolies femmes.

—Si mon grand-père n'était pas mort, disait un Irlandais, il aurait aujourd'hui cent quarante ans. A propos, les Irlandais ont sur nous le double avantage d'être tous centenaires et de ne le prouver jamais. Il pratiquent cela d'instinct. Lorsqu'un Irlandais parle de son grand âge on sait... à quoi *s'en tenaire*.

Ne prenons donc pas pour argent comptant tout ce que l'on nous raconte. Il a existé, il est possible, des êtres humains dont la vie s'est prolongée au-delà de la limite ordinaire, mais ce sont des cas si extrêmement rares qu'ils est inutile de s'en occuper.

Un écrivain a dit, après avoir étudié ces matières : " Les exemples les plus extraordinaires de longévité se trouvent parmi les classes d'hommes qui mènent une vie simple et conforme aux vœux de la nature, en travaillant de leur mains et en plein air, tels que les fermiers, les jardiniers, les chasseurs, les soldats et les matelots."

Une cause fréquente de mécomptes dans les recherches que l'on fait pour constater l'âge des personnes provient de certificats ne s'appliquant pas aux porteurs. Le nom de baptême d'un enfant décédé est fréquemment transmis à un nouveau-né. Plus tard, celui-ci se procure ce qu'il croit être le certificat de sa propre naissance tandis que, en réalité, il n'a que celui de son frère.

Digitized by Google

Pour identifier la personne qui réclame un rang de longévité, il faut obtenir tous les actes de sa famille durant une certaine période, à savoir: mariage du père, naissance, mariage et sépulture de chacun de ses enfants. C'est de cette façon que MM. Taché et Tanguay ont procédé. Plus de mille actes ont été dépouillés au sujet des quatre-vingt-deux vieillards ci-dessus.

Deux citations bien connues, mais pas assez méditées trouvent naturellement leur place à la fin du présent acticle:

L'Ecclésiaste: "Le nombre des jours de l'homme est de cent ans au plus."

Psaume de David; "Le nombre de nos années est de soixante-dix à quatre-vingts pour les plus robustes; puis le fil de nos jours est coupé en un clin d'œil, et nous ne sommes plus."

Ajoutons avec M. Jacques Viger: "Par tout pays, ne va pas à cent ans qui veut."

BENJAMIN SULTE.

Digitized by Google

ANTOINE DE LAMOTHE-CADILLAC.

Chez nos voisins, on s'occupe beaucoup de notre histoire, soit forcément, soit que les écrivains aient été charmés par les beautés de nos annales historiques. Forcément, les rapports fréquents entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, et les guerres qui ont eu lieu entre elles ont forcé les historiens américains de consacrer dans leurs écrits une large part au Canada. D'un autre côté les beautés de notre histoire ont frappé les écrivains des Etats-Unis et en particulier M. F. Parkman; ainsi que le faisait remarquer lord Dufferin, il a consacré presqu'exclusivement ses recherches et ses travaux à faire connaître et à populariser notre histoire parmi ses compatriotes. Aujourd'hui c'est un autre écrivain, M. Silas Farmer, historien du Détroit, qui s'occupe incidemment d'un de nos personnages historiques, Antoine de Lamothe-Cadillac.

M. Farmer est un écrivain consciencieux qui n'a pas voulu écrire sans puiser aux sources authentiques. C'est ainsi qu'il s'est procuré de nombreux et importants documents sur le Détroit, tirés de nos archives nationales. Non content de cela, M. Farmer a voulu éclaircir deux points historiques restés inconnus jusqu'à présent sur Cadillac: le lieu de sa naissance et celui de sa sépulture ainsi que l'époque de sa mort. C'est ce que nous apprend le journal du Détroit *The Evening News* du 26 octobre dernier.

Voici comment s'exprime cette feuille à ce sujet:

" Ceux qui portent intérêt à l'histoire du Détroit ont fait des efforts répétés pour soulever le voile qui cachait l'histoire des premières années de M. Antoine de Lamothe-Cadillac, son fondateur. Ces efforts ne leur avaient causé jusqu'à présent que des déceptions; ils n'avaient pu obtenir rien d'authentique sur le lieu de sa naissance, son mariage, (1) et sur les antécédents de cet homme remarquable. Néanmoins M. Silas Farmer qui est sur le point de publier une

(1) On trouve pourtant dans le dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay que Lamothe-Cadillac épousa à Québec, le 25 juin 1687 mademoiselle Marie-Thérèse Guyon, alors âgée de 16 ans, fille de Denis Guyon.

Digitized by Google

histoire du Détroit, après dix-huit mois de recherches constantes dans les registres en France, a eu la satisfaction de voir ses recherches récompensées par des informations sur Cadillac, lesquelles avaient été jusqu'ici une page noire dans ses biographies. Avec le concours du consul général américain à Paris, et d'autres consuls en France, on a pu trouver dans les registres de l'église une trace qui a conduit à la connaissance de la famille de Catillac. C'est ce qu'a appris à M. Farmer, il y a quelques mois, une lettre du maire de Castelsarrasin."

" Le fontionnaire français se fatigua bientôt de travailler à jeter de la lumière sur un sujet qui ne l'intéressait nullement, et ce travail de recherche généalogique ne fut continué qu'après l'envoi de la somme de 200 francs pour en payer le coût. Cet envoi eut l'effet désiré, et bientôt après, M. Farmer reçut des papiers authentiques concernant la parenté, la naissance et le lieu, la mort et la sépulture de Cadillac. Une fois en possession de ces documents, il lui était facile de donner les évènements de la carrière de Cadillac qui intéressaient particulièrement les habitants du Détroit, évènements qui n'avaient pas encore vu le jour de la publicité. Les documents français prouvent que Antoine de Lamothe-Cadillac est né (en 1661 dit l'abbé Tanguay) à St-Nicolas-en-Lay, département de Tarn-et-Garonne, et qu'il reçut son éducation dans un monastère de Carmes qui fut transformé en prison en 1794, et dont les ruines subsistent encore. La maison dans laquelle il est né existe encore, mais elle a subi tant de changements qu'elle ressemble peu à celle de la jeunesse de Cadillac."

" Le jeune Cadillac dut recevoir dans son village natal une éducation soignée, si l'on en juge par son avancement rapide dans la carrière des armes."

" On n'a pas au juste la date de son admission dans l'armée française, mais ce doit être dans sa première jeunesse, car, à l'époque de son mariage avec mademoiselle Guyon, en 1687, il avait gagné ses épaulettes par des services distingués rendus au roi de France, et il avait déjà traversé au moins deux fois l'Atlantique pour prendre des informations sur la condition et les besoins des colonies françaises en Amérique.

Digitized by Google

Ces faits, ajoutés aux services importants qu'il rendit à l'administration civile, font supposer qu'il fut formé dans sa jeunesse de manière à devenir un homme d'Etat aussi bien qu'un guerrier. Madame de Cadillac qu'il rencontra et épousa à Québec était, selon les informations que l'on a à son sujet, douée des qualités nécessaires pour endurer les privations, et se prêter aux vicissitudes qu'elle rencontra et qu'elle supporta courageusement dans la vie d'aventures de son mari."

" Cadillac arriva au Détroit en 1701; son fils ainé l'accompagnait. Un an après, sa femme alla le rejoindre avec son plus jeune enfant, deux autres restant à Québec pour recevoir leur éducation. A son arrivée il baptisa le lieu où il se trouvait du nom de Pontchartrain, et réclama pour lui toutes les terres des deux côtés du détroit, depuis le lac Erié jusqu'au lac Ste-Claire".....

" En partant du Détroit, Cadillac se dirigea vers le sud et, quelques années après, on le retrouve gouverneur des possessions françaises à la Louisiane, contenant alors une vaste étendue de pays de chaque côté du Mississipi et allant au nord jusqu'au lac Michigan. Là encore il rendit de grands services à la France, ce dont la cour lui témoigna sa satisfaction en l'honorant d'une confiance marquée, et en lui marquant sa considération. On voit par là que Cadillac n'était pas un homme ordinaire parmi les hommes, de même que la cité qu'il a fondée n'est pas une ville ordinaire parmi les villes."

" La mort de Cadillac eut lieu le 16 octobre 1730, et ses ossements reposent sous les ruines du monastère où il passa son enfance, dans le village de St-Nicolas-en-Lay où il vit le jour."

Le temps me manque pour donner plus de détails sur la vie de Cadillac; mais je puis bien ajouter en terminant qu'il y a, dans nos archives historiques, de nombreux documents provenant de lui; ces documents dénotent que son éducation littéraire avait été très-soignée, mais ils dénoncent aussi son origine gasconne; il est narqois, railleur, et un peu vantard; passons-lui cela à cause des services qu'il a rendus aux colonies françaises en Amérique, et de la place marquante qu'il y a occupée.

T. P. Bédard.

Digitized by Google

LE SUICIDE.

On dirait qu'il règne actuellement comme une épidémie de suicides. Jamais peut-être cette sombre folie de la destruction personnelle n'a fait plus de victimes.

Ceux qui, à des titres divers, ont une mission sociale à remplir ou quelque influence à exercer sur l'opinion, les prêtres, les moralistes, et même les journalistes capables de s'élever au-dessus du terre-à-terre des discussions de parti, ont pour devoir de signaler ces tristes égarements, d'en analyser les causes et d'en tirer pour tous d'utiles leçons.

Les journaux se disent les amis du peuple, les gardiens et les défenseurs de ses plus chers intérêts.

Ils ne sauraient mieux le prouver qu'en s'étudiant à élever par leurs conseils le niveau moral de ce peuple qu'ils prétendent instruire.

Or, c'est travailler au bonheur du peuple, c'est le préserver de ce qui corrompt et de ce qui tue que de le conserver ou de le rendre religieux.

Tout en ne lui laissant rien ignorer de ses droits, il est bon, il est nécessaire de lui parler souvent de ses devoirs, d'indiquer à chacun quels excès et quels malheurs peut engendrer le simple oubli des principes. Ces avertissements, ne fussent-ils entendus que d'un seul en danger de se perdre, seraient encore un service rendu à la cause de l'humanité.

***

A Rome, dans les derniers temps de l'Empire, la philosophie stoïcienne avait en quelque sorte mis le suicide à la mode. On se tuait parfois sans savoir pourquoi, simplement par lassitude et dégoût de la vie. On s'effrayait peu de la mort; même on lui décernait un culte, on lui offrait des sacrifices, on l'honorait à l'égal des plus puissantes déités. Après César, c'était de tous les dieux le plus invoqué!

Digitized by Google

" Si la mort est un bien suprême, s'écrie Pline le naturaliste après une éloquente description des misères humaines, pourquoi ne pas se hâter vers la mort?" Et il poursuit en faisant l'éloge du suicide, chemin le plus court pour arriver à ce bien suprême. Chose étrange, il plaint les dieux de ne pouvoir y recourir pour se débarrasser des ennuis de l'Olympe.

C'est parce qu'on ne croyait plus à rien que l'on hésitait peu à chercher ainsi dans la mort un refuge. Et il y avait des philosophes, des orateurs, des poètes pour exalter comme un acte sublime de courage cette suprême lâcheté.

Le christianisme, en apportant à l'humanité un idéal vraiment divin et des consolations supérieures à tout ce qu'elle avait rêvé, produisit la réaction dont le monde avait tant besoin. La religion nouvelle, qui, suivant la belle parole de Chateaubriand, " fait une vertu de l'espérance," s'offrit aux malheureux et aux désespérés pour leur rappeler le Ciel en leur faisant oublier, par le renoncement, les misères de la terre.

Les âmes s'étaient matérialisées sous l'influence dégradante du paganisme ; elles se spiritualisèrent en se façonnant à l'empreinte de l'Evangile.

Et par la transformation progressive des idées, la société se trouva enfin renouvelée, régénérée. On sait que ce changement ne s'opéra pas sans obstacles. Il fallut des miracles et le sang généreux d'une armée de martyrs pour délivrer les hommes de l'esclavage des faux dieux et les sauver de la corruption antique.

Mais cette révolution morale, la plus grande qu'on ait jamais vue, après avoir régné relativement en paix pendant bien des siècles, est, surtout depuis 1789, combattue dans sa cause et ses effets par une autre Révolution, celle-ci l'antithèse de la première, et que de Maistre a caractérisée d'un mot en l'appelant satanique.

C'est à elle qu'on doit les progrès grandissants de l'incrédulité, de cette peste sociale qui porte plusieurs noms : matérialisme, *agnosticisme*, darwinisme, etc., etc. Systèmes qui peuvent varier indéfiniment dans la forme sans laisser d'être identiques en substance, et qui d'ailleurs n'ont de profond que le mal qu'ils peuvent faire.

Digitized by Google

***

Or, en thèse générale, l'homme agit d'après ce qu'il pense; il règle sa conduite sur les principes—vrais ou erronés—qu'il professe; sa conscience est le reflet de ses idées, la résultante de ses croyances ou de ses opinions. D'où il résulte que celui qui ne croit à rien ne fait rien de bon: la passion ou l'intérêt souvent mal compris, est le mobile ou la mesure de ses actes. Et sous ce rapport, l'indifférentisme donne pratiquement les mêmes résultats que le scepticisme ou l'athéisme. Tout cela mène, par des chemins divers, fatalement au même point, c'est-à-dire au désordre, au dérèglement des mœurs. Tout cela aboutit au culte et à la recherche exclusive du plaisir.

Voltaire a trouvé une formule à l'usage de ces dévoyés de tout calibre quand il a dit: "Le plaisir est le but universel; qui l'attrappe a fait son salut."

Mais le plaisir ne dure guère; il s'épuise vite, et la satiété, les incommodités, les déceptions qui le suivent sont mauvaises conseillères. Elles poussent au découragement, et de là à la folie du suicide, il n'y a qu'un pas quand le sens religieux fait défaut.

Nous n'avons pas tous la même idée du bonheur; chacun le conçoit à sa manière; l'eussions-nous tel que nous le souhaitons aujourd'hui que demain peut-être nous en serions ennuyés. Tant l'homme est sujet à l'inconstance, tant il lui est difficile de fixer ou même de limiter ses désirs! Aussi, rien n'est plus souverainement faux, rien n'est plus tristement trompeur que cette formule idiote de Voltaire citée il y a un moment.

Est-ce que la tristesse ou l'ennui n'est pas l'hôte accoutumé de nos demeures, et que resterait-il de nos jours si on en retranchait tous ceux où nous avons gémi ou souffert? Qui n'éprouve des contrariétés et des regrets? Où est celui qui, content de son sort, n'accuse jamais la destinée?

Sans être un Werther ou un René, qui n'a pas fléchi jusqu'à terre sous le coup de poignantes déceptions? Qui n'a pas connu ces heures de désespérance et de doute où l'horizon se voile de nuages, où l'avenir se dessine tout en noir, où les choses prennent un aspect lugubre qui navre et abat?

Digitized by Google

Nos premières sensations ont été douloureuses, et nous ne vivons que pour prolonger nos souffrances, morales ou physiques. L'éclair du plaisir ne laisse après lui qu'une lueur fugitive qui s'éteint dans la nuit de nos âmes pour en épaissir davantage les ténèbres. On a beau vouloir arranger son existence pour en écarter tout ce qui attriste et inquiète : le malheur sait toujours nous trouver, et on ne peut se promettre raisonnablement d'échapper à sa loi.

Car rien n'en préserve. Tous les êtres sont frappés à leur tour, et paient leur tribut à la douleur. Née avec l'homme, elle ne cesse de le tourmenter que pour le jeter, brisé, dans les bras de la mort.

Toute notre vie se passe à désirer ce qui nous manque, et à oublier de jouir de ce que nous avons.

L'indifférence ou le dégoût suit bientôt la possession de l'objet que nous avions convoité avec le plus d'ardeur ; et d'ordinaire, on ne s'attache fortement qu'à ce qui se dérobe à notre poursuite, à nos efforts pour l'atteindre : de sorte qu'en aucun temps nul ne possède ce qu'il lui faudrait pour être heureux.

Voilà où nous en sommes, la plupart d'entre nous.

Chacun se dit que le bonheur est une chimère et se fatigue à courir après cette chimère.

De là pour beaucoup une lassitude invincible et un dégoût immense de la vie. Ceux-là sont arrivés au bout de leurs ambitions et de leurs espérances ; ils méprisent ce qui les tentait jadis ; après avoir tout essayé, tout ambitionné dans le monde, ils ne tiennent plus à rien.

Et que vont-ils devenir s'ils n'ont pas les perspectives rayonnantes qu'offre la religion au croyant, pour les consoler de tout ?

***.

On constate une augmentation rapide du nombre des suicides, et l'on se demande avec anxiété quand et comment le fléau suspendra sa marche meurtrière ?

Les considérations qui précèdent répondent à cette question d'une manière décisive. La cause principale de ce mal qui sévit un peu partout et principalement dans les pays où la civilisation matérielle est le plus avancée, cette cause

Digitized by Google

consiste dans l'abaissement du niveau moral, et cet abaissement provient de l'indifférence religieuse ou de l'impiété qui provoquent naturellement une soif désordonnée de jouissances sensuelles. On perd de vue l'autre vie ou bien on la nie pour ne plus songer qu'à jouir en celle-ci. Et après avoir longuement abusé de toutes choses, s'il survient des épreuves, s'il surgit à l'improviste des revers de fortune, si la maladie frappe à coups redoublés ou qu'une déception plus forte que les autres nous abat, on sort de ce monde par la porte honteuse du suicide.

Cette idée fait frémir tout d'abord, puis on s'y familiarise à force de ne voir que ce moyen d'en finir avec les misères imaginaires ou réelles dont on est obsédé.

Et le misérable se perd sans retour, il se voue criminellement au sommeil de la tombe pour se préparer un réveil chargé d'épouvante, quand il pourrait encore se sauver par un acte énergique de repentir. Mais l'affaiblissement des facultés mentales, suite naturelle d'excès de tout genre, l'empêche de réagir avec la force voulue pour redevenir maître de lui-même et s'arracher aux attractions de l'abîme.

A force de tomber, il n'a plus le courage de se relever. Il aspire au repos, désire le néant, finit par se persuader qu'il trouvera l'un et l'autre dans la destruction de son être. Et dans une heure de folie et d'angoisse, il commet son dernier crime, le plus grand de tous.

La puissance absorbante de l'idée fixe et le vertige dont elle frappe l'esprit qu'elle domine sans réserve, font les fous et les suicidés. Certes, ceux-ci sont encore plus coupables que malheureux ; mais ils ont des complices, des complices avant le fait, en chacun de ceux qui les ont fait s'écarter du devoir soit par leurs exemples ou par leurs mauvais principes.

Les mœurs tendent à se paganiser de nouveau, et avec le flot montant de la corruption le suicide revient à la mode comme au temps des Romains dégénérés de l'Empire. Double fait social dont l'un est la conséquence de l'autre, et qui demandent tous deux plus que la science, plus que des remèdes humains pour les guérir.

F. X. Demers.

Digitized by Google

La littérature canadienne à l'étranger.

Nous lisons dans la Revue du *Monde Catholique* du 1er Novembre.

" Le juge Routhier n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. Tout récemment ils ont pu lire dans ses colonnes le compte-rendu de son voyage en Europe. Mais ce fécond écrivain, aussi savant jurisconsulte que philosophe distingué, ne craint pas d'aborder tous les genres : il se délasse même de travauxplus sérieux par la culture de la poésie. Il avait jusqu'ici gardé le voile de l'anonyme; mais aujourd'hui il se démasque et signe hardiment un joli petit volume de poésies, qu'il intitule *les Echos* (Québec, typographie de P.-G. Delisle).

" Ne cherchez pas à deviner le sens du titre ; M. Routhier nous l'explique lui-même dans son introduction, charmante étude sur la poétique chrétienne : " La poésie, dit-il, qu'on l'appelle chant ou harmonie, n'est vraiment qu'un écho de chants et d'harmonies que le poète entend, et qui lui viennent du monde idéal... Pour nous chrétiens, toutes ces sources différentes, toutes ces harmonies qui s'élèvent de tous les mondes, doivent converger vers un centre commun, vers un idéal unique, qui est Dieu." Il se prspose donc de chanter Dieu, d'abord dans la personne de son Verbe, puis dans ses œuvres, la patrie et la famille, et il divise son livre en trois parties : les *Echos évangéliques*, les *Echos patriotiques*, et les *Echos domestiques*.

" Quelques citations mettront le lecteur à même de juger par lui-même le talent poétique de M. Routhier. Et d'abord, voici la conclusion d'un *écho évangélique* sur *la Transfiguration :*

O Christ ! combien de fois, dans la suite des âges,
Berçant leurs cœurs sans foi de rêves insensés,
Les grands et les puissants, les docteurs et les sages,
Se trouveront soudain isolés, délaissés,
En face de Toi seul ! Toujours remplis d'eux-mêmes,
Ils auront cru fonder un empire géant ;
Ils auront inventé mille nouveaux systèmes,
Scruté mille secrets, bâti sur le néant :
Mais soudain crouleront tous leurs beaux édifices,
Et, parmi les débris ils Te retrouveront,
Seul debout et vainqueur, régnant sans artifices,
Donnant la paix et l'ordre aux peuples qui croiront.
Rien n'est stable en dehors de Tes œuvres divines.
Toi seul as pu jamais dire : *Ego sum qui sum.*
Hors de Toi les mortels n'ont vu que des ruines :
Neminem viderunt nisi solum Jesum.

Digitized by Google

L'auteur cite ensuite plusieurs stances de "La découverte du Mississipi," et complet le morceau intitulé : "Deux amours" que nos lecteurs connaissent, puis il termine en disant : "On voit que la plume est facile, les sentiments élevés et patriotiques, l'inspiration toute chrétienne. M. Routhier a orné sa couroune littéraire, déjà si brillante, d'un nouveau fleuron qui certes ne la déparera pas."

***

La Revue Bibliographique universelle a publié ce qui suit:

GLOSSAIRE FRANCO-CANADIEN ET VOCABULAIRE DE LOCUTIONS VICIEUSES USITÉES AU CANADA, par OSCAR DUNE, avec une préface de M. Fréchette. Québec, A. Coté et Cie, 1880, in-32 de XXIV-200 p.

CHANTS POPULAIRES DU CANADA recueillis et publiés avec annotations etc., par ERNEST GAGNON, membre de l'Académie de Musique de Québec, etc, Québec, Morgan, 1880, in-8 de XVII-350 p.

Le 10 février 1763, le traité de Versailles cédait le Canada à l'Angleterre, et depuis cette époque le Canada a conservé sa langue, sa religion et toutes ses sympathies pour notre pays. Un groupe de malheureux qui ne purent regagner leur patrie a fourni, un siècle plus tard, une population de deux millions d'âmes unies par la même foi et le même idiome.

Cet idiome est resté le nôtre, est resté celui que nous parlions au moment de la cession, il ne s'y est point créé de patois ; seulement, séparé de la mère patrie, il s'y est mêlé des locutions vicieuses et il y a eu d'inévitables altérations dans la manière de prononcer quelques mots. Des barbarismes se sont introduits même dans la conversation des classes aisées. C'est pour prémunir contre ces altérations de genres divers que M. Oscar Dunn a composé avec beaucoup de soins l'intéressant petit dictionnaire dont nous voulons parler.

Il s'y trouve beaucoup de termes qui, chez nous, sont tombés en désuétude et que souvent nous aurions dû conserver; d'autres enfin que le climat ou des conditions spéciales de vie publique et privée ont fait naître et dont nous ne saurions critiquer l'emploi.

A propos des premiers de ces mots, M. Louis Fréchette, qui joint une préface au petit dictionnaire de M. Dunn, dit très bien ; "La France aimera sans doute à retrouver au sein de nos populations ces vieilles locutions qui datent de Montaigne et de Rabelais, tous ces mots du pays normand, breton, picard, berrichon qui ne sont

Digitized by Google

pas sanctionnés par l'Académie mais qui n'en sont pas moins de provenance française. Toutes ces expressions prouvent notre origine, elles sont autant de certificats de nationalité. Aussi je me flatte qu'au point de vue ethnologique ce travail aura un certain intérêt."

Non seulement il a de l'intérêt à ce point de vue, mais il est fait pour nous causer une vive émotion; on ne peut rester froid à ce témoignage de l'affection conservée pour la France. Ce sont des compatriotes, des frères trop oubliés que nous retrouvons. Au reste, dernièrement, l'Académie française n'a pas voulu voir un étranger dans M. Louis Fréchette, l'auteur de la préface à laquelle nous avons fait un emprunt. On se le rappelle, elle a couronné ses belles poésies, le considérant comme si le traité de Versaille n'avait pas eu lieu.

Non seulement le Canada produit des poètes que nous avons avons raison de revendiquer, mais il a aussi sa poésie populaire ; il a la nôtre plutôt, telle qu'elle avait été importée par les colons français, et elle a fourni à M. Ernest Gagnon les matériaux d'un recueil fort intéressant. Il y a réuni au moins une centaine de chansons avec leurs airs notés. Nous retrouvons là tous nos vieux couplets de France ; mais souvent, au Canada, ils se sont conservés beaucoup mieux que chez nous: telles chansons qui, en Lorraine ou en Normandie, ne présentent plus que des lambeaux, existent là dans leur intégrité; certains couplets qui chez nous sont rendus incompréhensibles par des interpolations, s'offrent là dans leur état primitif. Nous retrouvons dans les chants canadiens une bonne version d'une chanson que l'on connaît aussi dans le Bourbonnais et qui a la même donnée que la ravissante aubade de *Magali* dans *Mirëi*, p. 137. Les Canadiens semblent avoir plus de goût pour les morceaux lyriques que pour les morceaux épiques. Voilà de biens grands mots pour parler de poésie populaire; que la Muse me les pardonne!—Comme récit épique, nous ne trouvons guère dans le recueil de M. Gagnon que la complainte de Marianson (p. 157), bien connue en Normandie, dans plusieurs de nos provinces, et même dans le Piémont.

Le recuil de M. Gagnon est très bien fait; chaque pièce est précédée d'une notice et de l'air noté. Le volume est terminé par des remarques musicales qni ne sont pas de notre compétence, mais qui font pendant aux observations sur les chansons mêmes par lesquelles commence le volume.

TH. DE PUYMAIGRE.

Digitized by Google

REVUE POLIIQUE.

Nous jouissons d'une automne splendide. Peu de froid, pas de neige—la navigation de notre fleuve et de nos rivières est aussi facile que dans les mois d'été.

J'ai dit : pas de neige. Ce n'est pas tout à fait exact. Québec en a eu—comme toujours—les primeurs ; mais il en est si peu tombé qu'il vaut autant n'en pas parler.

Bien que la navigation soit encore ouverte et bien que rien ne fasse prévoir une fermeture hâtive, nos ports de mer sont presque déserts. Montréal n'a plus que trois steamers espacés sur l'immense étendue de ses quais, et, au moment où j'écris, tous trois se préparent à fuir. Ils mettent à complèter leurs chargements une activité qui n'a plus la concurrence mais la crainte pour aiguillon. La température peut s'abaisser soudain, et, en deux jours, la retraite peut être fermée. Des désastres maritimes récents ont fait comprendre aux armateurs et aux propriétaires de navires qu'il ne faut pas se fier imprudemment aux douceurs apparentes de notre climat.

***

Notre magnifique voie fluviale qui va se fermer pour près de six mois, et notre admirable système de canaux font l'envie de nos voisins du Sud. L'Etat de New-York regarde le canal Erié qui fait communiquer le lac du même nom à la rivière Hudson, comme l'une des principales sources de sa prosperité. Et ce n'est pas sans raison. Cette voie sert de débouché à l'immense commerce de l'Ouest.

Mais le canal Erié a une longueur démesurée et une profondeur très restreinte. La circulation s'y fait avec lenteur ; les écluses sont nombreuses, les transbordements coûteux. La voie canadienne offre déjà, sous tous les rapports, des avantages importants. Qu'en sera-t-il lorsque les améliorations projetées et commencées seront terminées ?

Cette question se pose, avec sa réponse évidente, aux hommes politiques de l'Etat de New-York. L'éventualité de

Digitized by Google

voir les produits de l'Ouest, se diriger vers l'Europe par les eaux canadiennes, leur cause de vives préoccupations. Ils ont réduit les droits de péage ; mais ils ne trouvent pas que ce soit suffisant. Rien que l'élargissement de leur canal ne peut les faire dormir tranquilles. Ils tourmenteront la nature pour lutter contre les routes naturelles.

Ils auront fort à faire cependant pour lutter contre le Canada sur ce terrain. Nous avons l'avantage de la position, si nous n'avons pas celui de la richesse. Avec beaucoup moins de capitaux, nous pouvons offrir au commerce une voie plus rapide et plus naturelle. Nos canaux seront larges et profonds. Les bateaux des grands l'acs pourront facilement descendre à Montréal et à Québec pour rencontrer les steamers transatlantiques. Le St Laurent jusqu'à Montréal, offre les plus grandes facilités de navigation. La Commission du Havre de Montréal a fait un travail gigantesque ; elle a donné au canal navigable entre les deux grandes villes de la province, une profondeur de vingt-cinq pieds—de treize pieds qu'il avait originairement. Et elle n'a pas l'intention de s'arrêter là !

Ces travaux ont coûté des sommes élevées. Il est regrettable que la Commission du Hâvre se soit entêtée à creuser à grands frais, pour Montréal, un port artificiel, pendant qu'à quelques pas plus bais à l'endroit nommée le pied du courant, il existe un port naturel vaste et profond. Ces dépenses eussent été infiniment plus utiles, si on les eût faites pour l'amélioration générale du fleuve. Mais on a probablement cédé aux vues de citoyens influents qui avait intérêt à attirer plus à l'Ouest la navigation océanique. Comme résultat, nous avons un port dû à la main des hommes, mais étroit et peu sur. A certains endroits, les bâtiments peuvent à peine se tourner ; dans d'autres les rencontres sont difficiles et mêmes dangereuses. Le courant chaque année, ramène une couche de sable et de limon, qui rend périodiquement nécessaire le travail des cure-môles.

Des réclamations ont été faites, et l'inutilité de ces travaux a été démontrée ; mais ces voix, restées isolées, n'ont eu que peu d'écho.

Digitized by Google

***

Nos notes politiques, pour le mois, sont assez maigres. L'état d'incertitude dont nous parlions dans notre dernière revue ne s'est pas modifié. Une rumeur disant que le gouvernement provincial avait négocié la balance de l'emprunt autorisé par la législature n'a fait qu'accentuer le malaise.

M. Leblanc, conservateur, a été élu à Laval, et M. F. X. Archambault, à Vaudreuil. Ce dernier était le candidat ministériel, malgré que ses antécédents politiques fussent de nature à jeter du doute sur sa prétendue foi conservatrice. A peine élu, M. Archambault confirmait ce que ses adversaires avaient dit de lui en déclarant aux rédacteurs de l'organe libéral de Montréal, qu'il n'avait nullement abandonné ses principes d'autrefois et qu'il entendait rester libéral. Il ajoutait même qu'il avait été élu comme tel.

La *Minerve*, organe du ministère, journal qui avait le plus contribué à faire accepter M. Archambault par une partie des électeurs conservateurs, revendiqua le nouvel élu comme ministériel. Ce à quoi un autre journal répondit que M. Arcnambault était probablement ministériel tout en étant libéral.

Il est vrai, en fait, que M. Archambault n'a fait aucune déclaration tendant à montrer qu'il a changé ses vues politiques et sociales. Il peut avec raison se prétendre libéral ; les conservateurs l'ont accepté inconsidérément. Sera-t-il partisan du ministère ? La chose esttout à fait probable. Nous en sommes rendus à ce point de confusion qu'un libéral ne voit plus d'incompatibilité entre ses principes et ceux des chefs officiels du parti conservateur.

C'est la conséquence naturelle du soin avec lequel on a travaillé, depuis quelques années, à effacer les lignes de démarcation des deux partis, et à empêcher la discussion sur les questions de principes. On a élaboré ces programmes anodins et insignifiants qui ne portent que sur des questions secondaires et qui peuvent être signés par tout le monde. Il n'est pas étonnant qu'en face d'un tel programme, un libéral puisse s'écrier : " Et aussi je suis ministériel ! "

Digitized by Google

***

On a parlé beaucoup, depuis quelques jours, du nouvel emprunt de la province de Québec. D'étranges rumeurs ont circulé à ce sujet.

On sait que la législature a autorisé un emprunt de trois millions de dollars dans le but de convertir la dette flottante et de faire face aux réclamations des deux entrepreneurs, constructeurs du chemin de fer du Nord--réclamations qui s'élevaient à trois millions mais qui ne devaient pas, selon les prévisions, dépasser au jugement des arbitres la somme de trois quarts de million. L'emprunt était aussi destinée à parer à quelques autres éventualités. La moitié devait être placée immédiatement sur le marché, et l'autre moitié plus tard, si le besoin s'en faisait sentir.

En juin dernier, le trésorier de la province, selon le désir exprimé par divers journaux, lança la première moitié de l'emprunt sur le marché canadien. Le résultat de cette tentative fut heureux, au dire des organes du gouvernement, car, en peu de temps, le milion et demi était souscrit au pair, à cinq par cent d'intérêt.

La vente du chemin de fer du Nord ayant donné au trésor un milion comptant, et l'emprunt ayant produit un million et demi, nous nous trouvions avec la jolie somme de deux millions et demi. De plus, les réclamations des constructeurs de notre voie ferrée ayant été réduites par les arbitres à environ trois cent mille dollars, la province avait dès lors, à son entière disposition, la balance du montant qu'elle s'attendait de payer, savoir environ quatre cent cinquante mille dollars.

Personne ne songeait plus à l'autre moitié de l'emprunt que l'on regardait généralement comme inutile—les éventualitées redoutées ne s'étant pas présentées,—lorsque l'on apprit tout à coup que M. Senécal venait de faire une magnifique transaction sur le marché de Paris avec un emprunt de la province de Québec,—pour son benéfice personnel, bien entendu.

Quel pouvait être cet emprunt? C'était la question que se posaient les journaux et le public.

On crut d'abord que M. Senécal, ayant acheté au Canada

Digitized by Google

une partie des débentures de la première moitié de l'emprunt, était allé les revendre en France avec profit. C'eût été une transaction habile et légitime. Mais les rumeurs commencèrent à dire qu'il s'agissait non pas de la première moitié de l'emprunt, mais de la dernière moitié qui n'avait nullement été placée sur le marché canadien. Elles affirmèrent que M. Senécal, ayant négocié avec le Trésorier par l'entremise de L. Forget et Cie, courtiers, la dernière partie de l'emprunt, au pair et à cinq par cent, était allé placer cet emprunt à un taux moins élevé sur le marché français, mettant la balance dans son portefeuile.

Cependant, rien n'est encore bien connu. Les organes du gouvernement ont été extrêmement réticents sur le sujet. Mais comme MM. Chapleau, Senécal et Dansereau reviennent de leur voyage à Paris, leurs organes vont peut-être maintenant éclairer le public.

La date, même approximative de la prochaine session est encore incertaine. Le ministère ne parait pas pressé de rencontrer les chambres. Il est probable que la législature ne s'assemblera pas avant le mois de mars.

Les honneurs conférés par la république française tombent nombreux sur les épaules de nos compatriotes. Sans parler des officiers de l'instruction publique, nous pouvons mentionner que M. Chapleau est revenu avec l'insigne de commandeur de la légion d'honneur, emportant l'insigne d'officier du même ordre à M. Würtele.

***

Si le ministère de Québec parait vouloir retarder la prochaine réunion des chambres, le ministère d'Ottawa, par contraste, veut avancer l'époque ordinaire des sessions du parlement fédéral. On parle d'une convocation probable pour le mois de janvier. Le ministère est en grande force ; il vient de retremper sa popularité dans de nouvelles comices populaires. Le tarif inauguré il y a quatre ans au milieu des murmures d'un côté, des espérances de l'autre, a reçu une sanction indéniable, et toute la politique ministérielle a été l'objet d'une éclatante approbation.

Rien ne fait prévoir une session importante à Ottawa. Les

Digitized by Google

débats sur le tarif, si longs et si importants jadis, présenteront peu d'attrait. On demandera quelques modifications de détail, sans doute. Mais le ministère ne s'entête pas dans une théorie ; il est le premier à changer lorsque les circonstances l'indiquent, ou lorsque les intérêts du commerce, de l'industrie etc., le réclament. N'ayant pas posé de principe absolu, il se sent à l'aise pour corriger et amender. Il n'y a rien d'absolu en fait de tarif douanier ; la situation économique de tous les pays de monde le prouve.

Quel sera le programme libéral ?

Nous allons entrer probablement dans des questions nouvelles, car les anciens programmes ne font plus. Le libre-échange est impopulaire et le chemin transcontinental du Pacifique est hors de cause. Reste l'indépendance politique et commerciale, programme de date récente qui a fait quelque bruit l'an dernier. Il y a là une veine à exploiter : le peuple est toujours sensible à des idées semblables. Mais les libéraux ne sont pas parfaitement d'acord sur le nouveau programme ; les Canadiens-français du parti veulent l'indépendance politique, et les libéraux anglais ne vont pas plus loin que l'indépendance commerciale.

M. Blake a des idées particulières au sujet du Sénat. Là encore, il rencontrera des vues diverses chez ses suivants : les uns veulent l'abolition, les autres demandent seulement des modifications—surtout dans le mode de nomination.

Les surplus fédéraux sont énormes. Jamais nos finances n'ont atteint un tel état de prospérité. Le fardeau n'est cependant pas lourd pour notre population, car l'argent s'entasse dans les banques d'épargnes. Mais les surplus ont atteint un chiffre si élevé qu'un dégrèvement plus considérable est devenu nécessaire.

Le chemin du Pacifique, qui, il y a deux ans, a accaparé tout l'intérêt d'une session, reviendra incidemment dans les discussions. La compagnie qui s'est engagée à construire cette immense voie ferrée a demandé, au Manitoba et au Nord-Ouest, un monopole de vingt ans qui lui a été accordé Le sacrifice était considérable, mais il a été jugé nécessaire. Maintenant la législature de Manitoba veut exercer sur son territoire autant de droits qu'en exercent les législa-

Digitized by Google

tures des anciennes provinces. Des chartres autorisant la construction de diverses voies ferrées ont été octroyées, sans égard au monopole accordé. Le pouvoir central a dû mettre son veto à ces actes afin de remplir ses engagements envers la compagnie du Pacifique. Le mécontentement a été vif; on s'est mis en tête de faire de l'agitation. Le premier ministre Norquay est le chef du mouvement. Il a demandé la dissolution de la Législature, afin de faire appel au peuple sur ce sujet.

Les députés de la province de Québec pourront demander, avec plus de raison, pourquoi la compagnie n'a pas encore commencé la construction de cette partie de la voie qui se trouve à passer au nord du lac Supérieur.

***

Le ton des journaux d'Ontario nous fait croire à une prochaine dissolution de la législature. Le cabinet Mowat, heureux dans les élections partielles, compte sur un succès éclatant.

Le parti tory de cette province qui fait bonne figure sur la scène fédérale, parait frappé d'impuissance sur le théâtre plus restreint de la politique locale.

Manque-t-il de programme ? Manque-t-il de chefs ?

Nous pouvons difficilement en juger. Mais la lutte ne nous parait pas conduite de sa part avec le tact et l'habileté désirable. Il a une tendance à exploiter les préjugés, — faute peut-être d'autres ressources—qui ne lui réussit pas du tout. Preuve : l'incorporation des loges orangistes refusée par le gouvernement, et l'interdiction de *Marmion*, poème de Walter Scott.

L'agitation causé par le dernier incident n'est pas encore calmée. Deux membres du ministère fédéral se sont cru le droit de reprocher à l'archevêque de Toronto la condamnation de *Marmion*, et le secours indirect qu'il a donné au parti grit. Tous les journaux conservateurs du Bas-Canada ont été unanime à désapprouver l'attitude de leurs alliés politiques d'Ontario sur cette question.

Digitized by Google

***

Le sept novembre, les Etats-Unis se sont donné non pas des nouveaux maîtres, car en ce pays les chambres ne gouvernent pas, mais de nouveaux législateurs. Les démocrates ont enfin une majorité importante—la première depuis la guerre de sécession. Déjà l'on chante par anticipation le triomphe du parti en 1884. Il n'y a rien à parier, cependant. L'esprit public est tellement mobile que, d'ici à deux ans, tout peut changer.

Il y a longtemps qu'un démocrate n'est monté au fauteuil présidentiel de la grande république. En 1876, Tilden avait la majorité; mais le parti républicain, usant de son immense force, est parvenu, par fraude, à détourner le verdict populaire.

En 1880, le parti démocratique avait paru perdre de son prestige. Garfield fut élu président par une majorité considérable. Mais le congrès resta divisé par moitié entre les deux partis, ce qui n'a pas aux Etats-Unis autant d'importance qu'au Canada, car le président est le maître pendant quatre ans. La majorité des représentants est actuellement démocratique ; cependant le pays sera gouverné pendant deux ans encore par les républicains. Le président choisit lui-même ses ministres en dehors du congrès, et il est inamovible avant l'expiration du terme de sa présidence.

C'est un état politique beaucoup moins démocratique que le nôtre.

Quelle différence y a-t-il entre les programmes des deux grands partis qui se font la lutte dans la république américaine ? Cette différence est difficile à établir, car elle est peu apparente. Les républicains accusent les démocrates de vouloir diminuer l'autorité et les droits du pouvoir central au profit des législatures d'Etats ; ils les dénoncent de plus comme ayant des tendances vers le libre échange ou vers la diminution des droits de douanes. Mais les journaux démocrates semblent repousser ces idées. Ils se contentent de porter la lutte sur l'administration intérieure de la république.

Digitized by Google

***

L'Angleterre n'a pas encore fait connaître ses intentions relativement à l'Egypte ; elle attend que la diplomatie européenne soit préparée à accepter la nouvelle d'un protectorat exclusivement britannique. La France sera la plus difficile à convertir au nouvel ordre de choses ; il faut des ménagements. M. Gladstone a commencé à sonder les dispositions du gouvernement français ; il finira par lui annoncer l'abolition du contrôle commun, en lui offrant quelque légère compensation.

L'Angleterre traite l'Egypte en terre conquise, comme la France traite la Tunisie. Rien ne se fait au pays des Pharaons sans le consentement du représentant britannique. Lord Dufferin, toujours chargé des missions les plus difficiles, est au Caire travaillant de concert avec sir Mallet à établir la prépondérance définitive de son pays sur les bords du Nil, sans trop froisser les susceptibilités de la France.

Ces susceptibilités ne sont guère à craindre. Jamais la France n'a eu un gouvernement plus faible que celui qui a pour chef M. Duclerc. Ceux qui le composent n'ont ni prestige ni influence ; les chefs véritables des groupes parlementaires ont été laissés de côté. Mais c'est précisément cette insignifiance reconnue qui le maintient au pouvoir. Les chambres sont réunies depuis le neuf novembre ; elles laissent les ministres en possession du pouvoir, parce que ceux qu'elles pourrait mettre à leurs places rencontreraient de l'hostilité de la part de telle ou telle fraction de la majorité. On comprend qu'un pays gouverné par des hommes incapables et impopulaires, qui ne possèdent pas la confiance de la nation, ne peut soutenir son rang au dehors.

Les journaux d'outre-mer nous apportent encore les échos des troubles de Lyon et de Montceau-les-Mines. Les proclamations des anarchistes font frémir ; une société qui possède de tels monstres dans son sein est en danger. La police française a découvert les fils d'une vaste conspiration qui devait éclater à la fois dans toutes les parties de la France. Les désordres de Montceau-les-Mines, ayant devancé le signal, ont fait avorter le plan. Les procès des premiers

Digitized by Google

accusés n'a pu avoir lieu à cause de l'intimidation exercée par les révolutionnaires. La justice devient impuissante en présence des attentats les plus odieux.

Les anarchistes ont leurs organes qui excusent les troubles et qui veulent en rejeter la responsabilité sur les catholiques. La chose est à peine croyable, lorsque l'on sait que les troubles ont commencé par des attentats contre les églises, les croix, les prêtres. Mais l'impeudnce de ces esprits dévoyés ne connait plus de bornes.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FABLES CANADIENNES par L. Pamphile Lemay, Québec, typographie de C. Darveau, 1882.

Un recueil de fables est presque une curiosité dans le royaume de lettres. Peu d'auteurs ont exploité ce genre qui, plus que tous les autres, exige une grande finesse d'esprit et une facilité de versification à toute épreuve. Dans l'antiquité on ne compte guère qu'Esope et Phèdre, et chez les modernes le bon Lafontaine semble avoir ouvert et fermé la route. De nos jours, il est vrai, quelques poètes ont voulu écrire des fables, mais, malgré leur talent incontestable, ils n'ont eu qu'un succès d'estime et leur tentative n'a pas trouvé d'imitateurs. Aujourd'hui, cependant, l'un de nos collaborateurs, M. Pamphile LeMay, a eu ce courage, il vient marcher sur les traces de Lafontaine avec un livre qu'il a eu l'heureure pensée d'appeler *Fables Canadiennes*. Notre poète il est vrai, n'est pas un débutant; même il semble vouloir faire preuve de versatilité. Poésies légères, grands poèmes, odes, romans, il a tout essayé et toujours il a su plaire. M. LeMay est en effet l'un de nos meilleurs poètes et un livre signé de son nom trouve toujours des lecteurs.

Mais pour en venir aux *Fables Canadiennes*, nous y reconnaissons sans peine la finesse d'aperçus et la facilité de versification de M. LeMay. Naturellement, tous les fabulistes anciens et modernes sont écrasés par la comparaison de Lafontaine. Il semble que la

Digitized by Google

fable a dit son dernier mot et qu'on ne saurait en faire de nouvelles pas plus qu'on ne pourrait créer une autre Iliade. Mais tout cela n'empêchera pas le public de goûter les *fables canadiennes* de M. LeMay. L'auteur choisit tous les sujets possibles. Il fait parler les animaux, les rochers, les plantes, les vents, les arbres et les ruisseaux, tout ce qui ne parle pas, pour me servir de l'expression de LaBuyère. Son style est facile et le rhythme approprié au sujet. Les descriptions sont charmantes. Je cite au hasard. L'auteur veut décrire un lac :

Dans un lac entouré de charmantes collines,
Un lac au loin connu pour ses limpides eaux,
Et tout près duquel les oiseaux
Eparpillaient leurs notes argentines,
Des poissons prenaient leurs ébats.
Ils descendaient au fond, montaient à la surface,
Se disputant avec audace
Les moindres appâts.

Ou bien un ruisseau,

Il traînait doucement,
Sans bruit et sans murmure,
Son flot presque dormant
Dans un champ de verdure.
De jolis arbrisseaux
S'inclinant en arceaux
Sur ses fleurs et ses sables ;
Et les petits oiseaux
Venaient boire à ses eaux
Pour eux intarissables.

Enfin une plume,

Une plume légère,
Non pas la plume mensongère
Du journaliste besacier
Ou du poéte romancier,
Mais la plume d'une hirondelle
D'un étourneau
Ou d'un moineau
Je ne sais trop laquelle

Mais on voudrait peut-être lire une de ces fables pour juger de l'imagination de M. LeMay, autant que de son style. Je choisis au hasard dans le troisième livre du recueil que l'auteur de la traduction d'Evangeline dédie à ses enfants.

Digitized by Google

LES DEUX FONTAINES

Dans une prairie
Flétrie
Souvent
Par l'haleine du vent
Et les ardeurs croissantes
Du soleil,
Quelques fleurs languissantes
Virent, à leur réveil,
Deux nouvelles fontaines
D'une eau limpide pleines
Jusques au bord.
Ce fut d'abord
Grande allégresse,
Et l'on rit de la sècheresse
Qui menaçait encor
De ralentir, dans leur essor,
Les jeunes tiges ;
L'on crut que les derniers vestiges
Des jours mauvais
Allaient s'effacer à jamais.

L'une des fontaines profondes
Gazouillant comme les oiseaux,
Promena parmi les fleurs blondes
Un joli filet de ses eaux ;
Mais l'autre qui craignait sans doute
De voir son lit se dessecher,
En refusa même une goutte
Aux fleurs qui venaient en chercher.

Cependant la fontaine pure
Qui s'épanchait dans la verdure,
Ne tarissait aucunement ;
Et par le ciel et par la terre
Lui revenait avec mystère
L'eau qu'elle donnait librement.
L'autre qui n'aimait qu'elle-même
Et qui pouvait donner beaucoup,
Fut frappée, un jour, d'anathème
Et se dessecha tout à coup.

Donnez au malheureux et donnez avec joie,
Cela n'appauvrit pas, donnez à pleines mains ;
Ce qu'on donne revient ; C'est Dieu qui le renvois
Par de mystérieux chemins.

Digitized by Google

Mais une des meilleures fables du recueil, à mon avis, c'est *la Cigale et la Fourmi.* Sous le même titre, M. LeMay nous donne la suite de la fable de Lafontaine. La cigale, après avoir été congédiée par la fourmi, passa l'hiver tant bien que mal, et quand arriva le printemps, elle cessa de chanter dans le beau temps, et ne fit entendre sa voix qu'à l'approche de l'orage. Aussi la fourmi, qui avait coutume de juger du temps par les chants de sa voisine, ne fit pas une récolte bien abondante,

Et lorsque l'hiver arriva
Bien rapide
Son grenier se trouva
Presque vide

Ce fut son tour de mendier et elle frappa à la porte de la cigale ;

Où l'on faisait bonne cuisine.

Celle-ci l'accueille parfaitement et, non-seulement lui donne à manger, mais lui offre l'hospitalité de sa maison pendant tout l'hiver. Et quand la fourmi demande la raison de tant de bonté, la cigale lui répond :

Sur la prairie
Toute flétrie
Si la cigale chante encor
Pour vous prédire un ciel longtemps d'azur et d'or,
Et que, venu l'hiver, elle quête une graine
Qu'elle aura, la pauvrette, oublier d'amasser,
Ah ! ne vous montrez plus vilaine
Et ne l'envoyez pas danser !

Ces quelques extraits donnent une assez bonne idée des *Fables* de M. LeMay, et je n'ai pas besoin d'insister d'avantage pour engager mes lecteurs à lire eux-mêmes les *Fables Canadiennes.* Je leur signalerais seulement comme modèle du genre, *Le cygne, La rose et le papillon. La fauvette et l'épi de blé.* Ce que j'admire surtout chez notre fabuliste, c'est son étonnante facilité ; il paraît se moquer des difficultés de la rime. Même il se plaît à réunir dans la même fable plusieurs espèces de rhymthes, comme dans *les deux fontaines* que je viens de citer, où l'on trouve des vers de deux, trois, quatre, six, huit et douze syllabes. Mais M. LeMay a aussi les défauts de ses qualités. Souvent ses vers ne sont pas assez travaillés, on y rencontre des expressions prosaïques, et même des chevilles que l'auteur eut pu facilement faire disparaître. Mais malgré ces défectuosités, les *fables canadiennes* méritent une place honorable dans notre littérature à côté des autres ouvrages poétiques de M. LeMay.

Digitized by Google

RÉFORMES JUDICIAIRES, examen du rapport de la commission de codification des statuts, par Edmond Lareau, avocat, Montréal: Imprimerie de Louis Perreault & Cie. 1882.

Voici encore un livre signé du nom de l'un de nos collaborateurs. Comme le titre l'indique suffisamment, c'est une critique du rapport de l'Honorable T. J. J. Loranger sur la réforme judiciaire. Ce n'est pas ici la place, dans une revue littéraire, de discuter ces questions qui intéressent surtout le barreau et la magistrature. Il me suffira de dire que M. Lareau traite son sujet en homme de talent et surtout en homme sérieux. Je signale son livre à nos législateurs.

Je dois aussi accuser réception de plusieurs brochures. *Ingersoll unmasked* by Clark Braden. Published by Clark Braden, No. 315 East 65th. st. New-York. *Current fallacies about vaccination*, a letter to Dr W. B. Carpenter, C. B. by P. A. Taylor M. P. London E. W. Allen, Ave. Maria lane E. C. 1881. *Canadian politics* by Peter Imrie, Halifax 1882. *Catalogue Mensuel* de la Librairie ancienne et moderne de Fechoz et Letouzey. Paris 1882.

Comme je n'ai pas encore reçu le deuxième volume de *l'histoire des Canadiens-Français* par M. Benjamin Sulte, je ne puis tenir le lecteur au courant de cette intéressante publication.

P. B. MIGNAULT.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC OZANAM. [1]

(3ME ARTICLE.)

XIV

Pendant son séjour à Pise, Ozanam fit quelques voyages à Florence, à Sienne et autres endroits où il trouvait toujours le moyen de travailler pour sa chère société de Saint-Vincent de Paul. La charité avait toujours été la passion dominante de sa vie et maintenant, que sa santé s'affaiblissait de jour en jour, il voulait consacrer les restes de son énergie au bien de l'humanité souffrante.

A la fin du carême, Ozanam eut une rechute tellement grave qu'il pensa mourir. Lui qui voulait tant vivre afin continuer ses études, de travailler pour sa jeune famille, et de remplir le but qu'il s'était proposé dans sa jeunesse, il se résignait pourtant à la mort et s'écriait souvent : *Domine volo quod vis, volo quomodo vis, volo quamdiu vis, volo quia vis.* Dans ces moments il lisait et relisait l'Ecriture Sainte, il commentait les passages qui pouvaient consoler ceux qui comme lui souffraient d'un mal incurable. Ces pages, on les a recueillies après sa mort pour les publier sous le titre de *Livre des malades.* Tout y respire une immense tristesse tempérée d'une touchante résignation à la volonté divine.

Au commencement de mai, sur l'avis des médecins, Ozanam quitta Pise pour se rendre à San Jacopo aux portes de Livourne. Ce petit village, situé au bord de la mer dans une position ravissante, fut un séjour très agréable pour notre malade. Il en parle avec enthousiasme. Il ne pouvait se lasser de porter ses regards sur la Méditerranée " offrant à la vue," dit-il, " tout le prestige de ses eaux qui " changent à toute heure, tour à tour étincelantes sous les " feux du soleil, chatoyantes et moirées sous un ciel nua- " geux ; c'est l'immensité mais ce n'est pas la solitude. Des

(1) Ce travail a été lu devant l'Union Catholique de Montréal les 14 et 28 mai 1882.

Digitized by Google

" paquebots à vapeur, de grands navires de commerce, de " jolies barques de pêcheurs à voiles latines l'animent, et " dans le lointain on découvre la Gorgone, Capraïa, l'île " d'Elbe, la Corse. Ce beau tableau s'encadre entre les " montagnes de la Spezzia, que l'on voit couronnées de " neige ; à droite et à gauche le Montenero avec sa madone, " où pendant tout le mois de mai chaque village voisin " s'empresse d'aller en pèlerinage." Ozanam ne tarda pas à ressentir l'influence d'un aussi charmant endroit ; il commençait même à croire a la possibilité de sa guérison. Ce fut sous l'empire de cet espoir qu'il écrivit un jour ces vers si gracieux ; c'était le douzième anniversaire de son mariage.

Sur l'écueil de San-Jacopo, le 23 Juin 1853.

Sur un écueil lointain notre nef échouée
Attend le flot sauveur qui la ramène au port,
Et la madone à qui la barque fut vouée,
Semble sourde à nos vœux, et l'enfant Jésus dort !

Pourtant voici douze ans, dans ce doux patronage.
Nous partions pleins d'espoir ; des fleurs ornaient ton front ;
Et bientôt, pour charmer, pour bénir le voyage,
A la poupe s'assit un petit ange blond.

Depuis ce temps, le ciel s'est noirci sur nos têtes,
Les vents ont balloté notre esquif nuit et jour ;
Mais nous n'avons pas vu si cruelles tempêtes,
Climats si rigoureux ou s'éteignît l'amour.

Non, non, je ne veux plus craindre sous votre garde,
Compagnes de l'exil que Dieu me prépara.
Déjà d'un œil clément la Vierge nous regarde
Tout à l'heure l'ènfant Jésus s'éveillera.

Et sa main nous poussant sur une mer calmée,
Sans peur et sans efforts nous toucherons enfin
Au bord où nos amis, foule ardente et charmée,
Signalent notre voile et nous tendent la main.

Aprés avoir passé deux mois à San-Jacopo, Ozanam se rendit à l'Antignano, au pied du Montenero et à une heure de Livourne. Là encore il se trouvait au bord de la mer et comme à San-Jacopo il allait souvent s'asseoir sur la

Digitized by Google

grève pour contempler la Méditerrannée dont il connaissait, disait-il, " tous les jeux." Cependant, malgré les soins aussi intelligents qu'empressés de sa femme, sa maladie faisait tous les jours des progrès alarmants. Un voyage qu'il venait de faire à Sienne pour le compte de la Société Saint-Vincent de Paul n'était pas pour peu dans ce changement; tout jusqu'à sa charité semblait conspirer contre sa santé. Bientôt il ne put plus marcher qu'en s'appuyant sur une canne. Enfin il n'y avait plus d'illusion à se faire et le pauvre malade dut renoncer à l'espoir qu'il berçait si doucement. Il parlait peu et semblait en proie à la plus grande mélancolie. Cela ne l'empêchait pas toutefois d'être parfaitement résigné à son sort, seulement il éprouvait vivement la tristesse que ressentent les meilleurs chrétiens aux approches de la mort.

Le jour de l'Assomption il désira communier à l'église de l'Antignano. Je céderai ici la parole à son frère et biographe qui vous décrira cette touchante cérémonie. " Quoique sa " faiblesse extrême ne lui permît plus d'avancer au delà du " petit jardin qui s'étendait devant sa maison, il voulut aller " à l'église célébrer le triomphe de Marie, et préluder ainsi, " sans s'en douter, à celui que le ciel allait lui accorder " bientôt. Il refusa le secours d'une voiture : C'est ma " dernière promenade en ce monde, dit-il, qu'elle soit du " moins pour aller à la maison de Dieu. Et soutenu par le " bras de celle qu'il appelait à juste titre son ange gardien, " il se rendit lentement à la paroisse, à travers la foule qui " qui se découvrait par respect à son passage. Le vieux " curé de l'Antignano, qui était mourant lui-même, appre- " nant qu'Ozanam désirait recevoir la sainte communion " avant la messe, quitta son lit de douleur pour la lui don- " ner, ne voulant céder à aucun autre ce qu'il regardait " comme un honneur auquel seul il avait droit. C'est ainsi " qu'au milieu des fleurs et d'un nombreux luminaire, qui " faisaient briller dans cette pauvre église comme un rayon " du ciel, notre cher malade, avec l'aide de sa jeune femme, " s'avança près de l'autel et reçut avec elle le pain divin qui " devait être sa force dans les dernières luttes de sa vie, et " et soutenir le courage de celle qui allait bientôt le pleurer

Digitized by Google

Ce fut la dernière fois que le vieux prêtre offrit le saint " sacrifice, ce fut la dernière aussi que notre bien-aimé " frère put y assister."

Même après cette date, toutefois, il allait se promener en voiture au bord de la mer. On lui avait préparé un siége sur un petit promontoire où il passait de longues heures à contempler silencieusement la Méditerrannée. Quelles pensées s'agitaient alors au fond de cette grande âme ? C'est le secret de Dieu, mais sans doute qu'à la vue de cette magnifique nature, il songeait aux ineffables beautés de cette patrie que l'œil de l'homme n'a pas vu et que son cœur n'a jamais pu concevoir.

Cependant, comme la mort d'Ozanam n'était plus qu'une question de temps, on crut qu'il lui serait moins amer de rendre le dernier soupir dans cette France qu'il avait tant aimée. On décida donc de l'embarquer pour Marseille. En quittant sa maison à l'Antignano, dit son biographe, " Oza- " nam s'arrêta sur le seuil de la porte, ôta son chapeau, et " jetant un dernier regard sur cette chambre qu'il aimait, " parcequ'il y avait souffert : Mon Dieu ! s'écria-t-il, je vous " remercie des souffrances et des afflictions que vous m'avez " données dans cette maison ; acceptez-les en expiation de " mes péchés. Puis, se tournant vers sa femme bien-aimée : " je veux qu'avec moi tu bénisse Dieu de mes douleurs. Et " se jetant dans ses bras, il ajoutait : Je le bénis aussi des " consolations qu'il m'a données."

Le voyage se fit heureusement. On lui dressa un lit sur le pont et il se mit à contempler la Méditerrannée aussi calme qu'un lac, ainsi que les beaux rivages de l'Italie qu'il voyait pour la dernière fois. Bientôt on aperçut les côtes de la Provence, et peu après les voyageurs furent à Marseille. Ozanam eût désiré revoir Paris, mais il fut impossible de le transporter plus loin. Il prit le lit en arrivant et ne se releva plus. Ses derniers jours furent calmes, il reçut avec dévotion les derniers sacrements. Le prêtre qui l'assistait l'exhortait à la confiance en Dieu : " Eh pourquoi le craindrais-je, répondit-il, je l'aime tant," Tout Ozanam est dans ces paroles.

Le 8 Septembre 1853, jour de la Nativité de la Sainte

Digitized by Google

Vierge, on n'avait encore observé aucun symptôme alarmant. Cependant, vers le soir le malade commença à respirer plus difficilement et l'on comprit que le moment suprême était venu. Tout-à-coup Ozanam ouvrit les yeux, souleva les bras et s'écria d'une voix forte : Mon Dieu, Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Ce furent là ses dernières paroles. Puis il exala un long soupir et Antoine Frédéric Ozanam n'était plus de ce monde. Il avait quarante ans et quatre mois. La Sainte Vierge l'avait convié au ciel pour le jour de sa fête !

On transporta les restes d'Ozanam à Paris, Lyon avait réclamé cet honneur, mais Paris, c'était la scène de ses triomphes et le théâtre de son enseignement et c'est là qu'il repose encore aujourd'hui. De toutes parts on s'empressa de faire parvenir a sa jeune veuve des lettres de condoléance; Pie IX lui-même daigna lui envoyer un bref où il déplorait la mort de ce grand chrétien. Plusieurs des amis d'Ozanam, tels que le Père Lacordère, J. J. Ampère, E. Caro, le Dr Dufresne de Genève, l'abbé Henri Perreyve publièrent dans les revues des biographies où ils firent connaître la vie si simple mais si belle du professeur de la Sorbonne. La mort même ne put le dérober aux honneurs et trois ans après son decès, l'Académie française lui décernait le prix Bordin pour la haute littérature.

XV

Maintenant que je viens de vous raconter dans tous ses détails la vie de Frédéric Ozanam, vous aimeriez sans doute connaître ces particularités de caractère et de physionomie qui complètent l'homme et font qu'on le distingue de ses voisins. Fredéric Ozanam, nous disent ceux qui l'ont connu, " n'avait pour lui rien de ce qui prédispose en faveur d'un " homme, ni la beauté, ni l'élégance, ni la grâce. Sa taille " était médiocre, son attitude gauche et embarrassée ; des " traits incorrects, un teint pâle, une extrême faiblesse " de vue, qui donnait à son regard quelque chose de troublé " et d'indécis, une chevelure longue et en désordre lui com- " posaient une physionomie assez étrange." (1) " Cependant,"

(1) Biographie de M. Caro.

Digitized by Google

ajoute le même, "on ne pouvait rester longtemps indifférent "à cette expression de douceur et de bonté, transmise du "cœur à travers un masque un peu lourd, mais qui n'était "disgracieux qu'à première vue." D'ailleurs Ozanam avait "un sourire d'une très spirituelle finesse" et à certains moments toute sa figure s'illuminait d'un éclat d'intelligence. Il y avait le même embarras dans sa manière de s'exprimer en public; il hésitait au début, mais, peu à peu, il s'animait, sa parole devenait vive et impétueuse, et l'homme timide se transformait en l'orateur sur de lui-même et de la vérité de sa doctrine.

Malgré la faiblesse de sa constitution, Ozanam avait une excellente poitrine et un timbre de voix plein et sonore. Il était infatigable à la marche et assez fort pour pouvoir résister à un travail de seize heures par jour pendant plusieurs mois.

Grâce à la douceur de son caractère, et à son amabilité à l'égard de tout le monde, Ozanam jouissait de l'affec-tion de tous ceux qui le connaissaient. Jeune encore et étudiant à Paris, il s'était vu entouré d'une foule d'étudiants catholiques comme lui. Ces jeunes gens le consultaient dans toutes leurs difficultés et il exerçait aur eux une grande influence. En devenant professeur, il ne cessa pas ce patronage. "Cinq fois par semaine, "dit son biographe," c'est-à-dire tous "les jours où il n'avait pas à paraître devant le public, sa "porte leur était ouverte depuis huit heures jusqu'à dix "heures du matin; il s'entretenait longtemps avec eux, et "quoique dévoré souvent par l'ardeur du travail qu'il avait "été obligé d'interrompre, rien ne laissait percer l'impatience "ou le regret." Non seulement il était estimé, mais il était aimé d'un véritable amour par ses amis. Vis-à-vis des incrédules il se montrait d'une tolérance excessive sans trahir jamais, toutefois, son devoir de chrétien. Il répétait souvent la parole de Saint François de Sales: on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec une tonne de vinaigre.

Quoiqu'il partageât les idées libérales qui avaient cours alors même chez quelques catholiques des mieux intentionnés, il sut toujours se tenir dans les bornes d'une sage modération et on a beau examiner ses grands ouvrages ainsi

Digitized by Google

que ses lettres intimes, jamais on ne trouve un mot contre l'autorité de l'Eglise ou celle du Siège Apostolique. Je n'ai pas besoin de vous parler de sa charité pour les pauvres; vous mêmes vous avez pu le voir à l'œuvre, Lors de la famine d'Irlande en 1847, Ozanam plaida la cause de ce malheureux pays devant une assemblée générale de la société de Saint Vincent de Paul et réussit à prélever une quête de 154,197 francs en faveur des pauvres irlandais. Sa charité ne faisait pas non plus distinction de personnes; il suffisait qu'on fût malheureux et à cette condition tous les hommes étaient égaux à ses yeux.

Mais la charité n'était pas la seule passsion du cœur d'Ozanam; l'étude faisait toujours ses délices et rien ne l'attristait autant que lorsque l'état de sa santé le forçait de s'arracher à ses livres bien aimés. C'est qu'à ses yeux, le travail était une espèce de devoir. "J'écris," disait-il, "parce que Dieu "ne m'ayant pas donné la force de conduire une charrue, il "faut néanmoins que j'obéisse à la loi du travail et que je "fasse ma journée." Il aimait aussi à dire: "Je gagne "mon pain." Ce fut ce travail continuel qui abrégea sa vie et le jeta jeune encore dans le tombeau. Car, comme le dit le Père Lacordaire: "Ce n'est pas en vain que l'on veut "devancer le temps, le temps se venge de ceux qui se "passent de lui." Ozanam éprouva lui-même la vérité de cette parole, mais il avait si bien employé sa vie qu'on peut dire qu'en peu de temps il a fourni une longue carrière.

Quoiqu'Ozanam ne travaillât pas pour la gloire des hommes, son mérite et sa science lui attirèrent un grand nombre de distinctions honorifiques. On peut même lui appliquer ce qu'on disait de Caton. *Quo minus petebat gloriam eo illum magis sequebatur.* Une liste complète de tous ces honneurs serait trop longue pour être insérée ici; je me contenterai de vous dire qu'il était membre de six Académies, y comprise la fameuse *Accademia della Crusca* de Florence, et chevalier de la légion d'honneur.

J'ai assez dit dans le cours de ces conférences pour vous donner une haute idée du dévouement d'Ozanam pour les principes catholiques. Lui et ses jeunes amis exercaient une espèce d'apostolat au milieu de la jeunesse studieuse de

Digitized by Google

Paris. Mettant de côté tout respect humain, ils cherchaient à prouver leur foi par tous les actes de leur vie. Ainsi ils allaient bien souvent les dimanches ou jours de fête entendre la messe dans l'un des villages qui entourent Paris au grand étonnement et édification des villageois qui s'émerveillaient de voir à l'église de jeunes étudiants bien mis et d'une tournure distinguée. Se faisait-il quelque procession religieuse dans les environs de la grande ville, Ozanam et ses amis ne manquaient pas d'y assister et de suivre pieusement le cortège afin d'encourager ces braves gens dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. En un mot, ils avaient déclaré une guerre ouverte à l'impiété, et comme de bons soldats, ils profitaient de toutes les circonstances de la vie pour lui porter un coup mortel. C'est qu'Ozanam ne comprenait pas qu'on pût être chrétien sans témoigner ouvertement de sa foi et pour rendre ce témoignage rien ne lui coûtait. Ce désir d'exercer un apostolat au milieu du monde se voit surtout dans ses lettres. Il encourage les uns, discute longnement avec ceux qui chancellent, engage tous à se dévouer aux pauvres. Et quand, dans les derniers mois de sa vie, il se sentait faiblir de jour en jour, quand il ne voyait dans l'avenir que les ténèbres du tombeau, il offrait à Dieu le sacrifice de son amour propre littéraire, de ses ambitions académiques et il ne lui demandait la santé que pour consacrer le reste de sa vie " à visiter les indigents, à instruire les apprentis et les soldats." Une vie si remplie de bonnes actions, l'avait rendu mur pour le ciel et aujourd'hui il continue a instruire la jeunesse autant par son exemple que par ses maximes.

Ma tâche maintenant est terminée. Avant de vous entretenir de l'écrivain, j'ai voulu vous faire connaître l'homme et si la chose était possible, vous faire partager l'admiration, que je porte à la belle et noble âme de Frédéric Ozanam. Mais avant de terminer, je ne puis résister à la tentation de vous citer les paroles par lesquelles l'une des voix les plus éloquentes de ce siècle, prenait congé de celui dont il avait été à la fois l'ami, le compagnon d'armes et le collaborateur :

" Cher monsieur Ozanam, " s'écriait le Père Lacordaire, " aucun de nous ne laissera le vide que vous nous avez laissé,

Digitized by Google

" aucun n'emportera du cœur des hommes ce que vous avez
" emporté du nôtre. Vous nous aviez précédés dans la mort
" parceque vous nous aviez précédés dans la vertu : les pau-
" vres ont prié pour vous, et nous ont ravi votre âme. Agréez
" ses pages où j'ai voulu retracer quelque ombre de ce
" que vous nous étiez. Je les ai écrites pour vous, pour vous
" qui fûtes pendant vingt ans, sinon le plus fort, du moins
" le plus pur objet de nos regards, et dont les faiblesses, s'il
" y en eut en vous de cachées parceque vous étiez homme,
" n'allèrent jamais qu'à nous rendre plus chère votre
" inébranlable constance dans les choses que vous avez
" aimées et défendues. Vous fûtes le maître de beaucoup, le
" consolateur de tous. Choisi de Dieu, après de longues
" années d'humiliations, pour rappeler la gloire dans les
" camps de la vérité, vous accomplîtes fidèlement jusqu'à
" votre dernier jour cette mission d'honneur et de paix. Le
" pauvre vous vit à son chevet, la tribune littéraire debout
" devant une génération, et la presse, cet autre instrument
" du bien et du mal, eut en votre personne un honnête et
" religieux artisan. Vous n'avez laissé de blessure à aucun,
" si ce n'est cette blessure qui guérit la mort, parce que c'est
" la charité qui la fait. Demeurés derrière vous, nous n'avons
" plus la joie de vous voir et de vous entendre ; mais il nous
" reste encore celle de vous louer, et, quelles que soient les
" destinées qui nous attendent au seuil extrême de notre
" carrière, la joie plus grande encore de vous imiter de loin,
" si Dieu le permet."

Que pourrais-je ajouter à cette éloquente invocation ? J'ai voulu vous proposer un modèle, le voilà ! Sans doute Ozanam eut des faiblesses, et qui peut se vanter d'en être exempt dans ce monde ou même le sage tombe sept fois par jour. Mais il fut grand par sa foi et plus grand encore par sa charité. Suivons donc les exemples de cette belle vie et, comme Frédéric Ozanam sur son lit de mort, nous pourrons nous nous rendre le témoignage de n'avoir jamais
" travaillé pour les louanges des hommes, mais pour le ser-
" vice de la vérité."

P. B. Mignault.

Digitized by Google

UNE ÉRANGÈRE (1)

XI

Pendant le reste de la soirée, miss Belinda se sentit en proie à une sorte de malaise qui touchait au désespoir. Lorsqu'elle levait les yeux sur le visage de son hôtesse, elle y rencontrait une expression d'une froideur trop significative; lorsqu'elle regardait de l'autre côté de la table à thé, elle y rencontrait Octavia assise près de M. Francis Barold, monopolisant toute son attention et paraissant s'amuser de son mieux. Ce qui rendait les choses pires encore, c'est que M. Francis Barold avait l'air de se plaire beaucoup à la conversation d'Octavia. Il prenait très peu de thé. En réalité, il trouvait miss Octavia infiniment plus charmante encore que pendant leur voyage en wagon. Elle n'avait pas hésité le moins du monde à lui dire qu'elle était enchantée de le rencontrer de nouveau dans les circonstances présentes.

—Vous ne savez pas, dit-elle, quelle satisfaction j'ai éprouvé de vous voir entrer.

Et ce fut avec la plus parfaite candeur qu'en disant ces mots, elle soutint le regard légèrement étonné de son interlocuteur.

—C'est fort poli de votre part, répondit-il, mais vous ne supposez pas que je puisse en croire un mot ; c'est trop agréable pour être vrai.

—J'ai pensé moi-même que c'était trop agréable pour être vrai lorsque j'ai vu la porte s'ouvrir, répondit-elle avec gaieté. Mais je dois dire que j'aurais été presque aussi aise de voir entrer n'importe qui.

—Voilà qui n'est pas aussi poli, reprit Barold.

—En effet, ce n'est pas poli pour...

Mais là-dessus elle s'arrêta et, avec le sérieux le plus naïf, elle lui posa cette question.

—Etes-vous un grand ami de lady Théobald ?

---

(1) Nouvelle américaine intitulée *A fair barbarian*, traduction du *Correspondant*.

Digitized by Google

—Non, je suis un de ses parents.

—Je vous demande cela, dit Octavia, avec un malicieux sourire bien fait pour provoquer l'approbation assez peu respectueuse de M. Barold, parce que j'allais vous dire que ma dernière observation n'était guère polie pour lady Théobald.

—Cela est parfaitement vrai, répliqua-t-il, ce n'était pas du tout poli pour elle.

Cependant le temps se passait pour lui fort agréablement. Il était tout surpris de se sentir infiniment plus amusé par la liberté de ces menus propos qu'il ne l'avait été depuis longtemps par aucune autre conversation. Peut-être était-ce parce que sa compagne était très jolie, mais il est permis de croire qu'il y avait aussi d'autres raisins. Elle le regardait bien en face. Elle avait toutes les apparences d'une personne qui jouit du moment présent ; et cependant Barold éprouvait comme un vague sentiment qu'elle aurait trouvé autant de plaisir à causer avec Burmistone, et qu'il était probable que l'instant d'après elle ne penserait plus à lui ni à ce qu'ils avaient pu se dire.

Lorsque, après avoir pris le thé, on fut rentré au salon, les conversations en tête à tête devinrent difficiles. Le piano fut ouvert, et chaque jeune personne fut à son tour invitée à déployer son talent. La société de Slowbridge " s'énorgueillissait de l'éducation musicale qu'elle donnait à ses filles." Il est peu de villes, " disait souvent miss Pilcher dans lesquelles on puisse rencontrer un si grand nombre de bonnes musiciennes." Les miss Egerton jouèrent à quatre mains ; les miss Loftus chantèrent ; miss Abercrombie exécuta une sonate avec tant d'expression, qu'elle fit monter les larmes aux yeux de miss Pilcher, et pourtant le tour d'Octavia n'était pas encore venu. Mais ce moment arriva cependant, lorsque lady Théobald se dirigea vers miss Belinda avec une intention perfide qui n'était que trop évidente.

—Votre nièce nous fera, sans doute, la faveur de jouer quelque chose ? dit-elle.

Miss Belinda murmura certaines paroles confuses d'un ton suppliant :

Digitized by Google

—Je ne saurais dire... Je ne sais pas... peut-être... Octavia, ma chère...

Octavia répondit d'un air souriant :

—Je ne joue pas du piano : je n'ai jamais appris.

—Comment vous ne jouez pas ! s'écria lady Théobald ; vous ne savez pas jouer de tout !

—Non, répondit Octavia, pas une note ; et je crois vraiment que j'en suis bien aise, il est probable que si je jouais je jouerais plus mal qu'une autre. J'aime bien mieux, continua-t-elle toujours aussi gaiement, laisser cela à plus habile que moi.

Il y eut quelques secondes d'un morne silence ; une douzaine de personnes assises auprès d'elle avaient entendu. Miss Pilcher frissonna ; miss Belinda baissa les yeux ; M. Francis Barold resta impassible, mais l'impression générale était qu'il dissimulait avec peine le mépris que lui inspirait un tel aveu.

—Ma chère, dit lady Théobald avec un air de condescendance et de profonde pitié, je vous donnerai le conseil d'essayer d'apprendre. Je puis vous assurer que vous y trouveriez une grande source de plaisir.

—Si vous pouviez m'assurer que mes amis trouveraient également une grande source de plaisir à m'entendre, je n'hésiterais pas à essayer, répondit toujours aussi gaiement la jeune personne malavisée, mais j'en doute fort.

Il semblait que le destin l'eût désignée pour encourir la disgrâce de lady Théobald.

A peine une demi-heure s'était-elle écoulée, qu'Octavia avait dépassé la limite de toutes ses imprudences.

La soirée étant chaude, les portes-fenêtres avaient été laissées ouvertes. Avant de passer le seuil, Octavia s'arrêta un moment pour admirer les prairies brillamment éclairées par les rayons de la lune.

—C'est joli, n'est-ce pas ? dit Barold, qui était près d'elle.

—Oui, répondit-elle, si nous allions un peu sur la terrasse ?

Elle ne comprit pas pourquoi il riait en lui répondant.

—Eh bien, oui, si nous y allions. Parbleu, c'est une bonne idée !

Digitized by Google

Comme il continuait à rire en la suivant.

—Qu'est-ce qui peut tant vous amuser ? lui dit-elle.

—Ah ! répliqua-t-il, c'est seulement que je pense à lady Théobald.

—Je trouve que c'est peu respectueux de votre part de rire comme cela. N'est-ce pas une belle nuit? Je ne croyais pas que vous n'eussiez de si beaux clairs de lune en Angleterre. Quelle nuit pour se promener en voiture !

—Est-ce une des choses que vous faites en Amérique d'aller en voiture au clair de lune? répondit Barold.

—Oui. Voulez-vous dire que cela ne se fait pas en Angleterre ? dit Octavia.

—Rarement. Sont-ce les jeunes personnes qui vont en voiture la nuit en Amérique ?

—Croyez-vous qu'elles aillent se promener seules, demanda Octavia avec une sorte d'ironie ; assurément elles ont quelqu'un avec elles.

—Ah ! leur papa ?

—Non.

—Leur maman, reprit Barold, leur gouvernante, un oncle, une tante ?

—Non, dit Octavia avec un léger sourire.

Barold sourit aussi.

—Voilà une bonne idée ; vous en avez quelques-unes d'excellentes en Amérique.

Octavia garda le silence un moment, balançant doucement son éventail par le ruban et paraissant réfléchir.

—Voulez-vous dire, reprit-elle à la fin, que ce ne serait pas jugé convenable en Angleterre ?

—J'espère que vous ne me rendrez pas responsable de la pruderie anglaise, fut sa seule réponse.

—Je ne regarde personne comme responsable, répondit Octavia, avec une certaine vivacité, et d'ailleurs il m'importe peu.

—C'est heureux. Je ne m'en soucie pas non plus. J'ai aussi l'habitude de faire ce qui me convient, et je m'en trouve bien, répliqua Barold.

—Peut-être, dit-elle, revenant à la charge, peut-être que lady Théobald pensera qu'il est inconvenant d'agir comme nous le faisons.

Digitized by Google

Barold frisa sa moustache avec ses doigts sans répondre.

—Mais il n'y a là rien de mal, ajouta-t-elle avec force, rien de mal.

—Non, j'en conviens, dit-il avec une nuance de légère moquerie.

—Vous en trouvez-vous plus mal? lui demanda-elle.

—Assurément non! Pas jusqu'à présent du moins, répondit-il.

—Alors, continuons, dit-elle, le sourire reparaissant sur ses lèvres.

XII

Au même moment, M. Burmistone commençait à faire quelque progrès dans l'intimité des invités de lady Théobald. Il avait écouté la musique avec la plus sérieuse attention; après quoi, s'étant rapproché de mistress Burnham, il s'était mis en frais d'amabilité avec elle. Au bout de quelque temps, il la quitta, cependant, pour traverser le salon, afin de gagner une table près de laquelle était assise Lucia Gaston, qu'une jeune fille, rappelée par sa mère, venait de laisser toute seule. Elle portait sur ses traits, comme M. Burmistone le remarqua avec regret, l'expression d'un véritable trouble. Ce trouble provenait de ce qu'elle avait remarqué, l'instant d'auparavant, la sortie de la nièce de miss Belinda avec le capitaine Barold. Par un hasard singulier, les premières paroles de M. Burmistone eurent justement rapport à l'objet actuel de ses pensées.

—Ne vous semble-t-il pas, se prit-il à lui dire à brûle-pourpoint, que miss Octavia Bassett... ?

—Oh! je vous en prie, lui dit Lucia, avec un courage qui la surprit elle-même, je vous en prie, ne dites rien de désagréable sur son compte.

M. Burmistone, avec un sentiment de tendre sympathie, regarda un instant ses yeux si doux et lui répondit:

—Je ne songeais pas à dire rien de désagréable sur son compte. Pourquoi l'aurais-je fait?

—Tout le monde semble avoir des motifs pour parler d'elle avec sévérité, murmura Lucia; j'ai entendu tenir contre elle tant de méchants propos, ce soir, que j'en suis

Digitized by Google

toute malheureuse, Je suis sûre.... oui, je suis sûre qu'elle est parfaitement simple et candide.

—Moi aussi, répliqua M. Burmistone, je suis sûr qu'elle est très simple et très candide.

—Pourquoi exiger qu'elle soit exactement comme nous? Sommes-nous bien certaines que notre manière d'être soit meilleure que toute autre? Quelle raison de lui en vouloir parce qu'elle porte des toilettes si coûteuses et si jolies? Pour dire la vérité, je me sentirais trop heureuse d'en avoir de pareilles ; elles sont mille fois plus jolies qu'aucune des nôtres. Regardez autour de vous et voyez si cela n'est pas vrai? Et parce qu'elle n'a pas appris à jouer du piano ou à parler français, est-il raisonnable de vouloir l'obliger à faire des choses dont elle ne se sent pas capable? Je ne suis, moi, capable de rien et j'ai été une sorte d'esclave toute ma vie, et j'ai été grondée et malmenée pour des choses auxquelles je ne pouvais rien, jusqu'au point d'en être venue à me demander si je n'étais point réellement coupable. Combien elle est heureuse d'avoir été laissée à elle-même.

Ses petites mains s'étaient crispées pendant qu'elle parlait ainsi, et quoique sa voix ne se fût guère élevée, elle avait laissé voir une émotion dont elle n'avait pas elle-même conscience. Sa courte vie de jeune fille n'avait pas été très heureuse, comme on peut aisément se l'imaginer, et le simple aperçu de cette liberté qu'elle avait tant souhaitée avait réveillé le vif sentiment de tout ce qu'elle avait souffert.

—Nous sommes toutes taillées sur le même patron, reprit-elle ; nous apprenons les mêmes choses ; on peut dire que nous portons les mêmes robes. Ce que Lydia Egerton a appris, je l'ai appris, et cependant est-il au monde deux créatures plus différentes de caractère que nous ne le sommes?

M. Burmistone jeta de l'autre côté de la chambre un regard sur miss Egerton : c'était une belle et robuste jeune personne, avec un grand nez et un air de complète assurance.

—Cela est vrai, remarqua-t-il.

Tout nous effraye, dit Lucia, amèrement. Lydia Eger-

Digitized by Google

ton, quoique vous en puissiez penser, est bien loin d'être sûre d'elle-même ; et quant à ce qui me regarde, il n'y a que moi qui sache à quel point je suis timide ; oui, je suis tout à fait poltronne. Lorsque grand'maman me regarde, je tremble ; je n'ose jamais lui dire ce que je pense, ni la contredire lorsque je suis certaine qu'elle est injuste et qu'elle se trompe. Personne ne pourrait en dire autant de miss Octavia Bassett.

—Cela était parfaitement exact, et M. Burmistone ne put s'empêcher de sourire à la seule pensée de miss Octavia tremblant devant l'auguste présence de lady Théobald.

Ce rire coupa court au petit mouvement d'éloquence que s'était permis Lucia; la rougeur lui monta au front.

—Oh! commença-t-elle, j'ai eu tort d'aller si loin.... Je ne....

Il y avait quelque chose de si innocent et de si touchant dans cet excès de timidité et de confusion, que M. Burmistone oublia complètement qu'ils n'étaient pas de bien anciens amis et que lady Théobald les regardait peut-être.

Il se pencha à demi vers elle et plongea ses yeux dans les yeux de Lucia, levés vers lui d'un air tout effarouché.

—N'ayez jamais peur de moi, dit-il, jamais, entendez-vous ? je vous en conjure.

C'était là des paroles dites bien à propos, et celui qui les prononça y avait mis toute la sensibilité dont il était capable ; elles servirent à remettre un peu Lucia et à lui redonner courage.

—Voyez, dit-elle, avec un léger mouvement de tête, cela ne prouve-t-il pas que ce que je viens de dire était vrai. J'ai pris peur dès l'instant où j'ai cessé de m'oublier ; j'ai eu peur de vous, j'ai eu peur de moi, je n'ai pas le moindre courage.

—Cela vous viendra avec le temps, dit-il.

—J'essayerai d'en acquérir un peu, répondit-elle ; je vais avoir vingt ans, et le moment est venu de prendre confiance en moi-même : c'est parce que cette confiance me fait défaut que je suis sottement timide.

Cette résolution de Lucia devait être immédiatement mise à l'épreuve, car, à ce moment même, les regards de

Digitized by Google

lady Théobald s'étaient tournés de son coté, et devinant trop bien quelle intimité était en train de s'établir entre les deux interlocuteurs, elle demeura un moment comme pétrifiée et muette d'étonnement. A peine eût-elle recouvré ses sens, qu'elle fit impérieusement signe à Lucia de revenir auprès d'elle.

M. Burmistone s'aperçut que la figure de la jeune fille avait légèrement changé de couleur.

—Lady Théobald, lui dit-il, semble vouloir vous parler.

Lucia se leva et traversa le salon d'un air assez résolu. Lady Théobald ne la quitta pas des yeux jusqu'à ce qu'elle fût à trois pas d'elle, et lui adressa alors cette question inutile :

—Avec qui étiez-vous en train de causer ?

—Avec M. Burmistone.

—Sur quel sujet ?

—Nous parlions de miss Octavia Bassett.

Sa Seigneurie se mit à regarder autour de la pièce, et comme si une idée subite lui était venue :

—Où est miss Octavia ? dit-elle.

A ces mots, il faut en convenir, Lucia se troubla un peu.

—Elle est sur la terrasse avec M. Barold.

—Elle est, dites-vous ?...

Ici Sa Seigneurie s'arrêta au milieu de sa phrase. C'était plus qu'elle n'en pouvait supporter. Quittant Lucia, elle marcha droit vers miss Belinda.

—Belinda, dit-elle d'une voix basse et presque menaçante, votre nièce est sortie sur la terrasse avec M. Barold. Peut-être feriez-vous bien de lui signifier que ce n'est pas la coutume en Angleterre. Allez donc la trouver et faites-la rentrer au plus vite.

Miss Belinda se leva en devenant aussitôt toute pâle. Elle avait fait de si grands et de si méritoires efforts pour causer avec miss Pilcher et mistress Burnham, qu'elle avait fini par oublier complètement sa nièce. A peine pouvait-elle en croire ses oreilles. Quand elle eût jeté un coup d'œil au dehors, elle devint plus pâle encore.

—Octavia, ma chère, dit-elle doucement.

—Francis ! s'écria lady Théobald par-dessus son épaule.

Digitized by Google

M. Francis Barold laissa voir, en se retournant, la physionomie d'un homme fort ennuyé, mais il était évident que ce n'était pas miss Octavia qui l'avait ennuyé.

—Octavia, dit miss Belinda, quelle imprudence, avec cette toilette légère et l'air du soir ! Comment pouvez-vous, ma chère, comment pouvez-vous ?.....

—Oh ! je n'attrapperai pas de rhume, répondit Octavia, j'y suis habituée ; j'ai été, chez nous, des heures et des heures entières dehors au clair de lune.

Cependant elle revint vers la maison.

—Il faut vous rappeler, dit lady Théobald, qu'il y a beaucoup de choses que l'on peut faire en Amérique et qui ne sont pas de saison en Angleterre.

Et ces paroles furent prononcées d'un ton presque sépulcral.

Il serait difficile de dire comment miss Belinda se serait tirée d'embarras, si l'on n'avait pas, fort à propos, annoncé sa voiture. Elle était devant le perron, et ces dames prirent immédiatement congé de lady Théobald.

M. Barold, qui faisait ses adieux dans le même moment, les accompagna jusqu'à la porte.

Après qu'il les eût aidé à monter en voiture et fermé la portière, Octavia se penchant un peu en avant, la lune éclaira en plein sa jolie figure, sa tête couverte de dentelle et les brillants de ses boucles d'oreilles.

—Oh ! s'écria-t-elle, si vous devez rester ici, il faut venir nous voir ; ma tante, demandez-le-lui.

Miss Belinda se sentit presque incapable de parler.

—Je serai très.... très heureuse, sans doute, murmura-t-elle, si un ami de la chère lady Théobald veut bien....

—N'oubliez pas, reprit Octavia, en lui disant adieu de la main.

La voiture s'ébranla, et miss Belinda s'enfonçant dans le coin le plus sombre de la voiture :

—Ma chère, dit-elle, que va-t-il en penser ?

Octavia, qui était en train d'arranger son écharpe autour de son cou, répondit :

—Il pensera simplement que j'ai envie qu'il vienne et il aura raison.

Digitized by Google

XIII

Après ce qui s'était passé, lady Théobald se sentait dans une position assez difficile et même assez déplaisante. C'était, pour le moment, la fantaisie de Francis Barold de cultiver l'intimité de M. Burmistone; il semblait avoir pris grand goût pour lui pendant son séjour à Broadoaks; il le trouvait un compagnon aimable et tout à fait distingué. Pour expliquer son engouement à lady Théobald, il alla même jusqu'à lui dire:

—Je ne m'attendais pas, en vérité, à rencontrer en lui une connaissance si agréable, et c'est une vraie surprise. Jamais il ne parle ni trop ni trop peu; il est toujours homme de bonne compagnie.

C'était là une assertion à laquelle lady Théobald n'avait rien à répondre. Elle s'était récemment aperçue, à son grand étonnement, que tous les traits acérés qu'elle pouvait diriger contre lui s'émoussaient absolument devant la froide impassibilité de M. Francis Barold; en présence de ce fortuné jeune homme, devant lequel toute la famille avait, depuis son plus jeune âge, fléchi continuellement les genoux, elle perdait l'habituelle majesté de sa contenance. Il s'était toujours refusé à en ressentir les effets; il avait même été jusqu'à laisser voir clairement son ennui, et à insinuer de toutes les façons possibles qu'il ne fallait pas qu'elle comptât sur sa soumission. Il n'avait nul souci des liens de famille et se conduisait en tout d'après ses instincts et ses goûts. L'obligation de séjourner à Oldclough-Hall et de se conformer aux habitudes démodées de cette respectable résidence n'entrait nullement dans ses desseins; il préférait accepter l'invitation de M. Burmistone et devenir son hôte dans la belle maison, nouvellement construite qu'il habitait avec toute la magnificence d'un riche célibataire. Ce fut donc là qu'il s'installa, et, à dater de ce moment, les choses se compliquèrent de plus en plus.

La société de Slowbridge se trouvait elle-même dans une situation non moins difficile que celle de lady Théobald. La soirée donnée par Sa Seigneurie, en l'honneur de cette incommode nièce de miss Belinda, inaugurait, d'après l'an-

Digitized by Google

cien usage, toutes celles qui devaient suivre. Mais, au nom des convenances, que faire à l'égard de M. Francis Barold ? Il n'était pas possible d'ignorer son existence, cela était hors de question. Mais alors que de difficultés on avait devant soi !

La maman des deux demoiselles Egerton, qui était une personne nerveuse et facilement impressionnable, fut si troublée à cette occasion, par la perspective qu'elle avait devant elle, qu'en pensant à l'invitation qu'il lui avait fallu écrire, elle en avait été affectée jusqu'aux larmes.

—Je puis vous assurer, Lydia, dit-elle, que j'ai été trois nuits sans dormir, tant j'étais hors de moi. Voici, d'un côté, M. Francis Barold qu'il nous faut inviter ; de l'autre, M. Burmistone qu'on ne saurait oublier, et lady Théobald qui sera toute suffoquée en l'apercevant, quoique, Dieu sait ! il ne laisse pas que d'être, j'en suis sûre, un homme très inoffensif, très respectable et qui m'a fait les compliments les mieux sentis sur votre façon de jouer du piano. Il y a enfin cette terrible jeune fille, bien faite pour donner la chair de poule, et qui est capable de se livrer à toutes sortes d'extravagances. Elle pourrait vraiment servir d'exemple vivant pour tout ce que doivent éviter les jeunes personnes bien élevées. Les plus aveugles parmi les aveugles savent bien qu'il n'y a rien de plus mortellement offensant pour lady Théobald que de mettre en présence M. Francis Barold et cette étrangère. Comment pourrait-on les réunir dans le même salon, en les tenant à part l'un de l'autre ? je n'en vois pas le moyen. Lady Théobald elle-même n'y parviendrait pas, et alors comment s'attendrait-elle à ce que nous puissions y réussir ? Puis, j'y pense, il y a aussi la question des rafraîchissements, et Forbes n'aurait qu'à manquer ses gâteaux pour le thé et nous apporter des *muffins* lourds comme du plomb !

Ces terribles appréhensions étaient si bien partagées par toutes les maîtresses de maison ayant une soirée en perspective, que, dans la même après-midi, mistress Burnham et miss Pilcher vinrent pour se consulter sur cet important sujet avec mistress Egerton.

Miss Lydia et miss Violette ayant été renvoyées dans leur

Digitized by Google

chambre, ces trois dames s'assirent dans la partie la plus sombre du salon, et traitèrent à fond la question dans ce solennel conclave.

—J'ai consulté miss Pilcher et soumis l'affaire à mistress Gipson, annonça mistress Burnham, et nous n'avons jamais pu arriver à aucune solution.

Mistress Egerton secoua douloureusement la tête :

—Je vous en prie, mes chères amies, dit-elle, ne m'en parlez pas. J'ai retourné la chose de toutes les façons jusqu'à en avoir la migraine, et Lydia a dû employer sa matinée entière à mettre des boules d'eau chaude sous mes pieds. Je n'ai pris mon parti qu'à deux heures, en chargeant Violette d'écrire des invitations à tous et à chacun. Arrive que pourra !

A ces mots, miss Pilcher regarda mistress Burnham, et mistress Burnham se mit aussi à regarder miss Pilcher.

—Peut-être, suggéra miss Pilcher à son amie, peut-être serait-il à propos que vous nous fissiez part de vos impressions.

La prudente mistress Burnham redoubla encore de prudence, et, penchant légèrement la tête :

—Ma chère, dit-elle, n'avez-vous pas remarqué que lady Théobald pourrait bien avoir, si l'on peut ainsi parler, quelques intentions...

—Des intentions ! répéta mistress Egerton.

—Oui, des intentions, si l'on peut ainsi parler, ajouta-t-elle, avec une expression significative, des intentions concernant Lucia.

Mistress Egerton parut être entièrement désemparée.

—Bon Dieu ! dit-elle, avec un accent plaintif, jamais pareille idée ne m'a traversé l'esprit, bon Dieu.... concernant Lucia ?

Mistress Burnham, précisant encore davantage, ajouta :

—Oui, Lucia et M. Francis Barold.

Mistress Egerton se tourna du côté de miss Pilcher, dont la contenance confirmait évidemment le fait.

—Bon Dieu ! bon Dieu ! voilà qui devient pire que jamais.

—Il est certain, se mit à dire miss Pilcher, que ce serait là une union bien désirable, et nous avons souvent eu occasion

Digitized by Google

de remarquer quel profond intérôt lady Théobald a toujours témoigné pour M. Francis Barold. Elle l'a invité à regarder sa maison comme la sienne durant son séjour à Slowbridge, et s'il n'en a rien fait, cela doit tenir plutôt à quelque répugnance de sa part, et nous devons tous nous souvenir que lady Théobald a une fois formellement annoncé que Lucia ne pouvait pas manquer de se marier un jour.

—Oh ! commença à dire mistress Egerton, avec une légère impatience, c'est très bien de la part de lady Théobald d'avoir des intentions pour Lucia ; mais si le jeune homme n'en a pas, je ne vois pas, en vérité, quels pourraient être les résultats probables de ses intentions, et je tiens pour assuré que M. Francis Barold n'est rien moins que disposé à se laisser, quant à présent influencer dans ce sens. Il m'a tout l'air de préférer faire la cour à miss Octavia, qui le promènera au clair de lune et saura se rendre agréable à la mode américaine.

Miss Pilcher et miss Burnham échangèrent de nouveaux regards.

—Ma chère, dit mistress Burnham, il est allé deux fois chez elle depuis la matinée de lady Théobald. On dit qu'elle l'a invité elle-même et qu'elle *flirte* ouvertement avec lui dans le jardin.

—Elle se conduit de telle façon, dit miss Pilcher en frissonnant, que j'ai dû donner des ordres pour faire fermer les fenêtrre de mon institution qui font face au jardin de miss Bassett. J'ai la responsabilité de ces jeunes personnes dont le caractère est en train de se former et que leurs parents ont confiées à mes soins.

—Mon amitié pour miss Belinda, reprit miss Burnham, a pu seule m'induire à inviter cette jeune personne chez moi. Puis, se tournant vers miss Egerton :

—Vous-même, ajouta-t-elle, les avez-vous tous compris dans votre invitation.

Mistress Egerton se mit de nouveau à soupirer.

—Je ne vois pas, dit-elle, comment on pourrait s'attendre à ce ce que je fisse autrement. Lady Théobald elle-même ne pourrait pas inviter M. Francis Barold, qui demeure chez M. Burmistone, et laisser de coté M. Burmistone. Après tout

Digitized by Google

je dois dire que je m'imagine que personne n'aurait eu, tout d'abord, d'objection à M. Burmistone, si lady Théobald n'y avait pas mis tant d'instances.

Mistress Burnham se prit à réfléchir.

—Cela est peut-être vrai, consentit-elle à dire avec quelques précautions ; et il faut bien avouer qu'un homme dans sa position n'est pas sans posséder quelques avantages, surtout ici où il y a si peu de jeunes gens, ou des jeunes gens si peu acceptables.

Puis elle s'arrêta discrètement, mais mistress Egerton, après tout, ne devait pas être si discrète.

—Il y a, dit-elle, en secouant la tête, tant de jeunes filles à Slowbridge, tant de jeunes filles ! Et quand on en a cinq dans une famille, toutes assez âgées pour être hors de pension, c'est vraiment défier la Providence que de ne point profiter des occasions.

Quant les deux dames eurent pris congé d'elle, mistress Burnham sembla réfléchir un instant et dit à sa compagne :

—L'esprit de cette pauvre mistress Egerton n'est plus ce qu'il a été et jamais il ne fut bien remarquable. Il faut aussi convenir qu'il y a là un certain manque de délicatesse. Cinq grandes filles assez laides doivent être un terrible embarras.

En causant ainsi, les deux dames passaient justement le long de la haie qui entourait la maison et le jardin de miss Bassett, et un léger bruit qu'elles entendirent attira leur attention. La porte d'entrée venait de s'ouvrir et un jeune homme en descendait les marches, un jeune homme vêtu d'un costume ecclésiastique très soigné ; sa figure toute couverte d'une innocente rougeur exprimait à la fois la confusion et le bonheur. Il s'arrêta un instant pour entendre les dernières paroles de miss Octavia Bassett, demeurée sur le perron et qui de là lui souriait de la façon la plus aimable.

—Mardi, dans l'après-midi, dit-elle. N'allez pas l'oublier, parce que j'inviterai M. Barold et miss Gaston, afin de les faire jouer contre nous. A Saint-James, on ne doit pas avoir d'objections au croquet.

—J'en serai très heureux... et vraiment charmé, murmura son hôte en prenant congé d'elle, si vous voulez être assez bonne pour me donner des leçons et pardonner ma maladresse.

Digitized by Google

—Oui, je vous donnerai des leçons, répondit Octavia ; j'en ai déjà donné à bien d'autres et je sais comment m'y prendre.

Mistress Burnham serra le bras de miss Pilcher.

—Voyez donc à qui elle parle. Auriez-vous jamais cru cela ?

Miss Pilcher demeura comme pétrifiée.

—Je m'attends à tout de la part de miss Octavia, répliqua-t-elle. Il n'y aurait rien d'extraordinaire, pour moi, à la voir *flirter* avec l'évêque anglican lui-même. Pourquoi hésiterait-t-elle à détourner de ses devoirs le pasteur de Saint-James.

XIV

Cela n'était que trop vrai ; le révérend Arthur Poppleton avait passé la plus grande partie de l'après-midi dans le petit salon de miss Belinda Bassett, et Octavia l'avait entretenu si agréablement, qu'il en était arrivé à oublier complètement l'objet de sa visite et s'était même avancé jusqu'à promettre de revenir un ou deux jours plus tard, afin de jouer au croquet. Il s'était présenté chez miss Belinda dans le dessein de requérir son assistance pour une œuvre charitable. Sa timidité naturelle lui avait fait retarder cette visite aussi longtemps que possible. Les bruits qui couraient sur miss Octavia Bassett lui avaient inspiré une grande frayeur. Ce n'était donc pas sans une certaine angoisse qu'il avait frappé à la porte de miss Belinda.

—Voulez-vous dire, murmura-t-il à Mary-Anne, que c'est M. Poppleton qui demande à voir miss Bassett—miss *Belinda* Bassett.

Il fut alors introduit dans le petit salon, la porte fut fermée derrière lui, et il s'était trouvé en tête à tête avec miss Octavia Bassett elle-même.

Son premier mouvement avait été de fuir précipitamment. Il posait déjà la main sur le bouton de la porte, quand un second mouvement vint à temps lui faire retrouver un peu de sang-froid, ce second mouvement lui vint au second regard qu'il jeta du côté d'Octavia.

Elle ne répondait en aucune façon à l'idée qu'il s'en était

Digitized by Google

faite. Ce qu'il y a de singulier, c'est que personne ne lui avait dit qu'elle fût jolie et il se la figurait maigre, avec un air déterminé et des manières masculines. Elle le frappa, au contraire, comme étant très féminine et très agréable à regarder. Elle portait sa robe rose pâle ; et, lorsqu'il était entré, il l'avait vue s'essuyer furtivement les yeux avec son mouchoir garni de dentelle et glisser précipitamment une lettre ouverte dans sa poche. Puis, maîtrisant son émotion avec une remarquable facilité, elle se leva pour le recevoir.

—Si vous désirez voir ma tante Belinda, dit-elle, vous feriez peut-être mieux de l'attendre ; elle sera ici dans un instant.

Il rassembla son courage et s'assit ; mais, à son grand étonnement, il sentit ses terreurs s'envoler.

—Merci, répondit-il, j'ai le plaisir de...

Ici il faut l'avouer il s'arrêta court, la regarda, rougit, et, achevant sa phrase, ajouta à peu près distinctement :

—Miss Octavia Bassett, je pense ?

—Oui, dit-elle en s'asseyant auprès de lui.

Lorsque miss Belinda descendait l'escalier, peu d'instants après, ses oreilles furent frappées par le bruit d'une conversation animée à laquelle le révérend Arthur Poppleton semblait prendre part avec une vivacité toute nouvelle chez lui. Quand il se leva, à son entrée, il y avait dans son attitude un air de douce exaltation qui étonna miss Belinda outre mesure. Une fois réinstallé sur sa chaise, il parut avoir complètement oublié, pour le présent, lobjet de sa visite et se trouva obligé, non sans quelque embarras, de recourir à son carnet.

Ce qu'ayant fait, et voyant qu'il était venu afin de demander des secours pour une famille de sa paroisse, il reprit peu à peu son aplomb. Comme il expliquait les besoins de ces pauvres gens, Octavia demeura à l'écouter.

—Si vous avez souvent devant les yeux de pareils spectacles, vous devez, il me semble, être bien malheureux, lui dit-elle.

—Je n'en suis que trop souvent témoin.

—Grand Dieu ! reprit-elle, mais ce fut tout.

En voyant cette apathie, il se sentit légèrement désap-

Digitized by Google

pointé ; mais, peut-être, faut-il avouer que cette impression ne dura guère. Lorsque miss Belinda eut donné sa petite offrande, ce sujet fut abandonné. Il est positif qu'il l'oublia même tout à fait et qu'il se sentit entraîné à rester fort longtemps. Après avoir jeté un regard vers la pendule, il fut, à la fin, rappelé au sentiment de son devoir. Il avait déjà en perspective devant lui tout un horizon de plaisirs, sur la forme de visites souvent renouvelées et de parties de croquet sur le gazon bien fauché de miss Belinda. Il avait fait ses adieux dans le salon et il était en train de se diriger vers le vestibule, cherchant avec quelque agitation son mince parapluie d'aspect tout clérical, quand la voix charmante de miss Octavia frappa de nouveau ses oreilles. Il se retourna, et la vit près de lui, le regardant avec une singulière expression et tenant quelque chose dans sa main.

—Oh ! dit-elle... Ces pauvres gens.

—Je... je vous demande bien pardon, répondit-il en hésitant, mais je ne comprends pas bien.

Oh ! je veux parler de ces malheureux dont la misère est si affreuse, vous savez ?... Avec la fièvre et leur maison délabrée et tant de souffrances de toute espèce. Donnez-leur ceci, voulez-vous ?

" Ceci " était une jolie bourse de soie au travers de laquelle brillaient des pièces d'or.

—Tout cela ! dit-il, vous n'avez pas l'intention... Est-ce que ce n'est pas trop... Je vous demande pardon... Mais réellement...

—Eh bien, s'ils sont aussi pauvres que vous le dites, en vérité ce n'est pas trop. Je ne suppose pas qu'il y ait objection ; qu'en pensez-vous ?

Et en même temps elle lui tendit la bourse comme si elle avait eu hâte de s'en débarrasser.

—Vous feriez mieux de la prendre, dit-elle, sans cela je dépenserais cet argent à des choses dont je n'ai aucun besoin. Je dépense toujours beaucoup pour des objets dont je ne me soucie plus la minute d'après.

Le révérend Poppleton se sentait plein de remords, en songeant qu'il l'avait supposée indifférente.

—Je... je croyais vraiment que vous ne vous étiez pas du

Digitized by Google

tout intéressée à ce pauvre monde. Je vous prie de me pardonner : votre don est bien généreux.

Au lieu de le regarder, elle contemplait l'une de ses belles bagues.

—Réellement, reprit-elle, ce doit être tout simplement horrible d'avoir à se passer de tant de choses. Je ne comprends pas comment peuvent vivre de pauvres gens, moi qui ne me suis jamais privée de rien... Ah ! à propos, vous n'en direz rien à personne, n'est-ce pas ?

Puis, sans lui donner le temps de répondre, relevant ses yeux et le regardant en face, elle reprit le sujet du croquet, le prolongeant jusqu'à la minute finale où le révérend dut repasser la porte, ce qui eut lieu juste au moment où, comme on l'a dit tout à l'heure, mistress Burnham et miss Pilcher se sentaient affreusement scandalisées de la façon trop libre avec laquelle elle lui faisait ses adieux.

FRANCIS BURNET.

(*à continuer.*)

Digitized by Google

L'Edit contre les jureurs et les blasphémateurs.

L'édit de Louis XIV, du 30 juillet 1666, contre les jureurs et les blasphémateurs a eu dernièrement une regain d'actualité. La presse a publié deux sentences contre des jureurs,—l'une rendue par l'Honorable juge Bourgeois, à Trois-Rivières, l'autre par monsieur le Recorder DeMontigny, à Montréal.

Les citoyens ont compris que ces honorables magistrats avaient voulu réprimer un scandale en prenant en considération les maux qui pouvaient résulter d'une impiété de cette nature, et punir ces sortes de délit suivant l'offense que les mœurs publiques pouvaient en souffrir.

Il n'appartient point aux hommes de venger la divinité, car elle s'est réservée le droit de punir et de pardonner les offenses commises envers elle. Cependant, c'est le devoir du magistrat, qui est le gardien de la morale publique, de punir toute atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

On droit comprendre aussi que la punition doit dépendre beaucoup des circonstances qui accompagnent le blasphème. Il ne faudrait pas confondre une indiscrétion, une ignorance avec une malice préméditée. La législation moderne s'est beaucoup adoucie sous ce rapport. Il y a loin du temps où l'on punissait de mort le blasphémateur. De nos jours on se contente de le punir en proportion du mal que la société peut en souffrir.

La punition du blasphémateur est nécessaire à la société que pour l'exemple,—non pour venger la divinité qui est au-dessus des outrages des hommes.

Le fameux édit du roi contre les jureurs et les blasphémateurs se trouve dans le recueil des Edits et Ordonnances royaux, volume I, p. 62.

Il est défendu de blasphémer, jurer et détester le nom de Dieu, ou proférer aucune parole contre l'honneur de la sainte Vierge, et les saints.

Digitized by Google

Pour la première faute, le blasphémateur sera condamné a une amende pécuniaire, selon ses biens, la grandeur et l'énormité du serment et du blasphème.

Pour la seconde, troisième et quatrième faute, le blasphémateur sera condamné à une amende double, triple et quadruple ; et pour la cinquième fois il sera mis au carcan, aux jours de fête, pour y demeurer depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, sujet à l'injure et à l'opprobre, outre une grosse amende.

Pour la sixième fois, il sera conduit au pilori et aura la lèvre de dessous coupée ; et s'il continue il aura la langue coupée.

Le blasphémateur doit être dénoncé dans les vingt-quatre heures, sous peine d'amende.

Outre les blasphèmes ci-dessus, il y a encore les offenses qui, selon la théologie, appartiennent au genre d'infidélité et dérogent à la bonté et à lagrandeur de Dieu et de ses autres attributs.

La punition de ces derniers blasphèmes est laissée à l'arbitrage des juges selon leur énormité.

Le 6 septembre 1666, le Parlement de Paris a rendu un arrêt qui ordonne que cet édit soit enregistré. Il parvint au Conseil Supérieur de Québec le 27 février 1668 et y fut enregistré sur une ordonnance de l'Intendant Talon.

Cette loi n'a jamais été rappelée.

De tout temps le législateur a fait des lois pour punir les blasphémateurs. Ils étaient punis de mort en vertu de la Novelle 77 de Justinien. Les Capitulaires n'étaient pas moins sévères.

L'ordonnance de Moulins (1566) défend tous les blasphêmes et jurements du nom de Dieu sous peine d'amende et même de punition corporelle. L'ordonnance de Louis XII, du 9 mars 1510, prononce des châtiments variés suivant les cas, et l'ordonnance de Louis XIV, qui est passée dans nos lois, est confirmative de celle de Louis XII.

Cette législation comme on le voit, remonte à une bien lointaine époque. Le magistrat qui l'appliquerait à la la lettre oublirait qu'il s'est écoulé quatre siècles depuis qu'elle a vu le jour.

Digitized by Google

On vient de publier, dans l'état de New-York, un nouveau code pénal qui réunit les anciennes lois et coutumes dont plusieurs étaient tombées désuétude. Ainsi, le blasphême est puni de l'amende et de la prison. Est considéré comme blasphème l'évocation du nom de Dieu ou de Jésus-Christ dans un sens profane, c'est-à-dire autrement que dans les formes du culte ou de la prière.

L'édit de Louis XIV fut aboli, en France, en 1791.

Le code pénal français ne prononce aucune peine afflictive ou infamante contre les blasphémateurs. Seulement, il punit ceux qui " outragent les objets d'un culte quelconque, soit dans un lieu public, soit dans les lieux destinés à l'exercise de ce culte, ou ses ministres en fonction, ou qui interrompent par un trouble public, les cérémonies religieuses de quelque culte que soit."

C'est en vertu de ces dispositions que les fauteurs de désordre à Montceau-les-Mines seront sans doute punis.

EDMOND LAREAU.

Digitized by Google

LA DUCHESSE D'AIGUILLON [1]

Nous savons, pour l'avoir lu dans l'histoire de notre pays, que parmi les personnages illustres du XVII siècle qui s'intéressèrent au sort de la Nouvelle-France se trouva Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Mais si le nom de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec ne nous est pas inconnu, nous ignorons généralement ce qu'a éte sa vie.

Or, cette vie vient d'être écrite avec beaucoup de talent et d'érudition par M. le comte de Bonneau-Avenant dans un livre qui a été couronné par l'Académie Française.

Puisée aux sources les plus authentiques, cette histoire nous montre dans Madame d'Aiguillon une femme d'élite qui au milieu des splendeurs et des dangers de la cour pratiqua toutes les vertus chrétiennes, et qui n'employa sa fortune et son crédit que pour faire du bien.

Le nom du grand cardinal revient inévitablement à chaque page de ce livre et lui communique un intérêt puissant. Mais on ne laisse pas de s'attacher surtout au caractère et aux actions de sa nièce, tant ils offrent d'intérêt et d'édification.

La lecture de cet ouvrage m'a paru trop instructive et trop attrayante pour que je n'eusse pas le désir d'en offrir au public un résumé dans lequel j'essaierai de faire connaître ce que fut la vie de Madame d'Aiguillon, ce qu'elle fit pour la religion et pour les lettres, et les services signalés qu'elle rendit au Canada.

I

La famille des du Plessis de Richelieu, originaire du Poitou était d'antique noblesse.

François de Richelieu, père du cardinal, s'était distingué

(1) La Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Sa vie et ses œuvres charitables, par le comte de Bonneau-Avenant. 2ème édition, Paris, 1882.

Digitized by Google

dans les armes, au service de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, et avait obtenu la charge importante de grand-prévot de France. Il mourut en 1590, laissant cinq enfants, issus de son mariage avec Suzanne de la Porte, fille d'un avocat célèbre au parlement de Paris. L'ainé de ces enfants, Henri du Plessis, marquis de Richelieu, mena une vie assez dissipée, et périt, jeune encore, dans un duel. Le second, Alphonse du Plessis, se fit chartreux. La troisième était une fille, Françoise, mariée à M. de Pontcourlay. Le quatrième était Armand-Jean du Plessis, d'abord évêque de Luçon, plus tard cardinal et ministre du roi. Le dernier était une autre fille, Nicole, qui plus tard épousa le duc de Brézé.

Le mari de Françoise de Richelieu, Réné de Wignerod, seigneur de Pontcourlay ou du Pont de Courlay, de Glenay et du Breuil de Geay, avait été l'un des plus dévoués compagnons de Henri IV qui, pour récompenser ses services, le nomma gentilhomme de sa chambre.

De son mariage avec Mlle de Richelieu naquit en 1604, au chateau de Glenay, en Vendée, une fille qui reçut au baptême le nom de Marie, et qui devait être plus tard marquise de Combalet et duchesse d'Aiguillon. Madame de Pontcourlay eut aussi une autre fille, qui mourut en bas âge, et un fils, François de Wignerod, plus tard marquis de Pontcourlay. (1)

Madame de Pontcourlay, femme de mérite et d'une grande piété, se fit un devoir d'initier sa fille, dès le bas âge, à la connaissance de la religion, et de la former à la pratique de la vertu.

Mais les soins maternels allaient manquer de bonne heure à la jeune fille. Madame de Pontcourlay mourut jeune encore, après avoir confié ses deux enfants à sa mère, Madame de Richelieu. Cette dernière, que les historiens du temps représentent comme l'une des dames les plus distinguées et les plus vertueuses de son siècle, acheva l'œuvre si bien commencée par Madame de Pontcourlay. Elle admira

(1) M. Sulte a fait erreur en disant que madame d'Aiguillon eut plusieurs frères. Ceux qu'il désigne comme ses frères étaient ses neveux. (*Histoire des Canadiens-Français, Tôme II, page* 87.)

Digitized by Google

les heureuses dispositions de sa petite-fille, surtout sa candeur, sa piété et ses goûts sérieux, et elle s'appliqua avec un soin jaloux à cultiver cette terre privilégiée. Sous sa direction à la fois éclairée, ferme et aimante, l'enfant devint une jeune fille ornée des plus solides et des plus brillantes qualités.

D'après le portrait que nous ont tracé d'elle ses contemporains Mlle de Pontcourlay, était d'une beauté rare, d'un esprit vif et agréable. Elle avait des connaissances étendues en littérature, et avait appris les langues espagnole et italienne. Elle possédait aussi tous les arts d'agrément. Mais ce qui était plus remarquable en elle c'était sa piété, sa charité à l'égard des pauvres, et le sentiment profond qu'elle avait de l'obéissance et du devoir. Sa mère et son aïeule avaient développé dans ce jeune cœur les aspirations les plus nobles et les plus élevées, en même temps qu'elles lui avaient inspiré des idées sérieuses et pratiques. Grâce à cette éducation tout-à-fait chrétienne, grâce à cette discipline austère mais fortifiante, Mademoiselle de Pontcourlay se trouvait en état de remplir dans le monde les plus hautes positions, et d'affronter avec courage les misères de la vie.

Sa force d'âme devait être bientôt mise à l'épreuve. Sa grand-mère, madame de Richelieu, mourut deux ans à peine après Madame de Pontcourlay. Son père était à la cour, suivant la fortune de son beau-frère, Armand de Richelieu, évêque de Luçon, qui venait d'être nommé ministre par la régente Marie de Médecis. La famille du nouveau ministre allait par là se trouver exposée à toutes les vicissitudes, et Mlle de Pontcourlay en fit bientôt l'expérience.

L'ambitieuse Marie de Médecis voyait depuis quelque temps un parti puissant se former contre elle. L'influence d'Albert de Luynes, favori de Louis XIII, amena l'assassinat du maréchal d'Ancre, l'exécution de sa femme, Léonore Galigaï, la disgrâce et l'exil de la reine-mère. L'évêque de Luçon devait inévitablement partager cette disgrâce. Il se retira d'abord au château de Richelieu où se trouvait Mlle de Pontcourlay, puis dans son évêché, où il parut se plonger dans l'étude. Mais il ne renonçait pas à la po[illegible]

Digitized by Google

était son véritable élément. L'incapacité du favori Albert de Luynes à diriger les affaires ne tarda pas à se manifester et Louis XIII tourna les yeux vers l'évêque de Luçon, dont il avait déjà appris à connaître le mérite. Richelieu offrit ses services pour opérer une réconciliation entre le roi et sa mère. Ce n'était pas une affaire facile, tant était vive l'animosité des partis. Richelieu parut cependant réussir dans ses démarches, mais le rapprochement ne se fit pas sans conditions, et l'une de ces conditions fut une alliance entre la famille de Luynes et celle de Richelieu. On stipula le mariage de Mademoiselle de Pontcourlay avec le marquis de Combalet, neveu du duc de Luynes.

Mademoiselle de Pontcourlay fut alors obligée de sacrifier l'attachement pur et profond qu'elle avait voué au jeune comte de Bethume, auquel son père venait de la fiancer. Les raisons d'état, l'influence que ce mariage allait avoir sur la fortune de Richelieu furent des considérations que l'emportèrent sur toutes les autres aux yeux de l'évêque de Luçon et de son beau-frère.

Mademoiselle de Pontcourlay vit donc ses fiançailles avec M. de Bethume rompues, et elle épousa à l'âge de seize ans le marquis de Combalet. Le mariage fut célébré avec grande pompe, au Louvre, en présence du roi, des deux reines et de toutes les grandes dignitaires de la Cour. On ne croyait pas pouvoir donner trop d'éclat à une union qui scellait la réconciliation de Louis XIII avec sa mère, et qui devait ainsi assurer la paix du royaume. La jeune marquise entrait dans la voie des grandeurs, et en même temps dans celle des souffrances et du sacrifice. Mais elle agissait par obéissance, s'inclinant devant la volonté de ceux qui avaient mission de la diriger, et immolant au devoir son amour et ses rêves de bonheur. Elle ne chercha que dans la religion et la pratique de la charité la consolation et la force dont elle avait si grand besoin.

Du reste, son union avec M. de Combalet ne devait pas être de longue durée. Le jeune marquis partit bientôt pour suivre son oncle à la guerre, et deux ans après son mariage il fut tué au siége de Montpellier.

Demeurée veuve à dix-huit ans, et sans avoir eu d'enfants

Digitized by Google

de son mariage, madame de Combalet, dit son biographe, n'eut plus qu'une pensée : celle de fuir le monde et de s'enfermer dans le cloître. Elle demanda et obtint de la reine la permission de passer le temps de son deuil au couvent des Carmélites à Paris. Le spectacle des vertus que pratiquaient les religieuses et de la paix qui règnait dans cette sainte maison ne fut pas longtemps sans lui inspirer le désir d'y demeurer et de se faire Carmélite. Elle prit et porta pendant deux ans le voile de novice, et elle avait déjà prononcé ses premiers vœux quand son père mourut. Elle passa ainsi sous la tutelle de son oncle, le cardinal de Richelieu. Celui-ci, qui venait d'être nommé premier ministre du roi, avait formé pour l'avenir de sa famille et en particulier de sa nièce, les plus magnifiques projets. Il s'opposa en conséquence à l'entrée en religion de madame de Combalet, et pour la retenir auprès de lui il fit appel au cœur affectueux et reconnaissant de la jeune femme. Il lui représenta les services qu'elle pourrait lui rendre, la consolation qu'il retirerait de sa compagnie au milieu des soucis qui accompagnent la grandeur, et des jalousies dont il était environné à la Cour. adame de Combalet se rendit aux instances de son oncle, mais ce ne fut qu'avec le plus amer regret qu'elle quitta son cher couvent des Carmélites. Elle resta toute sa vie sincèrement attachée à ses anciennes compagnes, et elle garda comme guide spirituel le Père de Bérulle alors directeur des Carmélites, et plus tard Cardinal.

II

Nommée dame d'atours de la reine Marie de Médicis, madame de Combalet, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, se vit entourée d'hommages, et plus d'un grand seigneur, des princes du sang eux-mêmes, aspirèrent à sa main. Mais elle avait pris la résolution de ne plus se marier. Elle tint sa promesse, et refusa les partis les plus brillants que son oncle lui présenta (1). Elle tenta même

(1) M. Sulte rappelle le dire des chroniques du temps que Mde de Combalet se montra favorable aux recherches du comte de Soissons, mais que le dernier fut retenu par la petite condition de feu Combalet. M. de Bonneau-Avenant prouve que le refus vint tout entier de la part de Mde de Combalet.

Digitized by Google

une seconde fois d'obtenir son admission aux Carmélites. Mais la reine-mère et le cardinal unirent leur efforts pour l'en empêcher. Ils la firent relever des premiers vœux qu'elle avait prononcés, et firent mettre à sa place, au couvent, une jeune fille sans fortune dont elle paya la dot.

Force fut donc à Madame de Combalet de reprendre, bien à contre-cœur, le fardeau des honneurs du monde. Elle comprit sans doute qu'elle pouvait encore se sacrifier en acceptant comme un devoir, sa position à la Cour et près de son oncle et en supportant les ennuis et les tristesses que cette position allait lui attirer.

Richelieu, qui avec le génie politique avait aussi le génie militaire, s'était mis en personne à la tête des armées royales, et il se trouvait ainsi exposé aux périls de la guerre et aux fatigues de la vie des camps. Sa vie était sans cesse troublée par les intrigues de la cour, et menacée par les complots des mécontents. Les protestants, dont il voulait dompter la rébellion, et les grands vassaux, qu'il avait résolu d'abaisser afin de mieux consolider l'autorité royale, étaient pour lui autant d'ennemis qui lui suscitaient mille embarras et qui se conjurèrent plus d'une fois pour le faire périr. Marie de Médicis elle-même, après l'avoir protégé, était devenue jalouse de l'influence qu'il exerçait sur Louis XIII, et elle se montrait la plus implacable ennemie du cardinal. Mais ce dernier avait trop de ressources, trop d'énergie et de fermeté pour ne pas surmonter tous les obstacls, et vaincre tous ses adversaires. La fameuses *journée des dupes* (10 novembre 1630), vit Richelieu, en apparence écrasé, vaincu, presque proscrit, se relever tout-à-coup, plus puissent que jamais, et la reine-mère obligée de fuir en comprenant qu'elle avait définitivement perdu la partie. Le roi avait reconnu que le cardinal était l'homme le mieux qualifié pour administrer les affaires du royaume, et procurer sa grandeur et sa gloire.

On conçoit que pour faire son chemin à travers de tels démêlés le Cardinal vit bien souvent sa réputation attaquée par ses ennemis et l'on comprend aussi que les coups qui lui furent portés dûrent nécessairement blesser le cœur aimant de sa nièce, et la tenir dans une anxiété continuelle. Du reste,

Digitized by Google

on ne l'épargna guères plus que son oncle. Marie de Médicis la chassa de sa cour en l'accablant d'injures. On fit circuler à son sujet les plus odieuses colomnies, et un coup fut même monté par les ennemis du cardinal pour enlever sa nièce, afin d'en faire un otage et d'empêcher son mariage avec le comte de Soissons, dont on faisait courir le bruit. Mais cette tentative échoua, et les conspirateurs furent arrêtés. Si l'âme noble et généreuse de Mde de Combalet avait pu être accessible au sentiment de la rancune, elle aurait trouvé plus tard une belle vengeance dans ce fait que la reine-mère, voulant se reconcilier avec son fils s'adressa du fond de son exil à la nièce de Richelieu " assurée, " disait-elle, que la bonne Mme de Combalet, l'*avocate des " pauvres et des affligés* plaiderait aussi sa cause."

Ce titre n'était pas une flatterie. En arrivant a la cour Mme de Combalet s'était montrée bien décidée à profiter de l'influence qu'elle avait auprès du cardinal pour faire tout le bien qu'il lui serait possible de faire.

Le comte de Chalais, l'auteur d'un complot contre le cardinal, ayant été condamné à mort, Mde de Combalet, dit son historiographe, commença à remplir auprès de Richelieu, co rôle de suppliante, étranger à toute politique, qu'elle a conservé jusqu'à la mort du cardinal. Grâce à sa protection la mère du coupable put arriver jusqu'au roi et demander la grâce de son fils. Elle rendit le même service à Mde Bouteville qui venait demander la grâce de son fils, le comte de Bonteville, condamné à mort pour s'être battu en duel. Et si dans ces deux cas, l'intervention de Mde de Combalet ne put empêcher la justice d'avoir son cours, ce ne fut pas faute de zèle et d'fforts. Mais on sait combien rigoureuse était la ligne de conduite que le cardinal avait adoptée dans le but de faire respecter l'autorité reyale. Lorsqu'arriva plus tard la conspiration de Cinq-Mars, Richelieu, prévoyant bien que sa nièce allait encore une fois intercéder pour les condamnés, lui interdit de quitter Paris pour venir le trouver à Lyon tant que la terrible sentence ne fut pas exécutée.

Mais madame de Combalet avait bien d'autres occasions d'exercer son zèle et sa compassion à l'égard des malheureux. Suivant l'expression de Flechier elle prit en main le

Digitized by Google

ministère des libéralités et des aumônes de son oncle. Mais elle usa aussi généreusement de sa propre forture. Si Richelieu n'avait pas cru devoir lui acccorder la grâce des condamnés dont nous venons de parler, en revanche il s'était plu à reconnaître avee magnificence les serviccs et l'affection de sa nièce en la comblant de biens. Entre autres faveurs il lui donna les terres d'Aiguillon, après les avoir fait ériger pour elle en duché et pairie. Déjà Mme de Combalet consacrait la plus grande partie de ses revenus aux œuvres de charité. Elle était l'amie et l'une des auxiliaires les plus zélées de l'humble et charitable prêtre que l'on appelait alors M. Vincent mais que l'on ne connait plus aujourd'hui que sous le nom de Saint Vincent-de-Paul. Présidente de l'association des dames de charité, fondée par M. Vincent, elle se dévouait à secourir 'indigence soit en faisant d'abondantes aumônes, soit en visitant les pauvres, soit en transformant pour eux une partie de sa maison en magasin et en atelier de charité. Avec l'aide du cardinal, qu'elle intéressait facilement à ses œuvres, elle fonda à Marseilles un hôpital pour les pauvres galériens malades. Quelques années plus tard elle fondait à Paris un établissement plus considérable encore. La mendicité, dans la grande capitale, était devenue un véritable fléau et la source des plus grands désordres. La ville était habitée par une foule de mendiants vagabonds qui se changeaent facilement, surtout pendant la nuit, en voleurs et même en assassins. Mde d'Aiguillon mit fin à cette mendicité remuante et dangereuse on fondant l'Hôpital-Général, dont on peut faire connaître l'importance en disant qu'il donnait asile à cinquante mille pauvres !

Madame d'Aiguillon compatisasit à toutes les détresses, à toutes les infortunes. Elle n'eut garde d'oublier les maux causés dans les provinces par les guerres civiles.

" Ce fut alors, dit Flédrier, qu'unissant avec ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un secours de trois ou quatre cent mille livres."

Mais sa charité éclairée ne songeait pas seulement à sècourir les misères corporelles. Pleine de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle s'employa active-

Digitized by Google

ment à faire cesser les désordres qui règnaient alors dans certaines paroisses de la capitale. Elle y fit prêcher des missions, soit par M. Vincent, soit par d'autres prêtres, et elle fut pour beaucoup dans le choix que l'on fit de M. Olier comme curé de Saint-Sulpice. Elle fut l'amie dévouée de ce saint prêtre, comme elle l'était de M. Vincent, et elle les seconda activement dans leurs travaux évangéliques. Sous leur direction elle fonda à Paris le collège des Bons-Enfants pour l'instruction des jeunes eoclésiastiques. Elle établit une maison de Lazaristes dans son duché d'Aiguillon, et une autre maison de ces missionnaires à Rome, au Monte-Citorio, " afin, disait-elle, qu'il y eut dorénavant des personnes préposées à toujours pour adorer, louer, aimer, prier Dieu et lui rendre grâces pour elle et pour son oncle, le cardinal de Richelieu."

Madame d'Aiguillon encouragea et aida de tout son pouvoir l'œuvre de la Progagation de la Foi. Elle travailla avec ardeur à envoyer des missionnaires en Chine et au Japon, et elle contribua très généreusement à l'établissement du séminaire des missions étrangères, à Paris, et d'un autre séminaire à Siam. Aussi mérita-t.elle de recevoir du Pape Alexandre VII, un bref dans lequel le Saint Père louait la piété et la générosité de la charitable duchesse à l'égard des missionnaires apostoliques. Elle donna encore 40,000 livres pour envoyer des prêtres en Afrique, et dans le but de les protéger elle acheta de ses propres deniers les consulats de Tunis et d'Alger. et confia à M. Vincent le soin de nommer ceux qui devaient occuper ces postes importants et difficiles

III

Mais parmi les œuvres multiples auxquelles madame d'Aiguillon employa son zèle charitable, il en est une qui doit attirer plus particnlièrement notre attention ; ce fut l'établissement d'une colonie française en Canada.

Jusqu'à cette époque les efforts tentés pour coloniser notre pays étaient demeurés à peu près infructueux. La traite des fourrures absorbait trop les esprits pour que l'on songeât serieusement à défricher. Plusieurs personnes,

Digitized by Google

cependant, travaillaient encore en faveur des pauvres colons du Canada.

Suivant M. de Bonneau-Avenant, madame de Guercheville, qui avait pris une part active à ces tentatives aurait eu la pensée d'intéresser à son œuvre madame d'Aiguillon, et par elle le cardinal-ministre. De son côté M. Sulte, dans son histoire des Canadiens-français, attribue à la lecture des lettres du Père Lejeune sur les missions du Canada et aux conseils de Saint-Vincent de Paul la détermination que prit madame d'Aiguillon de venir en aide à notre colonie. Ce qui est certain c'est que l'esprit éclairé de la duchesse comprit de quelle importance était cette œuvre pour la France aussi bien que pour la religion. Elle l'encouragea de toutes ses forces et de toute son influence, et l'on peut dire qu'elle fut pour beaucoup dans la formation de la compagnie de la Nouvelle-France, qui fut organisée en 1627, et qui était composée d'un grand nombre de seigneurs, de magistrats et de riches négociants.

Le but élevé que le cardinal, aussi bien que sa nièce, poursuivait en fondant notre colonie apparait au préambule des lettres patentes accordées à la compagnie des Cent-Associés. C'était " pour obéir au désir du roi d'amener les peuples qui habitaient les terres nouvelles à la connaissance de Dieu. Le seul moyen de parvenir à ce but était de peupler le pays de la Nouvelle-France de naturels français et catholiques qui, par leur exemple, disposassent ces nations à embrasser le christianisme."

Entre autres mesures prises par Richelieu pour favoriser la colonisation du Canada fut celle qui assimilait aux français regnicoles, pour tous les droits, non-seulement les français établis au Canada, eux et leur postérité, mais aussi les sauvages qui embrasseraient le christianisme. Comme on le voit, la France monarchique et catholique savait reconnaître *les droits de l'homme* tout aussi bien que la France révolutionnaire. Elle montrait en même temps, à l'égard des peuplades sauvages, une bienveillance qui était bien loin du système d'extermination adopté par les colonies protestantes de la Nouvelle-Angleterre.

Ainsi que le dit M. Sulte, c'est à partir de Richelieu que

Digitized by Google

l'on parait avoir commencé à comprendre, en France, l'importance de la colonie canadienne et les moyens d'en tirer parti. Malheureusement le souci que donnaient à Richelieu les affaires politiques l'empêcha de réaliser les projets qu'il avait formés au sujet de notre pays.

Mais l'intérêt que madame d'Aiguillon portait au Canada ne se démentit jamais. Ce fut à sa demande que Richelieu y envoya des Jésuites, et l'on sait quels services ces religieux rendirent à la colonie, soit en évangélisant les sauvages, soit en donnant à la jeunesse l'inestimable bienfait d'une éducation chrétienne. L'auteur de la vie de madame d'Aiguillon reconnait que c'est au courage de ces missionnaires du Christ que la France dut son éphémère domination en Amérique.

Mais la duchesse d'Aiguillon voulut faire d'avantage pour la colonie. En 1637 elle fondait de concert avec Richelieu, l'Hôtel-Dieu de Québec, dont elle confia l'administration aux religieuses hospitalières de Dieppe. Le cardinal et sa nièce dotèrent libéralement cet hôpital qui, après plus de deux siècles, subsiste encore, et rappelle à notre souvenir la générosité de madame d'Aiguillon.

Cependant l'établissement de la colonie était encore loin d'être assuré. Les cultivateurs faisaient défaut, et la crainte des Iroquois empêchait les colons de s'étendre sur les rives du fleuve Saint-Laurent. On eut alors la pensée de fonder dans l'île de Montréal un établissement destiné à servir de barrière contre les incursions des Iroquois, et qui fût en même temps un centre de commerce et de colonisation.

Madame d'Aiguillon, de concert avec M. Olier et M. de la Dauversière travailla avec sa générosité habituelle à réaliser ce projet par la formation de la société de Notre-Dame-de-Montréal. Ce fut elle qui écrivit une supplique au Souverain-Pontife pour lui demander de bénir cette œuvre nouvelle, dont l'unique but était la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le Saint Père approuva l'entreprise en des termes très élogieux, et bientôt l'expédition préparée avec beaucoup de soin, partait de France, sous la conduite de M. de Maisonneuve, et venait fonder l'établissement de Ville-Marie.

Digitized by Google

Nous savons le reste, mais ce que nous paraissons ignorer ou oublier, c'est la part que madame la duchesse d'Aiguillon prit ainsi à la fondation de notre ville. Montréal, du reste, ne parait pas se piquer de reconnaissance envers ses fondateurs. Le projet d'un monument à Monsieur de Maisonneuve n'est pas encore réalisé. Il ne faut donc pas s'étonner si rien ne rappelle à notre souvenir le nom de madame d'Aiguillon ou celui de Richelieu.

Cependant, pour n'avoir jamais posé le pied sur le nouveau continent ces nobles personnages n'en ont pas des droits moindres à notre reconnaissance. M. le comte de Bonneau Avenant présente comme un des plus beaux titres de gloire de madame d'Aiguillon l'encouragement qu'elle donna à la Nouvelle-France. "Elle a été, dit-il, la bienfaitrice de cette colonie qui, à travers le temps et les changements de nationalité, est restée toujours fidèle à son origine, et si française d'esprit, si catholique de cœur qu'on l'a vue de nos jours, à l'exemple de la mère-patrie, envoyer à Rome une légion de ses plus nobles enfants pour défendre le vicaire du Christ." (1)

J. Desrosiers.

(*A continuer*)

---

(1) Ce travail a été lu à une soirée littéraire de l'Union Catholique de Montréal, le 30 décembre dernier.

Digitized by Google

La littérature canadienne à l'étranger.

La *Revue Bibliographique universelle*, livraison de novembre publie les appréciations suivantes de trois ouvrages canadiens.

LEXIQUE DE LA LANGUE IROQUOISE, avec notes et appendices, par M. l'abbé J. A. CUOQ, prêtre de Saint-Sulpice, Montréal, Chapleau et fils, 1882, in-12 de 215 p.

Le nombre des ouvrages consacrés à la linguistique américaine qui paraissent chaque année est si restreint que nous pouvons considérer comme une véritable bonne fortune d'avoir à en annoncer un dans cette revue. Ajoutons que la valeur scientifique de l'ouvrage nous paraît le recommander d'avance à l'attention des linguistes et des philologues. Longtemps missionnaire chez les Peaux-Rouges, aujourd'hui plus ou moins civilisés du Canada, M. l'abbé Cuoq s'était initié par une pratique persévérante à la connaissance des dialectes Algonquins et Iroquois. Il savait converser, prêcher, confesser dans ces idiomes et différents travaux imprimés attestent sa profonde érudition en la matière.

Aujourd'hui, le savant ecclésiastique nous donne un lexique de la langue Iroquoise. Déjà, il avait paru un ouvrage intitulé : *Radices verborum Iroqueorum*, dû à la plume d'un missionnaire dont le nom nous échappe, mais moins complet que celui dont nous avons à parler aujourd'hui, puisqu'il ne s'occupait ni des mots dérivés ni des composés.

M. l'abbé Cuoq divise son livre en quatre parties : la première consacrée aux racines de la langue, la seconde aux dérivés et aux composés ; ensuite viennent des notes supplémentaires, consacrés à l'étude de certains termes dont l'origine est obscure. Enfin, le tout se termine par des appendices, traitant de divers points d'histoire ou de philologie indigènes. Ce n'est pas à coup sûr la partie la moins inté-

Digitized by Google

ressante de l'ouvrage. On y trouve d'utiles renseignements sur les migrations de la race Iroquoise, qui détachée, sans doute, à une époque plus ou moins reculée de la souche Mohawk-Huronne, semble avoir été, vers le seizième siècle violemment refoulée vers le Sud par des tribus de la race Algique. Le chapitre consacré au langage enfantin paraît curieux, surtout en ce qu'il atteste, dans le parler des enfants Iroquois, la présence de lettres labiales qui font défaut à celui des hommes faits. Il relève le peu d'exactitude avec laquelle nos voyageurs transcrivent les mots indiens et les traduisent : prenons, par exemple, le terme *sagamité*, que l'on donne comme signifiant " pâte de maïs." Ce mot n'a jamais été indien, et il convient de voir en lui, une simple corruption de *Kijagamite*, ce qui signifie en langue Algonquine : " le potage est chaud." On pourrait multiplier les citations du même genre.

Nous permettrons-nous maintenant quelques critiques bien légères sur le livre de M. l'abbé Cuoq ? La première porterait sur l'absence d'une table des matières, la seconde sur l'orthographe adoptée. Pourquoi avoir remplacé par le w anglais le 8, déjà sanctionné par un long usage et qui indiquait le même son ?

Maintenant parmi les mots donnés comme racines il y en a de bien longs ; quelques-uns possèdent jusqu'à cinq syllabes, par exemple : *Awétaronci* " tant mieux, merci." Évidemment, nous avons affaire ici à un dérivé ou composé, mais dont l'étymologie reste inconnue. N'oublions point, en effet, que ces langues du Nouveau Monde ne sont connus que depuis un petit nombre de siècles et que nous ignorons leur état antérieur. Nous ne savons rien des idiomes qui leur ont donné naissance et ne pouvons point, comme pour certains dialectes de l'Ancien-Monde, expliquer les formes modernes au moyen de formes antiques. Nous ne voyons pas trop non plus pourquoi M. l'abbé Cuoq donne comme racine à la fois *raken* litt. " Albescit." et l'adjectif *Akenrat*, " blanc, blanche." Ces deux termes évidemment proviennent d'une forme primitive, sans doute inusitée à l'état isolé *Aken*, " blanc, blancheur."

Enfin, notre auteur paraît disposé à rattacher les dialectes

Digitized by Google

de la souche Mohawk-Huronne aux dialectes sémitiques. Malgré la différence énorme des vocabulaires, la langue Iroquoise par son génie grammatical, par la méthode de brisure des radicaux, se rapproche singulièrement de celle des Algonquins et des Esquimaux, dont on a voulu si mal à propos faire des Mongols. Nous avons signalé dans de précédents travaux, les affinités grammaticales et morphologiques existant entre les dialectes Algiques ou Algonquins, le Basque, et mêmes certains dialectes kabyles. Doit-on conclure de là à une parenté ethnique ou tout au moins philologique entre les peuples parlant ces langues ? Dans l'état actuel de la science, une réponse définitive ne saurait encore, croyons-nous, être donnée. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que recommander, de toutes nos forces, à l'attention des philologues, le nouvel et intéressant travail de M. l'abbé Cuoq.

R. de CHARENCEY.

NOTES SUR LE CANADA, par PAUL DE CAZES, 3e éd. revue et corrigée. Québec, Darveau, 1882, in-16 de VI-277 p.

LE NORD-OUEST, par ÉLIE TASSÉ. 2e éd. Ottawa, 1882, broc. in-8 de 91 p.

Sous un titre trop modeste, le livre de M. de Cazes, dont la première édition avait paru à Paris en 1878, est un excellent résumé de tout ce qui a trait à l'histoire, à la statistique, à l'économie politique du Canada. Les " quelques arpents de neige " dont la perte faisait sourire Voltaire, sont devenus les plus belles provinces d'un empire presque aussi vaste que l'Europe entière (8,900,000 kil. quarrés), riche en terres exceptionnellement fertiles, en forêts immenses et en productions minérales, appuyé sur deux océans et doté d'un climat salubre. La population encore minime pour l'immensité de ce territoire, s'accroit avec une rapidité prodigieuse pour en mettre en rapport les inépuisables ressources. Le Canada est une fédération de sept provinces (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Colombie anglaise, Ile du Prince-Edouard), et comprend

Digitized by Google

en outre, les territoires du Nord-Ouest, acquis de la Compagnie de baie d'Hudson. Ce sont là surtout ces " sollitudes sans bornes," dont parlait avec orgueil Lord Beaconsfield, et qui deviendront, mieux encore que *Far-west* américain, d'admirables terre à blé.

Dans cette Nouvelle-France,qui semblait promise à l'expansion de notre race et que nous n'avons pas su coloniser fortement, l'un des phénomènes les plus remarquables est la fécondité des familles d'origine française : nos compatriotes étaient à peine 65,000 en 1763, ils étaient près de 1,200,000 au dernier recensement, et plus de 500,000, en outre, ont émigré aux Etats-Unis. Cette progression si rapide est due à la moralité des habitants, et si elle continue à se manifester, avant la fin du vingtième siècle, l'Amérique anglaise contiendra plus de Français que la France même. Aussi ne saurions-nous rester indifférents à ce qui touche cet intéressant pays, où, grâce à sa foi religieuse, notre race conserve si énergiquement sa langue, son génie, sa nationalité et son amour pour la terre de France. Plus que jamais notre patrie devrait comprendre, par cet exemple, que les vrais fondements de l'ordre social sont la famille et la religion. " Le Canada, dit quelques parts M. Le Play, dans *l'Organisation du travail*, montre comment les libertés du moyen-âge ont fixé, dans une ancienne colonie de Français, des aptitudes et des vertus que les tyrannies de Louis XIV et de la Révolution ont depuis longtemps détruites dans la métropole. Aucun peuple, ajoute-t-il, n'a mieux mis en lumière, par sa propre histoire, les forces incomparables que l'humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission." Que n'aurions-nous pas à apprendre avec M. Paul de Cazes, en étudiant de près cette nation jeune et féconde chez laquelle l'autorité suprême gouverne les intérêts généraux sans empiéter sur la vie privée, où les pouvoirs locaux administrent avec une pleine indépendance ; où le droit de suffrage est exercé par tous ceux qui ont intérêt ou responsabilité dans la chose publique, sans être jamais abandonné à la foule des incapables, des irresponsables ou des inexpérimentés ; où la religion est toujours respectée, sans qu'aucune communion soit

Digitized by Google

molestée ; où l'enseignement est obligatoire, sans que la famille soit blessée dans ses justes prérogatives ; où la liberté enfin est partout, sans que son nom serve jamais à déguiser le despotisme haineux d'infimes tyranneaux.

—Il y a quinze ans le vénérable apôtre de la Rivière-Rouge, Mgr Taché, décrivait dans ses *Esquisses* les admirables ressources du grand Occident canadien. Cette découverte a fait grand bruit. L'Angleterre a compris l'avenir de ces immenses contrées ; la Confédération canadienne a acquis le Nord-Ouest, et l'Amérique s'est émue de la révolution économique qui menace New-York, Chicago, etc. De tous ces territoires, le plus intéressant est la province de Manitoba, située au centre du continent, à égale distance des océans, sur le trajet du Trans-continental canadien. Annexée en 1870, elle comptait alors 12,000 âmes : en 1881, elle avait 66,000 habitants, et l'émigration annuelle dépasse 20,000 âmes. La substantielle étude de M. Elie Tassé énumère de nombreux documents qui permettent d'apprécier les conditions naturelles de climat et de fertilité de cette contrée, les ressources de sa production, le réseau de ses rivières et les chemins de fer qui y conduisent ; de connaître l'autonomie politique et la liberté religieuse dont jouissent les habitants, ainsi que l'organisation du culte et des écoles ; de comparer le régime de la propriété, le prix des terres, le coût des denrées et le prix des salaires ; enfin de juger l'avenir de cette province par les progrès qu'elle a déjà réalisés en quelques années.

Combien il serait désirable que notre France, désabusée des compétitions continentales qui lui ont si mal réussi depuis deux cents ans, tournât ses regards vers cette terre qui aurait pu être française, qui offre à nos capitaux comme à notre activité de si larges horizons, et sur laquelle nous retrouverions, jouissant des libertés vraies et affranchis des inimitiés de race, des compatriotes unis à nous par la foi, par la langue et par les souvenirs.

A. Delaire.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

Nous avons passé, sans transition presque, de la température agréable de l'automne aux froids rigoureux de l'hiver. En trois ou quatre jours, notre fleuve, libre jusqu'alors, s'est couvert de glaces. La neige est aussi tombée en abondance. Et nous attendons avec impatience que le froid ait solidifié la surface de notre majestueux St-Laurent, de manière à permettre aux voitures et même aux lourds convois de nos chemins de fer d'y circuler en toute sécurité.

***

La politique provinciale a encore eu les honneurs du mois. Elle a monopolisé l'attention publique.

Depuis la vente du chemin de fer du nord, et surtout depuis l'hégire de M. Chapleau à Ottawa, de profondes divisions se sont manifestées dans le parti conservateur. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le parti libéral s'est laissé lui aussi, entraîner par ce vent de désunion et que les deux nuances principales que l'on distingue dans ses rangs sont en hostilité ouverte.

J'ai déjà indiqué quelles sont les causes réelles de la scission qui se produit dans les rangs conservateurs. Je vais énumérer brièvement aujourd'hui les causes immédiate qui ont accentué la division et l'ont faite ce qu'elle est actuellement :

D'abord la vente du chemin de fer du gouvernement, et principalement de la partie située entre Québec et Montréal. L'acrimonie qui s'est alors glissée dans les discussions ne s'est guère ralentie depuis.—Ensuite est venu le départ de M. Chapleau pour Ottawa, malgré les promesses de l'ex-premier ministre.—Le choix de M. Mousseau comme chef de l'administration québecquoise n'a pas été favorablement acceuilli ; le mécontentement n'a fait que s'accroître lorsque

Digitized by Google

le nouveau ministre s'est choisi pour collègues des hommes impopulaires —Quelques temps après a paru une brochure politique qui a exercé sur l'opinion publique une influence considérable.—En dernier lieu arrive la nouvelle de l'acquisition par le Grand-Tronc de la majorité des actions de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. Les journaux, pris par surprise, discutent ce dernier événement avec un embarras évident.

On n'a cessé de dire, depuis six mois, que le ministère Mousseau n'était que temporaire et qu'il subirait, avant la rentrée des Chambres, des modifications radicales. On a parlé—et avec raison, je crois—de propositions faites par le premier ministre aux chefs de la fraction mécontente, par le moyen d'intermédiaires, bien entendu. La coalition avec les chefs du parti libéral aurait eu aussi, au dire des journaux, des moments de faveur dans les sphères ministérielles.

Rien de semblable ne s'est fait. Et on annonce que le dix-huit de janvier, M. Mousseau rencontrera les députés provinciaux avec son ministère tel que constitué. Le premier ministre aurait-il rencontré, dans ses négociations, des difficultés imprévues et insurmontables ?

La coalition avec MM. Mercier et Langelier répugnait aux conservateurs. De l'autre côté, l'entente avec MM. Ross, Beaubien etc., ne pouvait se faire par un simple partage de portefeuilles. Ces derniers ne pouvaient entrer sans conditions dans un ministère qui a accepté ouvertement la responsabilité d'une politique à laquelle ils se sont fortement opposés il y a quelques mois.

La coalition souriait beaucoup à une partie du groupe libéral; mais elle ne plaisait pas aux radicaux. Deux des organes de ce parti se sont fait la guerre à ce sujet. Dernièrement, l'*Electeur* de Québec, journal qui reçoit les inspirations de M. Langelier, s'est rallié aux coalitionnistes. M. Langelier est même allé jusqu'à N-York saluer MM. Sénécal et Chapleau revenant d'Europe. Une fraction du groupe libéral de Montréal a manifesté les mêmes tendances ; on l'a vue prêter main-forte à M. Mousseau dans le comté de Jacques-Cartier et montrer en quelques occasions son bon vouloir à l'égard du nouveau ministère. On dit même que M. Mercier

Digitized by Google

n'a entrepris la contestation de l'élection du premier ministre que dans le but de hâter, par ce nouveau moyen d'intimidation, la réalisation de ses vœux coalitionistes.

Toutes ces rumeurs ont fait place à la grande sensation causée par la nouvelle que le Grand-Tronc était devenu maître du chemin de fer du Nord. Ce fut comme un coup de théâtre ; ce dénouement n'avait pas été préparé.

Le public n'a cessé de s'intéresser grandement à cette propriété qui a coûté à la province plus de treize millions de dollars. Il était resté, de l'ensemble des faits et des discussions, une impression générale : c'est que M. Sénécal ne garderait pas le chemin et qu'il ne l'achetait que pour le revendre. On s'attendait à une transaction prochaine quelconque.

On savait que la compagnie du chemin de fer du Pacifique convoitait cette voie ferrée. Les journaux nous parlaient, de plus, des négociations de M. Sénécal avec un syndicat de capitalistes français. La partie devait se jouer, selon les apparences, entre ces deux puissances. Ceux qui ont suivi attentivement les débats animés de la législature sur la ratification de la vente du chemin de fer du Nord, attendaient l'événement, de quelque côté qu'il arrivât, afin de juger si le ministère Chapleau avait eu tort ou raison d'accepter pour prix de cette propriété une somme de quatre millions de dollars.

Revenu de Paris, M. Sénécal entra en pourparlers avec les directeurs de la compagnie du Pacifique. Ne trouvant pas leurs offres assez élevés ni ses profits assez forts, il se tourna vers le Grand-Tronc et lui offrit les parts-actions qu'il contrôlait, moyennant une prime considérable La quotité de cette prime n'est pas connue, mais on dit que, pour le total des actions de la compagnie, elle dépasserait le chiffre de un million de dollars. M. Sénécal contrôlait la majorité des parts ; le Grand-Tronc accepta et se trouva pratiquement le maître de cette voie ferrée.

Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique ne cachèrent point leur mécontentement. Ils firent savoir immédiatement au Conseil-de-Ville de Montréal, qu'ils ne voulaient plus s'engager à construire dans les limites de la

Digitized by Google

ville, la splendide gare dont ils avaient parlé. Leur rivale—la compagnie du Grand-Tronc—se trouve, en vertu du contrat de vente de la section occidentale du chemin de fer du Nord, en droit de profiter des améliorations, et même de faire circuler ses chars sur tout le parcours du chemin transcontinental.

On dit que la compagnie du Pacifique songe maintenant à jeter un pont sur le St-Laurent et à diriger le commerce de l'Ouest vers un port des Etats-Unis, en évitant Montréal et la province de Québec. Ce n'était certes pas là le but du transcontinental; jamais notre province n'aurait consentie à verser autant de millions pour cette entreprise, si elle eut pu prévoir que les bénéfices naturels en seraient détournés au profit des Yankees.

L'émoi ou plutôt la stupeur causée par le coup de main du Grand-Tronc ne s'est pas encore dissippé. Les organes ministériels tant à Montréal qu'à Québec ne savent trop comment prendre la chose. On voit avec stupéfaction s'étendre le monopole de cette compagnie détestée.

La session provinciale vient plus tôt qu'on ne l'attendait. Preuve, disent les organes officiels, que le ministère ne craint pas de rencontrer les députés de la nation. M. Mousseau n'eut rien gagné à attendre : les mécontentements ne se seraient pas effacés ou affaiblis. Il faut que le ministère soit sûr de sa majorité ou qu'il se retire. Il n'y a pas de doute que, sur plus d'une question, la majorité se scindra. Les uns vont jusqu'à prévoir une crise ministérielle et à mentionner les noms de députés qui se montreront hostiles; les autres disent, au contraire, que la majorité de la députation suivra docilement la direction qui lui viendra du ministère.

***

Montréal subit l'une de ces grèves qui désolent les centres manufacturiers des Etats-Unis et de l'ancien continent. Les cordonniers-monteurs ont formé une association dans le but apparent de se protéger mutuellement, mais dans l'intention plus réelle d'imposer leurs volontés aux patrons. Il y a quelque temps, ils ont demandé une augmentation de salaire

Digitized by Google

qui leur a été accordée. Mais ils vont jusqu'à vouloir enlever pratiquement aux manufacturiers la liberté d'employer des ouvriers qui n'appartiennent pas à leur société. Ils ont résolu dernièrement de ne pas travailler pour un patron qui ne voulait pas laisser aux ouvriers enrolés dans leurs rangs le monopole du travail. Les manufacturiers de chaussures ont résolu de se protéger contre des exigences aussi déraisonnables; et, pour couper le mal à sa racine, ils refusent de l'ouvrage à tout ouvrier qui n'abandonne pas la société en question. La grève dure déjà depuis près d'un mois; plusieurs centaines de familles se trouvent réduites à l'indigence. Il est à espérer que cet état fâcheux ne se prolonge pas longtemps, et surtout que de pareilles tentatives ne se renouvellent pas.

***

Une commission d'enquêtre fait une investigation dans l'administration des Commissaires d'Ecole de Montréal. Les plaintes, depuis quatre ou cinq ans, ont été fréquemment renouvelées dans la presse. Aux deux dernières sessions de la législature les commissaires avaient demandé une augmentation considérable de la taxe scolaire,—seul moyen, disaient-ils, d'aquitter leurs dettes. Cette augmentation leur fut refusée la première fois par la Chambre basse, la seconde fois par le Conseil Législatif.—Des députations de citoyens étaient allées à Québec s'opposer à toute législation à cet effet. Tout le monde désirait une enquête.

Une commission fut commencée. Mais sa composition fut immédiatement l'objet de critiques. Le Conseil-de-ville blâma le choix de M. Ouimet, surintendant de l'éducation comme président de la commission. Plusieurs journaux exprimèrent la même opinon et critiquèrent les premiers procédés de la commission. Cette enquête sera longue.

Le six décembre, les regards se sont détournés un instant des affaires terrestres pour contempler un phénomène astromique. La planète Venus a passé sur le disque du soleil. Nous n'avons presque rien vu; les nuages s'étaient permis ce jour là de s'interposer entre nos yeux et les astres en con-

Digitized by Google

jonction. Mais les astronomes et les savants échelonnés à tous les degrés de latitude depuis les mers australes jusqu'aux plus froides régions boréales, ont suivi avec une attention soutenue les diverses phases du phénomène. Il nous feront part de leurs observations.

***

La législature d'Ontario fait sa dernière session avant les élections générales. Le discours du trône attire la discussion sur la délimitation des pouvoirs entre le parlement central et les législatures des provinces. Au Manitoba se discute également cette question ; le ministère Norquay l'a soumise au peuple. Il nous parait évident que la centralisation sera avant longtemps le terrain sur lequel se livreront les grands combats des partis.

***

L'Italie—si on ajoute foi aux dépêches du câble—sortant la première de cette espèce de somnolence léthargique de la diplomatie, s'est mise en tête de convoquer une conférence européenne sur les affaires d'Egypte..... et de la Tunisie. Elle a encore tout cela sur le cœur.

L'Angleterre ne s'émeut pas de cette proposition. Elle se sent maîtresse en Egypte et elle compte bien y rester. Que l'Italie en fasse son deuil. Mais la France avait des droits acquis et reconnus sur les bords du Nil, qu'aura-t-elle en compensation ? C'est le sujet des négociations qui s'échangent entre Londres et Paris.

La France a des difficultés en Tunisie, en Egypte, à Madagascar, au Congo, dans toutes ses colonies africaines en un mot. Elle a aussi en perspective une expédition militaire au Tonquin, dans l'Indo-Chine.

Mais sur tout cela, les Chambres qui siègent à Paris délibèrent peu. Bien d'autres soucis les occupent. Les radicaux font une guerre acharnée à tout ce qui touche de près ou de loin au catholicisme. Pour le moment, c'est le budjet des cultes qui excite leur ire. Incapables d'arriver immédiatement à une suppression complète, ils s'acharnent à

Digitized by Google

chaque item et ne le laissent passer qu'après avoir tenté, de toute manière, de le faire réduire.

C'est la haîne qui les pousse et non l'économie. Chaque malle nous apporte la preuve que les républicains de toute nuance ne refusent pas d'émerger au budjet quand l'occasion s'en présente.

L'incident le plus drôle de la discussion des finances françaises a été l'erreur de calcul commise par M. Tirard. Il s'était trompé de cent millions de francs! Le déficit était comblé! L'illusion n'a pas duré longtemps et le ministre des finances a dû admettre que sur le chiffre annoncé, il manquait cent millions.

Le groupe Gambetta vient de lancer un nouveau programme. Article principal: l'élection d'un militaire à la présidence de la République. M. Grévy est trop pacifique. On s'est demandé quel est l'heureux mortel qui serait tombé sous les regards de l'ex-président de la Chambre, et l'on a présumé que ce devait être le général Campenon. Ce programme est l'aveu implicite que la France républicaine n'a pas su maintenir son prestige extérieur.

GUSTAVE LAMOTHE.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, 1608-1880 par Benjamin Sulte. Ouvrage orné de portraits et de plans. Tome II. Montréal. Wilson & Cie, Editeurs, 89 rue Saint-Jacques. 1882.

Dans la livraison du mois d'août, nous rendions compte aux lecteurs de la *Revue Canadienne* du premier volume de l'ouvrage de M. Sulte. Nous avons maintenant sous les yeux le tome deuxième de l'*Histoire des Canadiens-Français*. L'auteur part de l'année 1618 et conduit le lecteur jusqu'à l'an 1646. C'est une des époques les plus importantes de l'histoire du Canada, car nous y voyons la formation de la nouvelle colonie ainsi que l'établissement, dans la Nouvelle-France, des premiers colons qui furent la souche de la race canadienne-française. Disons d'abord que M. Sulte se montre fidèle au plan qu'il avait tracé dans la préface de son premier volume. Il s'est proposé d'écrire surtout l'histoire des canadiens-français, de ces colons qui entreprirent de défricher la vallée du Saint-Laurent. Ainsi à mesure que les premiers *habitants* s'établissent dans le pays, M. Sulte nous donne non seulement leurs noms, mais aussi ceux de leurs parents, de leurs épouses et enfants. Il les suit dans leurs voyages, il enregistre les principaux évènements de leur vie et il indique même l'endroit où se trouve maintenant leur descendance. C'est là le grand mérite et la raison d'être de l'ouvrage de M. Sulte.

On ne peut guère analyser un livre comme celui de M. Sulte. Nous nous contenterons de feuilleter ce deuxième volume en indiquant au lecteur, non les évèvements qu'il connaît déjà, mais les appréciations qui sont plus spécialement la propriété de l'auteur. M. Sulte se place au point de vue des *habitants*, c'est à dire des défricheurs du pays ; c'est l'idée dominante de son ouvrage. Il se demande continuellement si telle ou telle démarche était pour l'avantage bien entendu des colons, ou pour celui des marchands et des traiteurs ; c'est là, pour ainsi dire, la pierre de touche et la base de toutes ses appréciations. " Les Canadiens-français," dit-il, " descendent de l'*habitant* et non pas de l'*hivernant*. Ce der-

Digitized by Google

" nier était aux gages des compagnies de traite ; après trois ou " quatre années, il retournait en France. L'habitant était celui " qui prenait une terre, se fixait à demeure dans le Canada et y " laissait ses enfants ; dès les jours de Champlain, on le distingua " de l'hivernant. Abatteur de la forêt, conquérant du sol par la " charrue, milicien dans les heures de danger, croyant aux desti- " nées du Canada comme les Gaulois ses pères avaient cru à " l'avenir de leur noble patrie, l'habitant est la souche unique du " peuple canadien-français." (1)

Voyons maintenant les appréciations. La question des huguenots est l'écueil de tous les protestants qui ont écrit sur l'histoire du Canada, même des plus favorables. Et pourtant il fallait empêcher à tout prix que les guerres religieuses qui désolaient la vieille France ne portassent des entraves à l'établissement du Canada. Les huguenots qui sont venus au Canada ne se sont jamais occupé de colonisation, mais uniquement de commerce. " La moitié des marchands, ou bailleurs de fonds," dit M. Sulte, " étaient huguenots et voyaient avec déplaisir la détermination " de Champlain d'introduire les catholiques dans la Nouvelle- " France. Ils se montraient tout aussi hostiles aux projets de " colonisation. Comment expliquer leur attitude de manière à " satisfaire les écrivains protestants de nos jours qui ne cessent " de se lamenter sur le prétendu absolutisme des amis de Cham- " plain ? A-t-on jamais prouvé que les huguenots voulussent " fonder ici une colonie digne du nom, c'est à dire permanente, " stable, agricole, susceptible de se suffire à elle-même ? Nous " avons, au contraire, cent témoignages qui démontrent leur " opposition à tout ce qui ne tenait point immédiatement au com- " merce. Pourquoi donc méconnaître les faits ? Si on eût écouté " les huguenots, le Canada ne se fût ni défriché, ni peuplé." (2)

M. Sulte trace un tableau bien animé de la vie et des travaux des premiers colons de la Nouvelle-France. " Les rigueurs du " climat canadien," dit-il, " n'effrayaient personne. L'intense cha- " leur de nos étés n'affaiblissait point les courages. Après avoir " bravé les moustiques et les coups de soleil, le bûcheron voyait " venir l'hiver avec tranquillité. C'était un changement de scène " qui s'offrait à ses regards et d'autres combats à livrer aux " éléments. Les journées étaient plus courtes, tant mieux : la " santé se dédoublait ; les soirées s'allongeaient, tant mieux " encore : la causerie et les chansons y gagnaient. Que de récits

(1) Page 10.

(2) Page 3.

Digitized by Google

" de la vieille France circulaient parmi nos gens ! Comme on se " se sentait vivre et comme il était bon à respirer, l'air vivifiant " de la Nouvelle-France.

" Les hirondelles une fois parties, la neige tombait à gros " flocons, le vent sifflait dans les grands arbres, le feu tenait com- " pagnie au laboureur désœuvré—mais on est jamais désœuvré " lorsqu'on est Français et que les voisins n'ont rien à faire. " Comme les oiseaux blancs qui peuplent nos hivers, nous savons " tirer parti de tout. Le plaisir change de forme suivant les pays. " Voyez-vous ces chanteurs frileux qui s'envolent aux souffles de " de l'automne ? Ce ne sont pas les oiseaux de neige ni les Cana- " diens. Attendez quelque temps, ces derniers feront leurs délices " des tourbillons de Noël, des avalanches de février et des glaces " de la rude saison... On éteindra la gaîté canadienne le jour où " l'on aura changé le naturel des oiseaux blancs." (1)

Après avoir raconté la fondation du collège des Jésuites de Québec en 1635, M. Sulte ajoute : " Ainsi commença humblement l'université qui porte, de nos jours, le nom de Laval." Nous avions toujours cru que le Séminaire de Québec, fondé bien après par Mgr de Laval, réclamait la paternité de l'Université de Laval. M. Sulte pourra sans doute nous éclaircir sur ce point (2).

M. Sulte consacre tout un chapitre à l'examen de la tenue seigneuriale telle qu'établie dans ce pays par la compagnie des Cent Associés. Il démontre que loin d'avoir donné lieu à des abus, elle était au contraire le seul moyen de défricher, de coloniser la Nouvelle France. Les seigneurs canadiens étaient les vrais amis du peuple, ils travaillaient eux-mêmes à ouvrir à la culture les terres de leurs seigneuries, et dans le danger, ils protégeaient leurs censitaires contre les embûches des Iroquois. M. Sulte défend les seigneurs canadiens contre les accusations de certains écrivains de nos jours. " Des seigneurs," dit il, " dont les femmes et les filles labouraient " la terre ; des seigneurs qui, à leur mort, laissaient leurs familles " aux prises avec la pauvreté ; des seigneurs dont la vie entière " était consacrée aux plus rudes travaux—et on a eu l'aplomb de " les comparer aux courtisans de Versailles ! Nous voyons en " eux, au contraire, des fondateurs, des travailleurs, des patriotes. " Tout le dix-septième siècle est employé utilement par ces hommes " dévoués ; ils éclaircissent la forêt, ils créent des établissements

(1) Page 74.

(1) Dans tout le cours de ce volume M. Sulte témoigne hautement du dévouement des Jésuites et des services qu'ils rendirent à la Colonie. Nous tenons à faire cette remarque parce que nous nous réservons d'apprécier le jugement que l'auteur porte sur ces religieux dans les premières livraisons du tôme troisième.

Digitized by Google

" stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas faire, " et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, " comme elles y étaient obligées par leurs chartes." (1)

M. Sulte raconte dans tous ses détails l'histoire de la fondation de Montréal, l'un des plus beaux épisodes des nos annales. Il cite toutes les pièces officielles qui se rapportent à la cession de l'île de Montréal. Mais puisque nous avons prononcé le mot de pièces officielles, M. Sulte nous permettra-t-il de lui faire une petite observation ? Nous rencontrons dans le cours de son son ouvrage de longues pages de ce vieux style notarié qui ne ressemble en rien aux chef d'œuvres littéraires du dix-septième siècle. M. Sulte ne pourrait-il pas publier ces documents en note ou bien à la fin de chaque volume ? Il me semble que l'intérêt y gagnerait et le lecteur saurait toujours où trouver les autorités. Cependant c'est là, je le conçois, purement une matière de goût et, comme on le sait, chacun le sien !

Se plaçant toujours au point de vue des *habitants*, M. Sulte se montre un peu sévère à l'égard de la compagnie des cent associés " Les membres de cette association," dit M. Sulte, " méritent " toute la censure de l'histoire : ils ont constamment manqué à leur " parole et opéré sous de faux prétextes. A lire les pièces qu'ils " ont signées, telles que lettres aux missionnaires, contrats de toute " nature, on les croirait inspirés du plus noble et du plus religieux " sentiment; mais tout se borne aux mots..... Le Canada était " un pays à exploiter—on l'exploitait. Fallait-il mentir pour con- " server ce riche monopole—on mentait. Dans ce calcul, l'habi- " tant seul ne comptait pas; cependant il était l'unique homme " qui eut la justice et le patriotisme de son côté ; mais on entra- " vait sa marche, au lieu de l'aider..... C'est à peine si de tous " les Associés, on en voit quatre qui prirent leur devoir au " sérieux." (1)

Nous avons multiplié les citations pour permettre an lecteur de juger de lui-même ce deuxième volume de l'*Histoire des Canadiens-français*. Nous y trouvonsles portrats de L'hon. L. J. Papineau, du Col. Chs. M. de Salaberry, de Robert Cavalier de la Salle et de Frontenac et de messieurs : L'Hon. Barthelemy Joliette, Denis Benjamin Viger, Sir Geo. E. Cartier, Sir L. H. Lafontaine, L'Hon. L. S. Morin, L'Hon. A. P. Caron, Sir Hector L. Langevin, L'Hon. J. A. Mousseau, et du Lt.-Col. Ant.-Chartier de Lotbinière Har-

(1) Page 105, 6.

(2) Page 149. Ce jugement nous parait trop sévère. Il faut tenir compte des obstacles que rencontra la compagnie En se plaçant toujours au point de vue des habitanes. M. Sulte s'expose à faire un plaidoyer plurôt qu'une histoire.

Digitized by Google

wood. On rapproche toujours les hommes de différentes époques l'. Il y a aussi le *fac simile* d'un plan du Fort St. Louis de Québec, fait en 1683 par Jean-Baptiste Franquelin.

MM. Beauchemin et Valois, libraires de cette ville, viennent de publier une nouvelle édition en quatre volumes de l'histoire du Canada par Garneau, précédée d'une notice biographique de l'historien par l'Hon. P. J. O. Chauveau. Nous rendrons compte au lecteur de cet ouvrage, aussitôt que nous l'aura envoyé.

P. B. MIGNAULT.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

TOME DEUXIÈME—XVIIIe de la Collection.

1882.

JANVIER.

PAGES.

L'Ignorance des Anglais..... 5
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes..... 11
Angéline de Montbrun..... 26
Notre Nid (Chansonnette)..... 36
Classiques et Romantiques..... 37
Causerie Scientifique..... 47
Causerie Musicale (l'Orgue)..... 53
Revue Politique..... 59

FÉVRIER.

Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle..... 55
Classiques et Romantiques..... 79
Angéline de Montbrun..... 91
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes..... 103
Au Dr H..... (Epitre légère)..... 115
Causerie Scientifique..... 117
Revue Politique..... 121

MARS.

Le Drapeau de Carillon..... 129
Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle..... 140
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes..... 151

Digitized by Google

PAGES.

Classiques et Romantiques 158
Angéline de Montbrun 169
Ne Pleurez Pas ! Sur la Tombe de ma Sœur Juliette (Poésie) 182
Causerie Musicale (l'Orgue) 183
Revue Politique 186
Bulletin Bibliographique 192

AVRIL.

Les Catacombes de Rome 193
L'Abbé Faillon 252
Classiques et Romantiques 211
Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle 216
Angéline de Montbrun 229
Causerie Scientifique 242
Revue Politique 249
Bulletin Bibliographique 255

MAI.

A Travers mes Livres 257
Les Catacombes de Rome 267
Châteaubriand et la Renaissance Chrétienne au XIXe siècle 278
La Littérature Canadienne à l'Etranger 289
L'Institut Royal du Canada 295
La République de Saint-Marin 301
Causerie Musicale (l'Orgue) (*Suite et fin*) 310
Revue Politique 314

JUIN.

A Travers mes Livres 321
Les Bords du Rhin (Causerie) 329
Les Catacombes de Rome 342
Conservez vos Chansons (Poésie) 353
Châteaubriand et la Renaissance Chrétienne au XIXe siècle 355
Angéline de Montbrun 363
Causerie Scientifique 373
Revue Politique 377

Digitized by Google

JUILLET.

PAGES.

Les Bords du Rhin (Causerie) 385
Les Catacombes de Rome 395
Notion de la Liberté 405
Angéline de Montbrun 418
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada 427
La Tenure Seigneuriale 437
Revue Politique 444

AOUT.

La Tenure Seigneuriale (*Suite et fin*) 449
Notion de la Liberté (*Suite et fin*) 463
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada 477
La Création de l'Homme (Tradition Slovène) (Poésie) 487
La Littérature Canadienne à l'Etranger 488
Angéline de Montbrun (*Suite et fin*) 495
Chronique Littéraire 500
Revue Politique 509

SEPTEMBRE.

Les Ursulines au Lac Saint-Jean 513
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada (*Suite et fin*) 519
Huit Jours en Hollande 531
Si Dieu m'avait fait Roi (Poésie) 542
Une Etrangère 544
La Littérature Canadienne à l'Etranger 558
Causerie sur les Arts 563
Revue Politique 569

OCTOBRE.

Frédéric Ozanam 577
Une Etrangère 592
Colbert et la Nouvelle-France 607
Poutrincourt 521
Revue Politique 633
Bulletin Bibliographique 638

Digitized by Google

NOVEMBRE.

PAGES.

Frédéric Ozanam 641
Une Etrangère 655
Les Centenaires 675
Antoine de Lamothe-Cadillac 680
Le Suicide 683
La Littérature Canadienne à l'Etranger 688
Revue Politique 691
Bulletin Bibliographique 700

DÉCEMBRE.

Frédéric Ozanam 705
Une Etrangère 714
L'Edit contre les Jureurs et les Blasphémateurs 732
La Duchesse d'Aiguillon 735
La Littérature Canadienne à l'Etranger 747
Revue Politique 752
Bulletin Bibliographique 759
Table des Matières 764

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 100 142 819

Digitized by Google